This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 067478360

5004
.922
1892.v.2

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

MAI — AOUT 1892

Digitized by Google

IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE CONDÉ, 30.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME X.

15 MAI — 15 AOUT 1892

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

3004
.S22
c.10

Digitized by Google

LA

CHANSON DE GESTE

EN ACTION

Tout le monde sait aujourd'hui ce que sont nos vieilles épopées nationales, ces immortelles chansons de geste qui entraînaient nos pères à la guerre sainte et les menaient à la victoire, quand elles ne les conduisaient pas en paradis. Inconnus naguère encore, ces merveilleux poèmes ont conquis une place dans l'admiration publique, et même dans l'enseignement officiel, grâce aux lumineux travaux d'une pléiade d'érudits, en tête de laquelle le lecteur m'en voudrait à juste titre de ne pas nommer mon très savant et très vaillant ami, M. Léon Gautier. Mais on les a trop considérés, jusqu'ici, comme purement légendaires. On a dit : oui, ce sont des récits de faits sublimes ; mais ces faits ne sont jamais arrivés. Ce sont des peintures de mœurs admirables, du moins en ce qui touche la mise en pratique du code chevaleresque et des nobles leçons du patriotisme chrétien ; mais ces mœurs représentent simplement un idéal. A aucune époque ni chez aucun peuple, on n'a vécu ainsi, on ne s'est battu ainsi, on n'est mort ainsi.

485859

Digitized by Google

Eh bien ! c'est contre cette parole de doute et de scepticisme que je voudrais aujourd'hui m'inscrire en faux. Les exploits, les vertus surhumaines que nos trouvères ont chantés, les chevaliers de la première période du moyen âge les ont réellement accomplis, en ont réellement offert le spectacle grandiose aux regards de leurs contemporains enthousiasmés. J'en trouve la preuve dans l'histoire authentique, mais fort peu connue encore, d'une croisade entreprise, vers le commencement du treizième siècle, contre les Sarrasins des Baléares.

Depuis cinq cents ans, sauf de courtes interruptions, ces barbares et ces mécréants occupaient l'île de Majorque, ainsi que ses deux voisines, Minorque et Iviça, et de là exerçaient la piraterie au détriment de toutes les populations du littoral méditerranéen. Celui qui eut la gloire de les expulser et de les déposséder de leur repaire est un jeune monarque aragonais, dont on a fait quelquefois l'émule de notre saint Louis, et que la postérité a nommé Jacques le Conquérant, en raison non seulement de cette conquête, mais de celles des royaumes de Valence et de Murcie, enlevés également aux infidèles. Des témoins oculaires ont raconté en détail cette audacieuse expédition, dans laquelle on vit des chevaliers français, languedociens, provençaux, marcher sous la bannière d'Aragon, et s'illustrer à l'instar des héros de Palestine : il n'est donc pas possible de révoquer en doute leur témoignage. Je me bornerai ici à prendre les points principaux de leur récit et à les rapprocher de certains passages des chansons de geste. On jugera ensuite si la réaliié n'a pas été conforme à la poésie, si elle ne l'a pas quelquefois dépassée, et si l'antique chevalerie n'offre pas sur les champs de bataille, aussi bien que dans les vers de ses chantres attitrés, la réalisation de ce tour de force en apparence impossible et chimérique, la christianisation de la guerre.

Je passe sur les préparatifs de la croisade, qui cependant fourniraient la matière de plus d'une comparaison intéressante, pour en arriver au moment du départ.

« Le mercredi 5 septembre 1229, au lever du jour, le

Digitized by Google

jeune conquérant, après avoir invoqué le Seigneur des armées et fait ses dévotions à la métropole avec la plupart de ses compagnons d'armes, donna enfin l'ordre de mettre à la voile. Les gros bâtiments, massés dans le port de Salou, gagnèrent le large en bon ordre, et aussitôt toutes les petites embarcations qui couvraient au loin la plage de Tarragone s'ébranlèrent pour les rallier. Le temps n'était pas des plus sûrs ; mais tout vent nous paraissait bon, dit le roi dans sa chronique, pourvu qu'il nous éloignât du rivage. Il voulut demeurer le dernier, pour surveiller jusqu'au bout le départ et contempler l'imposant spectacle de cette multitude de voiles, dont la mer était toute blanche. Puis, quand tout le monde fut embarqué, ce qui ne s'opéra point sans peine, car plus de mille hommes faillirent rester à terre faute de place, il monta sur la galée de Bérenger Gayran, où on l'attendait, et rejoignit sa flotte.

« En véritable chevalier du Christ, Jacques d'Aragon, au début de la traversée, inscrivit ces mots sur son journal :

« Nous allons en ce voyage pour défendre la foi et com-
« battre les mécréants. Nous nous proposons un double
« but : convertir ces païens et ramener leur royaume sous
« l'obéissance de Dieu. Et, puisque nous marchons en son
« nom, nous avons confiance : il nous conduira. »

Cependant l'armée essuye en route une violente bourrasque, et Jacques, supplié par les siens de regagner la terre, s'adresse à Dieu en ces termes touchants, qui rappellent la belle attitude de saint Louis en face de la tempête, à son retour de la croisade :

« Faites, mon Seigneur et mon Créateur, qu'une pieuse entreprise comme celle que j'ai commencée ne vienne pas à échouer; car ce n'est pas moi seul qui perdrais, mais vous-même perdriez aussi, puisque je vais en ce voyage pour faire triompher la foi et rabaisser ceux qui ne croient pas en vous. Dieu vrai et tout-puissant, vous pouvez me sauver de ce péril et employer ma bonne volonté à votre service. Ayez en mémoire vos miséricordes, et comment vous prenez en pitié tous ceux qui vous crient merci, principalement lorsqu'ils souffrent travail et passion de

Digitized by Google

leur corps pour votre bon droit, et je veux être du nombre. Souvenez-vous, Seigneur, de cette grande multitude et de cette tant belle compagnie qui me suit pour vous servir. Et vous, très compatissante Mère de Dieu, qui êtes le port et la sûreté des pécheurs, je vous supplie, par les sept joies et les sept douleurs que vous avez ressenties, d'avoir souvenir de moi, et de présenter à votre Fils ma prière et celle de mes compagnons, afin que, par égard pour vous, il nous tire du danger (1). »

Ce début est simple et grandiose. Il fait penser, comme je le disais, à la traversée accidentée de saint Louis revenant de Palestine, et en même temps il rappelle vaguement le premier voyage de Christophe Colomb, alors qu'il s'en allait, à travers l'Océan, conquérir au Christ et à son Église des royaumes inconnus. Mais ce n'est pas encore ici que se dessine la similitude entre l'épopée écrite et l'épopée en action ; c'est un peu plus loin. La tempête s'apaise ; l'armée chrétienne opère, malgré une vive résistance, son débarquement dans l'île de Majorque, et, après quelques engagements partiels, s'apprête à livrer une grande bataille aux troupes musulmanes massées devant elle. C'est là que nous attendons nos chevaliers. Vont-ils marcher au combat sans autre préparation que le fourbissement des épées, ou vont-ils observer les pieux usages décrits par les chansons de geste ? Ecoutons le *Moniage Renoart*, *Raoul deCambrai*, *Renaud de Montauban*, d'autres poèmes encore : tous prétendent que les jours de bataille commencent par une messe solennelle célébrée dans le camp par un évêque, puis par une communion générale, à laquelle prennent part tous les combattants, qui ont eu soin préalablement de confesser leurs péchés. Ouvrons la *Chanson d'Antioche :*

(1) Ces lignes sont tirées d'un ouvrage en cours de publication sur les *Relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*. Cf. les chroniques de Jacques Ier, ch. 54, 55 ; de Bernard d'Esclot, ch. 54 ; de Marsilio, ch. 16, 17 ; Zurita, *Anales de Aragon*, an. 1229, etc.

Digitized by Google

Ce fu au vendredi quant l'aube fut crevée
Et li solaus levés par toute la contrée.
En la cité d'Antioche n'ot porte de fermée.
Par la vile se lieve la bone gent loée,
François et Loherains et de mainte contrée.
Et li vesques del Pui a la messe cantée,
Et ils l'ont de bon cuer oïe et escoutée.
Là pensiez veir toute gent confessée.

La chanson d'*Anséis*, fils de Girbert, dit à peu près la même chose :

Droit au matin, au point de l'ajourner,
A fait Gérins toute sa gent lever
Et leur peciés à leur prestre montrer ;
Et puis leur fist *pains beneoit* donner
Et par ses tentes mainte messe canter.

Dans la chanson de *Jérusalem*, il y a toute une compagnie de prêtres occupée à distribuer la communion, l'évêque en tête, et celui-ci passe devant les rangs de l'armée entière :

Par totes les eschieles no gent acomenie.

C'est un refrain, c'est une habitude invariable au début de toutes les grandes journées. Roland lui-même s'y conforme, dans *Renaud de Montauban*, et dépose sur l'autel une riche offrande avant d'aller se ruer sur l'ennemi.

C'est trop beau, s'écrie-t-on, ce sont des inventions de poète. Eh bien ! voici maintenant la réalité.

L'aube apparaît. Dans le camp de Santa-Ponza, tout le monde est debout. Le roi d'Aragon réunit ses vassaux, ses chevaliers, et leur dit : « Barons, nous devons tous être joyeux et rendre grâce à Dieu de l'honneur qu'il nous a fait, en nous permettant de descendre sur la terre sarrasine et de repousser nos adversaires. Apprêtons-nous maintenant à marcher vers leur cité. Voyons si nous les rencontrerons, car Dieu est avec nous, et nous les vaincrons. Que chacun pense à confesser ses péchés et à s'en repentir, e

Digitized by Google

se mette en peine de travailler pour Notre Seigneur, qui a travaillé pour nous jusqu'à la mort. »

Le conseil est trouvé bon. Tout le monde se confesse, puis se rend devant la tente royale, où un autel est préparé. L'évêque de Barcelone est là : il commence à chanter la messe, et on l'écoute avec recueillement. Au milieu de l'office, il prend la parole à son tour :

« Seigneurs, ce n'est pas le lieu de vous faire un long sermon. Mettez seulement cette pensée dans votre cœur : le droit pour lequel nous sommes ici est le droit de notre Seigneur Dieu. Donc, ceux qui tomberont dans la bataille sous les coups des mauvais, qui verseront leur sang et donneront leur vie, ceux-là seront de vrais martyrs. N'ayons donc peur de rien : si nous mourons, nous sommes transportés au ciel ; si nous restons vainqueurs, nous conquérons des mérites aux yeux de Dieu et de la gloire aux yeux du monde. Le Roi et la Reine du ciel, dans la compagnie desquels nous servons, seront là, près de nous, et nous assisteront. Ayez la contrition de vos péchés, reconnaissez-les de bouche, faites ou promettez satisfaction entière, et munissez vos âmes et vos corps du sacré corps de Notre Seigneur » (1).

Puis l'évêque donne l'absolution générale et bénit toute l'assistance. La messe finie, il distribue la communion. En la recevant, Guillaume de Moncade, qui n'avait pu remplir ce pieux devoir avec ses compagnons au départ de Tarragone, laisse couler des larmes sur son mâle visage. Est-ce un pressentiment qui l'agite ?...

Après la cérémonie, l'armée prend son repas ; car il faut des forces pour courir à l'ennemi. Ensuite on plie les tentes, les bagages, et les chevaliers, armés de toutes pièces, s'élancent sur leurs montures.

L'allocution toute guerrière prononcée dans cette belle cérémonie par une bouche épiscopale se retrouve aussi dans plusieurs de nos épopées. Dans l'une d'elles, le

(1) Tiré du même ouvrage.

Digitized by Google

Moniage Guillaume, la pénitence imposée aux combattants est d'un ordre tout à fait spécial :

La peneance est as grands cops paier !

On ne dira pas, je l'espère, que la préparation religieuse affaiblissait l'élan des soldats. Au contraire, c'était le meilleur moyen de les enflammer. C'est justement ce qu'expliquait Humbert de Romans, général des Frères Prêcheurs, qui, vers le milieu du XIII^e^ siècle, avait composé, pour entraîner les croisés ou pour servir de manuel aux prédicateurs de la croisade, un traité fort curieux, intitulé *de Prædicatione crucis*. Les avis de ce maître autorisé, qui avait lui-même séjourné en Palestine, concordent encore d'une façon significative avec les détails donnés par nos trouvères comme par les historiens de la conquête de Majorque, et nous montrent une fois de plus l'étroite connexité qui régnait alors entre le conseil et la pratique. Suivant lui, il fallait, avant d'aller au combat, se confesser, payer ses dettes, se réconcilier avec tout le monde, faire son testament, en un mot se mettre en règle de toutes les manières. Telle était la plus sûre recette pour bien se battre, et bien se battre était le premier devoir. La paix de la conscience garantissait le succès dans la bataille et la palme dans le ciel, tandis que l'état de péché était pour l'armée chrétienne une source de revers plus à craindre que toutes les forces des Sarrasins. Ces obligations remplies, les combattants devaient mettre leur espoir dans la protection divine, sans trop compter sur la puissance de leurs armes ni sur leur multitude, puis se donner du cœur par une dernière prière et s'avancer hardiment. Pendant l'action, ils étaient tenus de se prêter main-forte. A ces conditions, Dieu était avec eux.

Quelle différence, quel contraste, avouons-le, avec la conduite de nos soldats modernes, et surtout avec celle que prétendent leur imposer des politiciens aveugles, dont le premier principe est la négation de Dieu et de la vie future ! Où en arrive une armée, avec l'athéisme sur son

Digitized by Google

drapeau ? Tout au plus au sombre désespoir, au morne stoïcisme des Cambronne, et plus souvent à la débandade, à la trahison, à la défaite. En 1815, on entendait les dernières recrues de Napoléon crier : Vive l'enfer ! Et ils allaient au désastre, à la ruine de la patrie. Au temps de Godefroi de Bouillon ou de saint Louis, les Français criaient : Vive le Christ ! Montjoie et Saint-Denis ! Et ils marchaient à la victoire, ils prenaient Jérusalem, ils prenaient Majorque, et, lors même qu'ils étaient vaincus, lorsqu'ils tombaient héroïquement sur le champ de bataille, ils entraient tout droit au paradis. *Hi in curribus et hi in equis; nos autem confidimus in Domino.* C'est là le secret de la véritable bravoure. Avec tous les progrès modernes, avec tous les perfectionnements de l'artillerie et du fusil, on n'est pas encore parvenu à remplacer cette vieille recette de bonne femme.

Mais revenons à nos croisés. Au bout de quelques instants, la mêlée s'engage. La bataille, toujours comme dans les chansons de geste, consiste surtout dans une série de combats singuliers, simultanés, terribles. Le jeune monarque fait des prodiges de valeur. Déjà, l'avant-veille, au moment du débarquement, il avait percé de sa puissante épée un des chefs de l'armée musulmane. Cette fois, il s'élance à la tête d'une poignée de chevaliers, escalade une colline sur laquelle on aperçoit massée toute la lourde infanterie sarrasine, sous les ordres de l'émir en personne, qui arbore un étendard blanc et rouge, avec une tête d'homme piquée au bout d'un fer de lance (ce détail barbare est encore un trait fréquent dans nos poèmes épiques). Jacques arrête la déroute des siens, qui commençaient à plier sous l'effort suprême de l'ennemi. En apercevant la bannière royale, les chrétiens reprennent courage. La bataille change de face. Bientôt l'émir est repoussé dans la montagne avec les débris de son armée.

Mais cette brillante victoire est achetée bien chèrement. L'élite de la chevalerie catalane jonche le sol. Parmi les morts se trouvent les deux Moncade, parents du roi, les deux Ajax de cette Iliade en action, qui sont tombés après

Digitized by Google

s'être glorieusement défendus, un contre cent. Lorsque cette triste nouvelle se répand, un cri de douleur part de toutes les bouches. Alors, sur les corps mutilés des héros retentissent les grandes lamentations des jours de deuil national. Tel Charlemagne, tel l'archevêque Turpin pleurent, dans la *Chanson de Roland*, sur la noble victime de la trahison de Roncevaux, tel l'évêque de Barcelone célèbre, sur le champ de bataille, la gloire et le martyre des Moncade. Le discours placé dans la bouche du grand empereur est d'un naturel plus saisissant. Ce n'est pas un orateur qui parle, c'est un soldat :

Ami Roland, vaillant homme, belle jeunesse,
Quand je serai à ma chapelle d'Aix,
Des hommes viendront, qui me demanderont de tes nouvelles.
Celles que je leur donnerai seront dures et cruelles.
Il est mort, mon cher neveu, celui qui m'a conquis tant de terres.
Et voilà que les Saxons vont se révolter contre moi,
Les Hongrois, les Bulgares, et tant d'autres peuples,
Les Romains avec ceux de la Pouille et de la Sicile,
Et ceux d'Afrique et de Califerne.
Mes souffrances augmenteront de jour en jour.
Eh ! qui pourrait conduire mon armée avec une telle puissance,
Quand il est mort, celui qui toujours était à notre tête?
Ah! douce France, te voilà orpheline !
J'ai si grand deuil que j'aimerais ne pas être.....

Ami Roland, tu as donc perdu la vie !
Que ton âme ait place au Paradis !
Celui qui t'a tué a déshonoré la douce France.
J'ai si grand deuil que plus ne voudrais vivre.
Ma maison, toute ma maison est morte à cause de moi.
Fasse Dieu, le fils de sainte Marie,
Avant que je vienne à l'entrée des défilés de Cizre,
Que mon âme soit aujourd'hui séparée de mon corps,
Qu'elle aille rejoindre leurs âmes,
Tandis qu'on enfouira ma chair près de leur chair (1).

Le *planctus* des Moncade n'a pas ces accents spontanés ni cette poignante intensité de douleur; cependant il ren-

(1) Traduction de M. Léon Gautier, n° CCXXXIX et suiv.

Digitized by Google

ferme aussi de vraies beautés. Il est à l'oraison funèbre de Roland ce que la prose est à la poésie, ce que la réalité est à la fiction. Je traduis littéralement :

« O Providence divine, qui protégez toutes choses créées, qui êtes la grande conservatrice, où étiez-vous quand ces deux nobles chevaliers, vos champions, vos hérauts, ont été foulés, comme la grappe de raisin dans le pressoir, sous les pieds d'une multitude de païens? Voici que les plus honorés de vos enfants ont subi le déshonneur; voici que vos fidèles ont été renversés par les infidèles; voici que vos défenseurs ont été écrasés sous les pas des chevaux. Le sang chrétien, ce sang si précieux, a coulé à torrents; les têtes de l'armée, les premiers par la générosité, les plus puissants par leur prestige, sont tombés sous le glaive des brutes et des hommes qui ne connaissent pas Dieu! O noble armée, toi qui ne composes qu'un seul corps, dont un roi unique forme la tête suprême, tu dois sentir encore plus douloureusement la mutilation de tes principaux membres, la privation de tes plus solides appuis, l'extinction de tes lumières, la disparition de tes guides!

« Pénétrez maintenant dans l'île, ô chrétiens victorieux, car ces triomphantes victimes ont renversé les murailles, ils ont livré leurs corps, ils ont méprisé le danger, ils ont donné l'exemple de la valeur, ils ont consacré par leur sang ce nouveau royaume au Christ et à ses serviteurs. Ils sont tombés pour que vous vous éleviez; ils se sont courbés pour que vous passiez; ils sont morts pour que vous viviez.

« O les braves entre les braves! Qu'il a été vite terminé, votre combat sur la terre! Qu'elle vous a été promptement décernée, la palme désirée! Avec quelle rapidité votre gloire a rempli le ciel et la terre! Vous poursuiviez la conquête d'un royaume, et en un jour vous avez gagné le royaume; vous serviez un roi, et vous voilà devant le Roi; vous commandiez une armée d'hommes, et vous voilà au milieu de l'armée des anges. L'Eucharistie, en ce jour, a été vraiment pour vous un viatique (nouvelle preuve de la réalité de la communion générale qui avait eu lieu le ma-

Digitized by Google

tin); elle a été votre soulagement dans vos souffrances, votre refuge au milieu de vos angoisses, votre remède dans la douleur, votre recours contre le jugement, le gage de votre admission dans le ciel. A bien dire, vous avez été plus forts que vos ennemis, plus hauts que ceux qui vous ont terrassés, plus beaux que ceux qui vous ont foulés aux pieds. En achevant ainsi votre carrière militaire, vous vous clouez vous-mêmes sur la croix de Jésus-Christ, vous payez de votre sang vos péchés, vous prouvez votre foi par le martyre, et vous passez d'un seul coup à la solde du Chef des milices célestes.

« Que faites-vous, misérables Sarrasins, en plaçant sur votre étendard cette tête coupée? (Les Maures avaient tranché la tête de Guillaume de Moncade et en avaient fait un trophée, suivant leur coutume sauvage). Ne faites-vous pas injure à votre roi en procurant par votre glaive la gloire de vos adversaires? Il était nôtre, celui dont vous avez arraché le chef, et, en élevant ce noble chef sur votre étendard, vous nous présagez le triomphe de nos armes; en le tendant vers le ciel, vous réclamez pour nous des défenseurs et des avocats au tribunal de Dieu... O âmes sublimes, placées sous la garde des cohortes angéliques! O corps précieux, sur lesquels coulent des larmes augustes! N'est-ce pas là ce tableau décrit par l'histoire : Le roi pleurait amèrement, et l'évêque pleurait avec lui (1) ».

On ne voit pas trop à quel trait historique se rapporte cette dernière allusion. Mais il faut avouer que, malgré sa tournure apprêtée et quelque peu scolastique, plus sensible encore dans le latin, ce morceau est vraiment touchant et d'une expression sincère. Il ne ressemble pas à une improvisation ; mais c'est, suivant un usage répandu de tout temps parmi les meilleurs orateurs ecclésiastiques, une improvisation préparée. Elle n'en dut avoir que plus de succès, et la grande lamentation de l'armée chrétienne prit de telles proportions, elle se prolongea si longtemps, que le roi Jacques

(1) Traduit de la chronique de Marsilio, ch. 22.

Digitized by Google

se vit forcé d'y couper court, afin de ne pas laisser compromettre le fruit de sa victoire.

Le lendemain matin, l'on procéda en toute hâte aux funérailles des victimes, et on leur donna, sur les lieux mêmes, une sépulture provisoire. Les larmes recommencèrent à couler, et, pour consoler tant de douleurs, le roi à son tour prononça une courte oraison funèbre, où il promit aux hommes qui avaient perdu leurs seigneurs de les prendre sous sa protection, et leur fit entrevoir la perspective prochaine d'un succès définitif. Ce petit discours du chef de l'armée est encore, nous venons de le voir, une tradition fidèlement observée dans les chansons de geste. L'exemple de Charlemagne pleurant son neveu Roland n'est pas le seul de son espèce. Quelquefois même, c'est un simple chevalier qui entonne la louange du compagnon d'armes tombé à ses côtés et prononce une prière pour le repos de son âme. Ainsi fait, dans la *Chanson d'Antioche*, Hues le Maine à l'égard du preux Odon :

> Ah ! frans chevaliers, com vos doi chier tenir !
> Moult vous estes penés tous tans de moi servir.
> Cil sire qui daigna por nous la mort sofrir
> Ait merci de vostre âme, par le sou saint plaisir.
> S'or ne vous puis venger, ne doi terre tenir. »

Ainsi, dans tous les détails de l'action, nous reconnaissons, chez nos vieux trouvères, des peintres de mœurs d'une exactitude parfaite et d'une sincérité scrupuleuse.

Transportons-nous maintenant sous les murs de Palma. Les vainqueurs ont franchi en quelques heures la distance qui sépare le lieu de la bataille des remparts de la capitale, et ils ont investi aussitôt la ville, qui, protégée par une triple enceinte de murailles, leur oppose une résistance acharnée. Rien n'est curieux comme le récit de ce long siège, qui rappelle également par plus d'un point les sièges légendaires de *Gui de Bourgogne*, de *Renaud de Montauban*, de la *Chanson de Jérusalem* et de leurs congénères.

« Le siège de Palma ne dura pas moins de trois mois et demi, et il aurait pu durer davantage. On sait, en effet,

Digitized by Google

combien, à pareille époque, les opérations militaires de ce genre traînaient en longueur. Les moyens de défense étant bien supérieurs aux moyens d'attaque, il suffisait à une place de guerre d'être solidement fortifiée pour tenir indéfiniment, et celle-ci, nous l'avons vu, possédait des remparts qui passaient pour inexpugnables; il fallait, pour s'en rendre maître, une patience héroïque ou des incidents imprévus. Les assiégeants avaient encore d'autres causes d'infériorité. Privés de communications faciles avec leurs compatriotes, et ne pouvant compter sur aucun secours de la part des habitants de l'île, ils se trouvaient comme isolés du monde, en face d'ennemis beaucoup plus nombreux qu'eux et d'une triple enceinte de murailles, qu'ils étaient hors d'état d'investir d'une façon complète. Obligés de faire venir sur des bateaux marchands leurs machines de siège, il leur était difficile d'en avoir d'aussi puissantes que sur le continent. Les patrons marseillais offrirent de construire avec le bois de leurs navires un énorme engin. On avait, avec cela, deux *trabuchs* ou trébuchets, grandes catapultes à contrepoids, battant les murs à coups de boulets et de quartiers de roche, un *fonevol* ou *funebol*, baliste à cordes, envoyant des pierres un peu moins grosses, et un *manganel*, servant à lancer des traits ou de petits projectiles de diverse nature. Mais les assiégés possédaient, de leur côté, des instruments redoutables, notamment deux *trabuchs* et quatorze *algarades*, machines d'invention arabe, dont l'une atteignait jusqu'au sixième rang des tentes aragonaises. Pour se protéger contre les projectiles et pour avancer assez près des remparts, il fallut ériger trois de ces grosses tours en charpente que Joinville appelle des *chats-châteaux*, et qui rendirent de si grands services aux croisés d'Egypte. Un seigneur languedocien, Jaspert de Barbaira, fit bâtir la première; le roi et le comte d'Ampurias commandèrent les deux autres. Alors les travaux prirent une tournure plus sérieuse; on entreprit des tranchées, des excavations, et l'on s'occupa d'entamer les fondations des remparts.

« Lorsqu'une portion de ces fondations était suffisamment

Digitized by Google

minée, on l'étayait avec des pièces de bois goudronnées, puis on enflammait celles-ci, et, pendant que les mineurs s'éloignaient, la chute des étais entraînait celle d'un pan de mur plus ou moins considérable. Il paraît qu'un système plus commode ou plus rapide fut imaginé par le prévôt du chapitre de Tarragone : il consistait à tirer de loin, avec de grosses cordes, les poudres servant de supports. Plusieurs tours furent abattues successivement par ces deux procédés : mais « rien ne valait », comme dit d'Esclot, puisque derrière la première enceinte se dressaient de nouveaux obstacles. Des fossés profonds opposaient aux assaillants, et surtout à leurs chevaux, une autre barrière infranchissable. On tâchait de les combler au moyen d'assises superposées de terre et de bois; mais c'était là un ouvrage de longue haleine et d'une exécution fort difficile. Les assiégés établissaient des contre-mines, et détruisaient quelquefois en un jour le travail de plusieurs semaines. Un tir également soutenu de part et d'autre paralysait aussi bien la défense que l'attaque. Les Maures ne faisaient point de sorties; du moins, il n'en est question ni dans les écrivains arabes ni dans les chroniqueurs catalans. Cependant, comme ils entretenaient des rapports journaliers avec l'intérieur de l'île, ils trouvaient moyen de léser ou d'inquiéter de plus d'une façon leurs adversaires. Une fois, un de leurs auxiliaires du dehors, que les chrétiens appelaient Fatilla (probablement pour Fatih-Ellah), descendit de la montagne avec cinq mille hommes et détourna la source qui alimentait le camp aragonais : Nuno Sanchez marcha contre lui avec une poignée de cavaliers, le tua, mit sa troupe en fuite et rétablit le cours d'eau.

« Pendant ces interminables labeurs, le courage de l'armée royale était soutenu par deux Frères Prêcheurs qui devaient à leur habit nouveau et déjà vénéré, à leur parole enflammée, à leur dévouement désintéressé, une popularité universelle. Ces deux moines exerçaient sur le moral des troupes une influence considérable; tous les soldats, dit la Chronique du roi, obéissaient à leur moindre mot. L'un s'appelait Michel de Fabra, et, comme les Maures enten-

Digitized by Google

daient répéter son nom presque aussi souvent que celui de *Santa Maria*, ils avaient coutume de dire, après la conquête, que l'île avait été prise par deux personnes, Marie et Michel (1) ».

Nous voyons ici en action, non plus seulement les théories émises en matière de siège par les tacticiens des poèmes de chevalerie, mais l'institution peu connue des prédicateurs de la croisade, dont nous parle longuement le maître que je citais tout à l'heure, et qui étaient à la fois, pour l'armée en campagne, des chapelains, des directeurs, des auxiliaires, des consolateurs. C'était la plupart du temps des moines; sous saint Louis, les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs se disputaient ce rôle périlleux. Ils accompagnaient les combattants jusque sous les remparts, jusque sur les champs de bataille. Ils les exhortaient avant, ils les exhortaient après. Mais leur tâche ne se bornait pas là. Véritables agents de recrutement de la guerre sainte, ils faisaient les enrôlements, ils dirigeaient les engagés au départ, ils s'embarquaient avec eux, ils les entraînaient, les soutenaient dans leurs besoins, et, lorsqu'ils ne mouraient pas à leurs côtés, ils les ramenaient au pays natal pour les jeter dans les bras de leurs parents anxieux. Voilà ce que faisaient les prédécesseurs de nos aumôniers militaires. On comprend qu'une pareille immixtion dans les choses de la guerre était un scandale abominable, qui ne saurait se tolérer dans un siècle de progrès.

Assiégeants et assiégés continuent ainsi la lutte avec une énergie croissante. Les Maures deviennent féroces, et, un beau jour, ils font attacher sur les remparts tous les captifs chrétiens renfermés dans la ville, afin que le tir des croisés les atteigne ou s'arrête. Mais leur attente est trompée. Soit que ces malheureux aient crié à leurs frères de ne pas renoncer pour eux au succès de leur entreprise, soit qu'au contraire on les ait exhortés, du camp, à faire le sacrifice de leur vie dans l'intérêt commun (les deux versions sont rapportées par les historiens), les Aragonais conti-

(1) Tiré du même ouvrage.

Digitized by Google

nuent de tirer. Nos épopées attribuent aux païens des traits de cruauté dignes de celui-là : aucun n'ose décrire une scène aussi horriblement palpitante. La réalité, on l'a dit plus d'une fois, dépasse très souvent les inventions les plus terribles du roman. Fort heureusement, ajoute la chronique, les traits lancés par les chrétiens s'écartèrent, par un miracle évident, de ces cibles monstrueuses, et une grande douleur leur fut épargnée. Suivant Muntaner, annaliste catalan, les captifs eux-mêmes furent lancés par les Sarrasins, au moyen de trébuchets, sur les assiégeants épouvantés. Plusieurs de nos poèmes nous montrent aussi des têtes humaines servant de boulets aux engins de ces barbares. Décidément les trouvères n'ont rien inventé.

Enfin l'émir, réduit à la dernière extrémité, ouvre les négociations. Mais ses conditions ne sont pas acceptées. Le conseil royal en délibère et refuse d'ajouter foi aux paroles de ce vieux mahométan, homme rusé, sans loyauté aucune. L'assaut est décidé. Ici commence la dernière péripétie de cette interminable lutte; elle a un caractère encore plus grandiose et plus épique que tout le reste. M. Léon Gautier a résumé, dans une page de son beau livre sur *la Chevalerie*, le tableau d'un assaut tel que le fournit l'ensemble des chansons de geste. Ce ne sont plus des textes isolés qui vont nous servir ici de terme de comparaison; c'est cette analyse fidèle qui va, pour plus de commodité, nous fournir un des deux éléments nécessaires pour démontrer une fois de plus la conformité de l'histoire et de la poésie, et en même temps, cette fois, l'écrasante supériorité de la première.

« Demain, c'est demain l'assaut ! Contre le beffroi (grande machine de siège), par derrière, on a appliqué des échelles qui vont permettre à mille chevaliers de prendre part à la suprême attaque. On a proclamé par tout le camp que le premier qui entrerait dans la ville recevrait *mille marcs de fin argent tot cler*. La nuit ne paraît pas longue aux chrétiens qui font leurs derniers apprêts, comme aussi leurs derniers adieux. Puis, soudain, un grand cri reten-

Digitized by Google

tit : *A l'asalt ! A l'asalt !* Le pont du beffroi s'abat avec un bruit de ferraille et ouvre le chemin aux chevaliers, qui s'étaient groupés sur la plate-forme, les yeux ardents, l'épée au poing. Arbalétriers et archers sont toujours à leur poste, visant. Les païens qui faisaient le guet sur le chemin de ronde accourent et jettent l'alarme. Devant les chrétiens se dresse un mur vivant, qu'il faut renverser à tout prix et qui, par malheur, se renouvelle sans cesse ; mais les assiégeants aussi se renouvellent, et les longues échelles se brisent sous le poids de nos barons. *A l'asalt ! à l'asalt !* Il y a déjà là-haut plus de cent morts ; d'horribles cadavres gisent au bas des murs, la tête et le ventre ouverts. On se bat, on se tue sur un espace de quelques pieds. Deux minutes ne se passent pas sans qu'un corps inanimé ou encore vivant tombe du beffroi qui craque ou des créneaux ensanglantés. Le combat devient tout à fait enragé ; l'on n'a jamais assisté à pareille tuerie. *A l'asalt ! à l'asalt !* Les derniers chevaliers, ceux qui n'avaient pas encore donné, montent aux échelles prestement et viennent en aide aux premiers qui fléchissent. Nouveaux cris, nouvelle rage. Les assiégeants finissent par employer le grand moyen et jettent à leur tour le feu grégeois sur leurs ennemis effarés. La ville est en feu, les hommes brûlent. Archers et arbalétriers tirent toujours ; les mangoneaux et trébuchets aussi. Enfin une grande clameur annonce la victoire des chrétiens ; ils sont maîtres du chemin de ronde, et, surprenant l'ennemi par un effort d'audace, pénètrent dans la première tour, où l'un d'eux plante une enseigne vermeille qui flotte glorieusement au vent.... On entend partout le *Te, Deum, laudamus*. La ville est prise (1). »

A l'assaut de la capitale de Majorque, on retrouve presque tous ces détails, mais avec d'autres plus précis et plus dramatiques. Cependant l'on n'y rencontre pas le feu grégeois, qui n'était guère employé que chez les Sarrasins d'Orient. En revanche, le récit d'un autre siège, mis vers la même époque devant une place de Catalogne, contient

(1) L. Gautier, *la Chevalerie*, 2e édition, p. 764 et suiv.

Digitized by Google

la mention d'une huile servant à brûler les engins de l'ennemi. Ou je me trompe fort, ou ceux qui avaient recours à ce procédé sont les ancêtres des pétroleurs que nous avons vus à l'œuvre. Encore une invention de moins à l'actif de notre époque : rien de nouveau sous le soleil.

Suivons maintenant les péripéties de ce mémorable assaut historique :

« Le jour de Noël, un grand conseil fut tenu. Tous les chefs de l'armée sans exception s'engagèrent par un serment héroïque, prêté sur la croix et sur l'Évangile, à franchir les murs en tête de leurs compagnies respectives, à ne point reculer à moins d'être atteint d'une blessure mortelle, à ne point s'arrêter, même pour secourir un parent ou un compagnon dangereusement blessé, mais à se contenter de le recommander à Dieu en allant toujours de l'avant, à frapper comme un païen quiconque ferait mine de s'en retourner, fût-ce un ami, enfin à n'envahir aucune maison avant que la cité soit complètement prise. Traître à Dieu et au roi, *assassin de son seigneur*, celui qui violera sa parole ! (On reconnaît ici les conseils de guerre et les serments des chevaliers décrits maintes fois dans *Renaud de Montauban*, dans la *Bataille de Loquifer*, etc.) Le jour de l'assaut fut fixé ; mais le roi et ses conseillers gardèrent le secret sur ce point, de peur que l'ennemi ne fût informé à l'avance.

« Les journées qui suivirent furent employées par Jacques à surveiller les derniers préparatifs et à donner des ordres. Il distribua les postes, il répondit à toutes les demandes, il régla tous les détails. Durant trois nuits, il ne dormit pas ; jamais on n'avait vu un général plus vigilant, plus actif, que ce conquérant à ses débuts. Il trouva même le moyen de se faire remettre sur-le-champ une somme de soixante mille livres par certains négociants, dont on n'indique point la nationalité, à charge de les dédommager quand la cité serait en son pouvoir. Nul ne doutait qu'elle y fût dans quelques jours.

« Enfin, le 30 décembre au soir, il ordonna que le lendemain, dès l'aurore, on chantât la messe, que l'on distri-

Digitized by Google

buât la communion à ses troupes, et que chacun se tînt prêt à marcher. (Comme le jour de la bataille, le jour de l'assaut est, on le voit, un jour de communion générale.) Dans le courant de la nuit, un vieux chevalier vint lui dire que deux de ses écuyers avaient déjà pénétré au dedans des remparts, qu'ils avaient trouvé le sol jonché de cadavres, et que, de la cinquième à la sixième tour, aucune sentinelle ne veillait : rien n'était plus facile que d'y pénétrer par surprise. « Ah ! don le vieux (1) ! » répondit Jacques en riant. « Vous me conseillez de prendre une ville la nuit ! « Mais mes soldats ne se verraient même pas ! Non, non ; « je la prendrai au grand jour. »

« Le 31, qui était un lundi, la journée s'annonça claire et froide (c'est, à la lettre, le début des grandes journées de combat dans nos épopées ; l'histoire en arrive à parler comme elles, tant leur contenu se ressemble) ; le beau temps était revenu. Comme au départ de Barcelone, toute l'armée entendit la messe, toute l'armée communia. Au soleil levant, elle était déjà rangée, en bel ordre, sur le terrain séparant le camp de la ville, du côté de la porte de Portupi, non loin de laquelle se trouvait la brèche. Les fantassins étaient placés devant la cavalerie et devaient lui frayer le chemin. Jacques s'avança sur son cheval, et d'une voix forte leur cria : « En avant, barons vaillants, au « nom de Jésus-Christ ! Entrez dans cette place, que Dieu « vous a livrée. »

« A sa grande surprise, personne ne bougea. Ces héros, qui se battaient si bien en rase campagne, hésitaient devant la masse effrayante d'une pareille forteresse. Sainte « mère de Dieu ! dit le roi en levant les yeux au ciel, épar- « gnez-nous cette honte ! » Et il réitéra son commandement, mais sans plus de résultat.

« A la troisième fois seulement, les premiers rangs s'ébranlèrent ; les autres suivirent. Arrivés au fossé, tous se mirent à crier ensemble à mainte reprise, comme s'ils

(1) *Ah ! don Veyl !* dit la Chronique du roi. *O soldado enjevecido !* dit moins bien Marsilio.

Digitized by Google

eussent voulu s'étourdir : *Santa Maria ! Santa Maria !* Et ils s'élancèrent par la brèche. Presque aussitôt, un sergent barcelonais se montra sur une tour, d'où il venait de déloger les sentinelles avec cinq compagnons, et planta un pennon sur le faîte. Tout est à nous ! dirent de loin ces braves en faisant signe aux autres ; le chemin est ouvert (1) ! (Nous avons rencontré tout à l'heure dans la légende cette tour et cet étendard.)

« En un clin d'œil, cinq cents hommes furent dans la place. Ils se trouvèrent en face de l'émir en personne, qui accourait à la tête de ses troupes. Les Maures commencèrent à frapper leurs grands coups d'épée, et le petit corps de fantassins allait être immolé tout entier, lorsque la cavalerie survint et le dégagea. Les seigneurs tenaient leur serment : ils arrivaient au galop, sans détourner la tête. Les premiers chevaliers entrés appartenaient à la compagnie du roi et à celle du bâtard de Navarre. Jacques lui-même, résistant à toutes les supplications, avait franchi les remparts avec eux. Mais devant tous marchait un guerrier inconnu, vêtu de blanc, monté sur un cheval blanc, et faisant reculer les plus fiers des Sarrasins. On eût dit l'ange exterminateur frappant d'épouvante les ennemis d'Israël. Il disparut au bout d'un instant, et on ne le revit plus. Les Aragonais dirent que c'était saint Georges, leur patron, qui, suivant son habitude, était venu à leur secours. Les infidèles déclarèrent plus tard qu'ils l'avaient parfaitement remarqué et que son aspect les avait terrifiés (2).

« Les rues étroites de la cité mauresque n'étaient pas un théâtre propice pour une lutte semblable (3). A mesure qu'arrivaient les cavaliers, la foule des combattants s'empi-

(1) *Via dins l via dins ! que tot es nostre.* (D'Esclot, ch. LVII.)

(2) Ce n'est point là un incident purement légendaire. La chronique royale le mentionne, il est vrai, comme une pieuse conjecture ; mais d'autres écrivains le donnent comme un fait, et saint Vincent Ferrier a même prononcé un sermon en l'honneur de saint Georges, *propter auxilium quod exhibuit christianis in captione nobilis civitatis Majoricarum.*

(3) Une des rues où l'on se battit le plus est la petite rue Saint-Michel, aujourd'hui encore *calle San Miguel.* (Muntaner, ch. VII.)

Digitized by Google

lait, s'écrasait; l'on n'osait plus frapper, de peur d'atteindre quelqu'un des siens. Le vieux Mohammed, que son coursier blanc signalait, lui aussi, aux regards de tous, retenait ses soldats déjà en débandade et criait : « Arrêtez ! arrêtez ! » On ne l'écoutait pas. La population entière se précipitait vers les portes pour s'enfuir au plus vite, et le bousculement augmentait de minute en minute. A la faveur de ce désordre, les chrétiens purent franchir assez facilement les remparts intérieurs. Il n'y eut bientôt plus que la redoutable *Almodayna* qui leur opposât quelque résistance.

« L'émir demeura un des derniers sur le lieu du combat, puis se retira dans une habitation particulière, où il attendit son sort. Deux hommes de Tortose, ayant découvert sa retraite, vinrent proposer à Jacques de le conduire auprès de lui, demandant pour ce service deux mille besants d'or. Le roi en offrit mille; puis il se rendit avec Nuno Sanchez du côté qu'on lui indiquait, et trouva le fier Sarrasin couvert d'un manteau de soie blanche, entouré de quatre serviteurs armés de lances africaines. En voyant venir son vainqueur, Mohammed se leva. Jacques lui dit, par l'intermédiaire d'un truchement, de ne pas avoir peur, qu'il aurait la vie sauve, mais qu'il était son prisonnier. Ensuite il le prit par la barbe, comme il l'avait juré, et lui demanda la reddition de l'*Almodayna*, ainsi que la délivrance de tous les chrétiens qu'il y détenait. Les portes de la citadelle s'ouvrirent, et cent vingt-quatre captifs, soumis depuis longtemps à de cruelles souffrances, se précipitèrent, ivres de joie, aux genoux de leur libérateur, lui baisant les mains. On lui amena aussi le fils de l'émir, âgé de treize ans, qu'il garda près de lui pour le faire élever dans la religion catholique, et qu'il maria plus tard à une noble aragonaise. Des trésors sans prix furent saisis dans le palais; ils furent confiés provisoirement au frère Michel de Fabra et à son compagnon, auxquels on adjoignit une garde spéciale (1). »

J'arrête ici cette série de rapprochements, bien qu'il soit possible de l'enrichir encore, pour essayer de formuler la conclusion qui s'en dégage. Cette conclusion est double.

(1) Tiré du même ouvrage.

Digitized by Google

En premier lieu, il est évident, après de telles confrontations, que nos vieilles épopées renferment une dose de vérité très forte, plus forte qu'on ne l'a supposé jusqu'ici. Nous pouvons en toute confiance leur demander le secret de la vie de nos pères : elles nous le livreront tout entier, sans exagération comme sans réticence; et quand on songe à tout ce déploiement de vertus héroïques qui forme le fond de leurs innombrables tableaux, il faut reconnaître que la constatation d'une pareille vérité est bien faite pour ajouter à la gloire et à l'honneur de la société chrétienne du moyen âge. Il y a quelques ombres dans ces tableaux, sans doute; mais ces ombres servent de repoussoir aux parties lumineuses, et l'ensemble dénote un niveau moral supérieur sur bien des points à celui du monde actuel.

En second lieu, il ressort de la démonstration que je viens de faire qu'il n'est pas de monstruosité sociale que l'idée chrétienne ne puisse transformer, purifier, ennoblir même. Quoi de plus monstrueux au monde que la guerre? Quoi de plus odieux que ces boucheries humaines, entreprises trop souvent pour la satisfaction des appétits de certains individus ou de certaines collectivités aux ambitions inexcusables? Les anciens chevaliers entreprenaient la guerre pour la défense de la foi et de la société catholique, et alors ils pouvaient en faire un devoir sacré, une affaire de conviction. Ce devoir, ils l'accomplissaient comme ils le comprenaient, chrétiennement. Vous avez peur aujourd'hui des soldats qui vont à la messe, qui se confessent, qui communient. Quelle erreur! C'est l'ennemi qui devrait en avoir peur. Ceux-là font les héros; ceux-là font les victorieux. La mort, pour eux, n'est pas un épouvantail. Ils la bravent parce qu'ils la nient, parce qu'ils croient à l'immortalité bienheureuse. Faites-nous donc des soldats chrétiens, au lieu de nous former de simples machines, obéissant uniquement à la force, à la crainte, ou à je ne sais quel patriotisme étroit, basé tout au plus sur les intérêts matériels ou sur le désir immodéré des lauriers terrestres; et vous aurez une milice invincible, qui se fera tuer pour conquérir la palme qui ne se flétrit pas.

A. Lecoy de la Marche.

Digitized by Google

CHRISTOPHE COLOMB

ET LE

QUATRIÈME CENTENAIRE

DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

Il y a quatre siècles, Christophe Colomb, parti du petit port de Palos en Andalousie le 3 août précédent, abordait, le 12 octobre 1492, à l'île San-Salvador et prenait possession du nouveau monde au nom des rois catholiques.

Cet événement, l'un des plus grands par les résultats, dont l'histoire ait gardé le souvenir, s'accomplissait par le génie d'un homme inspiré, sans qu'il en coutât à ses semblables une larme ou une goutte de sang. Il mérite plus que beaucoup d'autres d'avoir son centenaire. Les nations des deux mondes s'apprêtent à le célébrer : l'Amérique par l'exposition universelle de Chicago ; l'Europe par diverses solennités qui auront leur centre en Espagne, une exposition internationale dont une section sera consacrée aux objets se rapportant aux voyages de Christophe Colomb, et un congrès qui se tiendra au couvent de la Rabida, près du bourg de Palos, sur les côtes du golfe de Cadix, lieu célèbre par les séjours du grand navigateur et ses premières expéditions.

C'est une belle manifestation qui se prépare. Et, s'il

Digitized by Google

entrait dans les vues de la Providence que l'homme dont elle s'est servie pour ouvrir un champ nouveau aux conquêtes de la civilisation chrétienne ne reçût de son vivant, comme prix de ses services, que l'outrage et la misère ; si une sorte de conspiration a pu, pendant des siècles et encore de nos jours, dénaturer un grand fait historique, fausser le caractère de celui qui en fut le héros, voiler sa mémoire d'une ombre mensongère, le jour paraît enfin venu où son grand nom pourra briller de tout l'éclat de la vérité.

Dans l'œuvre de réparation qui s'accomplit depuis quelques années, la papauté et la France peuvent revendiquer une part prépondérante de travaux et d'efforts.

Ce n'est pas un des moindres signes de la destinée providentielle de Colomb que l'appui constant donné par le Saint-Siège à son œuvre de son vivant et à sa mémoire après sa mort. Les circonstances qui accompagnèrent le premier témoignage de cette haute protection méritent d'être rappelées. C'était en 1493, après le retour de Colomb de sa première expédition. Les souverains de Castille et d'Aragon, Isabelle et Ferdinand, demandèrent au souverain pontife de leur octroyer, par une bulle, l'attribution des terres nouvellement découvertes et de celles qu'ils espéraient découvrir encore à l'occident. Déjà le Portugal avait obtenu du Saint-Siège un privilège semblable pour ses découvertes à l'orient, sur les côtes de l'Afrique. Afin de prévenir un conflit et de sanglantes rivalités entre les deux nations chrétiennes, le pape Alexandre VI dut songer à leur assigner une limite qui diviserait entre elles l'empire du monde inconnu. Mais où tracer cette limite? Dans l'état où étaient alors les connaissances géographiques, la difficulté était grande, et une pareille démarcation risquait de mettre en présence sur le même point les deux nations rivales, si la ligne à tracer venait à rencontrer sur son parcours quelque île ou continent destiné à recevoir la visite de leurs navigateurs.

Pour résoudre ce formidable problème, le Saint-Siège, au lieu de suivre ses traditions de prudence, de s'éclairer de l'opinion des savants, de consulter des commissions

Digitized by Google

techniques, ne prit avis que de Christophe Colomb seul, dont les notes lui avaient été envoyées, et qu'il proclamait *un homme très digne, recommandable à des titres nombreux et fait pour une si grande œuvre.* Il avait une telle confiance dans le caractère de Colomb, dans la sainteté du but qu'il poursuivait, qu'il accepta sans examen la vérité de son système cosmographique et proclama avec lui, contre les données généralement reçues, la forme sphéroïde de la terre et toutes ses assertions scientifiques. Les principes admis et suivant les indications de Colomb, le souverain pontife tira, sur la carte encore informe du globe, d'un pôle à l'autre, à travers l'Océan, une ligne passant à 100 lieues à l'ouest des îles Açores et des îles du Cap-Vert. Le merveilleux de l'opération c'est que cette limite tracée dans l'espace inexploré de l'Océan, ne rencontrait dans son développement aucune île, aucun continent, et que, tracée à tout autre point, plus à l'est ou plus à l'ouest, elle eût trouvé sur son passage des terres dont le partage aurait pu faire naître plus tard des contestations. Le règlement de cette affaire fut l'objet de deux bulles pontificales des 3 et 4 mai 1493. Le savant Humboldt dit à ce propos que l'état de la science et l'imperfection des instruments qui servaient sur mer à mesurer le temps et l'espace, ne permettaient pas, à cette époque, la solution pratique d'un problème aussi compliqué, et que cependant jamais négociation avec la cour de Rome ne fut terminée avec autant de rapidité.

Les événements qui suivirent ne tardèrent pas à apporter une éclatante justification de la confiance que le Saint-Siège avait justement accordée aux indications et aux calculs de Colomb. Le Portugal prétendit que les bulles des 3 et 4 mai 1493 portaient atteinte à ses droits. Alexandre VI, inflexible, refusa de rien changer à sa décision. Les deux nations intéressées entreprirent alors de régler entre elles la question. Elles tombèrent d'accord, par un traité du 7 juin 1494, pour reculer de 270 lieues à l'ouest la ligne de démarcation tracée par le Saint-Père. Or, la projection de la nouvelle ligne, on le reconnut plus tard, partageait du nord au sud toute la partie méridionale du nouveau conti-

Digitized by Google

nent qui s'avance, à l'est, dans l'océan Atlantique. Le résultat fut désastreux pour l'Espagne, qui perdit ainsi par sa faute, pour avoir douté du génie de Christophe Colomb, son privilège exclusif sur le nouveau monde, tandis que le vaste empire du Brésil devait échoir aux Portugais, par la prise de possession de leurs navigateurs.

Trois papes encouragèrent successivement de leur appui les entreprises de Christophe Colomb, depuis 1492 jusqu'à 1506, année de sa mort : Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II. Le premier était un compatriote de Colomb et, comme lui, né à Gênes en Italie. Le second était Espagnol. Singulières coïncidences, qui ne pouvaient que recommander davantage à l'attention de ces deux pontifes l'œuvre réalisée par un Génois pour le compte de la couronne de Castille.

En 1846 s'asseyait sur la chaire de saint Pierre le premier pape qui eût fait la traversée de l'Océan. Il semble que, par sa mission au Chili effectuée en 1823, celui qui devait être Pie IX ait été prédestiné à inaugurer le grand mouvement de réparation qui s'accomplit de nos jours en faveur de la gloire de Christophe Colomb. Un des premiers actes de Pie IX, au sortir des agitations révolutionnaires qui troublèrent le début de son pontificat, et après son retour de Gaëte, fut d'ordonner que l'histoire du navigateur chrétien, jusque-là racontée presque exclusivement par des plumes protestantes, serait enfin écrite dans son intégrité par un écrivain catholique et présentée dans son vrai caractère trop longtemps méconnu. Il désigna pour cette œuvre un Français, M. le comte Roselly de Lorgues. Par un bref du 10 décembre 1851, il l'investit officiellement de cette mission ; puis, l'œuvre terminée, par un nouveau bref du 24 avril 1863, il le félicita de la façon dont il s'en était acquitté.

Il est honorable pour la ville que nous habitons, de rappeler, à propos de ce haut patronage de l'Eglise accordé à la mémoire de Christophe Colomb, qu'un Lyonnais illustre, se trouvant à Rome, au moment où il était grand bruit, à la Cour pontificale, de la courageuse initiative du saint

Digitized by Google

Père, M. Paul Sauzet, écrivait, le 3 février 1844, à Son Eminence le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon : « Le comte Roselly de Lorgues va mettre le comble à ses honorables travaux, en glorifiant par un magnifique ouvrage, l'un des plus grands noms des temps modernes, celui du révélateur du Nouveau Monde. On dirait que cette grande figure a besoin d'être révélée à son tour, et que le destin jaloux qui poursuit sa noble vie, s'est acharné à projeter son ombre jusque sur sa tombe. Sa mémoire a été presque abandonnée aux écrivains protestants, qui ont défiguré sa vie. Et celui qui, depuis les apôtres, a le plus propagé le nom du Christ, manque encore d'historien catholique. Il fallait rendre à la gloire de la foi, celui qui donna un monde à son empire. M. de Lorgues recueille les témoignages les plus flatteurs du bienveillant concours dont le saint Père et le Sacré-Collège se sont empressés d'honorer d'avance un monument qui honorera lui même notre époque. L'Italie qui donna le jour à Colomb, l'Espagne qui lui ouvrit la gloire, ne pouvaient faillir à son histoire. La France qui prit une part si grande aux nobles fruits de sa découverte, ne saurait rester en arrière. »

Il faut ajouter à ces dernières et belles paroles que la France n'avait pas seulement à s'acquitter envers Christophe Colomb d'une dette de reconnaissance pour avoir pu, grâce à lui, participer au grand mouvement de colonisation qui suivit la découverte de l'Amérique ; qu'elle lui devait encore une réparation pour l'un des plus graves attentats commis contre sa gloire et dont elle se rendit involontairement complice. C'est en France, et (détail peu connu), à Lyon, que furent publiées les premières cartes sur lesquelles le Nouveau Monde fut désigné sous le nom d'emprunt qui lui est resté.

C'est un fait connu de tous que l'honneur de donner son nom au Nouveau Monde, fut attribué au Florentin Américo Vespuce, qui prit part comme tant d'autres, aux voyages des Espagnols dans la mer des Antilles après les premières découvertes de Colomb, et plus tard, au service des Portuguais, entreprit des explorations dans la partie méridionale

Digitized by Google

du Nouveau Monde, mais n'eut pas même le mérite, qu'on a voulu lui attribuer à tort, d'aborder le premier au grand continent. Il est de mode aujourd'hui de tout contester, et cette origine du nom de l'Amérique a été traitée de légende par des auteurs qui prétendent la tirer d'ailleurs, pour n'avoir pas à reconnaître que Colomb fut victime d'un plagiat. On ne veut même pas lui laisser l'avantage (s'il y en a un) de passer pour avoir été volé. Suivant ces auteurs, le prénom du Florentin Vespucci n'était pas *Amerigo*, mais *Alberico*, en français *Albert ;* le nom de l'Amérique serait d'origine indienne et signifierait dans les anciens idiomes *le pays du vent*. Il a été fait souvent justice à ces inventions et notamment dans un des derniers numéros de la Revue par M. le chanoine Ulysse Chevalier.

Du reste, il est juste de reconnaître que celui qui eut l'honneur immérité de donner son nom à l'Amérique, ne fut pas lui-même l'auteur responsable du larcin dont il jouit paisiblement depuis quatre siècles. Dans les premiers temps qui suivirent sa découverte, le nouveau continent fut désigné sur les cartes sous le nom de *Nouveau Monde (nova terra)*, *Terre de la Sainte-Croix*, *Inde occidentale*. Ce fut un géographe allemand, Martin Wadsmüller, qui imagina le premier, dans un livre de cosmographie, d'appeler *Amérique* la quatrième partie du monde, du nom de celui à qui il en attribuait faussement la découverte. Soit ignorance, soit mauvaise foi, ce contemporain de Christophe Colomb ne paraît pas même soupçonner son existence. Le livre du géographe allemand était dédié à l'empereur Maximilien. Ce haut patronage lui valut d'être traduit en plusieurs langues, d'acquérir une notoriété européenne, et de rendre populaire l'injuste dénomination proposée par son auteur.

Ce livre avait été édité pour la première fois en France, à Saint-Dié, dans les Vosges, en 1507. Peu d'années après, en 1522, on voit figurer sur des cartes gravées et publiées à Lyon le mot *Amérique* pour désigner le Nouveau Monde. Voici quelques renseignements, sans doute inédits, sur ce point d'histoire locale :

Les merveilleuses découvertes des Portugais et des

Digitized by Google

Espagnols étaient reproduites à mesure soit sur les cartes marines dressées par les navigateurs eux-mêmes pour servir à leurs expéditions, soit sur des cartes destinées à vulgariser les régions nouvellement explorées et qui étaient jointes à des ouvrages de géographie. De nombreux livres de ce genre furent imprimés dans la première moitié du XVI^e^ siècle, comme pour répondre à un besoin d'actualité. Le traité de géographie de Ptolémée fut édité à Rome en 1508, à Venise en 1511, à Strasbourg en 1513, à Paris en 1546, à Lyon en 1535 et 1541.

Les éditions lyonnaises du Ptolémée sont de beaux livres revêtus de tout le luxe que savait déployer l'art des imprimeurs du temps (1). Celle de 1541 fut imprimée à Vienne en Dauphiné, par Gaspar Treschel, et sur son titre on lit le nom d'Hugues de la Porte, éditeur lyonnais. Les éditions lyonnaises sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles contiennent, à la suite des huit livres du traité du géographe grec traduits en latin, cinquante cartes gravées sur bois, représentant les diverses parties du monde, et un texte relatif à chacune d'elles, écrit par Michel de Villeneuve, qui est le pseudonyme du fameux Michel Servet, dit de Villeneuve, du nom de la ville de Villanueva en Aragon, d'où il était originaire (2). Michel Servet, attiré à Vienne par l'archevêque Pierre Palmier qui y fonda l'imprimerie, prépara dans cette ville son édition du Ptolémée, précédée d'une dédicace à ce prélat, et y publia plus tard clandestinement des écrits

(1) Voici le titre de l'édition de 1541 :
CLAUDII PTOLEMÆ ALEXANDRINI. Geographicæ enarrationis libri octo. Ex Bilibaldi Pirckeymberi translatione, sed ad græca et prisca exemplaria à Michaele Villanovano secundo recogniti, et locis innumeris denuo castigati. Adjecta insuper ab eodem scholia, quibus et difficilis ille Primus Liber nunc primum explicatur, et exoleta urbium nomina ad nostri seculi morem exponuntur. Quinquagenta illæ quoque cum veterum tum recentium tabulæ adnectuntur, variique incolentium ritus et mores explicantur. Accedit index locupletissimus hactenus non visus. Prostant Lugduni apud Hugonem à Porta. M. D. XLI. 1 vol. Grand in-folio. Cette seconde édition lyonnaise est presque conforme à la première de 1535. — Les deux éditions contiennent les mêmes cartes. Voyez Brunet.

(2) PERNETTI, *les Lyonnais dignes de mémoire*. T. I, p. 89.

Digitized by Google

entachés d'hérésie, qui devaient le forcer à s'expatrier et à chercher un refuge à Genève, où il périt sur le bûcher, victime de l'intolérance de Calvin, le 16 octobre 1555. Le nom de ce savant attaché à l'édition lyonnaise du Ptolémée, donne une valeur particulière aux cartes qu'elle renferme et aux commentaires qui les accompagnent.

Parmi ces cartes, deux contiennent des indications précieuses, relatives à la découverte du Nouveau Monde. L'une est datée de 1522. L'autre ne porte pas de date, mais n'est pas postérieure à 1535, année de la première édition du livre.

La carte de 1522, par sa date antérieure de treize ans et par l'aspect extérieur qui la distingue des autres, ne paraît pas avoir été gravée spécialement pour le recueil. Elle a pour titre : *Tabula orbis cum descriptione ventorum.* Le nouveau monde y est figuré seulement par deux îles, *Spagnola* ou Haïti, et *Isabella* ou Cuba, et par le continent méridional, sur lequel est inscrit le nom *America.* Il n'y est nullement question de Christophe Colomb.

Ainsi, en 1522, vingt ans après les découvertes de Colomb, on gravait et on publiait à Lyon des cartes de géographie sur lesquelles les territoires nouvellement explorés sont déjà désignés sous le nom d'*Amérique*, et où rien ne rappelle le nom de celui qui les a découverts.

L'autre carte, qui n'a de date que celle du livre (1535), porte le titre : *tabula terræ novæ.* Elle est spécialement consacrée au Nouveau Monde et présente des indications beaucoup plus complètes et détaillées sur ces régions. On y voit de nombreuses îles, l'île Espagnole, l'île Isabelle, la Jamaïque, la Guadeloupe, Marie-Galante, etc... Le grand continent y figure par des fractions notables de ses parties septentrionales et méridionales, depuis le 35e degré de latitude nord, jusqu'au 24e degré de latitude sud. L'ensemble est désigné par le nom général de *Terra Nova, Nouveau Monde*, et le nom d'*Amérique* n'y apparaît nulle part. Plusieurs légendes y rappellent que la découverte de ces régions est due à Christophe Colomb. L'une, placée sur l'île Espagnole (Spagnoha, Haïti), énumère les riches produits de

Digitized by Google

l'île et dit qu'elle fut découverte par le Génois Christophe Colomb, capitaine du roi de Castille en 1492 (1). L'autre, placée sur le grand continent, est ainsi conçue : *Hæc terra cum adjacentibus insulis inventa est per Cristoforum Columbum, jannensem* (génois) *ex mandato Regis Castelle.* Sur l'île Isabelle (Cuba) est un pavillon espagnol.

Enfin, chose digne de remarque, à cette carte est jointe une notice détaillée de Michel Servet, qui, après avoir raconté les incidents de la première expédition de Christophe Colomb, finit en disant : « Toto itaque, quod aiunt, aberrant cœlo qui hanc continentem Americam nuncupari contendunt, cum Americus multo post Columbum eamdem terram adierit, nec cum Hispanis ille, sed cum Portugallensibus, ut suas merces commutaret, eo se contulit ».

Ce témoignage autorisé, recueilli dans un livre portant la date de 1535, contemporain de l'usurpation qui priva le révélateur du Nouveau Monde de la gloire de lui laisser son nom, est précieux à recueillir. Il prouve d'abord que ce larcin ne s'accomplit pas sans soulever des protestations dans le monde savant. Il est en outre une preuve de plus à l'appui de la tradition que l'on attaque aujourd'hui sur l'étymologie du nom de l'*Amérique.* Il démontre, contre les fantaisies des novateurs, que le prénom de Vespuce était bien *Américo*, et que l'usage de désigner le Nouveau Monde sous l'appellation qui a été consacrée par les siècles, est dû à l'erreur ou à la mauvaise foi de ceux qui ont attribué faussement à un autre qu'à Colomb, l'honneur de la grande découverte du XV^e^ siècle.

Puisqu'il est acquis que sur des cartes gravées en France, au commencement du XVI^e^ siècle, le Nouveau Monde fut désigné pour la première fois par le nom de celui qui ne l'avait pas découvert, et que la France fut ainsi le théâtre

(1) Spagnoha Spanioliaque dicitur, gignit aure, mastice (gomme) aloen, porcellanam, canellam et zincibere (gingembre). Latitudo insule 440 milliaria, longitudo 880 milliaria. Et inventum est per Christophorû Columbû Jannen, Capitaneum Regis Castilie, an. Domini 1492. Accole loco panis vescunt' et serpentibus maximis et radicibus dulcibus sapore castanearum preferentibus.

Digitized by Google

d'une des plus criantes injustices ourdies contre la gloire de Christophe Colomb, il est bien à propos que notre pays ne marchande pas son concours à l'œuvre de réparation que nous voyons s'accomplir.

Il y a eu peu de grands hommes autant discutés que Christophe Colomb. Certains points de sa vie ont donné lieu à des débats sans fin, par exemple, la date et le lieu de sa naissance.

De nombreuses bourgades de l'Italie revendiquent l'honneur d'avoir été son berceau. La Corse et d'autres pays y prétendent également. La vérité est que Colomb est né à Gênes. C'est lui-même qui le dit dans ses écrits. Ses contemporains l'affirment. Michel Servet, dans sa notice sur la découverte du Nouveau Monde, jointe à la carte de l'Espagne de l'édition lyonnaise du Ptolémée de 1541, dit que Colomb était Génois. Cela est répété deux fois sur une autre carte du même recueil.

Aucun document authentique n'établit directement la date de sa naissance. Sur ce point la divergence est grande entre les historiens. Les uns, et c'est le plus grand nombre, le font naître en 1435. Cette date est adoptée par M. Roselly de Lorgues. M. le chanoine Ulysse Chevalier, dans le *Répertoire des sonrces historiques du moyen âge*, fixe la naissance de Colomb à 1446. M. Harrisse, le savant le mieux au courant des choses de l'Amérique, s'appuyant sur un acte de notaire dressé à Gênes le 31 octobre 1470, où il est dit qu'à cette date Christophe Colomb est majeur de 19 ans (*major decemnovem*), place sa naissance, sans préciser, entre 1446 et 1451.

Entre les deux dates extrêmes la marge est grande. Si Colomb est né en 1435, il avait 57 ans lorsqu'il découvrit l'Amérique, et 71 lorsqu'il mourut. S'il est né en 1451, il aurait découvert le nouveau monde à 41 ans, et serait mort à 55. Mais cette dernière solution le rajeunit trop pour qu'on puisse l'admettre. Il est certain que lorsqu'il se présenta à la cour de Castille, sept ans avant son premier voyage, il n'était déjà plus un jeune homme.

L'œuvre elle-même de Colomb n'a pas été moins discu-

Digitized by Google

tée que son origine. On a souvent répété que le mérite de sa découverte a été surfait, que l'Amérique ne pouvait pas échapper aux investigations des navigateurs des XV^e^ et XVI^e^ siècles, et qu'alors même que Christophe Colomb n'eût pas existé, le Nouveau Monde eût néanmoins été découvert le jour où le Portugais Pedro Alvarez Cabral aborda par hasard aux côtes du Brésil, c'est-à-dire le 22 avril de l'année 1500.

Il suffit de faire observer qu'avant Christophe Colomb, les Portugais poursuivaient leurs explorations le long des côtes de l'Afrique où, de découverte en découverte, ils étaient parvenus à doubler le cap de Bonne-Espérance, mais qu'ils n'eurent jamais d'eux-mêmes ni l'idée ni l'audace de diriger leurs navires à l'ouest, de traverser un immense océan à la recherche d'une nouvelle terre, et que, s'ils donnèrent un jour une autre direction à leurs voyages, c'est parce qu'ils savaient, par l'exemple de Colomb, qu'il y avait à l'ouest un continent à explorer.

Avoir le premier tenté cette aventure prodigieuse de faire une pointe de mille lieues sur un océan désert et inconnu, en quête d'une terre ignorée, c'est là ce qui appartient en propre à Colomb, et il n'y a que de la bonne foi à reconnaître que sans lui la découverte de l'Amérique pouvait être reculée jusqu'au siècle de la navigation à vapeur.

L'école rationaliste, qui n'admet pas qu'un homme puisse être l'instrument de Dieu pour accomplir des actes surhumains et réaliser un plan providentiel, estime que Christophe Colomb ne fut qu'un hardi navigateur, un explorateur heureux, qu'il ne dut qu'à la force de son génie et à sa bonne étoile de réussir dans ses entreprises de découverte. On ajoute que s'il fut atteint par des revers inouïs, s'il ne reçut pas la récompense de ses services, ce fut en partie par sa faute; qu'il s'était fait beaucoup d'ennemis par la dureté de son commandement sur mer et aux Indes, par la violence de son caractère, qu'il mécontenta les souverains catholiques par ses abus d'autorité et sa mauvaise administration des colonies; enfin, que ses malheurs eux-mêmes et sa disgrâce ont été exagérés; qu'il eut de

Digitized by Google

puissants protecteurs, et qu'il ne mourut ni pauvre ni abandonné.

Que Colomb n'ait jamais commis de faute, que dans ses rudes labeurs, aux prises avec les tempêtes de l'océan, les défaillances de ses compagnons, les complots de ses ennemis, les difficultés inséparables d'une entreprise de colonisation sans précédent, il ait toujours agi de façon à ne faire ni ingrats ni mécontents, il n'y a pas d'intérêt à le rechercher, et les plaintes de ses prétendues victimes pèsent peu pour la postérité. Nous verrons ce qu'il faut penser de l'opinion qui se refuse à admettre que celui qui donna au monde tant de richesses, soit mort dans l'abandon et la pauvreté.

Ce qu'il est important de constater, la vérité obstinément laissée dans l'ombre, l'idée maîtresse de toute l'histoire de Christophe Colomb, c'est le caractère hautement religieux et chrétien de sa vie, de ses projets, de ses entreprises, de ses découvertes. Fernand Colomb, qui le premier a écrit l'histoire de son père, et qui l'accompagna dans son quatrième et dernier voyage, rapporte que sa fidélité à observer toutes les pratiques pieuses allait jusque-là que, pour les jeûnes commandés et les prières, il semblait qu'il eût fait profession religieuse, que son aversion pour les blasphèmes et les jurements était profonde, qu'il était rigoureux sur l'observation du dimanche et laissait, autant qu'il le pouvait, ce jour-là ses équipages au repos. Il arbora comme étendard de la flottille, au moment de partir pour sa première expédition, une bannière où était peinte l'image de Jésus-Christ. Il était affilié au tiers ordre de Saint-François. En abordant à une île ou à un continent, son premier acte était d'y planter une croix. Enfin, dans les nombreux périls auxquels l'exposa sa vie aventureuse, la prière fut toujours sa première ressource. En maintes occasions, au cours de ses voyages, une protection mystérieuse vint à son aide. Et son dernier historien a pu dire que si les lois ordinaires du monde ne furent jamais interverties en sa faveur, les coïncidences les plus heureuses arrivaient toujours à point pour le tirer d'embarras, avec un

Digitized by Google

à-propos tellement miraculeux, qu'elles rendaient les miracles inutiles.

Si l'historien qui raconte sa vie fait abstraction de cet élément essentiel du sujet, on a un Colomb arrangé d'une certaine manière, mais ce n'est pas le vrai.

Que Colomb ait toujours poursuivi dans ses entreprises un but surnaturel, que la foi ait animé les grands actes de sa carrière, on ne le nie pas précisément, on ne peut guère le nier, on se contente de ne pas le dire; on le passe sous silence, on affecte de considérer cela comme une circonstance sans importance et sans influence sur sa destinée. Il résulte de cette manière de raconter l'histoire que beaucoup de faits demeurent inexplicables. Il y a alors une manière de s'en tirer, c'est de nier. Au contraire, en demeurant dans la vérité, on reste dans la vraisemblance. Un trait suffira à le prouver.

L'une des causes de la haine vouée à Colomb dans l'entourage de la reine Isabelle, de la malveillance de la noblesse et de Ferdinand lui-même, ce fut l'exigence, l'obstination incroyable qu'il apporta à débattre avec la cour de Castille les conditions de son concours au grand projet de découverte qu'il promettait de réaliser. Il s'engageait à donner à la couronne des territoires, de nouveaux sujets, de grandes richesses, mais il exigeait en retour des conditions tellement excessives, que ses prétentions soulevèrent la colère des courtisans et rendirent bien difficile l'adhésion de la souveraine. Lui, un étranger, fils d'un pauvre artisan, sans argent et sans crédit, il posait comme condition qu'il serait vice-roi, gouverneur des Indes, grand amiral de l'Océan, l'égal des plus hauts seigneurs castillans; que ses dignités se transmettraient héréditairement dans sa famille par droit d'aînesse; qu'il prélèverait la dîme de toutes les richesses, perles, diamants, or, argent et autres produits quelconques découverts ou exportés dans les régions soumises à son autorité. Il s'en fallut de peu que tout fût rompu au dernier moment, et que sept années de démarches et de sollicitations devinssent inutiles. Colomb découragé abandonnait la partie, et se

Digitized by Google

disposait à passer en France, sans doute pour proposer au roi Charles VIII de prendre à son compte les risques du projet d'exploration, lorsque la reine Isabelle, se ravisant, le rappela de la frontière et lui dit qu'elle acceptait toutes ses conditions.

On est tenté, à ce propos, d'accuser Colomb de présomption, d'orgueil, d'ambition démesurée. Cependant il ne mérite aucun de ces reproches. Il suffit de connaître le mobile qui le faisait agir pour comprendre sa conduite. Il avait résolu, au moyen de l'autorité qu'il pensait acquérir, et des trésors qu'il retirerait de ses découvertes, d'affranchir le saint sépulcre du joug des musulmans. Il voulait traiter d'abord de son rachat à l'amiable, et s'il n'y parvenait pas, lever à sa solde 50,000 hommes d'infanterie et 5,000 chevaux, pour conquérir par la force le tombeau du Christ, et cela afin de remettre ensuite au Saint-Siège la souveraineté de la terre sainte. Il avait rêvé une nouvelle croisade à la fin du XV^e^ siècle. Voilà quel était son but. Il est important de le constater, non seulement pour expliquer son attitude dans les pourparlers à la cour de Castille, mais pour éclairer l'histoire de toute sa vie.

Il ne faudrait pas croire que Christophe Colomb se soit jamais proposé de chercher ce qu'il a effectivement trouvé, un continent nouveau séparé de l'ancien par d'immenses océans. Rien ne pouvait lui donner l'idée que ce continent existait, et dès lors il ne pouvait pas entreprendre de le chercher. Ce que Colomb savait de plus que la plupart de ses contemporains, parce qu'il en avait acquis la certitude par ses études et ses observations, c'est que la terre est ronde, contrairement à la croyance générale de l'époque. Il en avait conclu qu'en naviguant toujours à l'ouest, il finirait par arriver aux territoires de l'extrême Orient, visités et décrits au XIII^e^ siècle par le voyageur vénitien Marco Polo. Colomb voulait aller aux Indes orientales, au *Cathay*, c'était le nom sous lequel on désignait les régions mystérieuses de l'extrême Orient, et lorsqu'il aborda aux archipels de la mer des Antilles, il crut toucher au but qu'il pensait atteindre. Pour tous, il était parvenu aux

Digitized by Google

Indes. De là, l'usage qui s'est perpétué d'appeler Indiens les indigènes du nouveau continent. Son erreur se propagea même longtemps après lui. On en trouve la trace dans l'histoire de sa vie écrite par Fernand Colomb son fils, dans d'autres récits de ses découvertes. L'auteur d'un vieux livre de chroniques écrit en 1500, imprimé à Venise en 1513, le moine Jacques Philippe Bergame, dit que Christophe Colomb, en explorant l'île Hispaniola (Haïti) qu'il venait de découvrir, crut, à cause de sa vaste étendue, qu'il était parvenu au Cathay, au grand continent oriental. Dans une des notices géographiques de Michel Servet de l'édition lyonnaise du Ptolémée, on lit ceci : « A l'occident, les Castillans ont découvert et soumis à leur empire une multitude d'îles riches en mines d'or, et sont parvenus jusqu'au continent lui-même des Indes orientales, sur lequel ils progressent chaque jour davantage. »

Et, cependant, il est bon de remarquer, en passant, que parmi les cartes auxquelles ces notices sont jointes, celles où se trouve représenté l'ensemble du monde connu, sont dressées de manière à faire croire que leur auteur était revenu de l'erreur commune. Sur ces cartes, tandis qu'à l'occident sont figurées les côtes du nouveau monde explorées par Colomb et ses successeurs, à l'Orient, le continent désigné sous le nom de Cathay, c'est-à-dire l'Asie, apparaît limité par le grand océan Pacifique qui sépare ces régions de l'Amérique.

Quoi qu'il en soit de l'opinion des géographes du XVI^e^ siècle sur l'identité du nouveau monde et du continent asiatique, ce qui est certain c'est que Colomb, au moment d'entreprendre son grand voyage à l'ouest, se proposait de parvenir aux Indes orientales. Et pourquoi voulait-il aller aux Indes ? Pour y découvrir des mines d'or, y amasser des richesses dont il avait besoin pour son fameux projet et en même temps trouver une route nouvelle de la Terre sainte. Dans l'ignorance de la vraie dimension de la terre et de l'énorme distance qui sépare l'occident de l'Europe, des côtes orientales de l'Asie, il se berçait de l'espoir d'atteindre plus facilement par le couchant le principal objectif qu'il s'était proposé.

Digitized by Google

On a pu dire que Colomb n'a pas trouvé ce qu'il cherchait et qu'il a trouvé ce qu'il ne cherchait pas. C'est l'histoire de beaucoup d'autres découvertes. Les plus grandes pour les résultats n'ont été souvent qu'entrevues par leurs premiers auteurs. Cela n'enlève rien au mérite de ceux qui les ont préparées par leurs travaux et l'énergie de leur volonté.

En tous cas, c'est un fait qui reste digne de remarque, que l'homme qui révéla toute une partie du globe dont les missionnaires devaient être les premiers à prendre possession pour y prêcher l'Evangile, était lui-même un croyant, un apôtre ardent à préparer de nouvelles conquêtes à la vérité chrétienne.

Au cours de ses voyages à travers des mers que nul n'avait explorées avant lui, sur des navires et avec des équipages défectueux, Christophe Colomb devait rencontrer des difficultés inouïes. Mais il était bien préparé pour y faire face. Il y avait eu des marins dans sa famille, et lui-même possédait de bonne heure les connaissances propres aux navigateurs. Des historiens contestent sa science et prétendent l'avoir pris plusieurs fois en défaut. Mais ils doivent reconnaître qu'il était au moins un homme d'observation, et telles des remarques qu'il eut l'occasion de faire le premier, par exemple, sur les déviations de l'aiguille aimantée et sur les grands courants océaniques, suffiraient à illustrer un nom. En tous cas, Christophe Colomb était encore très jeune lorsqu'il entreprit de voyager. Sur les navires de la république de Gênes, sa patrie, il parcourut la Méditerranée et l'Océan, et acquit de bonne heure, par une longue pratique de la mer, le savoir et l'expérience qui devaient assurer le succès de ses merveilleuses entreprises.

Ce fut au cours d'un de ces voyages, et dans des circonstances qui tiennent du roman mais qui importent peu, que Christophe Colomb aborda un jour en Portugal. Ce pays était alors dans toute la fièvre de ses découvertes sur les côtes africaines. En 1486, Barthélemy Diaz, suivant la route marquée par ses prédécesseurs, découvrait le cap qui termine l'Afrique au sud, auquel le roi Jean II donna le nom

Digitized by Google

de cap de Bonne-Espérance, parce qu'il espérait à juste titre que cette conquête lui ouvrirait la route des Indes.

Pendant que ce souverain avait ainsi les yeux tournés à l'orient, il reçut de Christophe Colomb, enflammé lui aussi de l'esprit d'aventures, la proposition de chercher une autre route pour parvenir aux Indes, en naviguant au couchant. Le roi de Portugal, séduit par cette idée, eut la déloyauté d'en essayer, en dehors de Colomb et à son insu, la réalisation. L'entreprise échoua. Mais Colomb, indigné d'un semblable procédé, songea à porter ailleurs ses plans de voyages, et s'attira ainsi l'inimitié du roi de Portugal, qui devait le poursuivre de sa méfiance et de sa haine, et chercher sa perte en plusieurs occasions. Ce souverain, maître de l'unique route alors connue pour aller aux Indes, ne pouvait pas être indifférent à une entreprise dont le but avoué était d'en chercher une autre pour aller au-devant des conquêtes que nul auparavant ne lui avait disputées. C'est dire que la fameuse question d'Orient ne date pas d'hier.

En 1485, Colomb arrive en Espagne. Ce pays ne jouissait pas alors de l'unité politique. Isabelle régnait en Castille, Ferdinand en Aragon. Et chacun de ces deux souverains mariés ensemble gouvernait séparément ses États. Les Maures occupaient le midi de la Péninsule, avec Grenade pour capitale.

Au moment où Colomb arrivait en Espagne, étranger, inconnu, sans ressources, il avait besoin d'un protecteur assez instruit pour comprendre ses idées, assez bien placé pour le recommander à la cour. Cet appui, il le trouva, était-ce dû à une circonstance fortuite ? au couvent de la Rabida, où il venait frapper à tout hasard pour demander asile, à peu de distance de la frontière de Portugal. Le gardien du couvent, don Juan Perez de Marchena, dont le nom devait être intimement lié dès ce jour à l'histoire de Colomb, était un savant cosmographe et avait du crédit à la cour de Castille. Il procura à son hôte le moyen d'obtenir une audience de la reine Isabelle, souveraine digne, par son intelligence et ses vertus chrétiennes, d'être, elle aussi, associée à de si grands événements.

Digitized by Google

Mais il devait s'écouler encore longtemps avant que Colomb pût obtenir ce qu'il voulait : quelques navires et des équipages. Sûr de l'appui d'Isabelle, il eut à lutter pendant sept années contre les obstacles nés de l'ignorance, de l'envie et des préjugés que suscitaient sa qualité d'étranger et sa basse origine. Deux juntes, composées de grands personnages du royaume, condamnèrent ses projets comme chimériques, irréalisables, au nom d'une prétendue science qui niait la forme sphérique de la terre et l'existence des antipodes. Des embarras financiers engendrés par la guerre contre les Maures étaient un autre obstacle.

Enfin, après la chute de Grenade, arrivée dans les derniers jours de l'année 1491, Isabelle donna des ordres pour l'équipement des navires. Le petit port de Palos, en Andalousie, fut désigné pour ces préparatifs. Colomb s'y rendit. Mais, là, il se heurta à d'autres difficultés.

La seule idée de s'aventurer sur une mer inconnue que l'imagination populaire appelait la mer ténébreuse et qu'elle croyait semée de récifs, d'abîmes sans fond et de monstres fantastiques, retenait les plus résolus et empêchait le recrutement de l'équipage. A force de patience, de raisonnements et de promesses, Colomb parvint à armer (1) trois petits navires ou caravelles, la *Santa-Maria*, la *Ninâ* et la *Pinta*, bateaux de 15 à 17 mètres de long sur 7 à 8 de large, pouvant fournir une marche de deux lieues et demie à l'heure. Les équipages comprenaient 120 hommes. On emportait des vivres pour une année.

Christophe Colomb préluda au départ par une cérémonie religieuse, et le vendredi 3 août 1492, la flottille sortit du port. Elle toucha aux îles Canaries, qu'elle quitta le 6 septembre, puis navigua directement à l'ouest pendant 36 jours.

On connaît les épisodes de cette immortelle traversée : une mer et des vents constamment favorables ; le calme, la confiance de Colomb ; les terreurs, les découragements de ses compagnons, à mesure qu'ils s'enfonçaient dans l'in-

(1) JAL, *Arch. navales*, t. II, p. 237.

Digitized by Google

connu. Enfin, le vendredi 12 octobre 1492, une terre est en vue. Colomb aborde au rivage, tenant déployé l'étendard de l'expédition. Il le plante dans le sol, se prosterne et adresse au ciel une prière d'action de grâces, qui deviendra, par ordre des rois catholiques, la formule de prise de possession des territoires découverts par les continuateurs de l'œuvre de Christophe Colomb.

L'île que l'on avait rencontrée, de l'archipel des îles Lucayes, au sud-est de la Floride, reçut le nom de *San-Salvador*. Des îles voisines, Sainte-Marie de la Conception, Fernandine et enfin Cuba, furent visitées par l'amiral qui tenait un journal et chaque jour notait ses observations sur les climats, les productions du sol, les mœurs des habitants avec lesquels il s'efforçait d'avoir des rapports pacifiques. Le 6 décembre, il touchait à Haïti, que les Castillans nommèrent Hispaniola, et qui devait être le premier berceau de la colonisation espagnole dans ces régions. Colomb y fit élever un fortin, choisit dans ses équipages quelques hommes pour en assurer la garde, et le vendredi 4 janvier, il mettait à la voile pour revenir en Europe, avec les deux navires qui lui restaient, le troisième, la *Santa-Maria*, ayant échoué sur les côtes de l'une des îles explorées.

Le retour fut pénible. D'affreuses tempêtes menacèrent d'ensevelir l'expédition et le secret de ses découvertes. Enfin, le vendredi 15 mars 1493, après une absence de 7 mois et 12 jours, l'amiral et ses compagnons faisaient leur entrée dans le port de Palos, où l'on était sans nouvelles d'eux depuis le départ, où personne ne doutait que les navigateurs eussent péri dans les abîmes de la mer ténébreuse.

Le premier acte de Colomb, en débarquant, fut d'aller à l'église, suivi de son équipage et de tout le peuple, pour remercier Dieu du succès de l'entreprise. Bientôt appelé par les souverains, il se rendit auprès d'eux à Barcelone. Son voyage ne fut qu'une ovation, et sa réception à la cour un éclatant triomphe. La reine lui confirma toutes ses dignités, le traita en amiral et vice-roi du Nouveau Monde.

La nouvelle de son retour se répandit partout en Europe,

Digitized by Google

et le pape Innocent VIII témoigna publiquement la joie d'un si grand événement, accompli avec la protection du ciel et pour la gloire de l'Eglise.

Le 25 septembre 1493, Christophe Colomb partait de Cadix pour un second voyage. Il emportait, sur 14 caravelles montées par un nombreux équipage (1,500 hommes), tous les premiers éléments utiles à une colonisation : des semences, des plants d'arbres, des instruments et des animaux d'agriculture. Après une traversée de 38 jours, il atterrit plus au sud que la première fois, au groupe des petites Antilles. Il découvrit la Dominique, Marie-Galante, la Guadeloupe et de nombreuses îles de l'archipel. Il avait à bord avec lui son ami le prieur de la Rabida, don Juan Perez de Marchena, qui, le premier, sur les terres du Nouveau Monde, célébra le sacrifice de la messe.

Christophe Colomb allait, au cours de ce second voyage, se heurter aux difficultés inséparables d'une entreprise comme la sienne, et qui ne devaient que s'accroître jusqu'à la fin de sa carrière. S'il avait avec lui quelques hommes sûrs et dévoués, la composition de ses équipages laissait beaucoup à désirer. Nombreux étaient ceux qui s'expatriaient parce qu'ils n'avaient rien de mieux à faire, avec le secret désir d'amasser promptement de grandes richesses, attirés par l'espoir des découvertes de mines d'or. Mais les travaux de Colomb, comme tous les essais de colonisation, ne devaient donner leurs fruits que bien plus tard, et en attendant il restait exposé aux dangers des ambitions déçues et des grossières passions de ses équipages indisciplinés.

En arrivant à Hispaniola, l'amiral eut la douleur de constater que la petite colonie qu'il y avait laissée quelques mois auparavant était détruite, le fortin incendié. Ses défenseurs, infidèles aux recommandations de leur chef, s'étaient attiré, par des excès et des violences, la vengeance des indigènes, et avaient tous péri, laissant après eux dans la population de l'île des germes de discordes intestines qui n'étaient pas près de disparaître, puisque depuis quatre siècles cette malheureuse île d'Haïti n'a, pour ainsi dire, pas cessé d'être le théâtre des compétitions violentes et de la guerre civile.

Digitized by Google

Ayant fait choix d'un emplacement convenable, les Espagnols fondèrent une ville, qu'ils nommèrent Isabelle ; construisirent une église, des maisons, une muraille d'enceinte. La nouvelle cité est devenue depuis Saint-Domingue.

Bientôt Christophe Colomb eut à lutter à la fois contre les tribus insoumises et le mécontentement des Espagnols. L'épuisement des provisions l'obligea à rationner la colonie, et il prétendait assujettir tout le monde au travail. Subir des privations et des fatigues, cela ne faisait pas l'affaire de ceux qui s'étaient bercés de l'espoir de s'enrichir en ne faisant rien. De là de sourdes menées contre l'autorité de l'amiral. Celui-ci déjoua le complot, s'assura de la personne du chef des mécontents et l'envoya en Espagne pour y subir le châtiment qu'il méritait. Il ne pouvait pas prévoir que cet homme d'accusé se transformerait contre lui en accusateur et se ferait le premier, en Espagne, auprès de la crédulité populaire et de la mauvaise foi des envieux, le porte-parole des calomnies qui devaient dénaturer ses actes et ternir sa renommée.

Ayant pourvu à la tranquillité de la colonie, l'amiral entreprit dans la mer des Antilles, avec trois caravelles, une navigation de cinq mois, au cours de laquelle il découvrit la Jamaïque et reconnut les côtes de Cuba qu'il croyait être le continent. Il voulait poursuivre son voyage à l'ouest et réaliser son projet de circumnavigation, mais le mauvais état de ses navires et la maladie l'obligèrent à revenir à Hispagnola, où contraint par de nouveaux complots tramés parmi les siens, et les soulèvements des chefs indigènes, il dut employer des mesures de rigueur que ses ennemis ne manqueront pas d'exploiter contre lui.

Le 10 mars 1496, Colomb met à la voile avec 2 navires, pour revenir en Castille. La traversée fut mauvaise et dura 3 mois. Déjà au retour de ce second voyage, l'accueil que reçut Colomb n'était plus le même. Il eut à vaincre des froideurs nées des témoignages calomnieux portés contre lui pendant son absence. Pourtant sa seule présence à la cour suffit à rétablir son crédit. Il put songer à de nouvelles expéditions.

Digitized by Google

Les deux derniers voyages de Colomb en 1498 et 1502 ne furent pas moins féconds que les précédents. Mais il semble que l'acharnement de ses ennemis et les injustices dont ils l'abreuvent, s'accroissent avec l'importance de ses prodigieux travaux.

En 1498, il touche à l'île de la Trinité et découvre le continent. Il y aborda par le delta de l'Orénoque, à la pointe nord-est de l'Etat actuel de Vénézuéla. Après avoir reconnu l'une des embouchures de ce grand fleuve, dont le cours est de 2,500 kilomètres, il conclut de sa largeur et de l'immense quantité d'eau qu'il déversait dans l'Océan, que la terre qu'il arrosait devait être un grand continent.

Au cours de son quatrième et dernier voyage, qui eut lieu en 1502, Christophe Colomb, s'enfonçant dans la mer des Antilles, visita le golfe de Honduras et les côtes de l'isthme qui relie les deux parties du Nouveau Monde. Résolu à trouver un passage pour aller en Asie par le couchant, il fouilla vainement tous les golfes, s'arrêta à l'embouchure du Chagres, en face de Panama, alors inconnu. Il avait deviné par la seule force de son génie le point précis où les deux océans sont le plus rapprochés et cherché le détroit à la place même où quatre siècles plus tard un Français devait échouer, lui aussi, dans une autre tentative pour ouvrir aux Européens la route directe de l'extrême Orient.

Il n'y a pas à douter que Colomb a connu l'importance de ce point géographique. Dans une lettre qu'il écrivit quelques mois plus tard aux rois catholiques pour leur rendre compte de son voyage, il affirme l'existence de l'océan de l'autre côté de la terre découverte. Il ne peut pas avoir ignoré ce fait, que ses investigations et les rapports des indigènes lui ont certainement révélé pendant ses longues stations sur les côtes de l'isthme.

Après plusieurs mois de recherches opiniâtres, l'amiral dut renoncer à la lutte et songer au retour. Mais de terribles épreuves le séparaient de la colonie. D'affreuses tempêtes, des pluies diluviennes vinrent l'assaillir. Le 17 décembre 1502, un typhon passa entre les navires de sa flottille, soulevant les flots à une hauteur prodigieuse. Après des périls

Digitized by Google

et des péripéties sans nombre, ses vaisseaux, hors de service, faisant eau de toute part, l'amiral n'eut pas d'autre ressource que de les échouer au fond d'une baie de l'île Jamaïque, où il avait été poussé par l'ouragan, et de les transformer en pontons. Il resta là une année entière, à l'abri des naufrages, mais exposé à la famine, aux attaques des naturels, aux maladies, aux révoltes de ses équipages à bout de souffrances et de privations. Un serviteur fidèle (Diego Mandez) se dévoua pour le salut de tous et entreprit de faire sur un frêle esquif la traversée de la Jamaïque à Haïti. Il réussit par miracle, mais la malice des hommes fut moins facile à vaincre que les dangers de l'Océan. Le gouverneur d'Hispagnola, ennemi déclaré de Colomb, refusant de lui venir en aide, il fallut qu'un particulier équipât un navire à ses frais pour aller au secours de l'amiral et de ses compagnons.

Cette dernière période de la vie de Colomb marque l'apogée de sa disgrâce. Lorsque, au cours de son troisième voyage, après de merveilleuses découvertes sur les côtes du grand continent, il attérit à Hispagniola, il trouva, après deux ans d'absence, la colonie en proie à des factions que l'administration de la marine siégeant à Séville entretenait elle-même pour combattre l'influence de l'amiral dont elle était jalouse. Un commissaire royal, le commandeur Bobadilla, envoyé aux Indes pour informer sur de prétendus abus d'autorité, ne craignit pas d'abuser lui-même de ses pouvoirs et d'infliger à l'amiral le traitement le plus odieux. Par son ordre, Colomb fut arrêté, chargé de fers et embarqué sur un navire. A son arrivée en Castille, la reine Isabelle, dont les ordres avaient été méconnus, s'empressa de le faire délivrer et de lui prodiguer des marques d'estime, en même temps qu'elle infligeait au coupable un juste châtiment. Mais l'outrage avait fait au cœur du grand homme une plaie qui ne guérit point.

Sous le prétexte de l'intérêt de la colonie et pour mettre fin aux divisions qui paralysaient son essor, les ennemis de Colomb obtinrent qu'il serait remplacé pendant deux ans dans ses fonctions de gouverneur des Indes et qu'il lui

Digitized by Google

serait interdit pendant ce temps d'aborder à Hispagnola. La consigne fut bien gardée, et lors de son quatrième voyage il se vit refuser par son successeur, don Nicolas de Ovando, à lui et à ses marins, l'entrée du port d'Isabelle dont il était le créateur. En même temps que le gouvernement de l'île passait en d'autres mains, un nouveau régime était inauguré à l'égard de la population indigène. Les mauvais traitements, les exterminations sommaires, devinrent des procédés habituels de colonisation, contre lesquels devait s'élever peu d'années après l'apostolat du protecteur des Indiens, de l'évêque Barthélemy de Las Casas.

Le 7 septembre de l'année 1504, Christophe Colomb revoyait la terre d'Espagne, au retour de son dernier voyage. Il revenait usé par la maladie, par toute une vie passée à naviguer, par ses luttes sans fin contre les éléments, las de l'ingratitude incroyable qui était le seul prix de tant de travaux et de si grands services.

Deux mois après son retour, le 26 novembre, survint la mort de la reine Isabelle. Impuissante à lutter seule contre les ruses et la perfidie des ennemis de l'amiral, Isabelle ne cessa jusqu'à la fin de lui donner des marques de sa royale protection. Colomb lui survécut dix-huit mois. Il les passa à solliciter du roi Ferdinand la restitution de ses titres et les avantages matériels qui lui avaient été promis. Ses réclamations furent vaines. Le roi d'Aragon, opposé dès le début à ses entreprises, ne voulut rien entendre et laissa sans réponse ses justes doléances.

Le 20 mai 1506, jour de la fête de l'Ascension, Christophe Colomb mourait à Valladolid, dans une chambre d'auberge. Devant ses yeux qui allaient se fermer à la lumière, contre le mur de sa chambre, étaient appendus les fers dont ses mains avaient été chargées, qu'il conservait comme une relique et qui furent, suivant sa volonté formelle, déposés avec lui dans le cercueil.

Des historiens ont contesté les circonstances de cette mort et nié que Colomb ait terminé sa vie dans l'abandon et le dénûment. Il avait fait par testament des legs à ses enfants, à ses amis, à ses serviteurs. Cela a paru une

Digitized by Google

raison suffisante de croire qu'il était riche. Mais, de ce qu'il disposait pour d'autres des biens qu'il croyait lui appartenir, il ne s'ensuit pas qu'il les ait possédés lui-même. Il avait été convenu entre la cour de Castille et lui qu'il prélèverait une part importante sur les produits et les richesses tirés des territoires à découvrir. Depuis qu'il s'était vu dépouiller de ses dignités et du gouvernement des Indes, il avait cessé de rien recevoir. Mais ses revendications, dans les derniers temps de sa vie, prouvent assez qu'il ne renonça à aucun de ses droits. Il pouvait donc en disposer sans qu'il y ait à conclure de là qu'il mourut dans l'abondance. Ses héritiers poursuivirent plus tard la revendication de son héritage, et parvinrent à se faire rendre ses dignités héréditaires et ses richesses. Quant à lui, sa mort arrivée dans une chambre d'auberge, où l'avaient conduit les hasards de sa vie de solliciteur auprès du roi Ferdinand, porte avec elle la preuve de l'infortune qui assombrit la fin de sa carrière. La faveur populaire l'avait abandonné en même temps que la protection royale. Sa mort passa inaperçue. Ses funérailles furent des plus modestes, et la chronique de Valladolid, qui raconte les moindres événements de la cité, n'en parle même pas. Ce monstrueux oubli des plus éclatants services a paru à plusieurs impossible à admettre. Ce n'est cependant qu'un dernier trait bien vraisemblable de la destinée de Christophe Colomb. Il est rare que les grands serviteurs de Dieu disparaissent dans l'éclat du triomphe. Autant que par les actes de sa vie, par les épreuves qui l'ont terminée, Christophe Colomb apparaît à la postérité avec l'auréole des héros chrétiens.

Quatre siècles ont passé depuis sa mort. L'ancien et le nouveau monde se sont disputé l'honneur de posséder sa dépouille mortelle, qui repose aujourd'hui dans un caveau de la cathédrale de la Havane. Son nom est devenu le patrimoine commun de toutes les nations qui s'apprêtent à le fêter comme celui d'un bienfaiteur de l'humanité.

Alexandre POIDEBARD,
professeur à la faculté catholique de droit de Lyon.

Digitized by Google

LES CONFESSIONS

DE SAINT AUGUSTIN

Suite [1]

II. Les Confessions.

Supériorité du but.

Ecrire des mémoires, c'est déjà une entreprise périlleuse. Du moins, les auteurs de mémoires peuvent se rejeter sur les événements du dehors, politiques, militaires ou autres. Ils agrémentent ce qu'ils disent d'eux-mêmes du récit de ce qu'ils ont vu et entendu. Ceci fait passer cela. Aussi, il n'y a que les hommes publics qui laissent des mémoires, trop souvent, à la vérité, plaidoyers *pro domo*. Mais, enfin, pourvu qu'on le veuille, on peut n'y parler de soi que juste dans la mesure nécessaire pour se présenter comme un témoin bien informé. Quant à la vie privée, on doit la négliger. Et cependant l'exécution d'un tel dessein, où il faut nécessairement se mettre en scène, a effrayé bien des plumes. Y a-t-il beaucoup d'auteurs de mémoires qui aient emporté le suffrage de la postérité? Elle ne relit avec

(1) Voir le numéro d'avril.

Digitized by Google

intérêt et profit que ceux où se reflètent des impressions vives, personnelles, sincères, sur les hommes, la politique, les événements.

A plus forte raison, écrire dans le but de parler de soi, de raconter sa vie, de faire son propre portrait, c'est-à-dire de le composer avec ses vices et ses travers, avec ses vertus et ses défauts, est-ce délicat, périlleux, malaisé. Disons le mot, la difficulté est extrême. A chaque pas, on rencontre des écueils imprévus, sans parler de cette pudeur qui nous porte à jeter un voile sur notre vie intime, qu'il est d'ailleurs imprudent de livrer au jugement d'un public aveugle, ignorant, ou prévenu. Pour rompre en visière à cette légitime répugnance, il faut de bien graves raisons, des motifs d'ordre supérieur. Supposé que ces motifs existent, gardera-t-on la mesure raisonnable, qui n'offense pas le lecteur, qui convient et qui en même temps remplit le but? On est exposé à dire trop de bien de soi, ou à excuser ses défauts : c'est la pente du cœur, qui ne s'accuse pas volontiers, et de l'amour-propre, qui n'a jamais tort. Par modestie, ou dans un sentiment de réserve, on court le risque de ne pas dire assez de bien de soi, et dans la circonstance, ce sera un tort; ou bien, par un sentiment opposé, celui-ci condamnable, on se vantera du mal qu'on n'a pas fait; on écrira un roman. Que de difficultés, que d'écueils, que d'impossibilités! Celui qui n'en a pas le sentiment ne doit jamais être assez osé pour tenter l'aventure.

Aussi, il ne faut pas s'étonner que ce genre de littérature compte un si petit nombre d'œuvres : encore y en a-t-il trop. Pour qu'elles aient pu arriver à leur éclosion, il a fallu un certain état d'esprit, un milieu favorable, je veux dire exceptionnel, par exemple un mouvement saisissant, irrésistible de renouvellement religieux, comme au IV^e^ siècle, une tentation générale de sécularisation comme au XVI^e^, un orgueilleux engouement pour la philosophie de la nature comme au XVIII^e^, un temps de joyeuse vie comme au XIX^e^. De fait, ces trois dernières époques nous fournissent des œuvres littéraires analogues à celle de saint Augustin.

Digitized by Google

I

Il faut, en effet, descendre jusqu'au XVI^e siècle pour rencontrer le portrait d'un homme peint par lui-même. Voici l'*Avertissement de l'auteur* placé en tête des *Essais* de Montaigne : « C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée. Je n'y ay eu nulle considération de ton service, ny de ma gloire ; mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ay voué à la commodité particuliere de mes parens et amis : à ce que m'ayans perdu (ce qu'ils ont à faire bientost) ils y puissent retrouver quelques traicts de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent plus entiere et plus vive la cognoissance qu'ils ont eue de moy. Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde, je me fusse mieux paré, et me presenterois en une desmarche estudiée. Je veux qu'on m'y voye en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice : car c'est moy que je peinds. Mes defauts s'y liront au vif, et ma forme naïfve, autant que la reverence publique me l'a permis. Que si j'eusse esté parmi les nations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des premieres loix de nature, je t'assure que je m'y feusse très volontiers peint tout entier et tout nud. Ainsi, lecteur, je suis moy-mesme la matiere de mon livre : ce n'est pas raison que tu employes ton loisir en un sujet si frivole et si vain » (1).

Mais est-ce le chrétien, est-ce l'homme, que Montaigne a voulu peindre ? « Les aucteurs, dit-il, se communiquent au peuple par quelque marque speciale ou estrangière ;

(1) Montaigne est, à plusieurs reprises, revenu sur le but de son œuvre. Il suffira de reproduire ce court passage : « Ce n'est pas icy ma doctrine », dit-il, « c'est mon estude : et n'est pas la leçon d'autruy, c'est la mienne. » Liv. second, chap. VI. Ed. d'Amsterdam, 1781. Tom. II, 79.

Digitized by Google

moi, le premier, par mon estre universel, comme Michel de Montaigne, non comme grammairien ou poète ou jurisconsulte. Si le monde se plaind de quoy je parle trop de moy, je me plains de quoy il ne pense pas seulement à soy... Excusons ici ce que je dis souvent, que je me repends rarement et que ma conscience me contente de soy, non comme la conscience d'un ange ou d'un cheval, mais comme la conscience d'un homme... Je n'enseigne point, je raconte. »

Montaigne ne s'était pas converti; il se communique donc comme *homme*. Il néglige le chrétien. Il ne peut donc pas se proposer de louer Dieu. Comme on l'a dit, glorifier Dieu est au-dessus de sa vertu. Mais il estime que parler de soi sera utile aux autres. Il voit d'ailleurs la difficulté de l'entreprise. « Il n'est », dit-il, « de description pareille en difficulté à la description de soy-mesme. Je tiens qu'il fault estre prudent à estimer de soy, et pareillement consciencieux à en tesmoigner, soit bas, soit hault, indifféremment. Si je me semblois bon et sage tout à failt, je l'entonnerois à pleine teste. De dire *moins* de soy qu'il n'y a, c'est sottise, non modestie; se payer de moins qu'on ne vaut, c'est lâcheté et pusillanimité... De dire de soy plus qu'il n'y a, ce n'est pas toujours presomption, c'est encore souvent sottise; se complaire oultre mesure à ce qu'on est, tomber en amour de soy indiscrette, est à mon advis la substance de ce vice. » De plus, l'homme est changeant, « ondoyant et divers », c'est le mot de Montaigne lui-même; là est un nouvel écueil. « C'est une espineuse entreprinse », s'écrie-t-il, « et plus qu'il ne semble, de suivre une allure si vagabonde que celle de nostre esprit, de penetrer les profondeurs opaques de ses replis internes, de choisir et arrester tant de menus airs de ses agitations » (1). Ces changements multiples vont jusqu'à la contradiction. « Soit que je sois aultre que moy-mesme », dit encore Montaigne, « soit que je saisisse les sujects par aultres circonstances et considerations, tant il y a que je me contredis bien à l'aven-

(1) Livre II, chap. VI. Tom. II, 79.

Digitized by Google

ture ». Du moins, « qui auroit à faire son faict, verroit que sa première leçon, c'est cognoistre ce qu'il est » (1). Montaigne le sait; il a mis en pratique le précepte : « Il y a plusieurs années que je n'ay que moy pour visée à mes pensées, que je ne contrerolle et n'estudie que moy. Et si j'estudie autre chose, c'est pour soudain le coucher sur moy, ou en moy pour mieux dire. » Ainsi instruit de lui-même, armé contre lui-même, il se justifie son entreprise : « Et ne me semble point faillir si, comme il se fait des autres sciences, sans comparaison moins utiles, je fay part de ce que j'ay apprins en cette-cy » (2). Il l'avoue sans fausse honte : « Il n'est description pareille en difficulté, à la description de soy-mesme »; mais il ajoute aussitôt : « ny certes en utilité. » L'utilité, c'est de décrire l'homme, avec ses erreurs et ses faiblesses, et aussi ses qualités et ses avantages, afin de montrer l'homme à l'homme, de lui offrir une leçon fraternelle et de corriger l'homme par l'homme.

Voilà le but. Pour l'atteindre, il ne sera nullement nécessaire de présenter l'homme à nu. Ce serait manquer aux convenances, offenser même la pudeur. « Description de soy-mesme tant qu'on voudra; encore faut-il se presenter decemment vêtu, se faut-il ordonner et renger pour sortir en place. » La bienséance l'impose. Montaigne connaît la loi de bienséance; il lui obéit toujours. « Je me pare sans cesse, s'écrie-t-il, car je me descris sans cesse » (3). Donc, il ne dira ni trop ni trop peu de bien de lui-même. C'est là sa bonne foi (4).

N'allons pas en conclure qu'il a pour but de se glorifier; non, c'était certainement indigne de lui. Mais il ne se propose pas de glorifier Dieu. En résumé, il poursuit un double but : 1° Se peindre lui-même : « Ce ne sont pas mes gestes que j'écris, dit-il, c'est mon moy, c'est mon essence... Je me suis proposé moy-mesme à moy pour argument et pour subject. » 2° Montrer les faiblesses,

(1) Liv. Ier, chap. III. Tom. Ier, 15.
(2) Liv II, chap. VI.
(3) Livre second, chap. VI.
(4) Antorini, *Trois Confessions*, p. 15.

Digitized by Google

les folies de ses contemporains, les travers de l'homme pour l'en guérir. Pour atteindre son but, il raconte, il dit tout ce qu'il sait de lui-même et des autres, des opinions courantes, des idées philosophiques en honneur. Il écrit en homme, et non pas en chrétien. Dès lors, il ne se croit pas obligé de prendre parti dans les discussions philosophiques et religieuses. Il dit son mot en passant, et voilà tout. Il n'est pas sceptique; non, il se tient plutôt sur une réserve prudente, qui lui donne un faux air de sceptique. Encore moins est-il impie. Il ne croit pas que l'homme par ses seules forces puisse atteindre à Dieu; il doute plutôt de l'homme que de Dieu, voilà tout. Mais il ne s'engage pas dans les débats théologiques. Il croit mollement, raisonnablement, et rien de plus. En un mot, ses *Essais* présentent non pas simplement un homme, mais l'homme *sécularisé*. Nous sommes déjà loin des *Confessions* de saint Augustin.

II

Nous descendons d'un siècle et demi. Voici les *Confessions* de J.-J. Rousseau. C'est le même titre que dans saint Augustin. Qu'a voulu Jean-Jacques? L'œuvre débute par ces paroles significatives : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme ce sera moi. » Cependant Rousseau pouvait avoir un autre dessein. Il naquit le 28 juin 1712, à Genève, il fut élevé dans la religion protestante. Il se vante de ne pas avoir eu d'enfance; il ne connut pas cette infirmité; si nous l'en croyons, il serait né pour ainsi dire adulte : « Mon enfance, dit-il, ne fut pas d'un enfant; je sentis, je pensai toujours en homme... L'on rira de me voir modestement donner pour un prodige. Soit. Mais quand on aura bien ri, qu'on trouve un enfant qu'à six ans les romans attachent, intéressent, transportent, au point d'en pleurer à chaudes larmes. »

Digitized by Google

Cet enfant prodige se convertit à l'âge de seize ans au catholicisme. Il est vrai que cette conversion ne fut pas absolument pure dans son motif. « Sans être ce qu'on appelle un beau garçon », dit-il de cette époque de sa vie, « j'étois bien pris dans ma petite taille, j'avois un joli pied, la jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançoient avec force le feu dont mon sang étoit embrasé » (1). Tel il était quand, pour échapper à l'horlogerie, il alla trouver l'abbé de Pontverre, lequel l'envoya à Annecy avec une lettre pour Mme de Warens, nouvellement convertie. « Je m'étois figuré », dit-il, « une vieille dévote bien rechignée : la bonne dame de M. de Pontverre ne pouvoit être autre chose à mon avis. Je vois un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse, rien n'échappa au rapide coup d'œil du jeune prosélyte ; car je devins à l'instant le sien, sûr qu'une religion prêchée par de tels missionnaires ne pouvait manquer de mener en paradis » (2). On entrevoit d'ici, on devine, la matière d'une longue confession. Mais en 1754, Jean-Jacques redevint protestant pour descendre plus bas. Son *Emile* est l'enfant de la nature, et l'éducation dont il expose les principes, le savant système pour élever l'enfant de la nature. Maintenant il veut peindre l'homme « dans toute la vérité de la nature ». Il a raison de dire que son entreprise n'a jamais eu d'exemple. Saint Augustin, Montaigne, Rousseau, au point de départ, sont dans la même voie; mais cette voie mène à plusieurs buts (3). Saint Augustin a dit ce que « ni l'œil ni l'intelligence » n'auraient pu découvrir en lui, c'est-à-dire ses fautes et sa conversion. Montaigne s'est dépeint lui-même, c'est-à-dire son moy, non ses gestes. Rousseau a retracé ses *gestes*, certains de ses *gestes*. Saint Augustin

(1) Liv. II. T. I, p. 124. Ed. de Genève, 1782, 2 vol. in-8°.
(2) *Ib.*, pp. 126-127.
(3) Antonini. *Trois Confessions*, p. 22.

Digitized by Google

s'est proposé de glorifier Dieu; Montaigne nous entretient des vertus, des passions et des travers des hommes, pour nous dire la part qu'il y a prise et pour travailler à guérir les hommes de la contagion. Rousseau ne veut qu'une chose, que nous le connaissions afin que nous l'admirions. Comment s'y prend-il? J'ai dit qu'il raconte ses gestes uniquement; il le fait dans un but intéressé. L'accuse-t-on de fautes, de méfaits? Le coupable, ce n'est pas lui; c'est la société, c'est la nature; une pensée mauvaise n'a pas même traversé son âme, qui est restée parée de sa pureté virginale; car ses turpitudes, si turpitudes il y a eu, sont le fait de la nature. Voilà pourquoi il raconte ses gestes, c'est-à-dire les motifs séduisants, irrésistibles de sa conduite. Ainsi il veut amener le lecteur à reconnaître qu'il a toujours été un homme parfaitement bon, parfaitement sage. Ce but est indiqué assez nettement dès le début déjà cité. Voici la suite : « Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain Juge. Je dirai hautement : voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon, et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire; j'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savois être faux. Je me suis montré tel que je fus, méprisable et vil quand je l'ai été, bon, généreux, sublime, quand je l'ai été; j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. Etre éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son cœur aux pieds de ton trône avec la même sincérité, et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : *Je fus meilleur que cet homme-là* (1). »

Folie, orgueil qui touche au ridicule (2). Ce ne fut pas de la

(1) T. I, pag. 2, 3.
(2) M. de Pressensé, *Le Christianisme au IV^e siècle*, p. 268, 269.

Digitized by Google

part de Jean-Jacques une faute passagère. Il est revenu sur lui-même avec plus de complaisance vaniteuse encore. Le bien qu'il dit de lui-même n'est pas tout le bien qu'il pense.

« J'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, » s'écrie-t-il, « j'ai rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable. » — « Sentant que le bien surpassoit le mal, j'avais mon intérêt à tout dire, et j'ai tout dit. » Enfin, à tant faire, il n'a pas hésité à choisir sa place au ciel. Comme on l'a dit, il l'a marquée parmi les anges, à la droite et tout auprès de Dieu le Père. S'il est en compagnie des Fénelon, des Socrate et des Platon, il consent à ne pas rougir d'avoir été homme (1).

Quand les hommes corrompent la nature, la nature le leur rend, c'est la loi du talion.

III

Il faudrait parler maintenant des *Confessions d'un enfant du siècle* d'Alfred de Musset. A la vérité, c'est un roman, et non une biographie. Mais les *Essais* de Montaigne ne peuvent être pris pour une histoire vraie, et les *Confessions* de Jean-Jacques répondent moins encore à la réalité. Ces œuvres dépeignent un état d'esprit peut-être particulier à Montaigne et à Rousseau, tandis qu'il est plus général, ce semble, dans les *Confessions d'un enfant du siècle*. Cet enfant du siècle, c'est le jeune homme de mœurs libres de la Restauration et des premières années de la monarchie de juillet ; c'est aussi Alfred de Musset lui-même, qui écrivit les *Confessions* en 1836, ayant alors 26 ans. Si Paul de Musset, son frère et son historien, nous avertit avec raison de ne pas y voir « un document biographique », il reconnaît que les sentiments en sont, « en partie, personnels » (2).

Aussi bien, il avait lu les *Confessions* de saint Augustin ; il s'est comme trahi dans l'émotion que cette lecture lui

(1) Antonini, *Trois Confessions*, p. 25.

(2) *Biographie d'Alfred de Musset*, par Paul de Musset, p. 156. Paris, Charpentier, 1877.

Digitized by Google

fit éprouver. Le chapitre IV de la deuxième partie débute ainsi : « Tout ce qu'il y avait de bien en cela, supposé qu'il « pût y en avoir quelqu'un, c'est que ces faux plaisirs « étaient des semences de douleurs et d'amertumes qui me « fatiguaient à n'en pouvoir plus. » Telles sont les simples paroles que dit, à propos de sa jeunesse, l'homme le plus homme qui ait jamais été, saint Augustin. De ceux qui ont fait comme lui peu diraient ces paroles, tous les ont dans le cœur; je n'en trouve pas d'autres dans le mien. » Le vide que laisse le plaisir ne désabusa pas le libertin mis en scène dans les *Confessions d'un enfant du siècle*, tandis que, pour Augustin, il fut le premier appel de Dieu.

Alfred de Musset ne se présente pas comme un philosophe, ce qu'a voulu être Jean-Jacques; doué, comme Augustin, d'une sensibilité exquise, qui le fit grand poète et un égaré précoce, il a décrit les états d'une maladie morale qu'il a fait durer trois ans, et dont la caractéristique est la *désespérance* dans la débauche. Combien il en souffrit, seul il pouvait le dire. Il écrivit donc pour préserver les autres d'un mal qui l'avait flagellé sans merci. « Ayant été atteint, jeune encore », dit-il, « d'une maladie morale abominable, je raconte ce qui m'est arrivé pendant trois ans. Si j'étais seul malade, je n'en dirais rien; mais, comme il y en a beaucoup d'autres que moi qui souffrent du même mal, j'écris pour ceux-là sans trop savoir s'ils y feront attention; car, dans le cas où personne n'y prendrait garde, j'aurai encore retiré ce fruit de mes paroles, de m'être mieux guéri moi-même, et, comme le renard pris au piège, j'aurai rongé mon pied captif » (1).

Ce but lui imposa une manière. Il raconta une jeunesse débauchée, mais de telle façon que, loin de guérir les autres, les *Confessions* peuvent et doivent inoculer le mal exposé avec feu et éloquence. Ce livre est trop un roman. Mais alors même qu'il pourrait être lu impunément, le but de l'auteur serait manqué. Pour guérir les autres, il faut être sain soi-même. Je sais bien que le roman se ferme sur une séparation;

(1) Première partie, chap. I, pag. 1. Paris, Charpentier, 1878.

Digitized by Google

mais le cœur est resté malade, parce qu'il ne voulut pas prendre le remède. « Je saisis une vieille Bible qui était sur ma table », écrit Alfred de Musset, « et l'ouvris au hasard. « Réponds-moi, toi, livre de Dieu, lui dis-je; sachons un « peu quel est ton avis. » Je tombai sur ces paroles de l'Ecclésiaste, chapitre IX :

« J'ai agité toutes ces choses dans mon cœur, et je me « suis mis en peine d'en trouver l'intelligence. Il y a des « justes et des sages, et leurs œuvres sont dans la main de « Dieu; néanmoins l'homme ne sait s'il est digne d'amour « ou de haine.

« Mais tout est réservé pour l'avenir et demeure incer- « tain, parce que tout arrive également au juste et à l'in- « juste, au bon et au méchant, au pur et à l'impur, à celui « qui immole des victimes et à celui qui méprise les sacri- « fices. L'innocent est traité comme le pécheur et le par- « jure comme celui qui jure la vérité.

« C'est là ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout ce qui se « passe sous le soleil, que tout arrive de même à tous. De « là vient que les cœurs des enfants des hommes sont « remplis de malice et de mépris pendant leur vie, et, « après cela, ils seront mis entre les morts » (1).

« Je demeurai stupéfait, après avoir lu ces paroles, je ne croyais pas qu'un sentiment pareil existât dans la Bible. « Ainsi donc, lui dis-je, et toi aussi tu doutes, livre de « l'espérance » (2).

(1) Voici le texte de l'Ecclésiaste, qu'Alfred de Musset n'a pas compris parfaitement : « Omnia haec tractavi in corde meo, ut curiose intelligerem. Sunt justi atque sapientes, et opera eorum in manus Dei; et tamen nescit homo utrum amore an odio dignus sit. Sed omnia in futurum servantur incerta, eo quod universa aeque eveniant justo et impio, bono et malo, mundo et immundo, immolanti victimas et sacrificia contemnenti. Sicut bonus, sic et peccator : ut perjurus, ita et ille qui verum dejerat. Hoc est pessimum inter omnia quae sub sole fiunt, quia eadem cunctis eveniunt. Unde et corda filiorum hominum implentur malitia et contemptu in vita sua, et post haec ad inferos deducentur. » (IX, 1-3.)

Il s'agit ici simplement du méchant qui sur la terre jouit des mêmes biens que le bon.

(2) Prem. partie, chap. VII. Pag. 62, 63.

Digitized by Google

Saint Augustin avait, lui aussi, au moment de la crise, pris et lu le livre de Dieu. Mais les *Epîtres* de saint Paul versèrent dans son âme la lumière décisive.

C'est d'une manière inattendue qu'Augustin entendit le récit de la vie de saint Antoine qui lui fit un si grand bien. Alfred de Musset, lui aussi, rencontra soudain une image expressive et touchante. « J'étais debout devant une gravure qui représentait la Madeleine au désert », dit-il; « je joignis les mains involontairement. — Que faites-vous donc? demanda Desgenais (1).

— « Si j'étais peintre, lui dis-je, et si je voulais peindre la mélancolie, je ne peindrais pas une jeune fille rêveuse, un livre entre les mains.

— « A qui en avez-vous, ce soir? » dit-il en riant.

— « Non, en vérité, continuai-je; cette Madeleine dans les larmes a le sein gonflé d'espérance; cette main pâle et maladive, sur laquelle elle soutient sa tête, est encore embaumée des parfums qu'elle a versés sur les pieds du Christ. Ne voyez-vous pas que dans ce désert il y a un peuple de pensées qui prient? Ce n'est pas là la mélancolie.

— « C'est une femme qui lit, répondit-il d'une voix sèche.

— « Et une heureuse femme, lui dis-je, et un heureux livre » (2).

« Heureuse femme », la Madeleine pénitente ; « heureux livre », ce livre qu'elle tient, l'Evangile. Mais ce ne fut qu'un éclair fugitif. La mélancolie continua à ronger l'âme du jeune homme, qui pendant ces trois années ne retrouva pas un seul sentiment vraiment chrétien ; l'humilité lui manqua. Il a intitulé son livre, *Les Confessions d'un enfant du siècle.* Il a fait, en effet, une peinture saisissante de l'état de doute, de désirs malsains, de passions convulsives, qui troubla la génération de Louis XVIII et celle du temps de Louis-Philippe. Mais ç'a été pour se montrer comme

(1) Personnage du roman, jouant le rôle du débauché frondeur et opiniâtre.

(2) Deux. partie, chap. v, p. 132.

Digitized by Google

une victime innocente de cet état particulier. Plus d'une fois il a désiré échapper à l'étreinte de ses passions, à cause des douleurs dont elle l'accablaient. Jamais il ne les a regrettées en se repentant. C'est pourquoi le but n'a pas été atteint; l'œuvre est manquée. Cependant, tandis qu'on s'indigne contre l'orgueil de Rousseau, on plaint le malheur d'Alfred de Musset.

Plus nous avons avancé dans cette revue, plus nous nous sommes éloignés de saint Augustin. Mais cet examen des œuvres analogues à la sienne n'a pas été inutile ; nous comprendrons mieux maintenant la supériorité du but qu'il a poursuivi dans ses *Confessions*.

IV

Saint Augustin dit quelque part : « Il y a deux sortes de confessions : la première est un éloge, la seconde un gémissement; celle-ci une marque de repentir, celle-là une marque d'honneur. Car louer Dieu, c'est une confession; s'accuser soi-même, c'est encore une confession, et je ne vois pas de plus digne objet du discours des hommes (1). »

S'adressant au peuple chrétien, il répétait ce même cri de son âme pieuse : « Nous confessons donc, soit en louant Dieu, soit en nous accusant nous-mêmes » (2).

Tel est bien le résumé exact, fidèle, complet des treize livres de ses *Confessions*. La louange de Dieu se mêle constamment à l'aveu des erreurs et des fautes passées, l'aveu des fautes et des erreurs passées est toujours relevé par la louange de Dieu. Cependant la première partie, c'est-à-dire les six premiers livres, est plutôt consacrée au récit de ses fautes et de ses erreurs, et la seconde partie à la louange de Dieu. Mais, il ne faut pas s'y tromper, le récit de ses fautes et de ses erreurs n'est pas l'objet propre de ce

(1) Cf. In psalm. CII *Enarratio*, n° 4; In psal. CV *Enarratio*, n° 2.
(2) Serm. LXVII, n° 1. 1re série.

Digitized by Google

livre unique. Il n'y faut voir qu'un moyen d'atteindre le but que l'auteur s'est proposé, qui est de louer Dieu, de proclamer sa miséricorde, de reconnaître les bienfaits de sa providence particulière, dont l'action de chaque jour se fait sentir sur chaque homme, sur le pécheur principalement. Saint Augustin, dans son discours sur le psaume CII, met ces paroles dans la bouche de Dieu : « Confessez vos péchés et je vous pardonnerai. Je vous rends ce que vous ne m'avez pas rendu ; vous m'avez rendu le mal pour le bien, et moi je vous rends le bien pour le mal. » Et saint Augustin de s'écrier : « Pense, ô mon âme, pense à tout ce que Dieu t'a rendu en pensant à toutes tes actions mauvaises. Aussi nombreuses sont les mauvaises actions, aussi nombreux sont les bienfaits qu'il t'a rendus. *Quam multa enim mala facta tua, tam multae bonae retributiones ejus* » (1). Si chaque action mauvaise de l'homme est pour Dieu l'occasion d'un bienfait, on conçoit sans peine le but que saint Augustin s'est proposé ; et le moyen qu'il a pris pour l'atteindre paraît naturel. Nous disions qu'un sentiment de pudeur nous porte à jeter un voile sur la partie intime de notre vie. L'amitié elle-même ne demande jamais, ne cherche pas à pénétrer jusqu'au fond du mystère de l'âme de l'ami, ouverte au seul regard de Dieu. A plus forte raison, le public doit-il rester étranger à la vie secrète de chacun. Pour soulever soi-même le voile, il faut donc avoir de sérieux motifs, une de ces raisons qui s'imposent, qui expliquent le dessein proposé, qui le font pardonner et accepter. Quand Alfred de Musset, âgé seulement de 26 ans, écrit les *Confessions d'un enfant du siècle,* pour exposer le mal dont il souffre encore, la mélancolie, la désespérance entretenue par la fièvre des passions du jeune âge, je cherche un motif suffisant ; et, je l'avoue, je ne le trouve pas. Aussi bien, il n'a pas su un moment s'élever au-dessus de lui-même ; il se complaît dans son mal, il ne sait parler que de sa maladie morale. Au fond, il n'arrive qu'à présenter une laideur,

(1) N^os^ 3-4.

Digitized by Google

habillée, il est vrai, avec un talent supérieur. Mais aurait-on du génie comme écrivain, serait-ce un motif pour raconter des aventures, des dîners joyeux, et des nuits passées dans une attente inquiète et malsaine ?

On comprendra moins encore Rousseau, écrivant ses *Confessions* pour se faire admirer. Cet ouvrage est une mauvaise action. L'auteur n'avoue pas son dessein, qu'il a soin de dissimuler, sans réussir à le cacher. Il est, en effet, de ceux qu'on n'avoue pas. Ce motif imposait à Rousseau le silence sur lui-même. Il s'est, au contraire, complu dans un récit destiné à sa glorification. Son livre est une faute, qui offense également le goût et le bon sens.

L'entreprise de Montaigne, décrivant dans les *Essais* l'homme universel, peut se justifier dans une certaine mesure, dans la mesure même de ce que la morale naturelle peut y gagner. Il est permis cependant de se demander si peindre les travers, les erreurs, les vices de l'homme est le moyen de guérir l'homme. Le ridicule sous lequel ils succombent dans la comédie peut moraliser dans une certaine mesure. Pour ne pas être exposé à la risée publique, on évitera les travers dont on rit sur la scène ; soit. Mais le cœur sera-t-il affranchi?... En tout cas, Montaigne n'a pas laissé de comédies. Il dépeint l'homme universel, mais attirant, très attirant, malgré des travers, des fautes et des erreurs. Des fautes, où n'y en a-t-il pas, en effet ? On ne serait pas homme si l'on était sans défaut. Montaigne explique pourquoi tel défaut se trouve en lui, mais de manière à le rendre aimable. Rousseau lui-même le lui reprochait. Ainsi, dans ses *Essais*, ce n'est pas l'homme seul qui est aimable, le défaut l'est encore trop. Il n'a pas atteint son but. Peut-être y a-t-il du danger à ne présenter à l'homme que l'image de l'homme. C'est l'exposer à se complaire en lui-même ; c'est, à n'en pas douter, tenir à une trop grande distance les saintes images qui révèlent l'idéal et donnent au cœur du réconfort. Caprice d'un homme d'esprit, amusement, passe-temps : ç'a été peut-être le vrai motif pour Montaigne de se livrer à ces études de mœurs. On ne condamnera pas un tel amusement. Voyons-y, si l'on veut, un noble passe-

Digitized by Google

temps. Mais cette noble et très distinguée futilité n'a pas demandé une grande vertu.

Le motif mis en avant par saint Augustin se recommande, au contraire, à la plus sérieuse attention du moraliste. C'est un motif d'un ordre supérieur. Il ne l'a pas pris, pas plus qu'il ne l'a cherché en lui-même. Il l'a trouvé dans les plus hauts intérêts de la société et de la religion. Présenter Dieu, en effet, dans un exemple vivant, dans une réalité actuelle et saisissable, comme la providence de chaque homme qu'il invite, qu'il appelle au bien rendu facile par sa grâce, à la liberté, à l'affranchissement moral annoncé et promis dans l'Evangile, n'est-ce pas travailler à la fois pour la société et pour la religion, poursuivre le relèvement de l'une et la glorification de l'autre? L'époque à laquelle un tel dessein fut conçu le grandit encore ; les circonstances au milieu desquelles il est né lui donnent, pour ainsi dire, toute sa valeur. Alors l'histoire touche, sans doute, à la fin de cette période de trois siècles qui fut remplie par les calomnies des païens, accusant la religion du Christ d'amoindrir l'homme et le citoyen, en lui ravissant les vertus civiques, l'esprit militaire, l'amour des choses du temps. Mais le souvenir en était toujours présent ; il circulait à travers le grand corps vieilli de l'Empire. Symmaque en était encore à demander à quoi pouvait servir le culte nouveau, sinon à irriter le ciel offensé et à ne donner à Rome que des enfants dégénérés. Montrer dans un récit réel, dont chacun, pour ainsi dire, pouvait saisir la véracité, que la religion du Christ, au contraire, arrache l'homme à ses vices, lui donne une conscience à l'épreuve des tentations, et par conséquent le trempe pour toutes les luttes de l'homme et du citoyen, c'était, sans toutefois en avoir formé le projet, réfuter toutes les calomnies anciennes, ouvrir la voie, la vraie voie aux Romains, pour lesquels les dieux n'avaient été qu'une providence menteuse ; c'était faire l'apologie de la religion chrétienne trop longtemps méconnue ; c'était aussi préparer les esprits aux étonnements douloureux de l'occupation de l'Empire par les barbares, et d'abord de la prise de Rome. S'il est vrai, en effet, que Dieu veille, non seule-

Digitized by Google

ment sur l'humanité, mais encore sur chaque homme pris en particulier ; s'il est vrai qu'il va à sa recherche, qu'il le poursuit de ses bienfaits pour l'attirer à lui ; s'il est vrai que pour Dieu chaque homme est un fils d'autant plus cher qu'il est plus coupable, qu'importent les événements extérieurs ? Ce n'est pas sur cette base mouvante que repose le fondement de l'espérance, de la vertu, du bien. Dieu qui ne passe pas soutient l'édifice ; c'est en lui qu'il faut croire et espérer. A la veille du jour où le monde politique va être troublé, où le vaste cadre de l'empire sera brisé pour faire place à des cadres nouveaux, où Rome impériale va être arrêtée et voir la fin de son règne, Augustin sonne le ralliement autour du drapeau qui ne périt pas, il sonne la marche en avant vers ces régions encore trop peu explorées du bien parfait, dont la conquête ouvre les portes de la vie bienheureuse.

Tranchons le mot, ses *Confessions* sont un acte de haute vertu chrétienne. C'est pourquoi, à la différence de Montaigne, de Rousseau et d'Alfred de Musset, au lieu de concentrer son regard sur lui-même, il le fixe sur Dieu ; ou plutôt, s'il se regarde lui-même, c'est pour s'élever vers Dieu, c'est pour faire monter jusqu'à son trône le cri de sa reconnaissance. Dieu, dont il va, en s'humiliant lui-même sous le poids de ses fautes, annoncer la gloire, le récompense de cet acte de vertu ; car il l'enrichit de tous les dons de la foi, de l'espérance, de la charité chrétienne. La foi, l'espérance, la charité ravivent les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, leur donnent un tour particulier, font qu'il se juge lui-même, non au gré de son humeur, mais dans la pure lumière de la religion, sans préjudice pour le libre jeu de son exquise sensibilité, qui jette sur tout l'ouvrage le plus grand charme et fait des *Treize livres des Confessions* d'Augustin une des œuvres les plus sincères et les plus humaines que l'histoire des lettres chrétiennes puisse produire.

Nous allons essayer de le montrer.

(A suivre.) C. DOUAIS.

Digitized by Google

DES SIGNES DU TEMPS PRÉSENT

& DE L'AVÈNEMENT PROBABLE

D'UNE

RENAISSANCE CHRÉTIENNE

EN FRANCE

S'il est permis de comparer la littérature et la philosophie à des cimes élevées d'où la pensée peut voir de loin, prévoir l'avenir et distinguer les premiers feux de l'aurore naissante, j'imagine que cette comparaison se vérifie, en quelque façon, aujourd'hui même.

Des signes évidents d'espérance et de salut éclatent distinctement dans ce ciel si souvent nuageux.

Des hommes d'une grande hauteur de vue, d'un idéalisme nouveau, d'une énergie que nous ne soupçonnions pas, nous parlent, et certes éloquemment, « du devoir présent » (1).

Ce devoir, ils ne le considèrent pas en séparatistes, ils l'unissent au christianisme, avec l'intention d'appeler l'Evangile à leur secours.

D'autres, plus encourageants encore, sans mélancolie dans le style, sans amertume dans la pensée, nous annon-

(1) Paul DESJARDINS, Paris, Colin, 1892.

Digitized by Google

cent que la génération qui a vingt ans (l'âge des vœux énergiques et des nobles désirs) rejette sans pitié — avec le dédain des enfants plus sages que leurs pères — tout ce que leurs aînés, abusés de scepticisme et de pauvreté littéraires, avaient aimé de l'enivrement d'un espoir, hélas, réellement déçu (1).

D'autres, en un style plus sobre, plus réfléchi, se demandent s'il est trop tôt de revenir au côté sérieux de la vie, celui qu'inspiraient les antiques idées morales (2).

D'autres, enfin, oh! les étranges natures, s'enveloppent des subtilités mêmes de l'esprit sceptique comme pour en épuiser une dernière fois les saveurs, qui, naguère encore, distillaient toute félicité aux lettrés et aux dilettantes incrédules. Ce que la religion a de diffus, d'insaisissable, d'infini, leur plaît. Ils l'aiment dans ce qu'elle a de plus éthéré. Leur âme, vide de tout et veuve de Dieu, sent le pressant besoin d'aimer; mais quoi? Tout fuit entre les mailles lâches de leur crible philosophique, et, malgré cela, ils attendent une foi qui les illumine et les sauve (3)!

Poètes, me direz-vous, que ces gens-là. Oui, je le crois moi aussi. Mais les poètes, en cette occurrence, ont une prodigieuse puissance de voir. L'intuition est leur faculté maîtresse. Comme l'hirondelle frémit d'aise à l'aurore d'un beau jour, avant les feux de plomb du soleil, tels sont nos poètes. L'impatience de secouer les chaînes du matérialisme les agace. Présage heureux, d'autres temps s'agitent dans ces âmes inquiètes.

I

Les révolutions morales vont leur train comme les bouleversements politiques. Mais leur caractère particulier est

(1) M. DE VOGÜÉ : *Spectacles contemporains; Regards historiques et littéraires*, 1892.

(2) Edouard ROD : *les Idées morales du temps présent*, 1892. Perrin, in-12, 3 fr. 50.

(3) Pierre LASSERRE : *la Crise chrétienne*, 1891. Perrin, in-12, 3 50.

Digitized by Google

d'apparaître dans les œuvres des hommes qui ont le mérite de présager, d'instinct et inconsciemment, les idées de l'avenir.

Depuis la Renaissance, — qui fut aussi une grande révolution —, pas un siècle ne s'est écoulé sans offrir l'alternative d'un bien général renaissant à la suite d'un abaissement moral, et, réciproquement, le mal en littérature, en philosophie, en politique, menaçant, sans jamais y arriver, de supplanter le bien. Tel est le balancement préétabli des choses. C'est comme le rythme des saisons, endormant et réveillant, à des époques fixes, la nature et la vie.

La philosophie de l'histoire dira que les hommes du bien sont ceux qui luttent contre l'égoïsme naturel de leur génération, qui puisent la vigueur de leurs inspirations et l'énergie de leur éloquence dans les idées éternelles du devoir, de la justice, de la charité et de Dieu. Les hommes du bien cherchent le secret de la destinée et l'idéal de la vie au delà de la terre.

Les hommes du mal ne s'attachent qu'aux jouissances mondaines; ils veulent que la liberté soit sans limites et permette aux instincts bas de chercher les vulgaires satisfactions. En littérature, ils remplacent la moralité des actes par le bel esprit, et par les vains jeux de l'imagination. Ils n'ont d'éloquence que pour flatter, et de raison que pour douter. La perdition des faibles est leur affaire préférée et ils finissent par s'imposer aux passions au nom même des passions.

Les lettres reflètent toujours ces différents états des esprits. Parlant de l'alternative du bien et du mal, si profondément engagée en notre temps, le P. Gratry s'écriait : « Et quel choix va-t-on faire entre les deux directions de vie : scepticisme, égoïsme et vice, ou foi, justice, amour? (1) » Tel est, en effet, le problème contemporain.

Cependant, au XIX^e^ siècle, n'avons-nous pas eu le beau spectacle de la Restauration? Elle brille et s'impose avec Chateaubriand, J. de Maistre, M^me^ de Staël, Benjamin

(1) *La Morale et la loi de l'histoire*, p. 331.

Digitized by Google

Constant, Royer-Collard, Biran, Joubert, les spiritualistes qui substituèrent au sensualisme les idées de Dieu et du devoir ?

Cette génération fut vraiment forte. Elle reconquit, en peu de temps, le patrimoine du bien, que Voltaire, Condorcet, Dupuis, Volney, les encyclopédistes avaient follement dissipé.

Vint une seconde génération. Villemain, Cousin, Thiers, Guizot dans la première période de sa carrière, la représentent. Mais ils rabattent beaucoup du spiritualisme chrétien et n'en comprennent plus la sublime puissance.

Puis vinrent Quinet, Saint-Simon, Sainte-Beuve, George Sand, Auguste Comte, Scherer, Réville et Renan. Ce sont les *négatifs*, hommes de perdition intellectuelle et morale au point de vue chrétien.

Ils firent passer la littérature avant les vertus qu'elle doit refléter, la critique avant la foi, les subtilités d'une raison insatiable et maligne avant la religion. Ils gardèrent de l'héritage classique juste ce qu'il faut pour faire de la contrebande, en semant le doute, l'inquiétude, le désabusement voulu et affecté de leur âme pétrie d'incrédulité. Ils passèrent leur carrière dans le temple de la science, des lettres et de l'art, sans chercher la destinée suprême du beau, du bien et du vrai. Les malheureux! ils donnèrent à penser qu'un écrivain peut être grand et atteindre les droits du génie tout en restant vulgaire dans ses aspirations et passionné dans ses doutes, tout en faisant l'apologie de l'irréligion, de l'immoralité et de l'esprit de révolte. Ce sont eux qui ont amolli la génération par la critique qui dissout et par l'analyse qui divise les éléments de la vérité, comme la chimie divise les atomes constitutifs des corps les plus réfractaires.

Dès lors, les hommes indifférents mais que tant d'indépendance finit par scandaliser, se réfugièrent dans les sciences naturelles. Ils y crurent bientôt comme en une religion; ils leur découvrirent des dogmes plus impérieux que ceux de l'Evangile. Ils cherchèrent l'absolu et la fatalité des lois naturelles. De là leur doute dogmatique, si l'on

Digitized by Google

peut ainsi parler. — M. Taine, élève du criticisme français et du sensualisme anglais, est le produit complet de cette lutte de la matière et du doute contre la foi et l'esprit. — Pour ces hommes, le compas, le vernier du microscope, et les formes mathématiques que revêtent les sciences expérimentales sont les articles définitifs du *credo* moderne.

Mais les hommes peuvent-ils vivre d'une si pauvre nourriture intellectuelle? Les aptitudes supérieures de l'âme sont-elles satisfaites dans les conditions de la vie positiviste et matérialiste? Là est précisément le problème que l'expérience vérifie, expérience à laquelle nous assistons.

Il n'est pas dit que ce siècle — qui se couche plus las peut-être que le dix-huitième — ne se sentira pas frémir des frémissements de l'espérance religieuse.

En spectateur curieux, en homme qui souffre comme beaucoup de l'abaissement moral, je cherche les signes de l'avenir. Le passé, nous le connaissons ; que sera le futur?

II

Certes, les symptômes annonçant un renouveau de bien sont nombreux. Les questions politico-religieuses, par exemple, ne revêtent plus les caractères qu'elles avaient il y a dix ans. L'avènement d'hommes nouveaux, inconnus, jeunes, audacieux, est probable à la suite d'idées nouvelles, qui, en peu de temps, ont fait un chemin immense. L'exemple glorieux du catholicisme allemand n'est pas sans agir vivement sur l'orientation de la propagande religieuse.

Les représentants des principes orthodoxes se montrent plus affranchis de je ne sais quelle hésitation (1). Des voix augustes s'élèvent et parlent haut, et beaucoup sont attentifs à leur langage.

Les adversaires de la religion semblent avoir épuisé les

(1) Témoin Mgr Gouthe-Soulard, et la déclaration des cardinaux, suivie bientôt de l'encyclique sur la situation politique en France.

Digitized by Google

restes d'une ardeur désormais impuissante, qui ne peut plus nuire moralement, même quand elle frappe avec rage (1).

La masse populaire est indifférente à la voix des meneurs d'antan ; les déclamations qui entraînaient les ignorants et les faibles n'ont plus de ressort suffisant pour les soulever.

Sans doute, il y a encore beaucoup de jalousie, de persécutions sourdes, de tracasseries légales, de méchancetés administratives contre les institutions et les libertés chrétiennes. Au nom de l'Etat, de ses exigences exorbitantes, de sa raison d'être, on fait encore énormément de mal. C'est sur ce terrain factice et mouvant que la guerre se continue, sans du reste ébranler les convictions de ceux qui sont frappés.

Mais voici que les exigences de l'Etat fatiguent aussi les indifférents, que tant d'audace réveille. On constate que pour abolir des « privilèges » et pour confisquer de simples libertés de droit commun, il faut créer d'autres privilèges qui ne donnent pas plus de garanties, et confisquer des libertés qui sont le patrimoine de toutes les consciences humaines.

En 1844, le jeune et ardent Montalembert lançait sa brochure : *du Devoir des catholiques*. Rien n'indiquait qu'on pût espérer voir se rompre le monopole universitaire ; quatre ans après, tout était brisé !

Quand il s'agit de cette puissance artificielle qu'on appelle l'Etat, ou plutôt des hommes de telle ou telle situation gouvernementale, si solide soit-elle apparemment, on ne peut rien affirmer de sa durée. Que l'Etat actuel continue ses persécutions, c'est évident ; mais que la vie lui soit assurée

(1) M. de Vogüé écrivait récemment ces justes réflexions : « Peu importe ce trouble passager. La parole (du Pape) s'adressant au peuple, elle fera de l'apaisement dans le peuple. Il y a une question cléricale, au sens convenu de ce mot, dans le parlement. Nos parlements sont des miroirs attardés, qui retiennent et grossissent les nuages, longtemps après que ces nuages ont disparu du ciel environnant. Il n'y a plus de question cléricale dans la masse de notre peuple, depuis qu'est tombée l'irritation consécutive au 16 mai. Il y en aura de moins en moins, quand ce pays sera bien persuadé que le clergé ne nourrit pas d'hostilité contre le régime du vœu national. »

Digitized by Google

en proportion de ses formidables et nombreux tentacules, nous en doutons.

Dans un autre ordre d'idées, on parle partout d'associations, et d'honorables libéraux — MM. Léon Say, Jules Simon, Bardoux, de Marcère — envoient aux évêques des circulaires pour défendre le droit des ouvriers au repos du dimanche.

On parle de l'urgence des affaires pour faire plus sûrement diversion aux polémiques et aux haines de doctrines qu'enveniment seuls les révolutionnaires.

Une révolution aussi inattendue se manifeste sur le théâtre ; M. Francisque Sarcey, dont on connaît la sagacité critique, se faisait récemment l'écho de ce mouvement curieux : « Je suis très frappé, disait-il, du goût que semble témoigner à cette heure le monde parisien pour les spectacles où se sent un vague parfum de mysticisme, ou plus simplement de piété. Je ne l'explique point ; je le constate. Est-ce une mode qui sera passagère ? Est-ce un symptôme de quelque état d'âme particulier à cette fin de siècle ? Je l'ignore, mais le phénomène est sensible à tous ceux qui suivent le théâtre avec attention. Le public paraît s'intéresser maintenant à des drames pieux, à des mystères, à des légendes versifiées et accompagnées de musique, qui l'eussent prodigieusement ennuyé il y a quelques années. »

Le socialisme d'Etat fait peur à beaucoup, et c'est justice, mais la question sociale passionne tout le monde; signe manifeste de rapprochement entre tous les citoyens.

Tels sont, entre autres, les signes extérieurs. Notre programme est surtout de les étudier dans le champ restreint, mais plus élevé, de la philosophie et de la littérature. Pour le remplir, il suffira de lire les écrivains qui montrent le plus d'originalité et qui réagissent contre les idées dominantes.

III

On doit se poser une question préalable : ceux qui parlent ainsi de renaissance religieuse sont-ils désintéressés ?

Digitized by Google

Notre conviction est pour l'affirmative. Des hommes comme MM. Rod, de Vogüé, Paul Desjardins n'appartiennent pas à l'Eglise d'une façon officielle. Peut-être y entreront-ils, mais jusqu'ici ils sont encore sur le plus bas degré du parvis.

Trouve-t-on dans le passé des initiatives semblables à la leur ?

Oui, au moment du triomphe des encyclopédistes, un protestant, un Génevois comme M. Rod, un doctrinaire chrétien d'une certaine valeur, Necker, écrivait le gros volume *de l'Importance des idées religieuses.*

Notons-le, ce livre est daté de 1788. Dix ans après, la plus sanglante et la plus radicale des révolutions était accomplie. Toutes les institutions d'une monarchie vieille de quatorze siècles, toutes les traditions écloses et mûries sur un sol extrêmement favorable avaient disparu ! Poussière que la tempête emporte, grains de sable que l'ouragan disperse, sans espoir de les retrouver. Et, cependant, un seul homme avait justement prévu que tout n'était pas mort et que l'arbre surgirait de son tronc abattu.

Personne ne défendait plus la religion ; Necker seul présageait sa vitalité et sa nécessité sociale. Or, un désintéressement absolu, un amour sincère de la vérité et une grande foi avaient inspiré le philosophe néo-chrétien.

A une époque plus rapprochée, un autre doctrinaire, le premier peut-être par l'étendue et la sûreté de ses vues, M. Guizot, écrivait, en 1861, ses *Méditations chrétiennes*, chef-d'œuvre de protestation et de foi, provoqué par les négations, les doutes retentissants de l'école critique et hégélienne. Le langage de M. Guizot, aussi désintéressé que possible, gardait la sérénité de sa belle âme. Il prédisait que l'empire de la critique n'aurait qu'un temps, et il prédit juste.

Aujourd'hui, c'est l'expérience faite qui dicte des idées analogues à beaucoup d'écrivains.

Ils n'admettent peut-être pas les dogmes et les mystères révélés, mais les idées de foi, de prière même, de culte, de religion, de justice chrétienne préoccupent leurs imagina-

Digitized by Google

tions. Les plus indifférents n'échappent pas à cette contagion nouvelle. Un Zola, tout pétri de réalisme, ne peut l'éviter.

Remarquons-le, la renaissance chrétienne s'effectuera au nom des suprêmes intérêts moraux, au nom des nécessités sociales.

Nous souffrons beaucoup dans nos aspirations d'hommes nés pour une destinée supérieure. Les exigences de la vie actuelle, telles que les a créées l'état moderne, blessent notre initiative et enchaînent notre liberté. Notre âme s'affaisse sur elle-même. Elle souhaite une atmosphère plus pure, des parfums spirituels et célestes, des mélodies séraphiques qui lui rappellent le ciel.

La « raison raisonnante » des philosophes ne promet plus rien de nouveau. Au XIX^e^ siècle, elle a trop philosophé et son orgueil a été sans bornes. Qu'elle fasse maintenant place nette aux exigences du cœur et du sentiment !

La critique est tombée dans le matérialisme. L'esprit moderne est desséché et vide ; il nous faut une orientation vers l'infini. Oui, les idées morales de justice, de charité et de foi appellent à grands cris d'autres mœurs et d'autres temps.

IV

J'ai déjà nommé M. Edouard Rod ; professeur à l'université de Genève, esprit critique et français par le style, intelligence large et qui voit les choses de haut, M. Rod s'exprime ainsi dans la préface des *Idées morales du temps présent* : « Ce choix fait (choix d'écrivains), j'ai cru distinguer qu'il représentait un ensemble, une sorte de courbe : parti d'un point déterminé, on aboutissait à un autre point déterminé, et les noms de M. Renan et de M. de Vogüé ont marqué pour moi les deux extrémités de cette courbe. M. Renan, en effet, se trouve à l'origine d'un courant *négatif*, qui va grossissant pendant une période d'une qua-

Digitized by Google

rantaine d'années, où il se fortifie de deux autres courants : le courant pessimiste, issu plus ou moins directement de Schopenhauer, et le courant naturaliste, que représente M. Emile Zola. Ce courant a entraîné, parmi les écrivains de la période, ceux-là surtout qui, comme M. Bourget et M. Lemaître, sont avant tout des *intellectuels ;* ils lui ont cédé même en résistant. D'autres, qui lui ont cédé aussi, sont demeurés attachés, par leur âge ou leur éducation, aux idées qu'il dévastait. Edmond Schérer m'a paru représenter assez exactement cette catégorie d'esprits qui s'en allèrent au fil de l'eau, tourmentés du désir de le remonter. D'autres, plus actifs, tentèrent la lutte : M. Alexandre Dumas fils, d'abord, qui s'est vigoureusement cramponné aux appuis incertains de la morale indépendante ; puis M. Brunetière, et avec lui les défenseurs de la tradition, enfin M. de Vogüé et ceux qui ont pris le parti de s'étayer franchement sur la religion. »

M. Rod expose nettement le courant d'idées morales contre lequel il veut réagir. Il admet qu'une confusion apparente cache les principes moraux communs aux contemporains. « C'est ainsi qu'on voit d'abord se former deux groupes, qui se confondent quelquefois, mais qui pourtant deviennent distincts : les négatifs et les positifs, c'est-à-dire ceux qui tendent à détruire et ceux qui tendent à reconstruire. » Or, c'est sur les mêmes idées que travaillent les uns et les autres.

L'humanité n'a pas pu créer de nouvelles conceptions du bien et du beau. Etre négatif ou être positif, c'est admettre, implicitement, le même fond de réalité. Les uns le trouvent discutable et incertain, les autres le défendent comme le patrimoine de l'humanité.

L'originalité et le mérite de M. Rod sont précisément de constater, si je comprends bien sa pensée, cette vérité qui met d'accord les négatifs et les positifs. Mais il ajoute à cela une déclaration d'une portée considérable quand il explique que l'œuvre des négatifs est « mauvaise » :

« En tête du groupe des négatifs, qu'il a fondé et qu'il dirige, marche M. Renan, avec ses allures de grand prêtre

Digitized by Google

du néant, admirable d'ailleurs, d'une si merveilleuse intelligence, d'un si souple talent, d'une séduction si irrésistible qu'il a rallié autour de lui les plus brillants esprits de la génération qui le suit et qu'il continue à dominer. Il représente le scepticisme absolu et satisfait : le scepticisme dogmatique, si l'on me permet d'accoupler ces deux mots qui ont l'air de se contredire, et qui en réalité, pris chacun dans son sens le plus rigoureux, suffisent à peine, ainsi réunis, à exprimer ma pensée. »

Voici une critique excellente du naturalisme : « M. Renan était parti d'une foi aveugle en la science ; la même foi, qui ne devait pas longtemps le satisfaire, a produit aussi le naturalisme, une doctrine mal mûrie, faite d'un grand besoin de certitude et d'une grande naïveté, à la fois affirmative et destructive, péremptoire et bornée. »

M. Rod représente donc la critique de la critique.

Nous étions habitués, depuis trop longtemps, à courber la tête devant les oracles de la pensée contemporaine. Maintenant voici que ces oracles rencontrent des incrédules d'une audace inouïe. Des divinités comme M. Renan, M. Zola, trouvent, ô ironie des révolutions, d'impitoyables blasphémateurs. Nous sommes conviés — et ce n'est pas nous qui manquerons au rendez-vous — à brûler ce que nous avions adoré !

Mais la force de la critique des *positifs* de M. Rod et de M. de Vogüé, vient de leurs principes.

L'art pour l'art leur paraît une pure fantaisie, qui voile aux yeux de tous la véritable destinée du beau. Ils reprochent vivement à leurs antagonistes d'abuser de vains jeux de mots, qui cachent un vide complet sur la vérité des choses. Je ne résiste pas au plaisir de citer cette excellente page de M. Rod :

Les négatifs sont indifférents aux questions de morale, ou, quand ils les examinent, ce n'est qu'au point de vue esthétique ou pour en faire jaillir un intérêt littéraire.

En d'autres termes, le *Bien* ne les intéresse pas, ou ne les intéresse qu'à condition qu'il soit aussi *Beau*, et beau d'une certaine beauté, décoré de l'éclat factice que l'art peut lui

Digitized by Google

prêter. Cette indifférence les conduit naturellement à la doctrine de l'art pour l'art, qu'ils acceptent et professent plus ou moins franchement. La plupart de leurs conceptions oscillent entre ces deux propositions dont la première sert de programme aux réalistes et la seconde aux idéalistes : « L'écrivain n'est pas un médecin ; il constate le mal et laisse à d'autres le soin de le guérir. » — « Le penseur n'a pas charge d'âmes : il pense comme la plante fleurit, jouit de sa pensée et, si possible, en fait jouir les autres. » — « Ils traitent la religion comme la morale : ils la dédaignent ou ils s'en amusent, ils la nient ou la prennent pour jouet. Quelques-uns d'entre eux écrivent volontiers des contes dévots, lisent la *Légende dorée* ou *l'Imitation*, s'abandonnent volontiers à des rêveries édifiantes : c'est comme des mélomanes athées qui vont écouter la messe, quand elle est de Bach ou de Beethoven et bien chantée. Souvent, ils demandent à la science ce qu'ils n'attendent plus de la religion. Plus ou moins naïfs, plus ou moins entêtés, plus ou moins dupes, ils acceptent volontiers ses hypothèses pour des certitudes : M. Renan lui-même n'a-t-il pas en l'histoire une confiance presque touchante ?... M. Zola monte sur un trépied chaque fois qu'il parle des grandes lois de la science, et M. Bourget excelle à découvrir des lois psychologiques dans tous les jupons (p. 301) de ses héroïnes. »

En résumé quelles sont les idoles « qu'abattent les *positifs* », selon l'expression de M. Rod ?

Ils luttent contre la théorie de l'art pour l'art ; ils condamnent la littérature conçue pour le plaisir du bel esprit. L'impiété ne trouve plus grâce aux yeux de ces hommes généreux qui trouvent mauvais qu'on fasse passer l'esthétique, — et quelle esthétique ! — avant la morale.

Bien des protestations avaient éclaté contre le renanisme, et contre son dérivé, le dilettantisme. Mais ces protestations, parties de la bouche d'hommes de foi, aux croyances profondes et avouées, ne produisaient pas un résultat définitif. Le courant du siècle, l'évolution, la science, — mots magiques et vides, — paraissaient être des réponses suffisantes aux pires attaques contre Dieu, la religion et la morale.

Digitized by Google

Que d'encre versée, que de polémiques, que de débats passionnés, que de questions agitées contre le criticisme ! Qu'on veuille bien se rappeler tout ce qu'ont écrit MM. Henri Wallon, Boissier, l'abbé Freppel, Vitet, Caro, Guizot, Gratry, et cent autres aussi éminents, contre la *Vie de Jésus*, point de départ de la critique négative. La lutte fut rude, les coups pressés et les joutes éclatantes : qu'importe, la critique fit son chemin avec une rapidité inouïe.

Maintenant, paraît-il, l'heure a sonné, et ce sont des esprits extrêmement indépendants du dogme religieux qui ont donné l'alarme.

Lisez ces magnifiques paroles de M. Rod ; quel contraste avec ce que nous étions habitués à lire sous la plume des critiques, des Bourget, des Lemaître et des Faguet !

« Le courant positif a augmenté en force et en volume de tout ce qu'a perdu le courant négatif. Il a commencé péniblement ; il y a dix ans, on l'apercevait à peine (1), et les gens sagaces, qui aiment mieux lire dans l'avenir que dans le présent, prédisaient, non sans une apparence de raison, l'approche d'une ère nouvelle, où, l'humanité ayant jeté ses deux vieilles béquilles, la morale et la religion, s'avancerait d'un pas allègre dans la voie de la libre pensée, sous le soleil de la science. Et voici que les faits sont en train de donner un flagrant démenti à ces augures. L'humanité reprend ses béquilles, — ses béquilles de pauvre boiteux, aux pieds malades, lents, incertains, des béquilles qui peut-être ne valent pas cher, lui dit-on, mais dont on sent fortement le besoin, qu'elle n'ose jeter loin d'elle, qui, tant bien que mal, et jusqu'à ce qu'on lui en fabrique de meilleures, assurent ses pas chancelants. En sorte que beaucoup d'idées et de croyances qu'on aurait pu croire tombées définitivement dans la défaveur, presque dans le ridicule, reprennent leur ancienne place ; en sorte que le culte de l'idéal, banni comme absurde, renaît sous des formes nou-

(1) C'est en effet à cette époque que les anciens éclectiques : Adophe Franck, Vacherot, J. Simon, Francisque Bouillier, Henri Joly, tout en restant attachés à leurs anciennes doctrines, se montrèrent ostensiblement favorables au christianisme et à l'Eglise.

Digitized by Google

velles ; en sorte que les jeunes gens d'aujourd'hui, recommencent à célébrer la morale et la religion avec le même enthousiasme que les jeunes gens de 1848 mettaient à célébrer la science et la libre-pensée ! »

Quel est le centre de mouvement ?

Est-ce l'Ecole normale, comme de 1852 à 1860 ? Est-ce le germanisme, comme lorsque Littré traduisait David Strauss, que Victor Cousin se pâmait devant Hégel, et que M. Renan avait pour caudataires Ernest Havet, Schérer et M. Albert Réville ? Est-ce seulement l'Etat, l'Etat moderne avec son formalisme parlementaire antilibéral, ses susceptibilités, sa légalité aux mille prévoyances, son laïcisme intangible et sacré ?

Non, là n'est pas le centre de la vie nouvelle, d'après MM. Rod, de Vogüé et Paul Desjardins.

M. Rod s'en explique clairement : « Or, il existe une parfaite harmonie entre les aspirations des écrivains que nous avons appelés positifs, et celle du monde contemporain ; car les événements de ces dernières années sont presque autant de symptômes d'une réaction très générale. C'est d'abord l'Eglise qui, grâce au génie d'un de ses plus illustres pontifes, mais aussi grâce aux expériences qu'ont faites ses adversaires, a relevé rapidement son autorité et son prestige que des persécutions momentanées avaient compromis et que des esprits superficiels pouvaient croire abattus. En même temps, l'Etat, ruiné par le succès prolongé des partis extrêmes, retrouvait, grâce aux excès mêmes de ces partis, son équilibre menacé. L'Eglise et l'Etat, les deux forces conservatrices par excellence, s'étaient méconnues pendant la crise : à mesure qu'elles se raffermissent, elles se réconcilient, et voici qu'en ce moment même elles tentent de s'emparer des éléments socialistes qui leur avaient été le plus nuisibles. Partout d'ailleurs, à Saint-Pétersbourg comme à Rome et comme à Berlin, en tenant compte de la différence des institutions et des caractères nationaux, les mêmes symptômes se retrouvent. La France, qui s'était avancée plus loin que les autres pays dans la direction précédente, a résisté plus longtemps au courant nouveau : elle

Digitized by Google

s'est pourtant arrêtée aussi, et personne ne méconnaîtra que les dernières élections législatives, avec les agitations qui les ont précédées, fixent la date où un mouvement s'est arrêté, où un autre a commencé. »

Je n'ai pas besoin d'insister sur les autres mérites du livre de M. Edouard Rod. Il est d'un esprit sain et fort, il n'a rien des banalités modernes qui défraient tant d'œuvres du même genre. Tout au plus lui reprocherai-je de nous parler d'écrivains que nous connaissons déjà sous le jour où il nous les montre. La nouveauté et l'originalité consiste ici, je ne l'ignore pas, dans la forme « réactionnaire », le mot est de M. Rod, qu'il donne à ses jugements. Nous n'étions plus habitués à cette liberté d'allure contre des maîtres comme M. Renan et M. Zola, par exemple, que personne n'osait contester. C'est là un mérite extrêmement considérable de la part des néo-chrétiens.

V

M. Paul Desjardins marche de l'avant avec plus d'enthousiasme encore.

Son livre *Le Devoir présent* n'est pas gros, il a quatre-vingt-deux pages du format in-18! C'est tout au plus un manifeste. Mais la pensée y est si intense, les idées si élevées, le talent de l'auteur si neuf et si jeune malgré je ne sais quel air de bonhomie, que ce livre marque une date.

Je dirai d'abord que M. Paul Desjardins est un esprit religieux. Il est pénétré des pensées essentielles du christianisme. Il a lu, par exemple, l'*Imitation* en homme qui veut en profiter. Les appels si suaves du Maître intérieur, il les a entendus : *Audi, fili, verba mea suavissima, omnem philosophorum et sapientium hujus mundi scientiam excedentia* (l. III, C. 3.) Plusieurs ont déjà reproché à l'auteur du *Devoir présent* sa religiosité et son mysticisme. Nous n'y voyons pas tant de mal. Pour comprendre les merveilleuses et divines harmonies de l'Evangile il faut les goûter

Digitized by Google

par le cœur. La froide raison s'y perd. M. Desjardins a pris la meilleure part, je crois, parmi les philosophes néo-chrétiens.

Qu'on le note bien : je ne lui donne pas un brevet d'orthodoxie; loin de là, je ferai bientôt d'expresses réserves. Mais ce que je constate est considérable. C'est un beau talent, un libéral, un homme du siècle, qui connaît toutes les agitations et tous les doutes de notre malheureuse génération, et il en cherche la guérison dans la foi au devoir.

Les critiques, jadis, parlaient de l'Infini; ils en épuisaient le riche écrin des divines épithètes : amour, foi, idéalisme, délices des âmes spirituelles et perdues en Dieu, sont des expressions que leur plume d'incrédule a profanées cent fois.

Aujourd'hui, M. Desjardins reprend ces mots consacrés à Dieu et qui rendent les plus saintes choses. Il se les applique discrètement; il en montre l'extrême beauté. L'esprit de sacrifice et de charité trouve en lui un interprète sublime. Certaines pages de son manuel rappellent celles des *Méditations* de Malebranche, tant l'onction y est pénétrante et vraie.

Qu'on me permette quelques rapprochements, car ils éclairent les situations nouvelles.

Quand l'esprit de libre pensée s'infiltra dans notre société française, de 1825 à 1850, certains manifestes, étranges d'allure, mais puissants par l'imagination, essayèrent de donner un corps aux doctrines nouvelles. Saint-Simon, Auguste Comte, Pierre Leroux, mais surtout Enfantin, Buchez et Fourier, furent les apôtres de ces illuminations *néo-évangéliques*.

Or, de quel principe déduisaient-ils leur révolte contre l'Eglise? du pur rationalisme. Enfantin, dans la *Vie éternelle*, a des chapitres de cette couleur : un grain de sable ne s'anéantit pas, — tout ce qui fut *est*, — tout ce qui sera *est*, — universalité infinitésimale de la vie; je suis la vigne et le vigneron, la créature et le créateur, etc. Et avec cela un étrange abus des expressions les plus sacrées de communion, d'incarnation, de foi, de prière. Les idées pan-

Digitized by Google

théistes surtout, les notions vagues de progrès et d'humanité, de culte en esprit, constituaient les articles des nouveaux *credo*.

Qu'est-il resté de ce rationalisme néo-évangélique? rien, ou à peu près rien. Les gens sensés s'en dégoûtèrent vite; les persévérants devinrent des impies militants ou des socialistes révolutionnaires; Eugène Pelletan, Blanqui, Louis Blanc, Barbès, procèdent de cette génération néo-évangélique, dont La Mennais est l'ange déchu.

Peut-on comparer les néo-chrétiens, et M. Paul Desjardins en particulier, avec ceux-là? Avons-nous aujourd'hui plus de garanties? Puisent-ils leurs principes à la même source, le rationalisme révolté et mystico-scientifique?

Je crois pouvoir affirmer que nous assistons à un mouvement bien autrement sérieux.

D'abord, il ne donne pas une place prépondérante à ces conceptions vides de progrès, d'égalité, de culte de l'homme, de panthéisme social et éthéré. C'est un premier point qui le rapproche beaucoup de la pure orthodoxie traditionnelle.

Quant à la science expérimentale et historique, nos néo-chrétiens, nous l'avons vu avec M. Rod, sont précisément des désabusés. Leur originalité est de faire passer la science pour elle-même et l'art pour l'art au second plan, afin de relever l'autorité de l'idée morale, du Bien; second point qui les rapproche de cette foi jalouse qui, dans le catholicisme, pose d'abord ses exigences avant celles de la raison humaine.

Le culte de l'humanité était l'idéal nébuleux des néo-évangéliques. Aujourd'hui MM. de Vogüé, Rod et Desjardins admettent que les dogmes chrétiens ont au moins une preuve éclatante, indiscutable et *a posteriori*, c'est de suffire à notre humanité boiteuse et malade; c'est de lui donner des consolations, des espérances et des forces efficaces qu'aucun système n'a données jusqu'ici. « Pour mon compte, dit M. Desjardins, je ne rougirais pas certes d'avouer pour maître unique le Christ prêché par les docteurs; je ne reculerais pas, si mes prémisses devaient

Digitized by Google

m'obliger à croire finalement ce que Pascal a cru. Bien plus, entre tous les adeptes du réveil moral, même extra-chrétien, et l'Eglise romaine, à Dieu ne plaise qu'il y ait l'ombre d'une hostilité. Le temps est venu de se donner, à l'égard de cette puissance maintenant désarmée, le plaisir délicat de l'équité : il n'y a jamais eu de plus grande école de vertu; et notre propre vertu indépendante viendra d'elle peut-être encore, par infiltrations. C'est pourquoi nous nous réjouirons de toutes les conquêtes qu'elles aura faites, et les compterons comme nôtres, si elle diminue par là le nombre des malheureux qui ne se reconnaissent ni destinée ni devoir. » (P. 45; cf. Rod, p. 304.)

M. Desjardins parle avec les accents qui viennent de l'âme, j'entends les sentiments exquis qu'inspire une noble idée du bien à faire. C'est un généreux, comme il en vient aux heures redoutables de crise sociale.

La crise sociale, selon lui, est l'oubli du devoir : « Nous sommes plusieurs, dit-il, qui avons oublié quelquefois nos peines personnelles, pour grandes qu'elles fussent, en nous représentant la détresse morale des âmes autour de nous, et en méditant sur le remède possible de ce mal universel. »

Veut-on savoir sur quel point la renaissance du bien se fera, sur quel terrain l'esthétique doit faire place à la morale, malgré l'antagonisme de la critique et des négatifs? M. Desjardins pose admirablement la question :

« En somme, l'asservissement à l'instinct animal, le mensonge, l'égoïsme, sont-ils le mal absolu; ou bien sont-ils seulement des « inélégances », c'est-à-dire des choses dépréciées quant à présent, mais qui, bien ornées et embaumées de grâce, pourraient encore nous sourire, nous satisfaire, nous fournir un type de vie équivalent, après tout, à la vie des sages et des saints, car rien ne nous montre avec certitude que ceci vaille mieux que cela? La justice et l'amour sont-ils le bien sûr, la loi sûre et le port sauveur, ou bien sont-ils de possibles illusions, des vanités probables? Avons-nous une destinée, un idéal, un devoir, ou bien nous agitons-nous sans cause et sans but, pour l'amu-

Digitized by Google

sement de quelque démiurge malicieux, ou tout simplement par le caprice absurde du grand Pan? Telle est la question qui divise les consciences.

« Grand débat, certes, plus grand que celui de la divinité de Jésus-Christ (1), par exemple, que celui même de l'existence d'un Dieu personnel, ou telle autre question spéculative qu'on voudra; plus urgent surtout, car il a des contre-coups dont je suis effrayé, dans mon existence de chaque jour, à moi, homme tenu de vivre, depuis l'heure où je m'éveille à la lumière jusqu'à celle où je m'endors; suivant la réponse que je me serai donnée sur ce point, je bêcherai mon petit jardin dans un tout autre esprit. »

Voilà sur quel terrain la lutte — car c'est toujours le bien et le mal qui sont en conflit — est déclarée par le plus sincère des néo-chrétiens. L'idée de la destinée humaine, l'idéal de nos fins dernières n'était-il pas profondément obscurci depuis que l'esprit d'irréligion et d'égoïsme attachait cette génération à la terre?

Les lettres, les arts, les sciences, des esprits généreux les cultivaient avec passion, avec l'ardeur d'une terre promise à conquérir.

Hélas! la terre promise laissait dans l'ombre la suprême finalité des choses, et ces hommes généreux qui attendaient tout d'elle, ont senti leur âme plus vide que nos ancêtres. Esprits veufs de Dieu, « leur mal a été de se sentir moins hommes qu'on ne l'était il y a soixante ans ».

Que M. Desjardins a de terribles ironies quand il demande de « mesurer l'intensité de la force morale chez les hommes d'aujourd'hui »!

L'abaissement est trop grand pour poser de pareilles questions. Qui est-ce qui pourrait, parmi les mondains, les dilettantes, les politiciens, les romanciers, dont les héros ne connaissent que la proclivité naturelle de leurs passions, relever le gant si fièrement jeté par le philosophe? Certes, c'est bien par ce côté faible qu'il faut prendre notre temps.

(1) Allusions, sans doute, aux négations théologiques de l'école critique.

Digitized by Google

Mais je crains qu'un silencieux et plat dédain n'accueille tant de vertu. Peu importe, le mérite reste acquis à l'auteur du *Devoir présent*.

M. Desjardins a résumé en treize points les *desiderata* de l'état moral de notre société, en même temps qu'il formule son programme d'action. Je n'ai pas besoin de dire qu'il n'y a ici aucune banalité, aucune de ces affirmations trop embrassantes pour être pratiques, et trop logiques pour se plier à la réalité.

Je recueille çà et là quelques phrases et quelques idées plus remarquables parmi d'autres d'un mérite éminent.

« Il sera bon, pendant deux ou trois ans encore, de nous limiter à un mouvement d'opinion... (p. 64).

« Ce mouvement d'opinion doit avoir pour premier objet de défaire en partie le mal que la littérature a fait depuis quarante ans. Il faut avertir les simples que le phénoménisme pur (de M. Taine) n'aboutit qu'au bégaiement et à la tautologie... que le scepticisme et l'ironie (de M. Renan) ne sont qu'une fin de non-recevoir et un aveu d'incompétence devant la vie, dont il n'y a pas plus lieu de se parer que des autres faiblesses de l'esprit. Le dernier desservant de campagne, qui se veut meilleur qu'il n'est, en sait sur les choses essentielles plus que le Prince des Ironiques. Il est temps de relever cet humble de son humilité, en lui montrant que le prestige qui l'intimide n'est que beaucoup de musique autour d'un nihilisme élémentaire, aujourd'hui mis à nu.

« Il faut faire tomber dans le mépris, dans la dérision, les produits de la littérature infâme qui s'attaque aux volontés fragiles (naturalisme de M. Zola).

« Philosophez avec toute l'âme... Qu'on n'oublie pas que ce qui importe avant tout, c'est de vivre ; que les paroles et les écrits sont, en somme, des actions, et, comme tels, relèvent de la règle du bien et du mal.

« Nous tâcherons que l'Etat n'assume pas les risques, les mérites, la quantité d'énergie qui sont le lot des individus. Nous avons horreur d'un troupeau de serfs, ce qui serait, à

Digitized by Google

son insu, le rêve du socialiste d'Etat ou de l'anarchiste ébloui d'une illusoire justice.

« Tandis que les compagnies houillères ont doté leurs mineurs de je ne sais combien d'œuvres charitables, crèches, asiles, écoles, bibliothèques, et s'étonnent, après cela, que les grèves soient fréquentes, il faut comprendre que les mineurs n'auraient attaché un grand prix à ces mêmes bienfaits que s'ils les avaient gagnés eux-mêmes, virilement, à force de dépenses et de peines. Les tenir quittes d'efforts, c'est les faire rentrer dans l'animalité, et, par suite, les livrer à leurs convoitises. »

J'ai dit que le livre de M. Desjardins exigeait d'expresses réserves. J'en ferai deux seulement.

Au point de vue de l'orthodoxie catholique, les phrases suivantes sont gravement erronées : « Notre objet — la morale et le devoir social — est plus général que celui de l'Eglise romaine, et il l'enveloppe » (p. 46). — « Concluons que c'est la religion qui relève de la morale, et non la morale de la religion. En son essence, la religion n'est qu'une morale symbolique, projetée par l'homme dans l'infini. L'homme s'imagine que sa morale est contenue et englobée dans sa religion comme dans un empire sans bornes dont elle subirait les lois ; en réalité, c'est la morale humaine qui contient et enveloppe la religion... Le ciel, que nous plaçons au-dessus de nous, est en nous, dans notre conscience, et Dieu est notre idéal intérieur que nous imposons à l'univers » (p. 46). Note extraite de la *Critique des systèmes de morale contemporains*, de M. Alfred Fouillée.

La place ne me permet pas de discuter longuement ces assertions. Mais voici mes réflexions : 1° La théorie qui prétend que la morale et le devoir sont plus synthétiques, plus embrassants que la religion, même simplement naturelle (la théodicée), n'est pas une théorie spiritualiste, mais *panthéiste*. En effet, le monothéisme, qui admet Dieu, personnel, créateur et rémunérateur des œuvres, admet des devoirs antérieurs à ceux qu'inspire la conscience morale. 2° Le but et le rôle de la révélation chrétienne la placent au-dessus de la simple raison intellectuelle et de la con-

Digitized by Google

science morale, parce qu'elle les complète, les couronne, leur donne une sanction; en un mot, parce qu'elle enveloppe toutes les aspirations supérieures de notre âme dans ce précepte : *Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies* (Matth., IV, 10). 3° La théorie de M. Fouillée et de M. Guyau, théorie acceptée apparemment par M. P. Desjardins, n'est même pas vraie au point de vue psychologique, puisque, quoi qu'en disent certains modernes, les notions de Dieu, de l'Infini, avec les attributs de toute-puissance, de justice, de perfection, d'éternité, etc., se présentent à l'analyse transcendante avant les concepts du devoir, de la responsabilité, du mérite et de la justice ; à tel point que ces derniers n'ont aucune valeur, aucun prestige sur les hommes, aucune fixité contre les atteintes du scepticisme, s'ils sont séparés des idées théologiques. 4° Enfin, historiquement parlant, la morale — je ne dis pas seulement l'honnêteté banale à la façon moderne —, mais la morale qui comprend la vertu, le sacrifice, l'humilité, la lutte contre les passions naturelles, en un mot, la morale qui impose l'obligation de se gêner pour faire le bien, cette morale-là a toujours passé après la religion. Le stoïcisme même ne comprenait pas la morale sans les dieux. Les religions se développèrent les premières, ensuite les morales philosophiques se formulèrent en théories.

M. Desjardins a peut-être raison, dans une certaine mesure, de dire qu'on peut avoir une morale « sans confesser Jéhovah, le Décalogue sur le Sinaï, les miracles, l'existence personnelle des Anges, celle du Diable, la faute originelle, les sacrements, etc. » Oui, ces différents articles de foi chrétienne ne sont pas, que je sache, mis par l'Eglise au-dessus de la foi en Dieu. Les croyances religieuses précèdent donc la morale pratique.

L'autre question, sur laquelle je ne suis pas d'accord avec M. Desjardins, est renfermée dans ces lignes, où bien des idées extrêmement complexes sont enveloppées d'épais nuages : « Une tâche voisine de celle-ci, quoique plus particulière, et que je conseille également à de jeunes étudiants de bon vouloir, est ce que j'appelle l'élaboration d'un

Digitized by Google

christianisme intérieur. Je désigne ainsi un travail qui montrerait dans les faits d'expérience intime, contemporaine, journalière, les mêmes phénomènes (?) spirituels que le christianisme a reconnus de tout temps sous le nom de péché, de péché mortel, de rédemption (?), de grâce (?), d'effets de l'ascétisme, d'effets de la prière, d'illuminations du Saint-Esprit (?), de primauté de l'humilité, de béatitude du renoncement, de paix cachée, etc. On restituerait aussi une sorte de Christ intérieur, que toute âme un peu noble reconnaîtrait pour sien » (p. 68).

J'ignore absolument quelle a été l'éducation première de M. Desjardins et quels principes dirigent sa vie intérieure. Mais j'imagine que, s'il faisait comme Pascal, dont il parle, s'il prenait d'abord de « l'eau bénite », s'il faisait le « signe de la Croix » et demandait à Dieu la grâce de pouvoir prier, s'il faisait sa prière du matin et du soir suivant l'esprit vraiment catholique, « l'élaboration du christianisme intérieur » serait vite faite en lui et à peu de frais.

De plus, s'il savait bien exactement les éléments de la doctrine chrétienne, il distinguerait que le péché originel, la rédemption, la grâce, les dons du Saint-Esprit sont des dogmes et des articles de foi avant d'avoir leur application et leur retentissement dans l'âme du fidèle.

M. Desjardins vise à l'universalité, soit, mais un écueil se présente, c'est que l'universalité ne peut se faire sans la vérité et que la vérité morale ou religieuse, scientifique ou sociale, a des conditions et des exigences. Une universalité, une « unanimité » banale et convenue est, en dernière analyse, l'indifférence même ; on ne voit pas bien le mérite de ses adeptes, sans, du reste, préjuger du démérite et de la bonne volonté d'apôtres tels que M. Desjardins.

Voici ma grande réserve sur l'œuvre de M. Desjardins. A mon sens, il en est au point, vis-à-vis du christianisme, où se trouvait Kant quand il publia l'opuscule *De la Religion dans les limites de la raison*. Qu'il y prenne garde, M. Desjardins a un christianisme non encore dégagé du naturalisme de Rousseau, naturalisme semi-croyant et philosophique, dont les protestants libéraux sont les interprètes.

Digitized by Google

Illusion ! le christianisme est un bloc qui comprend Jésus-Christ et sa croix, la grâce et ses sacrements, l'Evangile et ses mystères de la Rédemption, de l'Incarnation et de la Trinité. Que les hommes de bonne volonté subissent les exigences et les conditions de la vérité, ensuite viendra l'unanimité. Il ne faut pas placer les effets avant la cause, ni la fin avant les moyens.

Sans doute, c'est une excellente idée d'expérimenter par soi-même les harmonies et les convenances divines du christianisme avec la religiosité naturelle de l'homme. Mais cette expérience ne peut produire des fruits de conversion et de vertu que si elle est faite dans l'unité de foi et de grâce sanctifiante avec Jésus-Christ et son Eglise. Autrement, le dirai-je à M. Desjardins, vous aboutirez au christianisme senti, prouvé, vérifié même, si vous voulez, à la façon de Benjamin Constant, de Swedenborg, de Saint-Martin, de Schleiermacher, de Kant, de Matter et de Schérer, rien de plus !

Le malheur est que ce christianisme garde toutes les insuffisances des philosophies humaines. Je ne vois pas bien ce que vous auriez gagné — toutes réserves faites sur d'autres points qui vous honorent beaucoup — sur M. Renan et les critiques qui, eux surtout, ont savouré en égoïstes et en dilettantes, le christianisme intérieur...

Toutefois, votre conseil aux jeunes gens qui travaillent au réveil moral sera excellent à condition de marcher sur les traces de Maine de Biran, dans son *Journal*, et de le compléter par saint François de Sales, Bossuet et Fénelon, sans oublier pour certaines questions Malebranche, le P. Grou et le P. Gratry. Mais alors vous ne seriez plus un philosophe, un penseur isolé et séparé, un Franklin si vous voulez; vous seriez un apôtre, vous seriez des nôtres, adorateur en esprit et en vérité de Jésus-Christ crucifié, rédempteur du monde.

Je l'ai dit assez, M. P. Desjardins est un grand et noble esprit. Son livre, si l'on tient compte des sujets, des circonstances et du talent, le place comme La Mennais le lendemain de l'apparition de l'*Essai sur l'indifférence*.

Digitized by Google

Il reste à savoir ce que sa plume et son prosélytisme nous réservent pour l'avenir. Les pierres d'achoppement sont nombreuses. Nous voyons plus clairement ce qui nous manque que le moyen de nous le procurer. Moïse vit longtemps en esprit la terre promise. Cependant il se troubla et Dieu ne lui permit pas de l'atteindre. Nous avons tous, nous autres esprits chercheurs et méditatifs, notre Nébo, montagne que nous gravissons bien, mais presque toujours sans espérance d'aller plus loin!... Que d'hommes d'initiative, que de généreux talents ont eu ces déceptions accablantes, par ces temps d'impuissances et de révolutions soudaines!

VI

M. le vicomte Melchior de Vogüé est un politique plutôt qu'un philosophe, quelque chose comme Joseph de Maistre dans ses débuts, et comme Chateaubriand à son déclin.

Je ne doute pas que son talent ne nous réserve quelque belle et grande œuvre. La critique, si bien inspirée soit-elle, reste un genre inférieur quand il s'agit de peser sur l'opinion publique. Avoir un esprit élevé, un style de grand seigneur, un dédain qu'inspire la juste appréciation des choses et des hommes, est une preuve de puissance et de savoir-faire.

L'action, la marche en avant, en un mot, la parole de commandement viendra, je l'espère, à son heure, et M. de Vogüé ne faillira pas à son programme de libéral.

Les *Spectacles contemporains* et les *Regards historiques et littéraires* donnent de belles assurances à ceux qui cherchent, comme moi, des paroles d'espérance à l'heure présente. L'espérance, cette chose d'un souhait banal mais si doux, est ce dont nous avons le plus besoin.

M. de Vogüé le sait, et c'est l'expérience qui paraît le lui avoir appris.

Il connaît le monde, j'entends les affaires et les ressorts

Digitized by Google

complexes qui font marcher ou reculer les empires. Il a beaucoup vu les hommes, et j'entends les hommes qui président aux destinées des nations. De là ce scepticisme à l'endroit de la moralité de la politique humaine; de là cette légitime ironie à l'adresse de ceux qui mettent haut leurs principes et dont les actes sont si éloignés.

M. de Vogüé paraît surtout doué de l'esprit de propagande. Il aime la jeunesse, qui est la réserve de l'avenir. Or, c'est précisément ce qu'il lui apprend qui nous intéresse.

Son action est-elle bonne? S'inspire-t-elle des principes auxquels est assurée la régénération du temps? Je me berce volontiers de cette conviction quand je lis ces lignes :

« A défaut d'opinions politiques, on voit poindre chez les plus réfléchis une autre préoccupation : ils commencent à s'inquiéter des problèmes sociaux. Souci bien nouveau pour la première jeunesse; nous, à vingt ans, nous étions absorbés par nos souffrances d'imagination ou de cœur; nous n'avions pas de sensibilité disponible pour les souffrances populaires, en tant qu'elles n'étaient pas littéraires. C'est le trait caractéristique du moment, cette métamorphose universelle des vieilles passions politiques en aspiration vers les réformes sociales. Elle fait penser à l'évolution qui se produisit dans les sciences, quand l'alchimie devint la chimie. On renonce à chercher la formule cabalistique, la pierre philosophale, le gouvernement idéal; on se rabat sur la chimie organique, médicinale. Nos jeunes lettrés y sont bien neufs; on leur a tout enseigné, excepté cela. Mais ils sentent confusément qu'ils ne peuvent plus s'isoler dans leur mandarinat. Quand ils rêvent d'avenir, sur la montagne des écoles, quand ils choisissent de là-haut le point du ciel où tendra leur essor, ils ne convoitent plus uniquement, comme leurs aînés, le Paris bruyant et frivole des journaux, des théâtres, des assemblées; ils regardent par delà, vers les grands faubourgs énigmatiques et silencieux, vers le monde des peines qu'ils ignorent et qu'ils soupçonnent. Le sentiment de la solidarité humaine grandit en eux; ils comprennent que savoir oblige, comme noblesse; que la science et le talent ne sont pas des dons gratuits, mais des charges, des parts d'usu-

Digitized by Google

fruit dans l'héritage commun, sur lequel les déshérités ont des reprises. »

Dans une étude récente sur *Léon XIII*, M. de Vogüé montrait que les mêmes préoccupations sociales s'emparent de l'Eglise. C'est aux peuples, c'est aux petits que sa sympathie maintenant s'adresse. S'il en est ainsi, les esprits vont quitter les vains hochets qui les amusaient : l'art, la critique, les études frivoles, les romans qui délassent les repus et les indifférents, les blasés et les sensuels.

Il y a cinquante ans, l'orientation de la jeunesse était toute différente.

Un « premier » de l'Ecole normale versait dans le journalisme ou dans le roman. Ed. About, M. Francisque Sarcey, M. Edouard Hervé et vingt autres aussi éminents prenaient le même chemin pour des destinations différentes.

D'autres esprits, formés à la même école de l'art pour l'art, cherchaient leur voie dans le haut enseignement. Que de talent et que de labeur dépensés pour éclaircir une question de philologie, pour vider un débat sur un homme ou un point obscur de l'histoire! On ne saurait évaluer combien d'hommes ont passé leur existence dans ce cercle relativement étroit de la littérature des Facultés. — M. Gaston Boissier, dans la *Fin du paganisme*, montre que de semblables préoccupations absorbaient les plus grands talents à la fin de l'empire romain. C'est toujours le même rythme.

M. de Vogüé réagit contre cette tendance naguère si commune. Il donne une excellente critique des quarante dernières années dans les lignes suivantes : « Qu'on ne nous parle plus de l'art pour l'art. Sans doute, nous admirons Flaubert et ses successeurs, les habiles ouvriers qui s'enferment dans une tour d'ivoire pour la sculpter à loisir. Mais comme nous n'avons jamais surpris la trace de leur travail dans une âme, cela ne nous intéresse pas, et nous ne sommes points tentés de les imiter. Le dilettantisme est le grand mot de l'heure présente. Mon Dieu, il en faut un peu pour garder la vie aimable, c'est une des grâces de notre pays de France. Mais quand il dévore tout l'esprit, c'est un

Digitized by Google

vol de forces morales et intellectuelles, fait à la patrie, à l'humanité.

« L'art doit se proposer une fin sociale : il ne s'agit pas d'en faire un prêche ; mais au lieu de se replier sur lui-même, il doit s'élargir, exprimer toute la vie moderne, ramasser les foules qui lui échappent, atteindre ce peuple par la simplicité et la sympathie. Dans notre état de société, il est inadmissible que le divorce continue entre ces multitudes obscures et de petites Eglises de lettrés. Le problème est de concilier l'action populaire avec les exigences délicates de l'esthétique. »

J'ai insisté précédemment sur le caractère général de la renaissance néo-chrétienne ; ce caractère est le dédain des genres littéraires dominants. Il n'en faut plus, tel est le mot d'ordre.

Pourquoi ? parce que ces genres font abstraction, selon M. Rod, des principes moraux, et les remplacent par l'esthétique ; parce que, selon M. Desjardins, ils font perdre aux beaux esprits l'idée de la destinée humaine ; enfin, parce que, selon M. de Vogüé, les vanités de l'art font oublier les nécessités pressantes de la réalité sociale.

Empruntant à l'Evangile un mot d'une absolue vérité, ces écrivains diraient bien, avec quelques modifications dans les termes : L'homme ne vit pas seulement des aliments que donnent les plaisirs et le luxe de l'esprit, mais il vit surtout des vérités morales et des espérances suprasensibles.

« Croyez bien, s'écrie M. de Vogüé, que toutes les écoles nous sont également suspectes. Le naturalisme impossible a fait son temps dans nos milieux. Très usé aussi le pessimisme. Le réalisme n'est plus en discussion ; il faut garder et étendre ses conquêtes, mais en le replaçant dans le vaste monde, qui ne tient pas tout entier dans un jupon ni dans une culotte. De même en poésie ; nous ne sommes plus sensibles à la technique impeccable des praticiens, nous voulons des sentiments et des idées. Le dilettantisme, l'art pour l'art, c'est comme la politique pure ; littérateurs ou politiciens, ceux qui n'ont pas autre chose à nous proposer, peuvent remiser leur bicyclette. »

Digitized by Google

Au dire de M. de Vogüé, une vie nouvelle et un sang nouveau circulent dans les veines de ceux qui ont vingt ans. L'avenir est à eux. Ils ont le tourment du bien social, comme les lettrés et les artistes avaient la marotte de l'idéal.

J'avoue que je préfère ces nouveaux venus. J'avoue que nos aînés me semblaient d'une suffisance et d'un orgueil sans mérite. Je confesse que j'avais beaucoup d'entre eux en profonde admiration, mais peu en estime. C'est que, en effet, il est difficile d'apprécier la somme des biens sociaux qui leur est due. — Ont-ils travaillé pour d'autres que pour eux, nos poètes, nos dilettantes et nos lettrés? — Il s'agit maintenant d'être plus diffusifs dans le sens de la régénération sociale. L'homme moderne souffre. Cherchons des consolations et un allègement certain à ses peines.

M. de Vogüé essaie de dégager la loi de notre histoire nationale. Il n'est pas le premier, du reste, qui ait insisté sur la double direction que prend notre patrie :

« Notre sol est le champ d'une lutte perpétuelle entre deux tendances. L'esprit romain a triomphé dans l'organisation extérieure de notre société ; il a façonné notre administration civile, nos cadres ecclésiastiques ; il a inspiré les grands constructeurs de la France, un Philippe le Bel, un Louis XI, un Richelieu, un Louis XIV, un Napoléon. Mais, au-dessous d'eux, l'âme antérieure révélait sa persistance par les manifestations les plus opposées : les communes, les croisades, les ordres monastiques, les jacques, les révolutionnaires de toute foi ; elle suscitait indifféremment un Pierre l'Ermite, un saint Vincent de Paul, un Mirabeau, un Saint-Simon et ses disciples.

« Elle affleure une fois de plus. Tout annonce une montée de la vieille sève. Tout change : politiques, philosophes, écrivains, poètes, toutes les dominations acceptées depuis un quart de siècle sont ébranlées. Elles sentent les nouveaux venus se dérober à leurs prises.

« Quelle action? Dieu le sait. Je ne me flatte pas d'en préjuger la direction et la valeur avec les quelques indications que je rassemble. Elles sont presque toutes négatives

Digitized by Google

et bien indéterminées. Une seule constatation est rassurante : ces arrivants ont la religion de l'humanité, ils croient sur toutes choses qu'il faut resserrer le lien social et en adoucir le frottement pour les plus faibles.

VII

Il est bien entendu que les prophéties de l'avenir, tel que le peignent les néo-chrétiens, ne devraient pas rester sans contradicteurs.

Mais est-ce bien un esprit de contradiction qui dicta le livre de la *Crise chrétienne ?* M. Pierre Lasserre reprend-il les armes usées du criticisme ? Certaines de ses pages laissent le lecteur assez indécis. Mais l'idée que l'auteur se fait de l'avenir est bonne à connaître.

D'abord, il avoue que « nous sommes parvenus à une échéance de bail ». L'édifice intellectuel où nous nous abritons depuis une quarantaine d'années a cessé de plaire. Les solutions dont nous nous étions contentés nous répugnent ; celles dont nous nous étions enthousiasmés se flétrissent à nos yeux, sans doute parce que les problèmes auxquels elles répondaient se présentent à nous sous un autre jour. « Longtemps persuadés qu'une irréductible antinomie oppose la spéculation à la morale, la critique à l'action, et plus généralement l'intelligence à la volonté, nous tendons maintenant à croire qu'il n'est de philosophie forte et profonde que celle qui sauvegarde le devoir et sanctionne l'effort. Résignés jusqu'ici à l'hostilité nécessaire de l'intérêt social et de la culture, de la démocratie et de l'art, nous voudrions que les plus « intellectuels » fussent aussi les plus bienfaisants, nous rêvons vaguement d'un art social. »

M. Lasserre n'affirme pas que la foi chrétienne doive être le port assuré de la crise qui commence. Mais il ne craint pas d'écrire : « Le mieux que nous puissions faire,

Digitized by Google

c'est de rechercher sans parti pris quels germes et quelles possibilités de vrai christianisme se dissimulent *réellement* dans la poussée morale dont nous sommes témoins. »

Si nous nous demandons quel est l'esprit de la critique de M. Pierre Lasserre, l'un des personnages de ses *Dialogues* nous donne cette réponse : « Vous n'avez rien d'un convertisseur. Votre éloquence ébranle l'esprit : elle ne descend pas au cœur. Vous êtes passionné pour vos idées, mais elles ne vous touchent pas. Vous êtes un critique impénitent, un cérébral, et, pour ne pas sortir de notre conversation, un affreux païen. »

Un œil exercé distinguera un peu de tout cela dans la *Crise chrétienne*. J'imagine que l'auteur a voulu, comme un pilote réfléchi arrivé au confluent de deux grands fleuves, peser le pour et le contre avant d'aller à droite ou à gauche ; seulement, les raisons qu'il apporte tiennent encore par beaucoup d'attaches au criticisme, et en particulier à M. Renan qu'il déclare son maître.

Toutefois, M. Lasserre fait preuve constamment d'une inaltérable impartialité. C'est un renaniste qui a extrêmement rabattu des prétentions du maître. Il ne se pose pas en prince des ironiques, mais plutôt en juge des ironiques ; c'est nouveau et assez original. Il tiendrait ainsi le milieu entre M. Renan, M. Paul Bourget et M. Jules Simon. Autrement dit, c'est l'indécision du caractère.

Ce livre a une grande valeur au point de vue où se place notre écrivain. Il précise des situations d'esprit qui vont devenir communes si, comme nous l'espérons, le mouvement néo-chrétien s'accentue dans les hautes sphères intellectuelles.

M. Lasserre, en outre, se rend bien compte de deux ordres d'objections qui arrêtent d'éminents penseurs, je veux dire le *rationalisme* et la *science des religions comparées*.

On n'ignore pas que des hommes d'une valeur incontestable se retranchent derrière la raison humaine et derrière la science dès lors qu'elles revêtent franchement quelque caractère de religiosité humaine. Le rationalisme spéculatif de M. Paul Janet, par exemple ; les idées mystico-scienti-

Digitized by Google

fiques des Maury, des Burnouf, des Max Muller, sont, à leur manière, des formes du criticisme, et, par là, elles concourent à produire la « crise chrétienne ».

M. Lasserre n'aime pas ce qu'il appelle le christianisme « intellectuel ». Mais je crois qu'il se trompe beaucoup en affirmant que les libéraux catholiques, Montalembert, Lacordaire, Gratry, avaient précisément versé dans ce système.

Ce n'est pas amoindrir le dogme chrétien que de montrer ses harmonies et ses convenances avec la nature humaine. Ce n'est pas corrompre l'esprit de l'Evangile en l'adaptant aux circonstances de temps et de lieu.

Le XIII^e^ siècle et le XVII^e^ siècle, les plus profondément religieux de notre histoire, procèdent du même esprit d'une manière très différente. J'ose dire que Bossuet, Bourdaloue, Fénelon et les grands jansénistes Arnauld, Nicole et Pascal, sont plus hommes d'autorité doctrinale et surtout de tradition que saint Anselme, Pierre Lombard, Albert le Grand, saint Thomas, Duns Scott et saint Bonaventure, chez qui la *ratio christiana* et la *fides quærens intellectum* ont atteint les extrêmes limites de la spéculation « intellectuelle ».

Je n'insiste pas sur cette fâcheuse idée que M. Lasserre conçoit des spiritualistes catholiques. Les abbés Baudry, Fabre d'Envien, Gratry, Lescœur, Elie Méric, Maret, n'auraient-ils pas compris l'Evangile et la tradition de la pensée chrétienne aussi exactement que les critiques négatifs? Se seraient-ils trompés pour n'avoir pas puisé aux inspirations des iucrédules qui n'ont gardé de l'esprit du Christ qu'un vague parfum de religiosité propre à distraire leur imagination de lettrés? Mais passons.

Voici comment M. Lasserre fait bonne justice du « genre de foi scientifique dont M. Renan rédigeait, il y a une quarantaine d'années, la confession glorieuse » et qui touche aujourd'hui à son déclin : « On a voulu tirer de la science plus ou autre chose que ce qui est en elle. On a dit à l'humanité : chasse de toi ce dont tu vivais et remplace-le par la science, qui n'en est pas la négation, mais la forme

Digitized by Google

achevée, pleine et pure. Ce que tu veux, ce que ton instinct intérieur poursuit à travers la variété de ses fantaisies séculaires, c'est la science. L'humanité éclairée a prêté l'oreille : elle a connu les tentations des mirages trop magnifiques, la tentation de l'âge d'or, qui fait les apôtres et les jacobins. Mais elle se ravise. La crise présente n'est que la protestation très simple de consciences jeunes et saines contre le régime artificiel que préconisent ardemment, en se donnant l'air de n'y pas toucher, les derniers de la précédente génération. Ce sont les traditions de notre race qui nous avertissent de leur présence et de leur domination, et nous enseignent que rien ne pénétrera en nous, sans avoir réglé son compte avec elles » (p. 270).

Parmi les dernières pages de la *Crise chrétienne*, j'en compte quelques-unes exrêmement curieuses, et qui tranchent avec tout ce que la critique négative nous avait donné. Je les copie ici, car elles sont le témoignage évident de l'élaboration nouvelle, intense et originale qui s'opère dans les esprits de bonne foi.

Ce qui blessait le plus les critiques c'était l'Eglise, sa constitution, sa hiérarchie, son culte défini, ses sept sacrements bien comptés, sa grâce *ex opere operato*, en un mot son origine *divine* et le principe *divin* qui constituent sa vérité et son essence, sa vie et son énergie à travers les siècles.

Voici ce que M. Lasserre écrit à ce sujet ; on peut, au moins, y distinguer le travail d'une conscience sincère : « Notre siècle a très vivement goûté l'interprétation spirituelle et peu dissimulé son dédain pour les formes. Le grand courant hégelien est venu en aide au protestantisme, et pour des raisons assez différentes, a voulu, comme lui, résoudre les faits chrétiens dans l'idée chrétienne, dont ils n'offriraient que le symbole provisoire. Reconnaître à l'Eglise de Rome une haute utilité historique ; mais lui contester toute valeur religieuse intrinsèque, c'est là un des points sur lesquels les critiques modernes se sont le mieux entendus et qui m'ont longtemps paru à moi-même le mieux acquis. Il est certain qu'on ne trouve dans l'Evangile ni mention

Digitized by Google

formelle ni définition approximative de la papauté et de la hiérarchie ecclésiastique. Mais il faut convenir que jamais orthodoxe réfléchi n'a prétendu les y découvrir. La seule allégation en ce sens qui mérite examen est la suivante : Jésus n'est pas entré, il était inutile qu'il entrât dans le détail des moyens ; mais il a marqué le but avec une netteté si impérieuse, que les moyens découlent d'eux-mêmes.

« Papauté, hiérarchie, conciles, discipline, sacrements, en un mot l'ensemble des institutions et des pratiques qu'on comprend sous le nom de catholicisme, ne sont que déductions et applications *rigoureuses* de la volonté clairement manifestée de Jésus. La thèse est pauvre et vulgaire, mais elle est sérieuse....

« Ce qui est plus solide et non moins orthodoxe au fond (étant, je me chargerais de le montrer, la thèse latente de Joseph de Maistre) et va aussi bien contre le rationalisme protestant que contre l'orthodoxie plate, c'est de considérer l'indétermination où le Sauveur laissa son œuvre, comme la condition essentielle des mérites qu'il allait exiger de l'humanité ; dès lors, *comme l'effet d'une intention divine*. L'idéal évangélique est douceur, noblesse, pureté, mais il est aussi (et pourquoi l'aquarelliste trop enchanteur de la *Vie de Jésus* nous l'a-t-il fait oublier?) lutte, douleur, tristesse et immolation. Le royaume des cieux ne souffre pas précisément violence, mais il la requiert. Comment la volonté de l'homme corrompue par le péché originel, débilitée par une si longue habitude du paganisme, se sentirait-elle capable d'un tel effort sans un soutien extérieur, sans une tutelle sans cesse présente pour lui rappeler le but et la redresser? L'homme n'est pas un pur esprit; le poids d'un péché séculaire l'écrase. Les œuvres de sa perdition forment sur lui comme une couche épaisse qui le rendra sourd à la divine parole. Proposez-lui directement et toutes nues les maximes évangéliques. Simple, il ne saura de quoi vous lui parlez : il en est bien trop loin! Cultivé, il les tirera à quelque vaine philosophie et, pour les façonner à l'ordinaire de ses raisonnements, il leur

Digitized by Google

ôtera l'aiguillon divin qui est en elles. Mais faites briller à ses yeux l'image *d'une autre société*, vantez-lui une *autorité plus haute et plus pure que celle de César*. Il comprendra ce langage et peu à peu saisira, dans la lettre, l'esprit, dans les applications, le principe qu'il n'eût pu embrasser en lui-même. Compter sur l'excellence et la beauté intrinsèques de l'idéal évangélique pour convertir, c'est faire preuve d'un optimisme aussi honorable, mais aussi faux en son genre que celui de Rousseau ; c'est d'ailleurs méconnaître, avec l'état vrai de la nature humaine, la chute dont cet état n'est que la conséquence sans cesse renaissante. En revanche, attendre de Jésus une consécration expresse et une codification rigoureuse des moyens de salut, c'est demander qu'il nous dispense de l'effort et nous fasse notre tâche. Cette imitation tout intérieure et individuelle de l'esprit de Jésus, à quoi tant de protestants ont voulu réduire la vie chrétienne, est en disproportion ridicule avec ce qui fut le but avéré de la mission de Jésus : créer un monde nouveau, un nouvel ordre moral. Mais la supposition d'une Eglise toute construite, et, pour ainsi parler, donnée de toutes pièces à Jésus, revient à prétendre que Jésus sauve l'homme sans le concours de l'homme. L'Eglise, œuvre directe de Dieu, ne pouvait être que le royaume de Dieu. Ainsi Jésus a voulu l'Eglise ; mais il l'a voulue faite par l'homme, enfantée douloureusement, conquise pied à pied sur le paganisme. Il approuvait et sanctifiait d'avance ce qui serait fait contre le mal, puisque le mal est changeant et subtil, la variété et la ruse des défenses qu'on y opposerait. Jusqu'en ses nécessités politiques et ses accommodements temporels qu'on lui reproche, l'Eglise peut donc être divine. Sa perfection serait la marque de son inefficacité.

« Quelque chose protestait en moi, au temps même où je l'acceptais, contre la thèse qui oppose l'esprit de Jésus à l'institution de l'Eglise. C'est une lourde faute de méthode que de négliger ainsi le sentiment du monde catholique, qui n'admettra jamais, lui, de distinction entre le formel et le spirituel, et pour qui toute atteinte à sa hiérarchie

Digitized by Google

sera une atteinte à la foi. De telles convictions ne s'improvisent pas. Le christianisme primitif, que tous *à priori* reconnaissent pour le vrai, sauf à se le figurer diversement, fut un christianisme *ecclésiastique*. Si rien de ce qui constitue le monopole de l'Eglise de Rome n'appartenait vraiment à l'essence du christianisme, cette Eglise n'aurait pas résisté au terrible assaut qu'elle subit depuis quatre siècles, et nous ne la verrions pas se relever aujourd'hui avec une telle force de conversion et de propagande. Nous cherchons une formule de l'idée chrétienne. Nous savons au moins qu'elle ne sera vraie qu'autant qu'elle justifiera de l'existence d'une Eglise et d'un culte » (p. 278).

La *Crise chrétienne*, comme s'exprime M. Lasserre, n'est donc qu'un temps de transition. Il n'y a pas, en somme, de crise essentielle et qui mette en péril le christianisme d'autorité et de tradition catholique. Il y a simplement des balancements plus ou moins violents du vaisseau de Pierre. Mais qui est assez ignorant de l'histoire de l'Eglise pour s'en étonner ? Ce livre est donc un puissant apport qui s'ajoute aux autres manifestations réfléchies de renaissance chrétienne.

Je remarque, en outre, que le ton ordinaire de M. Lasserre est très élevé, très digne, et sa critique d'une bonne foi scrupuleuse. Son style est plus fini dans le sens classique que celui des écrivains précédents. Mais l'auteur a moins d'onction que M. Desjardins, moins de hardiesse que M. Rod et moins d'originalité piquante que M. de Vogüé. S'il l'emporte par quelque qualité, c'est par la finesse d'analyse et la richesse des arguments qu'il présente sous toutes leurs facettes.

Je conclus que les talents les plus divergents concourent au même but : l'orientation de l'avenir se fait vers le christianisme.

VIII

Mais dans le concert des écrivains qui ont le noble souci de rester dans les limites de l'orthodoxie tout en parlant au

Digitized by Google

siècle de ses doutes, tout en tenant compte de ses passions de dilettantisme, de criticisme et d'humanitarisme, telles que nous les avons constatées depuis cinquante ans, je distingue M. le comte Guy de Brémond d'Ars (1).

Les polémiques religieuses ont repris une certaine importance depuis quelques années. Quand un écrivain de marque parle dans le camp catholique, il est rare qu'il ne soit pas vivement discuté et même favorablement écouté. J'en prends à témoin le succès considérable qu'obtinrent, par exemple, l'opuscule de Mgr Freppel : *la Révolution française*, les deux volumes *Jésus-Christ*, du P. Didon, les *Conférences* de Mgr d'Hulst, la réponse si profonde de l'abbé de Broglie aux critiques de M. Taine sur l'Eglise et son avenir. Bref, la portion indifférente des classes savantes et lettrées se réveille de sa quiétude. Le cercle convenu des idées en vogue jusqu'ici s'élargit. On ne voit plus d'écrivains de marque réveiller certaines polémiques fades sur l'inquisition, la Saint-Barthélemy, sur le progrès, sur l'incompatibilité absolue de l'idée chrétienne et de la science. Ces thèses si fréquemment agitées naguère, dorment dans l'oubli, et c'est juste.

Il est donc naturel que des hommes aux convictions fortes et profondes élèvent la parole en faveur même de leur foi.

Un sujet digne de passionner un esprit large et ingénieux ne serait-ce pas de montrer que le christianisme suffit, au delà de tout souhait, à l'universalité de nos aspirations humaines et divines, à tous nos besoins sociaux ? C'est précisément l'entreprise que M. Brémond d'Ars a tentée, et non sans un réel succès.

« Le dessein de mon ouvrage, dit M. Brémond d'Ars, est de rejoindre le christianisme par la philosophie, non certes de donner à penser que l'homme puisse, par sa seule raison, s'élever jusqu'à tous les dogmes, mais d'établir que sa raison suffit à lui faire désirer, pour le bien social, cette disposition des âmes, la *sociabilité*, dont la

(1) *La Vertu morale et sociale du christianisme*, 1891, Perrin.

Digitized by Google

charité évangélique est l'exemplaire embelli par la grâce et devenu puissant. »

Contre l'évolutionisme et le déterminisme, qui enlèvent aux idées spiritualistes et sociales leur ressort, M. Brémond d'Ars a des pages d'un rare mérite. Sa thèse générale consiste à prendre l'esprit même de l'Evangile, la charité, et de montrer qu'il est seul capable de rendre la société humaine stable et bonne.

« Si l'on vient à reconnaître, dit-il, que, contrairement à de passagères erreurs aujourd'hui trop répandues, le principe de la civilisation supérieure soit, non la lutte pour la vie, non l'intérêt, mais le désintéressement d'où naît au premier degré de vertu la justice, au second degré le dévoûment et le renoncement, on devra bénir le christianisme en raison de l'extraordinaire splendeur qu'il communique à la vertu de désintéressement, on proclamera qu'il est un incomparable agent de perfectionnement social, on souhaitera donc qu'il ait assez de vraisemblance et de modernité pour s'imposer aux âmes ; et le désir viendra de vérifier si réellement la science et les idées politiques des temps nouveaux l'ont rendu impossible.

« C'est pourquoi ce livre, après avoir démontré l'excellence sociale de la vertu de charité, essaiera de prouver que les résultats de la science les plus récents, loin d'avoir fait du christianisme une belle légende antique, ont renouvelé sa jeunesse, et que, source première de tous les droits de la personne humaine, il est seul capable d'assurer aux peuples le bienfait de la vraie liberté qu'ils rêvent. »

Tel est le thème de ce beau livre. L'auteur l'a traité avec une largeur de vue peu commune. La vertu du christianisme serait un sujet banal si on ne tenait pas compte des situations d'esprit créées par l'incrédulité savante, par la critique, par la science, et par la politique moderne fortement imprégnée de césarisme et de révolte à la fois.

M. Brémond d'Ars a des pages extrêmement bien pensées sur l'influence des deux génies chrétien et critique dans la littérature contemporaine, sur « l'amour, la passion pour la nature, la tristesse d'âme, l'honneur, le goût

Digitized by Google

de la gloire, le beau ». L'auteur rappelle beaucoup M. Vitet et M. Guizot, par le calme de son style et la sérénité de sa discussion. Ses arguments sont peu nombreux mais d'un choix excellent. Il semble bien qu'il ait une grande expérience des idées de notre temps. Ce n'est pas un homme du « réveil moral », un « revenant », comme les précédents; mais c'est un convaincu, un réfléchi, un « intellectuel ».

Voici une page de haute philosophie sur le romantisme pessimiste : « La suprême faiblesse des âmes modernes est d'avoir pris pour de la force leurs grandes faiblesses : il leur en est venu l'orgueil désastreux qui les empêche de souhaiter de guérir. Le négateur s'est estimé profond ; le libertin, en quête d'un amour que sa débauche fait fuir devant lui, s'est cru plus de cœur qu'au reste des hommes; le vaincu pitoyable de la nature s'est imaginé le seul vrai poète ; l'analyste attristé, parfait impuissant, s'est dit seul savant et sage; n'avons-nous pas vu les décadents proclamer leur supériorité ? De leur douleur d'âme, aussi bien que de leurs défauts, les uns et les autres ont pris de la superbe. Se trouvant au-dessus du commun, ils se sont trouvés seuls; seuls, la tristesse de leur âme s'est encore accrue. » — « Il se dit souvent que le fond de la pensée chrétienne est un pessimisme plus grand que le pire pessimisme profane. C'est, en équivoquant sur les mots, risquer d'obscurcir la vérité des choses. Le christianisme est si loin de considérer la vie de l'homme comme un mal, qu'il la tient pour le plus grand des biens, et qu'il interdit formellement au mortel, sous peine de péché grave et d'ingratitude envers Dieu, le regret d'être né. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il ne fait de cas de la première partie de la vie, celle se passant sur la terre, que comme d'une épreuve et d'un moyen de bien faire et de mériter; la vie véritable commence après la tombe, et cette vie, si la créature fut juste, est toute de félicité; donc, la condition de l'homme n'est pas celle du malheureux. Ainsi, c'est optimiste qu'est la vue du christianisme sur le total de la vie ; pessimiste, elle ne l'est que sur l'existence de la terre, val atroce où l'on gagne en peinant l'éternité bienheureuse. »

La philosophie de la *question sociale* trouve en M. Bre-

Digitized by Google

mond d'Ars un profond interprète. Son livre n'a pas d'autre but, et des critiques distingués l'ont présenté sous ce jour favorable.

Un nouveau Chateaubriand, en effet, n'entreprendrait plus *le Génie du christianisme* suivant des conceptions purement littéraires. Le XVIII^e^ siècle avait péché par les excès du bel esprit. Il était naturel que la renaissance spiritualiste et chrétienne s'annonçât avec des principes nouveaux en poésie et en art; c'est le romantisme chrétien de Lamartine, de Chateaubriand et de toute la Restauration.

Aujourd'hui, il s'agit de montrer le génie *social* du christianisme. Les lettrés et les artistes, éloignés de Dieu, n'ont presque plus voix au chapitre des destinées humaines. Les foules s'agitent, parlent, et imposent leurs volontés. Il ne s'agit plus de fixer nos devoirs civiques dans des codes et des déclarations des droits de l'homme, mais il s'agit des revendications de la force. L'instabilité des masses crée l'instabilité des principaux sociaux. Telle est la source de nos révolutions.

Quel remède apporter à ce mal? M. Brémond d'Ars et les écrivains que nous avons cités font appel à l'initiative du clergé pour enseigner le peuple.

C'est un fait hors de doute aujourd'hui que l'Eglise a montré trop longtemps en France une grande indifférence pour les questions sociales.

Cependant l'Eglise est une société, une société parfaite, qui a le devoir de vivre au milieu de toutes les autres. Comment se fait-il qu'elle ait perdu ce point de vue qui lui eût permis de dominer la situation sociale actuelle?

Je trouve à cette question une réponse que j'ai, du reste, déjà exposée dans une étude sur *M. Caro et le spiritualisme en France* (1). J'estime que l'attention et les forces vives du clergé français, le plus savant du monde, ont été absorbées par des polémiques nécessaires mais fâcheuses. La lutte contre l'Université, contre son enseignement sépa-

(1) Chez Royer et Chernowitz, 7, rue des Grands-Augustins, in-8. 150 pages. 2 fr.

Digitized by Google

ratiste et son monopole doit compter pour beaucoup dans l'oubli d'une situation nouvelle, créée insensiblement par le positivisme et le matérialisme envahissant les masses. Pendant cinquante ans la lutte fut dure ailleurs que sur le terrain des problèmes sociaux.

Les rationalistes éclectiques sont les véritables coupables. Ils ont combattu avec acharnement, sans la remplacer, la seule puissance morale, la religion catholique, capable de consoler et d'éclairer le peuple souffrant.

Je regrette beaucoup que les luttes ainsi soutenues par l'Eglise de France aient été presque exclusivement des luttes d'académie, des polémiques de chaire contre chaire, des débats trop élevés pour avoir quelque retentissement jusqu'à l'oreille de ceux qui souffrent.

Que n'a-t-on laissé les doctes éclectiques, les froids rationalistes, les fins critiques à leurs thèses inutiles, à leurs préjugés d'école, et surtout, grand Dieu ! au triste honneur de rester les discrets disciples de Voltaire !

Autrefois, les encyclopédistes ne faisaient le bien qu'avec scandale, en compromettant le peu de prestige qui restait à l'autorité des institutions religieuses et politiques. Que d'hommes, au XIX^e^ siècle, ont joué le même rôle ! Les malheureux ne voyaient donc pas qu'en luttant contre l'autorité de la foi ils discréditaient la raison elle-même ? Il n'est pas possible de séparer ces deux puissances directrices l'une de l'autre. Elles s'entraînent mutuellement dans leur naufrage. C'est un lamentable spectacle que nous avons vu à la fin de l'empire. Les éclectiques et les spiritualistes, séparatistes, occupés de lutter contre l'Eglise, ne songèrent que vers 1867 à opposer une résistance improvisée au positivisme et au matérialisme. A cette heure, il était trop tard, et le clergé n'était pas plus prêt que les universitaires pour la campagne nouvelle.

M. Brémond d'Ars partage la même manière de voir. Il compte peu sur les lettrés et les philosophes du réveil moral : « Tout cela, dit-il, tous ces efforts d'esprits ingénieux et d'âmes élevées ne serviront que peu de chose, tant que le clergé n'aura pas persuadé aux foules qu'il dis-

Digitized by Google

pose du progrès et de l'esprit de vie. Que les chrétiens, que les prêtres surtout, donnent l'impression qu'ils ont la passion du progrès, de la justice, et, pêcheurs d'âmes, ils n'auront qu'à tendre leurs filets pour les ramener pleins à rompre; peuple et jeunesse, tout viendra à eux. Autant qu'ils aimeront, ils seront aimés. »

IX

Quelle peut être la conclusion de cette étude ?

La renaissance chrétienne s'effectuera sur les bases des traditions et de l'autorité catholiques. Les penseurs indépendants les sentent, s'ils ne le disent pas en toutes lettres.

Pour comprendre les chances de l'Eglise il faut compter celles de ses concurrents et de ses antagonistes.

Or, je dis qu'il n'y a plus rien à attendre du protestantisme et de ses dérivés. On cherche en vain ses chefs vraiment libéraux, ses principes sociaux, son organisation. On se demande ce que les sectes hétérodoxes ont fait sérieusement pour arrêter le courant du mal. Au contraire, on voit distinctement que MM. Dide, Desmons, Steeg, pasteurs évangéliques, sont les ardents instigateurs du laïcisme. Ils élèvent ce principe politique à la hauteur d'un dogme et vont jusqu'à la persécution. C'est une situation fâcheuse dont l'école protestante ne se relèvera jamais.

Qu'attendre de l'Etat ? J'estime qu'il est bien épuisé, que ses ressources sont amoindries par des luttes gigantesques, par l'application des « grands programmes scolaires » qui lui coûtent les yeux de la tête. La lutte extravagante sur ce terrain mouvant et stérile a immobilisé une somme énorme de capitaux et de forces morales. Les systèmes de morale purement civique et athée abaissent les caractères et n'engendrent que des principes négatifs pour la conduite humaine.

C'est une phrase banale, mais vraie, de dire que les politiciens du jour ne veulent que faire leurs affaires per-

Digitized by Google

sonnelles, qu'ils sont disposés à tout sacrifier dans ce but, et que l'égoïsme est leur suprême loi. Avec de tels principes on remplace la loi par la légalité et par l'arbitraire. L'esprit d'initiative, le vrai libéralisme disparaissent de toutes les classes dirigeantes.

L'Université se débat dans des luttes où il faut que ses maîtres éminents sacrifient leurs traditions, le meilleur de leur esprit et de leurs principes classiques, leurs franches convictions spiritualistes. Les académies n'ont aucune influence sociale, car les prix qu'elles donnent supposent déjà la vertu et ne l'engendrent pas.

La tribune parlementaire est esclave du système des majorités, système aussi peu favorable à son essor et à son influence que le césarisme. Aucune réaction libérale ne viendra de ce côté.

Le journalisme ne se comprend plus sans les excès démoralisants, où les scandales, le reportage plat, la curiosité malsaine, le roman d'alcôve tiennent la première place.

Il ne reste donc plus d'action possible que dans le sein du clergé. Cette action devra être exclusivement religieuse et sociale. Les calculs humains de la politique, les alliances intéressées, les compromissions qu'inspire l'esprit de révolte, devront être rigoureusement bannis.

Le clergé, pour gagner la sympathie de la masse indifférente et indépendante, devra limiter ses revendications aux questions purement religieuses : l'indépendance de ses ministres, le droit absolu d'enseigner Dieu aux jeunes générations ; il réclamera la rentrée de ses religieuses, de ses religieux et de ses prêtres dans les postes de charité et de moralisation, à l'hôpital, à l'armée, dans tous les établissements publics où leur place est marquée. Il prêchera le Décalogue à l'ouvrier, le respect des droits de chacun, de la propriété, de l'autorité civile constituée, de la loi équitable, du mariage indissoluble. Ce serait un grand malheur de laisser croire que le clergé veut des places, des ministères, des préfectures, de gros traitements ! Son royaume, qui n'est pas de ce monde, touche déjà assez à ce monde par des nécessités matérielles inéluctables.

Digitized by Google

Mais le clergé devra surtout combattre dans l'opinion publique la défaveur que les politiques ont jetée sur les congrégations religieuses. L'esprit de corps, de corporation religieuse est aussi antique que l'Eglise. Ce sont les jansénistes parlementaires qui ont discrédité les congrégations, et ils ont fait un tort considérable au vrai et traditionnel christianisme. Il faudra vivement combattre les tendances modernes au pur laïcisme. Quand tout le monde s'associe pour des intérêts matériels et moraux, pourquoi les âmes pieuses, les hommes dont la vocation est plus ardente pour le bien, seraient-ils privés de ce droit humain ?

Le clergé dispose de forces vives considérables, et, grâce à Dieu, elles ne sont pas désorganisées. Il est peut-être en France le seul corps social qui n'ait pas encore été entamé par l'esprit de révolte, et que les exigences gouvernementales n'aient pas réduit à l'obéissance passive.

Oui, c'est à lui seul, à ses idées de renaissance, de restauration, que l'on doit faire appel. Les néo-chrétiens sont gens d'espérance. Ayons aussi confiance en eux. Que nos avances soient sincères comme les leurs. S'ils parlent de tolérance, de libéralisme, croyons bien que c'est dans le sens vrai et acceptable. Je suis convaincu qu'ils nous sont très favorables. Ne soyons pas exigeants ; ils comprendront la sincérité et le bien fondé de nos exigences à mesure qu'ils s'approcheront de nous, qu'ils nous connaîtront et que nous les accueillerons avec la branche d'olivier à la main. Ils ont déjà fait un grand pas, et je les en félicite. Ils ont secoué l'idole vermoulue du criticisme et abaissé le prestige qu'il s'était indignement acquis auprès de l'ignorance. C'est une révolution parallèle à la révolution du radicalisme politique. De sorte que, si la bonne cause perd matériellement et politiquement, elle gagne beaucoup moralement auprès des hommes de bonne volonté. Et les émeutes ? Sans doute, mais en 1837 toute la populace parisienne saccageait Saint-Germain-l'Auxerrois, et en 1848 elle demandait de l'eau bénite ! C'est un baromètre peu sûr que celui des manifestations populaires, et il ne convient pas de s'y arrêter beaucoup.

Digitized by Google

Un fait est certain et incontestable : la hausse est considérable dans les sphères intellectuelles. C'est ce que j'ai constaté avec satisfaction. J'ai cité, j'ai étudié des œuvres marquantes qui prennent cette heureuse orientation.

Me suis-je trompé? Que ce serait lamentable de le penser ! N'aurions-nous pas encore assez souffert ? Qu'il serait doux de nous reposer, non pas d'un repos inerte, mais avec les espérances fortifiantes de la Foi. Luttons pour le bien. Courage, le poète a dit : « L'avenir est à Dieu. »

Abbé Ch. Denis.

Digitized by Google

JEAN-BAPTISTE DE ROSSI

A propos de la fête archéologique de Rome
(20 avril 1892)

Jean-Baptiste de Rossi restera un des grands noms du siècle. Les fêtes qui viennent d'avoir lieu en son honneur, à Rome, peuvent être considérées comme la prise de possession définitive de la gloire que lui assure l'avenir. Elles nous offrent l'occasion, que nous sommes heureux de mettre à profit, de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les travaux du maître.

§ I

Un mot résume l'œuvre de M. de Rossi : il a créé la science des catacombes.

Sans doute, avant lui, les catacombes étaient connues. Bien des livres leur avaient été consacrés depuis le jour (31 mai 1578) où des ouvriers découvrirent, par hasard, d'un coup de pioche, à deux milles de Rome, sur la voie Salaria, un cimetière souterrain, orné de peintures chrétiennes, de deux sarcophages de marbre, et d'inscriptions grecques et latines (1). Antonio Bosio fut un des premiers

(1) Cf. Baronius, *Annales ecclesiastici*, ad an. 57, n° 112; ad an. 130, n° 11; ad an. 226, n°s 8 et 9.

Digitized by Google

à les explorer et à les décrire (1), et c'est avec justice qu'on l'a appelé « le Christophe Colomb de la Rome souterraine » (2). Malheureusement une mort prématurée (1629) l'empêcha de conduire à bonne fin ses travaux. Sa *Roma sotterranea*, publiée (1632-1634), par le Père Giovanni Severano, de l'Oratoire, fut suivie de toute une série d'éditions abrégées, ou même amplifiées, et de traductions en plusieurs langues (3). Citons, après son ouvrage, ceux de Boldetti, de Bottari, de Marangoni, de Séroux d'Agincourt, de Raoul Rochette, et du Père Marchi, le maître de M. de Rossi (4). Il semble que tant d'écrivains auraient dû épuiser la matière. Telle était l'opinion de Raoul Rochette. « Visitées dans tous les sens, disait-il en 1837, fouillées à toutes les profondeurs, décrites sous tous les aspects, on peut les étudier (les catacombes) dans les livres presque aussi bien que sur les lieux » (5). Jamais erreur ne fut plus profonde.

Les successeurs de Bosio avaient eu le tort de négliger l'étude des catacombes en elles-mêmes « pour concentrer

(1) Les premiers explorateurs furent Alphonse Ciacconius (Chacon), dont les manuscrits n'ont pas été publiés; Philippe de Winghe, dont il faut en dire autant; et Jean L'Heureux (Macarius), dont le livre *Hagioglypta, sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores, præsertim quæ Romæ reperiuntur*, n'a été publié qu'en 1859.

(2) L'expression est de M. de Rossi, *Roma sotterranea cristiana*, t. I, 1864, p. 1, 26 et 46.

(3) Cf. J.-B. de Rossi, apud *Rome souterraine*, par Paul Allard, 2e éd., 1874, p. IX-X. — L'édition amplifiée fut celle d'Aringhi, dont l'ouvrage, en dépit des promesses du titre *(Roma subterranea novissima post Antonium Bosium et Johannem Severanum*, Rome, 1651, 2 vol. in-folio), n'est qu'une réédition de celui de Bosio, augmentée de développements assez inutiles.

(4) Boldetti, *Osservazioni sopra i cimiterj de' santi martiri ed antichi cristiani di Roma*, Rome, 1720, in-folio; Bottari, *Sculture e pitture sagre estratte da i cimiterj di Roma*, Rome, 1737-1754, 3 vol. in-folio; Marangoni, *Acta sancti Victorini*, Romæ, 1740, in-4°; Séroux d'Agincourt, *Histoire de l'art par les monuments;* Raoul Rochette, *Tableau des catacombes de Rome*, Bruxelles, 1837, in-18; Marchi, *Monumenti primitivi delle arti cristiane nella metropoli del cristianesimo*, t. I, *Architettura della Roma sotterranea cristiana*, Rome, 184. — On trouvera les plus amples renseignements sur tout ce qui précède dans la préface de la *Roma* de M. de Rossi, p. 1-82.

(5) Raoul Rochette, *op. cit.*, p. 35.

Digitized by Google

leur attention sur les monuments qu'on y découvrait. Dans les visites qu'ils y faisaient, ils copiaient les inscriptions et les peintures, sans même indiquer en quel endroit ils les avaient trouvées, ils enlevaient tout ce qui pouvait se prendre et le plaçaient dans quelque musée; là, l'œuvre d'art, isolée de ce qui l'entourait, détachée de ces murs pour lesquels on l'avait faite, perdait son caractère et son importance. Ces curiosités de détail, qui ne doivent être qu'accessoires, faisaient négliger l'étude même des cimetières, qui est l'essentiel... C'était du reste la façon dont on explorait alors tous les monuments antiques et qui leur a été si funeste » (1).

M. de Rossi a changé résolument de méthode. « Pour tirer plus de profit des monuments de l'antiquité chrétienne, il ne fallait pas les séparer de l'étude des lieux où on les a trouvés. Ces monuments sont quelquefois assez obscurs : ne le deviennent-ils pas davantage quand on les isole de ceux qui les entouraient? On ne se sert avec sûreté d'une inscription que lorsqu'on peut en fixer la date; pourquoi, en refusant de s'occuper des lieux où elle était placée, se prive-t-on volontairement d'un des moyens qui peuvent conduire à la savoir? Enfin, si l'on croit que les monuments que contiennent les catacombes méritent d'être recueillis, il importe à plus forte raison de bien connaître les catacombes elles-mêmes, qui sont l'œuvre la plus étonnante du christianisme naissant » (2). C'est de la sorte que M. de Rossi comprit sa tâche. Son ambition fut « d'arriver à refaire l'histoire et à dresser la topographie complète de la Rome souterraine. »

« Cette ambition est grande, écrivait M. Gaston Boissier

(1) G. Boissier, *Promenades archéologiques*, 3e éd. 1887, p. 136. — Dans ce volume, M. G. Boissier donne, p. 132-202, un excellent résumé des travaux de M. de Rossi. A ceux qui, sans avoir les moyens ou le courage d'aborder les gros volumes de M. de Rossi, désireraient connaître, d'une manière suffisante, les principaux résultats de ses études, nous indiquons *Rome souterraine*, par Paul Allard, 3e éd., Paris, 1877.

(2) G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1865, p. 143, et (pour la fin de la dernière phrase) *Promenades archéologiques*, p. 137.

Digitized by Google

il y a vingt-sept ans, plusieurs savants l'ont même proclamée téméraire; mais M. de Rossi apporte à son œuvre un dévouement sans bornes avec une érudition immense, et tout en fait espérer le succès » (1). Aujourd'hui nous avons mieux que des espérances. L'œuvre se dresse gigantesque. Elle se compose des trois in-folio de la *Roma sotterranea cristiana*, des deux in-folio (le 1er volume et la 1re partie du second) des *Inscriptiones christianæ Urbis Romæ*, et des nombreux in-octavo du *Bullettino di archeologia cristiana*(2). Il ne reste pas beaucoup à faire pour que les volumes suivants des *Inscriptiones* et de la *Roma* soient prêts à paraître. Nous avonc donc confiance que M. de Rossi terminera lui-même l'édifice. Mais, dût-il le laisser inachevé, du moins les fondements sont jetés, les principes établis, des parties colossales solidement construites, la masse inébranlable. De l'aveu de M. Aubé, l'un des écrivains les plus réfractaires aux idées de l'auteur de la *Roma sotterranea cristiana :* « Nul désormais ne peut parler des catacombes de Rome sans se mettre à la suite de M. de Rossi » (3).

§ II

Dire de M. de Rossi qu'il est le fondateur de la science des catacombes n'est pas lui décerner un éloge médiocre, car la science des catacombes est une des plus belles et des plus importantes qu'on puisse imaginer. On le comprendra si l'on veut réfléchir un instant qu'il y a, dans les catacombes, trois choses : l'histoire, la théologie et l'art.

D'abord l'histoire. « L'histoire du christianisme primi-

(1) G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1865, p. 144.

(2) *Roma sotterranea cristiana*, 3 vol. in-fol., Rome, 1864, 1868, 1878; *Inscriptiones christianæ Urbis Romæ septimo sæculo antiquiores*, 2 vol. in-fol., Rome, 1857-61, 1888. Le *Bulletino* paraît depuis l'année 1863.

(3) B. Aubé, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1883, p. 364.

Digitized by Google

tif, a dit M. Gaston Boissier, est tout entière aux catacombes » (1). Or, qu'y a-t-il de plus intéressant à connaître que les origines du christianisme ?

Toutes les origines attirent, et non seulement les plus éclatantes, mais encore les plus modestes, les plus cachées. Elles ont je ne sais quoi de calme et de doux, elles sont enveloppées de je ne sais quel mystère, elles sont imprégnées de je ne sais quel charme qui séduisent irrésistiblement. Ce charme est celui des premières heures de la journée, des premières fleurs du printemps, du printemps lui-même qui est la jeunesse de l'année, de l'enfance et de la jeunesse qui sont le printemps de la vie.

— O gioventù, primavera della vita !
O primavera, gioventù dell' anno ! —

Que sera-ce des origines du monde chrétien ? Leur attrait est unique. C'est alors que s'est formée l'âme (2) moderne, avec ce qu'elle a de noble, de pur et de délicat. De là vient ce que nous possédons de meilleur. Là se trouve la bonne sève de notre vie. Comment les autres histoires ne seraient-elles pas froides, ternes et décolorées à côté de celle-là ? Et qui pourrait songer à les mettre en présence d'elle ? Les origines du christianisme sont le point culminant, le fait capital de l'histoire des siècles. Ce sera l'honneur de M. de Rossi de les avoir éclairées d'une abondante lumière.

En second lieu, la théologie. Le cardinal Pie disait de M. de Rossi qu'il a créé un nouveau « lieu théologique » et enrichi l'enseignement sacré. Venant d'un pareil juge, cette parole ne saurait être regardée comme excessive. Expliquons-la.

L'étude des catacombes est ruineuse pour le protestan-

(1) G. Boissier, *Promenades archéologiques*, p. 152.

(2) « Cette vie chrétienne primitive si héroïque, si sublime, si touchante, si tendre, qui tient tout entière dans ce seul mot, gravé par une main inconnue sur un marbre de la catacombe de Calliste : ΨΥΧΗ, l'âme », P. Allard, *op. cit.*, p. xx.

Digitized by Google

tisme. « La prétention du protestantisme était de ressusciter le christianisme primitif : dès lors quelle admirable découverte que ces millions de sépultures des plus anciens confesseurs de la foi, attestant par des images et des symboles authentiques l'antiquité de la plupart des dogmes contestés » (1) !

Un jour M. de Rossi « conduisait dans la catacombe de Sainte-Priscille un professeur anglican de l'université d'Oxford. Arrivés à un *arcosolium*, dont le plafond était orné de peintures décoratives admirablement conservées, M. de Rossi dit à l'étranger : « Sauriez-vous fixer approximativement la date de cette fresque ? — Je sors de Pompéi, répondit le docteur protestant. J'en ai étudié les peintures. Celle-ci me paraît absolument de la même époque. — Vous avez raison : les deux peintures, celle de Pompéi et celle de la catacombe, sont sœurs, et par conséquent nous avons sous les yeux un monument de la fin du premier siècle, ou du moins incontestablement des premières années du second ». L'Anglais fit un signe d'assentiment. La date très connue de l'éruption du Vésuve, qui ensevelit sous un monceau de cendres la ville de Pompéi, est celle de 79 de l'ère chrétienne. Il considérait donc attentivement les volutes de feuillage et de fleurs que le pinceau d'un artiste inconnu avait capricieusement jetées sur la voûte de l'*arcosolium*. « Regardez maintenant », dit M. de Rossi, et, en disant ces mots, il abaissait sur la paroi du mur latéral la lumière de sa torche, et montrait à l'étranger une délicieuse peinture de la Vierge Marie, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. « Reconnaissez-vous cette image ? » demanda-t-il au visiteur. « C'est une peinture de Marie », répondit l'étranger. « Eh bien, il y a trois mois, reprit M. de Rossi, cette galerie tout entière était obstruée sous le sable dont les premiers chrétiens eux-mêmes l'avaient comblée, selon leur usage, quand toutes les tombes étaient remplies. Voilà donc un monument de l'Eglise primitive, et il atteste l'an-

(1) L. Vitet, *Journal des savants*, décembre 1865, p. 742.

Digitized by Google

tiquité du culte de la sainte Vierge » (1). Le docteur anglican demeura longtemps en silence, promenant la lumière de son flambeau sur toutes les lignes de cette figure merveilleusement exhumée. Enfin il releva la tête, et dit à son guide cette parole, qui résumait toutes les péripéties d'une lutte intérieure soutenue dans le secret de l'âme : « *Antiqua superstitionum semina.* — Dites plutôt, avec saint Cyprien, répliqua l'illustre archéologue, dites plutôt : *O tenebras ipso sole lucidiores* » (2) !

Oui, elles sont claires les ténèbres des catacombes, plus claires que le soleil. Tous les protestants ne les ont pas niées comme le docteur d'Oxford. Déjà la lecture de Bosio avait ramené dans le sein de l'Eglise catholique plusieurs protestants instruits (3). La *Roma sotterranea* de M. de Rossi en a ramené plus encore. Ceux qui veulent voir voient que les dogmes et la morale catholiques, la hiérarchie et les sacrements se révèlent dans les catacombes tels qu'ils sont de nos jours.

L'apologétique chrétienne n'a peut-être pas tiré assez parti des découvertes de l'auteur de la *Roma* et des *Inscriptiones*. Dès à présent, il est certain que la Rome souterraine est pour elle « un arsenal formidable » (4).

(1) C'est la fameuse peinture (reproduite ap. P. Allard, *op. cit.*, 4e planche, n° 1 ; Liell, *Die Darstellungen der allerseligsten Jungfrau und Gottesgebärerin Maria auf den Kunstdenkmälern der Katakomben*, Freiburg im Breisgau, 1887, 5e planche, etc.) dont un des critiques d'art les plus délicats, L. Vitet, a dit : « N'est-ce pas un vrai modèle, non seulement de sentiment, mais de dessin ? L'enfant se retourne sur les genoux de sa mère avec un mouvement tout à fait analogue à celui que Raphaël lui prête quelquefois dans ses *Saintes Familles*, et, quant au modelé, il est d'une telle souplesse, d'une telle suavité que, sans offenser Corrège, on lui en pourrait faire honneur », *Journal des savants*, février 1866, p. 96. — Les fouilles récentes pratiquées dans la catacombe de Priscille ont démontré que cette fresque remonte au 1er siècle.

(2) *Les catacombes de Rome et la doctrine catholique*, par Dom Maurus Wolter, traduction, avec une introduction par J.-E. Darras, 1872, p. XIII-IV.

(3) Cf. *Roma sotterranea cristiana*, t. I, p. 41.

(4) L. Vitet, *Journal des savants*, décembre 1865, p. 742. — Dans la lettre dont il a honoré M. de Rossi, à l'occasion des fêtes qui nous occuperont tout à l'heure, Léon XIII met en relief le côté apo-

Digitized by Google

Après la théologie, l'art des catacombes. Nous n'insisterons pas, car M. de Rossi lui-même n'insiste guère; il est plus touché du symbole que de l'art (1). Contentons-nous de le dire avec un écrivain distingué : nul n'a le droit de prétendre, une fois connues les peintures des catacombes, « que le christianisme naissant n'a exercé aucune action visible sur l'art romain en décadence, et ne lui a pas rendu, au moins pour quelque temps, une certaine ardeur de jeunesse... Pendant qu'au-dessus du sol tout s'alourdit, tout se matérialise, tout, dans la ville souterraine, prend un air svelte et dégagé, tout semble respirer une nouvelle vie » (2). La grande conquête de l'art chrétien, c'est l'expression (3), l'âme : cette conquête date des catacombes.

logétique de l'œuvre de l'éminent archéologue : il le félicite d'avoir travaillé *eo potissime ut nova præsto essent tela et præsidia iis qui catholicam veritatem tuentur*. Et M. de Rossi observait, en publiant le 1er volume de ses *Inscriptiones*, que *hæc editio non ab iis tantum quibus epigraphici solent libri parari, sed a christianæ quoque historiæ, imo et theologiæ studiosis expetitur*, page v. Citons, parmi les livres de théologie catholique qui ont fait une place au témoignage des catacombes, les *Prælectiones theologiæ* de Perrone, édit. Migne, t. II, 1842, col. 1251-8 *(de locis theologicis*, part. II, § II, c. 3 : *de mediis singularibus quibus antiqua traditio transmissa est atque cognoscitur*, 1° *de epigraphia*, 2° *de veterum christianorum nonumentis reliquis)*, et *Le Christianisme et les temps présents*, par l'abbé Em. Bougaud, t. III, 3e éd., 1878, p. 39-90. Nous pourrions mentionner encore, çà et là, des articles de revue, tels que la *Réponse à une lettre du 13 janvier 1680* (sur le Purgatoire) par un de nos plus doctes archéologues français, M. Edm. Le Blant, dans le *Correspondant*, t. XLIV, 1858, p. 287-306, ou des volumes entiers comme les *Darstellungen* de M. Liell *(cf. supra)*, qui établissent, d'après les catacombes, divers points de l'enseignement catholique. Le livre de Dom Wolter, allégué plus haut, note 16, nous offre une synthèse hâtive et qui n'est pas toujours sûre.

(1) Cf. cependant *Roma*, t. I, p. 196-7, et *passim*.

(2) L. Vitet, *Etudes sur l'histoire de l'art*, t. I, 1864, p. 200 : cf. le même écrivain dans le *Journal des savants*, décembre 1862, p. 715-6, 724-5.

(3) « C'est surtout l'expression des visages, le jet des draperies, la franchise du geste, qui nous confondent d'étonnement », L. Vitet, *Etudes*, p. 201. — Sur l'importante question de l'art dans les catacombes, voir Raff. Garrucci, *Storia dell' arte cristiana nei primi otto secoli della Chiesa*, Prato, 6 vol. in-fol., 1876-1881.

Digitized by Google

§ III

M. de Rossi a donc fait beaucoup pour la science et la religion. La religion et la science ne sont pas ingrates : elles ont résolu de payer au maître leur dette de reconnaissance. De là les fêtes du 20 avril dernier.

Elles avaient eu pour prélude des fêtes du même genre, il y a dix ans (le 11 décembre 1882), alors que M. de Rossi entrait dans sa soixantième année. Le Père Bruzza lança l'idée d'offrir, à cette occasion, une médaille d'or au « roi incontesté de la Rome souterraine » (1). Quatre cents savants répondirent à son appel ; le P. Bruzza comptait sur deux mille francs, il en vint plus de quinze mille. La médaille fut offerte à M. de Rossi, une inscription commémorative placée dans la catacombe de Priscille, et des fouilles entreprises, avec cet argent, dans cette même catacombe. Ceux qui lisent le *Bullettino di archeologia cristiana* savent les magnifiques résultats qu'elles ont donnés.

L'académie d'archéologie sacrée et le collège des *cultores martyrum* ont pris l'initiative de nouvelles fêtes, dont l'objectif était de solenniser le soixante-et-dixième anniversaire de la naissance de l'éminent archéologue (2). Le jour choisi a été le 20 avril, et l'endroit le musée chrétien placé au-dessus des catacombes de Saint-Calliste. C'est là que M. de Rossi a fait ses premières armes, voilà bientôt un demi-siècle (en 1844). Sur la paroi de gauche, au milieu d'inscriptions antiques, avait été fixé le buste du maître, œuvre du sculpteur Lucchetti, admirable de finesse et de ressemblance : il a été inauguré au milieu d'unanimes et joyeux applaudissements. Au-dessous du buste est une plaque

(1) L'expression est de M. Geffroy, directeur actuel de l'école française de Rome, qui rendit compte des fêtes du 11 décembre 1882, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1883, p. 455-64.

(2) On peut lire la lettre de Léon XIII et le compte rendu de ces fêtes dans le journal *L'Univers*, n° du 26 avril 1892.

Digitized by Google

en marbre blanc, où se lit l'inscription suivante, due à l'un des meilleurs élèves de M. de Rossi, M. Henri Stevenson, secrétaire du comité des fêtes; c'est un modèle de ce style lapidaire, dont la tradition, perdue ailleurs, ne subsiste guère qu'à Rome :

JOHANNI BAPTISTAE DE ROSSI
QUO DUCE CHRISTIANA VETUSTAS
IN NOVUM DECUS EFFLORUIT
PONTIFICUM HEROUMQUE PRIMOEVAE
ECCLESIAE
ILLUXERE TROPHOEA
NATALI EJUS SEPTUAGESIMO
CULTORES MARTYRUM ET SACRAE
ANTIQUITATIS
MAGISTRO OPTIMO P. A. MDCCCXCII

De nombreux discours, que M. de Rossi a couronnés par d'excellentes paroles, ont été prononcés : par Mgr Carini, au nom de l'académie d'archéologie sacrée, dont il est le président ; par Mgr de Waal, vice-président du collège des *cultores martyrum ;* par M. Geffroy, directeur de l'école française de Rome (1); par M. Petersen, secrétaire impérial de l'institut archéologique allemand ; par M. le marquis de Pidal, ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège ; par Mgr Benavides, ancien supérieur de San-Giacomo degli Spagnoli, et M. Palmaroli, directeur de l'académie espagnole ; par M. le marquis Vitelleschi, au nom de la commission archéologique communale, et M. le marquis Ferraioli, au nom de la députation provinciale de Rome ; par le président de l'académie de Saint-Luc ; par le P. Denza,

(1) Nommons, parmi les autres notabilités françaises qui faisaient partie de l'assemblée, Mgr d'Armailhacq, supérieur de Saint-Louis-des-Français; M. Captier, procureur de Saint-Sulpice ; M. Guillaume, directeur de l'académie de France ; M. le marquis de Vogüé et M. l'abbé Duchesne, membres de l'Institut, etc. — Ajoutons que le gouvernement français a donné à M. de Rossi la croix de grand-officier de la Légion d'honneur, et la reine-régente d'Espagne le grand cordon d'Isabelle la Catholique. L'université de Vienne lui a conféré le grade de docteur en théologie, distinction qu'elle n'avait jamais conféré à un laïque.

Digitized by Google

directeur de l'observatoire du Vatican ; par le docteur Neumann, pro-doyen de la faculté de théologie de l'université de Vienne ; par le représentant des instituts impériaux de Moscou et de Saint-Pétersbourg et de l'université de Kazan. M. Stevenson a donné lecture d'une lettre de félicitations du syndic de Rome, le duc Gaetani, au nom du conseil municipal de Rome, dont M. de Rossi fait partie, ainsi que son frère Michele-Stefano (1) ; en outre, il a nommé quelques-uns des plus illustres personnages parmi les signataires des innombrables télégrammes arrivés de partout.

On le voit, ç'a été comme une Babel au rebours : la multiplicité des langues et des nationalités a produit, non pas la confusion, mais le plus triomphant concert de louanges en l'honneur de celui qui est pour les archéologues, comme Aristote pour les philosophes,

Il maestro di color che sanno (2).

Léon XIII a voulu prendre part à la fête. Il a adressé à M. de Rossi un bref des plus flatteurs, écrit dans cette belle langue latine, qui rappelle le temps où les lettres pontificales étaient contresignées : Sadolet ou Bembo.

Et maintenant *ad multos annos !* M. de Rossi terminait de la sorte la préface du premier volume de la *Roma :* « *Nè altro mi rimane fuorchè supplicare Iddio, autore del cristianesimo, che benedica l'arduo lavoro della Roma sotterranea cristiana, la vita et la sanità mi conservi per condurlo a termine, e lo faccia fecondo di frutti di verità e di pace* » (3). Dieu a écouté la touchante prière du maître : il lui a donné la santé, il a béni sa vaste entreprise, il l'a

(1) Michele-Stefano a été le très dévoué et très utile collaborateur de son frère : c'est lui qui a étudié la géologie des catacombes et qui en est devenu le géomètre.

(2) Dante, *Inferno*, cant. IV, v. 131.

(3) *Roma sott. crist.*, t. I, p. 82.

Digitized by Google

rendue féconde en fruits de vérité et de paix. Tous ceux qui ont à cœur les intérêts de la religion et de la science demanderont au Père qui est au ciel de lui continuer sa douce protection. Oui, *ad multos annos !* L'Italie est le pays des longues existences intellectuelles, et nous savons que Titien peignait d'une main ferme à quatre-vingt-dix-huit ans.

Félix VERNET.

Digitized by Google

MÉLANGES

LE CENTENAIRE DE SAINT BERNARD A L'ÉTRANGER

L'éclat des fêtes de Dijon — dont notre institut catholique de Lyon a le droit de dire : *quorum pars magna fui* (1) — a dissimulé à nos yeux patriotiques les solennités que le centenaire de saint Bernard a provoquées dans le reste de l'Europe. Moins brillantes peut-être, elles ont témoigné d'un enthousiasme aussi convaincu. Je n'ai pas l'intention d'en donner ici un écho tardif, et le titre de cet article pécherait par inexactitude s'il était volontairement prétentieux. Pour avoir débordé de moins de flots d'éloquence, ces hommages rendus au docteur *melliflue* ont eu des résultats plus durables, dignes de fixer l'attention. La province Austro-Hongroise de l'ordre de Cîteaux, entre autres, en a transmis à la postérité un souvenir impérissable par une publication de la plus haute importance. L'ensemble a pour titre :

(1) CARRA (Mgr.), Le huitième centenaire de saint Bernard, discours prononcé à Dijon le 14 juin 1891 ; Dijon, impr. Darantiere, 1891, in-8° de 32 p. — CONDAMIN (James), Le huitième centenaire de saint Bernard (1091-1891), dans *Le Correspondant* (10 juin 1891), nouv. sér., t. CXXVII, p. 824-46.

Digitized by Google

XENIA BERNARDINA
sancti Bernardi primi abbatis Claravallensis
octavos natales saeculares pia mente celebrantes
ediderunt antistites et conventus Cistercienses
provinciae Austriaco-Hungaricae.

Deux religieux en ont surveillé l'édition : le P. Benoît GSELL, profès du couvent d'Heiligen-Kreuz (Sanctæ Crucis), et le P. Léopold JANAUSCHEK, profès de celui de Zwettl (Claræ Vallis Austriæ). Il est probable que la plupart de ces « cadeaux » n'ont pas eu la France pour destinataire ; il ne sera donc pas inutile d'en indiquer en détail le contenu. L'ouvrage est divisé en quatre parties (gr. in-8°, Vindobonae, 1891, apud Alfr. Holder) :

I, S. Bernardi Sermones de tempore, de sanctis, de diversis, ad tertiam editionem Mabillonianam cum codicibus Austriacis, Bohemicis, Styriacis collatam excusi (3 fascic. de 5 f.-xxxvj-478,[481-]734 et [737-]1040 p.)

II, Die Handschriften-Verzeichnisse der Cistercienser-Stifte Reun in Steiermark, Heiligenkreuz-Neukloster, Zwettl, Lilienfeld in Nieder-, Wilhering und Schlierbach in Ober-Oesterreich, Ossegg und Hohenfurt in Böhmen, Stams in Tirol (2 vol. de viij-561 et 511 p.).

III, Beiträge zur Geschichte der Cistercienser-Stifte Reun in Steiermark, Heiligenkreuz-Neukloster, Zwettl, Lilienfeld in Nieder-, Wilhering und Schlierbach in Ober-Oesterreich, Ossegg und Hohenfurt in Böhmen, Mogila bei Krakau, Szczyrzic in Galizien, Stams in Tirol, und der Cistercienserinnen-Abteien Marienthal und Marienstern in der kön.-sächsischen Lausitz (viij-428 p.)

IV, Bibliographia Bernardina, qua sancti Bernardi, primi abbatis Claravallensis, operum cum omnium tum singulorum editiones ac versiones, vitas et tractatus de eo scriptos, quotquot usque ad finem anni MDCCCXC reperire potuit, collegit et adnotavit P. Leopoldus Janauschek (6 f.-xxxvij-558 p.)

J'aurai l'occasion de revenir plus loin sur les sermons

Digitized by Google

publiés dans la 1re partie ; la 2e comprend le catalogue des manuscrits conservés dans les bibliothèques de neuf couvents de Cisterciens situés en Styrie, Autriche, Bohême et Tyrol ; la 3e renferme l'histoire des mêmes couvents, de deux autres situés en Gallicie et de deux abbayes de Cisterciennes en Lausitz ; la 4e mérite tout particulièrement de nous occuper, à raison de son intérêt général.

Quelques mots de biographie sur l'auteur ne seront pas déplacés. Le P. Janauschek est originaire de Brunn en Moravie, où il est né en 1827 ; il fit profession en 1850 et enseigna longtemps la théologie, dont il est professeur émérite. Atteint depuis plus de trente ans d'un rhumatisme intense, qui l'a mis sur le flanc durant plus de cinq mois de l'année dernière — « triplici morbo laboravi et 163 dies in grabato passus sum », m'écrivait-il le 20 déc., — il reprend ses travaux à chaque répit du mal, avec une ardeur juvénile. C'est en amassant (durant quarante ans) les matériaux de son bel ouvrage sur les origines de l'ordre de Cîteaux (1) que l'idée lui est venue de recueillir pieusement (ex pio voto) tout ce qui se rapporte au grand fondateur de Clairvaux. Ce premier volume d'*Origines,* imprimé en partie aux frais de l'académie des sciences de Vienne, est absolument indispensable à quiconque s'occupe des abbayes cisterciennes. Comme le dit l'auteur, sans fausse modestie, personne avant lui n'avait approfondi la question. L'histoire de l'ordre de Cîteaux était encore à faire. Ce volume n'est que le « prodrome » d'un *Monasticon Cisterciense.* Quand on considère l'ampleur d'information et la sûreté de critique dont il y a fait preuve, on ne peut que lui souhaiter vie et force pour l'accomplir : personne n'aura jamais été mieux préparé. Il fallait dès l'abord débrouiller le terrain, rejeter de l'ordre de Cîteaux les monastères qui n'ont pas

(1) Originum Cisterciensium tomus I, in quo praemissis congregationum domiciliis adjectisque tabulis chronologico-genealogicis, veterum abbatiarum a monachis habitatarum fundationes ad fidem antiquissimorum fontium primus descripsit P. Leop. Janauschek ; Vindobonae, apud Alfr. Hoelder, 1877, gr. in-4° de 4 f.-lxxxij-394 p., tableau généal.

Digitized by Google

suivi sa règle, identifier chaque maison à travers la multitude des variantes, fixer sa géographie, sa généalogie et sa chronologie. Convaincu qu'un seul homme ne pouvait assumer un tel labeur, le P. Janauschek chercha, dès 1859, à promouvoir la création d'une revue spécialement consacrée à l'histoire des anciens ordres monastiques (1). Cette idée a mis du temps à faire son chemin : la publication des *Wissenschaftliche Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-Orden* n'a commencé à Raigern (Moravie) qu'en 1880; dès la quatrième année — touchant exemple de bonne confraternité littéraire — la revue devenait commune aux Bénédictins et aux Cisterciens. L'historien de l'ordre de Cîteaux est resté seul à sa tâche. Il comptait faire paraître son premier volume en 1874, septième centenaire de la canonisation du fondateur de l'ordre ; des contretemps (casibus adversis) en ont retardé de trois ans la mise au jour. Outre d'amples préliminaires, il comprend 742 monastères d'hommes, classés suivant l'ordre chronologique qu'assigne à chacun sa fondation. Comme on le sait, Cîteaux fut fondé le 21 mars 1098. A quinze ans, cette abbaye atteignit la puberté : sa première fille fut La Ferté (1113). A lui seul, le XII^e^ siècle en vit naître 528 ; les autres appartiennent, 165 au XIII^e^ siècle, 18 au XIV^e^, 26 au XV^e^, aucune au XVI^e^ et 4 au XVII^e^ : 1675 est la date de la dernière, Vistic, en Lithuanie.

Reste toujours à paraître le deuxième volume, qui sera consacré aux maisons de femmes. Indépendamment de difficultés particulières à surmonter, par suite du manque de catalogues anciens (qui existent pour les abbayes d'hommes), la mauvaise santé de l'auteur ne lui permet guère d'aller chercher lui-même dans les bibliothèques les renseignements et d'y faire les vérifications indispensables. Chargé en partie de la direction des *Xenia Bernardina*, il dut renoncer à terminer son ouvrage pour les fêtes du centenaire. Il ne pouvait toutefois se dispenser de fournir une contribution personnelle à l'œuvre commune de la province

(1) *Katholische Literatur-Zeitung*, Wien, 1859, p. 410.

Digitized by Google

Austro-Hongroise : il résolut de mettre la dernière main à sa *Bibliographia Bernardina*. Même à cet égard, l'année était mal choisie pour lui : quelle science exige autant de déplacements que la bibliographie ? Le P. Janauschek a dû recourir par correspondance aux conservateurs des bibliothèques de tous pays : 85 ont répondu à son attente et partiellement à ses désirs ; il en indique une cinquantaine dont les services méritaient d'être signalés. On n'y rencontre que deux français : un bibliothécaire de Dijon et un de Lyon, auprès duquel j'avais été heureux de servir d'intermédiaire. D'autres, et des plus importants, n'ont pas daigné répondre ! Dans la liste, qui suit, des bibliothèques dont les livres ont été indiqués ou communiqués, la France est toujours réduite à deux noms. Pour atteindre le chiffre de 2761 imprimés (sans compter 129 manuscrits), l'auteur a dû recueillir tous les livres qui se rattachaient, par un côté quelconque, à son héros : éditions des œuvres, complètes ou partielles, authentiques ou supposées ; traductions en toutes langues, dissertations sur les ouvrages eux-mêmes, livres de prières ou de méditations qui offrent au frontispice le nom du saint docteur ; biographies, monographies, articles même de dictionnaires et d'encyclopédies, panégyriques, poésies, etc., etc. A raison des circonstances particulièrement défavorables où il composait, l'auteur ne saurait se faire illusion sur les imperfections forcées de son œuvre : d'ailleurs quel bibliographe peut se flatter d'arriver à tout connaître et tout voir par lui-même ? Des articles, des livres même ont dû lui échapper ; des titres ont pu être transcrits inexactement sur la foi de bibliographies fautives. L'ensemble n'en reste pas moins remarquable et très méritoire.

Il est temps de préciser l'économie générale du livre. La préface s'ouvre par un magnifique éloge de saint Bernard au point de vue littéraire : « Quis enim, s'écrie l'auteur avec le dominicain LENFANT (1), vel ex antiquis patribus Ber-

(1) Le P. Janauschek imprime « Danielis Enfant » ; il y a là une double erreur : les nos 1034, 1090 et 1107 de son livre prouvent qu'il s'agit de David Lenfant.

Digitized by Google

nardo fœcundior et tam brevis? quis in exponendis S. Scripturæ sensibus excelsior et tam clarus? quis in sententiis gravibus inveniendis et referendis eloquentior et tam pius? adeo ut in eo nec orationis Romanæ desideres eloquentiam nec devotionem Christianæ! » Au début de son introduction, il fait assez finement remarquer que si, au lieu d'être le champion de l'orthodoxie et l'arbitre de la catholicité, saint Bernard avait attaqué les Papes de son temps et pris la défense des adversaires de la foi révélée, le nombre de ses admirateurs serait plus grand et les sectateurs dissidents ne manqueraient pas d'exploiter ses productions pour la justification de leurs doctrines.

On partage généralement en trois catégories les ouvrages de saint Bernard : authentiques, douteux, supposés. Par douteux on entend ceux qui ont été composés à l'aide d'autres livres du saint docteur ou qui semblent refléter son génie. Mais comme en somme, depuis le temps qu'on discute à cet égard, il n'a pas été possible de démontrer l'authenticité d'un seul des écrits sur lesquels planaient les doutes de la critique, le P. Janauschek n'admet que deux catégories : la 1re et la 3e. Son sentiment, appuyé sur d'immenses recherches, a trop de poids pour qu'il n'y ait pas utilité à en résumer les conclusions.

Les écrits authentiques comprennent des sermons, des lettres et des traités ou opuscules. Les Sermons méritent le premier rang, chronologiquement d'abord, car quelques-uns peuvent remonter à l'année même où Bernard reçut la bénédiction abbatiale (1115), mais aussi à raison de leur ampleur et de la sublimité des matières traitées. On compte d'ordinaire 86 sermons « de tempore » : le dernier historien du grand abbé de Clairvaux, M. le docteur Hüffer, professeur à l'académie de Münster, a prouvé qu'on pourrait en augmenter le nombre ; mais il faudra bien se garder d'en juger par simple affinité de style. Le 7e sermon de l'Avent est suivi de quatre homélies « Super Missus est », qu'il conviendrait mieux d'appeler (à s'en tenir aux termes mêmes de saint Bernard) : « Homiliæ in laudibus matris »; de même, après le 7e sermon de Carême en viennent dix-

Digitized by Google

sept sur le Psaume xc, qui ne s'y rattachent qu'à raison du temps où ils furent prononcés (Carême de 1140 env.). Les sermons « de sanctis » sont au nombre de 43 ; les plus remarquables de ces panégyriques sont ceux de saint Malachie, de saint Victor et du bienheureux Humbert d'Igny. Les sermons « de diversis » sont plus courts ; on en compte 125, chiffre qu'il faut réduire à 117 : les 6e, 7e et 21e sont du secrétaire de saint Bernard, Nicolas de Clairvaux ; le 8e et le 28e appartiennent au bienheureux Guerric, abbé d'Igny ; il y a des doutes sérieux au sujet des 40e et 41e ; enfin le 68e est la reproduction de celui coté 32. Ces trois séries de sermons n'approchent pas, comme réputation, d'une quatrième sur le Cantique des Cantiques. Ceux-ci furent prêchés durant l'Avent. Saint Bernard les commença en 1135 ; il était arrivé au 24e en 1137 et au 80e en 1145 : les six derniers sont des années suivantes. Ces 86 sermons n'atteignent que le 1er verset du IIIe chapitre du livre sacré. L'œuvre fut continuée par Gilbert de Holland, abbé de Swinshed (1163-72), dont le 48e sermon va jusqu'au verset 10 du chapitre v.

Pour le temps et l'importance, les Lettres se placent après les sermons. La première en date est de 1119. On est loin de posséder au complet cette inappréciable correspondance, et on ne saurait trop inciter les curieux d'inédit à augmenter le nombre de ces précieuses missives. Les plus anciens recueils ne comprennent que 310 lettres. Mabillon, dans sa 3e édition, en porta le chiffre à 447, en y admettant 40 épîtres adressées à saint Bernard et trois traités qui ont dû prendre rang dans la troisième catégorie des œuvres : il n'en restait pas moins 404 lettres authentiques. Les bénédictins Martene et Durand en découvrirent et publièrent 35 autres ; M. Kervyn de Lettenhove, connu à bien d'autres titres et dont on déplore la mort récente, en trouva encore cinq. Dans un travail de revision des manuscrits et éditions de saint Bernard, M. Georges Hüffer était arrivé en 1884 au total de 509, dont 56 appartenant aux correspondants : depuis lors il en a découvert 8 nouvelles. C'est donc un total de 461 lettres émanant du saint docteur. Le

Digitized by Google

P. Janauschek en réclame avec instance une édition nouvelle, dans laquelle on suivrait l'ordre chronologique, avec des annotations historiques sur les personnages et les événements, qui en feraient un recueil des plus intéressants et des plus utiles pour l'histoire ecclésiastique et même profane du XII^e siècle : on a fait de notre temps cet honneur à des documents de moindre importance.

Je l'ai dit, la troisième catégorie comprend les traités ou opuscules. Les voici, brièvement indiqués et rangés suivant le temps où ils furent écrits : — a) Traité des degrés de l'humilité et de l'orgueil, écrit avant 1125, peut-être dès 1121 ; — b) Livre de l'amour de Dieu, dédié au cardinal Aimeric, chancelier de l'Eglise romaine, composé en 1126 ou au début de l'année suivante ; — c) Apologie, envoyée dès 1127 ou même avant à l'abbé bénédictin de Saint-Thierry du Mont-d'Or, Guillaume, qui se fit plus tard cistercien à Igny (1134); — d) Traité, sous forme de lettre (42^e) à Henri Sanglier, archevêque de Sens, sur les mœurs et les devoirs des évêques, postérieur à l'Apologie, mais peut-être de la même année ; — e) Traité de la grâce et du libre arbitre, publié dès 1128, composé, ce semble, l'année précédente ; — f) Sermon ou livre d'exhortation à la conversion, adressé aux clercs ou écoliers (de Paris) en 1128 ou peu après ; — g) Eloge de la nouvelle milice des chevaliers du Temple, écrit après le concile de Troyes (1128), qui approuva leur règle, alors que l'ordre était déjà en grande renommée, c'est-à-dire entre 1132 et 1136 ; — h) Traité (lettre 77^e) sur le baptême et autres questions proposées par Hugues de Saint-Victor, antérieur par conséquent à la mort de ce dernier (1142) et probablement postérieur à 1138 ; — i) Traité (lettre 190^e) contre certaines erreurs capitales d'Abailard, de 1140 ; — j) Livre du précepte et de la dispense, connu dès 1143, de cette année ou de la précédente ; — k) Vie de saint Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande, mort à Clairvaux le 3 novembre (1)

(1) Notre auteur indique à tort le 2 nov. ; le Martyrologe de Citeaux, approuvé par Rome, est formel : « Sancti Malachiae...,

Digitized by Google

1148 : Bernard se mit immédiatement à l'œuvre, car le travail était achevé au commencement de 1149 ; — l) Cinq livres de la Considération au pape Eugène III : le 1er fut rédigé en 1149, le 2e l'année suivante, le 3e en 1152, les deux derniers peu après, car l'année 1153 vit conduire au tombeau le pape et l'abbé. A cette liste il convient d'ajouter : une lettre sur l'Antiphonaire cistercien, sorte de prologue au Graduel, antérieure à 1134 ; et l'Office de saint Victor de Cologne, composé à la prière de Guy, abbé de Montiéramey (Arremarensis), ordre de Saint-Benoît.

Tant qu'on n'aura pas un catalogue exact des manuscrits conservés dans toutes les bibliothèques, on ne pourra dresser une liste complète des ouvrages sans nombre mis par les copistes sous le nom de saint Bernard : le P. Janauschek en convient. Il a réuni tout ce qu'il a trouvé, rangeant les titres par ordre alphabétique et indiquant le véritable auteur quand on le connaît. Cette liste comprend seulement 120 ouvrages supposés, parce qu'il n'a pas jugé à propos de donner un numéro nouveau aux titres qu'il est parvenu à identifier avec d'autres. Les poésies attribuées à l'abbé de Clairvaux constituent une série distincte : elles sont au nombre de 57. Tout en reconnaissant que plusieurs ne sont indignes ni de sa piété ni de son génie, notre critique avoue qu'il est impossible d'établir sa paternité à l'égard d'aucune; il sacrifie même le *jubilus :* « Jesu, dulcis memoria »! En cela il suit complètement le sentiment de M. Hauréau (1); mais, on l'a vu, il n'a pas hésité à s'en écarter au sujet de l'office de st Victor. Le savant académicien avait catégoriquement conclu : « Si saint Bernard a composé des vers, ils sont perdus ou n'ont pas été conservés sous son nom » (p. 97). M. l'abbé E. Vacandard a montré (2), non seulement que ces vers existent (3), mais

qui tertio... nonas novembris in Claravalle beato fine quievit » (*Martyrologium Romanum*, Ratisbonae, 1874, p. 366).

(1) Des poèmes latins attribués à saint Bernard ; Paris, 1890, in-8°, v-102 p.

(2) Vita Victoris, meritis præclara... (*Patrologia latina*, t. CLXXXIII, c. 775).

(3) *Revue des Questions historiques*, 1891, t. XLIX, p. 228-30.

Digitized by Google

que l'abbé de Clairvaux en revendique la responsabilité : « hymnum composui, metri negligens » (lettre 398). Ils sont assez mauvais pour qu'on se demande si Bernard ne négligeait pas la prosodie « par respect pour la règle cistercienne ».

A la suite de considérations d'ensemble sur les mérites de l'imprimerie, depuis son invention, à l'endroit de saint Bernard et de ses œuvres, notre auteur a placé, en sorte d'appendice à l'introduction, une « Bibliographia Bernardina manu scripta ». Je me demande s'il entrait bien dans son plan primitif de toucher aux manuscrits, et voici la raison de mon doute. Ces 129 articles sont généralement des ouvrages *relatifs* à l'abbé de Clairvaux; d'autre part la « Bibliographia Bernardina typis impressa » comprend avant tout les éditions de ses œuvres, outre ce qu'on appellerait en Allemagne sa « littérature » : pourquoi donc n'avoir pas décrit les manuscrits des mêmes œuvres? On comprendra que l'auteur ait reculé devant l'immensité du labeur, mais l'anomalie subsiste. Il cite sous le n° 2665, et j'ai lieu de croire qu'il a vu le livre de M. Gust. Becker : *Catalogi bibliothecarvm antiqvi* (1). On y trouve la reproduction des catalogues de bibliothèques monastiques antérieurs au XIII^e^ siècle; les autres (il y en a 207) jusqu'en 1499 ne sont qu'indiqués. Sous le n° 86 on rencontre la liste des livres donnés par Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux, à l'abbaye du Bec; l'éditeur lui a donné pour dates

(1) Bonnae, 1885, gr. in-8° de iv-330 p. Des suppléments ont paru dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen* (1885), t. II, pp. 26-33, 239-41 ; (1887), t. IV, p. 254-60. Pour mon compte j'ai rencontré dans les *Historiae patriae monumenta*, Script. (Taur. 1873) t. XIII, c. 1442-5, un inventaire de la bibliothèque de Crémone en 984. Un « Inventarium sacræ suppellectilis abbatiæ Prumiensis » (de 1003), où figurent des livres liturgiques, se trouve dans Brower, *Antiq.-annal. Treviren.*, 2^a^ ed., t. I, p. 414 ; Hontheim, *Hist. Treviren. diplom.*, t. I, p. 348-50; *Bull. monum.* (1849), 2^e^ série, t. V, p. 286-96. La notice consacrée à l'archevêque de Vienne Léger († 1070) par le Martyrologe de St-Maurice mentionne bon nombre (quamplurimos) de livres qu'il légua à son église (Le Lievre. *Hist. de l'antiquité... de Vienne*, 1623, p. 302 ; Delarc, *S^t^ Grégoire VII*, 1889, t. II, p. 359)

Digitized by Google

extrêmes 1142-1164, qui sont celles de l'épiscopat de Philippe. Notons-y : « 53.... littera apologetica Bernardi abbatis et liber eiusdem de consideratione... et expositio Bernardi super Missus est Gabriel... ; 59. Expositio Bernardi super Canticum canticorum ». On a vu que le 1er livre *de consideratione* fut composé en 1149; le catalogue du Bec ne saurait donc être antérieur à cette année. Le prieuré de Lippoldsberg (en Prusse) possédait en 1151 : « 41... Abbas de Claravalle Bernardus de euangelio Missus est Gabriel, idem de cantico Mariae... » En 1158 l'abbaye de Prüfening (en Bavière) possédait au moins sept mss. de notre saint. Il en existait à Nonantole (Emilie) en 1166, à Whitby (Angleterre) vers 1180, à Wessobrunn (Bavière), à St-Pierre de Salzbourg, à Peterborough (Anglet.) et à St-Maurice de Naumbourg dans la 2e moitié du XIIe siècle.

Peu de mots suffiront pour caractériser le fond principal de l'œuvre du P. Janauschek. Les livres imprimés sont classés chronologiquement, de 1464 environ à 1890 inclusivement, et alphabétiquement sous chaque année. Pour chacun on trouve une description bibliographique aussi complète que possible : d'abord le titre développé, puis en caractères moindres les particularités du livre, avec indication des recueils où il est cité, parfois des remarques sur son importance et sa rareté, souvent enfin la bibliothèque où il a été examiné. Chaque article est numéroté, de 1 à 2761; faut-il ajouter, pour les amateurs de statistique, que le XVe siècle comprend 291 numéros, le XVIe 456, le XVIIe 624, le XVIIIe 481 et le XIXe 904? Si notre siècle n'a pas singulièrement approfondi l'œuvre du grand docteur, on ne saurait dire qu'il l'ait négligée.

Trois tables couronnent dignement ce volume et en classifient tous les matériaux : a) index Bernardinus; on y trouve, par ordre alphabétique, tous les ouvrages du saint et les rubriques principales sous lesquelles sont groupés les ouvrages qui le concernent, chaque idiome séparé ; — b) index comprenant les noms d'auteurs, les livres anonymes, les personnages cités, les imprimeurs (antérieurs à 1500), les villes et monastères (108 col.) ; — c) index des

Digitized by Google

matières. Le volume se clôt sur cette épigraphe : « Jure, labore fideque ». Je ne dirai qu'un mot de l'impression : papier et caractères sont remarquables; et l'auteur n'exagérait pas en m'écrivant : « Volumina nitidissimè impressa sunt, maximaque cura correcta, neque pulchriora ab ulla unquam academia in lucem emissa conspexi ». Notre tempérament français n'admet guère qu'on se rende justice à soi-même ; mais aux jaloux et aux indifférents on peut répondre par ce distique, relevé sur le Missel de Poitiers imprimé en 1498 :

Qui ducis vultus et non vides ista libenter,
Omnibus invideas livide, nemo tibi.

Pour être essentiellement bibliographique, cette publication n'en produit pas moins un effet grandiose. Mieux qu'une histoire, elle constate avec la marche du temps l'importance du rôle de saint Bernard par la multiplicité des ouvrages qu'il fait naître. Les siècles précédents en ont assez produit pour que le nôtre se recueille sur sa fin et dresse l'inventaire de ce qu'il laissera à la postérité.

Ulysse CHEVALIER.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. — La seconde partie de l'*Introduction aux saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament* par le docteur Fr. Kaulen vient de paraître; c'est la troisième édition de cet excellent travail (1). L'auteur a fait effort pour l'améliorer et pour le mettre au courant des récentes études critiques et des découvertes modernes, faites dans le domaine des études orientales. Il est impossible de résumer un ouvrage qui n'est lui-même déjà que la quintessence de nombreux travaux; qu'il suffise de dire qu'on y trouvera présentées et discutées sommairement toutes les questions qui peuvent être soulevées à propos de l'Ancien Testament. Chacun des livres est examiné séparément au point de vue de l'intégrité du texte, de l'authenticité, de la véracité et de la canonicité. Le docteur Kaulen, tout en s'en tenant ordinairement au point de vue traditionnel, ne craint pas d'admettre, lorsqu'elles lui semblent démontrées, des hypothèses ou des solutions plus récentes. C'est ainsi qu'il croit que l'Ecclésiaste, bien que ne contenant aucune parole qui ne soit en harmonie avec la personnalité de Salomon, ne peut, dans sa forme actuelle, être attribué à ce roi; l'hébreu de ce livre n'est pas celui de la belle époque classique. Une attention particulière est donnée à

(1) *Einleitung in die heilige Schrift alten und neuen Testaments*, von Dr Franz Kaulen; zweiter Theil, 183-436 pp. in-8°. — *Freiburg im Breisgau*, Herder, 1892, 3 fr. 75.

Digitized by Google

l'amélioration ou à la correction des textes hébreu, grec et latin; les fautes de copiste sont relevées, et chaque livre est examiné soigneusement au point de vue de la correction. Les références sont nombreuses à l'intérieur du texte, ce qui même rend quelquefois la lecture assez laborieuse, et toutes les sections sont accompagnées d'une riche bibliographie. Bref, cette Introduction sera d'un précieux secours pour l'étudiant catholique, qui pourra l'utiliser, soit comme livre d'étude soit comme mine de renseignements.

II. — La question du canon de l'Ancien Testament est à l'ordre du jour. Ce n'est pas que jusqu'à présent elle ait été négligée; toutes les Introductions à l'étude des saintes Ecritures lui consacrent quelques pages; elle a même été déjà traitée plusieurs fois à part. En ces dernières années cependant elle a attiré plus spécialement l'attention des critiques. En 1886, M. Flie Philippe, professeur d'Ecriture sainte au grand Séminaire de Langres, l'avait étudiée dans la première partie de son ouvrage : *Manuel d'Introduction générale aux Livres saints* — Tome Ier, *du Canon des Livres saints*. Il l'avait présentée au point de vue de l'enseignement, sans discuter la question à fond et dans tous ses détails. Plus tard, en 1890, M. l'abbé Loisy, professeur à l'Institut catholique de Paris, a publié les leçons qu'il avait données sur l'histoire du Canon de l'Ancien Testament; ce fut sa thèse de doctorat en théologie. Nous en avons parlé en son temps aux lecteurs de l'*Université catholique*. Et voici qu'aujourd'hui paraissent presque simultanément quatre ouvrages sur cette même question. Malgré la valeur de ces travaux et l'importance de la question, l'on nous permettra d'être bref, car il ne semble pas que ni les uns ni les autres aient apporté de nouveaux éléments à la solution du problème.

Le premier en date est l'ouvrage du docteur Frants Buhl, professeur à Leipzig, sur le canon et le texte de l'Ancien Testament (1). Primitivement écrit en danois, il a

(1) Buhl, *Kanon und Text des alten Testamentes* dargestellt von Dr Frants Buhl, in-8°, VI, 262 p. — *Faber*, Leipzig, 1891, 7 fr. 50.

Digitized by Google

été revu et amélioré par l'auteur, qui l'a lui-même traduit en allemand. Nous parlerons en premier lieu de la seconde partie « Histoire du texte de l'Ancien Testament » afin de joindre la première partie « Histoire du canon de l'Ancien Testament » aux autres ouvrages qui traitent le même sujet.

Les manuscrits hébreux de l'Ancien Testament, ainsi que la Massore, nous offrent un texte à peu près identique; les variantes importantes sont peu nombreuses et n'affectent que rarement le sens du passage. Si du x^e^ siècle, date probable du plus ancien manuscrit hébreu, nous remontons jusqu'au I^er^ siècle, en comparant le *Textus Receptus* aux témoins plus anciens, tels que le Talmud, les Targums et autres versions araméennes, Origène et saint Jérôme, les variantes ne sont guère plus nombreuses que dans les manuscrits, mais elles offrent un caractère différent et affectent davantage le sens du texte. En définitive, il n'y a aucune différence substantielle entre le texte massorétique de l'Ancien Testament et celui qu'ont connu tous les écrivains des premiers siècles chrétiens. Mais si nous étudions les témoins antérieurs à N. S. Jésus-Christ; tels que les Septante et le Pentateuque samaritain, les variantes croissent en nombre et divergent davantage par le sens. Non seulement il s'en rencontre d'accidentelles, dues à l'inadvertance ou à l'inhabileté des copistes, mais dans certains livres, Jérémie, les Proverbes, elles deviennent telles qu'on doit nécessairement les attribuer à une recension différente de celle que nous possédons dans le *Textus Receptus*. Faut-il donc, comme l'ont fait quelques Pères de l'Eglise et d'autres savants après eux, accuser les Juifs d'avoir altéré le texte biblique dans les premières années du christianisme? Le fait certain c'est que dans les temps avoisinant l'ère chrétienne, ils se sont préoccupés d'établir un texte unique, officiel, pour ainsi parler, de leurs Livres saints, et qu'ils ont réussi à éliminer toutes les autres recensions. Pour M. Buhl il est certain que tous nos manuscrits hébreux dérivent d'un seul archétype. Actuellement donc l'on ne pourra retrouver le texte original par la comparaison des

Digitized by Google

manuscrits, puisqu'ils ne constituent en définitive qu'un seul témoin, mais il est possible de l'améliorer par des moyens indirects.

Notre auteur étudie tous les instruments que nous avons pour ce travail de correction. Et d'abord ce qu'il appelle l'apparat immédiat : les éditions imprimées, les manuscrits, les collections de variantes, la massore juive, les citations, puis les traductions anciennes : Septante et autres versions grecques, saint Jérôme et la Vulgate, les Targums juifs, les traductions syriaques. Ensuite il examine le texte tant au point de vue externe qu'interne. Sa conclusion est que dans l'état actuel des documents, la critique textuelle pourra en beaucoup de passages éclaircir le texte, en faire ressortir la beauté mais ne modifiera pas le sens d'une façon essentielle.

Dans la première partie de son travail le Dr Buhl fait l'histoire du canon de l'Ancien Testament chez les Juifs palestiniens et alexandrins, puis dans l'Eglise chrétienne. Voici en résumé ses vues sur la première question, qui est actuellement la plus controversée. La lecture de la Loi par Esdras et son acceptation par le peuple (444 avant Jésus-Christ) est le premier pas qui ait été fait dans la canonisation des livres de l'Ancien Testament. Le passage du deuxième livre des Maccabées (II, 13), prouve que Néhémie forma une bibliothèque, où entrèrent les Prophètes et d'autres écrits; malgré ce texte très clair, c'est le témoignage de l'auteur de l'Ecclésiastique, qui décide l'auteur à placer la canonisation des Prophètes vers l'an 200. Pour les écrits (Hagiographes) il lui semble difficile de préciser l'époque de leur admission dans le canon. David était déjà dans la bibliothèque de Néhémie; quelques-uns d'entre eux sont mentionnés dans l'Ecclésiastique ou cités dans le livre des Maccabées, par un Juif du 1er siècle avant Jésus-Christ, par Philon, et enfin nettement désignés par le Nouveau Testament. C'est donc vers l'an 100 avant Jésus-Christ que par l'addition des Hagiographes le canon des Juifs palestiniens a été clos, tout au moins en fait. Quant à l'idée que les Juifs se faisaient de la canonicité, il n'est pas facile de

Digitized by Google

la préciser; il est probable que pour eux un livre canonique était celui qui pouvait être lu dans les synagogues. On sait cependant qu'il y a des exceptions.

III. — Dans son livre intitulé : *Canon de l'Ancien Testament* (1), M. Ed. Ryle, *Hulsean professor of Divinity*, à Cambridge, a traité le sujet beaucoup plus amplement que M. Buhl, et il n'a pas craint de faire une large part aux hypothèses. Il accepte comme démontrées toutes les théories de l'école critique moderne des Reuss, Kuenen, Wellhausen. C'est là une position nouvelle chez les théologiens anglais, et M. Ryle n'est pas isolé; on peut même prévoir le temps où la critique et l'exégèse traditionnelles ne compteront plus que de rares représentants en Angleterre. Les ouvrages publiés récemment dans ce pays, ceux qui ont eu le plus de succès, marquent nettement cette tendance. L'année dernière, M. Driver, *Regius professor* d'hébreu à Oxford, publia dans l'*International Theological Library* une *Introduction à la littérature de l'Ancien Testament.* Il y résumait et faisait siennes toutes les théories récentes sur l'époque de composition et les auteurs des Livres saints. L'ouvrage a été vivement discuté; il en est qui même l'ont trouvé trop conservateur, et en quelques mois il est arrivé à sa troisième édition.

M. Ryle nous assure qu'il n'a pu faire que de légers emprunts au travail de M. Driver; en fait, leurs conclusions diffèrent peu. Comme introduction à la constitution du canon, il étudie la formation des Livres saints. Il distingue trois étapes : la première est celle où se condensèrent séparément les divers éléments des livres de l'Ancien Testament; la seconde, celle de leur rédaction dans leur forme actuelle; la troisième, celle de leur admission dans le Canon. Nous n'avons pas à suivre l'auteur dans l'exposé qu'il fait des deux premières étapes; il suffira d'indiquer

(1) *The canon of the old Testament.* An essay on the gradual growth and formation of the hebrew canon of Scripture by HERBERT Ed. RYLE. In-12, xx, 304 p. *Macmillan*, Londres, 1892; 7 fr. 50.

Digitized by Google

son opinion sur la formation du canon. En fait il fut inauguré par la découverte du livre de la Loi (Deutéronome) sous Josias, 622 av. J.-C.; le premier canon des Livres saints qui contenait le Pentateuque fut fixé vers l'an 432. Le second, où furent insérés les premiers et les seconds prophètes, l'a été à la fin du IIIe siècle avant J.-C. Le troisième canon, qui contenait les Hagiographes, a été clos pratiquement vers l'an 105 avant J.-C. A partir de cette date aucun livre ne fut plus reçu dans le canon. Entre la date de composition de chacun des livres et celle de leur admission au canon s'écoula un long espace de temps, et l'auteur ne voit pas d'après quels caractères on jugeait de la divinité d'un livre, ni de quelle autorité jouissaient ceux qui le canonisaient, mais le témoignage de Jésus-Christ et des Apôtres sur ces livres lui suffit pour les regarder comme divins.

A la fin se trouvent deux dissertations intéressantes sur l'origine du canon des Ecritures hébraïques d'après la tradition et sur le passage du Baba Bathra; M. Ryle rejette la légende du IVe livre d'Esdras et dénie toute existence historique à la Grande Synagogue.

IV. — Nous passerons sans transition au travail de M. le chanoine Magnier, ancien professeur d'Ecriture sainte, sur la canonicité des saintes Ecritures (1). A peu de choses près le sujet traité est le même que dans les ouvrages précédents, mais la méthode est bien différente. L'auteur lui-même nous avertit d'ailleurs dès l'abord qu'il n'a pas voulu faire un travail objectif. Son but principal est de réfuter quelques théories émises par M. l'abbé Loisy dans son *Histoire du canon de l'Ancien Testament*. Nous n'entrerons pas dans la discussion, et cela pour plusieurs raisons dont la meilleure est que, si M. Loisy juge à propos de répondre à son contradicteur, il est mieux à même que nous de le faire,

(1) *Etude sur la canonicité des saintes Ecritures.* I. — *Ancien Testament* par M. le chanoine MAGNIER; in-12 de 392 p. *Lethielleux*, Paris, 1892; 4 fr.

Digitized by Google

surtout dans la mesure qui lui conviendra; il nous suffira de présenter rapidement les propositions que soutient M. Magnier. Reconnaissons-lui de suite une qualité, qui facilitera beaucoup notre exposition; il a toujours soin d'énoncer en tête de chaque chapitre l'objet de sa démonstration.

Son livre est une immense thèse divisée en trois parties : 1° — L'inspiration, fondement de la canonicité des Livres saints; 2° — Démonstration de la canonicité des Livres de l'Ancien Testament dans l'Eglise ancienne ou synagogue juive; 3° — Démonstration historique de la canonicité des Livres de l'Ancien Testament dans l'Eglise chrétienne depuis les Apôtres jusqu'au concile de Trente.

Avant d'aborder la question de la canonicité des Livres saints, M. Magnier étudie l'inspiration; il n'expose pas tout d'abord l'opinion de M. Loisy sur le sujet, mais, au préalable, il passe en revue les théories qu'ont émises sur la nature et l'extension de l'inspiration M. Guizot, le cardinal Newman, le P. Lacome. Pour M. Loisy, il pense que, si les livres de l'Ancien Testament ont tous, en tant qu'inspirés, la même dignité, et ont droit au même respect, ils n'ont pas en fait, *in concreto*, la même valeur comme source dogmatique; ils sont tous inspirés, mais s'ils ne sont pas dogmatiques par leur contenu, ils ne sauraient régler le dogme. M. Magnier répond que l'autorité d'un livre canonique provient uniquement de l'inspiration, nullement du contenu et de l'objet. Ce n'est pas ce qui est dit qui constitue la dignité canonique d'un livre divin, mais c'est celui qui le dit. Ce que d'ailleurs M. Loisy ne paraît pas avoir contesté. M. Magnier recherche ensuite l'origine des théories modernes sur l'inspiration, établit l'enseignement de N. S. Jésus-Christ à ce sujet, et discute la doctrine des Pères de l'Eglise et du concile de Trente, que M. Loisy aurait mal comprise ou mal interprétée.

Dans la seconde partie, après un chapitre sur la science de la canonicité des Livres saints, son importance, ses principes, sa méthode, M. Magnier réfute les propositions suivantes : l'Eglise peut rendre canonique un livre qui n'avait

Digitized by Google

pas été reçu comme tel à l'origine; les Juifs n'avaient point de critérium de canonicité pour leurs livres divins; les monuments de l'ancienne littérature hébraïque, tels que le livre du Juste, les annales des rois de Juda et d'Israël, auraient été recueillis dans le canon, s'ils avaient encore existé au moment où celui-ci fut définitivement constitué; les Juifs mettaient une différence d'autorité entre le Pentateuque ou Livre de la loi et tous les écrits subséquents; il n'y avait point de tradition dans l'ancien peuple de Dieu sur la canonicité des livres de la Bible; le document talmudique sur l'origine des livres qui composent le canon hébreu palestinien est sans valeur.

Arrêtons-nous seulement à deux de ces propositions. Les Juifs, affirme notre auteur, possédaient un critérium évident de canonicité pour leurs Livres saints. M. Vigouroux est moins affirmatif, et M. Loisy déclare, ce qui est l'avis d'autres savants, qu'il n'y avait pas plus à l'égard de ces livres de règles fixes que de tribunal, chargé de les appliquer. D'après M. Magnier, les Juifs n'avaient besoin d'aucun examen du livre ou de son contenu pour se convaincre de sa divinité. Le seul témoignage des auteurs leur suffisait, « car la vie de ceux-ci, élevée bien au-dessus des conditions ordinaires, était une manifestation incessante de miracles, d'œuvres d'une sagesse surnaturelle. » Ceci est une affirmation théorique, et dans une question de fait un texte eût été préférable. C'est d'ailleurs un peu le défaut de notre auteur de substituer les raisonnements aux faits. Il lui arrive aussi d'être plus affirmatif que de raison. L'existence chez les Juifs, nous dit-il, d'une tradition sur la collection des Livres canoniques est d'une certitude absolue. A la vérité, nous en trouvons des traces dans les deux Testaments, mais pour principal appui de la proposition il nous cite le passage du *Baba Bathra*, lequel, à son dire, serait au-dessus de toutes les attaques de la critique, *omni exceptione major*. Nous voulons bien reconnaître une certaine valeur à ce document, mais il ne faut pas la grandir outre mesure. Ce texte prétend rapporter une tradition. Mais que de fois les docteurs du Talmud ont émis la même prétention ! A quelle

Digitized by Google

époque d'ailleurs remonte-t-elle cette tradition ? Sur quelle base s'appuie-t-elle? En outre, le document, interprété dans sa teneur obvie, émet diverses propositions que M. Magnier ne saurait accepter. Aussi le soumet-il à une exégèse énergique, et, en donnant à un même terme hébreu trois significations très différentes, il arrive à le rendre présentable.

Notre auteur s'occupe ensuite de l'époque de canonicité des divers Livres saints, puis il cherche à concilier le recueil palestinien avec celui d'Alexandrie. Il émet une proposition qui ne nous semble pas suffisamment étayée. Les deux Eglises de Jérusalem et d'Alexandrie recevaient comme divins les livres contenus dans l'un et l'autre recueil, par conséquent les deutéro-canoniques étaient reçus comme divins et inspirés par les Juifs de Palestine. Pourquoi donc alors ne les ont-ils pas insérés dans leur canon? M. Magnier affirme qu'il y avait deux canons des Livres saints : « le canon formel ou proprement dit qui est le recueil de tous les Livres divins, et le canon pris en un sens spécial pour désigner le recueil des Livres divins, dont on se servait dans les lectures publiques des grandes assemblées religieuses. » Nous voulons bien admettre que cette distinction a pu être faite, mais l'a-t-elle été? Où en est la preuve?

La troisième partie, où l'auteur rapporte et discute tous les témoignages chrétiens sur les deutéro-canoniques est la meilleure, car l'auteur est bien au courant de la littérature du sujet, et sait très habilement mettre en œuvre ses matériaux.

Il nous resterait maintenant à parler du quatrième travail sur le canon de l'Ancien Testament, qui a été publié récemment, celui de Mgr Tobias Mullen, évêque d'Erié : *The canon of the old Testament;* nous ne pouvons rien en dire, car l'ouvrage ne nous est pas parvenu, et nous n'en avons lu nulle part une analyse, qui nous en indiquât au moins les lignes générales et les conclusions.

V.— Dans son travail : *de Bibliorum sacrorum Uulgatæ editionis Græcitate* (1), le Dr Saalfeld se propose de donner

(1) *De bibliorum sacrorum Uulgatæ editionis Græcitate* scripsit A. Saalfeld ; in-8°, xvi-180 p.— Quedlinburg, *Vieweg*, 1891.

Digitized by Google

une suite à son *Tensaurus italogræcus* (1884), qui l'avait fait si avantageusement connaître du monde savant. Il ne faut pas que le titre de son nouvel ouvrage fasse illusion ; on pourrait croire qu'il a voulu donner un travail grammatical, un traité sur l'hellénisme de la Vulgate. En réalité, son livre est un vocabulaire des mots de la Bible, noms propres ou noms communs, empruntés intégralement au grec, ou dérivés du grec, ou bien encore qui n'ont pris au grec que le suffixe. Ce simple énoncé montre combien la besogne était délicate ; il ne suffit pas qu'un mot latin ait son analogue en grec quant à ses éléments phonétiques et quant au sens, pour qu'on puisse le considérer comme emprunté ; les deux langues étant sœurs, ces mots parallèles peuvent être frères et dériver de la langue mère. Il faut donc posséder en maître les principes de la grammaire comparée des langues indo-européennes pour faire ce triage entre les mots latins, dérivés du grec ou formés sur le grec, et ceux qui, comme leurs correspondants grecs, proviennent de la langue antérieure. M. Saalfefd nous semble parfaitement au courant des travaux les plus récents sur la matière ; son criterium, résumé en deux pages de sa préface, est formulé avec beaucoup de précision, et l'étude attentive de quelques articles de son livre nous a convaincu qu'on peut se fier à lui. Au surplus, la bibliographie placée en tête de l'ouvrage prouve que, pour le choix des textes ou des ouvrages consultés, rien d'important n'a été négligé.

Ce livre sera le bienvenu auprès de tous ceux que préoccupent les questions bibliques, ou même la question de l'hellénisme dans la littérature latine chrétienne. Sans doute les instruments de recherche ne faisaient pas absolument défaut ; mais ils n'étaient pas aisément à la disposition des travailleurs. Ce petit volume de 180 pages réunit, sur la question, des renseignements qu'on trouverait à grand'peine dans une riche bibliothèque. C'est indubitablement en l'espèce le recueil le plus exact et le plus complet. L'auteur a soin d'indiquer avec précision tous les passages de la Bible, où se rencontre le mot étudié, ce qui constitue pour chaque mot venu du grec une véritable *concordance ;*

Digitized by Google

en outre, il signale l'usage de ce mot, comme aussi tous ses dérivés dans la latinité médiévale, et il fournit de la sorte une contribution importante à l'histoire de l'hellénisme dans la basse latinité.

Ajoutons que l'exécution typographique, par le choix et la variété des caractères, répond admirablement au but du livre, qui est de fournir, comme tout lexique, des renseignements rapides et sûrs.

VI. — Il a été déjà parlé aux lecteurs de l'*Université catholique* de l'édition de la Bible hébraïque, que publiaient S. Baer et Franz Delitzsch. Le premier était l'éditeur principal, Delitzsch revisait le travail. M. Baer reste seul, et les livres de Josué et des Juges (1) qui viennent de paraître ne portent que son nom. On sait qu'après le texte hébreu se trouvent divers appendices critiques et massorétiques. Le même soin a été donné à ce fascicule qu'aux précédents ; il fait honneur à la science patiente de M. Baer. Ajoutons que le texte hébreu est très lisible, et que les caractères, suffisamment gros, sont très nets et bien détachés.

VII. — L'*Introduction au livre des Psaumes* (1) que vient de publier M. Elie Philippe, dont nous avons déjà parlé plus haut, est un livre d'enseignement ; c'est un texte à commenter et à développer. L'auteur expose en termes nets et précis, sans périphrases, la vérité ou les diverses opinions qui ont été émises sur chaque question, puis il établit sa thèse par les preuves les mieux appropriées. Il n'entre dans aucun développement, mais il fournit à son lecteur par de nombreuses indications de travaux français ou étrangers les moyens de pénétrer plus avant. La bibliographie est excessivement riche et bien informée.

Nous ne saurions trop dire combien nous avons apprécié

(1) *Libri Josuæ et Judicum.* Textum masoreticum accuratissime expressit, e fontibus Masoræ variæ illustravit, notis criticis confirmavit S. Baer ; in-8, VI, 130 p. — *B. Tauchnitz*, Leipzig, 1891 ; 1 fr. 75.

(2) *Introduction au Livre des Psaumes*, par Elie Philippe, in-12, VIII, 180 p.— Letouzey et Ané, Paris, 1891 ; 3 fr. 50.

Digitized by Google

la méthode sûre et éclairée du savant professeur ; voilà vraiment de la critique dans le meilleur sens du mot. M. Philippe a voulu résumer ce que l'on savait de certain ou du moins de très probable sur les psaumes, leurs noms, leur nombre, l'ordre dans lequel ils ont été rangés, sur l'inspiration, les différentes classes, les auteurs des psaumes, sur la doctrine qui y est enseignée, sur les titres, leur valeur et leur signification, sur le texte, les versions et l'usage des psaumes chez les Juifs et dans l'Eglise chrétienne. Il ne recherche pas les opinions singulières, mais s'en tient le plus souvent aux données traditionnelles, éclairées par les travaux exégétiques et critiques les plus récents. C'est ainsi qu'à propos des auteurs des psaumes, M. Philippe, tout en reconnaissant qu'ils sont divers et qu'ils ont écrit à des époques différentes (1060-450 av. J.-C.) ne veut pas admettre qu'il y ait eu des psaumes maccabéens.

M. Philippe expose toujours très brièvement sa pensée ; quelques mots d'explication n'auraient pas nui en certains passages. Les cinq livres des Psaumes, nous dit-il, ont été rassemblés séparément à des époques diverses, sans qu'on puisse rien dire de certain à ce sujet. La collection définitive en fut faite par Esdras et l'on en a une certaine preuve dans le second livre des Maccabées, II, 13. Or, voici le texte visé : « Ces mêmes faits sont aussi racontés dans les écrits et dans les mémoires de Néhémie, et comment il forma une bibliothèque dans laquelle il rassembla ce qui concerne les rois et les prophètes et ce qui était de David. » La Vulgate offre une variante : « il rassemble des divers pays les livres des prophètes. » Notre auteur enseignant (p. 33) que le canon a été clos par Esdras, ce qui peut tout au plus se dire du canon hébreu, il interprète probablement ce texte comme indiquant que Néhémie a placé dans sa bibliothèque des livres déjà canoniques, mais le sens naturel n'est-il pas, ce qui est l'avis de la majorité des critiques, que c'est Néhémie lui-même qui a formé la collection des Rois, des Prophètes, et des Psaumes ?

Digitized by Google

VIII. — La publication de la *sainte Bible* (1) (texte latin et traduction française) commentée par M. Cl. Fillion se poursuit avec une régularité qui nous fait espérer son achèvement d'ici à cinq ans. Le dernier fascicule est consacré aux Psaumes (I-LXIV); l'introduction en est plus étendue qu'à l'ordinaire. Un soin tout spécial est donné à la comparaison de la Vulgate et du texte hébreu. Nous ne répéterons pas les éloges, que nous avons déjà prodigués à cette publication; il est juste de dire cependant que ce commentaire des Psaumes sera probablement un des meilleurs dans un ensemble excellent.

IX. — Le commentaire sur le livre de Daniel (2) que M. Bevan, fellow de Trinity College, à Cambridge, a écrit pour les étudiants est philologique et historique. La philologie cependant y tient la plus grande place et l'histoire ne vient qu'en seconde ligne pour aider à éclaircir les textes. L'auteur n'a pas eu d'ailleurs la prétention d'émettre aucune hypothèse nouvelle, mais seulement de résumer ce qu'avaient dit de plus plausible sur chaque question les maîtres de la critique et de l'exégèse. Ceux qu'il a suivis en toute occasion, ce sont les rationalistes, et il n'en fait pas mystère. Il déclare nettement que les critiques conservateurs n'ont rien compris au livre de Daniel, que leurs explications méritent à peine qu'on s'y arrête, et que la fantaisie est la caractéristique de leurs hypothèses. Il est bien inutile de discuter encore une fois les théories que M. Bevan répète après tant d'autres; il n'a rien dit de nouveau; nous ne pourrions donc que répéter les réponses qu'on a faites déjà bien des fois. Nous nous contenterons de signaler une interprétation où l'auteur se permet lui-même de la fantaisie. Un des passages de Daniel les plus difficiles à expliquer est celui

(1) *La sainte Bible* (texte latin et traduction française), commentée d'après la Vulgate et les textes originaux, par Cl. FILLION. Tome IV, fascicule I, Psaumes I-LXIV, in-8° de 192 p. *Letouzey et Ané*, Paris, 1892; 3 fr.

(2) *A short commentary on the Book of Daniel* by A. BEVAN; in-8°, XII, 235 p. — Cambridge, at the University Press, 1892, 10 fr.

Digitized by Google

des soixante-dix semaines. Bien des hypothèses ont été émises sur la signification du mot *semaine*, et si l'on s'accorde assez généralement pour y voir non des périodes de temps indéterminé, mais des semaines d'années, on ne s'entend plus sur le point de départ de ces semaines. Les critiques conservateurs eux-mêmes ne s'accordent pas. M. Bevan, reprenant l'hypothèse de Hitzig, suppose que les soixante-dix semaines, dont veut parler Daniel, sont les soixante-dix ans de Jérémie, multipliés par sept. Leur point de départ sera donc la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor en 588, et les sept ans de la dernière semaine coïncideraient avec le règne d'Antiochus. Mais le texte s'oppose à cette interprétation, M. Bevan le corrige. Les chiffres ne s'accordent pas entre eux, il y a soixante ans de trop; M. Bevan suppose que l'auteur de Daniel suivait une fausse chronologie. Toute hypothèse peut être justifiée par l'emploi de semblables moyens.

Ce n'est certes pas à dire que le travail de M. Bevan soit sans valeur. Tout au contraire, nous nous plaisons à reconnaître en lui des qualités précieuses, et nous croyons même qu'il pourra être très utile à tous ceux qui voudront étudier le texte de Daniel, et n'auront ni le temps ni les moyens de consulter les commentaires détaillés. Il est d'ailleurs écrit avec beaucoup de clarté, et dégagé de ce pathos théologique, qui déshonore tant d'ouvrages anglais.

L'introduction est très intéressante. Après avoir parlé du texte et des anciennes versions, ainsi que des commentaires anciens et modernes de Daniel, M. Bevan étudie l'origine et le but du livre. Nous n'acceptons certes pas le système qu'il adopte, mais nous suivons avec intérêt l'exposé clair et méthodique qu'il fait de l'hypothèse rationaliste. On peut même dire que, réduite ainsi à ses éléments essentiels, elle paraît assez faible. En définitive, le point de départ est celui-ci : L'auteur du livre de Daniel a écrit pour exhorter ses concitoyens à la patience et à la confiance en Dieu. Il veut prouver que les méchants, quelle que soit leur puissance, seront détruits, tandis que les serviteurs de Jéhovah, malgré leur faiblesse, triompheront à la fin. Il

Digitized by Google

s'agit de déterminer à quelle époque de l'histoire israélite ces exhortations étaient surtout nécessaires, et l'on découvre que c'est au temps d'Antiochus Epiphane que les Juifs persécutés avaient surtout besoin de ces leçons de patience et de confiance en Dieu. On rapporte tout alors, événements et visions, à cette époque, et au moyen de quelques entorses au texte tout concorde. D'autres rationalistes viendront, il en est déjà venu, qui reporteront les faits plus tôt ou plus tard, solliciteront aussi les textes et établiront tout aussi bien leurs hypothèses.

Le reste de l'introduction est consacré à caractériser l'hébreu et l'araméen de Daniel, et à expliquer la présence des mots étrangers. D'après M. Bevan, l'hébreu de Daniel se rapprocherait de celui des Chroniques, livre qui a dû être compilé vers le milieu ou la fin du IIIe siècle; il se rapproche même de l'hébreu de la Mischna et du Talmud. L'araméen de Daniel appartient à la branche occidentale de cette langue, dont les autres représentants écrits sont les Targums juifs et samaritains, le Talmud de Jérusalem et les inscriptions de Palmyre. Sur ces divers points encore l'auteur est en contradiction avec les critiques conservateurs les plus autorisés.

Dans le commentaire qui suit, M. Bevan s'applique surtout à l'étude philologique du texte; il ne néglige rien pour éclaircir les mots et les formes. Il les explique surtout par la méthode comparative, ce dont nous ne pouvons que le louer. Cette partie du travail sera la plus utile par la netteté et l'abondance des informations.

Signalons en terminant quelques ouvrages dont nous aurons à parler dans notre prochaine *Revue :* A. Kirkpatrick : *The divine library of the old Testament* — Mgr Meignan : *Les prophètes d'Israël, quatre siècles de lutte contre l'idolâtrie* — P. Feine : *Eine vorkanonische Ueberlieferung der Lucas in Evangelium und Apostelgeschichte* — M. Krenkel : *Beitræge zur Aufhellung der Geschischte und der Briefe des Apostels Paulus.*

E. Jacquier.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Histoire politique, religieuse et littéraire d'Edesse jusqu'à la première croisade, par RUBENS DUVAL, mémoire couronné par l'Institut : Paris, Imprimerie nationale, Ernest Leroux, 1892. In-8, 302 pages.

Le premier ouvrage spécial écrit sur Edesse et l'Osrhoène date du siècle dernier, c'est celui de Bayer : *Historia Osrhoena et Edessena* (Saint-Pétersbourg, 1784). L'auteur s'y était appliqué surtout à l'histoire politique de la province d'après les auteurs grecs et latins, et d'après les documents insérés dans la *Bibliothèque orientale* d'Assémani. Son livre resta à peu près isolé jusqu'au milieu de ce siècle, où un renouvellement des études syriaques, favorisé par l'arrivée à Londres des nombreux et importants manuscrits de Nitrie, tourna de nouveau l'attention des savants vers la Haute Mésopotamie. Depuis ce temps, des textes entièrement nouveaux, comme le *Spicilège* et les *Anciens Documents syriaques* de Cureton, la *Chronique ecclésiastique* de Bar-Hebræus, celle de Josué le Stylite, ont vu le jour ; d'autres ont été réédités avec plus de soin ; des articles approfondis, de savants mémoires ont été rédigés à l'occasion de ces publications. L'Académie des inscriptions et belles-lettres jugea en 1885 qu'il serait utile de provoquer une synthèse des résultats acquis, en même temps que de nouvelles recherches sur les points insuffisamment étudiés, et mit au concours, pour le prix Bordin de 1891, l'*Histoire politique, religieuse et littéraire d'Edesse jusqu'à la première croisade.*

Un seul mémoire fut déposé : il était de M. Rubens Duval. L'académie le jugea digne d'être couronné ; et son auteur nous

Digitized by Google

le donne aujourd'hui dans le volume objet de ce compte rendu.

L'histoire d'Edesse depuis les origines de la ville jusqu'aux croisades peut se diviser, tant au point de vue religieux et littéraire qu'au point de vue politique, en trois parties :

La première va de la fondation ou reconstruction de la ville par Séleucus Nicator, en 304 avant Jésus-Christ, jusqu'à la réduction de l'Osrhoène en province romaine, en 216 après Jésus-Christ. La religion officielle, sauf pendant les dernières années, est le paganisme sous la forme d'adoration des astres. La littérature est presque entièrement inconnue ou perdue.

La seconde période comprend l'histoire d'Edesse sous la domination romaine ou byzantine. La ville devenue chrétienne s'affirme d'abord comme orthodoxe, penche un moment vers le nestorianisme, et enfin verse dans le monophysisme. C'est l'âge d'or de la littérature syriaque.

Enfin, durant la troisième période (638-1097), Edesse vit sous la domination arabe : on y est musulman ou monophysite; la littérature est en pleine décadence.

Nous ne savons rien de l'histoire de la ville avant sa constitution en état indépendant, en 132 avant Jésus-Christ. Mais une chronique précieuse, celle dù patriarche Denys de Tellmahrê (en 776), nous a conservé, avec l'indication de quelques événements, la liste complète des rois et la durée de leur règne depuis cette époque jusqu'à l'occupation romaine. Toutefois, les calculs de Denys avaient besoin d'être rectifiés, sa chronologie se trouvant en désaccord avec les renseignements des auteurs grecs et latins. Ce travail de rectification a été mené consciencieusement à fin par M. Gutschmid, dans une dissertation parue en 1887 dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg.* M. Rubens Duval nous en expose les conclusions, et les accompagne des renseignements divers qu'il a pu recueillir sur les rois d'Edesse. Ces rois, comme l'indique la forme de leurs noms, sont d'origine nabatéenne. On y trouve aussi quelques Parthes et des descendants d'Izate d'Adiabène.

Entre ces rois, un surtout est resté célèbre dans la littérature apocryphe du Nouveau Testament : c'est Abgar V Oukhâma (le Noir), le correspondant du Sauveur (4 av. Jésus-Christ — 50 ap. Jésus-Christ, avec une interruption de 6 ans, 7-13 ap. Jésus-Christ). D'après une légende reproduite par Eusèbe (H. E. I, 13), mais dont le texte développé s'est retrouvé dans la *Doctrine*

Digitized by Google

d'Addaï syriaque, ce prince, ayant supplié Jésus de venir à Edesse le guérir de la maladie dont il souffrait, en aurait reçu une réponse où le Sauveur lui annonçait l'envoi d'un de ses disciples. Après la mort de Jésus-Christ, Thaddée ou Addaï arrive en effet à Edesse, guérit le roi, convertit la ville, et y fonde le premier siège de l'Osrhoène et de la Mésopotamie. C'est là, comme on l'a montré, une pure fiction. La hiérarchie ecclésiastique n'a pas été organisée complètement dans ces contrées avant le milieu du IIe siècle, et le premier prince chrétien est Abgar IX le Grand (179-214).

Avec le christianisme commence la littérature syriaque connue. Le premier monument en est la traduction de l'Ancien Testament appelée Peschitta, composée vers l'an 150 par des Juifs devenus chrétiens. Le *Diatessaron* de Tatien, et peut-être avant lui la traduction syriaque des Evangiles connue sous le nom de *curetonienne* la suivirent de près. A la fin de ce siècle et au commencement du IIIe, le célèbre gnostique Bardesane et son fils Harmonius jetèrent à Edesse un grand éclat. Leurs erreurs devaient plus tard être l'objet des attaques renouvelées de saint Ephrem, en même temps que leur supériorité dans l'art d'écrire en vers devait lui fournir les modèles de sa propre poésie.

En 216, Edesse voit son indépendance supprimée de fait, et passe sous le joug des Romains. Mais dès lors, devenue ville frontière entre l'empire des Romains et celui des Perses Sassanides qui vient de se fonder (226), elle ne cesse d'être disputée par les deux partis. Son territoire est dévasté, ses habitants sont rançonnés; elle-même, plusieurs fois assiégée, ne doit son salut qu'à la protection spéciale du ciel promise pour elle à Abgar V, et au courage de ses habitants. Le Ve siècle marque seul un arrêt prolongé dans ces guerres désastreuses : aussi est-ce le siècle où son activité religieuse et littéraire se déploie davantage. La cession de Nisibe aux Perses par Jovien en 363 avait amené de cette ville dans Edesse bon nombre d'émigrés chrétiens riches et éclairés, désireux de ne point vivre sous la domination de Sapor. Ce furent eux vraisemblablement qui fondèrent dans la capitale de l'Osrhoène la célèbre école dite *Ecole des Perses*. Parmi ces exilés volontaires se trouvait saint Ephrem. On connaît assez, sans qu'il soit besoin d'insister, la célébrité du grand docteur syrien, et l'influence qu'il exerça sur une littérature dont il est resté le plus parfait représentant. Mais les détails de

Digitized by Google

sa vie nous sont moins connus. De bonne heure d'ailleurs la légende s'en empara, et y ajouta des circonstances extraordinaires dont quelques-unes contredisent formellement ce que nous en savons de plus certain (1). Ce que fit surtout saint Ephrem, ce fut de donner à ses concitoyens les grandes leçons de la morale chrétienne, et d'affermir leur foi contre les hérésies qui se multipliaient en Mésopotamie. L'orthodoxie des habitants d'Edesse s'affirma hautement lors du passage de l'arien Valens en 373. Plus tard, au commencement des controverses christologiques, elle fut énergiquement maintenue par l'évêque Rabbulas (412-435), le correspondant et l'ami de saint Cyrille d'Alexandrie. Mais l'erreur, je veux dire, pour le moment, le nestorianisme avait dans la cité même un soutien puissant dans l'école des Perses. Ibas, bien connu pour ses attaches nestoriennes, y avait été professeur. Il fallut en 489 supprimer l'école. Les maîtres passèrent la frontière, et s'établirent à Nisibe dans le royaume de Sapor. Malheureusement, l'empereur Zénon, l'auteur de cette mesure, remédiait à un mal par un autre mal. En même temps qu'il dispersait l'école d'Edesse, il introduisait dans cette église le monophysisme avec l'*Hénoticon*. Le monophysisme ne s'établit pas sans peine : il y eut des retours au concile de Chalcédoine, et même après le triomphe de l'hérésie sous Jacques Baradée (541-578), un épiscopat orthodoxe paraît s'être maintenu à côté de l'épiscopat jacobite. Ces contrées toutefois étaient bien définitivement perdues pour la vérité, et les efforts d'Héraclius pour les y ramener, vers 629, n'eurent aucun résultat durable.

Toutes ces luttes religieuses, on le pense bien, ne se terminèrent pas sans écrits et sans traités de part et d'autre. Rabbulas et Ibas furent des auteurs estimés, et qui eurent des disciples imitateurs de leur exemple. Au v^e^ siècle aussi il faut rapporter la rédaction définitive des pièces relatives à la première évangélisation de la ville et au martyre des saints Scharbil et Barsamya sous Dèce, et des saints Habib, Guria et Schamouna sous Dioclétien, enfin la légende de l'*Homme de Dieu* qui est devenue celle de saint Alexis, romain. Au vi^e^ siècle appartiennent la *Chronique d'Edesse* et celle de Josué le Stylite, deux monuments de premier ordre, et le curieux roman de Julien l'apostat. Enfin le vii^e^ siècle se ferme sur un écrivain remarquable et un

(1) Voir le travail publié par M. Lamy dans cette revue, 1890, t. III, IV.

Digitized by Google

grand grammairien, Jacques d'Edesse (né en 640, mort en 708.)

Mais à cette époque, Edesse avait de nouveau changé de maîtres. En 638 les Arabes s'en étaient emparés, et une nouvelle phase historique commençait pour elle, phase bien obscure, bien tourmentée, que des compétitions de gouverneurs, des rivalités de familles, des révoltes d'émirs, des retours offensifs des Grecs remplissent tout entière, et dont il faut renoncer à donner une analyse même succincte. Au milieu de ces troubles, le christianisme n'a plus qu'une vie précaire, à la merci des événements et des dispositions plus ou moins favorables des gouverneurs qui se succèdent. L'activité littéraire disparaît ou se tourne vers des objets secondaires. La grammaire, la phonétique, la traduction d'ouvrages grecs profanes ou religieux l'occupent presque exclusivement. La diffusion de l'arabe comme langue usuelle, et l'abandon graduel du syriaque rendaient nécessaires ces travaux de philologie destinés à conserver à cette dernière langue, restée la langue ecclésiastique, toute sa pureté, et à fixer les textes de la liturgie.

L'ouvrage de M. R Duval contenant l'histoire d'Edesse pendant quatorze siècles (304 av. Jésus-Christ — 1097 ap. Jésus-Christ), je n'ai pu naturellement, dans l'aperçu qu'on vient de lire, qu'effleurer les sommets des choses. L'auteur lui-même ne se dissimule pas les développements dont son œuvre est susceptible, et que ne comportait pas un simple mémoire de 300 pages. Ainsi, les curieux de théologie et d'histoire voudront, même après l'avoir lu, étudier de plus près le gnoticisme de Bardesane, l'influence de Rabbulas, les travaux de l'école des Perses, plus loin le panthéisme de Çoudaili et la part des écrivains édesséniens dans le mouvement qui a procuré aux Arabes, par l'intermédiaire des traducteurs syriens, les livres des Grecs. Mais si toutes ces questions et d'autres semblables ne sont pas traitées avec l'ampleur que les ouvrages spéciaux peuvent seuls leur donner, toutes sont indiquées et résumées à leur place dans la synthèse de M. R. Duval. Son livre est d'ailleurs fait sur les sources, bien entendu, et l'auteur est de ceux qui n'ont pas besoin de traductions pour s'en servir : garantie précieuse pour les profanes, et qui lui donne un droit exceptionnel à leur gratitude.

Terminons ces lignes par deux ou trois observations. M. R. Duval, en parlant des origines des églises de Mésopota-

Digitized by Google

mie, a négligé l'épitaphe d'Abercius d'Hiérapolis en Phrygie (De Rossi, *Inscriptiones christianæ*, II, p. XII ; Duchesne, *Revue des quest. historiques*, 1883, p. 7-33), fort importante pour l'histoire de l'évangélisation de ces contrées. — D'après lui, les premiers chrétiens d'Edesse ont été des judéo-chrétiens. Cela est certain, si l'on entend ce terme de Juifs convertis au christianisme ; mais par là aussi on entend le plus souvent ce parti des judaïsants à outrance d'où sont sortis les hérétiques ébionites, et rien ne prouve que l'église d'Edesse ait été, même dans le principe, exclusive à ce point. — A signaler tout particulièrement les doutes que l'auteur émet (p. 8, 15, 92) sur la date attribuée par M. Gamurrini au *Pèlerinage de Sylvie*. M. R. Duval voit dans plusieurs des détails rapportés par la pèlerine des allusions au siège d'Edesse par Cawad en 503, et à la reconstruction de l'*église ancienne* par Justinien. C'est donc à la fin du VIe siècle, selon lui, qu'il faudrait faire descendre la composition de cette pièce capitale. La question mérite qu'on l'examine à nouveau et de plus près. J. TIXERONT.

La Souveraineté du Peuple est une hérésie, à propos d'une brochure du R. P. Maumus, par Charles MAIGNEN, docteur en théologie. — Paris, Roger et Chernoviz, 7, quai des Grands Augustins, 1892. Brochure de VII-120 pages.

Quand parut l'Encyclique du 16 février 1892, la lutte des parti était depuis longtemps d'une acuité extrême que favorisait la situation particulière de notre malheureux pays. Il ne s'agissait pas en France, comme en Belgique ou en Angleterre, de donner seulement une direction aux affaires publiques, mais bien de déterminer l'origine et la forme du pouvoir souverain. Si claire soit-elle, la doctrine de l'Eglise sur les faits accomplis risque souvent d'être mal comprise d'un grand nombre qui la jugent avec une intelligence remplie de préjugés, et sont trop portés à voir la consécration doctrinale de leurs erreurs là où ils en devraient trouver la condamnation.

La parole de Léon XIII n'aura-t-elle pas été prise, par certains esprits, pour la consécration de la souveraineté du peuple dans le sens mauvais où trop souvent on l'entend de nos jours ?

Il est du devoir des catholiques de rappeler aujourd'hui, avec plus d'énergie que jamais, les principes dans leur intégrité ; afin de venger l'Eglise du soupçon de faire brèche à la vérité, de se départir en quoi que ce puisse être de ses affirmations : cédant ainsi à la pression formidable des événements et aussi des gouvernements.

Digitized by Google

Sous tous les gouvernements, elle proclame les mêmes principes; et l'acceptation d'un fait accompli n'équivaudra jamais à l'abandon d'aucune revendication de principe ou de fait.

Le traité, très court d'ailleurs, de M. l'abbé Maignen, semble devoir remplir merveilleusement ce but. L'introduction est fort remarquable, et nous voudrions pouvoir ne pas nous borner à ces quelques extraits :

« Ce qui divise la France en deux camps, ce n'est pas la forme du gouvernement, c'est le principe de l'autorité.

« Nous sommes en présence de deux doctrines: celle de l'Eglise: Tout pouvoir vient de Dieu, et celle de la Révolution: « Tout pouvoir vient du peuple ».

« L'une et l'autre peuvent s'adapter aux différentes formes du pouvoir politique. La première a trouvé son application dans les républiques de Venise, de Gênes et des cantons Suisses, comme dans la monarchie française. La seconde a dominé les monarchies constitutionnelles, comme les trois républiques qui se sont succédé, en France, depuis la Révolution. Tout n'est donc pas dit quand on s'est proclamé républicain ou monarchiste ; mieux vaudrait dire si l'on est partisan ou adversaire de la souveraineté du peuple.

« Mais, en attendant, nous catholiques, parlons, et proclamons hautement, en face de la bête révolutionnaire, ivre du sang des âmes qu'elle dévore, la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ, source unique, et seul maître de toute souveraineté.

« C'est là, je le reconnais, un programme qui serait peu goûté des électeurs, et voilà le souci qui a rendu insuffisants et inefficaces les programmes rédigés jusqu'ici par les catholiques.

« Mais le programme du parti catholique ne doit pas être un programme électoral.

« L'Eglise ne peut pas établir le peuple, juge de ses différends avec l'Etat.

« Si nous soumettons ses droits et ses immunités au verdict du peuple souverain, nous sommes bien coupables.

« Prenons part aux luttes politiques pour instruire et non pour séduire.

Apprenons au peuple que s'il veut de bons gouvernants, il faut qu'il consente à avoir des maîtres.

« Rappelons-lui qu'il détient contre le bon sens et la justice les droits incessibles du pouvoir souverain, et si nous descendons dans l'arène politique, que ce ne soit pas pour lui dire l'*Ave Cæsar* des gladiateurs, mais le *Credo* des martyrs. »

Digitized by Google

La démonstration des principes posés se trouve dans la suite de l'ouvrage en termes clairs et courts, et peut être lue par ceux-là même qui ne disposent pas de beaucoup de temps. L'auteur s'est attaché à éclaircir les points sur lesquels portent les erreurs contemporaines, à montrer les conséquences de maximes fausses qu'une sorte de prescription fait passer pour vrais dans bien des esprits.

Y a-t-il, à l'heure actuelle, de Français qui ne croient avoir dit vrai, quand, avec les principes de 1789, ils ont fait consister la liberté en la faculté de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ?

Ce qui reste encore des principes chrétiens dans les sociétés contemporaines empêche une si détestable théorie d'être entièrement réalisée. Mais que serait en vérité l'état moral d'un peuple chez lequel tout serait permis sauf le tort causé à une personne déterminée ?

De quel droit légiférer contre le duel ? Il y a consentement ; et ne devrait-on pas demander l'immédiate abrogation des lois répressives de l'ivresse et de la débauche.

Si nous ne pouvons en un jour changer la situation malheureuse de notre pays, il est cependant une chose que nous pouvons faire, c'est empêcher l'erreur d'être confondue avec la vérité.

Les grands ouvrages de doctrine et d'apologétique chrétienne ne sauraient suffire à défendre la vérité. La défense doit toujours être opportune ; d'où la nécessité du journal et de la brochure, réfutant au jour le jour les erreurs qui ne varient guère quant au fond, mais peuvent varier beaucoup quant à la forme. Les événements au milieu desquels nous vivons, les idées qui règnent autour de nous opèrent peu à peu dans notre intelligence une déformation dont nous n'avons pas conscience. Il faut que de temps en temps cette intelligence vienne se régénérer dans un air plus pur, subisse une influence nouvelle capable de la ramener au vrai, et serve d'antidote du dernier poison qu'elle a absorbé.

M. Maignen a eu l'heureuse idée de donner, à la fin de l'ouvrage, le texte (latin, avec traduction française sans commentaires) du Syllabus, dont, moins que jamais, peuvent se passer les catholiques désireux de conserver l'orthodoxie, au milieu des erreurs et des vérités diminuées, aujourd'hui en possession de l'opinion publique. L. B.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

POÉSIE LITURGIQUE

DU

MOYEN AGE

RYTHME

Il y a eu trente ans naguère, par un beau jour d'été, un religieux au scapulaire noir débarquait sur les bords de la Néva. Une légère troïka le transportait en quelques instants au couvent de Sainte-Catherine, récemment fondé à Saint-Pétersbourg par les Dominicains. Dans sa cellule, la prévenance de ses confrères inconnus avait déposé un manuscrit grec, qui attira aussitôt son attention. Le voyage du pèlerin de Solesmes pouvait-il avoir un autre but? Le vieux codex renfermait la légende et l'office de Notre-Dame des Ibères. Des points rouges « divisaient, non-seulement les hymnes et les strophes, mais des vers (στίχοι) très-variés de formes. Ces points (στιγμαί), placés aux mêmes intervalles dans chaque strophe (κῶλα), mesuraient le même nombre de syllabes jusqu'à la fin » des neuf odes, qui constituent dans l'église Grecque un canon (1). En tête de ces canti-

(1) Ces neuf odes correspondent aux neuf cantiques de la Bible (huit dans l'Ancien Testament et un dans le Nouveau) et prirent la place des κανόνια (ou κοντάκια) des anciens mélodes. Voy. Bouvy (Edm.),

Digitized by Google

ques se trouvait indiqué un type ou modèle, l'Εἱρμός, début d'une pièce plus ancienne, destiné à fixer à la fois la mélodie du chant, le nombre et la mesure des vers.

Ces divisions symétriques et régulières, toujours marquées par des signes diacritiques (1), le docte bénédictin les retrouva à la bibliothèque impériale de Pétersbourg, dans les manuscrits liturgiques récemment rapportés du mont Sinaï et du mont Athos par Tischendorf, au musée patriarchal de Moscou et aux archives du Kremlin, dans les plus beaux monuments du rite grec, comparables aux trésors de Paris et de Rome. Parfois aux points rouges se substituaient des astérisques d'or; dans les plus anciennes éditions des Ménées (2), c'étaient de larges points carrés. Poursuivie au Vatican, l'enquête amena les mêmes révélations : les divisions comptaient toujours un nombre identique de syllabes, sans tenir compte de l'hiatus, les brèves jouant le même rôle que les longues, l'accent tonique occupant une place constante dans les tropaires du même rythme.

Ces hymnes, ces odes — pour leur garder leur nom — de l'église Grecque n'étaient donc point de la prose (δίχα μέτρου), comme l'avaient cru Allacci, Gretser, le cardinal Querini et d'autres, comme le pensaient encore les Grecs et les Russes; mais de véritables vers, soumis aux lois de l'harmonie musicale, isosyllabiques (ἰσοσυλλαβοῦντες) et isotoniques (ὁμοτονοῦντες). Destinée au peuple fidèle, toujours et en tout temps insensible aux délicatesses de la prosodie classique, la poésie des mélodes (3) avait pris une forme populaire, qui

Les origines de la poésie chrétienne : les cantiques de l'église primitive (dans *Lettres chrétiennes*, 1882, t. IV, p. 188-203), p. 192.

(1) Des signes analogues ont été en usage, pour économiser l'espace, dans tous les livres liturgiques, latins et orientaux, incunables et manuscrits (*Ann. de philos. chrét.*, 1868, 5e sér., t. XVIII, p. 339-41).

(2) Sur les anciens livres liturgiques des Grecs, voir, entre autres, Mone, *Hymni latini medii aevi*, 1854, t. II, p. vj-xj.

(3) Siber (U. G.), Historia melodiarum ecclesiae Graecae; Lipsiae, 1714, in-4°, 32 p. — Bouvy (Edm. Mar.), Le rythme syllabique des mélodes appliqué à la poésie sacrée, dans *Lettres chrétiennes*, 1880-1, t. I, p. 407-26; t. II, pp. 114-23, 276-306. — Id., La prose syntonique chez les Grecs et les origines du rythme des mélodies; Nimes, 1886, in-8°, 48 p.

Digitized by Google

répondait admirablement aux besoins des assemblées chrétiennes. J'en donnerai un exemple, indispensable aux considérations qui vont suivre; c'est un chant en l'honneur de Marie *superimmaculée* (ὑπεραμώμητος) :

Ὅλη σεμνή, ὑπέραγνος,
Ὅλη ὑπεραγία·
Ὅλη ὑπεραμώμητος.
Ὑπεράγαθος ὅλη.
Ὅλη ὑπερθεμὸς ὅλη.
Ὑπερευλογεμένη.
Ὅλη ὑπερχαρίτωτος.
Ὑπερένδοξος ὅλη.
Σὺ ἐγένου ὑπερτέρα.
Πάντων τῶν ποιημάτων.
Θεὸν γὰρ μόνη ἔτεκες.
Τὸν τῶν ὅλων παρθένε (1).

La découverte de dom PITRA (cardinal, quand il la publia) (2) ne laissa pas de trouver des contradicteurs (3) : c'est aujourd'hui un point acquis à la science (4). Elle eut l'avantage — comme il arrive souvent — d'en provoquer d'autres : le savant bénédictin en avait comme la prescience. Les

(1) Toute auguste et toute pure, toute très sainte, toute très immaculée, toute très bonne, toute très noble, toute très bénie, toute surabondante de grâce, toute remplie de gloire, vous êtes la plus sublime des créatures, ô Vierge, c'est vous qui seule avez enfanté le Dieu de l'univers.

(2) PITRA (Jean-Bapt.), Hymnographie de l'église Grecque, dissertation accompagnée des offices du XVI janvier, des XXIX et XXX juin en l'honneur de saint Pierre et des apôtres ; Rome, 1867, in-4°, vj-88-clix p. Cff. *Civiltà cattol.* (1867), F, XI, 707-23 ; GAGARIN (J.), dans *Etudes relig.-hist.-litt.* (1868), D, I, 337-53. — Id., Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata; Parisiis, 1876, t. I, in-4°, xciv-704 p. Cf. MILLER (E.), dans *Journ. d. Savants* (1876). — STEVENSON (Henry), L'hymnographie de l'église Grecque, du rhythme dans les cantiques de la liturgie grecque, dans *Revue des questions historiques*, 1876, t. XX, p. 482 543. — BOUVY, Poètes et mélodes, étude sur les origines du rythme tonique dans l'hymnologie de l'église Grecque ; Nimes, 1886, gr. in-8°, XIV-384 p. Cf. GONNET (Ph.), dans *Controv.-Contemp.* (1885), VIII, 343-6, 606. — DEUTSCHMANN (Car.), de poesis Graecorum rhythmicae usu et origine ; Coblenz, 1889, in-4°, 29 p. (cf. *Romania*, XIX, 634).

(3) Le P. J. GAGARIN, art. cité, p. 341-3. Cf. *Analecta sacra*, p. I.

(4) Une scolie du grammairien Théodose d'Alexandrie, produite pour la première fois en 1868, a mis le sceau à cette restitution d'une théorie perdue, ignorée des scoliastes byzantins. « C'est un fait acquis, que l'accent et le nombre syllabique constituent seuls, à l'exclusion de tout mètre, soit classique, soit byzantin, le procédé poétique des hymnographes » (STEVENSON, art. cité, p. 524).

Digitized by Google

débuts de l'hymnographie grecque — avec Romanus (fin du v[e] siècle) — correspondent à l'extinction de toute inspiration poétique chez les Orientaux. Ne serait-ce pas dans l'hymnographie des Syriens, des Chaldéens, des Arméniens (1), des Coptes, et même des Nestoriens et des Jacobites qu'il y aurait chance de retrouver, plus fidèlement conservée, la plus ancienne poésie liturgique de l'Eglise? Et qui sait si cette poésie syllabique, avec ses acrostiches, ses stances alphabétiques, ses refrains, ses alternances, ses parallélismes, ne viendrait pas directement des « chants de l'antique Israël? (2) » Je vais plus loin : toute cette hymnographie n'aurait-elle pas simplement pour base une même forme de poésie, le rythme syllabique, qu'on trouve à l'origine de toutes les civilisations et qui, par un étonnant retour des choses d'ici-bas, a fini par prévaloir dans toutes les langues modernes?

La forme poétique de certains livres de la Bible n'a fait doute à aucune époque. La préoccupation d'y chercher et d'y voir des mètres prosodiques a seule égaré le plus grand interprète des Saintes-Ecritures (3), saint JÉRÔME, qui exprimait le sentiment de Josèphe et d'Origène. Il découvrait dans le cantique du Deutéronome, tantôt des distiques (4), tantôt des ïambes tétramètres (5); dans le livre de Job, parfois des hexamètres avec les pentamètres (6), ailleurs

(1) ZENKER (J. Th.), *Biblioth. Orientalis*, 1861, t. II, n[os] 2080, 2342-3, 2454.

(2) PITRA, *Hymnographie*, p. 33 ; cf. p. 23.

(3) « In exponendis sacris Scripturis... doctorem maximum... » (oraison de sa fête dans le Bréviaire romain).

(4) « Quid Psalterio canorius, quod in morem nostri Flacci et græci Pindari nunc iambo currit, nunc alcaico personat, nunc sapphico tumet, nunc semipede ingreditur? Quid Deuteronomii et Isaiæ cantico pulchrius? quid Salomone gravius? quid perfectius Job? quæ omnia hexametris et pentametris versibus, ut Josephus et Origenes scribunt, apud suos composita decurrunt » (*Patrol. latina*, t. XXVII, c. 36).

(5) « ... Inferiores (psalmos) tetrametro iambico constare, sicuti et Deuteronomii canticum scriptum est » (*Patr. lat.*, t. XXII, c. 442).

(6) Voir note 4.

Digitized by Google

des hexamètres seuls (1) ou même un rythme affranchi de toute loi prosodique (2). Cette idée d'une facture poétique dans quelques livres de la Bible ne fut jamais oblitérée au moyen âge. On en saisit le souvenir, au VIII^e siècle chez le vénérable BÈDE (3), au IX^e dans un trait d'Almanne de Hautvillers, consigné par SIGEBERT de Gemblours (4). Mais l'erreur invétérée qui en faisait chercher le mètre, paralysa les meilleurs esprits en quête de la nature spéciale de cette poésie. Il faut descendre jusqu'au milieu du XVIII^e siècle pour se trouver en face d'une théorie acceptable, celle du parallélisme *(parallelismus membrorum)*, qui obtint et garda l'assentiment des hébraïsants. LOWTH signala, dans la poésie biblique, la correspondance fréquente des expressions d'un vers à un autre (5) : c'est comme une répercussion d'images analogues, une symétrie artistique du langage, une rime de la pensée, si l'on veut, « une proportion harmonieuse entre les membres de la période lyrique ». Cette découverte, que le livre de HERDER (6) se borna à vulgariser,

(1) « A verbis Job... : *Pereat dies in quâ natus sum*, etc., usque ad eum locum... : *Idcirco ipse me reprehendo*, etc., hexametri versus sunt, dactylo spondæoque currentes, et propter linguæ idioma crebro recipientes et alios pedes, non earumdem syllabarum, sed eorumdem temporum » (*Patr. lat.*, t. XXVIII, c. 1081). Il est juste d'ajouter que ces textes ne doivent pas être trop pressés : saint Jérôme a moins voulu établir une identité que signaler un rapprochement.

(2) « Interdum quoque rhythmus ipse dulcis et tinnulus fertur numeris lege metri solutis » (ibid.).

(3) « Videtur opportunum huic historiæ etiam hymnum (abecedarium) virginitatis inserere, quem ante annos plurimos in laudem et præconium ejusdem reginæ ac sponsæ Christi (sanctæ Etheldredæ) elegiaco metro composuimus, et imitari morem sacræ Scripturæ, cujus historiæ carmina plurima indita et hæc metro ac versibus constat esse composita » (*Hist. eccles. Anglorum*, IV, 20).

(4) « Et quia suo tempore Francia a Normannis vastabatur, exemplo Hieremiæ prophetæ, desolationem Franciæ et sui cœnobii quadruplici planxit alphabeto » (*Scriptor. ecclesiast.*, XCVIII ; cf. TRITHEMIUS, *Scr. eccl.*, CCLXXXII).

(5) De sacrâ poesi Hebræorum prælectiones academicæ Oxonii habitæ,... ; Oxonii, 1753, in-4°. La dern. édit. (d'après celle de Rosenmüller, Lipsiae, 1815) est de 1821, in-8°. Il en existe des traduction en anglais, en français et un abrégé allemand (voir les bibliogr. de BRUNET, GRAESSE et LOWNDES).

(6) Vom Geiste der hebraïschen Poesie ; Leipzig, 1825, 2 v. in-8°.

Digitized by Google

n'en était pas une au point de vue poétique proprement dit : les cantiques de la Bible n'en restaient pas moins, malgré l'autorité des Masorètes, des hymnes *muets*, suivant l'expression de Lowth lui-même (1).

La monotonie du parallélisme, qu'on a comparé au mouvement d'un balancier (2), est rompue par des combinaisons diverses, suivant que la synonymie, l'antithèse, la synthèse ou le rythme y dominent. Cette dernière forme, le parallélisme rythmique, suggérée par l'absence des trois autres, contenait en germe la solution : la clef du système était là.

La piste — si j'ose user de cette expression — saisie par dom Pitra était suivie en même temps à Arras, à Inspruck, ailleurs peut-être. Les *Formes primitives de la poésie chez les peuples anciens* préoccupaient depuis longtemps l'abbé E. van Drival. Au début des articles qu'il publia sous ce titre dans les *Annales de philosophie chrétienne* (3), il établit, par la confrontation d'anciennes éditions, la parfaite exactitude des théories du savant cardinal sur le genre de poésie des mélodes; il explique l'ignorance des Grecs actuels par les mutilations que le schisme de Michel Cérulaire fit subir à leurs livres liturgiques. Il dresse ensuite l'inventaire des poèmes qu'il a cru reconnaître dans le texte original des livres saints : huit grands et environ quarante petits : presque la moitié de la Bible hébraïque ! Cette versification est éminemment mnémotechnique : avant tout le poète voulait graver dans la mémoire les idées « dont il confiait la garde à ses vers ». Au parallélisme ou rime de la pensée se joignent le syllabisme, l'assonance et l'acrostiche, celui-ci dans sa forme la plus élémentaire. Cet acrostiche alphabétique sert à déterminer la longueur non moins

Traduit en français par la bar. de Carlowitz, Histoire de la poésie des Hébreux ; Paris, 1845, in-8° et in-12.

(1) « Hebræi sermonis longe deterior est conditio, qui, suis vocalibus destitutus, per annos supra bis mille *mutus* omnino et, ut ita dicam, elinguis jacuit » (éd. de 1753, p. 29).

(2) F. Vigouroux, *Manuel Biblique*, 1885, t. II, p. 196.

(3) 1868, 5e sér., t. XVII, pp. 42-61, 146-63, 232-44, 280-5, 356-73, 447-54 ; t. XXIII, pp. 20-6, 179-87, 258-64, 339-46.

Digitized by Google

des vers que des strophes : dans chacun des psaumes CXI et CXII on trouve 22 vers heptasyllabiques, dont le commencement est marqué avec certitude par la série des lettres de l'alphabet. Dans le cantique du Deutéronome (1) M. van Drival reconnaît, à partir du 2e verset (2), le septénaire rythmique dont les mélodes grecs nous ont fourni un exemple. Voici, avec sa transcription en caractères latins, ce premier double vers de huit et sept syllabes :

יערף כמטר לקחי	Jaaroph kammatar licchi,
תזל כטל אמרתי	tizzal kattal imrathi (3).

Nous le retrouverons identique dans le *Pange, lingua, gloriosi | prœlium certaminis.*

Poursuivant le cours de ses intéressantes investigations, le docte chanoine d'Arras étudie la forme de la poésie ancienne des Chinois avec M. Pauthier (4), des Indous avec M. Burnouf (5), des Celtes avec M. de la Villemarqué (6), des Egyptiens avec M. de Rougé (7), des Flamands et des peuples du Nord avec M. de Coussemaker (8); partout il constate que « la forme primitive de la versification fut établie sur la numérotation des syllabes » (9).

Un anneau de la tradition rythmique Judéo-Chrétienne avait manqué à M. van Drival : la poésie syriaque. C'est précisément de ce point qu'était parti, en 1866, le doct. Bickell. Dans les prolégomènes de son édition princeps des chants de saint Ephrem relatifs à Nisibe (10), il fixa le

(1) Cap. XXXII, vers. 1-43.

(2) Le premier est une sorte d'entrée, que nous retrouverons dans les proses du moyen âge.

(3) Ruisselle comme pluie, ma doctrine ; coule comme rosée, ma parole.

(4) Art. cité, t. XVII, p. 179-83 ; cf. t. XVIII, p. 162-3. — (5) T. XVII, p. 183-7. — (6) P. 258-64. — (7) P. 343-6. — (8) P. 264; cf. Gautier (L.) *Epopées*, I, 282. — (9) P. 346.

(10) S. Ephraemi Syri Carmina Nisibena, additis prolegomenis et supplemento lexicorum syriacorum primus edidit, vertit, explicavit Dr. Gust. Bickell; Lipsiae, 1866, gr. in 8°, iij-382 p. Cf. Le Hir (A.), dans *Etudes relig.-hist.-litt.* (1868), D, I, 391-414. — Voir Augusti

Digitized by Google

rythme de quatorze *hirmi* du grand poète officiel de l'église Syrienne. Ses *madroschés* sont divisés en strophes isochrones, comprenant le même nombre de vers dans chaque pièce (de 2 à 14). Le diacre d'Edesse affectionne surtout le vers de sept syllabes : c'est le vers « éphrémien »; il use aussi volontiers de la strophe de 11 vers de 5 syllabes, sauf le 7e qui en a 7. Sa versification, qui sera celle de ses successeurs, est éminemment sémitique : le traité de métrique de Jacques de Tagrith, publié plus tard par l'abbé P. Martin (1), l'a prouvé. On y retrouve l'isosyllabie, l'isotonie (2), l'hirmus et l'acrostiche, direct, rétrograde ou répété ; il n'y manque même pas le refrain final, *ounita* (3).

Bickell, pour qui la publication du cardinal Pitra sur les mélodes avait été un trait de lumière, poursuivait l'application de la loi du rythme syllabique aux poèmes hébraïques (4) : elle se trouva exacte (5). Le P. Ger. Gietmann compléta l'expérience en ce qui concerne l'accent (6). Le R. P. Bouvy n'a pas eu de peine à perfectionner le travail de

(J. C. G.), De hymnis Syrorum sacris; Vratislaviae, 1814, in-4°; et l'important article de M. Will. Wright sur la littérature Syriaque dans l'*Encyclop. Britann.*, (1887) t. XXII, p. 824-56.

(1) De la métrique chez les Syriens ; Leipzig, 1879, in-8°, p. 22.

(2) M. Bickell avait tout d'abord négligé le retour périodique de l'accent dans la poésie syriaque ; il découvrit ensuite que ses vers sont invariablement accentués sur la pénultième, c'est-à-dire que les vers pairs peuvent être assimilés aux trochées et les impairs aux iambes.

(3) Cet 'unitha correspond à l'ἐφύμνιον des Byzantins.

(4) Le sulpicien Le Hir, qui contribua le premier à faire connaître en France les découvertes de Bickell, pouvait écrire dès 1873 : « La prosodie hébraïque était des plus simples, comptait les syllabes sans les mesurer et les unissait toujours en nombres pairs, affectait de préférence certaines positions pour l'accent, mettait le parallélisme de la pensée à côté du parallélisme des termes dans les deux fractions du vers ou dans les deux moitiés du distique... » (*Le rhythme chez les Hébreux, le livre de Job*, p. 212).

(5) Metrices Biblicae regulae exemplis illustratae; Œniponte, 1879, in-8°, 92 p. — *Zeitschr. der deutschen morgenländ. Gesellschaft* (Leipzig), XXXIII, 278-9, 701-6 ; XXXIV, 557-63.

(6) De re metrica Hebraeorum disseruit Ger. Gietmann ; Friburgi Brisgoviae, 1880, in-8°, 135 p. Cf. Bouvy (Edm.), dans *Lettres chrét.* (1880), I, 466-8.

Digitized by Google

F. B. KOESTER (1) sur les strophes (2). Leurs conclusions peuvent se résumer dans les points suivants :

1° Les chants de la poésie sacrée sont en vers syllabiques. Chaque sorte de vers est composée d'un nombre déterminé de syllabes, sans distinction de brèves ou de longues ; le plus usité est l'heptasyllabique. La numération des syllabes entraîne des modifications à la ponctuation masorétique : certaines syllabes sont élidées au commencement (aphérèse), au milieu (contraction) ou à la fin des mots (apocope) ; des racines peuvent subir la diérèse (division).

2° Une syllabe accentuée alterne invariablement avec une syllabe atone ; de sorte qu'en donnant, par analogie, aux pieds toniques ainsi formés les noms de la prosodie classique, les ïambes et les trochées entrent seuls dans la poésie hébraïque : ceux-ci sont catalectiques, ceux-là acatalectiques. Le régulateur tonique du vers est l'accent final, qui frappe toujours la pénultième ; dans les vers à nombre de syllabes impair, la syllabe hypermétrique est l'initiale, non la finale.

3° Toute la poésie sacrée est strophique, sauf les bénédictions de Jacob dans la Genèse, le cantique de Moïse dans le Deutéronome et quelques passages des Proverbes. La strophe initiale, calquée sur un *hirmus*, sert de modèle aux strophes suivantes pour le nombre des vers isosyllabiques. La distinction des strophes est déterminée, soit par la plénitude de la pensée, soit par un refrain, soit par un signe nommé *sélah* (3).

L'assonance — reproduction de la même syllabe finale, initiale ou médiale (4) — se rencontre parfois dans les

(1) Die Strophen oder der Parallelismus der Verse der hebräischen Poesie, dans *Studien und Kritiken* (1831), p. 40-114.

(2) Dans *Lettres chrét.* (1881), t. II, p. 276 et suiv.

(3) Ces théories, en partie nouvelles, furent assez mal accueillies à leur début ; voir : sur Bickell, GUNZBURG (Dav.), dans *Rev. critiq.* (1880), B, IX, 405-9 ; sur Gietmann, WESTE (C.), dans *Bull. critiq.* (1880), I, 126-8. Le P. Bouvy montra, dans les *Lettres chrét.*, que « la théorie du rythme syllabique chez les Hébreux peut être soutenue scientifiquement comme thèse de philologie » (II, 120).

(4) On prend l'un pour l'autre les mots assonance et consonance ; il y aurait lieu de les distinguer. L'assonance est la parité de la voix,

Digitized by Google

chants bibliques; la rime y est rare et n'en forme point un élément essentiel (1). Les poètes d'Israël affectionnent l'allitération ou succession des mêmes lettres ou syllabes initiales, l'annomination ou répétition des mêmes vocables avec des significations différentes (2), les jeux de mots.

L'acrostiche revêt dans la poésie hébraïque les formes diverses que nous avons rencontrées dans la poésie syriaque, ou plutôt c'est à elle que celle-ci a emprunté les moindres détails de sa rythmique, dont l'identité — je crois avoir le droit de le conclure de cet exposé — est incontestable.

A leur tour les mélodes grecs ont emprunté aux syriens, sinon tous les procédés de leur hymnographie, du moins ses traits caractéristiques. Cette transmission paraîtra moins étonnante, si l'on étudie le centre géographique dans lequel elle s'opéra : la Phénicie du Liban. Les mélodes Romain d'Emèse, André de Crète, Jean Damascène, Cosme de Majuma étaient tous natifs de Damas, capitale de cette province. C'est à Antioche (comme on le verra plus loin) que le chant alternatif des chœurs prit naissance : or la Célé-Syrie confine à la Mésopotamie. Les basiliques d'Antioche et de Damas ont dû recevoir l'écho des hymnes d'Edesse et de Nisibe, si même le nouveau rit de langue hellénique ne s'est pas trouvé juxtaposé, dans plusieurs monastères, à l'antique liturgie syrienne. Si l'on tient compte enfin que la décadence de l'hymnographie syrienne correspond précisément à l'âge d'or de l'hymnographie grecque, on renon-

non celle des articulations, comme dans les mots *France* et *franche*, où l'homophonie porte sur la voyelle accentuée, non sur les consonnes qui suivent; il y a consonance quand deux mots se terminent par les mêmes sons, comme dans *endormir* et *mourir*, que M. G. Paris propose d'appeler homœotéleutes. Dans l'un et l'autre cas la rime est imparfaite.

(1) Elle ne devint d'un emploi régulier dans la poésie rabbinique que vers le VII[e] siècle de notre ère.

(2) Sur l'annomination, l'allitération et l'assonance, voir SCHUCH, *De poësis lat. rhythmis et rimis* (1851), p. 22-6 ; sur l'allitération dans la poésie latine, PIRCHALA (Emer.), dans *Egyetemes Philologiai Közlöny* (Budapest, 1883), VII[e] an., pp. 510-9, 632-47.

Digitized by Google

cera à rattacher la rythmique syllabique des Byzantins à la tradition populaire des Grecs (1).

Ce n'est pas qu'elle soit sans intérêt pour notre sujet. Bien avant la métrique fondée sur la quantité, la Grèce avait connu une versification moins savante, accessible à tous. On sait, au témoignage d'Héphestion et de Marius Victorinus, qu'Homère lui-même avait inséré dans son *Margitès* des ïambes en vers héroïques libres (2). Le *Banquet* d'Athénée renferme plusieurs chants en stances régulières, fondées sur la numération des syllabes; on en conserve un grand nombre sous le nom de *péans* et de *scolies*. Mais ce qui est plus remarquable pour nous, c'est la présence dans Euripide et Aristophane de ce vers septénaire rythmique, que nous avons rencontré dans d'autres littératures, que nous retrouverons chez Prudence et saint Thomas d'Aquin (3), le dernier séparé du premier par quinze siècles!

Donnons un coup d'œil, avant de quitter l'Orient, à la contexture des chœurs dans la tragédie grecque : le principe syllabique s'y trouve artistement combiné au principe prosodique. Comparons une strophe d'Eschyle ou de So-

(1) On a cherché aussi à lui trouver de l'analogie avec la poésie classique (W. CHRIST, *Anthol. græca carm. Christian.*, 1871). L'église Grecque éprouva toujours comme une répugnance instinctive pour les chants prosodiques : les trois canons ïambiques de saint Jean-Damascène pour les fêtes de Noël, de l'Epiphanie et de la Pentecôte sont tout ce qu'on rencontre en mètres classiques dans les quatorze volumes du Triodion, du Pentecostarion et des Ménées ; c'est précisément ce qui avait amené à voir de la simple prose dans tout le reste.

(2) Ne seraient-ils point analogues aux chants improvisés (*ἀσμάτα αὐτοσχέδια*), dont parle Aristote, auxquels Maxime de Tyr donne le sens de populaires (*κατὰ δήμους*) ?

(3)

Πού 'στιν οὗτος ὃς πέφευγε	τοὐμὸν ἐκ δόμων ξίφος
Ἁνταχοῦ ζῆν ἡδὺ μᾶλλον	ἢ θανεῖν τοῖς σώφροσιν (EURIPIDE).
Ὦ πολλὰ δὴ τῷ δεσπότῃ	ταὐτὸν θύμον φυλάσσοντες,
Ἄνδρες φίλοι, καὶ δημόται	καὶ τοῦ πονεῖν ἕκαστα! (ARISTOPHANE).
Da, puer, plectrum choreis	ut canam fidelibus (PRUDENCE).
Pange, lingua, gloriosi	prælium certaminis (FORTUNAT).
Ad perennis vitæ fontem	mens sitivit arida (s. PIERRE DAMIEN)
Ut jucundas cervus undas	æstuans desiderat (s. ANSELME).
Pange, lingua, gloriosi	Corporis mysterium (s. THOMAS D'A.)

Digitized by Google

phocle à son antistrophe : dans chaque couple de vers les syllabes sont exactement comptées, les mots de même longueur se correspondent souvent avec symétrie, la phrase poétique affecte les mêmes repos, l'accent lui-même est distribué avec une uniformité voulue. L'isosyllabie est exigée ici par l'exécution musicale : elle prime et neutralise parfois les lois prosodiques.

Mais, encore une fois, ce n'est pas au lyrisme attique ou dorien que l'église Grecque emprunta la forme de sa poésie liturgique : bien des siècles séparent l'agonie de l'un des premiers vagissements de l'autre. C'est d'ailleurs, nous l'avons vu, que vint l'inspiration byzantine. En fut-il de même en Occident ?

Avant les essais métriques d'Ennius, les vieux Latins possédèrent une versification rythmique (1). Ces vers primitifs sont généralement connus sous le nom de Saturniens. On a longtemps ignoré leur véritable composition.

(1) Sur la poésie latine rythmique, voir : COUTURE (L.), dans *Bull. instit. cathol. Toulouse* (1883), t. IV, p. 136-42. — CROKE (Alex.), Essay on the history of rhythming latin verse ; Oxford, 1828, in-8°. — DUEMMLER (Ern.), Rhythmorum ecclesiasticorum aevi Carolini specimen ; Berolini, 1881, gr. in-4°, 24 p. — GRASSERIE (R. de la). Essai de rythmique comparée, chap. III, dans *Muséon* (1891), X, 589. — HUEMER (Joh.). Untersuchungen über die ältesten lateinisch-christlichen Rhythmen, mit einem Anhang von Hymnen; Wien, 1879, gr. in-8°, 75 p. — KAWCZYNSKI (Maxim.), Essai comparatif sur l'origine et l'histoire des rythmes : Paris, 1889, in-8°, 220 p. Cff. BOURDON (B.), dans *Rev. philosoph.* (1890), XXIX, 319-20 ; HENRY (V.), dans *Rev. critiq.* (1889), B, XXVIII, 176-83. — MEYER (Wilh.), Anfang und Ursprung der lateinischen und griechischen rythmischen Dichtung. Dans *Abhandl. d. bayerischen Akademie d. Wissenschaften* (1884), A, t. XVII, II, p. 265-450; München, 1885, gr. in-4°, 186 p. Cf. RÖNSCH (Herm.), dans *Zeitschr. wissensch. Theol.* (1886), XXIX, 121-2. — MURATORIUS (L. Ant.), Dissertatio de rhythmica veterum poesi, dans *Patrol. latina*, t. CLI, c. 755-802. — PARIS (Gaston), Lettre à M. Léon Gautier sur la versification latine rhythmique, dans *Biblioth. de l'école d. Chartes* (1866), 6° sér., t. II, p. 578-610 ; Paris, 1866, in-8°, 33 p. — RONCA (Umb.), Metrica e ritmica latina nel medio evo, parte I : Primi monumenti ed origine della poesia ritmica latina ; Roma, 1890, in-8°, 174 p. — SCHUCH (Christ. Theoph.), De poësis latinae rhythmis et rimis, praecipue monachorum, libellus ; Donaueschingae, 1851, in-8°, 92 p.

Digitized by Google

Maintes fois traité depuis 1699 (1), le sujet a été repris en 1880 par M. Louis Havet (2), aujourd'hui professeur au Collège de France. Dans sa thèse latine de doctorat, il établit que le saturnien était un vers métrique, fondé sur la quantité et dans lequel l'accent ne jouait aucun rôle; il y comptait six pieds trochaïques et une anacruse, avec une césure, rarement après l'arsis, souvent après la thesis du 3e pied. Cette définition a l'inconvénient grave de ne pouvoir s'appliquer à peu près à aucun des vers saturniens que l'antiquité nous a conservés. Elle méconnaît en outre que la quantité fut d'importation relativement moderne à Rome et que, au témoignage formel du commentateur de Virgile Servius, ce vers était rythmique et non métrique. Finement critiquée par M. Gaston Boissier (3), cette théorie fut déclarée inacceptable par M. l'abbé Eug. Misset (4). D'après lui le vers saturnien se compose de treize — ou douze, par contraction (crase) de deux voyelles en une — syllabes, la 1re, la 3e, la 6e et l'avant-dernière accentuées, avec deux césures — ou coupes, pour parler plus exactement, — l'une (comme un soupir qui remplace le temps fort) après la 4e syllabe, l'autre après la 7e (5).

(1) Voir la bibliographie dans l'ouvrage suiv., p. 449-58.

(2) De Saturnio Latinorum versu (*Biblioth. de l'école d. Hautes-Etudes*, XLIII); Paris, 1880, gr. in-8°, xij-517 p.

(3) Dans *Journal des Savants* (1881), p. 159-70.

(4) Le rythme du vers saturnien, réponse à M. Louis Havet, dans *Lettres chrét.* (1881), t. III, p. 88-108.

(5) Cette étude a été ignorée de M. Fel. Ramorino Frammenti filologici, I : La poesia in Roma nei primi cinque secoli (Torino, 1883, in-8°, 125 p.), p. 11-40, del metro saturnio, où il incline vers l'opinion de Westphal favorable au rythme. Dans un article sur la littérature italienne primitive (*Journ. of Philology*, t. XI, n° 22), M. H. Nettleslip estime que le mètre indigène de l'Italie, celui des anciens *carmina*, fut le saturnien, basé plutôt sur l'accent tonique que sur la quantité. Dans une Etude sur la versification populaire des Romains à l'époque classique (*Mémoires de la soc. d'émul. du Doubs*, 1890/1, 6e sér., t. v, p. 17-82 ; Besançon, 1889, in-8°, 68 p.), M. Léon Vernier constate sur ce point la présence de trois écoles, linguistique, rythmique et... empirique ; cette dernière « théorie, bien qu'elle laisse de côté un grand nombre de difficultés, semble régner chez nous en maîtresse. Elle est devenue une religion savante, qui sait au besoin faire appel au bras séculier pour ramener de malheureux imprudents

Digitized by Google

Chose étonnante, ce vers est identique, trait pour trait, à un type de la poésie liturgique du moyen âge. Le saturnien souvent cité :

Dabunt malum — Metelli — Nævio poetæ,

est de la même facture que :

Lætabundus — exultet — fidelis chorus,

ou tout autre comme :

Christo laudes — persolvat — hic chorus psallens.

La coïncidence ou plutôt, pour répéter le mot juste, l'identité ne se borne pas là. Les vers de toutes les chansons des légions romaines se scandent absolument comme la généralité des séquences de la meilleure époque du moyen âge :

Cæsar Gallias subegit, — Nicomedes Cæsarem,

ou :

Mille Francos, mille semel — Sarmatas occidimus

correspondent, accent pour accent et syllabe pour syllabe, avec :

Ad honorem tuum, Christe, — recolat Ecclesia,

ou :

Congaudentes exultemus — vocali concordia.

Et ce vers, quel est-il ? ce même septénaire rythmique que nous avons rencontré dans la poésie hébraïque et chez les mélodes grecs.

Sortirais-je de mon sujet, en faisant encore remarquer, à la suite de M. Misset (1), que le premier vers de la *Divine Comédie :*

Nel mezzo del cammin — di vita nostra

correspond à ceux-ci, de la tombe de Lucius Scipion :

Hunc unum plurimæ — consentiunt Romæ
Duonorum optimum — fuisse virum ?

Ces vers de onze syllabes, à forme ïambique, sont accentués sur les 2e, 4e, 6e, 8e et 10e syllabes, avec une coupe

à l'orthodoxie. Quelques personnes ont paru s'en étonner, mais ce ne sont que... des humanistes dont le génie incapable de profondeur ne peut encore concevoir que l'opinion d'un allemand (C. W. F. Mueller), même flanquée de celle d'un français (L. Havet), suffise pour établir un dogme et fonder une église » !

(1) Article cité, p. 97.

Digitized by Google

après la 6e. Que Dante ait été inconscient dans l'emploi d'un rythme de l'ancien Latium, l'usage qu'il en a fait n'en prouve pas moins la persévérance des formes de la poésie populaire. Je n'en rechercherai pas d'autres traces, signalées dans les lois des XII tables, les chants des frères Arvales et autres (1). Ces monuments offrent plutôt un système de cadence mnémotechnique, basée sur l'isochronie des syllabes et des tons; mais, chose digne d'attention, le mot νόμος a simultanément la signification de loi et de chant!

J'ai hâte d'arriver à la transformation de cette versification populaire, qui, « méprisée et obscure au temps de la grandeur romaine..., acquit avec le Christianisme un domaine immense et une inspiration nouvelle, et produisit bientôt, avec une richesse inouïe, de quoi porter pendant dix siècles toute la poésie de plusieurs grands peuples (2).

Quelle fut à son origine la forme particulière de la poésie liturgique, rythmique ou métrique? La forme rythmique, qui prévalut au moyen âge, n'est-elle qu'une déformation de la métrique des Romains? La question ne paraît pas définitivement tranchée; elle divise encore les savants les plus aptes à lui donner une solution. Tout en accordant que « la versification rhythmique du moyen âge a emprunté ses principes (l'accent, le syllabisme et l'assonance) à la vieille versification populaire des Latins », M. Léon GAUTIER soutient qu' « elle a emprunté ses types ou les proportions de ses vers à cette versification savante de l'ancienne Rome, qui, depuis le IVe siècle de notre ère, s'est de plus en plus modifiée ou transformée sous l'influence de la poésie populaire » (3). M. Gast. PARIS pensait « au contraire que la versification rhythmique est d'origine toute populaire, qu'elle n'a d'autre source qu'elle-même, qu'elle

(1) Van DRIVAL, article cité, t. XVII, p. 146-52.

(2) G. PARIS, *Lettre à M. L. Gautier*, p. 601.

(3) Note sur la versification rhythmique en général..., dans ses *Epopées Françaises* (2e édit., 1878), t. I, p. 281-91. Cette note résume et rectifie sa thèse sur l'Histoire de la versification latine au moyen âge (1855) et son Cours d'histoire de la poésie latine au moyen âge, leçon d'ouverture (Paris, 1866, in-8°, 43 p.; cf. Mar. SEPET, dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes*, F, II, 515-7).

Digitized by Google

a existé de tout temps chez les Romains, qu'elle ne doit rien à la métrique, et qu'elle est avec elle précisément dans le même rapport que la langue populaire, le *sermo plebeius*, avec la langue littéraire de Rome. Toutes deux ont eu la même destinée : la langue lettrée et la versification métrique, mortes réellement avec l'Empire, ont conservé chez les savants une vie artificielle qui dure encore; la langue populaire et la versification rhythmique ont continué à vivre, et se sont développées et ramifiées dans les langages et dans les poésies des nations Romanes » (l. c.). J'ai tenu à faire valoir les arguments de la dernière opinion — bien que l'auteur ait semblé depuis hésiter sur quelques points (1), — précisément parce qu'elle me paraît insuffisante à expliquer la métamorphose qui nous occupe. Procédons, comme M. Gautier, par propositions.

L'essence du vers est d'être régulièrement mesuré. Cette mesure peut être le nombre ou la place des accents, la quantité ou le nombre des syllabes.

L'accent (accentus, ad + cantus = προσῳδία, πρὸς + ᾠδή), dans son acception générale, désigne l'élévation ou l'abaissement de la voix sur les différentes syllabes d'un mot. L'accent tonique (τόνος, *tonus* ou *tenor*) n'est autre que l'accent aigu. Il indique si bien une ascension de la voix que le stylet des copistes le marquait jadis par un trait montant (´). Chaque mot significatif a cet accent, qui constitue son individualité, son unité (2). Les monosyllabes l'ont ou ne l'ont pas, suivant les nécessités de leur position. Dans les dissyllabes il se place toujours sur la première syllabe, qu'elle soit longue ou brève : *māter, Dĕus.* Dans les polysyllabes il affecte la pénultième, si elle est longue : *beātus, divīna;* et l'antépé-

(1) *Romania*, 1886, t. XV, p. 138. M. G. Paris persiste néanmoins à croire juste sa thèse essentielle, « à savoir que la versification rythmique est une transformation des vers populaires des Latins » (lettre du 16 mai à l'auteur).

(2) C'est, d'après Cicéron (*De oratore*, c. 18), une loi naturelle au genre humain que tout vocable possède une syllabe accentuée : « Ipsa natura, quasi modularetur hominum orationem, in omni verbo posuit acutam vocem. »

Digitized by Google

nultième (quelle que soit sa quantité), quand la suivante est brève : *spĭrĭtus*, *misĕrĭcors*.

La quantité, principe constitutif de la poésie métrique, est la durée plus ou moins longue de la voix sur une syllabe, le nombre des temps qu'il faut observer dans sa prononciation. Une syllabe brève n'exige que la vitesse d'un temps, une longue en demande deux. Je l'ai dit, la quantité fut, en Italie, une importation de la Grèce (1) : c'est Ennius et son école qui semblent l'avoir introduite. Elle n'eut jamais rien de populaire et resta l'apanage des lettrés. Les vers classiques étaient métriques, c'est-à-dire fondés essentiellement sur la quantité ; la plupart des vers lyriques étaient en outre astreints à un nombre fixe de syllabes. Le mètre n'est donc qu'un rythme perfectionné (2), dont l'élément dominant est la longueur ou la brièveté des syllabes.

En résumé, la poésie rythmique était basée sur l'accent, qui est une élévation de la voix, et la poésie métrique sur la quantité, qui en est un prolongement.

Nous touchons à la question vitale de cette étude. Pour la résoudre, examinons, les unes après les autres, les formes diverses que la poésie rythmique de l'Eglise a empruntées à la poésie métrique de l'époque classique, et nous constaterons, si je ne m'abuse, qu'elle en fut, à ses débuts, une simple altération, opérée graduellement et devenue complète là où le sentiment de la quantité fut fort oblitéré, sinon complètement perdu.

Les hymnographes chrétiens (3) des premiers siècles

(1) On connaît le célèbre passage d'Horace (*Epist.* II, 1, 156-8) :

« Græcia capta ferum victorem cepit et artes
Intulit agresti Latio ; sic horridus ille
Defluxit numerus Saturnius..... »

(2) C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce passage de saint Augustin (*De musicâ*. III, 2) : Quocirca omne metrum rhythmus, non omnis rhythmus etiam metrum est ».

(3) AREVALUS (Faust.), Dissertatio de hymnis ecclesiasticis eorumque correctione..., dans son *Hymnodia Hispanica* (1786), p. 1-224. — AUGUSTI (A.), De antiquis hymnis et carminibus Christianis sacris in histor. dogmat. Christian. util. adhib. ; Jenae, 1810, in-4°. — BÄHR (J. C. F.), *Gesch. d. Römischen Liter.*, (1872) IV, 4-6, 16-21, 328. — BÄUMER (S.), dans WETZER-WELTE'S *Kirchenlexikon*, (1888)

Digitized by Google

employèrent avec une faveur marquée l'ïambique di-

VI, 519-52. — Baur (Wilh.) Das Kirchenlied in seiner Geschichte und Bedeutung...; Frankfurt a. M., 1852, in-8°, xvj-294 p. — Beck (C.-D.), De hymnis primi sanctiorisque cœtus Christo devincti; Numburgi, 1760, in-4°. — Beck (Karl Aug.), Geschichte des katholischen Kirchenliedes, von seinen ersten Anfängen bis auf die Gegenwart; K ln, 1878, in-8°, x-288 p. — Bonnetty (A.) et Jullien (B.), Des corrections faites dans les hymnes du Bréviaire romain..., dans *Ann. de philos. chrét.* (1854), 4e sér., t. X, p. 371-414; cf. XI, 81-2; —, Liste de toutes les hymnes du Brév. rom. avec le nom de leurs auteurs, dans recueil cité (1855), t. XI, p. 42-61; cf. 85-106; XII, 76-7. — Buchegger (L.), Commentatio de origine sacræ Christianorum poëseos; Friburgi, 1827, in- °. — Chevalier (Ulysse), Repertorium hymnologicum, catalogue des chants, hymnes, proses, séquences, tropes en usage dans l'Eglise latine depuis les origines jusqu'à nos jours, dans *Analecta Bollandiana*; Louvain, 1890-2, gr. in-8°, t. I (A-K), 601 p. Cf. Devaux (A.), dans *Univers. cathol.* (1890), III, 225-49; Lyon, 1890, gr. in- °, 25 p. — Clément (Fél.), La poésie latine au moyen âge, dans *Ann. archéolog.* (1853), XIII, 190-202; Paris, 1853, in-4°, 15 p.; —, La poésie liturgique, dans rec. cité (1855), XV, 208-10. — Daniel (Herm.-Adalb.), *Thesaurus hymnolog.* (1841-56), prolegom. — Douhaire (P.), Cours sur l'histoire de la poésie chrétienne, dans *Univers. cathol.* (1837-41), IV, 361-XI, 40. — Duffield (Sam. Willonghby), The latin hymns writers and their hymns, ed. a. compl. by R. E. Thompson; London, 1889, in- °. Cf. Simcox (G. A.), dans *Academy* (1890), XXXVIII, 46-7. — Ebert (Ad.), *Allgem. Gesch. d. Literatur d. Mittelalters im Abendlande* (1874), I, 164-76, 365-6, 529-30. — Fischer (Alb. Fried. Wilh.), Kirchenlieder-Lexicon. Hymnologisch-literarische Nachweisungen über ca. 4500 der wichtigsten und verbreitetsten Kirchenlieder aller Zeiten in alphabetischer Folge, nebst einer Uebersicht der Liederdichter; Gotha, 1878-9, 2 vol. in-8°, xxxj-418 et xx-487 p. — Frantz (Clam. Wilh.), Geschichte des geistlichen Liedertexte vor der Reformation, mit besonderer Beziehung auf Deutschland; Halberstadt, 1853, in-8°, iv-220 p. — Gale (Dan.), De hymnis Ecclesiae veteris...; Lipsiae, 1685, in-4°, 8 p.; ib. 1699, in-4°, 8 p.; Wittebergae, 1736, in-4°. — Gautier (Léon), Etude historique sur les hymnes, dans *Revue de l'art chrét.* (1873), XVI, 525-48. — Goujet, *Biblioth. Françoise*, (1747) VI, 338-49, 481-3. — Hefele (Carl Jos.), Die kirchlichen Hymnen und Sequenzen, ihre Verfasser und ihre Abfassungszeit, dans ses *Beiträge z. Kirchengesch., Archäol. u. Liturg.* (1864), t. II, p. 303-21. — Herttenstein (D. D.), De hymnis ecclesiae apostolicae; Jenae, 1737, in-4°. — Julian (John), A dictionary of hymnology setting forth the origin and history of christian hymns of all ages and nations, with special reference to those contained in the hymn books of english-speaking countries, and now in common use. Together with biographical and critical notices of their authors and translators, and historical articles on national and denominational hymnody, breviaries, missals, primers, psalters, sequences, &c.; London, 1892, in-8°, 1616 p.—Kayser

Digitized by Google

mètre (1) en strophes de quatre vers : plus des neuf dixièmes de nos hymnes sont composées dans ce mètre. Au XVII^e siècle, les correcteurs officiels du pape Urbain VIII crurent y relever et trouvèrent bon d'y corriger un grand

(Joh.), Beiträge zur Geschichte und Erklärung der ältesten Kirchenhymnen, mit besonderer Rücksicht auf das römische Brevier; Paderborn, 1866-9, 3 fasc. in-8°, viij-160 et ... p.; 2. Aufl., ib. 1881, in-8°, XII-477 p. Cff. MISSET (E.), dans *Lettres chrét.* (1881), II, 482-4; PETERS (J.), dans *Theolog. Literaturblatt* (1867), II, 512-5. — KOCH (Ed. Em.), Geschichte des Kirchenlieds und Kirchengesangs der christlichen, insbesondere der deutschen evangelischen Kirche; Stuttgart, 1847, 2 v. in-8°; 2. verb. u. verm. Aufl., ibid. 1852-3, 4 vol. gr. in-8°, xx-400, x-511, xij-494 et viij-847 p.; 3. umgearb. durch. verm. Aufl., ibid., 1866-76, 8 vol. in-8°, xvj-488 et ... p. — LE CLERC (V.), dans *Hist. littér. de la France* (1852), t. XXII, p. 111-33. — MEELHORN (J. G.), De psalmorum, hymnorum atque odarum sacrarum discrimine; Wittenbergæ, 1720, in-4°. — MILLER (Josiah), Singers and songs of the Church, being biographical sketches of the hymn-writers in all the principal collections, with notes on their psalms and hymns, 2^d ed.; London, 1869, in-8°, xviij-617 p. — MOLL (Carl Bernh.), *Hymnarium* (1861, 2. Aufl. 1868), Vorw. — MONE (F. J.), *Hymni lat. medii aevi* (1853-5), praef. — MORRISON (D.), The great hymns of the Church, their origin and authorship; London, 1891, in-8°, 270 p. — PELLECHET, *Livres liturg.* (1883), 219-20. — PIMONT (S. G.), Les hymnes du Bréviaire romain, études critiques, littéraires et mystiques; Paris, 1874-84, 3 vol. gr. in-8°, CXV-300, xlj-99 et xlvj-200 p. Cff. BRUCKER (J.), dans *Etudes relig.-hist.-litt.* (1875), E, VIII, 601-10; DELVIGNE (Ad.), dans *Rev. art chrét.* (1879), B, X, 222-8; CLÉMENT (Fél.), ibid., 228-31. — PITRA (J.-B.), Hymnographie, dans *Anal. juris pontif.* (1863), VI, 1417-27. — PLANTIN (O.), De auctoribus hymnorum ecclesiae Sueo-Gothicae; Upsalae, 1728-30, 2 part. in-4°. — SAGETTE (J.), La poésie du moyen âge et l'enseignement classique, dans *Ann. d'archéol.* (1850), X, 200-8. — SALZER (Ans.), Ueber die Entwicklung der christlich-römischen Hymnenpoesie und über ihre Bedeutung für die althochdeutsche Poesie, dans *Studien-Mittheil. Bened.-Cisterc. Orden* (1882-3), III, II, 297-312; IV, I, 82-98, 267-94; II, 35-46, 289-99. — SCHLOTTER (C. H.), De hymnodia; Schleiz, 1757, in 4°. — SELBORNE, dans *Encyclop. Britann.*, (1881) XII, 577-96. — THIERFELDER (Albert), De christianorum psalmis et hymnis usque ad Ambrosii tempora, dissert. inaug.; Leipzig, 1868, gr. in-8°, 41 p. — VOGELMANN, dans *Theolog. Quartalschr.* (1890), LXXII, 528. — WIMPHELINGUS (Jac.), De hymnorum auctoribus; Argentorati, 1515, in-4°.

(1) Quatre iambes, sauf substitution facultative du spondée aux pieds impairs. Voir HUEMER (Joh.), Untersuchungen über den iambischen Dimeter bei den christlich-lateinischen Hymnendichtern der vorkarolingischen Zeit; Wien, 1876, in-8°, 46 p.

Digitized by Google

nombre de fautes de prosodie : il sera facile d'établir que les vers incriminés, bien que calqués sur ceux de l'ïambique dimètre, n'étaient point en faute contre les règles de l'accent tonique. Ne prenons point les vers au hasard : ce hasard pourrait être intelligent. Ouvrons le Bréviaire au commun du temps et prenons la première hymne, celle de matines, qu'on attribue généralement à saint Grégoire le Grand. Sur douze vers changés en tout ou en partie, trois seulement l'ont été pour des fautes de quantité :

Primo die*rum* omnium.
Omnis*que* actus noxius.
Per quod Aver*ni* ignibus.

Tous les trois ont succombé à cause de la non élision des syllabes soulignées ; mais il y avait là, de la part du poète, une intention voulue ou, si l'on veut, une licence prosodique exigée par le chant, que la rythmique seule explique et justifie. Il faut descendre jusqu'à l'hymne de sexte pour rencontrer une nouvelle faute de quantité :

Splendore ma*ne* instruis.

C'est encore un défaut d'élision. Inutile d'en énumérer d'autres ; cherchons des fautes de prosodie proprement dites. L'hymne de vêpres : *Lucis creator optime*, en renferme une au 13e vers ;

Cœlo*rum* pulset intimum,

où le deuxième pied est un spondée au lieu d'un ïambe ; mais, l'accent tonique portant sur la deuxième syllabe de *cœlórum*, la 3e est brève d'après les lois rythmiques. Dans l'hymne de complies, on trouve au premier pied du 3e vers :

Ut *so*lita clementia,

un trochée au lieu d'un spondée : ici l'accent tonique frappant précisément la 1re syllabe de *sólita* (parce que la 2de est brève de sa nature), elle est longue et forme un spondée avec le monosyllabe précédent. La continuation fastidieuse de cette vérification produirait indéfiniment le même résultat.

Que ces strophes à forme ïambique soient métriques d'origine et non simplement rythmiques, la présence assez

Digitized by Google

fréquente d'un dissyllabe à la fin du vers l'établit péremptoirement : ce genre de mot, qui doit être à cette place forcément un ïambe, porterait l'accent tonique sur la première syllabe.

La strophe saphique (1), sans être d'un usage fréquent, est à peu près irréprochable dans les hymnes de saint Grégoire *(Nocte surgentes vigilemus omnes)* et de Raban Maur *(Christe sanctorum decus angelorum)*. Les licences qu'on y relève se justifient toutes par l'accent tonique : au premier pied, au lieu du trochée réglementaire, un spondée qui est un vrai trochée rythmique; au quatrième, à la place du trochée un pyrrique, qui est bien un trochée par l'accent.

La strophe composée de trois asclépiades (choriambique tétramètre) et un glyconique (choriambique trimètre) se rencontre dans Prudence (*Inventor rutili dux bone luminis*), Pierre le Vénérable (*Claris conjubila Gallia cantibus*) et des anonymes *(Sanctorum meritis inclyta gaudia;* etc.); les licences y sont purement métriques.

L'alcmanien (dactylique trimètre hypercatalectique) a été employé par saint Damase : *Martyris ecce dies Agathæ.*

Le distique, sous la forme commune (hexamètre et pentamètre) n'a pas laissé de s'introduire dans la liturgie, au moins pour les processions. On connaît les deux pièces célèbres de Fortunat (*Salve festa dies toto venerabilis ævo*) et de Théodulphe *(Gloria laus et honor tibi sit rex Christe redemptor)*.

On a qualifié d'ïambique trimètre irrégulier l'hymne d'Elpis : *Aurea luce et decore roseo* (2).

(1) Trois vers hendécasyllabes saphiques et un adonique.

(2) D'après les humanistes de la Renaissance, toutes les hymnes de l'Eglise (y compris l'*Ave maris stella*, dans laquelle on verra plus tard un « mètre étrusque ») étaient en vers métriques. Voici le résumé de leur prosodie, d'après les *Hymni et sequentiæ, cum... interpretatione* Hermanni Torrentini (Colonie, per Martinum de Werdena, s. d., in-4°), complétée à l'aide des *Hymni de tempore et de sanctis in eam formam qua a suis autoribus scripti sunt denuo redacti et secundum legem carminis diligenter emendati atque interpretati* (Argentin. 1513 ult. mart., in-4°) ; des * suivent les pièces dont le mètre paraissait douteux : — « Metrum archilochium iambicum dimetrum tetrastichon : *Conditor alme siderum, Veni redemptor gentium, Vox clara*

Digitized by Google

Il nous reste à parler du vers trochaïque tétramètre catalectique, qui équivaut toujours dans la poésie qui nous occupe à deux vers trochaïques dimètres, l'un complet, l'autre catalectique, c'est à-dire qu'il est partagé à la césure en deux dipodies. Mais, pour nous rendre mieux compte de son influence exceptionnelle, il convient d'examiner plus à fond les éléments constitutifs du vers rythmique qui en serait sorti, à l'effet de rendre plus précis les termes de la comparaison.

On s'en souvient, le premier élément essentiel du rythme est l'accent. Aux principes généraux qui le concernent, il faut joindre le suivant, mis en lumière par M. G. Paris (1).

ecce, *A solis ortus cardine*, *Hostis Herodes*, *Agnoscat omne seculum*, *Celum choruscans*, (*Verbum supernum*, *Deus tuorum mil.*, *Quem terra*). — M. iambicum : *Jesus refulsit omnium*, *Deus creator omnium*, *Jesu salvator seculi*, *O lux beata Trinitas*, *Te lucis ante*, *Jam lucis orto*, *Nunc sancte nobis*, *Rector potens*, *Rerum Deus*, *Christe qui lux es*, *Lucis creator*, *Fit porta Christi*, *Clarum decus*, *Ex more docti*, *Summi largitor*, *Audi benigne*, *Jam ter*, *Jesu quadrag.*, *Vexilla regis prod.*, *Magno salutis*, *Rex Christe factor*, *Ad cenam agni*, *Jesu nostra red.*, *Veni creator Spiritus*, *Beata nobis gaudia*. — M. duplex, trochaicus et iambicus : *In Mariam vite viam*, *En gratulemur spiritu*. — M. iambicum dimetrum, *Votiva cunctis orb.*, *En martyris Laur.*, *Conscendat usque sid.*, *Maria mater Domini*, *Hymnum canamus gratie*, *Jesu salvator sec.*, *Deus sacrati nominis*, *Exultet celum laudibus*, *Martyr Dei*, *Rex gloriose mart.*, *Jesu corona virg.* — M. iambicum dimetrum cathalecticum anacreonticum : *Cultor Dei memento*. — M. iambicum archilochion monocolon pentastrophon trimetrum : *O Nazarene dux Bethl.* — M. i. a. m. tetrastrophon : *Salve crux sancta*, *Aurea luce et dec.* — M. trochaicum dicolon hexastrophon (alcmanico trochaico) : *Corde natus ex parentis*, *Crux fidelis inter omnes*, *Pange lingua glor.*, *Katherine collaud.*, *Sancte Dei preciose*, *Urbs beata Jerusalem*, (*Jesu Christe auctor*). — M. trochaicum dimetrum : *Ave maris stella*. — M. sapphicum et adonium : *Quod chorus vatum*, *Vita sanctorum decus*, *Ut queant laxis*, *Præco præclarus*, *Christe sanctorum decus*, *Iste confessor*, (*Ecce jam noctis*, *Stabat ad lignum*, *Martyris Christi*, *Virginis proles*, *Gloria dignos*, *Nocte surgentes*). — M. asclepiadeum c(h)oriambicum : *Inventor rutili*, *Fratres unanimes*, (*Gaude visceribus*). — M. dicolon tetrastrophon, 1ª pars coriambicum asclepiadeum, 2ª gliconicum ; *Festum nunc celebre*. — M. dactilicum alemanicum tetrametrum hypercatalecticum : *O quam glorifica*. — M. elegiacum : *Gloria laus et honor*, *Salve festa dies toto*. — M. heroicum : *Remigius presul meritis*. »

(1) *Lettre à M. L. Gautier*, p. 584-5.

Digitized by Google

La voix humaine entremêle instinctivement les syllabes fortes et les syllabes faibles, les toniques et les atones, les arsis et les thesis (1). L'accent principal d'un mot étant déterminé, « la voyelle qui suit ou précède immédiatement cet accent est notablement plus faible (toniquement) que la seconde en avant ou en arrière », c'est-à-dire que la voyelle longue abrège sa voisine, qui pourrait être longue de sa nature, et vice versa. Le mouvement rythmique est donc binaire et non ternaire (2). Un mot latin de cinq syllabes, dont la 3e est frappée de l'accent tonique, a de ce chef sur la 1e et la 5e un accent secondaire. Il s'ensuit — en employant des expressions qui appartiennent en propre à la métrique — que cette versification n'admet que l'ïambe et le trochée, et rejette le dactyle, l'anapeste et même le spondée (3). Nous verrons bientôt l'exactitude de cette théorie vérifiée par l'examen de la chute des vers ou rime et par le rythme épistolaire.

Le deuxième élément essentiel du vers rythmique est l'isochronie des syllabes ou le syllabisme. Chaque vers (*distinctio*) a exactement le même nombre de syllabes que celui ou ceux auxquels il correspond : leur assemblage régulier forme une strophe (*clausula*). Le concours des voyelles d'un mot à l'autre est toléré ; les terminaisons *am*, *um*, etc. ne s'élident jamais. Nos anciennes hymnes fourmillent d'hiatus, que le chant adoucissait, en prolongeant les sons. L'élision resta un temps facultative et on voit Prudence se l'interdire, Fortunat changer de règle dans la même pièce.

Reste un troisième élément constitutif du rythme, non essentiel à l'origine, mais universellement suivi au moyen âge : l'assonance et plus tard la rime. Nous avons vu ce qu'il faut entendre par assonance (ou mieux ici consonance).

(1) On donne le nom d'*arsis* aux toniques et de *thesis* aux atones, bien que, dans leur acception grecque primitive, ces dénominations expriment l'abaissement et l'élévation du pied battant la mesure, le temps faible et le temps fort.

(2) Cf. *Biblioth. de l'école des Chartes*, 1881, t. XLII, p. 176-7.

(3) Cette règle n'est pas sans exception, car le vers de huit syllables à forme ïambique admet le trochée au 1er et même au 2e pied.

Digitized by Google

La rime est l'homophonie de deux syllabes accentuées et des consonnes qui les suivent : un paroxyton ne rimera donc jamais avec un proparoxyton, *mínus* avec *dóminus*, dont la quantité métrique est cependant la même; mais *mínus* rimera avec *divínus*, bien que la quantité soit différente. De plus, l'homophonie porte dans un proparoxyton, non sur la première syllabe du mot, mais sur la dernière (ou, quand la rime est riche, sur les deux dernières): ce qui prouve bien que ce mot est en même temps oxyton, qu'il existe par conséquent un accent secondaire indépendant du principal. Ces deux sortes de rimes, oxytoniques et paroxytoniques, donnent naissance à des vers de deux natures différentes : les uns masculins, accentués sur la dernière syllabe ; les autres féminins, sur la pénultième. Cette distinction, qui subsiste en français, se retrouve dans tous les idiomes où la versification a l'accent pour base ; mais elle a conservé dans le latin du moyen âge une plus grande régularité : il n'admet pas le mélange libre de ces deux sortes de vers. Les strophes de toute sa versification rythmique se réduisent à trois types : emploi exclusif des vers masculins (*Veni sancte Spiritus*), des vers féminins (*Dies iræ dies illa*) ou leur croisement régulier. Ce dernier mode a deux formes, qui constituent deux littératures opposées. Dans l'une les vers pairs sont masculins, les impairs féminins :

Ad honorem tuum Christe — recolat Ecclesia ;

c'est, nous le verrons, le fonds de la poésie liturgique. Dans l'autre le rythme est inverse : les vers pairs sont féminins, les impairs masculins. L'*hirmus* qu'on en cite d'ordinaire :

Mihi est propositum — in taberna mori (1)

montre assez que nous avons affaire à une poésie joyeuse, œuvre des étudiants, parfois des clercs, à laquelle on a donné le nom de Goliardique.

Nous pouvons revenir au vers trochaïque tétramètre catalectique. En voici deux exemples, l'un de Prudence, l'autre de Fortunat :

(1) M. Misset a fait remarquer (art. cité, p. 98) qu'on en retrouve le mouvement et la cadence dans l'épitaphe d'un Scipion :

Magnam sapientiam — multasque virtutes.

Digitized by Google

O beatus ortus ille, — virgo cum puerpera.
Pange, lingua, gloriosi — prælium certaminis.

Ces vers sont métriques, parfaitement mesurés d'après la prosodie classique, irréprochables même comme accentuation rythmique. Si on en rapproche les suivants :

Tibi, Christe, splendor Patris, — vita, virtus cordium
(Raban Maur),

Urbs beata Jerusalem, — dicta pacis visio (x^e siècle),

on trouve déjà des licences : le trochée remplacé par le spondée, l'ïambe ou le pyrrique, bien que la coupe et le nombre des syllabes soient les mêmes. Dans le *Pange lingua* de saint Thomas d'Aquin la prosodie n'a plus rien à voir que par coïncidence fortuite : l'accent, le syllabisme et la rime ont pris entièrement sa place ; le septénaire trochaïque est devenu rythmique. Qu'il provienne ou non en ligne directe du trochaïque tétramètre, il serait difficile de remonter à son origine, car il correspond à une phrase musicale, non moins fondée sur la nature que la gamme elle-même. Qu'on écoute une marche militaire frappée par le sourd roulement du tambour, le son perçant du clairon ou la grosse caisse des conscrits, toujours l'oreille comptera deux fois quatre mesures, la dernière moitié représentée par un soupir pour la reprise : c'est ce qu'on appelle la carrure. Cette coïncidence de la musique la plus commune avec la plus ancienne poésie paraîtra certainement remarquable.

En résumé, la poésie liturgique aurait son origine dans les rythmes populaires, fondés sur l'accent; les modèles de ses compositions furent en général des mètres classiques. M. de Rossi, dont le sentiment est d'un si grand poids dans tout ce qui touche aux antiquités chrétiennes, a constaté que les inscriptions rythmiques ne diffèrent des métriques que par la négligence du mètre et surtout de la quantité (1) : c'étaient des *quasi versus*, dans le genre de ceux employés

(1) Tituli rhythmici..., quorum, excepta negligentia metri ac praesertim quantitatis, non alia fere compositionis ratio fu...it, quam metricorum (*Inscript. christ. urbis Romae VII^o saec. antiq.*, 1888, t. II, 1, p. xxxj).

Digitized by Google

par COMMODIEN dans son *Carmen apologeticum*, au témoignage de GENNADE (1). Les deux littératures poétiques continuèrent longtemps leur existence parallèle, avec des fortunes diverses. Les traditions classiques ne furent jamais complètement perdues : l'étude de la prosodie fit toujours partie du *cursus studiorum* dans les monastères. Mais le sentiment métrique alla en s'affaiblissant et les écolâtres durent voir avec étonnement saint Bernard composer, en l'honneur de saint Victor, des hymnes prétendues saphiques, qui n'avaient de commun avec ce mètre que le nombre des syllabes (2).

Une autre cause contribua au triomphe du rythme dans la liturgie : il me reste à dire un mot des proses et de leur origine (3). Sans être grand clerc, on sait généralement

(1) *De viris illustr.*, c. XV (*Patrol. lat.*, t. LVIII, c. 1068).

(2) Metri negligens, dit-il lui-même (*Epist.* CCCXCVIII). Cf. *L'Université catholique*, 1892, t. X, p. 134-5.

(3) BANDEVILLE, Le cycle des séquences, dans *Annales archéol.* (1850), t. X, p. 14-7, 2 pl. — BARTHÉLEMY (Charl.), dans *Rational... de Guil. Durand* (1854), II, 125-7; III, 493-5; IV, XXIJ. — BARTSCH (Karl), Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters in musikalischer und rhythmischer Beziehung dargestellt; Rostock, 1868, gr. in-8°, viij-245 p. Cf. G. P., dans *Revue critiq.* (1868), V, 401. — CHEVALIER (Ul.) : voy. aux hymnes. — CLÉMENT (Fél.), Les séquences du moyen âge, dans *L'Univers* (1851 mai 14). — GABRIEL (J. E.), Lyre liturgique, ou notice historique sur les proses, hymnes, antiennes et autres chants des saints offices de l'Eglise; Marseille, 1886, in-18, 105 p. — GAUTIER (Léon), Histoire abrégée des proses jusqu'à la fin du XIIe siècle; Paris, 1858, in-18°, 36 p. Cf. H. d'A. DE J., dans *Bibl. éc. Chartes* (1859), D, V, 385-6. — Id., La poésie religieuse dans les cloîtres des IXe-XIe siècles, dans *Revue du monde cathol.* (1887), 4e sér., t. XI, pp. 221-48, 479-93 ; Paris, 1887, gr. in-8°, 47 p. Cf. DREVES (G. M.), dans *Stimm. Maria-Laach* (1890), XXXVIII, 108-10. — GIHR (Nik.), Sequenzen des römischen Messbuches ; Freiburg, 1887, in-8°. — HOFMANN, Ueber die lateinischen Sequenzen, dans *Sitzungsber. philos.-philol.-histor. Akad. Wissensch. München* (1872), t. II, p. 454-60. — KEHREIN (Jos.), *Latein. Sequenz.* (1873), 1-22. — MEYER (Wilh.), *Latein. u. griech. rythm. Dichtung* (1884), 357-62 (t. à p., 93-8). — NEALIUS (Ioan. M.), Epistola critica de sequentiis, dans DANIEL, *Thes. hymnol.* (1856), V, 1-36. — PELLECHET, *Livres liturg.* (1883), 222-4. — WOLF (Ferd.), Ueber die Lais, Sequenzen und Leiche, ein Beitrag zur Geschichte der rhythmischen Formen und Singweisen der Volkslieder und der Volksmässigen Kirchen-und Kunstlieder im Mittelalter; Heidelberg, 1841, in-8°, xvj-516 p., 21 pl. — On lira sans

Digitized by Google

qu'en dehors du temps de la Septuagésime et du Carême, on chante à la messe un *alleluia* à la suite du Graduel. De bonne heure, pour donner au diacre le temps de se préparer et de monter à l'ambon, on prolongea à l'aide de vocalises le chant de la dernière voyelle. Les chantres avaient de la peine à retenir ces neumes (de πνεῦμα) ou *jubili* : l'idée vint en Neustrie de soutenir les mélodies alléluiatiques par des paroles. Un jour, vers 860, un moine de l'abbaye de Jumièges, récemment dévastée par les Normands, vint demander l'hospitalité en Suisse au monastère de Saint-Gall. Il n'avait sauvé du désastre qu'un Antiphonaire ; ce livre attira l'attention : l'innovation qu'il renfermait fut applaudie. Un jeune religieux, nommé Notker, se mit incontinent à composer d'autres paroles pour les neumes de l'alleluia : elles eurent un grand succès. Telle est l'ori-

doute avec intérêt un résumé de l'histoire des proses par un humaniste : « Sequentiarum usus in officio Misse ante Evangelium a Germanis inventus est. Magnam earum partem conscripsit Nodegerus in Sancto Gallo. Et Hermannus Contractus nonnullas edidit, precipue illam de Domina Nostra : *Ave preclara maris stella.* Godescalcus quoque, capellanus Henrici tertii imperatoris et prepositus Aquensis, scripsit sequentias, inter quas sunt nonnulle quibus nos utimur, puta *Celi enarrant gloriam Dei, Dixit Dominus ex Basan, Laus tibi Christe* de Maria Magdalena, *Psallite regi* de decollatione sancti Joannis Baptiste, *Exultent filie Sion* de virginibus, cum multis aliis quas conqueritur Hermanno Contracto esse asscriptas, et per maximas obtestationes asseverat supradictas et plerasque alias a se esse compositas ; scripsitque et dedicavit Henrico tertio, cujus antiquum exemplar habetur in Elyngen, monasterio diocesis Spirensis. Sequentiam de Corpore Christi *Lauda Sion salvatorem* verisimile est sanctum Thomam de Aquino edidisse, qui totum illud officium dicitur comportasse. Et Albertus Magnus, episcopus Ratisbonensis, Colonie in choro Fratrum Predicatorum sepultus (propter quod ordinis illius fuisse dicitur), sequentias, inter quas duas repperi, unam de Sancta Trinitate que incipit *Profitentes unitatem*, aliam de Ascensione que incipit *Omnes gentes plaudite*. Ceterum una tribuitur Roberto regi Francie Orientalis, scilicet *Sancti Spiritus assit nobis gratia* etc^a. Sequentie autem omnes carent lege metri, ideoque vocantur etiam prose ; et appellantur sequentie, quoniam sequuntur melodiam que est in alleluia. Italos non reperio ab antiquo sequentias invenisse (qui nec eis uti feruntur), sed Alemanos : nihilominus Nycholaus papa primus eas in re divina recipi posse assensit atque confirmavit (De sequentiis J[acobus] W[imphelingus ?], dans Joannes Adelphus, *Sequentiarum luculenta interpretatio*, Argent. 1513, f° ij r°).

Digitized by Google

gine des proses ou séquences (1), dites de la première époque. Un de mes plus lettrés confrères écrivait dernièrement qu'« elles n'avaient d'autre loi que de s'adapter aux phrases musicales qui constituaient le chant traditionnel du verset alléluiatique. » Pour être en prose, elles n'en étaient pas moins syllabiques et rythmées (2). En dehors du pre-

(1) On a proposé de réserver le nom de *séquences* aux pièces Notkériennes et d'appeler *proses* les Adamiennes : rien ne justifie cette distinction; on verra que les compositions d'Adam de Saint-Victor sont de la poésie et de la plus belle du moyen âge.

(2) La persévérance des lois du nombre et de l'harmonie est attestée par les révélations de M. Noël Valois sur le rythme épistolaire (De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii ævi scriptores rhetoresve, Paris. 1880, in-8°, 99 p.; et surtout Etude sur le rythme des bulles pontificales, dans *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1881, t. XLII, pp. 161-98, 257-72 : cf. L, 161-3). Ce style est d'origine romaine; il remonte au milieu du Ve siècle, sous le pontificat de saint Léon le Grand, d'où le nom de *Leoninus cursus*. Il tomba en désuétude au bout de deux siècles. Sa restauration sous Urbain II (1088), par les soins du chancelier Jean Cajetan (futur Gélase II), coïncide avec l'abandon du *Liber diurnus*. Les règles définitives en furent tracées par un autre chancelier, Albert de Mora (futur Grégoire VIII), d'où le nom de *stylus Gregorianus*) et le notaire *(dictator)* Transmond. Il atteignit son plus haut degré de splendeur au XIIIe siècle et se maintint jusqu'au XVe. Certains lettrés poussèrent jusqu'à l'exagération cette recherche de l'harmonieuse succession des phrases : ce ne fut plus alors de la prose, mais de la poésie rythmée ; on lui donna le nom de *stylus Hilarianus*, en souvenir de saint Hilaire de Poitiers et de ses hymnes. — Enchérissant sur les découvertes de M. Valois, mon savant collègue M. Léonce Couture a montré (*Compte rendu du Congrès scientif. internat. des catholiques*, 1891, 5e sect., p. 103-9; Paris, 1891, gr. in-8°, 7 p.; = *Bull. de l'Instit. cathol. de Toulouse*, 1891, B, t. III, p. 225-34) que dans la liturgie de l'église latine le cursus ou rythme prosaïque a fait loi, pour la rédaction des oraisons, au moins depuis saint Léon le Grand jusqu'à la fin du moyen âge; fréquemment employé par les Pères latins du IIIe et du IVe siècle, il devint la loi ordinaire de la prose épistolaire et parénétique, parfois de la prose didactique dans la littérature ecclésiastique du Ve et du VIe siècle, puis de nouveau du XIe siècle à la Renaissance. — La théorie du *cursus* était fondée sur l'accentuation, pour laquelle les *dictatores* empruntaient néanmoins le vocabulaire de la métrique; il affectait le commencement, le corps et la fin des phrases. Au début on accumulait volontiers les spondées; on y évitait au contraire les dactyles, « quia nimis sunt veloces ». Dans le milieu de la phrase, on séparait les dactyles par des spondées, deux et demi, d'après les meilleurs théoriciens : cette coupure produisait exactement le vers octosyllabique à forme iambique. Mais c'est surtout la finale qu'on

Digitized by Google

mier verset (prologue ou entrée) et du dernier (finale), elles se composent de doubles clausules, qui correspondent aux mêmes notes, ont le même nombre de syllabes et d'accents. Les fins des clausules sont parfois consonantes en *a* ou en *e*.

Ces pièces de Notker, « froides, compassées, sans relief, le plus souvent sans mouvement, dignes si l'on veut, mais d'une dignité pesante et toute germanique, n'ont qu'un rapport très indirect avec les poésies d'Adam de Saint-Victor, éminemment légères et gracieuses » (1). La variété de race ne suffirait pas à expliquer la différence profonde qui sépare ces poésies, d'un usage identique. Entre les deux auteurs, il y eut une période de transition, trop peu remarquée. Alors le début, la finale parfois sont encore de la première époque; mais l'auteur s'élève bien vite à la véritable poésie, observant les césures, d'abord les consonances en *a*, puis la rime. Telles ces cathédrales du XII^e^ siècle, qui, commencées en plein cintre, se développent en style ogival. L'homme de génie était proche : Adam recueillera « tous ces éléments épars d'harmonie et de beauté : il les groupera

soumit à ces lois harmoniques; trois terminaisons différentes furent admises, suivant que le cursus était *planus, tardus (ecclesiasticus, durus)* ou *velox*. Ces trois cadences finales se trouvent l'une après l'autre dans l'oraison de l'Angelus :

« Gratiam tuam, quæsumus, Domine, mentibus *nóstris infúnde*,
ut qui, angelo nuntiante, Christi filii tui *incarnationem cognóvimus*,
per passionem ejus et crucem ad resurrectionis *glóriam perducámur*. »

Le cursus *planus* établissait un repos après un mot de trois syllabes (ou monosyllabe suivi d'un dissylabe) accentué sur la pénultième, précédé d'un mot pareillement accentué. Le cursus *tardus* consistait à finir par un paroxyton, suivi d'un proparoxyton de quatre syllabes (ou d'un monosyllabe suivi d'un dactyle ou encore d'un trisyllabe paroxyton suivi d'un monosyllabe). Le cursus *velox*, le plus solennel de tous, terminait la phrase par un dactyle suivi de deux spondées, lesquels se prêtaient à toutes les combinaisons, pourvu que le dernier mot ne fût point un monosyllabe. Il est aisé de voir combien féconde sera cette découverte quand on l'appliquera à l'étude des anciens Antiphonaires, pour en étudier la date d'après leur plus ou moins de conformité aux règles du *cursus*.

(1) MISSET (Eug.), Essai philologique et littéraire sur les Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor, dans *Lettres chrétiennes*, 1882, t. V, p. 347 (tir. à part, 1882, p. 161).

Digitized by Google

et, l'inspiration aidant, il réalisera cet accord parfait du rythme, de la forme et de la pensée qui fait le charme indéfinissable de toute poésie » (1). Le vers qui servira de thème à ses compositions les plus admirées sera le septénaire rythmique que nous avons trouvé à l'origine de toutes les poésies.

Il est temps de donner une conclusion à ces recherches. Leur principal objectif était de découvrir la forme primitive de la poésie dans les plus anciennes civilisations : nous avons constaté qu'elle était religieuse et rythmique. Le même vers s'est rencontré au début dans les trois langues liturgiques de l'Eglise, indiquées dans le titre de la Croix : *et erat scriptum hebraice, græce et latine* (2). « Outre la lumière qu'elles jettent sur la poésie du moyen âge, les études de ce genre » sont d' « un puissant intérêt. Comme la philologie, comme la littérature comparée, elles introduisent peu à peu dans l'histoire quelque chose de la régularité des sciences naturelles ; elles diminuent l'importance des volontés et des efforts individuels pour les soumettre à la loi générale; elles tendent à rattacher tous les faits particuliers à une conception d'ensemble, et nous présentent dans l'humanité le même spectacle que dans la nature : l'unité éternelle et » la perpétuelle « variété » (3).

(1) E. Misset, art. cité, p. 348 (t. à p., p. 162).

(2) C'est le sentiment de D. Guéranger (*Instit. liturg.*) D. Ursmer Berlière en compte sept : latin, grec, syriaque, copte, éthiopien, arménien, slave (*Mess. d. fidèles*, 1888, t. V, p. 17).

(3) G. Paris, art. cité, p. 609-10.

Ulysse Chevalier,
Chanoine honoraire de la primatiale de Lyon.

Digitized by Google

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX DE LA CRITIQUE ET DE L'HISTOIRE (1)

Il n'est peut-être pas d'auteur, dans toute notre littérature française, sur lequel on ait plus écrit que sur Jean-

(1) Henri Beaudouin, *La Vie et les œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, 2 vol. in-8, de IX-585 et de 627 pag. Paris, Lamulle et Poisson, rue de Beaune, 14, 1891.

Streckeisen-Moultou, *Jean-Jacques Rousseau, ses amis et ses ennemis. Correspondances*. 2 vol. in-8°, 1865.

Saint-Marc-Girardin, *Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, 2 vol. in-8°, 1875.

E. Ritter, *J.-J. Rousseau et le pays romand*, 1878. — *Nouvelles Recherches sur les Confessions et la correspondance* de J.-J. Rousseau, in-8°, 1880. — *Le Conseil de Genève jugeant les œuvres de Rousseau :* 1883. — *Les Idées religieuses de Mme de Warens* (*Revue internationale*, mai et juin 1889).

Albert Jansen, *J.-J. Rousseau, Fragments inédits*, 1882. — *Documents sur J.-J. Rousseau*, 1885.

Villemain, *Tableau de la littérature au XVIIIe siècle*.

Victor Cousin : *Du style de Rousseau, etc.* Paris, Didier, 1857.

Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tom. II, III et XV. — *Nouveaux Lundis*, tom. IX.

E. Caro, *La fin du XVIIIe siècle*, tom. I, chap. III et IV.

Ernest Bersot, *Études sur le XVIIIe siècle*. Paris, 1885.

Gidel, *Discours sur J.-J. Rousseau*, qui a obtenu le prix d'éloquence à l'Académie française en 1868.

A. de Lamartine, *J.-J. Rousseau : son faux Contrat Social et le vrai Contrat Social*, Paris, Lévy, 1866, réédité en 1878.

Paul Albert, *la Littérature française au XVIIIe siècle :* 3me édit. 1879.

Digitized by Google

Jacques Rousseau. En 1837, sa bibliographie, dans la *France littéraire*, comprenait plus de quatre cents numéros. Depuis lors, elle a doublé, triplé et au delà : c'est « par centaines, si ce n'est par milliers, » que se comptent les livres qui traitent de lui et qui souvent se composent de plusieurs volumes. « Le lecteur serait étonné, écrivait M. F. Brunetière en 1886 (1), si je dressais ici la liste de ce que nous avons de travaux sur l'histoire de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau. Les Genevois en particulier — pour qui Rousseau n'est pas seulement ce qu'il peut être pour nous, mais quelque chose de plus : un compatriote, le grand homme, et leur plus illustre écrivain — ne se lassent pas de commenter son œuvre et de débrouiller, d'éclaircir, de préparer pour celui qui voudra l'écrire l'*histoire de sa vie*. Les Neufchâtelois, dépositaires de ses papiers, n'y mettent guère moins d'ardeur. Et en France, enfin, Rousseau, de son vivant et même depuis sa mort, a joué un trop grand rôle, il a trop occupé le public de son nom, exercé de toute manière une trop grande influence

A. Fouillée, *Histoire de la philosophie*, 1883.

D. Nisard, *Histoire de la littérature française*. t. IV.

F. Brunetière, *Etudes sur le XVIII^e siècle* (*Revue des Deux Mondes*, 1883). — *Voltaire et Rousseau :* 1886. — *La folie de J.-J. Rousseau*, février 1890.

Grand-Carteret, *J.-J. Rousseau jugé par les Français d'aujourd'hui*, in-12, 1890.

Les Genevois d'aujourd'hui, *J.-J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hni*, 1879.

E. Faguet, *Dix-huitième siècle;* 1890.

Taine, *l'Ancien Régime :* 1875. — *La Révolution*, tom. I, II, III *(La Psychologie des chefs Jacobins)* 1878-1883.

Paul Janet, *les Maitres de la pensée moderne* (1883). — *Les origines du socialisme contemporain*, 1883. — *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale* 1887.

Ducros, professeur à la faculté des lettres de Poitiers, *J.-J. Rousseau*, in-8°, 1888.

H. Lebasteur, *Essai sur le caractère de J.-J. Rousseau*, Chambéry, 1889.

Mugnier, *M^me de Warens et J.-J. Rousseau*, Paris, 1891.

Lintilhac, *Supplément aux études littéraires de M. Merlet*, Hachette, 1892.

(1) *Revue des Deux Mondes*, juillet, ou *Etudes Critiques sur l'histoire de la littérature française;* 3^me série.

Digitized by Google

pour que nous ne soyons pas passionnément curieux de tout ce qui le touche. »

Il n'y a guère d'événement dans sa vie, si petit qu'il soit (1), qui n'ait donné lieu à quelque monographie. — La naissance, la famille, les ancêtres de J.-Jacques Rousseau ont été l'objet de cinqou six études considérables : *Rousseau et les Genevois* par Gaberel (2), *Nouvelles Recherches sur les Confessions, La Famille de Jean-Jacques, Jean-Jacques et le pays romand, Une Aventure de la jeunesse de Suzanne Bernard*, mère de Jean-Jacques, par Eugène Ritter (3), *Recherches sur J.-J. Rousseau et sa parenté*, par Louis Dufour — Vernes (Genève, 1878). — Il serait difficile, pour ne pas dire impossible de signaler tout ce qu'on a écrit sur les relations de Rousseau avec Mme de Warens et sur les Charmettes, depuis la publication des *Confessions* jusqu'au livre tout récent *Mme de Warens et J.-J. Rousseau* (4), dans lequel M. François Mugnier, conseiller à la cour d'appel de Chambéry, a réuni avec tant de sagacité et d'érudition de nombreux documents et renseignements, extraits des archives du sénat de Savoie, de celles du département de la Haute-Savoie, de la ville d'Annecy, de la ville de Turin, de la société florimontane d'Annecy, des registres des paroisses, etc. — La querelle de Rousseau et de Voltaire (5), les séjours de Jean-Jacques à Turin, à Montpellier (1737), à Lyon (6), à Venise, à Paris, à l'Ermitage chez Mme d'Epinay, à Montlouis, près de Montmorency, au château du maréchal de Luxembourg, à Motiers-Travers, dans l'île Saint-Pierre,

(1) Voir en particulier : *Trois Mois de la vie de Rousseau* par Ducoin, 1852 ; — *Jean-Jacques Rousseau et le Val-Travers*, par Fritz Berthoud, etc.

(2) Un vol. in-18, 1858.

(3) Trois vol. in-8°, 1880 à 1889; Genève.

(4) Un vol. in-8°, 1891.

(5) Gaston Maugras, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, 1886; — Desnoiresterres, *Voltaire et Rousseau*, in-8° 1875-76 ; — Caro, *La fin du XVIIIe siècle.* — Victor Fournel : *De J.-J. Rousseau à André Chénier.*

(6) Rousseau a séjourné à Lyon à six reprises, en 1730, en 1731, en 1740, en 1741, en 1768 et en 1770. — Horace Coignet, *Particularités sur le séjour de Rousseau à Lyon* (*Tablettes historiques et littérature*, Lyon, 1822).

Digitized by Google

au milieu du lac de Bienne, chez David Hume, à Wootton, à Trye chez le prince de Conti, à Bourgoin, à Monquin, à Paris, à Ermenonville enfin, chez M. le marquis de Girardin, ont été et sont encore l'objet de controverses, tantôt savantes, tantôt passionnées, sans compter celles que l'on a vu s'élever à propos de la maladie, de la folie et de la mort volontaire ou naturelle (1) de l'auteur du *Contrat social*.

Et que dire des écrits innombrables qu'ont provoqués les *Œuvres* de Rousseau, si discutées en leur temps et depuis un siècle qu'on les exalte ou qu'on les rabaisse à outrance? Pour ne citer qu'un exemple, la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, qui n'est qu'un épisode du quatrième livre de l'*Emile*, a suscité des centaines de volumes d'apologies ou de critiques, d'attaques ou de défenses, et l'*Emile* lui-même a inspiré une infinité de travaux, depuis le mandement de Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, et la brochure d'un étudiant de dix-sept ans, qui devait illustrer le nom de Portalis (2), jusqu'aux livres récents de M. Compayré, de M. Gréard et de M. Buisson sur la prédagogie (3).

Au milieu de cette abondance de documents et de matériaux, on n'avait jusqu'ici ni une bonne édition ni une bonne biographie de J.-J. Rousseau. M. Brunetière s'en plaignait dans la *Revue des Deux Mondes* en juillet 1886. « La meilleure édition n'en vaut rien, disait-il; c'est celle de Musset-Pathay », le père d'Alfred de Musset. Quant aux

(1) La *Relation de la maladie qui a tourmenté la vie et déterminé la mort de J.-J. Rousseau*, par le docteur DESRUELLES; Paris, J.-B. Baillière, 1846. — *L'Explication de la maladie de J.-J. Rousseau, et de l'Influence qu'elle a eue sur son caractère et sur ses écrits*, par le docteur MERCIER; 1859, Paris, le Normant. — *Etude sur l'état mental de J.-J. Rousseau*, par M. BOUGEAULT, Paris, Plon, 1883. — *J.-J. Rousseau's Krankheitsgeschichte*, von MOBIUS, Leipzig 1889. — *La folie de J.-J. Rousseau*, par le Dr Chatelain, Paris, 1890.

(2) *Contre l'Emile*, Aix, 1763.

(3) *Histoire critique des doctrines de l'éducation*, par COMPAYRÉ. — *L'Education des femmes par les femmes*, et le *Discours de réception à l'Academie*, par M. GRÉARD, 1888. — *Dictionnaire de pédagogie*, par BUISSON, 1887.

Digitized by Google

biographies, ni l'*Essai sur J.-Jacques Rousseau* de Bernardin de saint-Pierre, son ami, ni l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* de Musset-Pathay en 1821 (1), ni les deux volumes de Saint-Marc Girardin, *J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages* (1853, 1875), ni la lourde compilation de M. Brokeroff (1863), ni la brillante esquisse de M. John Morley (1873) n'étaient ce qu'il fallait. « On a scruté à la loupe les moindres actions de J.-J. Rousseau; on a fouillé les bibliothèques pour y découvrir ses lettres les plus insignifiantes (2) et ses œuvres les plus oubliées; on a commenté ses paroles; on a voulu pénétrer ses intentions; mais, chose incroyable, ce personnage tant étudié, tant discuté, tant loué, tant blâmé, ce novateur à qui la langue française doit une partie de ses beautés, la Révolution une partie de ses idées, la société actuelle, ou plutôt le socialisme, une partie de ses principes; ce philosophe qui n'a prétendu à rien moins qu'à réformer la religion et la société, la morale et la politique, l'éducation et les lettres, cette espèce de saint laïc, qui a eu presque son culte, avec ses dévots et surtout ses dévotes, qui aujourd'hui encore a ses apôtres et ses disciples, attend toujours l'*historien de sa vie.* »

L'auteur de ces lignes, M. Henri Beaudouin, a voulu l'être et il a réussi à faire dans les 1200 pages de ses deux volumes, *la Vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*, un travail qui semble définitif comme jugement d'ensemble sur le grand sophiste du siècle dernier. On ne pourra plus parler de lui sans recourir au travail de M. Beaudouin, et si on le corrige, si on le complète, si on le perfectionne pour certains détails, ses grandes lignes resteront intactes, avec les conclusions générales qui se dégagent de cette étude savante, consciencieuse et impartiale.

Ce sont ces conclusions qu'il sera peut-être bon de re-

(1) Deux vol. in-8°.

(2) M. Bossacha a publié en 1858 les lettres inédites de J.-J. Rousseau à Marc-Michel Rey. — M. Henri de Rostchild vient de publier chez Plon, mai 1892, des *Lettres inédites de J.-J. Rousseau : Correspondance avec Mme Boy de la Tour*, avec une préface de Léo Claretie. Un vol. in-8°.

Digitized by Google

cueillir et de mettre en lumière au lendemain du jour où l'Université, par un étrange oubli du respect qu'elle doit à la jeunesse, a mis au programme des études pour la classe de *seconde* et pour le baccalauréat ès lettres (1re partie) les *Morceaux choisis de Rousseau* (1). Ce n'était pas, sans doute, assez pour nos humanistes de connaître par sa *Correspondance*, perdue dans les *Lettres choisies du* XVIIIe *siècle*, celui que Mme de Boufflers appelait dans une lettre à Gustave III, roi de Suède, « un animal immonde » (2) : il faut, de par un ukase du Conseil supérieur de l'Instruction publique, qu'ils lisent, à 14, 15 ou 16 ans, sous peine de voir leur échapper le diplôme après lequel ils soupirent, des *Morceaux choisis*, des Extraits de toutes les *Œuvres* célèbres de J.-J. Rousseau, de la *Nouvelle Héloïse* comme du *Discours sur les sciences et les arts*, des *Confessions* ou des *Rêveries* comme du *Discours sur l'origine de l'inégalité*, de l'*Emile* comme de la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. « Ainsi, comme le disait très bien M. l'abbé Jacques dans l'*Enseignement chrétien* (3), l'enfant pourra soulever tous les coins du voile qu'une éducation soucieuse de la vertu doit jeter sur des hontes capables de ternir la pureté des âmes! » C'est là un immense danger pour l'enseignement chrétien; car, ou bien les maîtres voudront expliquer les *Œuvres* de Rousseau, et il leur faudra parler de quelques-unes des turpitudes de sa vie, dont l'enfance s'émeut, même quand on ne les lui signale que pour les flétrir; ou bien ils passeront sous silence les hontes d'une biographie peu édifiante pour ne parler que d'un Rousseau amoureux de la vertu et amant de la nature, et alors les élèves, « entraînés par les charmes du style, la profondeur des sentiments et la nouveauté des idées, se passionneront de bonne foi pour Rousseau ; ils courront sans défiance aux œuvres complètes

(1) Voir les programmes du baccalauréat de l'Enseignement secondaire *classique* et *moderne*.

(2) Lettre publiée par GEOFFROY : *Gustave III et la cour de France*, 2 vol. in-12. 1867.

(3) *J.-J. Rousseau au programme des classes de lettres* : 1er mai 1891.

Digitized by Google

et exposeront leur vertu à de tristes naufrages (1) ». Que sera-ce si, dans des *Extraits* trop abondants, comme ceux de M. Fallex (2), de M. Labbé (3), de M. Brunel (4), de M. Gidel (5) et de M. Rocheblave (6), il n'y a ni un mot de blâme pour Rousseau, ni une rectification de ses erreurs, ni une critique de ses théories religieuses, sociales, pédagogiques, ni une protestation contre les sophismes captieux de ce dangereux charmeur, ni une remarque pour signaler la perpétuelle contradiction qui existe entre le langage vertueux de Jean-Jacques et les déplorables égarements de sa vie?

Le P. Delaporte vient de protester éloquemment dans les *Etudes* (7) contre l'indulgence excessive de l'Université pour J.-J. Rousseau, ou plutôt contre les apologies indécentes qu'en font les maîtres de l'*alma Mater*, sauf de rares et honorables exceptions, comme Nisard, MM. Petit de Julleville, Crouslé et Brunetière.

La meilleure justification de ces protestations indignées, c'est le livre excellent de M. Henri Beaudouin, grâce auquel on pourra désormais connaître Rousseau, non pas à demi, ce qu'il redoutait par-dessus tout (8), mais intimement, « *intus et in cute* » (9), comme il le désirait trop, hélas! et se faire une juste idée de sa *vie*, de l'*homme* qu'il a été, des *œuvres* qu'il a écrites, et de l'*influence* qu'il a exercée et qu'il exerce encore comme écrivain et comme penseur.

(1) M. l'abbé Jacques, *loc. cit.*

(2) *J.-J. Rousseau. Morceaux choisis.* Edition classique avec notes par M. Eug. Fallex, proviseur au lycée de Versailles. Paris, Delagrave.

(3) *Morceaux choisis de J.-J. Rousseau*, précédés d'une notice, par M. Labbé, professeur au collège Rollin (Belin, Paris).

(4) *Extraits en prose de Rousseau*, publiés avec une introduction et des notes, par Brunel, professeur de rhétorique au lycée Michelet. Hachette, 1892.

(5) Proviseur du lycée Louis-le-Grand.

(6) Professeur au lycée Lakanal.

(7) Numéro de mai 1892.

(8) « Ce qui peut m'être le plus défavorable, écrivait-il à M. de Malesherbes, est d'être *connu à demi.* »

(9) C'est l'épigraphe des *Confessions*.

Digitized by Google

I

Le plus grand mérite de ces deux volumes, *la Vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*, c'est d'offrir, au dire de M. Eug. Lintilhac — dont le témoignage a d'autant plus de poids qu'il avoue, dans la *Revue critique* (1), différer absolument d'opinion, avec M. Beaudouin, sur l'homme dans Rousseau, sur ses idées, sa morale, sa politique, son mérite littéraire — « c'est d'offrir une biographie complète et exacte de Rousseau, *la première en date*, si l'on excepte celle de M. Brunel, très neuve et très nette, mais nécessairement abrégée » (2).

M. Beaudouin a puisé à peu près à toutes les sources, et Dieu sait si elles sont nombreuses. Il s'est servi d'abord des *ouvrages* de Rousseau lui-même, des *Confessions*, des *Rêveries*, des *Dialogues*, des *Lettres*, etc.; car, si l'auteur n'est pas toujours vrai, si ses plus chauds partisans, les *Rousseauistes* (3) ou les Rousseauphiles, depuis Musset-Pathay jusqu'à M. Eugène Ritter, l'ont pris souvent en flagrant délit de mensonge et ne se sont pas fait faute de corriger ses erreurs, il n'y a pas un de ses livres qui ne puisse « servir à reconstruire sa vie ou à faire connaître son caractère. Il n'est pas donné à tous les écrivains de mettre ainsi leur signature au bas de chaque page : ce privilège, Rousseau l'eut au suprême degré. Chez lui, point de ces œuvres impersonnelles qui peuvent donner le change sur le caractère de leur auteur. Quand il écrit, il se livre et se montre tout entier. Ses œuvres deviennent par là une source précieuse d'information, puisqu'elles offrent ce qu'on peut appeler Rousseau peint par lui-même (4). »

(1) Numéro du 25 janvier 1892.

(2) Elle ne compte que LX pages in-12, passe sous silence bien des choses et n'en dit encore que trop pour être mise entre des mains d'enfants.

(3) Comme on dit les Moliéristes.

(4) BEAUDOUIN, *Introduction*, p. v.

Digitized by Google

Après les œuvres de Rousseau, M. Beaudouin a consulté avec le plus grand soin celles des *écrivains du* XVIII^e *siècle*, qui ont été plus ou moins mêlés aux divers événements de la vie du philosophe de Genève. C'est que « la voix des contemporains, acteurs ou simples témoins des faits, a un accent qui ne se transmet pas, et donne souvent aux physionomies leur véritable cachet. Tout le XVIII^e siècle a connu Rousseau: Voltaire, Diderot, Grimm, d'Alembert, Duclos, Marmontel, Fréron, M^me^ d'Epinay, M^me^ de Luxembourg, le maréchal de Luxembourg, le prince de Conti, Malesherbes, Bernardin de Saint-Pierre, La Harpe (1) ont été en correspondance avec lui ou ont parlé de lui dans leurs ouvrages. Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, le cardinal Gerdil, les pasteurs de Genève l'ont combattu et réfuté (2). Leurs témoignages et ceux de beaucoup d'autres fournissent à l'histoire, par leur réunion, une riche mine de précieux documents. » M. Beaudouin l'exploite avec habileté et il cite largement les *Lettres*, les *Mémoires*, les ouvrages divers des contemporains de Jean-Jacques.

« Après eux sont venus les *écrivains postérieurs au* XVIII^e *siècle*, chez qui l'étude ou le talent supplée à la vue directe. Leurs jugements, moins spontanés sans doute et moins minutieux, se recommandent ou devraient se recommander par une plus grande impartialité, parce qu'ils sont moins inspirés par l'intérêt ou la passion, et que, voyant à distance, ils saisissent mieux l'ensemble et se laissent moins influencer par les détails. » M. Beaudouin indique toujours scrupuleusement les sources où il a puisé, afin de rendre plus faciles les études des autres, comme aussi la vérification et le contrôle de son propre travail. De plus, il a dressé à la fin de son ouvrage une *Liste des auteurs cités*, une

(1) Il faudrait ajouter à ces noms les suivants : David Hume, Mably, Fontenelle, Marivaux, de Boze, de Richelieu, de Choiseul, Dupeyrou, le P. Castel, M^mes^ de Verdelin, de Boufflers, de Créqui, Dupin, M^me^ de Latour, Franqueville, etc.

(2) Tous les Encyclopédistes ont plus ou moins écrit contre Rousseau.

Digitized by Google

Bibliographie, « précieuse pour les Rousseauistes » (1) et pour tous les lettrés qui aimeront à voir indiqués, dans dix pages à deux colonnes, les 180 ou 200 auteurs principaux que l'on doit consulter sur la vie et les œuvres du sophiste genevois.

M. Lintilhac ne signale que deux lacunes dans « l'information excellente » de M. Beaudouin : il lui manque d'avoir lu deux brochures de M. Albert Jansen, dont l'une contient les documents officiels sur l'*Indignation à Berlin* à propos des persécutions violentes dont Rousseau fut victime à Motiers(2), et dont l'autre est une savante étude sur l'*Histoire critique de la rédaction des Confessions :* M. Brunel s'en est servi pour sa *Notice* sur la composition et la publication des *Confessions*. — On avouera qu'il manque bien peu de chose au travail de M. Beaudouin pour être *documenté* à la perfection. Ce n'est pas sa faute, s'il n'a pas connu les *Lettres* de Rousseau à M^me^ Boy de la Tour, qui viennent à peine de voir le jour, et le « grand système » politique de l'auteur du *Contrat social*, dont on ne connaît, paraît-il, que des morceaux tronqués. Pour avoir Rousseau tout entier, « si tant est qu'on le puisse », M. Lintilhac compte sur M. Eugène Ritter, qui doit donner une édition critique des *Confessions*, et sur M. Victor Cherbuliez, l'auteur désigné de l'étude qui doit être consacrée à Rousseau dans la collection des grands écrivains français (Hachette).

Ces travaux ne sauraient changer en rien d'essentiel l'*histoire* de Rousseau, telle que l'a écrite M. Beaudouin, « avec une critique exacte au point de vue des faits..., avec l'accent de la plus noble sincérité, avec une bonne foi infiniment respectable », comme le dit M. Lintilhac lui-même (3).

Cela veut-il dire que l'œuvre de M. Beaudouin soit de tout point irréprochable ? Non, sans doute ; elle aurait gagné en netteté, si l'auteur, au lieu de couper ses trente-deux chapi-

(1) LINTILHAC : *Revue critique*, 25 janvier 1892.

(2) *Documents sur J.-J. Rousseau*, 1762 à 1765, recueillis dans les archives de Berlin. Genève, 1885.

(3) *Revue critique : loco citato, passim*, pag. 75 et 78.

Digitized by Google

tres d'après l'étendue des matériaux, et de leur donner pour titre une date (Chapitre premier : du 28 juin 1712 au mois de mars 1728; Chap. XIII : du 9 avril 1756 au 15 décembre 1757; Chap. XXXI : du 28 mai au 2 juillet 1778), avait divisé l'histoire de la vie et l'esprit de Rousseau en périodes caractéristiques (1).

M. Brunel, dans son *Etude sur J.-J. Rousseau*, a distingué : 1° les années d'*enfance* (1712-1728); 2° les années de *jeunesse*, la Savoie et Mme de Warens (1728-1741); 3° la *carrière littéraire*, Paris et Montmorency (1741-1762); 4° les années d'*exil et de vie errante* (1762-1770); 5° les dernières années, Paris et Ermenonville (1770-1778) (2).

Cette division a peut-être l'inconvénient de faire commencer et finir trop tôt la vraie carrière littéraire de l'auteur de l'*Emile*. — Rousseau n'est pas devenu célèbre en 1742 par son *Projet concernant les nouveaux signes de musique*, ni même en 1745 par son opéra des *Muses galantes*, ou par celui des *Fêtes de Ramire* : c'est le *Discours* de Dijon, paru en 1750, qui a tiré de l'obscurité l'inconnu de la veille et l'a fait entrer de plain pied dans la gloire. — D'autre part, Rousseau n'a pas terminé sa carrière littéraire en 1762 : quelques-unes de ses plus belles pages sont postérieures à cette date et les *Lettres écrites de la montagne* (1764), les *Confessions* (1765-1770), les *Dialogues* ou *Rousseau juge de Jean-Jacques* (1772-1776), les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, son dernier ouvrage, interrompu par la mort, ont contribué autant que l'*Emile* (1762) ou même le *Contrat social* (1762), que les critiques ne lisent guère, à fonder l'immense réputation de la prose éloquente et poétique de Jean-Jacques Rousseau.

(1) *Rev. crit.*, p. 75.

(2) M. Lintilhac s'inspire évidemment de cette division (*Supplément aux études littéraires* de M. Merlet, quand il distingue *5 périodes* dans la vie de Rousseau : 1re période, années troubles, 1712-1732; 2e période, période d'incubation, 1732-1741; 3e période, Paris et Venise, 1741-1749; 4e période, 1749-1762 (pourquoi 1749 et non pas 1750?! Le discours de Dijon, écrit en 1749, n'a été publié qu'en 1750, et c'est de cette année seulement que date la célébrité de Rousseau); 5e période, période des écrits apologétiques (?), 1762-1778.

Digitized by Google

Pourquoi, dès lors, ne pas s'en tenir à la division plus ou moins classique qui distingue trois périodes dans la vie de Jean-Jacques Rousseau : la première, où il *se cherche* à travers une carrière d'aventures et de vagabondage, de 1712 à 1750; la seconde, où il *se trouve* et publie les ouvrages qui lui attirent tant d'amis et d'ennemis, de 1750 à 1762; la troisième, où il *se perd*, pour ainsi dire, dans le sombre égarement et la folie de la persécution, de 1762 à 1778 (1)?

II

Jetons un coup d'œil rapide sur cette vie que Rousseau appelle lui-même « un labyrinthe obscur et fangeux » et dont on peut suivre les étranges détours dans le livre de M. Beaudouin.

On y voit d'abord les origines « limoneuses » (2) du *citoyen de Genève* et la vraie physionomie de sa famille, dont il a parlé avec tant d'orgueil. — Sa mère, Suzanne Bernard, non pas fille, mais petite-nièce d'un pasteur protestant, mourut en donnant le jour à Jean-Jacques, le 28 juin 1712; cela n'empêche pas l'auteur des *Confessions*, qui ne l'a pas connue, de vanter sa beauté, son esprit et sa vertu, alors que sa dissipation et sa coquetterie avaient fait scandale dans l'austère Genève, au point que le Consistoire s'était vu obligé de s'en occuper à plusieurs reprises. — Le père de notre héros, Isaac Rousseau, originaire d'une famille parisienne, réfugiée à Genève en 1550 pour cause de religion, était un horloger, « homme de plaisir », sans choix et sans tenue dans ses plaisirs, d'une vie incohérente

(1) M. Paul Albert, dans *la Littérature française au* XVIIIe *siècle*, fait durer la seconde période de la vie de Rousseau de 1755 à 1765. — Mais ne commence-t-elle pas vraiment avec le *Discours* de Dijon et ne finit-elle pas à la publication de *l'Emile*, qui oblige Rousseau à quitter la France en 1762?

(2) Le mot est de M. Ritter et de M. Brunel.

Digitized by Google

et d'un sens moral peu robuste (1); ce veuf désolé, qui associait d'abord son fils à ses crises de tristesses et de larmes, reprit bientôt goût aux distractions grossières, puis se remaria. Il dut quitter Genève pour menaces et voies de fait contre un capitaine. — Le frère aîné de Jean-Jacques tourna si mal qu'il disparut un beau jour et n'écrivit jamais, si bien « qu'on n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce temps-là » (2). — M. Bernard, l'oncle maternel de Rousseau, avait dû, sur l'intervention du Consistoire, obligé de venger les bonnes mœurs, mettre fin par un mariage à sa situation irrégulière avec Mlle Rousseau, sœur d'Isaac (3). — Leur fils, le jeune Bernard, le cousin chéri de Jean-Jacques, disparut, lui aussi, pour s'engager dans une carrière d'aventures. « C'était, dit M. Brunel, comme une tradition de famille. »

« Né presque mourant », Jean-Jacques reçut de sa bonne tante, Mme Gonceru, une sœur de son père, les soins que nécessitaient son enfance chétive et une incommodité grave que les ans et peut-être aussi certains excès augmentèrent (4). Quoique Rousseau paraisse avoir été peu reconnaissant du service qu'elle lui rendit en lui tenant lieu de mère, il voulut bien lui pardonner « de lui avoir sauvé la vie », et il lui fit, dans ses vieux jours, une rente de cent francs (5).

« Si jamais enfant, dit-il, reçut une éducation raisonnable et saine, ç'a été moi. » Rien de plus faux : l'éducation de Jean-Jacques fut déplorable. C'est dans les romans que lui avait laissés sa mère qu'il apprit à lire. Dès cinq à six ans, le soir après souper, il les dévorait avec son père;

(1) Rousseau prétend qu'il avait « une probité sûre et beaucoup de religion (?!?) ».

(2) Il fallut, trente ans après, pour liquider la succession paternelle, présumer son décès à défaut de preuves.

(3) Rousseau a donc menti, dès la deuxième page des *Confessions*, quand il dit que son oncle et sa tante se marièrent le même jour que son père et sa mère : ils se marièrent cinq ans plus tôt, « après avoir anticipé de sept mois sur le mariage », disent les *Registres du Consistoire*.

(4) C'était un vice de conformation de la vessie, dit M. Beaudouin, qui lui occasionna des rétentions d'urine presque continuelles et des douleurs fréquentes.

(5) Beaudouin : tom. Ier, p. 4.

Digitized by Google

quelquefois celui-ci, entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : « Allons nous coucher ; je suis plus enfant que toi. » Aux romans succédèrent les *Vies des Hommes illustres* de Plutarque, qui ne rendirent pas Rousseau « Grec ou Romain », comme il s'en vante (1), mais qui lui tournèrent complètement la tête. D'ailleurs, il était babillard, gourmand, menteur; il volait des fruits, des bonbons, de la *mangeaille* : sa tante lui laissait faire toutes ses volontés. — Il avait dix ans, quand son père fut obligé de s'exiler à Nyon, dans le canton de Vaud : il le confia à son oncle et à sa tante, qui le mirent en pension avec son cousin, à Bossey, près de Genève, chez le ministre Lambercier et sa sœur (2), « pour y apprendre, avec le latin, tout le menu fatras dont on l'accompagne sous le nom d'éducation ». Il y apprit surtout à aimer passionnément la nature, pendant les deux ans qu'il y demeura (1722-24), « tourmenté par la fermentation sourde d'instincts vicieux » (3). Rentré à Genève, chez son oncle, Rousseau y jouit pendant huit mois (1724-25) et non pendant deux ou trois ans, comme il le dit, de la liberté la plus complète, dont il usa et abusa étrangement. Un premier essai, comme employé du greffe, « pour apprendre l'utile métier de *grapignan* », tourna mal (4). Il fut alors mis en apprentissage chez le graveur Ducommun, rustre et violent : fier et sensible à l'excès, Jean-Jacques ne put se faire à un pareil régime, il se jeta dans une débauche de lectures, aux dépens de sa modeste bourse et plus encore de son jugement, vola d'abord pour le compte d'autrui, puis pour son propre compte, et s'adonna « aux goûts les plus vils, à la plus basse polis-

(1) « Un jour, dit-il, que je racontais à table l'aventure de Scévola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud, pour représenter son action. » — Le tableau est joli, mais en grande partie imaginaire.

(2) M. Lintilhac parle de « leur discipline aigre-douce ». — Mais M. Lemercier était un excellent homme et Rousseau lui-même avoue qu'il aimait beaucoup M^lle^ Lambercier, âgée d'environ 30 ans.

(3) Voir MUGNIER, chap. II.

(4) Les clercs de maître Masseron déclarèrent que Jean-Jacques n'était « bon qu'à manier la lime ».

Digitized by Google

sonnerie ». Menacé par son maître d'une correction comme il en avait déjà reçu plusieurs, il prit le parti de s'y soustraire et s'enfuit le 14 mars 1728, quittant métier, famille et patrie, sauf à laisser son père indemniser le patron ; il n'avait pas encore seize ans et il s'abandonnait « à la fatalité de sa destinée ! »

Le voilà donc battant la campagne, couchant à la belle étoile, se livrant aux hasards du vagabondage avec un cœur léger et une imagination ravie d'avance. A deux lieues de Genève, à Confignon, en Savoie, le bon curé, M. de Pontverre, frappé de la physionomie éveillée de Jean-Jacques (1), entreprit de le convertir et l'adressa à Mme de Warens, nouvelle convertie elle-même, qui mettait au service du catholicisme son activité dévorante et ses modestes ressources (2). Le jeune homme s'attendait à trouver à Annecy « une vieille dévote bien rechignée » ; le dimanche des Rameaux 1728, « jour de Pâques fleuries », il rencontra Mme de Warens au moment où elle sortait de l'église et revint sur le champ de ses préventions. La dame avait 29 ans, tout l'éclat de sa beauté, « un air caressant et tendre, un regard très doux » (3). Jean-Jacques tomba sous le charme et devint son prosélyte, « sûr qu'une religion

(1) « J'étais, dit-il, au milieu de ma seizième année, sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étais bien pris dans ma petite taille : j'avais un joli pied, la jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançaient avec force le feu dont mon sang était embrasé. »

(2) Mme de Warens (Marie-Eléonore de la Tour du Pil) était née à Vevey, canton de Vaud, en 1699. Elevée sans mère, mariée à 14 ans, promptement tombée dans l'inconduite, elle s'était faite à la fois philosophe et commerçante. Elle n'avait ni les vertus ni les inclinations de son sexe. Elle était dépensière, besogneuse, et prit le goût des spéculations qui finirent par la réduire à la misère, « à l'avilissement ». Elle s'était évadée en 1726 du domicile conjugal et avait demandé à entrer à la Visitation d'Annecy (?). Sa conversion lui valait un revenu de 2.000 livres, que lui servaient le roi de Sardaigne et l'évêque d'Annecy, M. de Bernex.

(3) Les *Confessions* détaillent complaisamment les charmes de Mme de Warens, son « visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge etc. »

Digitized by Google

prêchée par de tels missionnaires ne saurait manquer de mener en paradis ». Comme elle ne pouvait le garder chez elle, elle l'envoya à San Spirito, l'hospice des catéchumènes à Turin, et pendant que son oncle, puis son père le cherchaient à Confignon et à Annecy, il traversait les Alpes et arrivait à Turin, après huit jours de voyage et de ravissement. Il fit un séjour de quatre mois dans l'hospice, où il ne vit, dit-il pour témoigner sa reconnaissance, que *bandits* et que *salopes ;* il abjura, afin de prendre au plus tôt la clef des champs, et fut mis sur le pavé de Turin avec vingt francs en poche : c'était le produit d'une quête faite le jour de son abjuration.

Libre pour la première fois dans une grande ville, il y promena d'abord sa curiosité; mais il fallut bientôt trouver un gagne-pain. Il entra comme apprenti ou comme ouvrier chez M. Bazile : trop bien vu de sa femme, il se fit mettre à la porte. Il dut s'estimer heureux de devenir laquais chez Mme de Vercellis, qui mourut trop tôt, hélas ! et dont le neveu le congédia en lui donnant 30 francs. Tant qu'ils durèrent, Jean-Jacques mena une vie oisive et désœuvrée; puis, grâce à l'abbé Gaime, qu'il a indignement calomnié (1), il put entrer comme laquais chez le comte de Gouvon, premier écuyer de la reine, qui traita Jean-Jacques avec des égards particuliers et ne lui laissa que les apparences de la domesticité, tandis que l'abbé de Gouvon, fils cadet du comte, portait la condescendance jusqu'à se faire lui-même le professeur de Jean-Jacques ! On voulait le pousser dans la carrière des ambassades, il eut la folie de laisser

(1) D'après les *Confessions*, l'abbé Gaime, qui était savoyard, aurait été obligé de s'expatrier, à cause d'une certaine aventure de jeunesse qui l'aurait mis mal avec son évêque : il lui manquait, pour être un bon prêtre, ou simplement un chrétien, la qualité essentielle, la foi ; c'était un philosohe païen, un honnête homme selon le monde, quoiqu'il ne fût pas « bien corrigé du défaut qui jadis lui avait attiré sa disgrâce ». — Or, l'histoire de l'abbé Gaime a pu être reconstituée et elle nous montre un prêtre instruit, « honoré de l'estime de son évêque, appelé successivement à remplir plusieurs charges qu'on n'aurait certainement pas confiées à un ecclésiastique mal famé, un prêtre enfin n'ayant nulle part laissé de traces du plus léger scandale de mœurs ».

Digitized by Google

échapper cette occasion et trouva le moyen de se faire chasser ignominieusement. La cause de cette nouvelle sottise fut un nommé Bacle, qu'il avait connu autrefois à Genève, et avec lequel il repartit pour la Savoie : tous deux se firent montreurs de curiosités, d'une fontaine de Héron donnée à Jean-Jacques par l'abbé de Gouvon, et dont ils finirent par s'ennuyer, si bien qu'un jour ils en jetèrent joyeusement les morceaux.

Comment allait-il être reçu par Mme de Warens après son équipée de bohémien? (1729). Il se précipite à ses pieds, colle ses lèvres sur sa main : « Pauvre petit, lui dit-elle d'un ton caressant, te revoilà donc! Je savais bien que tu étais trop jeune pour ce voyage. Je suis bien aise au moins qu'il n'ait pas si mal tourné que j'avais craint ». Il revenait sauf, en effet, mais non pas intact : il avait connu « la dégradante promiscuité de l'office et de la cuisine, la familiarité de la valetaille, l'amical tutoiement des laquais et des filles de chambre » (1).

Son séjour à Annecy fut cette fois d'un peu plus d'un an (1729-1730) et presque parfaitement heureux. La campagne le ravissait : « Mon cœur jusqu'alors comprimé, dit-il, se trouvait plus au large dans cet espace et mes soupirs s'exhalaient plus librement dans ces vergers. » Le son des cloches, le chant des oiseaux, la douceur du paysage, les maisons éparses et champêtres inclinaient à la rêverie son âme d'adolescent, déjà remuée par de vagues tendresses. Mais Mme de Warens n'était encore pour lui qu'une *maman*, maman un peu jeune, un peu folâtre, imprudente peut-être, mais rien de plus. Elle lui apprenait à bien lire, l'initiait à l'orthographe, à la correction, à l'élégance du style, et lui donnait quelque teinture de savoir-vivre. « Cette vie était trop douce pour durer ». Sur l'avis d'un M. d'Aubonne, Jean-Jacques fut mis au séminaire d'Annecy. « Il y alla comme il aurait été au supplice », ce qui explique le portrait ridicule qu'il a fait du Supérieur et de son premier professeur ; il n'eut de goût que pour l'abbé Gatier, qu'il

(1) Brunetière : *Revue des Deux Mondes* du 31 janvier 1890.

Digitized by Google

calomnie encore (1) et qui servit de modèle avec l'abbé Gaime au *Vicaire savoyard*. Au bout de deux mois d'épreuve Jean-Jacques fut renvoyé (août 1729), non comme vicieux, mais comme incapable : c'est le contraire qu'il aurait fallu dire (2).

Mme de Warens se mit en tête de faire de son protégé un musicien : c'était peut-être sa dixième profession; on ne les compte plus, dit M. Beaudouin. Mis en pension chez le maître de musique de la cathédrale, M. Lemaître (3), il chante au lutrin et se prend d'un fol engouement pour un jeune débauché, Venture de Villeneuve, accompagne à Lyon M. Lemaître, l'abandonne après l'avoir vu tomber du haut mal (4) en pleine rue, et regagne Annecy. — Mme de Warens était partie pour Paris (5). Alors Jean-Jacques, après avoir partagé quelques jours le logement de Venture, accepte d'accompagner la femme de chambre de Mme de Warens, la Merceret, qui se rendait à Fribourg; chemin faisant, il s'arrête à Nyon, chez son père remarié, qui pleure une fois de plus avec lui, mais n'essaie même pas de le retenir. — De Fribourg, il revient à Lausanne, sans un sou vaillant; mais il paye d'audace, se fait passer pour maître de musique, pour compositeur, et se couvre de ridicule (1730). Il transporte ses pénates à Neufchâtel et y passe l'hiver de 1730-1731, « apprenant la musique en l'enseignant », sous le nom ronflant de « Vaussore de Villeneuve ».

Mais un beau jour, au cours d'une promenade champêtre, il rencontre dans une auberge « un homme à grande barbe, avec un habit violet à la grecque, un bonnet fourré », et parlant une langue hétéroclite qui tirait sur l'italien. C'était,

(1) Il l'accuse d'avoir eu un enfant pendant qu'il était vicaire. — M. Mugnier montre que l'imputation est fausse.

(2) Août 1729. — Il y avait apporté les cantates de Clairambaut en guise de livre de chevet, il y avait appris fort peu de latin et de théologie, mais l'air d'*Orphée et Aréthuse* (Lintilhac).

(3) De son vrai nom Nicoloz.

(4) Et non pas d'une attaque d'apoplexie, comme le dit M. Lintilhac.

(5) Elle y était appelée pour quelque manège de politique interlope, dit M. Brunel.

Digitized by Google

soi-disant, un prélat grec et archimandrite de Jérusalem, chargé de faire une quête en Europe pour le Saint-Sépulcre (!!). Rousseau s'engage à lui servir de secrétaire et d'interprète, et va avec lui à Fribourg, à Berne, à Soleure. Là, M. le marquis de Bonac, ancien ambassadeur de France près la Porte, prend sous sa protection le jeune homme dupé et dévoyé (1) et l'adresse à Paris avec cent francs pour son voyage et la perspective d'un emploi auprès d'un colonel (2). Il s'était figuré un Paris d'or et de marbre; il ne voit qu'un Paris de boue, sans air et sans soleil, « des rues puantes, des maisons noires et élevées », et dédaignant l'emploie qu'on lui avait offert (3), il repart pour la Savoie. « Il lui arrive bien de coucher à la belle étoile, mais ce sont ses plus belles nuits; il est jeune, il a les yeux grand ouverts, une curiosité ardente; tout lui est spectacle, et, malgré son dénûment, il reprend encore le chemin des écoliers ». Après s'être arrêté à Lyon, chez M^lle^ Du Châtelet, une amie de M^me^ de Warens, il va rejoindre celle-ci à Chambéry (1732). « A douze ans, dit-il, j'étais un Romain ; à vingt ans j'avais couru le monde et n'étais plus qu'un *polisson* ».

De coureur de grands chemins il devient employé du cadastre, fonction qu'à son ordinaire il trouve bientôt fastidieuse. Il apprend seul l'arithmétique, le dessin et un peu de peinture », puis la botanique avec Claude Anet, domestique de M^me^ de Warens. Mais son goût toujours croissant pour la musique le décide à quitter sa place, moins de deux ans après l'avoir prise. — Pour devenir compositeur, il lui

(1) C'est de cette époque que date le premier écrit de Rousseau : M. de la Martinière, secrétaire de l'ambassade, « voulant voir de son style», lui demanda une relation qui s'est retrouvée ainsi qu'une lettre au père de Jean-Jacques de l'hiver de 1730 à 1731. Le tour oratoire en est tout à fait remarquable, et la correction relative de ces deux écrits contraste avec les fautes grossières qui émaillent les billets de Rousseau écrits à la même époque.

(2) Chemin faisant, Jean-Jacques rêvait de devenir le « *maréchal Rousseau* ».

(3) Le colonel était un ladre et Rousseau lui envoya par la poste une lettre satirique, commençant ainsi :

> Tu croyais, vieux peinard, qu'une folle manie
> D'élever ton neveu m'inspirerait l'envie ?

Digitized by Google

faut un maître ; il va suivre les cours de l'abbé Blanchard, maître de chapelle à Besançon (1), où il se rend (1733) par Annecy, Genève, Nyon. Mais l'abbé Blanchard partant pour Paris, Rousseau retourne tranquillement à Chambéry, résolu de s'attacher uniquement à sa *maman* et de partager sa fortune. Il donne des leçons de musique (2) dans la capitale de la Savoie : « Dans le royaume des aveugles, dit-il, les borgnes sont rois : je passai là pour un bon maître, parce qu'il n'y en avait que de mauvais... Favorisé par mon âge et ma figure, j'eus bientôt plus d'écoliers qu'il n'en fallait pour remplacer ma paye de secrétaire. » Mais pour les mœurs, il y avait bien des dangers à vivre ainsi dans l'intimité de jeunes dames, aimables et coquettes. C'est alors que Mme de Warens imagina un moyen de préservation morale inouï et que « la femme, la bienfaitrice, nous dirions presque la mère, oubliant son sexe, sa position, ses devoirs », détourna sur elle-même les passions de son protégé, et se plaça moralement au-dessous de l'aventurier sans principes, de l'étourdi sans raison que nous connaissons (3). Il est vrai que, d'après M. Mugnier, le rôle de Jean-Jacques aurait été moins passif qu'il ne le prétend et qu'il n'aurait pas manqué d'aspirer aux mêmes faveurs que Claude Anet auprès de Mme de Warens! (4). Quoi qu'il en soit, « c'était

(1) Ce voyage, qu'on place ordinairement en 1735, eut lieu réellement en 1733.

(2) « Je passai, dit-il, deux ou trois ans de cette façon entre la musique, les magistères, les projets, les voyages, flottant incessamment d'une chose à l'autre, cherchant à me fixer sans savoir à quoi, mais entraîné pourtant par degrés vers l'étude, voyant des gens de lettres, entendant parler de littérature, me mêlant quelquefois d'en parler moi-même, et prenant plutôt le jargon des livres que la connaissance de leur contenu. »

(3) M. Lintilhac pense « qu'après tout, chez Mme de Warens, la fin justifie les moyens ». — Quelle morale, grand Dieu ! et dire que cela est écrit pour de jeunes élèves de seconde !

(4) Comment M. Brunel peut-il croire que Mme de Warens « flétrit ainsi le cœur de son pupille sans en remplir le vide? » — Il y avait longtemps que le cœur de Jean-Jacques avait vu se flétrir en lui la virginité du sentiment, ou plutôt que toutes les flétrissures l'avaient irrémédiablement gâté ! (MUGNIER, ch. III).

Digitized by Google

un étrange et immonde ménage que ce ménage à trois (1), qui subsista près de deux ans, Claude Anet n'étant mort que le 14 juin 1734 (2). — Rousseau, il est vrai, a essayé de jeter la poésie d'une pastorale, d'une idylle champêtre sur ce qu'il a l'impudeur d'appeler « ses années de parfait bonheur ». Tout le monde connaît les *Charmettes* et les délicieuses peintures qu'elles ont inspirées à l'auteur des *Confessions*. « Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud, au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maisons éparses, fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et retiré... Nous choisîmes la plus jolie... La maison était très logeable. Au-devant était un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous ; vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, — « le bois sacré des Charmettes (???) », dit Michelet —, une fontaine à portée; plus haut, dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail ». Mais il y a bien des ombres au tableau : d'abord, « *l'inceste moral* compliqué d'oisiveté et d'étranges accommodements révolte, dit M. Paul Albert lui-même. De l'homme qui peut être heureux ainsi, on peut craindre bien des sophismes de conscience ! (3) ». Et puis, Rousseau a menti ici comme presque toujours : M^me^ de Warens ne loua les Charmettes que le 24 juin 1738 (4) et n'alla les habiter qu'un peu plus tard; Jean-Jacques n'a pu y passer que deux étés, et à un moment où la société de M^me^ de Warens n'était pour lui qu'un accessoire, presque un superflu (5). Il l'avait vue perdre les grâces de la jeu-

(1) « Combien de fois, dit Rousseau, elle attendrit nos cœurs et nous fit embrasser avec larmes, en nous disant que nous étions nécessaires tous deux au bonheur de sa vie » (!!!).

(2) Rousseau prétend que la pleurésie dont mourut Anet avait été contractée par lui dans une course faite pour cueillir du génepi. — Mais d'abord le génepi est une plante de hautes montagnes, qui ne se cueille qu'au mois d'août; et puis, en mars, les hautes montagnes sont couvertes de neige.

(3) *La Littérature française au* XVIII^e^ *siècle*, p. 222.

(4) *Notice de M. de Conzié des Charmettes sur M^me^ de Warens et J.-J. Rousseau.* 1850.

(5) « Je voyais maman, et j'étais heureux ; je la quittais, et j'étais heureux. »

Digitized by Google

nesse et se lancer dans les louches expédients de spéculations véreuses, entreprises agricoles et industrielles, trafics désespérés, qui ne payaient pas les dettes toujours croissantes ! Jean-Jacques avait compris enfin qu'il augmentait les charges de sa protectrice et lui avait abandonné les 3.000 livres du petit héritage maternel qu'il avait recueilli en devenant majeur. Il avait même triomphé de ses répugnances les plus vives en sollicitant pour lui-même, en qualité de converti et en raison de son état de santé, une pension du gouvernement de Savoie. Comme nous voilà loin de l'idylle ! — La maladie (1), la tristesse, la mendicité se succédaient sans intervalles. Mme de Warens envoya Jean-Jacques à Montpellier pour consulter un célèbre praticien, vers la fin de l'été de 1737 (2). Le voyage fut égayé d'aventures, dont la principale est la passion de Mme de Larnage pour notre héros (3). — Et Mme de Warens ? dira-t-on. — Rousseau l'oublia complètement jusqu'au moment du retour à Chambéry, au mois de décembre ! « La maison lui restait ouverte, mais dans des conditions nouvelles. Pendant son voyage, si ce n'est avant, un certain Vintzinried (M. de Courtilles), moitié laquais, moitié homme de confiance, s'était implanté chez Mme de Warens en qualité de converti, lui aussi, et avec tous les privilèges que Rousseau pouvait, à bon droit, se croire réservés à lui seul. » Il mit son honneur à se résigner, traita de « frère » le malotru qui l'avait supplanté, et pour peu de discrétion qu'eût mis Vintzinried à jouir de son triomphe, Jean-Jacques serait, sa vie durant, resté sous le toit de « maman ». Mais sa disgrâce était complète, manifeste » (4). Or, comme c'est en ce moment-là seulement (1738-1740) que Mme de Warens

(1) Il avala de l'orpiment (sulfure d'arsenic) et de la chaux, faillit en mourir, et resta aveugle pendant six semaines. Il fit son testament le 24 juin 1737. — Bientôt après, il se trouva les symptômes d'un polype au cœur.

(2) *J.-J. Rousseau à Montpellier*, par A. Grasset, vice-président du tribunal civil de Montpellier, 1856.

(3) Il s'était fait d'abord passer auprès d'elle pour un Anglais jacobite et avait pris le nom de Dudding.

(4) Brunel : *Introduction*, xiv.

Digitized by Google

s'établit aux Charmettes, on voit ce qu'il faut penser des poètes et des âmes « sensibles » (1) qui soupirent encore en parlant de « l'idylle des Charmettes », où s'est écoulé pour Rousseau « le court bonheur de sa vie ». Quoi qu'en dise M. Lintilhac, ce n'est pas au séjour des Charmettes, mais à celui de Chambéry (1732-1740) qu'il faut appliquer ces paroles de Rousseau : « C'est durant ce précieux intervalle que mon éducation mêlée et sans suite ayant pris de la consistance m'a fait ce que je n'ai plus cessé d'être à travers les orages qui m'attendaient. »

Le « bonheur des Charmettes » fut tel qu'après deux ans de patience, en avril 1740, Jean-Jacques accepta la place de précepteur à Lyon chez M. de Mably, grand prévôt de cette ville et frère de Condillac et de l'abbé de Mably. Il partit des Charmettes « sans laisser ni presque sentir le moindre regret d'une séparation » devenue nécessaire. Il se croyait des aptitudes pour le préceptorat et avait toute une théorie sur ces délicates fonctions. Mais, dans la pratique, il se conduisit au rebours du bon sens et échoua complètement auprès de ses deux élèves, l'un étourdi et mutin, l'autre stupide, musard et têtu. Tantôt emporté, tantôt raisonneur, tantôt sentimental, et à contre-temps, sans tact aucun avec M. de Mably, « un très galant homme », avec M^me^ de Mably, pour laquelle il se prit d'une belle passion qu'elle ne lui fit pas l'honneur de remarquer,

(1) Les guides indiquent la maison aux touristes presque à l'égal d'un pèlerinage pieux. Elle a sa notice spéciale et on y trouve, entre autres inscriptions en vers et en prose, celle que Hérault de Séchelles, commissaire de la Convention dans le département du Mont-Blanc, y fit placer comme le sceau officiel de la Révolution sur le séjour de l'un de ses précurseurs :

Réduit par Jean-Jacques habité,
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et son malheur et sa folie.
A la gloire, à la vérité
Il osa consacrer sa vie.
Il fut toujours persécuté
Ou par lui-même ou par l'envie.

Inutile de faire remarquer que les Charmettes ne rappellent ni le *génie*, ni la *fierté* de Rousseau, mais bien un *inceste moral*, compliqué d'un partage qui n'était rien moins que *fier*.

Digitized by Google

faisant succéder à des gaucheries de cuistre des vilenies de laquais et le vol de bouteilles d'un vin d'Arbois qui lui plaisait fort, il dut se trouver bien heureux de n'être pas congédié. Au bout d'un an, le découragement et la nostalgie le ramenèrent aux Charmettes. — Il espérait y retrouver le passé ; mais le passé ne saurait renaître de ses cendres refroidies. Rousseau l'éprouva. Il lui fallut travailler à son système de notation musicale par les chiffres, et, comme il ne pouvait exploiter une si belle mine à Chambéry, il se hâta de vendre ses livres, et à l'âge de 29 ans il partit pour Paris, où il arriva dans l'automne de 1741, après avoir vainement essayé d'obtenir à Lyon la main de M^lle^ Serre (1).

« J'arrivai à Paris, dit-il, avec quinze louis d'argent comptant, ma comédie de *Narcisse* et mon projet de musique pour toute ressource... Je descendis à l'hôtel de Saint-Quentin, rue des Cordiers, proche la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre. » Malgré les nombreuses lettres de recommandation que lui avaient données l'abbé de Mably et son frère, il lui fallut un an pour obtenir, par Réaumur, la faveur de communiquer son invention à l'Académie des sciences. Il eut de nombreuses conférences avec des commissaires, qui finirent par le combler de félicitations, en déclarant que son système n'était « ni neuf ni utile ». Il en appela au public par sa *Dissertation sur la musique moderne* (1743). Mais comme il n'avait ni savoir-faire ni talent d'exciter la curiosité publique, ses espérances n'aboutirent à rien.

Il cherchait pourtant à se « faufiler » et faisait sa cour à de Boze, à Marivaux, à Fontenelle, se liait avec Diderot l'impétueux, Grimm le sournois, Saint-Lambert le poète, d'Holbach, le maître d'hôtel de la philosophie, le P. Castel, un original qui lui donna d'excellents conseils (2), M^me^ la

(1) Le rôle d'amoureux éconduit déplaisant à l'orgueil de Jean-Jacques, il s'en donne un plus généreux et assure qu'il partit de Lyon pour ne pas empêcher le mariage de M^lle^ Serre avec un M. Genève, qui devait la rendre heureuse !

(2) Il les lui rappela dans son livre : *l'Homme moral opposé à l'Homme physique de M. Rousseau :* 1756.

Digitized by Google

baronne de Bezenval, Mme de Broglie, sa fille, Mme Dupin surtout, la femme du fermier général, recherchée, belle et séduisante (1). Ces relations l'aidaient à subsister (2), mais d'une façon très précaire, lorsque enfin Mme de Broglie et M. de Francueil, le fils de M. Dupin, lui firent offrir le poste de secrétaire de M. de Montaigu, ambassadeur à Venise. Il fallut marchander et Jean-Jacques ne partit que vers le mois de juin 1743. « Et voilà comment, après avoir essayé de dix professions, Rousseau se trouva engagé dans une nouvelle à laquelle il n'avait jamais songé sérieusement et entra dans la diplomatie » (3).

M. Victor Ceresole (4) et surtout M. Faugère (5) ont parfaitement raconté le séjour de Rousseau à Venise et les services qu'il rendit à M. de Montaigu, qui ne savait ni dicter ni écrire. Leur récit montre que, si Voltaire avait tort d'affirmer que Rousseau n'avait été que le *valet* de M. de Montaigu (6), si Jean-Jacques fut à Venise secrétaire d'ambassade sans titre officiel et manifesta dans cette situation des qualités qu'on ne lui aurait pas soupçonnées, probité et habileté, il faut singulièrement rabattre de ses prétentions, quand il déclare « que c'est peut-être à ce pauvre Jean-Jacques si bafoué que la maison de Bourbon doit la conservation du royaume de Naples » (7). Rousseau le prit de très haut avec M. de Montaigu, réclama des égards et, après une altercation violente, se vit chassé sans avoir été payé.

(1) Rousseau, sans plus de préliminaires, s'éprit d'elle, le lui écrivit et... se vit rendre sa lettre au bout de trois jours avec une petite exhortation bien froide! On continua quand même à le recevoir et à le protéger.

(2) « A Paris, disait-il, on ne fait rien tout seul... Primons donc, n'importe en quoi; je serai recherché; les occasions se présenteront et mon mérite fera le reste ».

(3) Beaudouin : t. I, pag. 159.

(4) *Jean-Jacques Rousseau à Venise*, publié par Th. de Saussure (Genève-Paris 1885).

(5) *Correspondant*, juin 1888 : *Jean-Jacques Rousseau à Venise*.

(6) *Billet de Rousseau à M. de Voltaire*, 31 mai 1765.

(7) Un jour qu'il s'en était vanté chez Mme d'Epinay, un ancien diplomate lui représenta fort sèchement qu'il n'était que secrétaire de l'ambassadeur et non de l'ambassade : Rousseau rougit et se tut.

Digitized by Google

Il resta encore quinze jours à Venise, où il avait contracté d'ignobles liaisons (1). Il dut emprunter pour rentrer en France. Peu de temps après, M. de Montaigu lui fit solder son compte : Jean-Jacques suppose que ce fut sur l'invitation expresse du gouvernement; mais il demandait plus, « satisfaction et réparation », et comme on le laissa crier (1745), on peut se figurer l'indignation qui lui monta au cerveau « contre ces sottes institutions sociales, où le vrai bien public et la véritable justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort ».

A l'hôtel de Saint-Quentin, où Rousseau était logé de nouveau après son retour de Venise, se trouvait une fille timide, sans beauté, sans aucun esprit (2), douce du reste et laborieuse. Comme elle était souvent en butte aux plaisanteries de la société, Rousseau se fit le défenseur de l'innocente Thérère Levasseur et, pour la sauver, il la corrompit lui-même, à peu près comme l'homme charitable qui, dans la crainte qu'on ne volât la bourse du voisin, s'en emparerait le premier. Cependant, afin de se montrer absolument délicat, il déclara à Thérèse qu'il ne l'abandonnerait pas, mais qu'il ne l'épouserait jamais. Voilà son maximum en fait de morale : un homme comme lui peut-il se mésallier? C'est beaucoup qu'il nous fasse la grâce de ne pas nous représenter la séduction comme une bonne œuvre! Il affirme du moins que « Thérèse est la seule consolation que le ciel lui ait fait trouver dans sa misère », alors que, de l'aveu de tous, cette liaison avec une fille de bas étage, ombrageuse,

(1) Le respect que nous nous devons à nous-mêmes et à nos lecteurs nous interdit de parler des détails répugnants que donne Rousseau sur la *Padoana* et *Zulietta*.

(2) Thérèse Levasseur ne savait ni parler, ni lire, ni compter. Elle apprit à écrire d'une façon passable; mais elle ne sut jamais lire couramment ; elle ne parvint ni à connaître les heures sur un cadran, ni à suivre l'ordre des 12 mois de l'année. Rousseau, fit pour amuser Mme de Luxembourg, un dictionnaire de ses phrases et de ses quiproquos. Elle survécut 25 ans à Rousseau et exploita sa mémoire sans vergogne en signant « *fame deu gean iacque Rousseau* ».

Digitized by Google

dépensière, médisante, affligée d'une famille méprisable (1), pesa sur sa vie entière pour la tourmenter, la perdre et la flétrir.

En attendant, il composait l'opéra des *Muses galantes*, que le fermier général La Popelinière fit exécuter chez lui, en présence de Rousseau et du duc de Richelieu. Celui-ci le fit exécuter de nouveau, à grand orchestre et aux frais du roi, chez M. de Bonneval, intendant des *Menus plaisirs* : c'était un acheminement à la représentation devant le roi. Pendant l'hiver de 1745-46, Richelieu lui continua ses bons offices en le chargeant de remanier la *Princesse de Navarre*, opéra de Voltaire mis en musique par Rameau. C'est à cette occasion que commencèrent entre Voltaire et Rousseau, sur le pied d'une parfaite courtoisie d'une part, de la déférence sincère de l'autre, « des relations destinées à finir par une des haines les plus atroces qu'on ait enregistrées dans l'histoire des lettres » (2). Ce travail ingrat ne valut à Rousseau ni faveur ni argent : il en tomba malade. La mort de son père lui procura 1.500 florins, dont une partie alla à Mme de Warens et l'autre à la mère Levasseur, toujours insatiable, si bien qu'il dut s'estimer heureux de reprendre chez Mme Dupin et M. de Francueil ses fonctions de secrétaire à 8 ou 900 francs (1745-46-47).

Francueil ayant été passer l'automne de 1747 à Chenonceaux, Jean-Jacques l'y accompagna et pour payer sa bienvenue composa l'*Engagement téméraire* et l'*Allée de Sylvie*, qui lui donnèrent une grande importance. « Sa vive intelligence, son manque d'usage, sa qualité de Genevois transplanté, les bizarreries connues ou supposées de sa destinée, tout cela le rendait intéressant et attachant ».

Dans l'hiver de 1747-48, Thérèse Levasseur mit au monde son premier-né : Rousseau l'envoya à l'hôpital. « Je m'y

(1) Mme Levasseur en particulier avait tous les défauts de sa condition et surtout une extrême rapacité : sœurs, filles, petites-filles, tout vint, sauf une sœur mariée à Angers. Il fallut que Rousseau subvînt aux besoins de tous ces affamés, et vécût au milieu d'eux avec le sentiment de leur indignité.

(2) Brunel.

Digitized by Google

déterminai, dit-il, gaillardement, sans le moindre scrupule ». Thérèse, qui n'était qu'une pauvre fille sans esprit et sans éducation, mais qui écoutait les inspirations de son cœur de mère, voulait à toute force garder son enfant : les sophismes de Rousseau et les motifs intéressés de Mme Levasseur finirent par vaincre une résistance aussi naturelle qu'honorable. Le fait était connu dans tout le quartier. On y plaignait ouvertement Thérèse, et l'on blâmait Rousseau de cet envoi barbare de ses enfants (car le fait s'est renouvelé cinq fois !) aux Enfants trouvés (1). — Comment donc M. Lintilhac peut-il reprocher à M. Beaudouin « de ne pas faire à Thérèse Levasseur toute sa part de responsabilité dans les mauvaises actions de Rousseau, telles que l'abandon de ses enfants, dont il s'accuse seul avec une générosité bien mal placée ? » — D'abord il est *seul* coupable, et puis il n'a pas la « générosité » de « s'en accuser » ; il s'en glorifie cyniquement, puisqu'il écrit au livre VIIIe des *Confessions* : « Je ne mis aucun mystère à ma conduite, non seulement parce que je n'ai jamais rien à cacher à mes amis, mais parce qu'en effet je *n'y voyais aucun mal*. Tout pesé, je choisis pour mes enfants le *mieux* ou ce que je crus l'être. » Sans doute, plus tard, sous le coup de la réprobation publique, il se plaindra de la dure nécessité qui l'oblige de manquer à un devoir si doux ; mais comme on sent que c'est de la déclamation... pour la galerie ! (2). Car enfin, dans un de ses derniers ouvrages, *Rêveries d'un promeneur solitaire*, il s'écrie : « Je le ferais encore avec bien moins de doute, si la chose était à faire ! » Où est l'accusation ? Où est le remords ? Mais admettons pour un instant que Thérèse et sa famille (3) soient responsables d'une infamie que la conscience publique réprouvera toujours. « N'aviez-vous pas, peut-on dire

(1) La première fois, on se contenta d'attacher aux langes de l'enfant un signe de reconnaissance. Cette précaution fut inutile ; on la négligea d'ailleurs dès le second enfant. L'affaire, aux yeux de Rousseau, n'en valait pas la peine !

(2) Voir l'*Emile*, liv. 2.

(3) Mme d'Allard disait tenir de Mme d'Houdetot que c'était Thérèse qui aurait voulu se débarrasser de ses enfants. — Mais cela n'est pas soutenable, comme on l'a vu par ce qui précède.

Digitized by Google

à Rousseau avec M. Beaudouin, un moyen bien simple d'empêcher que vos enfants fussent livrés à *l'éducation publique* (le mot est joli et mérite d'être conservé) ? C'était de ne pas contracter des liens honteux, également condamnés par la nature, la justice, la raison et la religion ? Si Thérèse et sa famille étaient un obstacle insurmontable à l'accomplissement de vos devoirs de père, pourquoi l'avez-vous prise ? Pourquoi l'avez-vous gardée ? Pourquoi vous êtes-vous embarrassé de cette famille ? Pourquoi vous êtes-vous laissé dominer par elle ?... Vous n'avez, dites-vous, que l'alternative d'abandonner vos enfants ou d'en faire des aventuriers ou des coureurs de fortunes ? Eh ! pourquoi n'en feriez-vous pas des honnêtes gens ? Quant à Thérèse, donnez-lui une réparation suffisante; cela vaudra mieux que de la déshonorer ; si vous n'en connaissez pas d'autre que le mariage, épousez-la ; vous aurez ainsi l'avantage de remplir par la même occasion vos devoirs envers vos enfants et de réparer l'infamie de leur naissance. Vous pourrez prétendre à ces joies de la famille, après lesquelles vous semblez avoir aspiré toute votre vie et qui constamment vous ont fui par votre faute. »

Voici à ce sujet une page du *Manuscrit de ma mère* (1), publié par Lamartine. Mme des Roys, mère de Lamartine, tenait le fait de sa mère à elle-même, qui était très liée avec Mme de Luxembourg. « La maréchale de Luxembourg, dit-elle, sut que la femme avec laquelle vivait Rousseau était enceinte. Elle craignit qu'il ne voulût jeter, comme il l'avait déjà fait trois fois, cet enfant aux Enfants trouvés. Elle alla trouver M. Tronchin, de Genève, ami particulier de J.-J. Rousseau, et le pria instamment de lui faire porter cet enfant, dont elle prendrait soin. M. Tronchin en parla à Rousseau, qui parut y donner son consentement. Il le dit aussi à la mère, qui fut ivre de joie. Aussitôt qu'elle fut accouchée, cette pauvre femme fit avertir Tronchin. Il vint, il vit un bel enfant, qui était un garçon plein de vie. Il prit l'heure avec la mère pour revenir le lendemain chercher l'enfant;

(1) P. 121. — Ouvrage paru, 1879.

Digitized by Google

mais à minuit, Rousseau, vêtu d'un manteau de couleur sombre, s'approcha du lit de l'accouchée, et, malgré ses cris, emporta lui-même son fils, pour le perdre, sans marque de reconnaissance, dans un hospice. » — M. Lintilhac appela ce récit « le conte à dormir debout de Lamartine ». Outre qu'il n'est pas de Lamartine, mais bien de sa mère, de sa grand'mère et de Mme de Luxembourg, ce « conte » est confirmé par une lettre de Tronchin au pasteur Vernes (1), 20 mai 1763, et M. Beaudouin, qui n'enregistre « qu'avec hésitation » le témoignage de Mme des Roys, parce que Rousseau ne connut Mme de Luxembourg qu'en mai 1759, avoue (2) qu'aucune preuve n'établit qu'à cette époque Jean-Jacques ait eu son cinquième et même son quatrième enfant (3) et que rien ne s'oppose à l'exactitude du récit rapporté par Lamartine.

Quoi qu'il en soit, le milieu où vivait Rousseau et dans lequel Mme Dupin était presque un phénomène de vertu (4), apprit sans trop s'en émouvoir la conduite ignoble du secrétaire de M. de Francueil. C'est même de cette année, 1748, que date la liaison de Rousseau avec Mme d'Epinay, qui très vite s'engoua de lui, au point de lui faire ses confidences les plus intimes, tandis que d'un autre côté Mme de Francueil l'entretenait des chagrins que lui causaient les infidélités de son mari (5). Tout cela se passait à la Chevrette, château situé près de celui d'Epinay et appartenant à M. de Bellegarde, père de Mme d'Epinay. L'année suivante (1749), celle-ci, déjà séparée de son mari, réunissait

(1) Citée par Maugras : *Voltaire et J.-J. Rousseau.*

(2) Tome I, p. 202.

(3) Il ne nous convient pas, et pour cause, de discuter l'opinion du docteur Roussel, qui a soutenu, il y a peu de temps, que Rousseau n'aurait pas eu, n'aurait pu avoir d'enfants, à cause de sa déplorable inconduite et d'une maladie dont les médecins n'ont découvert aucune trace après sa mort (*Procès-verbal d'autopsie dressé après la mort de Rousseau*).

(4) Près de l'Opéra, où Rousseau prenait ses repas, trônait un vieux commandeur débauché qui prétendait que « celui qui peuplait le mieux les Enfants trouvés était toujours le plus applaudi ».

(5) M. de Francueil était en ce moment l'amant attitré de Mme d'Epinay.

Digitized by Google

autour d'elle Francueil, Rousseau, Gauffecourt, le chevalier de Valory, Mlle d'Ette et Duclos, spirituel, libertin, cynique au point d'effaroucher Mme d'Epinay elle-même. Rousseau aimait la Chevrette comme Chenonceaux, quoiqu'il y montrât « de l'humeur comme un dogue » (1).

Pendant ce temps, l'amitié de Diderot lui procurait l'avantage de collaborer à l'*Encyclopédie*, pour laquelle on lui commanda des articles sur la musique; ils se ressentirent de la hâte avec laquelle ils avaient été composés (on ne lui avait donné que trois mois pour livrer son travail) et Rameau en signala les contradictions et les ignorances (*Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie*, 1756).

Voilà l'homme, — fils d'horloger, nourri dans sa plus tendre enfance de romans et des *Vies* de Plutarque, élève du pasteur Lambercier ou plutôt de la nature à Bossey, commis-greffier, apprenti graveur, vagabond recueilli par un curé et par Mme de Warens, catéchumène dans un hospice de Turin, converti au catholicisme, ouvrier ou commis chez Mme Bazile, laquais, industriel forain, coureur de grands chemins, séminariste, musicien, truchement d'un archimandrite, employé du cadastre à Chambéry, élève et amant de Mme de Warens, professeur de musique, précepteur à Lyon, inventeur d'une nouvelle notation musicale, secrétaire d'ambassadeur à Venise, secrétaire de Mme Dupin et de M. de Francueil, auteur d'opéras et collaborateur de l'*Encyclopédie*, — voilà l'homme qui, après s'être *cherché* lui-même pendant trente-huit années *d'aventures et de vagabondage*, allait enfin se *trouver*, devenir tout à coup célèbre et « exercer dans son siècle, dit emphatiquement M. Brunel, l'apostolat de la vertu ». Etrange apôtre d'une vertu plus étrange encore !

III

Le premier coup de clairon de la gloire pour Jean-Jacques Rousseau, ce fut le succès extraordinaire de son *Discours*

(1) *Mémoires de Mme d'Epinay.*

Digitized by Google

sur les sciences et les arts ou plutôt contre les sciences et les arts.

Il a raconté lui-même, dans le VIII^e^ livre des *Confessions* et dans une de ses *Lettres à M. de Malesherbes* (12 janvier 1762), comment, pendant l'été de 1749, un jour qu'il allait voir à Vincennes son ami Diderot, qui y était enfermé pour des plaisanteries de sa *Lettre sur les aveugles* contre M. de Réaumur et M^me^ du Pré-Saint-Maur, il lut dans le *Mercure de France* la question proposée par l'académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : « Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ? » A cette lecture, il « vit un autre univers et devint un autre homme (1) ». Dans son trouble, il s'assit sous un arbre, et là, palpitant, ébloui, baigné de larmes, il sentit affluer à son esprit toutes les idées auxquelles il allait consacrer sa vie d'écrivain, « les contradictions du système social », la bonté naturelle de l'homme et l'influence néfaste des institutions. Diderot l'exhorta à donner l'essor à ses idées. « Je le fis, dit Rousseau, et dès cet instant je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet inévitable de cet égarement. » Marmontel, il est vrai, se moque, dans ses *Mémoires* (2) de cette « extase éloquemment décrite » et prétend que Rousseau voulait soutenir la thèse favorable aux sciences et aux arts, mais que Diderot lui représenta que « c'était le pont aux ânes, que tous les talents médiocres prendraient ce chemin-là et qu'il n'y trouverait que des idées communes, tandis que le parti contraire présentait à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond ». — Mais Diderot lui-même, devenu l'adversaire de Rousseau, raconte l'incident, dans sa *Vie de Sénèque*, de manière à laisser à Rousseau la responsabilité de l'opinion qu'il adopta (3). D'ailleurs, une opinion suggé-

(1) Rousseau exagère après coup le caractère dramatique d'une inspiration réelle.

(2) Liv. VIII. — La Harpe, dans le *Lycee*, se fait l'écho de Marmontel.

(3) « Le parti que vous prendrez, lui dis-je, c'est celui que personne ne prendra. — Vous avez raison, » répliqua Rousseau. D'ailleurs, dès 1740-41, il exprimait les mêmes idées dans la *Découverte du Nouveau Monde*, dont il sera question plus loin.

Digitized by Google

rée ne se maintient pas avec une telle constance, ne se transforme pas en un système si rigoureux, ne devient pas la vie même de l'homme qui ne l'aurait pas lentement mûrie et embrassée (1). « Ne voyez pas dans le *Discours* de Dijon, dit Villemain, un caprice, un calcul, mais le génie même de Rousseau, ce génie fait pour préparer à la fois une révolution politique et une réforme morale (2). »

Le brillant paradoxe de Rousseau obtint le prix à l'Académie de Dijon, en 1750, et dans toute la France un succès d'originalité, presque de scandale (3). Peut-être était-ce celui-là que l'auteur recherchait de préférence. La critique, il est vrai, n'était pas l'élément le moins important de ce succès ; mais Jean-Jacques put être fier de la qualité encore plus que du nombre de ses contradicteurs. — Après l'abbé Raynal (4) et un certain M. Gautier, professeur de mathématiques et d'histoire (5), le Roi de Pologne lui-même, protecteur éclairé des lettres et des arts, ne dédaigna pas de prendre la plume contre Rousseau et fit paraître sa *Réponse* dans le *Mercure* sous le voile d'un pseudonyme facile à pénétrer. Rousseau lui répondit en se flattant de démêler ce qui était du prince et ce qui était du P. Menou, son collaborateur. — Bordes entra dans la lice par son *Discours sur les avantages des sciences et des arts* prononcé à l'Académie de Lyon le 22 juin 1751. Jean-Jacques répliqua avec aigreur dans sa *Dernière réponse à M. Bordes*, ainsi intitulée, non parce qu'il y en avait eu une autre, mais parce que l'auteur n'en voulait plus faire à personne. Grimm avait admiré la réponse à Stanislas ; il admira encore davantage celle qui fut adressée à Bordes, « égale et même supérieure au discours même » (6). La question semblait inépuisable (7).

(1) Brunel : *Extraits de J.-J. Rousseau*, p. 2.
(2) *Tableau de la Littérature au* XVIIIe *siècle*, 23e leçon.
(3) « Votre discours, lui écrivait Diderot en 1751, prend tout pardessus les nues ; il n'y a pas d'exemple d'un succès pareil. »
(4) *Mercure*, juin 1751.
(5) *Mercure*, octobre 1751.
(6) 15 février 1754.
(7) Leroy de Bonneval, Lecot et bien d'autres écrivirent contre Rousseau.

Digitized by Google

Formey, académicien de Berlin, vint clore la liste des écrits publiés à cette occasion, et se posa en conciliateur dans son *Examen philosophique de la liaison réelle qu'il y a entre les sciences et les mœurs, dans lequel on trouvera la solution de la dispute de M. J.-J. Rousseau avec ses adversaires.* Il ne reste plus, dit Fréron, dans l'*Année littéraire* (1755), pour donner à cette question toutes les solutions dont elle est susceptible, que de dire que les sciences et les arts ont fait aux mœurs beaucoup de bien et beaucoup de mal. C'est, en effet, ce qu'on pouvait dire de plus vrai.

Cette querelle fit de Rousseau l'homme à la mode, comme son *Discours* avait fait de lui, malgré lui (1), un *littérateur* ou un *philosophe* de profession : au XVIII^e^ siècle c'était tout un. Grâce aux libéralités de M^me^ Dupin, il avait installé à l'hôtel du Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, aujourd'hui rue Jean-Jacques Rousseau, Thérèse Levasseur, sa mère et son père, vieillard insignifiant, tremblant devant sa femme, « le lieutenant criminel », comme il l'appelait. Rousseau prétend avoir goûté en leur compagnie « une félicité parfaite ». Il est difficile de l'admettre. De petits soupers dans une guinguette ou à la fenêtre, des tête-à-tête jusqu'à minuit avec une fille presque idiote pouvaient-ils être le bonheur d'un homme comme Rousseau ? D'ailleurs, il faisait de forts vilains accrocs à sa fidélité pour Thérèse. Et puis, M^me^ Levasseur et sa fille, les *Gouverneuses*, comme on les appelait quelquefois, étaient sans cesse en commérages avec les uns et les autres, se faisaient valoir et acceptaient de toutes mains. Jean-Jacques, blessé, répandait dans ses livres la bile et l'humeur qui débordaient de son âme, aigrie encore par la maladie, des crises graves et des souffrances aiguës.

Il lui sembla nécessaire alors de conformer sa conduite à ses principes. Il se donna cette fière devise : consacrer ma vie à la vérité, *vitam impendere vero*, et se mit en devoir de

(1) Au moment où il composait ce fameux *Discours*, il écrivait à Voltaire qu'il avait renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation.

Digitized by Google

la pratiquer. M. de Francueil, receveur général des finances, lui avait proposé la place lucrative de caissier, et Jean-Jacques s'était mis au courant de ses nouvelles fonctions (1), lorsqu'il se dit : « Comment pourrai-je, caissier d'un receveur général des finances, prêcher le désintéressement et la pauvreté, vivre dans le monde et me conformer à des usages que j'ai blâmés avec éclat ? » Un beau jour, il écrivit à Mme Dupin et à M. de Francueil pour les remercier de leurs bontés passées et leur dire qu'il se faisait désormais copiste de musique. M. de Francueil le crut fou et accourut chez lui pour combattre sa résolution : elle était irrévocable. Le premier article de son programme n'était-il pas de « briser les fers de l'opinion et de faire avec courage tout ce qui lui paraissait bon, sans s'embarrasser aucunement du jugement des hommes ? » Il quitta la dorure et les bas blancs, prit la perruque ronde, posa l'épée et vendit sa montre, sous prétexte qu'il n'aurait plus besoin de savoir l'heure. Il avait gardé son linge, qui était fort beau : quelqu'un, peut-être le propre frère de Thérèse, le lui vola le 25 décembre 1751, pendant les vêpres. Voilà ce qu'on a appelé fastueusement la *Conversion de Rousseau.*

Mais plus il fuyait le monde, plus le monde le recherchait. C'était à qui viendrait le voir dans son « galetas ». Sa chambre ne désemplissait pas ; les femmes employaient mille ruses pour l'avoir à dîner. On l'accablait d'invitations ; on lui passait toutes ses singularités, jusqu'à « la liberté du cynisme » qu'il s'octroyait. Il était sauvage avant sa réforme : il resta sauvage après (2). Il est si commode de se donner comme n'étant tenu à rien envers personne, de s'autoriser de sa vertu pour tout dire et tout faire à son gré, être fantasque, taciturne, bavard, brusque ou impoli ! Ainsi le grand changement de Rousseau consista surtout à le confirmer dans des habitudes qu'il ne demandait qu'à

(1) M. Brunel a tort de dire que Rousseau « refusa les offres de M. Francueil ». — Il commença à remplir ses fonctions de caissier.

(2) Seulement, il eut dès lors un rôle et un costume ; il ne cessait de se dire ce que Cicéron écrivait à Brutus : *Tu es in scenâ.*

Digitized by Google

suivre (1). Ses doctrines changèrent encore moins que son caractère, et si, dans un dîner fort leste chez Mlle Quinault, il menaçait de s'enfuir en disant à Saint-Lambert, qui avait fait une déclaration d'athéisme, « que c'était un crime de souffrir qu'on dise du mal de son Dieu, qui est présent », il restait à l'arrivée d'un nouveau venu, qui remplaça l'impiété par « des chansons poissardes », et faisait à Mme d'Epinay un conte sceptique et railleur (2) bien digne de Voltaire et de Diderot, dont il était alors l'admirateur et l'ami.

L'opéra du *Devin du village*, composé en quelques jours, fut réclamé pour les divertissements de Fontainebleau et joué devant le roi en octobre 1752. Rousseau y assista dans la loge réservée aux auteurs, vit toute l'assemblée, les femmes surtout, pénétrées d'émotion, et « savoura sa gloire ». Le lendemain, Louis XV, « avec la voix la plus fausse du royaume », chantait l'air de Colin. C'était pour Jean-Jacques l'occasion, ou jamais, de se mettre avec ses parasites à l'abri du besoin : il lui suffisait de se laisser présenter pour obtenir une pension. Mais il avait un rôle à jouer : il était « en grand barbe et en perruque mal peignée » : quelle figure faire en présence du maître ? quelle réponse, si le roi le complimentait ? Et puis surtout, comment oser désormais parler d'indépendance et de désintéressement ? Il partit dès le matin, passa pour un impertinent aux yeux de la cour, et n'eut pas même la consolation d'être approuvé de ses amis !

Le *Devin du village* valut pourtant à Rousseau cent louis de la part du roi, cinquante de la part de Mme de Pompadour et cinq cents francs du libraire pour la partition. C'était une petite fortune; avec cela, l'honneur d'être joué à l'Opéra et de voir son portrait (3) exposé par La Tour au

(1) Beaudouin, tome Ier, p. 265.

(2) On a nié l'authenticité de cette « parabole » rapportée dans les *Mémoires* de Mme d'Epinay ; mais « on n'a pas de motif sérieux de la révoquer en doute ».

(3) Diderot, tout en rendant justice à la beauté de l'exécution, ne trouva pas l'œuvre de son goût, parce qu'au lieu d'un Caton, d'un Brutus, d'un Epictète en perruque ébouriffée, il n'y voyait que l'auteur du *Devin du village* bien habillé, bien poudré.

Digitized by Google

salon de 1753, le droit de placer son mot sans ménagement dans la grande querelle de la musique française et de la musique italienne (1), toutes les joies d'une célébrité dont sa bizarre personne n'était pas moins l'objet que ses talents. Mais toute médaille a son revers : Favart fit une parodie du *Devin du village* dans les *Amours de Bastien et de Bastienne;* Bonneval publia une brochure, *Lettre d'un ermite à J.-J. Rousseau,* que Fréron accompagna de railleries cruelles pour l'orgueil de Jean-Jacques; enfin, sa comédie de *Narcisse* échoua complètement au Théâtre français, ce qui n'empêcha pas l'auteur de la publier avec une *Préface*, où il rompait en visière à toutes les idées de son siècle et se posait comme un homme à part, « en républicain et frondeur en titre » (1753).

Pendant l'été de 1754, il fit un voyage à Genève, où il fut accueilli avec enthousiasme, à cause d'une célébrité dont l'éclat rejaillissait sur sa patrie. M. Ritter a raconté, dans *La rentrée de J.-J. Rousseau dans l'église de Genève* (1884), comment, pour redevenir citoyen de Genève, il dut abjurer le catholicisme, mais fut dispensé des formalités ordinaires (2) et admis à communier sur le certificat d'une commission de six membres favorablement prévenus. « Le retour d'un tel enfant prodigue semblait justifier l'irrégularité de la procédure. » Il se sépara en octobre de ses concitoyens (3), qui le suppliaient de se fixer dans leur ville. — Il voulait auparavant frapper un grand coup par un nouveau discours qu'il préparait. L'Académie de Dijon avait mis au concours pour 1754 cette question : « *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes et si elle est autorisée par la loi naturelle?* » Rousseau médita là-dessus pendant huit à dix jours qu'il était allé passer à Saint-Germain : enfoncé dans la forêt, oubliant la société, ses usages, ses préjugés et ses

(1) *Lettre sur la musique française*, 1753.

(2) Elles étaient désagréables : il fallait paraître devant le Consistoire, y faire génuflexion et subir un court emprisonnement.

(3) Il avait fait autour du lac Léman une promenade de six jours avec la famille Deluc, sondé la profondeur des eaux en face de Millerie, et rapporté ses provisions de paysages pour la *Nouvelle Héloïse.*

Digitized by Google

lois, seul avec lui-même et avec la nature, il se créa par la pensée un monde nouveau, tout différent de celui que les hommes ont fabriqué après coup, une sorte de vie qu'il appela primitive, une sorte d'état qu'il appela état de nature, et il se mit en devoir d'en écrire l'histoire. Ce fut le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* : il parut en 1755 avec une *Dédicace* fameuse à la République de Genève et un magnifique éloge du peuple et de sa constitution, mitigé par un appel à l'union, aux égards réciproques. La réponse du Grand Conseil fut polie, mais froide : c'est que l'*Epître dictatoire* servait d'introduction à un ouvrage dont les idées ne pouvaient convenir aux représentants d'un gouvernement régulier. Le *Discours* n'obtint pas le prix, et le compte rendu de l'Académie de Dijon ne prononça pas même le nom de Rousseau, quoique toutes les remarques sur les mémoires non couronnés tombassent sur le sien (1). — La première critique vint à Rousseau de son propre pays et de Charles Bonnet, sous le pseudonyme de Philopolis. Voltaire voulut dire son mot sur le second discours de Jean-Jacques, et il en prit occasion de donner son avis sur le premier. Ses traits légers et acérés étaient autrement redoutables que les arguments philosophiques de Charles Bonnet. Il y eut alors entre les deux grands écrivains une correspondance célèbre, où l'on se prodigua des caresses tout en discutant (2). Le P. Castel essaya de convertir son ancien protégé, que Grimm félicitait, tandis que Fréron se montrait à son égard sévère et mordant (*Année littéraire* 1755, 1756, 1757). Imprimé en Hollande, par Marc-Michel Rey, éditeur d'Amsterdam, avec qui Rousseau devait être en correspondance pendant près de 20 ans, le *Discours sur l'inégalité* avait été introduit en France

(1) *Mercure*, février 1755. Séance de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon, novembre 1754.

(2) « J'ai reçu, disait Voltaire, votre nouveau livre contre le genre humain; je vous en remercie... On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. » Ce persiflage était accompagné de pressantes invitations d'aller voir Voltaire. Rousseau fit contre fortune bon cœur, accepta les louanges et répondit par d'autres plus grandes.

Digitized by Google

grâce à la bienveillance de Malesherbes, qui en laissa entrer d'abord 100 exemplaires, puis deux ballots, l'une de 1.500, l'autre de 2.000.

En 1756, le docteur Tronchin fut chargé de proposer à Jean-Jacques la place de bibliothécaire de la ville de Genève, tandis que Perdriau lui offrait la jouissance gratuite d'une campagne au bord du lac Léman. Rousseau refusa les deux choses, la dernière immédiatement, la première un peu plus tard. Il préféra se fixer chez Mme d'Epinay, à Montmorency, dans la petite maison de l'Ermitage, restaurée et meublée à son intention (9 avril 1756). « Ah! Madame, s'écria-t-il, quelle habitation délicieuse! Voilà un asile tout fait pour moi! — Mon ours, lui dit-elle, c'est l'amitié qui vous l'offre; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. » Alors commença pour lui une vie nouvelle; pendant une saison au moins, il connut le bonheur qu'il avait rêvé. « Jours rapides, mais délicieux, écrivait-il plus tard, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. » La forêt était son « cabinet d'études » et la promenade sa muse inspiratrice.

Pendant moins de deux ans, il écrivit ou commença les *Institutions politiques*, l'*Extrait de la Paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre, la *Lettre sur la Providence*, la *Morale positive* ou *le Matérialisme du Sage*, le *Dictionnaire de musique* (paru en 1767), les *Amours de Claire et de Marcellin*, les *Lettres sur la vertu et le bonheur*, le *Petit Savoyard*, l'*Emile* et la *Nouvelle Héloïse*.

Mais il gâta bientôt comme à plaisir cette existence si heureuse et si bien remplie. D'abord, au lieu de la famille qu'il avait rêvée, il ne trouvait, à côté de Thérèse, pour laquelle « il n'a jamais ressenti la moindre étincelle d'amour » (1), qu'une vieille femme rusée, rapace, incommode, des frères, des sœurs, des neveux, des nièces, avides

(1) *Confessions*, liv. IV.

Digitized by Google

et voleurs, tout un monde qui ne supportait pas la campagne, voulait en arracher Rousseau, et exerçait sur ses faits et gestes un espionnage qui lui parut un « mystère d'iniquité », une conspiration tramée contre son repos et son bonheur. Diderot, Grimm, d'Holbach, s'efforçaient de ramener Rousseau à Paris et entraient pour cela dans l'intérêt de la mère Levasseur. Jean-Jacques se fâcha net et se débarrassa de la vieille maman. Son imagination soupçonneuse exagérait à plaisir les caquets de ses amis de Paris, dont il n'entendait que l'écho lointain. Plus de doute : les philosophes s'entendaient pour le noircir; la « coterie holbachique » ne songeait plus qu'à se venger de sa désertion et à interpréter odieusement ses actes. Si Diderot écrivait dans la préface du *Fils naturel* : « Il n'y a que le méchant qui soit seul », Rousseau se croyait visé. Aussi malgré des réconciliations passagères, des scènes d'attendrissement et de larmes, la défiance subsistait, profonde, incurable : le délire de la persécution l'envahissait tout entier (1). — La passion vint achever de l'égarer. Sophie la Live de Bellegarde, née le 18 décembre 1730, cousine et belle-sœur de Mme d'Epinay, était mariée au comte d'Houdetot, qui la délaissait pour une autre, et avait contracté elle-même avec Saint-Lambert une de ces liaisons de cœur que la société d'alors finissait par appeler « honnêtes » (2) (!!). Sentimentale et romanesque, Mme d'Houdetot ouvrit son cœur à Rousseau et lui inspira pour elle une passion ardente. « Ivre d'amour sans objet, » il vit tout à coup l'objet se présenter à lui. Elle voulut le raisonner, le gourmander, le rappeler à ses devoirs; elle le traita en ami, en malade, en maniaque : au lieu de le guérir, elle augmenta le mal; elle attisa le feu, en réclamant les lettres de Julie et de Saint-Preux, où Rousseau faisait passer la passion qui le dévorait. A l'en croire, ses intentions auraient été toujours vertueuses. Malheureusement, ses aveux seuls suffiraient à le confondre, s'il n'échappait à

(1) BRUNEL, *Introduction*, p. XXXII.

(2) « Nous avions, Mme d'Houdetot et moi, disait M. d'Houdetot, la vocation de la fidélité; seulement,.. il y a eu un malentendu. » Voilà comment on traitait alors le mariage!

Digitized by Google

l'aide des plus audacieux sophismes au témoignage de sa propre conscience. Les spectateurs prirent les choses plus simplement et, d'après les apparences les plus convaincantes, se persuadèrent que le « vertueux philosophe avait sur Mme d'Houdetot des vues très criminelles (1). » Saint-Lambert prit l'alarme. Rousseau cria à la dénonciation, et, chose inouïe, il la mit sur le compte de Mme d'Epinay, lui jeta ses soupçons à la face et paya de ce cruel affront la générosité d'une bienfaitrice à laquelle il devait les plus belles années de sa vie! Grimm, il est vrai, l'avait desservi auprès de Mme d'Epinay; mais le sentiment qu'il éprouvait contre cet esprit froid, sec, positif, « le seul homme, avoue-t-il, qu'il ait pu haïr », suffit-il pour expliquer la manière odieuse dont il se donna publiquement tous les torts? Il ne voulut pas accompagner à Genève Mme d'Epinay et s'y montrer comme à la suite et au service d'une femme de fermier général.

Obligé de quitter l'Ermitage, il alla s'installer, le 15 décembre 1757, au milieu de la glace et de la neige, dans la propriété de Mont-Louis, à Montmorency, chez un M. Mathas, procureur fiscal du prince de Condé. « C'est de Diderot, s'écriait-il, qu'est venu tout le mal; Diderot a divulgué mes secrets à Saint-Lambert; Diderot m'a retiré le cœur de Mme d'Epinay. Diderot est un traître : il faut rompre avec lui. » Il rompit, en effet, par une allusion blessante dans la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (20 mars 1758) (2). Voilà donc Rousseau absolument sans amis : il les avait tous perdus par sa faute dans l'espace de quelques mois ! Désormais, le divorce était complet entre les Encyclopédistes et lui (1758).

Pour l'en dédommager, de nobles dévouements s'offri-

(1) Brunel.

(2) « J'avais un aristarque sévère et judicieux, disait-il; je ne l'ai plus; je n'en veux plus; mais je le regretterai sans cesse, et il manque bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. » Suivait une phrase de Sénèque qui finissait par ces mots : « Mais pour l'outrage (de la part d'un ami), le reproche injurieux, la révélation du secret et la plaie faite à son cœur en trahison, point de grâce à ses yeux : il s'éloignera sans retour. »

Digitized by Google

rent à Rousseau (1). Mme de Verdelin, l'une de ses *dévotes*, lui écrivait : « Que l'instant où vous me manderez : « Je suis « heureux », sera un jour délicieux pour moi ! » Le maréchal de Luxembourg, neveu du vainqueur de Fleurus, et la maréchale, célèbre par sa beauté, son esprit et ses désordres sous son premier nom de duchesse de Boufflers, firent à Jean-Jacques des avances si spontanées, si amicales, qu'il devint leur familier et noua des relations avec leurs hôtes, le prince de Conti, la comtesse de Boufflers, etc. « Il nous avait remplacés, dit Grimm avec humeur, par des gens du premier rang. » Au printemps de 1759, Rousseau accepta l'hospitalité dans un pavillon dépendant du château ; il continua même à en user de temps à autre, selon sa fantaisie. M. et Mme de Luxembourg étendirent jusqu'à Thérèse leurs égards et leurs prévenances : « Vous ne prenez aucun engagement avec moi, lui déclara le maréchal, que celui de m'accorder votre amitié, si vous m'en croyez digne, quand vous me connaîtrez. » Et Mme de Luxembourg : « Nous ne voulons pas du tout attenter à votre liberté. Nous désirerons dans le silence vous voir souvent, et vous ne vous en apercevrez pas. » Tout ce que l'amitié la plus parfaite peut prodiguer de soins et de tendresses, il l'éprouva trois années durant, dans cette maison : les plaies les plus secrètes de sa vie furent sondées et pansées d'une main discrète, ses intérêts de tout ordre embrassés et servis (2). — Comment répondit-il à tant de délicate générosité ? Il lut bien la *Nouvelle Héloïse* et l'*Emile* à M. et à Mme de Luxembourg ; il fit même pour cette dernière une belle copie de son fameux roman (3). Mais il se montrait et

(1) Il y avait à Mont-Louis une petite pièce, le *Donjon*, qu'il transforma en salon de compagnie, où il recevait M. le maréchal et Mme la maréchale de Luxembourg, M. le prince de Conti, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Tingry, M. le marquis d'Armentières, Mme la duchesse de Montmorency, Mme la duchesse de Boufflers, Mme la comtesse de Valentinois, Mme la comtesse de Boufflers, etc. Quelle belle liste pour un plébéien comme Rousseau !

(2) BRUNEL : *Introduction*.

(3) Cette copie, écrite avec une véritable coquetterie, est à la bibliothèque de la Chambre des députés.

Digitized by Google

se cachait suivant son humeur et ses caprices; son amitié était inquiète, ombrageuse, despotique. Il se figurait tout à coup que Mme de Luxembourg le détestait, et à l'ombre la plus légère d'un reproche, il devenait insolent et hautain. Il voyait sa réputation en proie à ses ennemis; il se croyait enveloppé « d'un effrayant mystère » : ses amis eux-mêmes le trahissaient!

Au commencement de 1761, sa gloire était montée aux nues avec la *Nouvelle Héloïse;* mais les derniers mois de l'année furent troublés et douloureux pour Rousseau. Le *Contrat social* s'imprimait en Hollande et l'*Emile* à Paris, grâce à la bienveillance de M. de Malesherbes, directeur de la librairie, qui avait autorisé Guérin et Duchesne à l'éditer, à condition d'y mettre le nom du libraire Néaulme, de la Haye. Les épreuves de l'*Emile* n'avançant pas au gré de l'auteur, qui multipliait ses corrections, il accusait Guérin de s'être laissé corrompre par les Jésuites (??); il disait qu'on le savait près de mourir et qu'on voulait gagner du temps pour falsifier le texte, quand il ne serait plus. Ses lettres étaient remplies de sinistres terreurs. En janvier 1762, comme l'impression de l'*Emile* suivait son cours régulier, Rousseau passa de la plus sombre inquiétude à la plus profonde sécurité. A ses amis et à Duclos, qui lui faisaient part de certaines appréhensions, il répondait : « Que gagnerait-on à persécuter un pauvre malade, qui n'est sur le chemin de personne et qui ne prêche que la paix et la vertu? » Pourtant la vente du *Contrat social* fut interdite, l'*Emile* condamné à être brûlé par la main du bourreau et Rousseau décrété de prise de corps. Prévenu par le prince de Conti et par Mme de Luxembourg, il monta en chaise et prit la route de Suisse. Sa première rencontre fut celle des huissiers, qui venaient l'arrêter et qui, gaiement, le laissèrent continuer sa route.

Digitized by Google

IV

La dernière période de la vie de Rousseau comprend seize années d'exil et de misère délirante (1762-1778).

Il arriva le 15 juin 1762 à Yverdun, dans le pays de Vaud, qui dépendait alors du canton de Berne, chez le *bon papa* Roguin. Quatre jours après, le Consistoire de Genève rendait un décret qui condamnait l'*Emile*, comme irréligieux, le *Contrat social*, comme subversif de tout gouvernement, à être brûlés par la main du bourreau et Rousseau à être appréhendé pour se justifier, s'il venait sur le territoire de la République. Moins d'un mois après, les autorités de Berne prenaient une décision analogue et interdisaient à l'auteur de l'*Emile* de séjourner plus longtemps dans leur canton.

Il avait accusé Choiseul et les Jésuites, qui n'en pouvaient mais, des condamnations qui l'avaient atteint en France : condamnations du Parlement, de la Sorbonne (1), de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont (2). Il accusa Voltaire et Tronchin de tous les désagréments qui lui arrivaient à Genève.

Le temps était passé où Voltaire et Rousseau (3) se traitaient avec déférence et courtoisie. Leur querelle et leur brouille remontent à 1756. — L'année précédente, Voltaire avait publié son *Poème sur le désastre de Lisbonne*, qui tournait en ridicule la croyance en la Providence. Rousseau lui écrivit sa *Lettre sur la Providence*, où il se posait en justicier religieux, mais qui ne fut pas publiée. Voltaire, sous prétexte de tracas domestiques, laissa tomber la discussion, sauf à la reprendre au moment opportun. Sa réplique fut le roman de *Candide*, où Rousseau vit à tort un

(1) Le 1er juillet 1762, elle censura 58 propositions tirées de l'*Emile*.
(2) Son mandement est du 20 août 1762.
(3) Il avait pleuré à *Alzire*.

Digitized by Google

outrage personnel : le « persiflé », dans *Candide*, ce n'était pas lui, c'était Dieu. — En 1757 parut dans l'*Encyclopédie* un article sur Genève : d'Alembert, à l'instigation de Voltaire établi aux Délices, où il était allé le voir en 1756, y exprimait longuement le regret qu'il n'y eût pas de théâtre à Genève et développait les moyens d'en établir un dont les bonnes mœurs n'auraient pas à souffrir. La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* fut la réponse « du citoyen de Genève » : elle irrita profondément Voltaire, attaqué directement dans son plaisir favori. « Cette lettre, écrivait-il à David Hume, de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra et une comédie, n'était pas cependant datée des Petites Maisons. » Et quand d'Alembert eut fait sa réponse à Rousseau : « Quoi ! lui disait-il, le 4 mai 1759, vous répondez sérieusement à ce fou de Rousseau, à ce bâtard du chien de Diogène !... Vous avez daigné accabler ce fou de Jean-Jacques par des raisons ; et moi, je fais comme celui qui, pour toute réponse à des arguments contre le mouvement, se mit à marcher. Jean-Jacques démontre qu'un théâtre ne peut convenir à Genève, et moi j'en bâtis un(1) (15 octobre 1759) ». — Quelque temps après, le Prussien Formey publia dans son journal (23 octobre 1759) la *Lettre sur la Providence*. Que l'indiscrétion fût venue de Grimm, de Voltaire ou de Rousseau lui-même, ce dernier n'en dut pas être fâché. Il se justifia cependant auprès de Voltaire et empêcha la publication de la lettre en France, sauf à insister ensuite pour sa réimpression en Suisse. — Il se donna le tort d'écrire à Voltaire, le 17 juin 1760 : « Je ne vous aime point, Monsieur. Vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous

(1) Voltaire avait compté toutefois sans l'opposition que lui firent pasteurs, conseils et bourgeois. « Les prêtres de Genève, écrira-t-il plus tard, ont une faction horrible contre la tyrannie; je ferai tirer sur le premier prêtre romain qui passera sur mon territoire. Jean-Jacques est un Jean f..., qui écrit tous les 15 jours aux prêtres pour les échauffer contre les spectacles. »

Digitized by Google

avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux. C'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu. Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est pas ma faute. » On voit par cette lettre, « la plus impertinente que fanatique ait jamais griffonnée », dira plus tard Voltaire, que Rousseau, dans son orgueil, ne pouvait pardonner à l'auteur de *Zaïre*, à un « maître en plaisanteries », de lui avoir ravi sans retour ses espérances de popularité à Genève. Voilà le trait et voilà la blessure (1). Voltaire, de son côté, au dire de Buffon, semblait avoir formé le projet de vouloir enterrer de son vivant tous ses contemporains : « Il en veut à tous les piédestaux », s'écriait Diderot; celui de Jean-Jacques le gênait, l'offusquait. Et puis, lui, grand seigneur, aristocrate, sceptique surtout, en voulait à ce plébéien, à ce barbare, qui venait déranger une société dont s'accommodait si bien le patriarche de Ferney, et prêcher une morale, une vertu, une religion qui, pour être bien courtes, n'en paraissaient pas moins surannées à l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*. Toutefois, Voltaire parut tout d'abord plus surpris que fâché. « J'ai reçu, écrivit-il à Thiériot le 23 juin 1760, une grande lettre de Jean-Jacques Rousseau; il est devenu tout à fait fou; c'est dommage. » Mais bientôt sa fureur, ne connaissant plus de bornes, s'exhala en sarcasmes d'une violence inouïe. « C'est contre votre Jean-Jacques, écrivait-il à d'Alembert le 19 mars 1761, que je suis le plus en colère. Cet archifou, qui aurait pu être quelque chose, s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part. » Voilà ce que Voltaire, le roi Voltaire, ne pardonnait à personne : il fallait que tout le monde travaillât avec lui pour

(1) Brunetière : *Voltaire et J.-J. Rousseau*, juillet 1886.

Digitized by Google

écraser l'infâme (1). « Il écrit contre les spectacles après avoir fait une mauvaise comédie ; il écrit contre la France qui le nourrit ; il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène : il se met dedans pour aboyer, » etc., etc. Rousseau, il faut le reconnaître, ne suivit jamais son adversaire sur le terrain des grossières injures (2). Il se contentait d'appeler Voltaire « ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talents et si vil par leur usage ». — Quand parut la *Nouvelle Héloïse*, en 1761, Voltaire écrivit : « J'ai lu (ce roman) pour mon malheur, et c'eût été pour le sien, si j'avais le temps de dire ce que je pense de cet impertinent ouvrage. » Il le trouva ou le prit, et fit paraître sous la signature du marquis de Ximénès, son prête-nom, quatre *Lettres sur la Nouvelle Héloïse ou Aloïsia ;* il prétendit qu'elles n'étaient pas de lui, et se les fit adresser et dédier, pour détourner les soupçons. Il alla même jusqu'à composer une complainte en 57 couplets sur Julie et Saint-Preux et il la chantait sur un air qu'on a conservé. Il se moquait « des sermons de la Suissesse », et dix ans après (3), il lui semblait que la *Nouvelle Héloïse* « avait été écrite moitié dans un mauvais lieu et moitié aux Petites Maisons, et qu'une des infamies du siècle était d'avoir applaudi quelque temps à ce malheureux ouvrage ». — Dans ces dispositions d'esprit, Voltaire ne pouvait manquer d'agir contre Rousseau : « Le repos, quand il avait des adversaires, n'entrait pas dans ses allures », et on ne comprend pas que M. Brunel écrive : « De là à se servir de son ascendant à Genève pour y faire persécuter Rousseau, il y avait un grand pas, que Voltaire n'a pas franchi. » Si certes, il l'a franchi, et maintes

(1) « Je pardonnerais tout, écrivait-il à Damilaville le 9 janvier 1765, pourvu que l'*infâme soit décriée* comme il faut. » Et le 16 avril de la même année : « Je lui (à Rousseau) pardonnerais tous ses torts envers moi, s'il se mettait à pulvériser par un bon ouvrage les prêtres de Baal qui le persécutent. »

(2) M. Maugras l'a trop oublié dans son livre *Querelles de philosophes* (1886), qui est partial en faveur de Voltaire.

(3) *Lettre* à Mme du Deffand, 8 août 1770.

Digitized by Google

fois. Pourtant, quand il apprit la condamnation du *Contrat social* et de l'*Emile* et la fuite de Rousseau, il voulait l'accueillir à bras ouverts. « Il sera ici plus maître que moi, écrivait-il ; je le traiterai comme mon propre fils. » Et il lui fit adresser jusqu'à sept copies de sa lettre, dans diverses directions. Mais Rousseau ne pouvait accepter de demeurer chez le corrupteur de son pays ; et puis il ne voyait en Voltaire qu'un habile comédien. Il refusa ses offres. Dès lors, le patriarche de Ferney n'eut plus à donner à Rousseau que sa haine, et il ne s'en fit pas faute. Jean-Jacques ayant dénoncé Voltaire comme l'auteur du *Sermon des cinquante*, pamphlet impie contre la Révélation, Voltaire, furieux de se voir démasqué, lança contre Jean-Jacques le *Sentiment des citoyens* (1764), libelle infâme, plus riche d'injures que de raisons, et dénonçant l'auteur de l'*Emile* à la rigueur des lois. Bien entendu, ce libelle était sans nom d'auteur et Rousseau n'en soupçonna jamais la véritable origine. — Un nouvel essai de conciliation eut lieu en 1765-66 ; mais Voltaire voulait pardonner et protéger, ce qui répugnait à l'orgueil intraitable de Jean-Jacques. — En 1768, Voltaire composa un poème héroï-comique, *la Guerre civile de Genève* (1), où il tournait en ridicule Jean-Jacques et sa compagne : Rousseau, exaspéré, l'appelait dès 1765 « un tigre altéré de sang » (2).

En attendant, banni de France, de Genève et du canton

(1) « C'est, dit la Harpe (*Lycée*, 3e partie, liv. I, ch. II), une des taches de la vieillesse de Voltaire ; misérable production aussi mal conçue que mal écrite, où son talent poétique parut même l'abandonner. Ce déchainement atroce contre Rousseau remplit la moitié de l'ouvrage et, pour cette fois, il n'y a pas même d'esprit ; la fureur a tout ôté au lyrique, jusqu'au sens commun. »

(2) La vraie conclusion de cette querelle, c'est celle qu'exprimait Tronchin en 1766, dans une lettre où « il renvoie les deux *méchants fous* dos à dos, en s'applaudissant de ce qu'ils fissent si beau jeu à la vertu en détruisant le funeste effet de leurs doctrines, par l'extravagance de leur conduite. »

M. Victor Fournel, *De J.-J. Rousseau à André Chénier*, p. 248, regrette qu'aux fêtes du centenaire, en 1878, il n'y ait pas eu un orateur « qui vînt lire pour tout discours les jugements de Voltaire sur Rousseau et de Rousseau sur Voltaire. »

Digitized by Google

de Berne (1762), l'auteur de l'*Emile* chercha un asile dans le petit village de Motiers, au Val de Travers : il se trouvait là dans la principauté de Neufchâtel, dont le roi de Prusse, Frédéric II, était le souverain et Milord Maréchal (1) le gouverneur. Les passions religieuses, alors très surexcitées, l'auraient fait proscrire là comme ailleurs, sans l'intervention de Milord Maréchal et du vainqueur de Rosbach, que Rousseau avait amèrement censuré dans l'*Emile*, mais à la générosité duquel il fit appel avec une habile fierté qui réussit. Rousseau put croire que Motiers était pour lui la terre promise ; le gouverneur aurait voulu l'héberger et le laissa libre d'en user à sa guise (2). Mme Boy de La Tour, nièce de M. Roguin, lui avait offert, moyennant 30 livres de loyer (3), une assez grande maison dont son fils était propriétaire. Il y fit venir Thérèse, s'arrangea un petit train de vie champêtre et pour éviter, paraît-il, les incommodités de sa maladie de vessie, il s'habilla en Arménien, avec bonnet garni d'une fourrure haute d'environ quatre ou cinq pouces, dolman ou robe de dessous, cafetan ou robe de dessus, doublé et brodé de renard de Sibérie. La botanique devint sa passion favorite.

Mais pouvait-il passer si vite de l'éclat d'une gloire orageuse à la calme obscurité de la vie pastorale ? Hélas ! non. Admis à la sainte Cène le 12 août 1762 par le pasteur de Motiers, M. de Montmollin (4), qui ne lui demanda sans doute qu'une profession de foi sommaire, Jean-Jeaques vit aussitôt les fervents de Genève s'inquiéter et le pasteur Sarrazin morigéner son collègue de Motiers, qui avait été d'une facilité compromettante pour l'église tout entière, en n'exigeant pas un désaveu de l'*Emile*. Rousseau comptait sur la *Lettre à Christophe de Beaumont* (1762) pour

(1) L'Ecossais lord Keith.

(2) « C'est de lui, dit Rousseau, que me viennent mes derniers souvenirs heureux ».

(3) Elle n'avait consenti à cette modeste rétribution que pour ménager la susceptibilité de Jean-Jacques.

(4) Voir à ce sujet M. Fritz Berthould : *Rousseau et le Val Travers* (1881) ; *Rousseau et le pasteur de Montmollin*, 1884.

Digitized by Google

montrer à ses concitoyens qu'il était excellent calviniste et que le Conseil avait à rapporter son décret. Mais, ces « imbéciles bourgeois » ne bougeant toujours pas et lui ayant refusé de laisser imprimer cette lettre chez eux, il abdiqua son titre de citoyen de Genève par une lettre au syndic Favre (12 mai 1763), suivie d'une autre lettre à Marc Chappuis. L'année suivante, après une entrevue à Thonon avec les chefs d'un des partis de Genève, les *représentants* (1), Rousseau publia les terribles *Lettres de la Montagne*, où, déchirant tous les voiles et mettant de côté tous les ménagements, il flétrissait l'irrégularité de la procédure à laquelle il avait succombé, le pharisaïsme du gouvernement et du clergé de Genève, et la politique sournoisement oppressive du Conseil. Ce fut pour Rousseau la cause d'une crise aussi terrible que celle de 1762. — Il avait pour lui le roi de Prusse et le Conseil d'Etat de Neufchâtel ; la classe des pasteurs, Montmollin et le consistoire de Motiers étaient partagés. Comment donc, avec deux pouvoirs qui lui étaient favorables et un troisième qui était divisé, Rousseau se laissa-t-il chasser ? On doit croire, ou que ses torts étaient bien grands, ou qu'il fut bien maladroit, ou qu'il avait d'autres motifs de partir. M. Beaudouin pense avec raison que ces causes contribuèrent toutes trois à son départ. Les pasteurs ne voyaient pas sans inquiétude l'édition générale des œuvres de Rousseau qui se préparait à Motiers : il y avait là, suivant eux, un scandale et un danger pour la foi. Montmollin se vit obligé, à son corps défendant, de partir en guerre contre Rousseau. Celui-ci, cité devant le consistoire de sa paroisse, refusa de s'y rendre, et le Conseil d'Etat l'exempta de la juridiction du consistoire. Rousseau triomphait ; mais la population du Val Travers, excitée par les prédications de Montmollin et par le *Sentiment des citoyens* (2), qui dévoilait les hontes

(1) Les autres s'appelaient les *négatifs*, auxquels s'ajoutèrent les *natifs*, c'est-à-dire les hommes qui n'avaient pas de droits politiques.

(2) M. Lintilhac appelle ce pamphlet une « cruauté féline de Voltaire », une « riposte, rapide, féroce, inexcusable » à la dénonciation de Rousseau, qui l'avait signalé comme l'auteur du *Sermon des cin-*

Digitized by Google

secrètes de la vie de Jean-Jacques, se souleva contre lui. Il était honni, insulté, lapidé : non pas qu'il faille croire le récit dramatique qui se trouve dans le XII[e] livre des *Confessions*, récit que dément celui d'un témoin oculaire, le comte D'Escherny (*De Rousseau et des Philosophes*); mais il est certain qu'il y eut tapage nocturne de quelques ivrognes un jour de foire, coup monté par de mauvais plaisants, espièglerie d'enfants, supercherie de Thérèse, ou même léger mouvement populaire, menace de coups de fusil en plein champ, d'après M. Jansen. Le 7 septembre, après une « lapidation » qui avait eu lieu dans la nuit, Jean-Jacques quittait Motiers. « Cette affaire, grossie par l'imagination de Rousseau, dit M. Beaudouin, était enfin terminée. Jean-Jacques se trouvait chassé une fois de plus; le Conseil d'Etat s'était compromis sans parvenir à le sauver; Montmollin et les ministres étaient positivement battus. Le châtelain (l'officier principal du district), peu rassuré sur les dispositions de ses administrés, avait jugé prudent de se retirer à Couvet; le roi était mécontent du peu de cas qu'on avait fait de ses ordres. Les esprits, d'ailleurs, ne reprirent pas de sitôt leur assiette », et Dupeyrou, riche et influent citoyen de Neufchâtel, publia contre Montmollin de furieux pamphlets, « une infâme brochure », tandis qu'une estampe fut gravée qui représentait le pasteur à la tête d'une troupe de forcenés, hommes, femmes, enfants, poursuivant Rousseau à coups de pierre. Il y avait au moins deux ans qu'il voulait partir : comment s'était-il laissé chasser par la force? Il avait déjà agi ainsi avec M[me] d'Epinay. Il ne savait pas partir à temps.

Conçoit-on que Paul Albert entonne à ce sujet le dithyrambe suivant : « Forcé de quitter la France, Rousseau va demander un asile à sa patrie (1). Genève le repousse, Ge-

quante. — Voltaire avait tort d'accuser Jean-Jacques d'avoir fait mourir la mère de Thérèse qui vivait encore. Mais les turpitudes de Rousseau qu'il dévoilait étaient bien la faute de celui-ci; et puis, comme l'écrivait Voltaire, « il est infâme d'être délateur; il est abominable de dénoncer son confrère. »

(1) Cela est inexact : Rousseau ne s'était pas réfugié à Genève, mais dans le pays de Vaud.

Digitized by Google

nève condamne ce citoyen, ce fils glorieux et intrépide. La ville de Berne (1) n'est pas plus hospitalière. Dans le village de Motiers-Travers, la population, ameutée par des fanatiques, l'accueille à coups de pierres (2). Lui qui attendait des statues de ses semblables (?), il est traqué en tous lieux comme un ennemi public. Rois (3) et républiques, catholiques et protestants, tous s'associent dans l'œuvre de la persécution. Les gens de lettres eux-mêmes, les philosophes, ces prétendus défenseurs de la vérité et de la justice, font cause commune avec les oppresseurs. Voltaire, ce Français qui a trouvé en Suisse un refuge interdit à Rousseau, insulte, calomnie Rousseau, lance contre lui un poème burlesque (4), plein de méchanceté et sans esprit. Ministres protestants, archevêque de Paris, libres penseurs, athées, tous s'abattent sur le misérable. C'est la glorieuse époque de sa vie. S'il avait pu douter un moment qu'il possédât la vérité, il ne douta plus : la vérité seule pouvait susciter de tels déchaînements. Ce bâtard de Diogène, comme l'appelait Voltaire, sentit que le siècle était avec lui... Son éloquence avait enflammé (les Français) ; ils sentirent sous ce style admirable un homme de foi, un martyr :

> Rousseau prenant toujours la nature pour maître
> Fut de l'humanité l'*apôtre et le martyr* ! (5).

Hélas ! il n'était que malheureux et fou !

Après avoir passé quelques jours à Neufchâtel chez Dupeyrou, il était installé le 15 septembre dans l'île Saint-Pierre, au milieu du lac de Bienne : il a laissé dans les *Confessions* et les *Rêveries d'un promeneur solitaire* une description charmante des délices dont il y jouit pendant un

(1) Rousseau n'y a jamais été.

(2) Elle l'accueillit si bien qu'il y demeura trois grandes années (1762-1765).

(3) Frédéric II, du moins, le défendait énergiquement et « savonnait d'importance » les pasteurs protestants.

(4) Ce poème ne parut que plus tard, en 1768 : c'est la *Guerre de Genève*.

(5) Vers tirés des *Mémoires* de Bachaumont.

Digitized by Google

mois. Les menées de ses ennemis à Berne, dont dépendait l'île, le firent bannir encore une fois.

Où aller ? A Berlin, comme le voulait Milord Maréchal ? Mais l'exemple de Voltaire n'était pas encourageant. En Hollande ? Mais son *Emile* et ses *Lettres de la Montagne* y avaient été brûlés comme à Genève. En France ? Mais l'arrêt de 1762 était trop récent. Il se décide pour l'Angleterre, où l'appelait l'historien philosophe David Hume, secrétaire de l'ambassade de Sa Majesté britannique à Paris.

Il passe par Bâle et Strasbourg, où il est fort bien vu par le maréchal de Contades et très fêté par la population. Puis, avec un sauf-conduit qu'il obtient directement de Choiseul, un de ses soi-disant persécuteurs (?), il traverse Paris, s'y arrête du 16 décembre 1765 au 4 janvier 1766, grâce au prince de Conti, qui le loge dans l'enceinte du Temple. Sa présence dans les lieux publics en costume d'Arménien fait sensation ; il reçoit trop de visites au gré du gouvernement et se voit obligé de hâter son départ pour Londres.

Il y arrive le 13 janvier 1766 et pendant quinze jours tout va à merveille (1). Mais l'enchantement est de courte durée : Rousseau réclame la campagne. David Hume l'installe tout d'abord à Chiswick, où la présence de Thérèse est fort mal accueillie, puis à Wootton, chez M. Davenport. Dès la fin mars 1766, la rupture a éclaté entre David Hume et son protégé. Que s'est-il passé ? Sur une méchante plaisanterie, une fausse lettre comminatoire du roi de Prusse, fruit de l'*humour* d'Horace Walpole et rédigée avec la collaboration de Hume, l'imagination de Rousseau a travaillé, ou plutôt un accès de folie s'est déchaîné. Hume est un fourbe, qui, de concert avec ses ennemis, l'attire en Angleterre pour l'espionner, le déshonorer et le retenir prisonnier ; tous les actes de celui qu'il appelait hier « son cher patron » sont des perfidies inqualifiables !!! Rousseau fait part à tous ses amis et enfin à Hume lui-même de la

(1) Hume ne comprenait rien, tout d'abord, à la contradiction entre la manière d'être de son « pupille » et sa réputation de sauvagerie.

Digitized by Google

trahison dont il se croit victime. Hume bondit sous l'outrage, traite publiquement Rousseau de « monstre », et fait traduire en français son *Exposé succinct de la contestation survenue entre M. Rousseau et M. Hume.* C'est la répétition des procédés de Jean-Jacques envers Mme d'Epinay: Mme de Boufflers et Milord Maréchal cessent toutes relations avec lui.

Il quitte Wootton le 1er mai 1767, en laissant à M. Davenport une lettre de reproches pour tout remerciement. En proie à un véritable délire, il gagne péniblement Douvres, voit dans le mauvais temps un nouveau complot, s'embarque quand même pour Calais, et traverse Amiens, où on le fête. Après un court séjour à Fleury-sur-Meudon, chez le marquis de Mirabeau, il accepte l'hospitalité du prince de Conti à Trye-Château, près de Givors. Il y demeure un an, sous le pseudonyme de *Renou* (juin 1767-juin 1768) : le prince le comble de prévenances; mais les rapports de Jean-Jacques avec les serviteurs lui font encore de ce séjour une année de supplice. Il reprend alors ses courses affolées à travers la France. Il passe à Lyon, à Chambéry, reste un mois à Grenoble et séjourne quelques semaines à Bourgoin, où il contracte avec Thérèse, par-devant témoins, une sorte d'union qui n'a aucun caractère régulier, un simulacre de mariage dont il s'autorisera désormais pour appeler sa femme la déplorable compagne de sa vie (1). Il se fixe ensuite à Monquin, où il demeure près de deux ans, du 14 août 1768 à la fin de mai 1770, sans autre distraction que la botanique, sa correspondance et les visites de ses amis.

En 1770, l'idée fixe le prend de revenir à Paris et d'y poursuivre sa réhabilitation, à laquelle il travaille en rédigeant ses *Confessions.* Il passe par Lyon, par Dijon, par Montbard, où il va saluer le majestueux historien de cette nature dont il se dit lui-même « le peintre et l'apologiste », et vers la fin de 1770, il est installé dans la capitale avec l'au-

(1) Des nuages s'étaient élevés entre eux, et Rousseau avait offert à Thérèse de lui rendre sa liberté en la mettant à l'abri du besoin.

Digitized by Google

torisation de cet « infâme » duc de Choiseul ! « Il est plaisant, écrivait Voltaire, qu'un garçon horloger, avec un décret de prise de corps, soit à Paris et que je n'y sois pas ! » Rousseau n'en souscrit pas moins pour une statue qu'on veut élever à Voltaire, et rappelle « qu'il a payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre ». C'était moins une générosité qu'une vengeance, mais une vengeance à la Jean-Jacques, que Voltaire ne lui rendrait pas (1).

Les dernières années de Rousseau se sont écoulées dans le quatrième étage d'une maison de la rue Platrière, où il a passé son temps à copier de la musique (2) et à se torturer lui-même par les accès d'un incurable délire.

Dès les premiers temps de son retour à Paris, il allait lire ses *Confessions* dans le monde où il avait accès, en présence de Dusaulx, de M^mes^ d'Egmont, de Créqui, etc. Mais il s'aperçut bientôt qu'il étonnait plus qu'il ne convainquait. Il écrivit alors ses *Dialogues* et en multiplia les copies pour les mettre à l'abri d'une destruction totale. Il en confia le dépôt « à la Providence » ; il arrêtait les passants pour les leur remettre avec cette suscription : « A tout Français aimant la justice et la vérité ». Naturellement, on repoussait cette étrange démarche; il continuait quand même ses courses à la recherche de l'honnête homme qui certainement existait, et, d'une seule parole, devait dissiper les nuages et déjouer l'universel complot (3).

Il y eut pourtant, dans cette triste et douloureuse vieillesse, des moments de douce et mélancolique sérénité. Nous les connaissons par un témoin oculaire, un ami de la dernière heure, Bernadin de Saint-Pierre, dont le pieux dévouement ne se laissa refroidir par aucune rebuffade. Il nous montre, dans des croquis familiers et émus (4), Jean-

(1) *Rousseau juge de Jean-Jacques.*

(2) Il avait 1.100 francs de revenu annuel, et c'est pour les arrondir qu'il travaillait, en recevant les gens à un vasistas.

(3) Brunel : *Introduction*, p. LV.

(4) *Essai sur J.-J. Rousseau*, réimprimé sous le titre de *La Vieillesse de J.-J. Rousseau* en appendice par E. Ritter dans *Rousseau et le pays romand*, Genève, H. Georg, 1878.

Digitized by Google

Jacques « assis en redingote et en bonnet blanc, occupé à copier de la musique », ou fredonnant des airs de sa composition en s'accompagnant de son épinette, tandis qu'un serin chantait dans sa cage suspendue au plafond et que des oiseaux venaient manger du pain sous les fenêtres ouvertes du côté de la rue; sur celles de l'antichambre on voyait des « caisses et des pots remplis de plantes, telles qu'il plaît à la nature de les semer ». D'autres fois, pendant les beaux jours, il courait avec l'attrait du botaniste dans les environs de Paris; aussitôt qu'il était dans la campagne, il devenait gai et serein : « Enfin nous voilà, disait-il, hors des carrosses, du pavé et des hommes. » Et il marchait lestement, malgré ses soixante ans passés, écoutant le chant des oiseaux, célébrant les merveilles de la création.

Mais à peine rentré chez lui, il retombait brusquement dans sa quinteuse mélancolie. Une étrange hallucination lui faisait voir dans le regard, dans l'attitude du premier venu, des marchands, des passants, des signes de mépris et d'hostilité. « J'aimerais mieux, disait-il, être au milieu des flèches des Parthes qu'exposé aux regards des hommes. » C'est le besoin, c'est le bon marché relatif de la vie, c'est son métier de copiste qui le retenaient dans cet enfer.

Après plusieurs velléités de se retirer dans un asile de vieillards, il accepta *avec sensibilité* les offres d'hospitalité qui lui furent faites par un de ses admirateurs, le marquis de Girardin, sur l'initiative de M. Lebègue de Presle, son médecin : il avait éprouvé en 1777 des vomissements de bile, des crises de nerfs. Il partit donc pour la superbe propriété d'Ermenonville, le 20 mai 1778, et y passa 40 jours à se livrer avec ivresse à sa passion pour la nature, aux joies les plus enfantines. Il mourut presque subitement, le 2 juillet, deux mois après Voltaire.

Les meilleurs amis de Rousseau, Corancez, M^me^ de Staël, Musset-Pathay, ont prétendu qu'il s'était suicidé, en se tirant un coup de pistolet ou en prenant du poison. C'est la thèse soutenue par le docteur Dubois (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1866) et par M. Alfred Bougeault dans son *Etude sur l'état mental de J.-J. Rousseau et sa*

Digitized by Google

mort à Ermenonville, 1883. M. Lintilhac pense « qu'après tant de discussions et de dissertations, le suicide de Rousseau reste un *grand peut-être* ». Il peut, à la rigueur, conclure ainsi ; mais il n'a certainement pas le droit d'ajouter : « Prit-il de la ciguë comme Socrate (1) ? » Rousseau, le cynique et vil Rousseau, se suicidant lâchement, dans un accès de folie, ne saurait être comparé au noble et grand Socrate, prenant héroïquement la ciguë qu'il était *condamné* à boire pour n'avoir pas voulu renoncer à son apostolat au sein de la jeunesse athénienne. Un esprit distingué comme M. Lintilhac n'ignore pas que Socrate mourant est le plus sublime spectacle que nous ait légué l'antiquité païenne, et qu'il y a du profit à contempler ce sage, ce vieillard souriant à son dernier soleil et parlant à ses amis de ses immortelles espérances,

> Tel qu'au jour de sa mort, pour la dernière fois
> Un beau cygne soupire, et de sa douce voix,
> De sa voix qui bientôt lui doit être ravie,
> Chante avant de partir ses adieux à la vie ;

tandis que Rousseau, si tant est qu'il se soit donné la mort, ne nous offre que le spectacle fort peu édifiant d'un sophiste, qui, par une contradiction suprême et dernière, a infligé un triste et douloureux démenti à quelques-unes des plus belles pages tombées de sa plume contre cette défaillance, cette lâcheté physique et morale qui s'appelle le suicide (2)!

Mais pourquoi charger d'un crime de plus la mémoire de Jean-Jacques, alors que tous les actes publics qui suivirent sa mort, l'autopsie de son cadavre, la *Relation ou notice des derniers jours de M. J.-J. Rousseau, par M. le Bègue de Presle, avec une addition par J.-H. de Magellan* (1778), le récit de Thérèse et des témoins oculaires attestent qu'il est mort d'une attaque? Peu importe que la nature de cette

(1) M. Lintilhac écrit dans l'intitulé de son dernier alinéa sur la vie de Rousseau : *Rousseau et Socrate* (??).

(2) Voir les lettres de milord Edouard à Saint-Preux : *Nouvelle Héloïse*.

Digitized by Google

attaque d'apoplexie (?) n'ait pas été déterminée avec la rigueur scientifique de la science contemporaine. En l'absence de preuves, les présomptions seraient déjà en faveur de la mort naturelle. « Mais il se trouve qu'ici, dit M. Beaudouin, c'est la mort naturelle qui est prouvée, tandis que le suicide n'est fondé que sur des doutes, sur des suppositions, sur des bruits sans consistance, sur des témoignages apocryphes sans valeur. » M. Brunel, de son côté, déclare qu'il n'y a pas moyen de résister sur ce point à l'argumentation de M. Chereau dans *l'Union médicale* de 1866 et le *Bulletin de la Société de Paris et de l'Ile de France* de 1876. Le livre du docteur Chatelain, *la Folie de J.-J. Rousseau*, 1890, est aussi concluant en faveur de la mort naturelle du pauvre égaré, qui, le 21 juin, « accompagnait au piano la chansonnette du Saule qui se trouve en *Othello* » et qu'il venait de mettre en musique.

Laissons-lui donc le bénéfice de cette fin, moins dramatique qu'une existence dont la destinée aventureuse semble s'être prolongée après la mort. Enterré à Ermenonville, dans la petite île des Peupliers, qui devint pour ses admirateurs un lieu de pèlerinage, Rousseau eut en 1794 (1) les honneurs du Panthéon; mais par une cruelle et dernière ironie du sort, on dit qu'au mois de mai 1814 quelques royalistes ardents jetèrent à la voirie les restes de Jean-Jacques et de Voltaire. On montre bien encore au Panthéon leurs cercueils; seulement, il paraît que vers 1864, dit M. Beaudoin, ils furent ouverts et trouvés vides. Rousseau, du moins, a l'honneur et la consolation, si c'en est une, d'avoir prédit, dans une lettre à Voltaire, le sort réservé à ses cendres.

(A suivre.)

L'abbé Théodore Delmont,
Professeur aux Facultés catholiques.

(1) Le 20 vendémiaire an III.

Digitized by Google

LES CONFESSIONS

DE SAINT AUGUSTIN

Suite (1)

Les Confessions

Les prières. Le style.

Dans les *Confessions* de saint Augustin, l'écrivain par la convenance du style et l'artiste par la beauté harmonieuse de l'œuvre s'élèvent parfois jusqu'au sublime, déploient toujours un talent supérieur. Cependant, un lecteur peu attentif est exposé, au début même de l'ouvrage, à recevoir une impression défavorable. Il convient d'abord de se mettre en garde contre des jugements précipités, ou même des étonnements trop faciles, contre un certain ennui qui semble résulter du nombre et de la monotonie des discours dans lesquels saint Augustin s'adresse à Dieu.

I

Au premier abord, en effet, on serait porté à attribuer à une piété qui s'égare les prières qui coupent le récit. Et cepen-

(1) Voir les numéros d'avril et mai.

Digitized by Google

dant elles font partie intégrante de l'œuvre. En y regardant de près, on en conviendra. Chaque prière est un élan du cœur d'Augustin vers Dieu qu'il veut glorifier et dont il chante les miséricordes. Elles ont pour lui l'avantage de l'exciter à reconnaître son propre néant devant la grandeur de Celui qu'il n'a pas craint d'offenser. Elles lui fournissent l'occasion et le moyen de proclamer cette vérité, que Dieu lui-même porte l'homme à le louer, et que l'homme, loin de se faire un mérite de sa reconnaissance, doit plutôt s'étonner que Dieu prête l'oreille à des cantiques d'actions de grâces. Au début même, il s'écrie : « Et c'est vous qu'un homme veut louer, lui partie infime de votre création, lui qui promène partout, avec sa mortalité, le témoignage de son péché ! » (1)

De même, quand on lit pour la première fois ce livre de tout point admirable, et que, surtout, on n'y réfléchit pas, on est tenté de trouver bien longues, trop longues, ces prières qui reviennent si souvent. Par exemple, non seulement ces prières, ces cris, ces élans de piété émue, remplissent des chapitres entiers, mais encore ils forment les sept premiers chapitres de l'ouvrage. N'est-ce vraiment pas trop?

Trop pour nous, peut-être. On sent que c'était à peine assez pour Augustin. L'écrivain et le chrétien me paraissent avoir raison contre nos critiques.

Saint Augustin le déclare, il veut se confesser à Dieu, mais de telle sorte que les hommes l'entendent. Or, s'il croit pouvoir compter sur la charité fraternelle des chrétiens, il ne s'y fie pas de reste. Les hommes ne le railleront-ils pas? Le croiront-ils ? Il le sait, il n'a aucun droit à leur confiance; s'ils acceptent sa parole, ce sera pure charité. Augustin, qui a une pleine conscience de l'importance, de l'intérêt religieux de son œuvre, ne consent pas à s'exposer aux railleries orgueilleuses ou impies des hommes légers: « *Non homo irrisor meus cui loquor* » (2). Il se confesse

(1) Lib. I, cap. I.
(2) Lib. I, cap. VI, n° 7.

Digitized by Google

donc à Dieu. Mais à quoi bon ? Il n'a plus un aveu à faire à sa miséricordieuse bonté. Voyons ici une fiction de l'écrivain. Il l'a indiqué lui-même ; il ne nous a pas laissé le soin de le deviner. Au début même du récit de son séjour orageux à Carthage, qui est peut-être la partie la plus délicate de l'œuvre, il s'écrie : « A qui vais-je raconter ces choses ? Ce n'est point à vous, ô mon Dieu ! Mais en les racontant devant vous, je les raconte à mes frères, au genre humain, si petit que soit le nombre de ceux entre les mains de qui ces pages pourront tomber. Et pourquoi ce récit ? Afin que ceux qui le liront mesurent avec moi la profondeur de l'abîme d'où nos cris doivent s'élever vers vous » (1). Tels sont le but et le procédé de l'écrivain. Par là même qu'il parle à Dieu, juge de la conscience, il a quelque droit à être cru des hommes. A Dieu, il peut dire : « Oui, voilà celui que j'étais, je m'en souviens. Voilà mon cœur, ô mon Dieu ! Voyez si mes souvenirs sont fidèles » (2). Mais il ne peut pas parler de la sorte aux hommes. Si je ne me trompe, ce procédé, cette fiction, non seulement sont légitimes, mais encore sont imposés par le bon goût. L'aveu des fautes n'appartient qu'à Dieu ou à son ministre, dans les institutions chrétiennes. Le public n'a aucun droit à être pris pour le confident de nos péchés. Les révélations de la conscience l'étonnent, le mettent dans une certaine gêne, l'indisposent même. L'écrivain qui ne craint pas de les faire s'impose une tâche au-dessus de ses moyens. Parler à Dieu, c'est au contraire suivre la pente d'un cœur qui n'est plus innocent ; c'est mettre à l'aise le lecteur, qui conserve toute sa liberté, qui peut ne pas prêter l'oreille à des aveux pénibles ; car il n'est pas pris comme confident, moins encore comme juge.

Les longues prières d'Augustin se présentent donc comme un procédé littéraire et une preuve de bon goût. Il sera à peine besoin de défendre la sincérité de l'accent qui les relève. Après l'écrivain, le chrétien a de même raison contre nos critiques.

(1) Lib. II, cap. III, n° 5.
(2) Lib. IV, cap. VI.

Digitized by Google

II

Toute confession renferme nécessairement l'apologie de la vertu, parce que l'aveu des désordres commis est suivi du récit des inquiétudes, des douleurs, des tourments qui sont le premier châtiment du vice : « *Poena sua sibi sit omnis inordinatus animus* » (1). Rousseau, Alfred de Musset surtout l'ont reconnu : la coupe enchanteresse ne leur a donné qu'un amer breuvage. L'ordre des choses le veut ainsi. L'homme étant fait pour la vertu, pour les nobles et austères jouissances du bien simplement accompli, ne peut trouver la quiétude dans l'état contraire, qui se retourne contre lui-même. Dès lors, il cherche un refuge. Le personnage des confessions d'Alfred de Musset se mit à courir de plaisir en plaisir, comme s'il ne faisait pas l'expérience que chaque plaisir ouvre la source de nouvelles et plus terribles angoisses. Rousseau s'enferma dans un égoïsme sentimental et orgueilleux : c'est la raison pour laquelle il se complut à parler de lui, de même que Musset avait étalé les pages attristées d'une vie de jeune homme en délire. D'autres s'étourdissent : ceux-ci se réfugient dans l'oubli, comme le paresseux dans le sommeil ; ceux-là se révoltent contre le *Sursum corda* de la nature, et croient jouir quand ils se blasphèment eux-mêmes. Quant à Augustin, il demanda le repos à qui pouvait le lui donner. Enfant il avait été marqué du signe de la croix (2) ; et même avant le baptême, le Christ avait comme pris possession de son âme. Il dit lui-même qu'il ne délia sa langue que pour prier ; il invoquait Dieu pour n'être pas châtié à l'école (3). « Vous avez vu, mon Dieu, comment, échauffé un jour par une oppression d'estomac, j'allais mourir », écrit-il ; « vous

(1) Lib. I, cap. XII.
(2) Lib. I, cap. XI, n° 17.
(3) Lib. I, cap. IX, n° 14.

Digitized by Google

savez, mon Dieu, puisque déjà vous étiez mon gardien, avec quelle ardeur et quelle foi je demandai le baptême de votre Christ, mon Dieu et mon seigneur, à la piété de ma mère et de notre mère commune, votre sainte Eglise (1). » Le baptême fut différé. Mais le Christ lui laissa une telle impression de douceur, que plus tard, jeune homme instruit, distingué, éloquent, passionné pour la gloire, il vit avec la plus vive peine son nom absent de l'*Hortensius* de Cicéron. « Sa parole m'excitait, dit-il, m'enflammait, me remplissait d'ardeur; une seule chose me refroidissait un peu : le nom du Christ n'était pas là » (2). On peut le prévoir, c'est le Christ qui sera le refuge d'Augustin, si, naufragé dans l'orageux commerce de la vie humaine (3), il perd l'orientation de l'esprit et le repos du cœur; car, enfant, il avait la foi (4).

En effet, l'heure des grandes tentations sonna pour ce jeune homme, comme elle sonne pour tout homme qui entre dans la vie. Alfred de Musset a raconté comment le mal dont son héros souffrit gagna son âme sans défense : l'occasion en fut l'infidélité d'une femme sur laquelle il n'avait aucun droit, comme si déjà l'infâme aiguillon de la chair n'avait pas ouvert une large blessure. Saint Augustin a été à la fois plus vrai et plus chaste dans le récit de ses premières chutes; deux mots lui suffisent pour en indiquer le principe : on lâcha les rênes à ses inclinations mauvaises : « Laissez-le, disait-on, qu'il fasse ce qu'il voudra; il n'est pas encore baptisé » (5). Il avait été, en effet, mal préparé à l'usage de la liberté. La lecture enivrante des poètes (6) lui laissa une impressionnabilité fébrile; adolescent, il porta un intérêt inquiétant, décidément trop vif aux amours d'Enée et de Didon, qu'il pleura mourante, terminant sa vie par le glaive (7). L'exemple et le souvenir de ses maîtres,

(1) Lib. I, cap. XI, n° 17.
(2) Lib. III, cap. IV, n° 8.
(3) Lib. I, cap. VIII, n° 13.
(4) Lib. I, cap. XI, n° 17.
(5) Lib. I, cap. XI, n° 18. Lib. II, cap. III, n° 8.
(6) Lib. I, cap. XIII, n° 21.
(7) Enéide, VI, 456. Lib. I, cap. XIII, n° 21.

Digitized by Google

plus soucieux des lois de la grammaire que des lois de la morale, malheureux s'ils commettaient un barbarisme ou un solécisme, heureux s'ils parlaient de leurs débauches en termes élégants (1), ne pouvaient le tenir en garde contre les folles amours. Il ne s'étonnait pas qu'il se fût répandu au dehors, *ibam foras*, pour employer ses propres expressions (2). Augustin qui, enfant, avait gardé l'intégrité de ses sens (3), se livra à d'innombrables et honteuses amours, jusqu'à l'épuisement des forces (4). Il avait alors 16 ans. Sa plus douce jouissance était *amare et amari* (5). Qui eût calmé l'inquiétude de ses désirs? Dévoré par des feux impurs, il vit sa beauté se flétrir, *contabuit species mea* (6). Ce fut son premier châtiment, avec son premier chagrin d'adolescent avide de conquêtes; et il avoue lui-même que chaque joie coupable fut accompagnée des plus cruelles amertumes (7).

A Carthage, cependant, il rougit d'être moins débauché que les étudiants de son âge (8). Bientôt il connut cet état, où le jeune homme entouré d'amis qui crient: « Allons, faisons cela! », a honte de n'avoir pas perdu toute pudeur (9). Il contracta une liaison coupable, il se livra au culte des démons (10). L'*Hortensius* de Cicéron donna sans doute un autre cours à ses vœux, en lui inspirant l'amour de la sagesse (11). Mais la vérité lui manquait. Sans maître pour les lui expliquer, il lui sembla que les Écritures ne pouvaient être mises en comparaison avec la majesté cicéronienne; il les dédaigna (12), et il tomba dans les

(1) Lib. I, cap. XVIII, n. 28.
(2) Lib. I, cap. XVIII, n° 28.
(3) Lib. I, cap. XX, n° 31.
(4) Lib. II, cap. I, n° 1.
(5) Lib. II, cap. II, n° 2.
(6) Lib. II, cap. I.
(7) Lib. II, cap. II, n° 4.
(8) Lib. II, cap. III, n° 7.
(9) Lib. II, cap. IX, n° 17.
(10) Lib. III, cap. III, n° 5.
(11) Lib. III, cap. IV, n° 8.
(12) Lib. III, cap. V.

Digitized by Google

filets des Manichéens (1). Insensiblement, peu à peu, il en vint à cet excès d'extravagance de croire qu'une figue qu'on cueille et l'arbre qui l'a produite, versent des larmes de lait ; que si cette figue, détachée par l'action coupable d'un autre, est mangée par un des saints et descend ainsi dans ses entrailles, les gémissements et les efforts de la prière en font exhaler des anges, des parcelles de Dieu ! (2). Puis il se jeta avec une sorte de passion dans l'astrologie (3). Tournant en ridicule le baptême que son ami le plus cher venait de recevoir (4), il l'aima cependant avec folie, sans mesure, sans règle (5). Attaché aux créatures, il tomba dans toutes les erreurs possibles sur Dieu (6). Au milieu de ses égarements, il avait de la peine à concevoir même la nature spirituelle.

Il nous a laissé, épars dans ses *Confessions*, les traits de cette trop longue et triste crise. Quel homme j'étais ! s'écrie-t-il quelque part; un homme défiguré, semblable à l'enfant prodigue de l'Evangile. Il s'est appliqué à lui-même le célèbre et réaliste passage de la divine parabole : « *Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant* (7). Les jouissances lui coûtèrent cher. Déchiré par les verges brûlantes de la jalousie, des soupçons, des craintes, des colères, des querelles (8), il ne connaît pas le repos avec la pure joie ; heureux, dans son malheur, de trouver déplorable son triste état (9). Sans force contre lui-même, il ne peut supporter les épreuves de la nature humaine (10). Il est déçu des plaisirs trop connus et avide de plaisirs nouveaux, au point que, rencontrant un mendiant dans l'ivresse, au moment, glorieux cependant pour lui, où il va prononcer

(1) Lib. III, cap. VI.
(2) Lib. III, cap. X, n° 18.
(3) Lib. IV, cap. III.
(4) Lib. IV, cap. VI, n° 8.
(5) Lib. IV, cap. VI.
(6) Lib. IV, cap. XV, cap. XVI.
(7) Luc. XV, 16 ; lib. III, cap. VI, n° 11.
(8) Lib. III, cap. I, n° 1.
(9) Lib. VI, cap. VI, n° 10.
(10) Lib. IV, cap. VII, n° 12.

Digitized by Google

le panégyrique de Valentinien, et assister au triomphe de son éloquence, il lui envie son état, car ce pauvre homme se réjouit, tandis qu'il est dans l'inquiétude. C'est du moins ainsi qu'il se jugea plus tard (1). Avec les déchirements du cœur et les brûlants désirs de l'ambition, il éprouve toutes les inquiétudes de l'esprit : sans boussole, l'âme va, vient, tourne et revient, selon que souffle le vent des paroles et des opinions (2). « L'esprit allant toujours, sans jamais revenir à la vérité, j'errais çà et là dans des êtres fantastiques », dit-il (3). C'est en vain que l'homme se tourne et se retourne, pour ainsi parler, sur le dos, sur les flancs, sur le ventre : tout lui est dur : *Versa et reversa in tergum, et in latera, et in ventrem, et dura sunt omnia* (4). Augustin éprouve toute l'horreur du vide dans lequel il s'agite, et qui lui laisse une impression de mort. Alypius, son très cher Alypius, Nébridius, qui l'aime comme un frère, vivent avec lui. Mais ils ne sont pas plus gais, et leur malheur commun ne fait qu'augmenter leurs angoisses, qu'aiguiser leur faim. « Ils n'ouvraient la bouche, dit-il, que pour déplorer leur mutuelle indigence. Puis, au milieu de toutes ces amertumes, si nous voulions considérer la fin de tant de souffrances, nous ne voyions que ténèbres. Alors, nous nous détournions en gémissant et en disant : Jusques à quand tout cela ? » (5).

La paix cependant vint avec la foi et avec l'innocence de la vie. Le tableau change. Augustin éprouve d'autant plus vivement l'impression de son bonheur qu'il s'est senti plus malheureux jusque-là. « Quelles douceurs soudaines ! » s'écrie-t-il (6). Et, s'adressant à Dieu : « *Tu solus requies* » (7). En dehors de Dieu, l'homme ne saurait trouver la pleine lumière qui imprime à la vie une sûre di-

(1) Lib. VI, cap. VI.
(2) Lib. IV, cap. XIV, n° 23.
(3) Lib. IV, cap. XV, n° 26.
(4) Lib. VI, cap. XVI, n° 26.
(5) Lib. VI, cap. X, n° 17.
(6) Lib. IX, cap. I.
(7) Lib. VI, cap. XVI, n° 26.

Digitized by Google

rection (1). Ce bien, inconnu à Augustin pécheur, Augustin repentant l'a enfin trouvé. Il exulte donc, il jouit de son bonheur, il s'en enivre : dans cette ivresse divine, il oublie ses maux passés (2). Dieu fait ses chastes délices (3). Il répand tout son cœur transfiguré dans des prières brûlantes et joyeuses. Il serait cruel de lui reprocher ces épanchements qui le reposent, après douze ans et plus d'une course folle. De plus, elles entrent dans la trame de cette œuvre qui s'inspire dès le début et jusqu'à la fin du plus vif sentiment du repos en Dieu. Augustin a décrit l'état malheureux de son âme pécheresse : nous trouverions étrange qu'il retînt captive l'expression de la joie de son âme repentante, restaurée, réhabilitée dans le sein de la miséricorde de Dieu. Il avoue que les misères qui avaient déchiré son âme étaient la suite de sa blessure (4). Dieu ferma la blessure, et la vie revint après cette cure efficace. Augustin manichéen éprouvait deux besoins contradictoires et cependant irrésistibles, victorieux, également maîtres de sa volonté chancelante : le besoin de satisfaire des désirs inquiets, et le besoin de se purifier (5). Mais c'est sans profit que, sur cette double pente, il obéissait à des forces tyranniques : il avait toujours plus besoin de pécher et il ne se sentait jamais pur. Or voilà que maintenant le Christ a opéré en lui ce prodige d'éteindre le feu des passions dans une purification cette fois réelle. Il le croit, il en a le sentiment vif et profond, qui ne le trompe pas. Il éclate dans ces prières qui nous surprennent bien à tort. Le chrétien a, lui aussi, raison contre nos étonnements et nos critiques.

III

Ces prières sont d'ailleurs relevées par les pensées les plus fortes. Je n'en citerai qu'une. Augustin l'a fait nette-

(1) Lib. VI, cap. XI, n° 18.
(2) Lib. I, cap. V, n° 5.
(3) Lib. I, cap. IV, n° 4.
(4) Lib. VII, cap. VII, n° 11.
(5) Lib. IV, cap. I.

Digitized by Google

ment entendre : dans sa course vagabonde à travers les libres sentiers, il n'a rencontré que des épines. Tout, hommes et choses, dont il prétendait jouir sans frein ni mesure, s'est changé en amertume. Il ne faut pas s'en étonner, au contraire. L'homme ayant une destinée supérieure à celle de la vie présente, il entre dans les desseins de Dieu que les créatures ne parviennent jamais à remplir son cœur, bien plus, l'affligent, le rebutent même s'il en fait un usage coupable. Les païens l'avaient senti. Ils continuaient à tremper leurs lèvres à ce calice d'une liqueur si âpre. Le poète avait donné une expression à la plainte universelle. Ils répétaient tous le *sunt lacrimae rerum* de Virgile. Joli mot, qui a eu une grande fortune, comme s'il n'était pas le cri d'un pessimisme fataliste. Augustin, lui, a donné la véritable formule de la loi qui est contenue dans ces « larmes » universelles. Au chapitre quatorzième du livre premier il raconte quelle était son aversion pour apprendre la langue grecque. S'il s'appliqua à cette étude, ce fut par crainte des châtiments. Et à ce propos, il fait cette réflexion, d'ailleurs très juste, qu'une libre curiosité est plus efficace pour l'étude qu'une nécessité craintive. Mais aussitôt, pensant aux déceptions cruelles de ses douze années de vie désordonnée, et jetant un regard éclairé sur les hommes et les choses, il s'écrie : « Mais la crainte arrête la fougue de la curiosité, grâce à vos lois, mon Dieu, qui, depuis la férule de nos maîtres jusqu'aux épreuves des martyrs, savez mêler de salutaires amertumes qui nous rappellent à vous en nous retirant des douceurs empoisonnées qui nous en avaient éloignés. *Sed illius fluxum haec restringit legibus tuis, Deus, legibus tuis a magistrorum ferulis usque ad tentationem martyrum valentibus legibus tuis miscere salubres amaritudines, revocantes nos ad te a jucunditate pestifera, qua recessimus a te.* Dieu appelle à lui tous les hommes par l'amertume qui est au fond de tout. L'énigme s'explique ; le scandale qui résulte pour l'esprit de cette révolte des créatures disparaît ; l'homme se sent plus fort, armé contre la séduction universelle ; et comme le cavalier qui, désarçonné par surprise, a maîtrisé

Digitized by Google

son coursier, il reprend sa course vers sa destinée éternelle d'un pas alerte, joyeux et confiant.

IV

Il faudrait maintenant faire justice d'un troisième reproche. Saint Augustin, racontant sa naissance et sa première enfance, a énoncé, semble-t-il, des faits sans portée, qui n'avaient pas leur place dans un livre comme les *Confessions*. Par exemple, il dit qu'il ne se souvient pas de sa naissance (1), qu'il ne se souvient pas davantage de l'époque où il goûtait les douceurs du lait de la femme (2), qu'il n'a pas souvenir des impatiences et des pleurs de cet âge. « Alors, dit-il, je ne savais que prendre le sein maternel, ou jouir de ce qui flattait mes sens, ou pleurer quand mon corps ressentait quelque douleur, et rien autre chose » (3). S'il prenait avec trop d'avidité le sein de sa mère, il demandait en pleurant ce qui aurait pu lui être nuisible ; il entrait dans de violentes colères, mais il n'en avait point conscience. L'enfance ne pèche pas, en effet ; et cependant Augustin, pour s'exciter à une recherche qui reste toujours vaine, s'écrie : « Qui me rappellera les fautes de mon enfance? » (4). Après avoir déclaré qu'il ne sait pas comment il entra dans la vie, il continue : « Bientôt après, je commençai à rire, en dormant d'abord, ensuite en étant éveillé » (5). Ne sont-ce pas là vraiment de hautes puérilités ? Je répondrai hardiment : non. Car, encore une fois, quel est le dessein de saint Augustin ? Louer Dieu. Or, c'est avec raison qu'il dit en s'adressant à Dieu : « Qu'il taise vos louanges, celui qui ne sait pas considérer vos miséricordes » (6). En

(1) Lib. I, cap. VI, n° 7.
(2) Ibid.
(3) Lib. I, cap. VII, n° 7.
(4) Lib. I, cap. VII, n° 11.
(5) Lib. I, cap. VI, n° 8.
(6) Lib. VI, cap. VII, n° 12.

Digitized by Google

effet, le principal titre de Dieu à la louange de l'homme n'est pas dans les merveilles de sa création, et ce n'est pas d'elle qu'il exige et attend cette louange. La création ignore invinciblement la beauté dont elle est revêtue et son auteur. Si c'est pour l'homme que Dieu l'a jetée dans l'espace, elle se présente comme un bienfait. Mais regardons-y avec attention. L'homme est la plus grande merveille de cette création. Saint Augustin l'a reconnu et montré à plaisir : je renvoie le lecteur curieux d'en avoir la preuve, à son traité *De Genesi ad litteram* (1). Dès lors l'homme ne peut louer Dieu sans se considérer lui-même comme l'objet de bienfaits incessants de sa part, comme l'objet de sa miséricorde. Disons le mot : l'homme est pécheur, il ne saurait l'oublier. Il est pécheur de deux manières, par état et par action ; il naît dans le péché, il commet le péché. La louange de Dieu renferme donc nécessairement l'aveu de cet état, sinon elle est un retour orgueilleux sur soi-même. Car l'homme, en se bornant au motif de louange qui se trouve dans la création et son excellence, court le risque et le danger de se hausser lui-même. C'est ce que beaucoup font ; saint Augustin ne tombe pas dans ce défaut. Il ne cherche pas d'ailleurs à l'éviter ; il n'en a pas besoin, tant est vif en lui le sentiment des nécessités de son sujet, tant il se connaît lui-même. Donc, d'une part, il décrit l'état de péché dans l'enfance irresponsable : à cet état se rapportent les impatiences, les colères, l'avidité, l'égoïsme sauvage de l'enfant ; d'autre part, il fait remarquer que les pleurs précèdent le rire dans l'enfance ; et « par là, dit-il dans la *Cité de Dieu* (2), elle prophétise à son insu qu'elle est appelée à traverser une carrière d'afflictions et d'épreuves ». Mais cette « carrière d'affliction et d'épreuves » tient à son état de péché, en même temps qu'elle entre dans les desseins de la miséricorde de Dieu, de sa grâce qui attire à lui tous les êtres par des voies particulières, en harmonie avec la nature et avec l'état de chacun. Voilà les grandes pensées que cachent les détails

(1) Lib. VI, cap. XII, cap. XIII.
(2) XXI, 14.

Digitized by Google

minimes, les menus faits de l'enfance d'Augustin. Si on n'y trouve rien de particulier, d'absolument personnel, de propre au fils de sainte Monique, c'est qu'il s'en dégage une vérité universelle, qui donne un grand sens à cette partie de l'œuvre.

Les défauts que des critiques ont cru pouvoir relever dans les *Confessions*, considérées comme œuvre littéraire, ne sont donc qu'apparents. Il m'a paru utile d'écarter tout d'abord ces difficultés. Notre marche n'en sera maintenant que plus dégagée. Il nous faut, en effet, faire ressortir le caractère propre, le mérite de l'œuvre. L'entreprise n'est pas absolument aisée. La comparaison avec les œuvres similaires, dont j'ai déjà parlé, va nous être encore d'un grand secours.

V

J.-J. Rousseau écrivant ses *Confessions*, préconise des réformes avec le style de l'époque même qu'il veut corriger, époque de libertinage léger, facile et railleur. Je l'ai déjà fait remarquer avec Saint-Marc-Girardin, son style « manque souvent de chasteté et d'innocence ». J'ai mis sous les yeux du lecteur le récit de la première rencontre de l'adolescent de seize ans avec M^me^ de Warens. Je pourrais citer cent autres pages plus risquées. Alfred de Musset est à peine convenable. Un jeune homme, une jeune fille, ou même l'homme que l'expérience a rendu sage, ne le lisent pas sans danger. Non seulement le tumulte des sens y est décrit dans un style cru, trop réaliste ; mais encore on évoque des images lascives. Cette histoire ressemble à un roman, ou plutôt elle est le roman d'une vie de plaisirs avec les folies qu'ils entraînent, des scènes d'intérieur et des nudités morales offensantes. Ce caractère de l'œuvre de Musset et de celle de Rousseau n'est que trop certain. On se demande s'ils auraient pu donner à leur style la décence et la pudeur nécessaires. Pour cela, il leur aurait fallu tour-

Digitized by Google

ner bride et monter dans les régions sereines et pures du bien. Ouvrez, au contraire, les *Confessions* de saint Augustin; lisez-les, et dites-moi si tout le monde, même les âmes les plus délicates ou les plus fragiles, ne peuvent pas impunément les lire après vous. N'allez pas prétendre qu'Augustin converti a perdu la vivacité de ses impressions premières, et que s'il peut être lu sans danger, c'est parce que son style manque de force. Car, enfin, tout dans son état actuel le porte à grossir, à exagérer ses fautes passées, plutôt qu'à les diminuer: d'abord son repentir, ensuite la vivacité de son amour pour Dieu. On peut même dire que, éclairé par la lumière de la foi, il voit maintenant ses fautes mieux qu'au moment où il en souffrait le plus, sans pour cela s'en corriger. De fait, il a décrit son état avec des expressions d'un relief singulier. Pour être vrai, faudrait-il donc être effronté? Son style a une force qui ne coûte rien à la décence (1). Non seulement à le lire on n'a rien à craindre, mais encore, même quand il raconte la révolte des sens, on est forcé d'admirer la pudeur de sa parole. Choisissez un passage quelconque, le premier venu, ou celui qui, à votre avis, traite des matières les plus scabreuses, vous vous étonnerez de la pudique réserve qui y est partout répandue, ou plutôt vous en saurez gré à Augustin. Les livres II, III et IV ont pour objet le récit de ses fautes à partir de la seizième année jusqu'à la trentième. Ouvrons et lisons. Il expose d'abord l'état de son âme au début de cette période licencieuse. « Quelle était alors ma plus vive jouissance, dit-il, sinon d'aimer et d'être aimé, *amare et amari* ? Mais je ne m'en tenais pas à ces liens d'âme à âme, sur la lumineuse lisière de l'amitié. Des vapeurs montaient de la fangeuse concupiscence de la chair et de l'effervescence de la puberté; elles couvraient et offusquaient mon cœur : je ne distinguais plus la sérénité de l'amour des nuages de la débauche. L'une et l'autre bouillonnaient confusément en moi, entraînaient ma faible jeunesse dans les précipices des passions et la jetaient dans le goufre du libertinage. Votre colère pesait

(1) Saint-Marc-Girardin, *Op. cit.*, p. 9.

Digitized by Google

sur moi, et je l'ignorais. Au bruit des chaînes de ma mortalité, j'étais devenu sourd, châtiment de la superbe de mon âme : j'allais loin de vous et vous me laissiez... Qui eût alors modéré l'inquiétude de mes désirs ? Qui m'eût borné à l'usage légitime de la fugitive beauté des créatures ? Qui eût mis des bornes à leur douceur, pour que les flots de ma jeunesse fussent contenus par le rivage de l'union conjugale, s'ils ne pouvaient s'apaiser dans le but de la procréation des enfants... Mais, vous ayant abandonné, je brûlais, malheureux, suivant le torrent qui m'entraînait. Je m'affranchis de vos justes prescriptions, mais sans échapper à votre verge. Qui le pourrait ? Vous étiez toujours là, dans la miséricorde de vos rigueurs, abreuvant des plus amers dégoûts toutes mes joies illégitimes, pour que je cherche à jouir sans dégoûts, et que, là où je le pourrais, je ne trouve que vous, ô mon Dieu... Où étais-je, et dans quel lointain exil des délices de votre maison, dans cette seizième année de mon âge, lorsque la volupté étendit sur moi son sceptre, et que, esclave, je me livrai à tous les excès de cette passion, que notre dégradation affranchit de tout frein, bien qu'elle soit condamnée par vos lois ? (1).

« A cet âge de seize ans, des embarras domestiques me forcèrent d'interrompre mes études et me donnèrent des vacances oisives. Je vécus chez mes parents ; et alors les ronces des désirs impurs s'élevèrent au-dessus de ma tête ; nulle main n'était là pour les arracher. Loin de là : mon père s'aperçoit, un jour, au bain, de ma pubescence, qui, déjà me couvrait d'un manteau de frémissantes inquiétudes ; et tressaillant comme à l'aspect de ses petits-fils, dans sa joie, il en fait part à ma mère. Joie de l'ivresse où ce monde vous oublie, vous son créateur, pour aimer vos créatures au lieu de vous, enivré qu'il est du vin invisible d'une volonté pervertie et livrée aux vils penchants. Mais déjà dans le cœur de ma mère vous aviez commencé votre temple et jeté les assises de votre sainte habitation. Mon père n'était encore, lui, que simple catéchumène, et tout récemment. Elle fré-

(1) Lib. II, nos 2, 3, 4.

Digitized by Google

mit donc de pieuse épouvante, et trembla ; quoique je ne fusse pas encore fidèle, elle craignit pour moi ces voies tortueuses où s'engagent ceux qui vous présentent le dos et non la face » (1).

Augustin, cependant, ne devait pas rester toujours dans sa famille. Il se rendit quelque temps après à Carthage, pour y reprendre le cours de ses études subitement interrompu. Le récit de ses désordres grandissants continue : « Je vins à Carthage, dit-il, et de toutes parts frémissait autour de moi le brasier des honteuses amours. Je n'aimais pas encore, mais j'aimais à aimer, et, par une secrète indigence, je m'en voulais de n'être pas assez indigent. Je cherchais un objet à mon amour; aimant à aimer, je haïssais ma sécurité, ma voie exempte de pièges. Je souffrais de la faim de la nourriture intérieure, de vous-même, ô mon Dieu; mais ce n'est pas de cette faim que je me sentais affamé, je n'éprouvais aucun goût pour les aliments incorruptibles, non que j'en fusse rassasié, j'étais dégoûté par inanition. Et mon âme était mal portante, couverte de plaies; et, se jetant misérablement hors d'elle-même, elle mendiait le voluptueux contact des choses sensibles. Mais si elles n'avaient pas de vie, on ne les aimerait pas. Il m'était doux d'aimer et d'être aimé, davantage encore quand je pouvais jouir du corps de la personne que j'aimais. Je souillais donc la source de l'amitié des ordures de la concupiscence, j'obscurcissais sa sérénité par le nuage infernal de la débauche. Et cependant, hideux et infâme, je prétendais, dans la plénitude de ma vanité, à des formes élégantes et urbaines. Et je tombai dans l'amour où je désirais être pris. O mon Dieu, ma miséricorde, de quelle amertume votre bonté a assaisonné ce miel! Je fus aimé; j'en vins aux liens secrets de la jouissance, et joyeux, je m'enlaçais dans un réseau d'angoisses, pour être bientôt livré aux verges de fer brûlantes de la jalousie, des soupçons, des craintes, des colères et des querelles » (2).

(1) Lib. II, cap. III, n° 6. J'ai reproduit ici la traduction Moreau, qui me paraît se tenir très près du texte. In-12, Paris, Gaume.
(2) Lib. IV, cap. II, n° 2.

Digitized by Google

Professeur de rhétorique, Augustin ne se fit pas faute de vivre avec une femme. « En ces mêmes années, dit-il, j'avais une femme qui ne m'était pas unie par les liens légitimes du mariage, mais que l'imprudence d'un vague désir m'avait fait trouver. Je ne connaissais qu'elle toutefois, je lui gardais la foi comme à une épouse. Mais je ne laissais pas de mesurer par ma propre expérience tout l'intervalle qui sépare les sages limites d'une légitime union, dont la fin est de transmettre la vie, et cette liaison de voluptueuses amours, dont les fruits naissent contre nos vœux, et nés, forcent cependant notre tendresse » (1).

Plusieurs années se passèrent dans cette union coupable. Mais la mère d'Augustin lui ayant trouvé une épouse, il lui fallut renvoyer cette femme. Ce ne fut pas encore la fin de ses débordements. « Cependant, poursuit-il plus bas, mes péchés se multipliaient; et quand on vint arracher de mes côtés, comme un obstacle à mon mariage, la femme qui vivait avec moi, il fallut déchirer le cœur où elle avait racine, et le cœur saigna longtemps. Mais elle, à son retour en Afrique, vous fit vœu de renoncer au commerce de l'homme. Elle me laissait le fils naturel qu'elle m'avait donné. Et moi, malheureux, incapable d'imiter même une femme, impatient de cette attente de deux années pour obtenir la main qui m'était promise, n'étant point amoureux du mariage, mais esclave de la volupté, je trouvai une autre femme, comme pour soutenir et irriter la maladie de mon âme, en lui continuant cette honteuse escorte de plaisirs jusqu'à l'avènement de l'épouse. Ainsi, la blessure dont la première séparation m'avait navré ne guérissait pas; mais, après de cuisantes douleurs, elle tournait en sanie, et le mal, plus languissant, n'en était que plus désespéré » (2).

Voilà, si je ne me trompe, des récits dont l'objet ne laisse pas d'être délicat. Dans les *Treize livres des Confessions*, il n'y en a pas un autre qui présentât plus d'écueils, où il fût

(1) Lib. IV, cap. II, n. 2.
(2) Lib. VI, cap. XV. Trad. Moreau.

Digitized by Google

plus difficile de respecter les droits de la vérité et de la pudeur. Eh ! bien, d'une part, Augustin se montre à nous à découvert, dans tout l'état hideux de sa vie, dans toute la laideur de son péché; nous ne désirons pas en apprendre davantage, nous savons tout. D'autre part, ces récits ne laissent aucune inquiétude, aucune impression mauvaise; ils n'éveillent pas la concupiscence; ils n'offensent en rien l'âme la plus virginale; en les lisant, on reste serein, souriant et joyeux. C'est qu'Augustin a toute la décence du style chrétien. Je dirai même qu'en fermant le livre on se sent meilleur, c'est-à-dire édifié. On monte jusqu'à la hauteur où était sa sainte âme au moment où il écrivait. Non seulement il pense et il écrit chastement, mais encore il condamne son état avec une parfaite sincérité; Dieu se montre, et on le voit lui sourire au moment où il évoque son image. C'est là une grande qualité dans l'écrivain, qui donne ainsi à ses *Confessions* un tour absolument moral et même saint. Mais essayons de pénétrer plus au fond, pour porter une plus juste appréciation de ses qualités.

VI

Au chapitre x du livre II, ayant déjà raconté le danger des mauvaises compagnies, il s'écrie : « Qui démêlera ces replis tortueux, ce nœud inextricable? c'est un état honteux. Je n'y veux plus penser; je ne veux plus le voir. C'est vous que je veux, ô justice, ô innocence si belle aux chastes regards. » Que résulte-t-il de ceci ? Comment Augustin, qui ne veut que « la justice et l'innocence », s'y prend-il pour raconter les années de sa jeunesse? Rousseau et Alfred de Musset prodiguent les récits, ils s'y attardent, ils s'y complaisent; ils font le portrait des personnes qu'ils n'ont que trop connues; ils les présentent au lecteur; ils ne reculent pas devant les aventures; ils jettent à profusion les grâces et les charmes dans leurs descriptions ; ils cherchent le

Digitized by Google

roman. Dans Augustin, peu de récits, et dans ces récits rien qui soit mis pour donner de l'intérêt à l'aventure : « l'intérêt serait un nouveau péché » (1).

Les *Confessions d'un enfant du siècle* contiennent le récit de trois séparations. Chacune de ces scènes de rupture est une scène de roman, avec des cris, des éclats ménagés pour produire un effet de théâtre. Le livre se ferme même sur une scène de rupture. Alfred de Musset y évoque l'image du Christ; il y raconte la rencontre soudaine qu'il fit du Christ, la nuit, au moment même où il se disposait à commettre un double crime, tuer Brigitte et se suicider. La vue du crucifix arrêta son bras. C'était le cas de relever le récit de cette scène tragique par une émotion sincère. Mais cherchant l'effet, il n'a réussi qu'à être exagéré. « J'avais approché le couteau que je tenais, dit-il, de la poitrine de Brigitte. Je n'étais plus maître de moi, et je ne sais, dans mon délire, ce qui serait arrivé; je rejetai le drap pour découvrir le cœur, et j'aperçus entre les deux seins blancs un petit crucifix d'ébène.

« Je reculai, frappé de crainte; ma main s'ouvrit et l'arme tomba. C'était la tante de Brigitte qui lui avait, au lit de mort, donné ce petit crucifix. Je ne me souvenais pourtant pas de le lui avoir jamais vu; sans doute, au moment de partir, elle l'avait suspendu à son cou, comme une relique préservatrice des dangers du voyage. Je joignis les mains tout à coup et me sentis fléchir vers la terre. Seigneur mon Dieu, dis-je en tremblant, Seigneur mon Dieu, vous étiez là !

« Que ceux qui ne croient pas au Christ lisent cette page; je n'y croyais pas non plus. Ni enfant, ni au collège, ni homme, je n'avais hanté les églises; ma religion, si j'en avais une, n'avait ni rite ni symbole, et je ne croyais qu'à un Dieu sans forme, sans culte et sans révélation. Empoisonné, dès l'adolescence, de tous les récits du dernier siècle, j'y avais sucé de bonne heure le lait stérile de l'impiété. L'orgueil humain, ce Dieu de l'égoïste, fermait ma bouche

(1) SAINT-MARC-GIRARDIN, *Essais de littérature et de morale*, II, 13.

Digitized by Google

à la prière, tandis que mon âme effrayée se réfugiait dans l'espoir du néant. J'étais comme ivre et insensé quand je vis le Christ sur le sein de Brigitte; mais, bien que n'y croyant pas moi-même, je reculai sachant qu'elle y croyait. Ce ne fut pas une terreur vaine qui en ce moment m'arrêta la main. Qui me voyait? j'étais seul, la nuit. S'agissait-il des préjugés du monde? qui m'empêchait d'écarter de mes yeux ce petit morceau de bois noir? Je pouvais le jeter dans les cendres, et ce fut mon arme que j'y jetai. Ah! que je le sentis jusqu'à l'âme, et que je le sens maintenant encore! Quels misérables sont les hommes qui ont jamais fait une raillerie de ce qui peut sauver un être! Qu'importent le nom, la forme, la croyance? Tout ce qui est bon n'est-il pas sacré? Comment ose-t-on toucher à Dieu?

« Comme à un regard du soleil la neige descend des montagnes, et du glacier qui menaçait le ciel fait un ruisseau dans la vallée, ainsi descendait dans mon cœur une source qui s'épanchait. Le repentir est un pur encens; il s'exhalait de toute ma souffrance. Quoique j'eusse presque commis un crime, dès que ma main fut désarmée, je sentis mon cœur innocent. Un seul instant m'avait rendu le calme, la force et la raison; je m'avançai de nouveau vers l'alcôve, je m'inclinai sur mon idole, et je baisai son crucifix.

« Dors en paix, lui dis-je, Dieu veille sur toi! Pendant qu'un rêve te faisait sourire, tu viens d'échapper au plus grand danger que tu aies couru de la vie. Mais la main qui t'a menacée ne fera de mal à personne; j'en jure par ton Christ lui-même, je ne tuerai ni toi ni moi! Je suis un fou, un insensé, un enfant qui s'est cru un homme. Dieu soit loué! Tu es jeune et vivante, et tu es belle et tu m'oublieras. Tu guériras du mal que je t'ai fait, si tu peux le pardonner. Dors en paix jusqu'au jour, Brigitte, et décide alors de notre destin; quel que soit l'arrêt que tu prononces, je m'y soumettrai sans murmure. Et toi, Jésus, qui l'as sauvée, pardonne-moi, ne le lui dis pas. Je suis né dans un siècle impie, et j'ai beaucoup à expier. Pauvre Fils de Dieu qu'on oublie, on ne m'a pas appris à t'aimer. Je ne t'ai jamais cherché dans les temples; mais, grâce au ciel, où je te trouve, je n'ai pas encore

Digitized by Google

appris à ne pas trembler. Une fois avant de mourir je t'aurai du moins baisé de mes lèvres sur un cœur qui est plein de toi. Protège-le tant qu'il respirera; restes-y, sainte sauvegarde; souviens-toi qu'un infortuné n'a pas osé mourir de sa douleur en te voyant cloué sur ta croix; impie, tu l'as sauvé du mal; s'il avait cru, tu l'aurais consolé! Pardonne à ceux qui l'ont fait incrédule, puisque tu l'as fait repentant; pardonne à tous ceux qui blasphèment! Ils ne t'ont jamais vu, sans doute, lorsqu'ils étaient au désespoir! Les joies humaines sont railleuses, elles dédaignent sans pitié; ô Christ! les heureux de ce monde pensent n'avoir jamais besoin de toi! pardonne quand leur orgueil t'outrage, leurs larmes les baptisent tôt ou tard; plains-les de se croire à l'abri des tempêtes et d'avoir besoin, pour venir à toi, des leçons sévères du malheur. Notre sagesse et notre scepticisme sont dans nos mains de grands hochets d'enfants; pardonne-nous de rêver que nous sommes impies, toi qui souriais au Golgotha. De toutes nos misères d'une heure, la pire est, pour nos vanités, qu'elles essayent de t'oublier. Mais, tu le vois, ce ne sont que des ombres qu'un regard de toi fait tomber. Toi-même, n'as-tu pas été homme? C'est la douleur qui t'a fait Dieu; c'est un instrument de supplice qui t'a servi à monter au ciel et qui t'a porté les bras ouverts au sein de ton père glorieux, et nous, c'est aussi la douleur qui nous conduit à toi comme elle t'a amené à ton père; nous ne venons que couronnés d'épines nous incliner devant ton image; nous ne touchons à tes pieds sanglants qu'avec des mains ensanglantées, et tu as souffert le martyre pour être aimé des malheureux.

« Les premiers rayons de l'aurore commençaient à paraître; tout s'éveillait peu à peu, et l'air s'emplissait de bruits lointains et confus. Faible et épuisé de fatigue, j'allais quitter Brigitte pour prendre un peu de repos. Comme je sortais, une robe jetée sur un fauteuil glissa à terre près de moi, et il tomba un papier plié. Je le ramassai; c'était une lettre, et je reconnus la main de Brigitte. L'enveloppe n'était pas cachetée, je l'ouvris et lus ce qui suit :

Digitized by Google

« 23 décembre 18..

« Lorsque vous recevrez cette lettre, je serai loin de vous, et peut-être ne la recevrez-vous jamais. Ma destinée est liée à celle d'un homme à qui j'ai tout sacrifié; vivre sans moi lui est impossible, et je vais essayer de mourir pour lui. Je vous aime; adieu, plaignez-nous » (1).

Tel est le récit d'Alfred de Musset, fictif à la vérité, mais où la recherche de l'effet est trop évidente, où la mise en scène trahit la réalité des choses. L'apostrophe au Christ ne laisse pas d'avoir un caractère de réflexion posthume, qui lui enlève tout naturel. Un simple cri eût dû répondre à la subite apparition du Christ. Et voilà qu'Alfred de Musset, sans conviction du reste, se met à prêcher, devant la sainte image et sous le coup d'une émotion qui aurait dû lui couper la parole, une doctrine, mélange bizarre de christianisme, de pélagianisme et de socinianisme. La longueur de cette prière ne se fait pardonner ni par la sincérité du repentir, ni par la vérité de l'accent qui voudrait louer Dieu dans un élan désintéressé. Le Christ, aussi bien, est-il le Dieu véritable de la véritable religion? « Qu'importent le nom, la forme, la croyance? Tout ce qui est bon n'est-il pas sacré? »

Dans saint Augustin, il est à peine besoin de le dire, la doctrine est pure, vraie qualité cependant pour une œuvre chrétienne dans son but. Mais, de plus, rien n'est simple et pénétrant à la fois comme le récit de sa séparation d'avec sa première concubine. Nous l'avons déjà entendu, son cœur saigne au moment de la séparation; il saigna longtemps encore. Mais pas un cri, pas un éclat, pas un mot pour l'effet. La femme qui s'éloigne n'est même pas nommée. Ce chapitre témoigne d'un sentiment exquis, d'un respect sincère pour le lecteur, d'un goût qui approche du génie.

(1) Page 345-349. Ed. Charpentier, 1878.

Digitized by Google

VII

Au besoin, une phrase que j'en détache suffirait à le relever aux yeux des plus difficiles ou des plus délicats : « Elle était retournée en Afrique, laissant auprès de moi le fils naturel qu'elle m'avait donné, et vous faisant le vœu d'une continence désormais inviolable. » C'est ainsi qu'Augustin parle de sa concubine. Il énonce deux faits bien dignes de notre attention. La concubine de saint Augustin n'est pas nommée ; il se tait sur sa douleur. Elle dut également être vive. La résolution qu'elle prit le prouve. Elle s'était donnée à un homme; cet homme lui manquant, elle se donna à Dieu. A la date des *Confessions* une telle conduite a quelque chose de particulièrement grand. Elle nous met en présence de mœurs nouvelles, d'idées qui changent, d'une moralité publique qui tend à s'améliorer. « Dans l'antiquité, la femme que l'homme renvoyait n'avait point d'asile ; elle n'avait pas même d'état ni de nom; la Grèce et l'Italie ne connaissent pas, sauf leurs prêtresses et leurs vestales, de femmes qui vécussent seules, en présence de Dieu, sans amours et sans joies mondaines. C'est le mérite du christianisme d'avoir fait que la femme ne peut vivre seule avec honneur et avec respect. En préférant la virginité au mariage, sans toutefois condamner le mariage, il a donné à la femme un rang qu'elle n'avait pas. Dans le christianisme, les femmes libres, ce sont les vierges chastes et les veuves continentes : car c'est au prix de la plus difficile de leurs vertus que le christianisme donne aux femmes la liberté et l'indépendance, sachant bien que, sans cette condition, la liberté n'enfante pour elle que le malheur et le mépris » (1). La concubine d'Augustin mérite donc la liberté par le vœu de continence qu'elle forme. Malgré ses fautes, elle a droit au respect des hommes. Elle laisse bien loin

(1) SAINT-MARC-GIRARDIN, *op. cit.*, p. 16, 17.

Digitized by Google

derrière elle les concubines de Rousseau et d'Alfred de Musset. L'aventure qu'elle a courue avec Augustin a un dénouement plus que moral, puisqu'il est religieux. Elle prend fin au pied des autels.

Le second fait à relever se rapporte à Adéodat, ce fils du péché d'Augustin. Saint Augustin a parfaitement caractérisé les unions illégitimes dans ces simples mots par lesquels il les a stigmatisées : « Les fruits des unions illégitimes naissent contre tous les vœux. » Mais, élevant le ton, il ajoute aussitôt : « Et pourtant, nés, ils forcent notre tendresse ». Oui, c'est le cri de la nature : de quelque manière que l'homme devienne père, il est père : il ne peut l'oublier. Et, cependant, combien souvent le sentiment de sa nature, plus fort que tout, ce semble, s'est trouvé étouffé ! L'antiquité exposait les enfants sans vergogne et sans regret; la philosophie moderne les met à l'hôpital ; le christianisme les nourrit et les élève. Il ne voit en eux que des créatures de Dieu. Je sais bien que des hommes baptisés ne reculent pas devant une telle extrémité; et ce qui a peut-être contribué à faire saint Vincent de Paul, c'est le spectacle des enfants trouvés et la tendre pitié qu'ils lui inspiraient. Mais de même qu'il faut prendre le christianisme tout entier, il faut considérer le chrétien dans l'idéal du christianisme réalisé par le repentir et la pénitence. Le paganisme ignorait ces deux grandes choses, et la philosophie moderne en rit. Pour le paganisme et la philosophie de Rousseau, une naissance illégitime est un embarras compromettant. Sans doute, on est père, on est mère, mais un père et une mère déshonorés devant la société. On oublie le devoir pour ne pas encourir le déshonneur social, que rien ne peut effacer. Au contraire, soyez chrétiens et faites pénitence, et cette pénitence vous relèvera aux yeux des hommes. Vous pourrez remplir à l'aise vos devoirs de père. La religion n'étouffe pas les sentiments naturels; elle les purifie. Au fait, il n'est pas juste que l'enfant porte la peine du péché de ses parents. Puisque Dieu a voulu qu'il naisse, les parents lui doivent l'affection. Voici donc dans quel langage ému saint Augustin parle de son fils Adéodat,

Digitized by Google

qui reçut avec son père la grâce du baptême : « Quand le temps fut venu de donner mon nom (1), nous quittâmes la campagne pour rentrer à Milan. Alypius voulut renaître en vous, ô mon Dieu, avec moi; il avait déjà revêtu l'humilité qui rend digne de vos sacrements; intrépide dompteur de son corps, jusqu'à fouler pieds nus le sol glacé de l'Italie, fait encore inouï. Nous nous associâmes aussi l'enfant Adéodat, ce fils charnel de mon péché. Vous l'aviez comblé. Il avait à peine quinze ans, et il surpassait en génie des hommes avancés dans la vie et dans la science. Ce sont vos dons que je publie, Seigneur mon Dieu, créateur de toutes choses, dont la toute-puissance réforme nos difformités; car dans cet enfant il n'y avait de moi que le péché. S'il était par vous nourri dans votre loi, c'est vous qui nous l'aviez inspiré, nul autre; ce sont donc vos dons que je publie. Un de mes ouvrages a pour titre : *Du Maître*. Mon interlocuteur, c'est cet enfant; et les réponses insérées sous son nom sont, vous le savez, mon Dieu, ses pensées de seize ans. Il s'est révélé à moi par des signes plus admirables encore. Ce génie m'effrayait. Quel autre que vous serait l'artisan de tels prodiges? Vous avez bientôt arraché sa vie de cette terre; mais c'est avec sécurité que je me souviens de lui, son enfance, son adolescence, rien de cet être ne me laissant à craindre pour lui. Nous nous l'associâmes comme un frère dans votre grâce, pour l'élever dans votre loi. Nous reçûmes le baptême, et soudain tout remords de notre vie passée s'enfuit loin de nous. Aussi je ne me rassasiais pas en ces jours de considérer avec une douceur ineffable les profondeurs de votre conseil pour le salut du genre humain. A vos hymnes, à vos cantiques, que de larmes j'ai versées, violemment remué par les suaves accents de votre Église ! Ces voix pénétraient mes oreilles, répandaient la vérité dans mon cœur, soulevaient en moi les plus vifs élans d'amour ; mes larmes roulaient et je me complaisais en elles, *bene mihi erat cum eis* (2). »

(1) Pour recevoir le baptême.
(2) Lib. IX, cap. VI.

Digitized by Google

On sent ici le chrétien et le père.

Augustin s'associe Adéodat dans l'acte le plus solennel de sa vie. Il reçoit le baptême à ses côtés : ensemble ils ressuscitent à la grâce. Le repentir d'Augustin « aime cet enfant comme un perpétuel avertissement de ses faiblesses, comme un devoir né de sa faute même; et ce devoir, qu'il lui a été doux de l'accomplir! Combien il a chéri ce fils qu'il ne pouvait pas regarder sans s'humilier à la fois et sans s'attendrir! Comme le père s'est retrouvé dans le chrétien? Aussi avec quelle ferveur il l'a offert à Dieu! Dieu a trop vite accepté l'offrande, car il l'a retiré de cette terre qu'il avait seize ans à peine; et maintenant il ne reste plus de lui au cœur de saint Augustin qu'un souvenir plein de douces et tristes émotions (1). »

Avec le temps le christianisme n'a rien perdu de sa vertu et de sa puissance sur les cœurs coupables. Dix siècles plus tard, la France connut une célèbre pénitence. M^lle^ de la Vallière crut que Dieu seul pouvait succéder à Louis XIV dans son cœur et sa vie. Bossuet étant venu au Carmel annoncer à sœur Louise de la Miséricorde la mort du duc de Vermandois, ce fils qu'elle avait eu du roi, elle répandit beaucoup de larmes, suivant ainsi le mouvement de son cœur de mère; mais revenant tout à coup à elle, elle dit à l'évêque ces belles paroles : « C'est trop pleurer la mort d'un fils dont je n'ai pas encore pleuré la naissance » (2).

Le christianisme a donc le secret de concilier les devoirs les plus opposés. Ce n'est pas la première fois que nous saluons Augustin apologiste de la religion; apologiste, il l'a été toujours; et c'est peut-être tout le secret des beautés de son œuvre.

(*A suivre.*) C. DOUAIS.

(1) SAINT-MARC-GIRARDIN, *op. cit.*, p. 14.
(2) M^me^ DE CAYLUS.

Digitized by Google

MÉLANGES

L'ŒUVRE DES APOTRES

Après tant d'autres historiens, M. l'abbé Le Camus a entrepris d'écrire l'histoire des origines du christianisme, et telle est la riche fécondité du sujet que l'on peut bien dire que les travaux de ses devanciers n'ont pas rendu le sien inutile, pas plus que celui-ci n'aura assez épuisé la matière pour décourager d'autres savants de revenir sur la question. Bien des difficultés restent encore à élucider qui pourront exercer la sagacité de plusieurs générations d'écrivains, si tant est que la pénurie des documents contemporains et les renseignements très restreints que nous offrent ceux que nous possédons, permettent jamais de les résoudre.

Cette histoire des origines du christianisme se divise assez naturellement en trois périodes : histoire de Jésus-Christ, fondateur du christianisme; histoire des Apôtres, qui ont propagé la religion nouvelle; enfin, histoire des apologistes et des premiers martyrs qui, les uns l'ont défendue par leurs écrits, et les autres en ont été les témoins héroïques. Déjà M. Le Camus a écrit la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, et l'on sait avec quel succès, puisque le livre en est aujourd'hui à sa cinquième édition (1). Il lui

(1) *La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* par l'abé E. Le Camus, 5e édition. 3 vol. in-12 de XII-442, 480, 472 pages. Paris, Letouzey et Ané. 10 fr. 50.

Digitized by Google

reste à raconter l'histoire des temps apostoliques et post-apostoliques.

Il commence maintenant à exposer l'*Œuvre des Apôtres;* il y distingue trois phases assez tranchées. La communauté chrétienne, d'abord renfermée à Jérusalem et encore observatrice des rites judaïques, se détache progressivement du judaïsme et vit enfin d'une vie propre et indépendante; c'est la période d'affranchissement. L'Eglise chrétienne, ayant ainsi pris conscience d'elle-même, développe son principe universaliste et envoie dans tout le monde connu ses apôtres et ses évangélistes annoncer la bonne nouvelle; c'est la période de conquête. Enfin, complétant son organisation intérieure, tant au point de vue liturgique qu'administratif et disciplinaire, elle pose les bases profondes d'une institution qui devait défier le temps et les hommes; c'est la période d'affermissement (1).

Le volume, que nous avons à analyser aujourd'hui, nous expose la première phase de ce développement. Avant d'aborder le récit des événements accomplis depuis le jour de la Pentecôte jusqu'au moment où les disciples du Christ reçurent à Antioche le nom de chrétiens, notre auteur étudie les sources où il aura à puiser ses renseignements et, comme pour cette première partie de son travail, il se servira presque uniquement des douze premiers chapitres des Actes des Apôtres, il établit la valeur historique et le caractère spécial de ce livre.

Il prouve un peu longuement ce qui, à l'heure actuelle, est admis par presque tous les critiques, à savoir que saint Luc est l'auteur ou tout au moins, pour la première partie, le compilateur des Actes des Apôtres; une étude plus approfondie sur les sources qu'a utilisées saint Luc eût été plus nouvelle et plus instructive. La critique allemande s'est beaucoup exercée sur cette question, et il serait un peu long de citer toutes les combinaisons qui ont été imaginées pour expliquer les diverses particularités du

(1) Origines du christianisme. L'*Œuvre des Apôtres.* Fondation de l'Eglise chrétienne. — Période d'affranchissement, par l'abbé E. Le Camus, in-8 de XLVIII-368 p. Paris, Letouzey et Ané, 1891. 7 fr. 50.

Digitized by Google

texte. Tout récemment encore elle s'y est attaquée avec cet esprit de minutie qu'on lui connaît. A-t-elle été heureuse dans les résultats obtenus ? c'est ce dont il est permis de douter. Un point sur lequel on s'accorde assez généralement, c'est de placer à part les douze premiers chapitres. Pour les uns, l'auteur des Actes les aurait écrits en mettant à profit la tradition orale; pour d'autres, il les aurait artificiellement construits à l'aide de données diverses. D'après Feine (1891), saint Luc aurait eu pour ces chapitres une continuation du document ébionite qu'il avait utilisé pour son Evangile, mais il l'aurait fortement retravaillé. D'après Spitta (1891), les Actes des Apôtres dériveraient principalement de deux sources, dont l'une a saint Luc pour auteur, et l'autre représenterait la tradition populaire. M. Le Camus n'avait pas sur cette question à entrer dans les détails, mais puisqu'il l'avait abordée, il aurait pu étudier plus en détail les caractéristiques linguistiques qui distinguent telle partie de telle autre. Il a remarqué cependant que saint Luc fait citer par saint Jacques le prophète Amos d'après les Septante. Il aurait pu étendre cette observation à tous les textes de l'Ancien Testament que cite saint Luc — ce qui, dans le cas présent, lui ôterait toute force probante — car celui-ci suit toujours la version alexandrine.

M. Le Camus n'a pas de peine à nous montrer que l'auteur des *Actes* est un narrateur impartial et désintéressé, qui ne prend parti ni pour saint Pierre, ni pour saint Paul, qui n'a pas même cherché à faire de la conciliation entre les deux prétendues tendances opposées du christianisme primitif. En somme, saint Luc a laissé parler ses documents, n'a pas voulu faire un récit complet des événements, mais simplement présenter au lecteur ce qu'avaient pu lui apprendre les écrits qu'il avait rassemblés, ou ce dont il avait été témoin lui-même, ou ce qu'il avait appris des témoins oculaires. Ainsi s'expliquent naturellement et les lacunes de son récit et, d'autres fois, la minutie des détails qui nous sont rapportés. Saint Luc n'a pas écrit un livre méthodique où toutes les règles de la science historique étaient observées.

Digitized by Google

Dans cette introduction, comme d'ailleurs assez souvent dans le cours de l'ouvrage, M. Le Camus s'attache à démontrer qu'il n'y a pas eu opposition de doctrine ou même divergence de point de vue entre saint Pierre et saint Paul ; c'est le système de Christian Baur et de l'école de Tubingue qu'il vise, et qu'il n'a pas de peine, on peut l'affirmer, à réfuter. Textes en main, et à la lumière des faits, il en montre le peu de solidité. Mais à quoi bon ? Cette réfutation arrive au moins vingt ans trop tard. La critique rationaliste a depuis longtemps abandonné ces théories et s'est chargée elle-même de les renverser. Ce n'est plus le cheval de bataille qu'enfourchent actuellement même ceux qui furent autrefois les disciples de Baur. Tout change en ce monde, surtout l'erreur ; et sans essayer ici de rapporter le témoignage des rationalistes qui répudient actuellement les constructions théoriques de Baur, il suffira de rappeler ce qu'en disait tout récemment un des derniers tenants de ces hypothèses, Otto Pfleiderer, dans son dernier travail : *le Développement de la théologie en Allemagne depuis Kant* : « Le mouvement qui du christianisme primitif a abouti à l'Eglise catholique ne doit pas être imaginé, ainsi que Baur l'avait fait, comme une lutte continuée et une réconciliation graduelle entre le paulinisme et le christianisme juif ; ce ne fut pas non plus, comme Ritschl l'avait cru, une corruption de la religion apostolique et une dégénérescence du paulinisme, mais ce fut l'évolution naturelle du christianisme héllénique, introduit par Paul, qui bientôt rejeta les éléments pharisaïques des doctrines pauliniennes, et se développa d'un côté, dans une direction spéculative, pour aboutir en Asie Mineure à la théologie johannique, et, de l'autre, dans une direction pratique, qui fut représentée par l'Eglise de Rome. » Nous sommes loin, on le voit, de l'école de Tubingue, et M. Le Camus aurait plus utilement employé ses efforts à réfuter cette théorie qui actuellement tend, chez les rationalistes, à devenir dominante.

Même, d'ailleurs, à nous en tenir à ce qui nous est offert, nous devons faire observer que la réfutation qui est faite ici du système de Baur est un peu superficielle ; elle n'at-

Digitized by Google

teint pas le fond ultime de l'hypothèse. Baur était un disciple de Hégel, et, tout en tenant compte des différences d'un système philosophique à l'histoire, on peut affirmer que ses théories ne sont qu'une application de la philosophie hégélienne à l'histoire du christianisme primitif. Deux tendances opposées se font jour dès l'origine et se combattent; d'un côté, le judaïsme particulariste avec Pierre pour représentant, de l'autre le christianisme universaliste dont Paul est le champion. C'est la thèse et l'antithèse de Hégel. Partant de cette idée préconçue, Baur conçut un Paul idéal, qui lui servait de pierre de touche pour tous les jugements à porter sur les événements et sur la valeur historique des Livres saints. Paul aurait été tout entier dans sa mission de dégager le christianisme des entraves de la loi juive. Tous les faits qui, dans les Actes des apôtres, paraissent en contradiction avec ce but, sont déclarés non historiques; toutes les lettres où l'Apôtre ne s'occupe pas de cette question sont inauthentiques. C'est étrangement méconnaître le grand Apôtre et singulièrement restreindre sa dévorante activité. Saint Paul fut un missionnaire de Jésus-Christ, un conquérant des âmes, et si, lorsque les événements ou de faux frères à l'esprit étroit l'y forcèrent, il lutta pour arracher le païen converti à la sujétion de la loi juive et par là même établir la déchéance du judaïsme légal, ce ne fut là qu'une phase de son enseignement doctrinal. Sa théologie n'est pas restreinte à cette question.

Dans ce premier volume, qui porte en sous-titre : *Période d'affranchissement*, M. Le Camus expose comment l'Eglise chrétienne s'est peu à peu dégagée de la synagogue juive; il distingue trois périodes. Et d'abord, c'est à Jérusalem que la communauté chrétienne prend conscience d'elle-même; elle observe les prescriptions légales et continue à prendre part au culte du temple, mais elle possède des doctrines et un culte qui lui sont propres, elle commence même à poser les bases de ses futures institutions, elle affirme sa vie par des miracles et par la lutte contre le Sanhédrin, qui veut étouffer dans le silence la religion nouvelle. Puis, l'Eglise se fortifie par l'institution des diacres, et déjà se développe

Digitized by Google

son principe d'universalité par la prédication de la bonne nouvelle hors de Jérusalem. C'est le diacre Philippe qui la porte en Samarie et baptise même un païen, l'eunuque de la Candace d'Ethiopie. Enfin, Pierre, sur l'ordre du Saint-Esprit et éclairé par une révélation surnaturelle, proclame devant tous les frères que le salut par Jésus-Christ n'est pas réservé aux juifs seuls, mais que tous les hommes y sont appelés. Bientôt, d'ailleurs, une persécution plus violente chasse de Jérusalem les Apôtres qui vont porter au monde connu la foi de Jésus-Christ, fils de Dieu et Messie, sauveur du monde.

Nous n'avons pas à redire, en suivant notre auteur, tous les événements qui marquèrent ces trois périodes; ils sont bien connus. Il suffira de caractériser la méthode de M. Le Camus, et de signaler quelques questions sur lesquelles il a émis des solutions heureuses et celles où il a été parfois insuffisant ou moins bien inspiré.

L'œuvre a été écrite pour le grand public; c'est ce qu'on ne devra pas oublier si on veut la juger avec impartialité.

Ce n'est pas à dire cependant que l'auteur se soit préoccupé seulement d'être clair et intéressant; il n'a pas hésité à aborder les discussions scientifiques, tout au moins dans la mesure que pouvait supporter le lecteur qu'il avait en vue. Les principes de critique sont très sains et il fait très bien le départ entre la tradition et ce qui n'est que la légende; il concilie les textes divergents sans les presser trop. Les événements sont bien présentés, et il a soin d'en rechercher les causes et d'en suivre le développement. Quelquefois même il les précise jusque dans leurs détails, et il ne marque pas toujours suffisamment ce qui est appuyé sur des textes et ce qui n'est que le produit d'une imagination constructive. Il décrit avec soin le milieu géographique, où se sont passés les événements, et comme il a visité les lieux, on le suit avec intérêt, bien qu'on se demande quelquefois pourquoi telle ville nous est décrite dans ce détail. Le milieu social et historique n'est pas négligé, mais il aurait pu être étudié plus à fond et surtout exposé plus en détail. Des institutions liturgiques, sacramentelles et administratives

Digitized by Google

qui régirent, à cette époque, les communautés chrétiennes, il ne nous est rien dit. L'auteur semble promettre d'en parler plus tard, mais c'était cependant le moment de nous montrer quels furent les premiers pas du christianisme naissant en dehors du culte mosaïque. On aurait pu expliquer comment la cène chrétienne se rattachait au culte de la synagogue et ce qui en faisait l'originalité propre; en un mot, suivre l'évolution qui, du culte judaïque, a abouti à la liturgie chrétienne. Ce qui est dit sur l'origine du ministère chrétien sera sûrement jugé insuffisant.

Sur les questions discutées, les opinions qu'adopte M. Le Camus sont en général celles qui présentent le plus de vraisemblance ou qui expliquent le plus naturellement les faits. Signalons-en quelques-unes.

Parmi les phénomènes qui se produisirent dans la primitive Eglise, il en est un dont il est difficile de bien comprendre la nature, c'est la glossolalie. Le jour de la Pentecôte les Apôtres et les disciples reçurent le don des langues. Il est encore question de ce don en d'autres passages des Actes, et saint Paul en parle longuement dans sa première Epître aux Corinthiens. Notre-Seigneur avait d'ailleurs annoncé que ses disciples parleraient des langues nouvelles. On a imaginé bien des hypothèses pour expliquer en quoi consistait précisément ce don du Saint-Esprit. En s'aidant des diverses données des saintes Ecritures et surtout des paroles de saint Paul, M. Le Camus croit que la glossolalie consistait, non à parler toutes les langues de la terre, mais à louer le Seigneur dans des langues nouvelles pour le glossolale: toutefois ce don ne fut pas utilisé pour la prédication ou pour l'usage ordinaire de la vie, puisque nous voyons saint Pierre se servir d'un interprète et saint Paul, à ce que semble insinuer le récit des Actes, XIV, 11-14, ne pas comprendre ce que les Lycaoniens disaient dans leur idiome particulier. On remarquera que si cette explication du don des langues rend bien compte de la glossalie, telle que la décrit saint Paul, elle s'adapte moins bien au texte des Actes.

M. Le Camus n'aura pas toujours été aussi heureux dans

Digitized by Google

ses explications ou ses hypothèses. A propos des prêtres juifs, qui en grand nombre se soumirent à la foi, il en émet une qui est tout au moins gratuite. C'est parmi ces prêtres qu'il faut chercher les éléments de la secte des Judaïsants. C'étaient probablement ces pharisiens, qui avaient cru, « des légistes inconsolables de falloir renoncer à leur casuistique péniblement apprise ». Ces preuves sont bien faibles, car s'il y avait des Pharisiens parmi les prêtres, il y avait aussi beaucoup de Saducéens; en outre, et surtout, les légistes, attachés à une casuistique minutieuse, n'étaient pas les prêtres, mais les docteurs de la loi, les rabbins. On ne voit pas que les prêtres, dans l'exercice de leurs fonctions, soient jamais tombés dans les excès d'observance légale, que l'on reproche aux Pharisiens.

Sur la première venue de saint Pierre à Rome, M. Le Camus propose une hypothèse assez séduisante et qui expliquerait suffisamment les faits, mais qui cependant n'a pas le degré de certitude qu'il paraît lui attribuer. Que saint Pierre soit allé à Rome et qu'il y ait souffert le martyre sous l'empereur Néron, c'est là un fait si bien établi par la tradition, que seuls quelques rationalistes obstinés refusent de l'admettre. Mais saint Pierre est-il venu à Rome deux fois et à quelle époque faut-il fixer son premier séjour ? C'est là une question sur laquelle la tradition n'a parlé que tardivement, et sur laquelle en outre les témoignages ne sont pas concordants. Il serait superflu de rapporter ici tous les textes; il nous suffit de savoir qu'aucun d'eux ne remonte au delà du IV^e^ siècle; que les uns, Eusèbe, placent la première visite à Rome en 39 ou en 41, d'autres, saint Jérôme, en l'an 42, Lactance sous Néron; le catalogue philocalien date de l'an 29, l'épiscopat romain de saint Pierre.

D'après M. Le Camus, saint Pierre quitta Jérusalem en l'an 44; peu après, probablement en 45, il évangélisa Rome, jetant les fondements de cette illustre Eglise, il fut expulsé par l'édit de l'empereur Claude et en 50-51 il assista au concile de Jérusalem. Les preuves directes de ces affirmations manquent, mais l'auteur rassemble toutes les vraisemblances. De 51 à 63 saint Pierre n'a pu être à Rome;

Digitized by Google

il faut donc, pour se conformer à la tradition des vingt-cinq ans d'épiscopat romain de saint Pierre, que celui-ci soit venu à Rome avant 51. En note, cependant, M. Le Camus fait remarquer que cette tradition ne remonte pas plus haut que la fin du IVe siècle. Il oublie que le catalogue philocalien, sur lequel il s'appuie, date du IVe siècle, il est vrai, mais reproduit des listes qui probablement remontent au second siècle. Il trouve aussi une preuve de son hypothèse dans la double fête célébrée à Rome en l'honneur des deux Chaires, que saint Pierre occupa successivement dans cette ville ; l'une d'elles est qualifiée de Chaire *ubi prius sedit S. Petrus.* Pour que l'argument ait une valeur, il aurait fallu se demander à quelle époque et comment s'est établie cette double fête.

Mais la question paraît résolue à notre auteur par le dilemme suivant : « Ou Pierre est allé à Rome avant l'an 50, ou il n'a pas fondé l'Eglise romaine ; car de l'an 50 à l'an 62 il n'était pas dans la capitale de l'empire, et c'est Paul qui s'occupe de ce centre chrétien. Or, d'après la tradition la plus ancienne et la plus universelle, Pierre a fondé l'Eglise romaine, et finalement l'a gouvernée comme son œuvre ; donc il y était allé avant l'an 50, y devançant de treize ans environ l'épître de Paul et de dix-sept peut-être son apostolat, en sorte que Paul n'a fait qu'arroser ce que Pierre avait planté. »

Mais est-il vraiment nécessaire que saint Pierre ait le premier annoncé Jésus-Christ aux Romains pour que la tradition ait pu lui attribuer la fondation de l'Eglise romaine ? Il est suffisant qu'il en ait été le premier chef, qu'il l'ait organisée, pour en être le fondateur. Comment Rome n'aurait-elle pas encore entendu la bonne nouvelle douze ans après la Pentecôte, surtout si l'on se rappelle que ce jour-là il y eut des juifs de Rome qui furent témoins des effets de l'effusion du Saint-Esprit sur les Apôtres et qui entendirent le premier discours de saint Pierre ? Notre auteur reconnaît d'ailleurs qu'il y eut une première évangélisation de Rome avant la venue du chef des Apôtres. Que devient alors son argument ? En outre, le silence des

Digitized by Google

Actes des Apôtres et de saint Paul dans son épître aux Romains sur saint Pierre, prêchant à Rome la foi chrétienne en 45-50, est assez incompréhensible. Il y aurait aussi à expliquer certains textes de Pères de l'Eglise.

Nous aurions encore quelques menues observations à présenter, mais nous en avons assez dit pour attirer l'attention du lecteur sur l'excellent travail de M. Le Camus, et prouver toute l'estime que nous en faisons.

E. JACQUIER.

LA VIE DE SAINTE BRIGITTE DE SUÈDE (1)

Le nom de sainte Brigitte est bien connu, grâce à ses révélations sur la vie de Jésus-Christ et sur les mystères d'outre-tombe, grâce aussi, disons-le, aux indulgences auxquelles son nom est resté attaché. Mais sa vie l'est moins parmi nous, sinon dans ses lignes principales. Il semble que nous ayons oublié complètement la monographie que le P. Binet lui avait consacrée, il y a plus de deux siècles, et une autre biographie, publiée de notre temps, ne paraît pas avoir été bien répandue (2). Il faut donc savoir gré à M^me^ de Flavigny d'avoir raconté de nouveau la vie de sainte Brigitte, et cela, avec un talent incontesté et une dévotion dont la sainte la récompensera certainement.

Le grand mérite de ce livre, à notre avis, c'est qu'il est

(1) *Sainte Brigitte de Suède*, sa vie, ses révélations et son œuvre, par la COMTESSE DE FLAVIGNY. 1 vol. in-8 de XII-626 pp. Paris, J. Leday.

(2) Le P. Etienne BINET : *La Vie admirable de sainte Brigitte et de l'Ordre du Sauveur et de la Très-Sainte-Vierge*. Lille, 1634. 1 vol. in-8 de 587 pp. — *Vie de sainte Brigitte de Suède*, écrite sur les monuments authentiques, précédée d'une lettre-préface, par M. de Ségur. Paris, 1879. 2 vol. in-18.

Digitized by Google

vivant. Après l'avoir lu attentivement et s'être recueillis pour fixer dans leur esprit les traits de l'image dessinée par Mme de Flavigny, les lecteurs pourront, sans hésiter se rendre ce témoignage que nous nous sommes rendu à nous-mêmes : « Enfin, nous connaissons sainte Brigitte! » Et c'est une figure si sympathique que celle de la noble Suédoise ! Quelle piété, quelle candeur, et en même temps quelle énergie dans cette vaillante fille du Nord ! Mariée à un âge où les jeunes filles de notre temps n'ont pas achevé leur éducation, elle gouverne sa maison d'une main sûre, et sait imposer à ses gens une autorité dont la douceur tempère la fermeté. Le lendemain de son mariage, quand on avait jeté dans la salle du festin la lance symbolique, emblème du concours que la femme suédoise doit apporter à la défense du foyer, Brigitte l'avait saisie d'une main virile, et toute sa vie elle montra la même vaillance et la même décision. Ce sont alors des jours passés au milieu des joies d'un foyer chrétien. Avec Ulf, son mari, elle récite l'office; le vendredi, elle se confesse avec lui au même prêtre, et, le dimanche, ils vont ensemble s'agenouiller à la sainte Table. Quand le jeune seigneur chasse les fauves de la forêt, elle chevauche à ses côtés; quand il invite des amis, elle sait les recevoir dignement : en un mot, elle partage en tout ses fatigues et ses plaisirs. Mais le bonheur terrestre ne l'enivre point : dès l'âge de dix ans, elle a été favorisée d'une apparition de Jésus crucifié, et elle ne l'a jamais oublié. D'ailleurs le Maître divin la rappelle, au besoin, à la pratique d'une vie crucifiée à son exemple. Un jour qu'elle avait fait meubler trop somptueusement l'une des chambres de son château, elle entendit une voix bien connue qui lui disait : « Sur la croix, ma tête n'avait rien pour se reposer. Toi, au contraire, tu cherches le repos et l'aise. » Elle savait profiter de ces leçons pour détacher son cœur de tout ce qui aurait pu le captiver, et même des joies que les âmes ordinaires considèrent comme légitimes.

Ulf est nommé *lagman* de Néricie. Elle l'exhorte à bien gérer sa charge, et l'aide bravement dans l'accomplissement de ses nouveaux devoirs. Elle est son conseil quand il

Digitized by Google

s'agit de rédiger un nouveau code de lois, et d'alléger les trop lourdes charges imposées à la classe des paysans. Elle donne surtout ses soins à l'éducation de sa famille, qui pourrait passer pour nombreuse à notre époque, et dont tous les membres sont surveillés et élevés avec une sollicitude vraiment maternelle. Puis elle est enlevée subitement à l'affection de son mari et au gouvernement de sa maison. Elle devient grande-maîtresse du palais, et, à ce titre, est chargée de compléter l'éducation de Blanche de Dampierre, devenue reine de Suède par son mariage avec Magnus II. Tout entière aux devoirs de sa nouvelle charge, elle voit échouer ses meilleures intentions. Magnus est trop irrésolu et trop docile aux insinuations de ses frivoles courtisans, et la jeune reine ne songe qu'au luxe et aux fêtes. Brigitte n'a donc à la cour qu'une influence très restreinte, alors et plus tard, quand elle y est rappelée par Magnus, à cause de la popularité que sa présence à la cour devait concilier au roi. A ce moment, elle profite de la première occasion plausible pour quitter ce couple d'enfants volontaires et étourdis, et cette cour, où ses sages conseils étaient écoutés avec déférence, mais sans porter de fruits appréciables. Elle part en laissant au jeune souverain un manuscrit de la Bible comme souvenir. Puis, comme si elle prévoyait que son mari doit bientôt quitter la terre, elle l'entraîne à un lointain pèlerinage, bien en faveur au moyen âge, celui de Saint-Jacques-de-Compostelle. En revenant de ce long et pieux voyage, Ulf tomba gravement malade, se fit Cistercien, et, avant même d'avoir prononcé ses vœux, alla recevoir dans un monde meilleur la récompense de sa foi et de son détachement.

Il semblait que Brigitte allait en ce moment dire au monde un adieu définitif, et à jamais s'ensevelir dans un cloître, pour y attendre le moment où elle serait réunie pour toujours à son digne époux. Mais elle ne se sentait pas d'attrait particulier pour cette vie de recluse. Depuis longtemps fille de saint François d'Assise par son agrégation au tiers ordre, elle ne jugea pas à propos de s'unir d'une manière plus étroite à un des ordres religieux qui édifiaient

Digitized by Google

alors l'Eglise. Une des hymnes composées en son honneur la qualifie ainsi : *Post mortem viri penitus — Sponso Christo subjecta*, et l'hymne n'exagère pas les vertus de Brigitte. Mais le Christ, son maître, voulait qu'elle restât dans le monde pour y être l'édification de tous par ses révélations, par son action publique sur les rois et les grands, par ses miracles et par l'exemple de ses vertus.

En effet, elle est plus que jamais la confidente du Verbe incarné. « Crains d'affaiblir en toi ma grâce, lui disait-il. Vibre au souffle divin comme un instrument de musique sous les doigts de l'artiste. Dès l'aurore, lève-toi pour le service du Seigneur, et, le soir venu, repose-toi dans la contemplation. » Mais, s'il est naturel d'admirer jusqu'à quel point l'humble veuve devint l'amie et l'élève du Maître divin, il nous sera bien permis de regretter qu'une étude approfondie n'ait pas été faite, dans ce livre même, sur l'autorité des révélations de sainte Brigitte. Sans doute cette discussion était difficile pour M^me^ de Flavigny, que ses travaux précédents n'y avaient pas préparée. Mais n'aurait-elle pu demander ce travail à ses Pères en religion, nous voulons dire les Frères Prêcheurs, qui comptent tant d'éminents théologiens ? Elle cite quelque part l'un d'entre eux, le P. André Maynard : avec un tel guide, elle aurait pu venir à bout de cette tâche délicate. Notre regret subsiste donc, vif et profond. Nous sommes de ceux qui regardent la foi du charbonnier comme le dernier mot du bon sens : mais encore voudrions-nous savoir ce que signifie ici l'approbation de l'Eglise, et quelle autorité elle entend donner aux révélations de sainte Brigitte. Passons. Aussi bien, ces révélations guidèrent la sainte dans le rôle politique qu'elle eut à remplir et dans la direction des consciences. Il est temps de dire un mot de ce rôle remarquable et bien extraordinaire pour une femme.

Brigitte eut d'abord à cœur d'écarter de sa patrie les maux qui menaçaient ce pays. C'est dans ce but qu'elle donna les plus sages conseils à Magnus, à ses courtisans, aux membres du clergé régulier et séculier. Elle ne se contentait pas de recommander au monarque la justice et la pitié à l'égard

Digitized by Google

des paysans accablés d'impôts. Elle dictait la ligne de conduite à suivre dans les rapports avec les peuples. Elle recommandait de ne pas s'unir à l'astucieux duc de Mecklembourg, ce « renard » qui ne cherchait qu'à se glisser en Suède, et de ne pas s'allier au Danemark, dont les intentions n'étaient pas plus correctes. Elle voulait que l'intégrité de la Suède fût à tout prix sauvegardée : et, comme le roi projetait d'en distraire plusieurs provinces pour se procurer de l'argent, elle lui proposait deux de ses propres fils pour servir d'otages dans l'emprunt qu'il était obligé de contracter. Elle conseillait aussi à ce pauvre monarque de ne pas porter la guerre en Russie dans des vues coupables et pour conquérir du butin. C'est enfin malgré ses sages conseils que le roi partagea ses Etats entre ses deux fils, en donnant à Haquin le trône de Norvège. Mais, par malheur, Brigitte n'était pas écoutée : Magnus échoua dans ses entreprises, et, détrôné et prisonnier pour un moment, il put méditer à loisir les sages avis de la sainte, en regrettant de ne pas les avoir suivis.

Brigitte avait à cœur une entreprise d'un intérêt encore plus élevé, puisqu'il s'agissait du bien de la chrétienté toute entière. Elle voulait décider les papes à quitter Avignon pour fixer leur résidence à Rome. Or l'Italie était alors dans une situation qui inspirait les plus grandes craintes aux Souverains Pontifes, et ces craintes étaient entretenues et exagérées à dessein par leur entourage. Brigitte, qui se trouvait en ce moment à Rome, voyait tout le mal que causait à la ville sainte l'absence de son pasteur. Aussi n'hésita-t-elle pas à envoyer des messages successifs à Clément VI, Innocent VI et Grégoire XI, pour les engager à revenir consoler leur Eglise, affligée d'un si long veuvage. Elle les exhortait, les pressait, dans un style parfois un peu vif, à négliger les considérations humaines et à braver les dangers qu'on leur faisait craindre en Italie. Quant à Urbain V, qui de lui-même était retourné à Rome, elle se présenta devant lui pour lui adresser les mêmes prières et les mêmes conseils. Malheureusement, elle mourut avant d'avoir vu ses désirs réalisés. Urbain V, se sentant miné par la fièvre en Italie,

Digitized by Google

retourna mourir à Avignon, et Brigitte de son côté s'éteignit avant d'avoir vu Grégoire XI suivre ses avis et se fixer à Rome pour toujours.

Elle eut aussi des relations avec d'autres souverains, à qui elle donna des conseils et fit des reproches avec la sainte liberté que connaissent ceux qui ont dit adieu au monde. Il faut citer, parmi ces souverains, la reine de Naples, Jeanne Ire, que ses désordres ont rendue trop fameuse dans l'histoire. Jeanne s'était prise d'un fol amour pour Charles, l'un des fils de Brigitte, déjà marié. La sainte vit le danger que courait son fils, séduit par les charmes de cette reine sans conscience. Elle pria Dieu de faire échouer, à quelque prix que ce fût, les projets de cette sirène, et Charles fut emporté en quinze jours par une fièvre pernicieuse. Plus tard, Jeanne montra à Brigitte les plus vives sympathies, la secourut dans un moment de détresse extrême, et lui demanda même ses conseils, qu'elle n'était pas d'ailleurs disposée à mettre en pratique. La sainte tenta aussi vainement de réformer la cour de Chypre, riche et corrompue. Il semble qu'à cette époque, du nord au sud et du couchant à l'aurore, la contagion du luxe et des plaisirs avait infecté l'Europe tout entière.

La sainte avait aussi conçu depuis longtemps le projet de créer un ordre religieux, particulier à la Suède, et qui devait porter le nom du Saint-Sauveur. Elle en dressa les constitutions d'après les indications qu'elle avait reçues du Christ lui-même, et elle rédigea la règle nouvelle à l'aide du prieur cistercien d'Alvastra. Pour construire le premier monastère, elle obtint du roi Magnus, en même temps que six mille marcs d'argent, le domaine royal de Vadstena, situé sur les bords du lac Vetter. Mais les circonstances ne lui permirent pas de poursuivre l'exécution de ses projets. Tout ce qu'elle put faire avant de mourir, ce fut d'obtenir du pape Urbain V une bulle d'approbation pour l'ordre nouveau. Elle séjourna à Rome depuis 1350, — sauf le temps accordé aux pèlerinages, — jusqu'à la fin de sa vie, et il lui aurait fallu retourner en Suède pour achever sa pieuse entreprise.

Digitized by Google

Brigitte fut attirée à Rome par le jubilé de 1350. Elle comprit que là était la patrie de son âme, s'y fixa, et y demeura pendant tout le temps qu'elle ne donna pas aux pèlerinages. Car, semblable en cela aux hommes du moyen âge et aux Suédois en particulier, elle avait au plus haut degré cette dévotion qui attire les âmes vers les sanctuaires les plus célèbres. Elle se rendit aussi au mont Gargan, où l'on vénère l'archange saint Michel, et dans les villes d'Assise, Ortone, Bari, Bénévent, Amalfi, Salerne, recommandées par le souvenir ou les reliques de saint François d'Assise, saint Thomas l'apôtre, saint Nicolas de Myre, saint Barthélemy, saint Matthieu et saint André. Enfin, sur le commandement exprès de Jésus-Christ, elle se rendit dans les lieux sanctifiés par sa naissance, ses visites, ses prédications et sa mort. A Jérusalem, elle eut une vision saisissante de tout ce qu'il avait souffert pour l'humanité et un sentiment très vif de l'amour qu'il a pour chacun de nous. Nazareth, Hébron, Bethléem lui rappelèrent aussi les circonstances les plus touchantes de la vie de la sainte Vierge, que des visions miraculeuses lui montraient dans toute leur grâce virginale. Quand elle quitta la Palestine, Brigitte en remporta les mêmes impressions que si elle avait vécu dans l'intimité de Jésus et de Marie. Cependant le terme de cette vie merveilleuse approchait, et le moment était venu où l'extatique allait voir Dieu face à face et pour toujours. Pour achever de purifier cette âme par la tribulation, Dieu lui envoya de terribles épreuves, que nous retrouvons d'ailleurs dans la vie de bien d'autres saints. Elle qui toute sa vie avait vécu de la vie de la foi, fut tourmentée par des doutes affreux. « Les tentations que sa jeunesse avait ignorées au foyer paternel et au foyer conjugal, tentations dont son âge mûr eût oublié la puissance sur l'humanité, sans les confidences des âmes qu'elle dirigeait, venaient en foule l'assaillir. » Mais cette femme vaillante lutta contre l'esprit et contre la chair, et, grâce à la prière, elle demeura victorieuse. Le calme revint, et ce fut dans la paix et l'espérance qu'elle rendit son âme à Dieu, le 23 juillet 1373, dans la soixante et onzième année de son âge.

Digitized by Google

Le livre ne se ferme pas sur cette page consolante, où nous voyons Dieu visiter sa fidèle servante dans ses derniers combats. L'auteur nous raconte ensuite la vie posthume de sainte Brigitte, la translation de ses reliques, la fondation définitive du monastère de Vadstena, et le gouvernement de cette pieuse maison par Catherine, digne fille de Brigitte. Un dernier chapitre nous redit l'histoire de Vadstena, tout embaumé du souvenir des deux saintes femmes, mais sécularisé ensuite par l'un des descendants de Brigitte, ce Gustave Vasa qui ressemble par plus d'un trait d'astuce à tel gouvernement que nous ne voulons pas nommer. L'histoire a de ces douloureuses surprises : la Wartbourg, sanctifiée par la présence de sainte Elisabeth de Hongrie, n'a-t-elle pas été déshonorée par le séjour de Luther et profanée par le landgrave de Hesse? Toutefois, la dernière page de cette biographie nous fait entrevoir une espérance. Non loin de l'ancien monastère de Vadstena, un prêtre suédois a célébré, le 7 octobre 1891, le cinquième centenaire de la canonisation de Brigitte. Si le gouvernement du pays se relâche un peu de son inqualifiable intolérance, il faut espérer que le nombre des catholiques s'y accroîtra avec rapidité.

Telle est, en résumé, l'histoire que nous raconte M^me^ de Flavigny; histoire merveilleuse, bien supérieure, par l'intérêt qu'elle présente, aux fictions les plus ingénieuses de l'imagination la plus inventive. Maintenant, aurons-nous le courage de faire œuvre de critique, en relevant les défauts que nous avons cru rencontrer dans ce livre? Nous aurions voulu parfois un cadre historique plus large et plus complet aux circonstances de la vie de sainte Brigitte : mais l'auteur ne nous a-t-il pas désarmé à l'avance, en disant qu'il avait voulu donner à ce livre un caractère purement édifiant? Ce que nous regretterons sans détour, c'est que M^me^ de Flavigny ait tant insisté, — beaucoup trop, à notre avis, — sur les désordres des gens d'église, sans avoir songé à donner, non pas une excuse, mais une explication de ces faits propres à scandaliser le lecteur, surtout s'il est protestant. Le clergé, aurait-elle pu dire, ressemble toujours plus ou moins

Digitized by Google

au milieu d'où il a été tiré et dans lequel il vit, parce que la grâce ne détruit jamais la liberté humaine. D'ailleurs, sainte Brigitte ne rédigeait pas elle-même ses missives, et ne pouvait y mettre la mesure convenable. Ses reproches ne paraissent-ils pas exagérés, quand ils s'adressent à un bienheureux tel que le pape Urbain V?

Au surplus, ces défauts et d'autres que nous avons négligés, n'infirment pas la valeur de ce beau livre (1). Il ne doit pas être mis entre les mains des fidèles à l'esprit étroit et à l'âme faible, prompte à se scandaliser. Mais les chrétiens sérieux et croyants qui liront cet ouvrage y puiseront l'amour des vertus que Brigitte a pratiquées à un degré si éminent, l'union à Dieu, l'accomplissement de tous les devoirs d'état, la patience à lutter pour la bonne cause, le courage au milieu des épreuves, en un mot, les qualités les plus appropriées aux tristesses du temps présent.

Alexis Lepitre.

(1) Nous n'avons pas voulu relever non plus un certain nombre de menus détails qui n'ont pas d'importance. Ainsi, Mme de Flavigny dit en parlant de saint François d'Assise : « ... Le laïque italien. » Mais saint François était diacre. Nous ne goûtons pas non plus les citations de l'Ecriture sainte faites, non pas d'après la Vulgate, mais d'après l'hébreu ou le grec. Les raisons alléguées par l'auteur ne nous ont pas convaincu, ces textes étant cités, non pour prouver un dogme ou terminer une controverse, mais pour justifier une figure de style ou indiquer une allusion pieuse. Enfin, nous aurions aimé à trouver dans ce livre quelques notions sur les indulgences brigittines appliquées aux chapelets.

Digitized by Google

REVUE SCIENTIFIQUE

Sommaire. — I. Magnétisme et Géologie. — II. Les variations de la latitude. — III. La production artificielle de la pluie. — IV. Les gouttes roulantes ; l'homéotrope. — V. Le Kneippisme.

I. Dans un savant article publié par la *Revue scientifique* du 14 mai 1892, M. de Lapparent, l'éminent professeur de l'Institut catholique de Paris, montre les relations qui existent très probablement entre les positions que prend l'aiguille aimantée sur le limbe de la boussole, et l'état géologique des couches plus ou moins profondes des terrains à la surface desquels se produisent ces déviations. On sait que l'aiguille aimantée, oscillant librement autour d'un axe vertical, prend une direction voisine de celle du méridien astronomique, en formant avec lui un angle qui varie avec le temps et les lieux et qui s'appelle la *déclinaison*. Actuellement la déclinaison est, à Paris, de 15 à 16 degrés à l'ouest ; elle diminue chaque année de quatre à 6 minutes, et l'on sait qu'après avoir passé par zéro, elle oscille lentement de part et d'autre du méridien, sans jamais dépasser beaucoup 20 degrés. En joignant, par un trait continu, sur une carte, tous les lieux pour lesquels la déclinaison a, au même moment, la même valeur, on a ce qu'on nomme les lignes *isogones*. Or on s'était contenté jusqu'ici, pour construire ces lignes, de déterminer un certain nombre de points qu'on réunissait ensuite par des lignes droites; mais on s'aperçut que pour obtenir un réseau régulier il fallait faire subir à certaines lignes des déviations supérieures à celles

Digitized by Google

qu'auraient entraînées les erreurs d'observation. Ce fait suggéra l'idée de multiplier les observations, afin de rapprocher les points et d'avoir la représentation exacte des isogones. En 1890, le Bureau central météorologique chargea un de ses membres, M. Moureaux, d'étudier à ce point de vue la partie nord du bassin de Paris. Le physicien remarqua bientôt que si, au lieu de marquer les points isogones de degré en degré, on les marque de 10 minutes en 10 minutes, les lignes ainsi déterminées, au lieu de présenter une allure régulière, offrent des courbes capricieuses et sinueuses qui, par moment, s'écartent beaucoup de leur direction générale moyenne. Ainsi, l'isogone de 16 degrés, qui passe par Amiens, se courbait vers le sud, dépassait Melun, puis était brusquement déviée au nord-ouest jusqu'à Evreux, pour ne reprendre sa direction normale que sous la latitude de Chartres. Or cette allure était commune à toutes les isogones comprises entre 15°40' et 16°40'. On observait en même temps une augmentation de l'inclinaison magnétique, coïncidant avec le maximum de déclinaison.

Il devait y avoir, évidemment, une cause résidant au sein de l'écorce terrestre, qui produisait ces déformations. D'après M. de Lapparent, deux hypothèses seulement peuvent fournir une explication : ou bien il y a, sous les couches crétacées de la Normandie et de la Beauce, quelque massif important de minéraux magnétiques, tels que le fer oxydulé; ou bien il y a, entre Fécamp et Gien, une dislocation des couches profondes, par suite de laquelle deux portions de terrains très différents par leur conductibilité magnétique ont été amenées en contact, en sorte que les courants telluriques sont déviés par cette dislocation, et cette déviation se traduit par des anomalies de la déclinaison magnétique. C'est à cette dernière hypothèse que se rallie le savant géologue, pour les raisons qui suivent :

Des phénomènes semblables ont été observés ailleurs; le géologue allemand, M. Naumann, a constaté qu'au Japon les isogones s'infléchissent brusquement à la rencontre d'un accident géologique, comme une faille importante. En 1849, on a signalé une perturbation magnétique exercée

Digitized by Google

par le relief des Alpes ; en 1846, on avait déjà reconnu que l'aiguille aimantée était influencée par la falaise basaltique qui forme les palissades de l'Hudson ; plus tard les Anglais virent que, dans l'Hindoustan, les isogones de 2°30' et de 3° font un coude brusque à la rencontre de la vallée du Brahmapoutra. Plus récemment encore, on a signalé des déviations aussi brusques produites, en Ecosse, vers la pointe des Hébrides, et, en sens inverse, au pied des Grampians. Or il est remarquable que dans aucun des cas signalés on n'observe des masses métalliques capables d'expliquer ces déviations ; et M. Naumann affirme que, dans la profondeur, le fer oxydulé ne peut exercer aucune action sur l'aiguille aimantée.

Il ne reste donc que l'hypothèse d'une différence de conductibilité dans les couches terrestres, provenant de la coupure brusque de certaines couches, et de la juxtaposition accidentelle de terrains hétérogènes. Ces accidents existent au Japon, vers les palissades de l'Hudson, aussi bien que dans les Alpes et au pied des Grampians, partout, en un mot, où l'on constate des anomalies de la déclinaison.

Si l'on applique ces considérations aux régions que traversent les isogones étudiées par M. Moureaux, on remarque que le crétacé qui s'étend uniformément entre Fécamp et les environs de Rouen est affecté de nombreuses et sérieuses dislocations ; puis, au sud de la Seine, à travers les plaines de la Beauce, on voit se dessiner plusieurs lignes de fracture entre Nogent-le-Roi et Auneau. Or, poursuit l'auteur, pour que, dans un terrain aussi monotone et composé de couches horizontales, les eaux aient pu travailler en ligne droite sur une aussi grande longueur, il faut qu'une cassure toute faite se soit offerte à elles, et cette cassure doit être l'écho superficiel d'un accident beaucoup plus important et plus ancien, qui affecte les couches profondes. Ces fractures, antérieures aux dépôts tertiaires et même crétacés, ont occasionné des mouvements aux époques des dépôts récents et laissé ainsi des traces sur la surface. De plus le coude brusque des isogones dont nous parlons se prolonge au delà du parallèle d'Orléans et

Digitized by Google

d'Auxerre, et ce prolongement va rencontrer les grandes failles du Sancerrois et du Nivernais, sur la lisière du Morvan, tandis que les anomalies semblent cesser près de Nevers, auprès des anciens terrains du Plateau central. On peut penser que c'est sous cette ligne de Fécamp à Gien, que doit être cherchée la limite de l'ancien plateau primaire de Normandie, qui aurait formé comme une sorte de falaise, à l'est de laquelle se seraient déposées, jusqu'aux Vosges, maintes assises qui font défaut à l'ouest du bassin de Paris; ces différences géologiques expliqueraient le trouble des courants telluriques qui se révèle par la boussole.

Cette idée de relation entre les dislocations de l'écorce et les anomalies magnétiques reçoit une très grande force des remarques que nous venons de faire. Il y a dix ans, M. de Lapparent disait déjà dans son magistral *Traité de Géologie* que « la boussole peut devenir, au même titre que le pendule et les appareils géodésiques, un précieux instrument pour l'inventaire des parties invisibles du globe ». Aujourd'hui ce ne serait plus seulement la nature des couches, mais leur structure qui serait révélée par la boussole, et on pourrait suivre, à travers les couches superficielles homogènes, la trace de cassures profondes dont rien au dehors ne révèle l'existence.

L'auteur propose ensuite, pour apprécier la valeur de l'hypothèse, d'en faire l'application à un accident bien connu et bien délimité, tel que celui qui, dans le bassin même de Paris, est constitué par la dislocation rectiligne du pays de Bray, qui s'étend sans interruption depuis Dieppe jusqu'auprès de Chantilly. M. Moureaux, à qui l'utilité de cette vérification a été signalée, se propose de s'y appliquer quand il en aura le loisir.

M. de Lapparent rappelle en terminant que M. Marcel Bertrand, dans une note développée le 4 avril devant la Société géologique, a cherché à démontrer que les grandes zones de dislocation de l'écorce terrestre, transversales à l'équateur, suivent non pas les méridiens astronomiques, mais les méridiens magnétiques. Le magnétisme envahit

Digitized by Google

la géologie de toutes parts; et ce qu'il y a d'original dans cette nouvelle application, c'est qu'en regardant aux étoiles pour fixer la position des méridiens astronomiques, on aura rendu possible la constatation de la structure des couches profondes de la terre. On n'osera plus faire un crime à l'astrologue si malmené par La Fontaine d'avoir cherché à lire au-dessus de sa tête ce qui devait se passer sous ses pieds.

II. Les besoins de l'astronomie moderne exigent que la position de chaque observatoire soit déterminée en longitude et en latitude avec une précision absolue. On a constaté, depuis quelques années, que les observations de latitude d'un même lieu, faites avec le plus grand soin, ne donnent pas toujours des résultats identiques. On se demandait si ces différences devaient être attribuées à des erreurs d'observation ou si, réellement, la latitude d'un même lieu subissait des variations. Après bien des études et des recherches, les astronomes ont dû accepter cette dernière conclusion. A Paris, à Berlin, à Prague et à Strasbourg on a reconnu que la latitude croît de juin à septembre, décroît ensuite jusqu'en janvier. De nouvelles études faites à Honolulu, par les soins de l'Association géodésique, ont confirmé ces données en démontrant que les variations de la latitude y suivent une marche inverse de celle qu'elles ont en Europe. M. l'amiral Mouchez annonçait, le 11 avril dernier, à l'Académie des sciences, que la latitude de l'Observatoire de Paris, qui a donné lieu à tant de discussions, venait d'être déterminée de nouveau par deux observateurs expérimentés, MM. Périgaud et Boquet, qui ont obtenu 48°51'11", valeur différant de o"1 (un dixième de seconde), de celles obtenues précédemment; cette différence de 1 dixième de seconde représente une longueur de 3 mètres sur le méridien. M. Gaillot, en étudiant les observations antérieures, obtient une variation régulière de o"5 entre la latitude minimum d'hiver et la latitude maximum d'été. M. Boquet n'a rien constaté de semblable. M. l'amiral Mouchez fait remarquer que les conditions où se trouve l'Observatoire de Paris enlèvent toute valeur à des mesures

Digitized by Google

de cet ordre, à cause de l'atmosphère impure à travers laquelle doivent se faire les observations de l'étoile polaire. On comprend tout l'intérêt que les savants attachent à cette question ; car une variation, si minime qu'elle soit, dans la latitude, peut entraîner des erreurs parfois assez importantes dans l'évaluation de certains éléments astronomiques.

Quant à la cause de ces variations, les uns l'attribuent à un déplacement de l'axe terrestre, sous l'influence soit d'un déplacement de masses d'eau ou d'air atmosphérique qui modifierait l'équilibre de notre globe, soit des dilatations et condensations successives qui se produisent aux différentes saisons en diverses régions de la surface, et qui déplaceraient le centre de rotation ; d'autres ne voient dans ces variations qu'une apparence due à la réfraction inégale de l'atmosphère, au travers de laquelle se font les observations. Sans doute des études plus approfondies et des méthodes nouvelles permettront, dans un avenir plus ou moins éloigné, de donner à ce problème une solution définitive. Faisons remarquer la délicatesse qu'exigent de pareilles études, en rappelant que le fil d'araignée qui constitue le réticule des lunettes astronomiques et qui sert à fixer la position d'un corps céleste dans le champ de l'objectif couvre déjà, par lui-même, une étendue d'une seconde d'arc. Or on mesure aujourd'hui un dixième de seconde qui correspond à moins d'un millième de millimètre mesuré sur un cercle de 2 mètres de circonférence. On voit quelle précision dans la construction des appareils, quelle habileté dans les observateurs, quels soins dans les observations nécessitent de pareilles mesures.

III. Depuis quelque temps les journaux des deux mondes s'occupent d'expériences instituées en Amérique dans le but d'obtenir artificiellement et à volonté de la pluie et des orages. Cette idée n'est pas nouvelle, et, il y a plus de cinquante ans, Arago rapportait de nombreuses observations desquelles il résultait qu'en produisant dans l'air de puissantes secousses, au moyen de détonations, on pouvait pro-

Digitized by Google

voquer la condensation des vapeurs et la pluie. Tout dernièrement, M. Emile Le Maout, de Saint-Brieuc, a trouvé dans les papiers de son père, mort en 1887, une lettre datée du 8 juillet 1870 et qui montre qu'à cette époque le gouvernement français s'était occupé de cette question. Depuis le 1er janvier jusqu'au 25 juillet 1870 il n'était pas tombé une seule goutte de pluie, la récolte était fort compromise et les agriculteurs désolés. M. Le Maout prétendait avoir observé que, pendant la guerre de Crimée, chaque grande bataille avait été suivie d'averses plus ou moins importantes et cet effet se faisait sentir jusqu'à Saint-Brieuc, à plus de 600 lieues de distance. C'est alors qu'un ancien officier de marine, M. Tremblay, demanda au gouvernement de faire tirer le canon pour obtenir de la pluie. L'Académie des sciences fut saisie de la question : mais le maréchal Vaillant la fit bientôt enterrer. Quinze jours plus tard éclatait la guerre entre la France et la Prusse et la pluie tomba aussitôt avec abondance; qui ne se rappelle l'énorme quantité de neige qui couvrit le sol pendant le malheureux hiver de 1870-1871? On a cité aussi l'orage terrible qui éclata le soir de la bataille de Solférino, le 24 juin 1859, accompagné d'une pluie diluvienne.

L'idée de provoquer la pluie par des détonations est donc d'origine française; elle a été reprise récemment par les Américains, mais avec certaines modifications dues à un célèbre météorologiste nommé Espy. La solution de ce problème a, en Amérique, une importance beaucoup plus considérable que chez nous; là, en effet, des millions d'acres de terrain, à l'ouest du continent américain, restent improductifs par suite du manque d'eau; les travaux d'irrigation sont impraticables ou trop coûteux et on comprend tout l'intérêt qui s'attache pour les Etats-Unis à l'étude de ces questions.

M. Faye, le savant astronome de l'Observatoire de Paris, a fait, le 25 avril dernier, à l'Académie des sciences, une communication fort intéressante à ce sujet. Il y a une cinquantaine d'années, dit-il, un météorologiste américain, M. Espy, attribuait les cyclones, les trombes, à des colonnes

Digitized by Google

ascendantes d'air échauffé au contact du sol. Il proposait, en conséquence, de produire des courants ascendants d'air chaud, destinés à provoquer des averses. M. Espy confirmait sa théorie par des faits; en 1857, un géodésien, M. Mackay, qui faisait alors des opérations en Floride, lui adressait une lettre dans laquelle il lui rendait compte d'expériences faites sous ses yeux. Il citait, entre autres, le fait suivant :

Un jour qu'il était, avec sa troupe, aux confins d'une prairie difficile à traverser, au milieu d'une journée accablante et par une chaleur excessive, ses compagnons se plaignaient vivement et demandaient à grands cris quelques gouttes de pluie. Alors son assistant, le capitaine A. Mackay, dit à l'ingénieur qu'il avait remarqué, dans les derniers incendies, qu'un nuage s'était formé au-dessus de la colonne de fumée et que l'occasion était bonne de mettre à l'essai les théories du professeur Espy. Le capitaine donna l'ordre de tailler une route à travers la prairie et fit mettre le feu aux herbes. Il n'y avait pas au ciel un seul nuage grand comme la main. Bientôt la flamme s'élança par-dessus les arbres et une immense colonne de fumée s'éleva dans les airs. Quand cette colonne cessa de s'élever, un nuage commença à se former; bientôt le tonnerre gronda dans le lointain, le nuage s'étendait et quelques instants après une pluie bienfaisante rafraîchissait l'atmosphère.

M. Faye remarque que le coup de tonnerre *lointain* aurait dû faire penser à M. Mackay que l'orage venait de loin, et qu'il arrive souvent dans les pays chauds que, par un ciel absolument pur, un petit nuage se montre à l'horizon, s'accroît et finit bientôt par envahir tout le ciel, sans qu'aucune fumée en ait provoqué la formation. On a cru pouvoir aussi attribuer la pluie à l'incendie qui dévora Chicago en 1871 ; mais on a fait remarquer que la pluie ne tomba sérieusement que le quatrième jour de l'incendie. Un autre Américain, M. G.-H. Bell, de New-York, a proposé de remplacer les incendies par des tours creuses de 1.500 pieds de hauteur, au moyen desquelles on lancerait dans l'atmosphère de l'air saturé d'humidité pour provoquer la formation de nuées.

Digitized by Google

M. Faye a discuté longuement cette théorie d'Espy et a démontré, avec la haute compétence que lui donnent ses longues études sur les trombes et les cyclones, que jamais une colonne ascendante d'air chaud ne saurait engendrer un tornado ou un cyclone et que, par conséquent, la doctrine de M. Espy est fausse et insoutenable.

Les Américains, toutefois, ne se sont pas bornés à la théorie d'Espy ; ils ont repris, l'année dernière, les expériences suggérées par les idées françaises et ont opéré sur une vaste échelle. Sous l'inspiration de M. Farwell, le sénat a voté 10.000 dollars pour l'étude de la production de la pluie par les explosions. Le département de l'agriculture a commencé des essais sous la direction du général Dyrenforth, aidé de l'aéronaute Carl Myers et de quelques autres savants. Les essais ont eu lieu au Texas, près de Midland, à l'élevage de M. Nelson Moris. C'est là que les faiseurs de pluie (*rain makers*) ont transporté leur étrange attirail, ballons, cerfs-volants, cornues, limaille de fer, acides, dynamite, rackarock, fusées, etc. Le 5 août ils gonflèrent le premier ballon avec un mélange détonant d'oxygène et d'hydrogène : le ballon fit explosion à deux milles de son point de départ ; on fit ensuite partir quelques cartouches de rackarock et, la nuit suivante, la pluie tomba à Midland et à Stanton ; ce résultat fut regardé comme un triomphe. Le général Dyrenforth augmenta successivement le nombre des explosions et le dernier essai eut lieu le 26 avril. Par une nuit belle et claire, et un ciel absolument serein, on lança cinq ballons explosifs et on fit détoner 200 livres de rackarock et 150 livres de dynamite ; à 3 heures du matin un nuage se montra à l'horizon ouest, dans la direction prise par la fumée, et à 4 heures eut lieu une forte averse accompagnée de tonnerre et d'éclairs ; la pluie dura jusqu'à 8 heures. La commission fut enchantée et proclama hautement son succès.

Voilà ce que rapportaient les journaux transatlantiques ; par contre, un habitat du Texas, qui dit avoir suivi ces expériences, vient d'écrire une longue lettre au *Boston Journal ;* il déclare que tout ce qui a été fait n'est qu'une

Digitized by Google

immense farce et une absurde dilapidation des deniers publics. Les expérimentateurs, dit-il, ont été assez malins pour exécuter leurs expériences à une époque où, de temps immémorial, la pluie tombe souvent et abondamment dans la région. On s'est bien gardé de publier les critiques soulevées contre ces essais, et l'opinion des météorologistes qui soutiennent l'impossibilité de ces résultats n'a reçu aucun démenti des faiseurs de pluie du Texas. C'est aussi l'opinion que M. Faye exprimait avec fermeté devant l'Académie des sciences.

La question ne nous paraît donc nullement résolue, mais ce qu'on doit affirmer, c'est que les explosions ne peuvent, en aucun cas, provoquer la formation de la pluie dans un air sec et privé de vapeur d'eau ; tout au plus pourrait-on admettre que, dans une atmosphère chargée de nuages ou de vapeur d'eau près de son point de saturation, les détonations puissent amener une condensation plus ou moins étendue. Il peut même arriver que, dans certains cas, l'air soit fortement sursaturé de vapeur, surtout quand il est privé de toute poussière; alors l'ébranlement de l'air ou la présence de poussières, comme c'est le cas dans les explosions accompagnées de fumée, pourrait déterminer une rupture d'équilibre qui amènerait la condensation en pluie. Il faudra attendre de nouvelles observations ou des expériences plus décisives pour se prononcer sur la possibilité d'obtenir artificiellement de la pluie.

IV. M. Emile Gossart, professeur à Caen, a fait dernièrement, devant l'Association scientifique de cette ville, une très intéressante conférence, au cours de laquelle il a exposé un nouveau et très original procédé pour reconnaître les falsifications et les altérations des liquides, objets de tant de fraudes au temps présent. En vain la chimie invente chaque jour de nouvelles méthodes et de nouveaux réactifs ; en vain elle poursuit les falsificateurs dans leurs derniers retranchements, ceux-ci sont toujours en avance, gagnent du terrain et tirent profit même des découvertes que la science a laborieusement réalisées pour les arrêter.

Digitized by Google

Aussi la méthode de M. Gossart est-elle surtout remarquable parce qu'elle est fondée non plus sur des réactions chimiques souvent longues à obtenir, parfois incertaines et qui nécessitent presque toujours un outillage compliqué et des observateurs expérimentés, mais sur des phénomènes physiques toujours identiques à eux-mêmes et que tout le monde peut constater avec un appareil d'une extrême simplicité. Tout l'outillage se compose d'une cuvette hexagonale de 4 centimètres de capacité, dont les extrémités sont relevées en forme de courbe parabolique, d'une pipette munie d'un tube de caoutchouc et montée sur un support qui permet d'amener son orifice inférieur à 1 millimètre au dessus de la surface du liquide contenu dans la cuvette. Avec cet appareil on peut doser quelques millièmes d'impureté dans un alcool, déceler la présence de traces de matières étrangères dans le vin, l'éther, le chloroforme, les essences végétales, etc.

Voici sur quel principe repose le procédé de M. Gossart : Si l'on fait prendre à la surface d'un liquide une courbure allongée — ménisque concave — analogue à la pente d'une montagne russe, ce qui s'obtient en comprimant le liquide entre deux glaces formant entre elles un angle de 30°, et si l'on fait tomber doucement des gouttes de ce même liquide en haut de la courbe, ces gouttes rouleront sur le liquide pendant plus ou moins longtemps, avant de se mêler à la masse, toutes les fois que les deux liquides seront identiques. Si les liquides résultent d'un mélange, ils rouleront l'un sur l'autre quand les liquides auront la même composition en qualité et en quantité. Si la composition n'est pas identique quantitativement, le roulement aura lieu jusqu'à une certaine limite dans la différence des liquides ; cette limite est la même pour un même mélange à toutes les températures, et se prête à une analyse très nette. Donnons un exemple. Introduisons dans la petite cuvette 4 centimètres cubes d'un alcool quelconque, remplissons la pipette du même alcool : rapprochons l'extrémité inférieure de la pipette jusqu'à 1 millimètre au-dessus de la surface concave du liquide de la cuvette et faisons

Digitized by Google

tomber des gouttes en pressant doucement sur le tube de caoutchouc ; nous verrons ces gouttes rouler à la surface de l'alcool et ne faire le plongeon que très loin de leur point de départ. Ajoutons maintenant de l'acétone, par exemple, à l'alcool de la pipette ; en renouvelant l'expérience, nous verrons les gouttes rouler jusqu'à ce que le mélange contienne 30 pour cent d'acétone : à ce moment les gouttes ne rouleront plus, mais feront immédiatement le plongeon. Or ce liquide, alcool avec 30 pour 100 d'acétone, roulera sur l'alcool pur, mais il plongera dans un alcool contenant 1 ou 2 pour cent d'acétone ; et voilà un réactif qui permettra de déceler la présence de un ou deux pour cent d'acétone dans un alcool. On peut, au moyen de distillations fractionnées, concentrer les impuretés dans un dixième ou un centième du liquide à analyser, et obtenir ainsi des réactions sensibles à 1 millième ou un dix-millième de substances étrangères. Ce qui est fort important, c'est que la réaction a toujours lieu à la même limite pour chaque mélange, quelles que soient les autres impuretés mêlées au liquide.

Il est certain que cette méthode peut rendre de très grands services dans le commerce, l'industrie, et permettra aux pharmaciens de contrôler très facilement la pureté des produits qu'ils emploient. M. Gossart a donné à son procédé le nom d'*homéotropie* et à son appareil celui d'*homéotrope* (roulement des semblables).

On explique le roulement des gouttes à la surface d'un liquide semblable par un effet de volatilisation ; la surface concave du liquide est recouverte d'une couche de vapeur; les gouttes sont elles-mêmes entourées d'un matelas de vapeur identique et élastique : c'est ce matelas qui maintient pendant quelque temps la goutte au-dessus de la nappe liquide et lui permet de rouler sur la pente ; c'est un phénomène analogue à celui de la caléfaction. Mais si les liquides ne sont pas identiques, les vapeurs se dissolvent mutuellement et instantanément, en vertu de l'affinité, et les gouttes plongent et disparaissent au lieu de rouler. C'est aussi ce qui explique l'exception qu'on doit faire pour certains liquides peu volatils, tels que la glycérine,

Digitized by Google

les huiles, l'acide sulfurique et l'eau ; celle-ci, en effet, ne roule pas sur elle-même, probablement à cause de la grande quantité de chaleur qu'elle exige pour se vaporiser ; cependant cet effet se produit quand l'eau est soumise à une violente agitation, comme on l'observe dans les jets d'eau ; quant aux autres liquides non volatils, ils présentent le phénomène du roulement quand ils sont chauffés à la température de 80 degrés.

V. Il y aura bientôt un an que *le Correspondant* publiait un article enthousiaste destiné à faire connaître aux Français la vie d'un bon curé, perdu dans un coin ignoré de l'Allemagne, et les cures merveilleuses qu'il opère sur les milliers de malades que chaque semaine voit accourir de toutes parts au petit village de Wœrishofen. L'abbé Kneipp est aujourd'hui une célébrité, et ses livres, vendus d'abord à des centaines de mille exemplaires en Allemagne, ont naguère obtenu en France un succès analogue. Depuis un an, la mode est au traitement par l'eau selon la méthode de l'abbé Kneipp, et chaque jour on entend vanter l'excellence et l'universalité de cette médication. L'engouement extraordinaire qu'a excité ce mode de traitement repose tout entier sur les assertions des journalistes et sur les récits contenus dans les livres du curé de Wœrishofen. Loin de moi la pensée que ces récits ne soient pas l'exacte reproduction de la vérité ; mais, au fond, les cures qu'il relate ne se chiffrent pas par milliers ; on ne peut suivre les malades qu'on dit guéris, ni savoir pendant combien de temps la guérison s'est maintenue. On comprend que, dans le milieu enthousiaste où sont traités les malades, l'imagination se surchauffe ; la vie au grand air, l'entrain général, l'ascendant qu'exerce le vénérable curé, la confiance qu'ont en lui les malades, tout cela joint à l'action incontestable des douches, des bains et des lotions, doit amener une détente dans les organismes plus ou moins affectés et produire des résultats qui peuvent sembler merveilleux. Mais nous croyons qu'il faut faire à l'enthousiasme du moment une large part dans le succès de cette méthode. En France surtout, nous pre-

Digitized by Google

nons feu facilement; il suffit qu'une idée nous soit présentée avec un certain *brio*, qu'elle miroite à nos yeux comme ces paillettes étincelantes qui séduisent le regard en l'éblouissant, et nous nous lançons à corps perdu à la suite d'une nouveauté qui nous a fascinés, jusqu'à ce que la fatigue qui suit de près tout élan démesuré nous arrête, ou qu'une merveille plus nouvelle détourne notre attention de la précédente. Il n'y pas si longtemps que cette même Allemagne attirait à Berlin non seulement des foules innombrables de malades, mais des processions de médecins et de savants qui venaient, poussés par l'admiration universelle, demander au docteur Koch la guérison ou le secret de sa célèbre découverte. On sait l'issue de cet entraînement.

Que M. l'abbé Kneipp ait vulgarisé la doctrine de l'hydrothérapie et en ait fait des applications intelligentes et heureuses, c'est ce que nous ne voulons pas contester, et c'est là un mérite que nous nous plaisons à lui reconnaître; qu'il soit un hygiéniste de bonne école et qu'il ait pour lui une longue pratique et une expérience consomnée, c'est encore ce que nous admettons volontiers; mais qu'il ait inauguré une méthode inconnue avant lui; que sa thérapeutique soit infaillible; qu'il ait découvert une panacée et qu'il doive faire une révolution dans la science médicale, c'est ce que nous nions, bien que ses partisans fanatiques — et il en a — croient pouvoir le démontrer. Du reste ses livres ne sont composés que d'une série de faits, de récits des guérisons obtenues par l'auteur ou sous ses yeux, et ne contiennent pas un corps de doctrine suivi, un enseignement scientifique basé sur des principes d'où l'on puisse tirer des indications précises pour traiter telle ou telle maladie. C'est de l'empirisme pur, et encore cet empirisme offre-t-il de nombreuses lacunes et laisse-t-il dans l'esprit bien des hésitations, des obscurités, des confusions et des doutes. L'auteur n'a pas su composer un *Manuel*, et on comprend qu'il ne le pouvait pas, parce qu'il n'a pas de véritable méthode. Voilà pourquoi les médecins ne se sont pas occupés de tout le bruit fait autour de l'abbé Kneipp dans la presse extra

Digitized by Google

scientifique. Ajoutons pourtant, pour être juste, que quelques revues médicales commencent à parler sérieusement des préceptes hygiéniques de Kneipp, relatifs à l'alimentation, au vêtement, à l'endurcissement, et l'approuvent sans restriction quand il proscrit les liqueurs, les fourrures, les lits moelleux, et qu'il préconise l'usage du pain grossier, de la toile grossière et de l'exercice en plein air par tous les temps. D'après la *Revue internationale de Bibliographie médicale*, sa doctrine peut se résumer ainsi : régénération de la race, amollie et efféminée par un excès de civilisation, au moyen d'un endurcissement progressif et du retour graduel aux saines coutumes de nos ancêtres.

Excellente doctrine, sans doute, mais qui n'aurait rien perdu, ce me semble, à être présentée avec moins de fracas par ses patrons et accueillie avec moins de fougue par nos compatriotes qui, certes, n'ont pas à craindre le reproche de chauvinisme. Les Allemands doivent bien un peu rire de nous voir prendre feu si promptement et si naïvement en faveur des renommées retentissantes qui trouvent un écho trop facile de ce côté-ci du Rhin.

Alexis ARDUIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge, thèse française, par M. André Devaux, chanoine honoraire, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. — grand in-12, p. XXII-520. — Paris, Welter. — Lyon, Auguste Côte.

Le dialecte parlé dans le Dauphiné septentrional a une importance toute particulière pour l'étude des langues romanes. Placé sur les confins du provençal et des langues du nord de la France, il se rattache à ces idiomes par des points communs et il en diffère par des caractères qu'il est utile de signaler. C'est donc un sujet d'étude très intéressant et d'une portée plus générale et plus haute qu'il ne semble au premier abord. On en sera convaincu après la lecture de l'ouvrage de M. Devaux, que nous allons essayer de faire connaître aux lecteurs de la Revue.

Le docte professeur a eu la bonne fortune de mettre la main sur plusieurs textes de l'ancien dauphinois, et il en a fait la base d'une dissertation très approfondie sur l'état de la langue à cette époque. Ces textes sont au nombre de cinq et se répartissent sur une durée de 127 ans. Trois précèdent la réunion du Dauphiné à la France, deux la suivent de très près. Ils représentent par conséquent une phase qui offre au linguiste un vif intérêt. Le vieux parler conserve toute sa pureté originelle, la langue de nouveaux maîtres ne l'a pas encore contaminé par des éléments hétérogènes. De ces textes si peu nombreux, et c'est là l'originalité de ce travail, l'auteur a fait sortir une phonétique très riche, pleine de vues nouvelles et en général très solides; il a restitué la déclinaison et montré au moins ce que

Digitized by Google

pouvait être la conjugaison. Ces reconstructions n'ont rien d'arbitraire, et si l'on n'accepte pas toutes ses conclusions, on ne peut que rendre hommage à la méthode qui est rigoureuse et scientifique, et on est bien obligé d'avouer qu'elles ont toutes une grande valeur.

L'ouvrage se divise en deux parties, les Documents et la Grammaire.

Dans la première partie, l'auteur expose la méthode qu'il a suivie, les sources où il a puisé, produit les textes avec une étude critique. Quelle est l'origine du dauphinois septentrional? Il dérive du latin vulgaire. On sait que de tout temps, à côté du latin classique a existé à Rome un latin en usage parmi le peuple. Ce latin différait beaucoup du latin de Virgile et de Cicéron, et c'est celui que portèrent dans les Gaules les soldats, les colons et les marchands. Il a pris peu à peu possession du pays, et a fini par se substituer à la langue des indigènes. Il y eut d'abord une première évolution, c'est celle du roman préhistorique, qui a régné entre le v^e^ et le ix^e^ siècle. Le latin vulgaire n'est plus ce qu'il était autrefois. Le système de déclinaison s'est réduit à deux cas, le cas sujet et le cas régime. La conjugaison est bouleversée. Mais les influences locales n'ont pas encore agi avec toute leur énergie. La langue est sensiblement la même du nord au midi. Mais à partir du ix^e^ siècle, les différences deviennent de plus en plus marquées, et le roman laisse le champ libre aux langues néo-latines. Ici se place naturellement la thèse de l'apparition du dauphinois septentrional. A quelle époque se sont manifestés les caractères qui le distinguent de ses congénères? En l'absence de monuments écrits, on ne peut hasarder que des conjectures plus ou moins probables. M. Devaux pose en principe que le roman était né du jour où l'écart entre le latin vulgaire et le latin classique fut tel que ceux qui parlaient le premier ne comprenaient plus le second. Or, dès le ix^e^ siècle, les conciles de Tours, de Reims, de Strasbourg et d'Arles enjoignent aux prêtres de prêcher en langue vulgaire. Une prescription de ce genre est fort probable dans la province viennoise, le latin classique n'ayant pas eu plus de vitalité que chez les voisins du nord et du midi. D'un autre côté, il y a des textes français datant du ix^e^ siècle et des textes provençaux du x^e^. A cette époque donc les dialectes avaient commencé à apparaître, et rien ne nous oblige à faire une exception pour la langue du Dauphiné.

Digitized by Google

Après avoir déterminé l'origine du dialecte, il s'agit de l'étudier dans les documents. La tâche devient singulièrement ardue. Cinq textes d'assez médiocre étendue, voilà toute la littérature de ce dialecte au moyen âge. C'est peu de chose, si on regarde au but que s'est proposé l'auteur et aux résultats qu'il veut obtenir. On éprouve un sentiment de défiance qui disparaît bien vite après la lecture attentive de l'ouvrage. Ces résultats sont complets, grâce à l'excellente méthode qu'il a suivie. Il a soumis les textes à une investigation pénétrante et laborieuse. Il a corroboré leurs témoignages par les patois actuels qu'il connaît à fond, et en même temps il a ramené les phénomènes à leur origine latine. Il a surtout fait une ample moisson dans les textes latins et français de cette région au moyen âge.

Il semble étrange qu'on aille chercher dans des textes latins des témoignages en faveur de la langue parlée dans un pays. C'est là une mine qui n'est pas souvent explorée par les philologues. M. Devaux explique comment il a puisé, et quel trésor d'informations il y a trouvé pour sa thèse. Il fait d'abord une histoire très claire et très soignée des diverses fortunes qu'a subies le latin littéraire dans nos contrées au moyen âge. Il le partage en quatre époques: 1° le latin mérovingien du VI^e^ siècle à la fin du VIII^e^, où la langue est encore très barbare; 2° la période carolingienne caractérisée par un retour sensible au latin classique; 3° la période féodale depuis l'invasion normande jusqu'au XII^e^ siècle, où le latin n'est guère plus régulier qu'à l'époque mérovingienne, et bien plus mélangé d'éléments vulgaires; 4° la période scolastique, où le latin, arraché en quelque sorte à la mort, reçoit une vie nouvelle et puissante, une force d'expression à la fois énergique et souple. Le bas latin du Dauphiné est représenté à toutes ces époques par des documents de valeur inégale. Mais la source la plus riche est la latinité de l'époque féodale, non seulement par la quantité, mais encore par la nature des renseignements qu'elle fournit. Il n'est pas rare d'y rencontrer des expressions toutes patoises, jetées au milieu de la phrase latine. Quelquefois des surnoms y apparaissent sous un déguisement qui trahit leur véritable origine. Les noms de lieux conservent le plus souvent leur forme vulgaire.

Les textes français ne devaient pas être négligés dans une pareille étude. De bonne heure, la langue du nord fait invasion dans le Dauphiné. Maniée par des scribes qui n'avaient pas toujours une très grande habileté, elle dut admettre bien des expres-

Digitized by Google

sions et des tournures propres au pays. Mais ici il est besoin d'une critique très judicieuse et d'une extrême prudence pour se préserver de toute erreur et pour reconnaître les formes seules autorisées et authentiques. Pour aller à coup sûr, M. Devaux les classe d'après leur date, et il fait observer, avec beaucoup de raison, que la proportion des formes dauphinoises est généralement en raison directe de l'antiquité du document. Ainsi, en 1297, on trouve un acte sensiblement influencé par le patois du pays. Dès l'avènement d'Humbert II (1333), les traces du dialecte local sont extrêmement rares, et quand le Dauphiné est réuni à la France, l'influence dauphinoise ne se discerne guère que dans les noms de personnes et de lieux. Ainsi la moisson se fait de plus en plus petite. Mais encore ne fallait-il pas la dédaigner. Il y a là une contribution précieuse. Grâce à la sévérité de la méthode, à la rigueur scientifique des procédés employés, quelques formes très sûres et très intéressantes ont été recueillies dans ces chartes et ont grossi le trésor déjà amassé par les recherches antérieures

Nous avons suffisamment fait connaître les questions traitées dans la première partie. Comme il est facile de le voir, elle plaira à tous les lecteurs qui aiment à s'instruire, et, sans avoir fait des études spéciales, on suivra la discussion avec aisance. L'auteur, qui est un lettré aussi bien qu'un savant, a su jeter sur toutes ces matières ardues une vive lumière. Le style se distingue par la facilité, la distinction et l'élégance. La discussion n'est jamais sèche et aride, ce qui rend la lecture fort agréable.

La deuxième partie s'adresse surtout aux spécialistes. Pour être comprise et goûtée, elle exige une préparation de longue main et la connaissance approfondie des langues romanes. Des nomenclatures de mots, des discussions minutieuses, subtiles, difficiles à suivre, ne sont pas de nature à attirer la foule des lecteurs cultivés et instruits. Mais, faut-il le dire? C'est la partie forte de l'ouvrage, celle qui offre le plus d'aperçus nouveaux, et qui peut-être piquera davantage la curiosité des romanistes. Nous ne pouvons que tracer les grandes lignes, car il y a un monde de problèmes soulevés, discutés, approfondis. Elle comprend deux chapitres, la phonétique et la flexion.

La phonétique ne renferme pas moins de 243 pages, et semble n'avoir pas de proportion avec le chapitre de la flexion qui en tout n'arrive qu'à 59 pages. Ceux qui sont au courant de ces

Digitized by Google

études ne s'en plaindront pas et n'en seront pas étonnés. En effet, l'histoire des voyelles et des consonnes et des transformations qu'elles subissent est le fondement de toute la morphologie. La plupart des problèmes épineux qui se rattachent à l'étude de la déclinaison et de la conjugaison, trouvent leur solution dans les principes de la phonétique. L'auteur a traité cette partie à un point de vue tout à fait original. Comme le dauphinois septentrional touche par ses points extrêmes aux langues d'oui et d'oc, il importe de bien connaître les ressemblances et les différences. Il examine : 1° les traits phonétiques qui, communs au français et au dauphinois, manquent au provençal; 2° ceux qui, communs au provençal et au dauphinois, manquent au français; 3° ceux qui ne se trouvent que dans le dauphinois, ou à la fois dans le dauphinois et dans quelques dialectes limitrophes. Ainsi étudié, ce dialecte se dessine avec ses traits distinctifs. Chemin faisant, il y a des excursions nombreuses dans les langues congénères. En somme, c'est presque la phonétique romane qui est traitée à nouveau, et qui, sur plusieurs points obscurs, est éclairée d'une lumière plus vive.

Signalons en particulier l'histoire des suffixes *atam*, *atas*, *ates*. *Atam* devenu *aa* par la chute du *t* intervocalique, puis l'*a* final s'est absorbé dans l'*a* accentué, et l'on a eu *a*. Ex. *cibatam*, *civaa*, *civa*. Les continuateurs de *atas*, *ates* sont, dans les textes étudiés, *as*, *aes*, *ais*, *es*.

Une très curieuse explication du groupe *y* + *atum*, *atam* = *ya* et des noms de lieux en *ieu* dérivés des mots en *iacum*, attirera certainement l'attention des linguistes. Le traitement de *a* infecté d'*yod* est considéré comme le caractère le plus décisif qui sépare le provençal à la fois du français et du franco-provençal.

Mais on n'en avait pas encore déterminé la limite géographique depuis le Rhône jusqu'aux Alpes. M. Devaux, par des recherches laborieuses et des informations prises dans quatre-vingts localités, est arrivé à fixer cette ligne séparative avec une très grande précision. Pour l'Isère, on peut la suivre de commune en commune, en partant du Rhône jusqu'à la frontière de la Maurienne.

Il est impossible que dans cette foule de problèmes épineux, il n'y ait de nombreux points de litige. Voici quelques difficultés que nous nous permettrons de soumettre à notre savant confrère :

A la page 109, *confrari*, de *confratriam*, avait sans doute l'ac-

Digitized by Google

cent sur l'*i* comme *confrérie*. Il ne semble donc pas devoir être rangé entre les noms en *atr* accentué.

A la page 195, *Roboriam* donne *Rovoyri*, parce que le second *o* était fermé. Est-ce bien sûr ? Le mot *Roboris*, d'où il dérive, a le second *o* bref, et par conséquent ouvert.

A la page 116, à côté de *meita*, il fallait placer *deytar (dictare)*, qui se trouve dans les mêmes conditions.

L'étymologie du mot *citens* (citoyen), donnée à la page 103, nous paraît très douteuse. L'auteur y voit le suffixe *y* + *anus*. D'après le dictionnaire d'Hatzfeld, la forme primitive serait *citeaïn*, suffixe *anus*.

Enfin, nous avons remarqué une légère contradiction : à la page 303, il est dit que le *d* intervocalique n'est jamais remplacé par un *y*. Or, à la page 206, le contraire est supposé par l'étymologie de *Roinz*, ramené à *Rodanus* ; les intermédiaires sont *Rodeno*, *Royeno*, *Roin*, d'où *Roinz* par l'*s* du nominatif devenu *z*.

Nous arrêtons là nos observations. Nous croyons avoir fait connaître l'ouvrage et provoqué le désir de l'étudier. Il a une valeur incontestable, et sera plus apprécié à mesure qu'il sera lu avec plus d'attention. Il a pour ainsi dire ressuscité un de nos dialectes du moyen âge, et, à ce titre, il a bien mérité de la science. L'auteur s'est placé avec honneur dans cette pléiade de jeunes savants qui déploient tant d'intelligence et d'ardeur, dans l'étude dialectologique de la France romane. Cet ouvrage a une portée plus haute, et ouvre quelques perspectives nouvelles dans l'histoire des langues romanes. Ici nous ne saurions mieux faire que de citer le jugement d'un maître qui jouit de la plus grande autorité : « Ce livre, dit M. Gaston Paris, bien disposé et bien « écrit, apporte une importante contribution à notre connais- « sance de l'histoire du latin vulgaire en Gaule, et il fournit un « document de grande valeur à ce qu'on peut appeler la philo- « sophie de cette histoire. Une fois de plus se trouve mise en « pleine évidence, et par la seule force des faits, la vérité de la « théorie d'après laquelle il n'existe pas, du moins en gallo- « romain, de dialectes proprement dits. Ce livre peut être pré- « senté comme un modèle aux travailleurs qui entreprendront « de dresser la carte linguistique de notre pays d'après la mé- « thode historique. » Ce sera là aussi notre conclusion, et le corollaire de toutes les observations que nous avons jetées çà et là dans le compte rendu de cet ouvrage. Ph. Gonnet.

Digitized by Google

Quid vere romanum lyricis Horatii Carminibus insit. Thèse latine, A. DEVAUX, in-12, 132 p. 1892. Lyon, E. Vitte.

Il est d'usage dans les soutenances de doctorat ès lettres de regarder la thèse latine comme une œuvre tout à fait accessoire et de la traiter en conséquence. C'est généralement un exercice de latinité où le candidat fait preuve de son expérience à manier une langue morte, et veut montrer aux juges qu'il est capable de l'enseigner avec distinction. On n'y réussit pas souvent. Le latin devient de plus en plus rare dans ces sortes de travaux. Mais presque toujours le fond est sacrifié.

Ce n'est pas le cas de la thèse de M. Devaux. Il était préparé de longue main au sujet qu'il a abordé. C'est une étude sur Horace, et un professeur de littérature latine est appelé à vivre dans un commerce intime avec le grand poète, à le considérer sous toutes ses faces. Cette thèse accuse une connaissance approfondie du texte, et de tous les ouvrages qui ont pour but d'en expliquer les obscurités. M. Devaux est parfaitement initié à la littérature du poète romain qui est très vaste. Il a consulté surtout les travaux modernes. On ne sera pas certes tenté de l'accuser d'être en retard sur le mouvement de la science.

Par cela même qu'Horace a été étudié dans tous les sens et à tous les points de vue, la tâche devenait ardue et redoutable. Elle présentait des difficultés de plus d'une sorte. Comment se borner dans un horizon si vaste et si étendu? En outre, comment éviter la vulgarité, les lieux communs? Comment découvrir une piste jusqu'alors inconnue et ajouter au trésor des idées qui sont en circulation dans le monde lettré? Ici surtout trouvent leur application les mots si connus de La Bruyère : « tout est dit : et l'on vient trop tard... Le plus beau et le meilleur est enlevé. L'on ne fait que glaner après les anciens et les habiles d'entre les modernes. » Il y avait là des écueils contre lesquels on pouvait échouer ou bien se laisser entamer en quelque façon. M. Devaux s'est tiré vaillamment de ces périls, et a su manœuvrer au milieu de tous ces écueils avec une habileté rare.

D'abord il a choisi un côté restreint, qu'il a fouillé, élaboré jusque dans ses dernières profondeurs. Par des recherches sérieuses, le sujet s'est agrandi, et a fourni la matière d'un charmant volume de 132 pages, bien rempli, bien serré, remarquable pour le fond des pensées et pour la forme. L'auteur s'est proposé de mettre en lumière ce qu'il y a de vraiment romain dans la poésie d'Horace. Ce n'est point là un sujet nouveau,

Digitized by Google

M. Devaux le reconnaît lui-même dans la préface. Il n'est pas de critique, qui, à propos d'Horace, ne se demande ce qu'il doit à son pays et à son siècle. Horace est un imitateur des Grecs, il est plein des souvenirs d'Alcée, de Sappho, d'Anacréon. Sa métrique est empruntée à la métrique des Grecs. Mais n'a-t-il pas quelque chose de romain dans sa poésie ? Celle-ci n'est-elle pas une image vivante de la société d'Auguste ? Toutes ces questions font partie d'une bonne étude sur Horace.

Ainsi rien de nouveau dans le sujet. Mais la manière dont M. Devaux l'a traité ne manque pas d'originalité, et l'on peut dire que ce travail présente sous un jour nouveau une matière mille fois traitée et rebattue. D'abord ce qui est éparpillé dans une foule d'auteurs, on le trouve réuni et condensé dans des pages bien senties et bien écrites. Ensuite ce caractère romain de la poésie d'Horace est considéré sous ses divers aspects, analysé avec profondeur et sagacité. L'auteur considère d'abord la partie pour ainsi dire externe de la poésie d'Horace, les détails de géographie, la description des lieux, les souvenirs historiques, etc. Il montre que partout le poète parle en Romain convaincu, qu'il a visité tous les lieux qu'il décrit, et que les descriptions sont d'une exactitude merveilleuse, qu'il a vécu au sein de cette société, et qu'il en connaît les secrets intimes. Ensuite il perce l'écorce de ces poèmes si gracieux, et en révèle toutes les qualités de fond, les pensées, les sentiments, l'âme qui les vivifie, et fait voir qu'à ce point de vue Horace est véritablement Romain. Sa philosophie est bien celle qui prédominait au siècle d'Auguste, l'épicuréisme tempéré par quelques maximes empruntées aux stoïciens. Il est Romain par la religion, par le patriotisme. Ses sentiments sont bien ceux d'un fils de Romulus, mais d'un fils de Romulus transformé par la brillante civilisation des Grecs.

La thèse est donc nouvelle par la manière dont elle est traitée. En outre elle est très riche par les souvenirs littéraires. L'érudition est vaste, sûre et de bon aloi. Nous relèverons toutefois deux inadvertances. La satire 2 du livre II est donnée à la page 93 comme ayant été composée en l'année 719, et à la page 103 elle est rapportée à l'année 717. Quelle est la véritable date ? A la page 56, l'ode 12 du I^er^ livre qui est de l'année 730 renferme le vers :

Ille seu Parthos Latio imminentes
Egerit...

L'auteur en conclut que cette année-là Auguste préparait une

Digitized by Google

expédition contre les Parthes. C'est contestable. Tibère ne fit l'expédition d'Arménie qu'en 734. Ces deux critiques n'infirment du reste en rien le mérite de la thèse, qui brille par une grande exactitude chronologique. Il s'est inspiré des meilleurs travaux, surtout de ceux de M. Franke.

Venons maintenant à la forme. Nous avons dit plus haut que c'était là le triomphe des candidats qui ont du goût pour les lettres latines, et qui se montrent munis d'une forte culture littéraire. Nous ne dirons pas que M. Devaux connaisse tous les secrets de la langue latine. Virgile en connaissait beaucoup, Cicéron en connaissait plus encore. Les connaissaient-ils entièrement? On peut en douter. Mais il faut convenir que le latin de notre savant confrère est classique au plus haut degré. Il est riche, varié, d'une extrême souplesse, sachant au besoin se plier aux pensées les plus difficiles. Il se joue au milieu des difficultés. Dans un travail d'assez longue haleine où le fond ne varie pas beaucoup, les répétitions étaient bien à craindre. Elles eussent été excusables. Nous ne les avons pas trop remarquées. C'est là un grand mérite. Remercions notre collègue de nous avoir donné quelques pages qui rappellent les latinistes du XVIIe siècle, et d'avoir fourni la preuve que les Facultés catholiques ont conservé les bonnes traditions, et qu'elles peuvent contribuer à les faire revivre et à en perpétuerl'usage.

Ph. GONNET.

Recherches sur l'évaluation de la population des Gaules et de Lugdunum, et la durée de la vie chez les habitants de cette ville, du 1er au 4e siècle, par le Dr H. MOLLIÈRE. Grand in-8 de 102 p. Lyon. Aug. Côte, libraire.

« Parmi les problèmes intéressants qui se rattachent à l'histoire des peuples anciens, ceux qui ont trait à ce que nous appelons aujourd'hui la statistique sont les plus difficiles à résoudre. » Comment, en effet, faire de la statistique sans chiffre ? Or, d'une part, les anciens ne connaissaient guère l'exactitude des chiffres, et, d'autre part, ceux qu'ils nous ont laissés furent si souvent altérés par les copistes, avant la découverte de l'imprimerie. C'est donc à l'aide d'autres éléments que M. H. Mollière a cherché à résoudre deux questions, sûrement neuves pour l'histoire de la région lyonnaise : « Quel était le nombre à peu près exact des habitants des Gaules et de Lugdunum durant la

Digitized by Google

période Gallo-romaine ? Quelle était la durée moyenne de la vie chez cette population ? »

La valeur des conclusions, ici surtout, dépend de celle même de la méthode d'évaluation, au moyen de laquelle le statisticien supplée à l'absence des chiffres historiques. M. H. Mollière a donc d'abord et très savamment discuté les différentes méthodes dont l'emploi conjure plus ou moins les risques d'évaluations fantaisistes. Cette critique serrée ne se prête guère à être résumée : indiquons seulement le résultat. On sait le chiffre des habitants de Paris moderne par hectare de superficie, et en général la densité de population de la France par kilomètre carré. Cette densité sera le terme de comparaison, évidemment légitime, pourvu que l'histoire fournisse des renseignements suffisants sur la superficie des lieux habités dans la Gaule romaine ou à Lugdunum, sur la configuration du sol plus ou moins propice aux constructions, sur la nature des édifices qui le recouvraient, palais, théâtres, maisons particulières, enfin sur le mode d'habitation en usage. Le problème de statistique se trouve ainsi ramené à ce que les mathématiciens appellent une *règle de trois :* étant donné que le kilomètre carré, habité de telle manière, représente aujourd'hui tel chiffre d'habitants, quelle était la population de la Gaule romaine, dont tant de kilomètres carrés étaient habités, et de telle autre manière.

M. H. Mollière, en appliquant cette méthode, arrive à cette conclusion que les Gaules auraient été peuplées d'environ dix millions d'habitants, et Lugdunum d'environ soixante ou soixante-dix millions.

Le savant auteur ne veut pas s'occuper des caractères ethnologiques de cette dernière population. Il touche néanmoins en passant au fait curieux de la disparition assez rapide de l'élément latin, prédominant à l'origine ; et comme on a coutume de l'imputer aux massacres de Septime-Sévère, il se livre au sujet de ces massacres à une critique qui en atténue la portée, et qui tendrait à modifier, au moins pour l'importance, la légende de la grande hécatombe chrétienne de l'an 202 ou 208.

Le problème de la durée de la vie à Lugdunum n'est pas moins intéressant que celui du chiffre de la population. Les conditions hygiéniques de cette ville paraissent avoir été de bonne heure très favorables ; on devrait par conséquent s'attendre à une moyenne de longévité relativement élevée. C'est aux inscriptions funéraires qu'il faut demander les renseignements précis, pos-

Digitized by Google

sibles à obtenir sur ce point. On relève les années vécues par un certain nombre de personnages, hommes, femmes et enfants, et, la moyenne prise, on la compare avec celle que donne la même méthode pour d'autres villes ou d'autres régions. Or l'avantage dans la comparaison n'est pas en faveur de Lugdunum : pourquoi ? M. Mollière accuse de l'excès de mortalité d'abord les conditions cosmiques d'alors, c'est-à-dire la température beaucoup plus froide et partant plus sévère aux colons latins qui fondèrent Lyon ; puis, la malaria qui certainement y sévissait pendant les deux premiers siècles de notre ère.

Mais comme nous ne pouvons répéter tout ce que M. Mollière fait dire aux inscriptions et à la statistique comparée, arrêtons-nous sur l'élément nouveau qu'il a su introduire dans l'un des plus redoutables problèmes sociaux de ce temps.

« En ce moment, où la question de la dépopulation de la France est à l'ordre du jour, et se pose comme un problème social de la plus haute gravité, nos recherches spéciales nous ont conduit à quelques conclusions qui permettent d'interpréter différemment cette redoutable énigme.

« Nous ne voulons pas discuter ici les causes religieuses, morales et physiques de cette dépopulation qui menace de faire descendre la France au dernier rang parmi les nations modernes. Ce serait vouloir fermer les yeux à l'évidence, que de n'en pas tenir compte en premier lieu. Toutefois, il est une donnée historique intéressante que nous croyons être le premier à avoir mise en relief, et qui, précisément, donne aux autres causes déjà connues un surcroît d'importance : je veux parler du peu de fécondité de la race celtique, dès son origine. »

Voilà comment la statistique peut s'élever à la hauteur de la philosophie économique, lui fournissant des appoints indispensables pour la solution de tel de ses problèmes.

Je termine ce compte rendu en déclarant que l'étude de M. H. Mollière est un modèle de critique, presque un prodige d'érudition, et qu'avec cela elle se lit comme la plus attachante page d'histoire. Ce n'est pas un mince mérite de savoir exposer avec un pareil charme, fait surtout de clarté, une science si exacte et si abondamment documentée. M. H. Mollière, médecin des hôpitaux de Lyon, ferait honneur à plusieurs académies, autant à celle des Inscriptions qu'à celle de Médecine.

P. Dadolle.

Digitized by Google

Congrès de Lyon. *Troisième assemblée générale, tenue à Lyon, en 1891.* Comptes rendus, Discours, Documents.— 1 vol. gr. in-8°, xx-388 pages et neuf gravures. *Lyon,* au siège du Comité régional, 8, quai Tilsitt. 1892.

Ce beau volume, publié par l'*Association catholique de la Jeunesse Française*, s'ouvre par une « Introduction » qu'anime un souffle puissant de foi et de patriotisme. Ces quelques pages, qu'il est bien permis d'appeler « vibrantes », malgré qu'aujourd'hui l'on abuse un peu trop de l'épithète, préparent heureusement le lecteur à la connaissance des travaux du Congrès qui s'est tenu à Lyon, l'an dernier, du 10 au 12 avril, sous la haute présidence de S. E. le Cardinal Foulon. Pour nombre de lecteurs, ce ne sera rien moins qu'une *révélation*. Ils verront là, en effet, le chemin parcouru par l'Association, depuis cinq ou six ans à peine qu'elle existe, les consolants résultats obtenus, les nobles ambitions poursuivies. Ils se convaincront que l'œuvre, admirablement organisée, excelle à réunir en faisceau les ardeurs et les forces vives de la jeunesse française et chrétienne. Ils entendront un écho, affaibli peut-être, mais fidèle, des allocutions enflammées par lesquelles les de Mun, les d'Hulst, les Jacquier, vingt autres orateurs justement chéris des jeunes gens, soulevèrent leur auditoire pendant ces mémorables journées. Ils s'intéresseront aussi aux questions étudiées, aux divers comptes rendus du fonctionnement des œuvres locales de jeunesse, aux projets élaborés pour aider plus efficacement à la diffusion du règne du Christ qui aime les Francs. Ils liront avec intérêt les lettres chaudes et stimulantes que des hommes de cœur, des entraîneurs, comme le Cardinal Mermillod et le Marquis d'Aguilar, tinrent à honneur d'adresser, à la même date, aux membres de l'Association. En un mot, ils s'édifieront, en s'instruisant; et, s'ils sont sincères, ils ne pourront guère s'empêcher de dire : « Décidément, il y a là quelque chose! » — Oui certes, il y a là quelque chose, une grande et féconde chose, à savoir la force même de la Jeunesse, avec, sur le front, la double auréole du dévouement et du sentiment du devoir. Qu'on le veuille, ou qu'on ne le veuille pas, il faudra, un jour, compter avec Elle : en attendant, Elle mérite d'attirer l'attention et de provoquer toutes les sympathies. C'est à ce résultat que la connaissance de ce volume amènera infailliblement tout lecteur loyal. L'avoir publié, c'est donc avoir fait une bonne action ; c'est avoir servi utilement les intérêts de l'Eglise et ceux de la France. J. C.

Digitized by Google

La Tour Griffe-d'Or, par Charles Buet. Paul Delarue, éditeur, 9, rue de l'Eperon.

Comme un homme, un pays a son visage, son caractère, son individualité originale, qui tend à disparaître aujourd'hui dans notre vieille Europe, mais dont les vestiges n'en sont que plus précieux et plus attrayants pour l'historien et le poète. Charles Buet est historien et poète, avec cette note fine et rêveuse à la fois qu'ajoutent à l'histoire et à la poésie la légende locale et le détail du cru, sans parler de la délicatesse de l'âme et de la plume alerte qui sait toucher de façon exquise aux sentiments les plus ténus. Dans *la Tour Griffe-d'Or* et les contes savoyards qui lui font escorte dans le présent volume, l'auteur a peint les plus charmants paysages et les plus charmantes bonnes âmes de son cher pays natal, non plus en pastelliste, mais en véritable artiste à la Salvator Rosa, donnant l'impression profonde des sites et des beautés alpestres.

C'est le village avec ses chaumes flétris, ses granges closes de bonnes voliges, ses écuries et ses hangars, ses puits à margelles de briques, ses piles de fagots et ses tas de fumiers, dégringolant sur la pente de la montagne, et borné tout en haut par l'épaisse lisière d'une forêt de sapins étendue sur la croupe des Alpes comme un immense manteau de velours vert foncé. Autour de la fontaine, ce sont, au matin, les femmes du hameau menant grand tapage, car le proverbe savoyard dit que commères allant à l'eau caquettent comme poules dans un jardin...

— M. le curé se fait vieux !

— Sa soutane est bien râpée !...

— Il a toujours le nez dans ses livres !...

Puis c'est le beau Loré, la pauvre Claudette et sa mort terrible, la nuit, au cimetière; la Jeanne-des-Hosties, la bonne paysanne n'ayant d'autre science que la foi, d'autre richesse que le travail, ni d'autre joie que d'être une sainte, la sainte *qui fait le bon Dieu*.

Naïves histoires du bon pays de Savoie : on sent que l'auteur les a écrites bien loin de Paris, sur les bords de cette merveilleuse mer des Alpes qui, par les beaux jours d'été, reflétant l'azur des cieux, semble mettre, comme il dit, deux ciels dans son paysage.

Joseph Serre.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX DE LA CRITIQUE ET DE L'HISTOIRE

Suite (1)

V

Quel *homme* était-ce donc que J.-J. Rousseau et quels sont les traits de sa physionomie morale, tels qu'ils se dégagent, non pas d'une biographie expurgée, arrangée, allégée de tout ce qui est gênant pour l'apologiste, comme celle que M. Lintilhac a écrite dans le *Supplément aux études littéraires sur les classiques français* (2), mais d'une biographie sincère, impartiale, racontée, ainsi que le veut Tacite, « sans colère et sans passion, *sine irâ et studio* » ?

(1) Voir le numéro de juin.

(2) M. Lintilhac croit « que le très grand respect dû à la jeunesse de la plupart des étudiants en lettres ne lui a rien fait taire de ce qui peut servir à expliquer l'écrivain par l'homme ». — En est-il bien sûr? Si le noble sentiment dont il parle et qui l'honore grandement l'autorisait à jeter le voile sur les cyniques turpitudes de Jean-Jacques, l'autorisait-il aussi à ne parler que d'un *accès de folie* chez Rousseau, à ne signaler qu'une fois ou deux son *délire*, alors que tout le monde sait que Rousseau a été *fou*, tout ce qu'il y a de plus fou, pendant les 16 dernières années de sa vie? Mais un fou manquerait de prestige, et alors... on gaze la vérité, on la dénature.

Digitized by Google

Tel est le cas de celle M. Beaudouin, et on peut à l'aide de son livre saisir, pour ainsi dire, dans leur réalité vivante la *sensibilité* et le cœur, l'*intelligence* et le génie, la volonté est le *caractère* de Jean-Jacques Rousseau, et se faire ainsi une juste idée de la *valeur morale* de l'homme, à qui » la postérité marchanderait encore trop l'honneur qui lui est dû », au dire de M. Lintilhac (1), et qu'il « serait impossible de ne pas aimer ».

Le portrait *physique* de Rousseau peut intéresser les *Rousseauistes*, passionnés pour leur héros; mais le critique et l'historien ne sont guère avancés, quand ils ont lu ce que l'auteur des *Confessions* dit de lui-même et de ses 16 ans, ou qu'ils savent qu'il était de petite taille et se rapetissait encore en marchant la tête baissée, qu'il avait le nez long, la vue fort basse, de petits yeux bruns enfoncés, une bouche spirituelle et une physionomie singulièrement expressive, qui empêchait de le trouver laid (2).

Le portrait *moral* de Rousseau est d'une tout autre importance; mais il est aussi d'une grande difficulté, étant donnée l'étrange complexité d'une nature où tout semble contraste et contradiction.

Jean-Jacques tenait de sa mère une névrosité, une *sensibilité* excessive, extraordinaire. Développée par les caresses de la *tante Suzon*, les gâteries de la *mie Jacqueline* (3), la tendresse intermittente et larmoyante d'Isaac Rousseau, la lecture du roman de l'*Astrée*, des *Vies* de Plutarque, de toute la marchandise suspecte de *la Tribu*, fameuse loueuse de livres; exaltée par les polissonneries de précoce vaurien auxquelles il se livra de bonne heure, la déplorable éducation qu'il reçut de M^me^ de Warens, la plus inconcevable « directrice de conscience » qui fut jamais (4), cette

(1) *Supplément aux études*, pp. 183, 187-8.

(2) L'abbé URBAIN : *Etudes historiques et critiques sur les classiques français*, p. 540.

(3) C'était la nourrice de Jean-Jacques, qui garda précieusement la tasse où elle donnait à boire à son nourisson, et où les partisans de Rousseau vinrent *boire le vin* en son honneur, après l'*Emile*.

(4) Comment M. Lintilhac ose-t-il écrire « qu'en somme, elle aurait pu user beaucoup plus mal du droit que ce sexe a toujours

Digitized by Google

sensibilité devint une hyperesthésie (1) déséquilibrée, une impressionnabilité telle que l'histoire n'en donne peut-être aucun autre exemple. Rousseau prétend, dans la *Nouvelle Héloïse* et dans l'*Emile*, que « l'odorat est le sens de l'imagination, qu'il *ranime* le tempérament, et l'épuise à la longue » : l'homme qui parle ainsi du plus obtus et du moins intellectuel de nos sens, avait lui-même des sens plus aiguisés, plus fins, plus subtils que les nôtres, au dire de M. Brunetière (2). « Telle impression glisse sur nous, qui pénétrait en lui profondément, y en suscitait d'autres, le transformait volontiers lui-même en sa sensation du moment. Il n'était plus comme nous le sujet, le support, le lieu de son plaisir ou de sa douleur; il devenait sa douleur ou son plaisir eux-mêmes, et ses nerfs en recevaient une secousse qui allait d'abord jusqu'au spasme, quand ce n'était pas jusqu'à l'évanouissement. » Il a raconté lui-même l'impression que lui causa la perspective d'un rendez-vous : « Cela m'embrasait le sang à tel point que ma tête se troublait, un éblouissement m'aveuglait, mes genoux tremblants ne pouvaient me soutenir; j'étais forcé de m'arrêter, de m'asseoir; toute ma machine était dans un désordre inconcevable; j'étais prêt à m'évanouir. » Avec l'âge cette impressionnabilité ne fit que s'accroître : « Il est, écrivait David Hume, comme un homme qui serait nu, non seulement de ses vêtements, mais nu et dépouillé de sa peau, et qui, ainsi au vif, aurait à lutter contre l'intempérie des éléments. »

Cette sensibilité faisait l'originalité de Rousseau et une part de son génie, dans un temps où les littérateurs, les Voltaire, les Montesquieu, les d'Alembert, les Grimm, les Condillac, les Fontenelle, les Marmontel et tant d'autres étaient les plus secs et les plus froids des hommes, si bien

eu sur les aventuriers », comme dit Jean-Jacques quelque part? Que pouvait donc faire de pire Mme de Warens que d'initier son protégé aux hontes de ce qu'on a appelé un « inceste moral » ?

(1) Le mot est de M. Brunetière : *La folie de J.-J. Rousseau.*

(2) *Loco citato.*

Digitized by Google

qu'on aurait pu dire d'eux tous (1) ce que Mme de Tencin disait de l'auteur des *Entretiens sur la pluralité des mondes* que « c'était encore de la cervelle qu'ils avaient sous la mamelle gauche ». — Mais c'est aussi dans cette excessive impressionnabilité qu'il faut chercher, non seulement la source des souffrances et des malheurs de Rousseau, mais encore la cause des dangers qu'il présente pour ses lecteurs. Car, hélas! la sensibilité de Jean-Jacques, ce n'est que « la vibration continuée de son impression, de sa sensation, de son émotion », comme l'a très bien dit M. Brunetière; ce n'est que la *sensualité,* ce ne sont que « ses sens qu'il appelle fastueusement son *cœur* » (2). Le cœur, dans le noble et beau sens de ce grand mot, le cœur avec cette affection tendre, délicate, généreuse, dévouée, d'autant plus admirable qu'elle est plus pure, le *cœur* a manqué à Rousseau, malgré l'enthousiasme avec lequel il en parle et malgré quelques velléités d'affection pour son père, sa nourrice, quelques-uns de ses amis. Il n'a jamais aimé (il nous l'avoue lui-même) ni Thérèse Levasseur, ni Mme de Warens, ni Mme de Larnage, ni Mme d'Houdetot, etc : c'est la passion sensuelle et brutale (3), qui a inspiré les pages les plus éloquentes de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions.* Le sophisme de leur auteur et de ses dévots ou dévotes, c'est de vouloir faire passer pour du *sentiment* ce qui n'est que de la *sensation*, et nous donner comme un cri du cœur ce qui n'est que le cri de la chair et du sang.

L'*intelligence* de Rousseau s'est formée lentement et « à la diable. » Après avoir été déclaré « bon à mener la lime », puis « bon à faire un curé de campagne » (4), et renvoyé du

(1) « Le seul Prévost, peut-être, dit M. Brunetière, autre aventurier pour qui la vie n'a pas été douce, l'auteur de *Cléveland* et de *Manon Lescaut*, semblerait avoir eu quelque chose de cette sensibilité diffuse et passionnée dont la *Nouvelle Héloïse* et les *Confessions* nous ont conservé l'éloquent témoignage. Chose assez remarquable : c'est le seul aussi de ses contemporains dont Rousseau, dans ses *Confessions*, ait parlé sans aigreur, et même avec une certaine bienveillance. »

(2) E. Caro : *La Fin du XVIIIe siècle.*

(3) « Il *adora le sexe*, dit Nisard ; il n'aima jamais. »

(4) C'est M. d'Aubonne qui le disait en 1728.

Digitized by Google

séminaire « comme incapable », Jean-Jacques apprit de l'abbé de Gouvon « à lire moins avidement et avec plus de réflexion » et trouva en Mme de Warens une femme d'un esprit distingué, qui fut pour lui un maître excellent. Elle lut avec lui, en les lui commentant, La Bruyère et La Rochefoucauld, Bayle et Saint-Evremond. C'est sous son toit qu'il étudia Montaigne, Locke, Malebranche, Leibniz, les *Lettres philosophiques* de Voltaire, dont il fut enchanté et qui lui inspirèrent le goût d'écrire, enfin différents ouvrages « qui mêlaient la dévotion aux sciences, et en particulier, ceux de l'Oratoire et de Port-Royal. » Il puisa dans ces lectures le fonds de connaissances sur lequel devait se développer son intelligence méditative. Il est au moins douteux que, sans Mme de Warens, le génie et l'âme de Jean-Jacques se fussent formés plus tard. S'il faut déplorer à jamais, avec M. Baudrillart (1), le mélange de sensibilité et de licence, la triste contradiction d'une noble pensée et d'une vie entachée de souillures, que Mme de Warens fit voir à Rousseau et qu'il ne reproduisit que trop fidèlement dans son existence, il faut savoir gré à cette femme du monde d'avoir compris et surveillé avec la tendresse intelligente d'une mère, l'éclosion d'un grand et beau génie.

Il n'y a donc pas lieu de prendre au pied de la lettre ce que disent de Rousseau Amiel, MM. Brunel et Lintilhac, quand ils voient dans Jean-Jacques « le type de l'*autodidacte* », de l'homme qui s'est instruit lui-même, qui s'est formé tout seul. Il a porté sur son esprit un jugement remarquable dans la 1re partie du livre IIIe des *Confessions* : « Deux choses presque inalliables s'unissent en moi, sans que j'en puisse concevoir la manière : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et des *idées lentes à naître*, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup. On dirait que mon cœur et mon esprit n'appartiennent pas au même individu. Le sentiment, plus prompt que l'éclair, vient remplir mon âme; mais au lieu

(1) *Dictionnaire des sciences philosophiques* : article J.-J. Rousseau.

Digitized by Google

de m'éclairer, il me brûle et m'éblouit. Je sens tout et je ne vois rien. Je suis emporté, mais stupide. Il faut que je sois de sang-froid pour penser. Ce qu'il y a d'étonnant, est que j'ai cependant le tact assez sûr, de la *pénétration*, de la *finesse* même, pourvu qu'on m'attende : je fais d'excellents impromptu à loisir; mais, sur le temps, je n'ai jamais rien fait qui vaille... Cette lenteur de penser jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul et quand je travaille. Mes idées s'arrangent dans ma tête avec la plus incroyable difficulté; elles y circulent sourdement, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations, et au milieu de toute cette émotion, je ne vois rien nettement, et je ne saurais écrire un seul mot; il faut que j'attende... De là vient l'*extrême difficulté que je trouve à écrire*. Mes manuscrits, raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois avant de le donner à la presse. Je n'ai jamais pu rien faire la plume à la main, vis-à-vis d'une table et de mon papier; c'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois, c'est la nuit, dans mon lit et durant mes insomnies, que j'écris dans mon cerveau, l'on peut juger avec quelle lenteur, surtout pour un homme absolument dépourvu de mémoire verbale, et qui de la vie n'a pu retenir six vers par cœur... De là vient encore que je réussis mieux aux ouvrages qui demandent du travail qu'à ceux qui veulent être faits avec une certaine légèreté comme les lettres. » Ainsi se réalise pour Rousseau le mot célèbre de Pascal : « Le cœur monte à la tête et lui en montre... Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas. »

Ce n'est pas seulement la sensibilité, l'émotion, qui échauffe et paralyse l'intelligence de Rousseau; c'est encore et surtout son *imagination*. Il ne sent rien, ne pénètre rien de tout ce qui se passe en sa présence : « Mais ensuite, nous dit-il, tout cela me revient : je me *rappelle* (comment peut-il se rappeler, puisque sa mémoire est si fautive?) je me rappelle le lieu, le temps, le ton, le regard, le geste, la circonstance; rien ne m'échappe. Alors, sur ce qu'on a fait ou

Digitized by Google

dit, je trouve ce qu'on a pensé, et il est rare que je me trompe. » Etrange illusion ! Rousseau prend pour des réalités les rêves de sa puissante imagination, et « cette partie décevante dans l'homme, cette maîtresse d'erreur et de fausseté, cette superbe puissance ennemie de la raison », comme parle Pascal, persuade à Jean-Jacques qu'il a réellement vu ce qui n'est qu'une construction de sa pensée, ou plutôt de la folle du logis. Voilà pourquoi « il se trompe », quoi qu'il en dise, même quand il est sincère. Il voit tout à travers le prisme décevant de son imagination romanesque, « que tout a contribué à entretenir et que rien n'a contenue, comme le dit très bien M. Faguet. Le roman qu'il a vécu jusqu'à 40 ans et au delà, a passé dans son esprit et dans tout son être, l'a marqué profondément et pour toujours. Il n'a jamais vu aucune chose telle qu'elle est. Il a vu chaque chose plus belle qu'elle n'est jusqu'à quarante ans, plus laide qu'elle n'est à partir de l'âge mûr, et de plus en plus jusqu'à la veillesse. Toujours, noir ou bleu tendre, le rêve s'est interposé entre lui et le réel, et a déformé le contour et changé la couleur des choses. (1) » Ce romanesque, ce visionnaire de génie manquait totalement de cet équilibre mental dont Bossuet disait : « Le bon sens est le maître de la vie humaine », et La Fontaine :

« Il avait du bon sens : le reste vient ensuite.

Aussi, M. Faguet a beau s'escrimer à établir un rapprochement entre La Fontaine et Rousseau arrivant à Paris, — « même âge (2) même éducation provinciale et champêtre (3), même candeur (4), même tendresse

(1) *Dix-huitième Siècle*, p. 323.

(2) Pas tout à fait : La Fontaine fut présenté à Fouquet en 1654, à l'âge de *33 ans*. Rousseau arriva à Paris en 1730 et en 1741, à l'âge de *18* et de *29 ans*.

(3) L'éducation de La Fontaine s'est faite régulièrement à Château-Thierry ou à Reims et à l'Oratoire; elle ne ressemble en rien à l'éducation ou plutôt au manque absolu d'éducation de Jean-Jacques, jusqu'à ce qu'il rencontra Mme de Warens.

(4) La « candeur » de Rousseau n'est que du cynisme, comme les *Contes* de La Fontaine ne sont qu'orduriers et crapuleux.

Digitized by Google

caressante, même imagination romanesque, mêmes lectures libres et vagabondes (1), et... même absence de manuscrits jusqu'à quarante ans » (2), — ce parallèle répugne à quiconque salue dans La Fontaine une des plus belles et des plus saines incarnations du bon sens gaulois et voit dans Rousseau, avec M. Faguet lui-même, « un déséquilibré » (3). Même avec du génie, on peut manquer de bon sens; il y en a dans l'histoire de plus illustres exemples que celui de Jean-Jacques.

Quant à la *volonté*, il ne faut pas la chercher dans un homme dominé, maîtrisé, tyrannisé, par sa sensibilité et son imagination. « Rousseau, dit M. Beaudouin, fut faible toute sa vie; non seulement faible contre lui-même et ses passions; mais il fut dénué de toute énergie morale, de ce nerf de l'âme, sans lequel il est impossible de s'élever. Sa faiblesse, jointe à la douceur des mœurs, put le préserver des grands excès; il est plus certain qu'elle arrêta son essor, le rendit le jouet des événements et lui inspira bien des sottises. C'est le caractère qui fait l'homme. *Vir esto :* soyez homme, ayez du caractère. Rousseau manqua de caractère: il ne fut pas même un homme... Il avait l'âme infiniment au-dessous du génie » (4).

Une « volonté détraquée » ne saurait donner au *caractère*

(1) Oui, mais La Fontaine avait un goût exquis, et le *goût* est ce qui manquait à Rousseau.

(2) A 40 ans, La Fontaine avait traduit l'*Eunuque*, composé le *Songe de Vaux* et les pièces, dizains, sizains, épîtres, ballades, par lesquelles il acquittait les quartiers de sa pension, et Rousseau, au même âge, avait en manuscrit plusieurs opéras et comédies, le *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie;* de plus, il avait publié le fameux *Discours de Dijon*, 1750, ainsi que des opéras, le *Devin du village*, entre autres, 1752.

(3) Page 328. — M. Faguet se trompe encore, quand il dit que « Rousseau arrivait à Paris... chargé d'une compagne stupide, tyrannique et traîtresse, à qui toutes les fautes de Rousseau doivent être imputées ». — D'abord, Jean-Jacques n'était pas chargé de Thérèse Levasseur en arrivant à Paris en 1741 ; il s'en chargea en y revenant après son séjour à Venise, en 1745. Et puis, n'est-il pas odieux de rendre une pauvre fille séduite responsable des fautes d'un homme comme Rousseau?

(4) Tome II, p. 526.

Digitized by Google

la consistance dont il a besoin pour triompher de ses défauts et acquérir de sérieuses qualités. — Aussi les *qualités* de Jean-Jacques ne sont-elles pas nombreuses. M. Beaudouin lui fait honneur de sa *bienveillance*, attestée par tous ceux qui ont fréquenté Rousseau (1); avec des ressources médiocres, il trouvait moyen de donner assez largement aux pauvres. « Pendant douze ans, dit Corancez, je ne lui ai entendu dire de mal de qui que ce soit. Souvent il classait certaines personnes parmi ses ennemis, mais sans explications, imputations et injures. Mais il ne fallait pas le contredire. » Il prenait même, à l'occasion, la défense de ses adversaires, de Diderot, de Voltaire, par exemple, lorsque en 1778 quelqu'un se permit de blâmer « les honneurs qui lui avaient été rendus dans le temple dont il était le dieu, et par les prêtres qui depuis cinquante ans y vivaient de ses chefs-d'œuvre ». C'était oublier généreusement les injures grossières ce celui qui avait écrit : « Esculape était peint avec un serpent à ses pieds. C'était apparemment quelque Jean-Jacques qui voulait lui mordre le talon. Ce malheureux est un monstre. » Rousseau était donc compatissant, bienfaisant, confiant d'instinct et de premier mouvement. Mais dire, avec M. Faguet, qu'il était « très réellement fraternel, qu'il avait très bon cœur (2) », et même avec M. Beaudouin (3), « qu'il fut étranger à la haine », c'est oublier qu'il a écrit à Voltaire : « Je vous hais, Monsieur », qu'il a dit bien pis de Diderot, de Grimm, de la « coterie holbachique », de tous les Encyclopédistes, ses frères d'armes pourtant. La bonté est incompatible avec les invectives de Rousseau contre ses ennemis réels ou imaginaires : « Celui-là est bon, dit la Bruyère, qui fait du bien aux autres; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est *très bon.* » Est-ce le cas de Jean-Jacques? Non, certes. Il a plutôt fait souffrir ceux qui lui faisaient du bien, et cela cent fois, mille fois. — En revanche, le *désintéressement* de

(1) Tome II, p. 502, 522.
(2) *Dix-huitième siècle*, page 328.
(3) Tome II, p. 522.

Digitized by Google

Rousseau est incontestable. S'il s'accuse de quelques vols dans son enfance (1), tout le reste de sa vie il pratiqua le mépris des richesses, et il est en cela bien supérieur à Voltaire, dont l'avarice sordide n'avait d'égale que la méchanceté. Il eut plus d'une fois l'occasion de s'enrichir : il refusa d'en profiter. Il renvoya 45 louis sur 50 que lui adressait le duc d'Orléans pour de la musique copiée (2). Il renonça à toucher la pension de 100 livres sterling que lui faisait compter le roi d'Angleterre. C'était là, sans doute, de l'ostentation; mais ce genre d'ostentation eut du moins l'avantage de lui faire garder la probité et la dignité. Il faut remarquer pourtant que les 100 *Lettres* de Rousseau à Mme Boy de La Tour, qu'on vient de publier, nous le montrent, toujours quinteux, cela va sans dire, mais tâtillon, *serré* dans son ménage, quémandeur et geignard (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1892). — La *franchise*, la *sincérité*, est encore un mérite de Rousseau ; ce qui ne signifie pas qu'il ait toujours dit la vérité ; car de l'aveu même de M. Lintilhac, « Rousseau, même alors qu'il est le plus évidemment sincère, est trahi par sa mémoire, son imagination et ses passions » ; et M. Beaudouin pense avec raison que, malgré sa devise : *Vitam impendere vero*, Jean-Jacques passa sa vie à dire le contraire de la vérité. « Mais il fut un sophiste, il ne fut pas précisément un menteur; que de fois il eut pour l'excuser la bonne foi et la folie ! » — Enfin, Rousseau avait des idées généreuses et des *aspirations constantes vers la vertu*. Malheureusement, il était

Amoureux de vertu plutôt que vertueux,

et il ne faut pas exalter outre mesure, comme on le fait trop souvent, ces élans vers le bien qui se produisent dans toutes les âmes, et qui, chez Jean-Jacques, demeurèrent toujours platoniques et parfaitement stériles.

C'est qu'un *égoïsme* profond paralysait ses intentions les

(1) M. Faguet dit qu'il a été « quelquefois un peu voleur ».
(2) Ce fait est attesté par Frédéric II, qui le tenait de Maupertuis.

Digitized by Google

meilleures. « L'amour-propre, au dire de La Rochefoucauld, vit partout et il vit de tout » : que devait-il donc en être d'une âme qui, comme celle de Rousseau, se faisait un système de ne suivre que son inclination ? On arrive vite alors à tout rapporter à soi, à être « idolâtre de soi-même (1), à ne se reposer jamais hors de soi, et à ne s'arrêter dans les sujets étrangers que comme les abeilles sur les fleurs, pour en tirer ce qui est utile. » Rousseau a élevé cette disposition à une puissance prodigieuse. Il ne se gênait pour personne et trouvait tout naturel que les autres se gênassent pour lui. Toutes ses actions sont marquées au coin de l'égoïsme : il ne se donne pas même la peine de s'en cacher. Dans ses conversations, dans ses *Lettres*, dans ses *Confessions*, en tout et partout, « il se fait le centre autour duquel tout doit converger, le personnage en présence duquel les autres comptent à peine, et sont, pour ainsi dire, absorbés ». Pascal et les auteurs du XVII^e^ siècle regardaient le *moi* comme « haïssable », et auraient rougi d'étaler leurs passions dans leurs œuvres : Rousseau, lui, semble n'écrire que pour se raconter lui-même. « Si la moitié de son œuvre, dit M. Brunetière, est composée de confessions, l'autre moitié n'en est guère faite que de mémoires. C'est lui Saint-Preux, c'est lui le précepteur d'Emile ; et non seulement *Emile* est ainsi les *Mémoires* de ses préceptorats, comme la *Nouvelle Héloïse* est l'indiscrète histoire de ses amours avec M^me^ d'Houdetot ; mais dans la bouche même des autres personnages de l'*Héloïse* et de l'*Emile*, ce qu'il met, c'est encore ce qu'il y a de plus secret et de plus intérieur dans ses sentiments.... Il en résulte que, tous les compliments qu'on lui fait de ses ouvrages, il ne les prend pas pour l'écrivain ou pour l'artiste, mais pour sa personne et pour l'homme qu'il est, tel qu'il est. On ne le « loue » pas, si je puis ainsi dire, on « l'approuve » ; on n'admire pas ses écrits, mais ses sentiments ; ils ne sont pas louables comme beaux ni comme bons, mais comme siens. S'il réussit par-dessus les autres, ce n'est pas, pour lui, qu'il ait

(1) *Maximes* de La Rochefoucauld.

Digitized by Google

plus de talent — ou du génie —, c'est parce qu'il est Rousseau. On s'enivre de lui, comme il le dit lui-même (1); et parce qu'il n'y a pas deux hommes en lui, mais un seul, à mesure qu'il réussit, c'est sa personnalité qui se déborde, c'est son *moi* qui s'hypertrophie (2). »

De là un *orgueil* démesuré, monstrueux : orgueil du parvenu outrecuidant qui, sans précepteur, sans maître (il s'en flatte du moins), est devenu par lui-même tout ce qu'il est, et peut dire fièrement comme Corneille :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée (3);

orgueil du plébéien insolent, qui se croit un être à part, pétri d'un autre argile que le commun des hommes : « Je ne suis fait, écrit-il avec une naïve arrogance, comme aucun de ceux que j'ai connus; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent.... J'aimerais mieux être oublié de tout le genre humain que d'être regardé comme un homme ordinaire »; orgueil de l'homme de génie impertinent, qui affecte de se singulariser par ses opinions, son genre de vie, son costume, son humeur bourrue, et veut être une protestation vivante contre la société élégante et raffinée, qui lui pardonne quand même ses excentricités de paysan du Danube; orgueil enfin du sophiste vil et méprisable, qui érige ses vices en vertus et croit qu'il vaut mieux que les autres hommes et mérite de leur part une amitié passionnée : « Je ne puis souffrir les tièdes, écrit-il; quiconque ne se passionne pas pour moi n'est pas digne de moi. » A la mort de Louis XV, il s'écria : « Ah ! mon Dieu, que j'en suis fâché! — Pourquoi? lui demanda-t-on. — C'est qu'il partageait la haine que la *nation* m'a jurée, et maintenant me voilà *seul* à la supporter. »

(1) « Les femmes s'enivrèrent du livre et de l'auteur », écrit-il en parlant de son *Héloïse*.

(2) Cet égoïsme de Rousseau, reconnu par ses admirateurs eux-mêmes, est la meilleure preuve de la fausseté de leurs assertions, lorsqu'ils prétendent qu'il était « très bon ». L'égoïste n'aime que lui-même et ne peut jamais être réellement bon.

(3) *Excuse à Ariste.*

Digitized by Google

Le fol orgueil de Rousseau n'était égalé que par sa noire et détestable *ingratitude*. Les bienfaits lui pesaient : « Je n'aime pas même, disait-il, demander la rue où j'ai affaire, parce que je dépends en cela de celui qui va me répondre ; j'aime mieux avoir deux heures à chercher inutilement.... De quelque prix que soit un présent et quoi qu'il coûte à celui qui l'offre, comme il *me coûte encore plus à recevoir*, c'est celui dont il vient qui *m'est redevable*. » N'est-ce pas le cynique renversement de tous les devoirs les plus élémentaires ? Aussi, qu'on dresse, si on le peut, la liste des bienfaiteurs généreux et délicats que Rousseau a traités avec la plus grande indépendance de cœur. Ah ! c'est que, « pareille à cette fleur alpestre, qui croît sur les cimes et meurt dans les basses régions, la reconnaissance ne fleurit que dans les âmes élevées. Elle est aussi pareille à cette liqueur d'Orient qui ne se garde que dans des vases d'or : elle parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites ! (1) » L'âme de Rousseau, quoi qu'en disent ses admirateurs, était petite, basse, vile, orgueilleuse, égoïste, et par là même, incapable de cette noble reconnaissance, qui honore bien plus ceux qui la témoignent que ceux à qui elle est témoignée. Rousseau a été monstrueusement ingrat envers M^me^ de Warens, cette « maman », comme il l'appelle, qu'il a laissée mourir dans l'abandon et traînée dans la boue, avec un cynisme révoltant ; il l'a été envers l'abbé Gaime et l'abbé Gatier, qu'il a indignement calomniés ; il l'a été envers M^me^ d'Epinay, envers M^me^ de de Verdelin, envers M. et M^me^ de Luxembourg, qu'il taxe de fausseté et d'hypocrisie ; envers M^me^ de Latour-Franqueville (2) ; envers le duc de Choiseul et M^me^ de Pompadour, envers le prince de Conti, envers M^me^ de Boufflers, envers David Hume et Davenport, envers M. de Saint-Germain, envers M^me^ de Créqui, envers toute cette aristocratie élégante, aux dépens de laquelle il a toujours vécu jusqu'à sa mort, qui lui passait si délicatement son manque d'usage et à la-

(1) Jules SANDEAU : *M^lle^ de la Seiglière*.

(2) Voir à ce sujet SAINTE-BEUVE : *Causeries du lundi*, tome II, et la Correspondance de M^me^ de Latour, « l'une des dévotes et des victimes que ces génies de séduction entraînent au passage. »

Digitized by Google

quelle il n'a jamais pu pardonner sa supériorité sociale, ou plutôt le bien qu'il en recevait en maugréant. Quand donc M. Lintilhac semble excuser Rousseau en disant « qu'il n'a été insolent qu'avec les grands », il oublie que Jean-Jacques a eu en cela un double tort : le tort d'être grossier et hargneux, et le tort de l'être envers ceux-là même qui le comblaient de bienfaits; il oublie que l'ingratitude est la « bête d'aversion » de tout noble cœur, comme de Mme de Sévigné; il oublie que Rousseau a toujours agi de telle façon qu'il s'est brouillé avec chacun de ses amis, que ses ruptures sont légendaires, que jamais homme n'eut tant d'amis et n'en changea si souvent, et qu'au lieu d'en rejeter la faute sur de généreux bienfaiteurs, il ferait mieux de l'attribuer à son humeur fantasque et atrabilaire (1).

Un *caractère farouche, insupportable,* voilà encore un des défauts les plus saillants de Jean-Jacques. Il a lui-même indiqué franchement la cause de sa misanthropie : c'est son orgueilleuse timidité. « Si peu maître de mon esprit, seul avec moi-même, qu'on juge de ce que je dois être dans la conversation, où, pour parler à propos, il faut penser à la fois et sur-le-champ à mille choses. La seule idée de tant de convenances, dont je suis sûr d'oublier au moins quelqu'une, suffit pour m'intimider. Je ne comprends pas même comment on ose parler dans un cercle; car, à chaque mot, il faudrait passer en revue tous les gens qui sont là; il faudrait connaître tous leurs caractères, savoir leur histoire, pour être sûr de ne rien dire qui puisse offenser quelqu'un. Là-dessus, ceux qui vivent dans le monde ont un grand avantage...; encore leur échappe-t-il souvent des balourdises. Qu'on juge de celui qui tombe là des nues : il lui est presque impossible de parler une minute impunément... Je ne trouve point de gêne plus terrible que l'obligation de parler sur-le-champ et toujours. Je ne sais si ceci tient à ma *mortelle aversion pour tout assujettissement;* mais c'est assez qu'il faille absolument que je parle pour que je dise une sottise infailliblement. Ce qu'il y a de plus fatal, est

(1) Beaudouin, tome II, p. 520.

Digitized by Google

qu'au lieu de savoir me taire quand je n'ai rien à dire, c'est alors que, pour payer plus tôt ma dette, j'ai la fureur de vouloir parler. Je me hâte de balbutier promptement des paroles sans idées, trop heureux quand elles ne signifient rien du tout. En voulant vaincre ou cacher mon ineptie, je manque rarement de la montrer. » — Ce que Rousseau n'avoue pas et qui est pourtant la vérité pure, c'est qu'il en veut aux gens qui ont été les témoins de ses déconvenues. — « Je crois, ajoute-t-il, que voilà de quoi faire assez comprendre comment, n'étant pas un sot, j'ai cependant souvent passé pour l'être, même chez des gens en état de bien juger; d'autant plus malheureux que ma physionomie et mes yeux promettent davantage (1), et que cette attente frustrée rend plus choquante aux autres ma stupidité. Ce détail..... contient la clef de bien des choses *extraordinaires* qu'on m'a vu faire et qu'on attribue à une humeur sauvage que je n'ai point. *J'aimerais la société* comme un autre, si je n'étais sûr de m'y montrer, non seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis. » Ce n'est donc pas, comme l'écrit M. Lintilhac (2), l'infirmité spéciale dont il souffrait depuis l'enfance qui a eu pour effet d'aigrir et d'assombrir l'humeur de Rousseau : elle y a sans doute contribué; mais la cause de cette misanthropie atrabilaire est toute psychologique, et non pas « pathologique ». C'est parce qu'il l'a voulu, que Rousseau est devenu « le roi des ours », comme l'appelait Mme d'Epinay.

L'orgueil de Jean-Jacques lui fit prendre en horreur cette société où il ne réussissait pas à son gré : il devint défiant, soupçonneux, acariâtre, et les contradictions ardentes, les condamnations, les persécutions qu'il essuyait exaspérant de plus en plus sa bile et son imagination, il tomba dans le *délire* et la *folie*. « Que Rousseau soit mort fou (3), ce qui

(1) Mme d'Epinay dit dans ses *Mémoires :* « Il paraît ignorer les usages du monde ; mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit. Des yeux pleins de feu animent sa physionomie. »

(2) *Supplément aux études*, etc., p. 187.

(3) C'est M. de Montaigu qui le premier, en 1745, a parlé de la folie de Rousseau, en se plaignant de « son humeur et de son insolence, causées par la bonne opinion qu'il a de lui et par *de la folie* ».

Digitized by Google

s'appelle fou, personne aujourd'hui ne l'ignore ni n'en doute », écrivait M. Brunetière, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1890, et l'éminent critique indiquait avec précision les causes sous l'influence desquelles ce poète, cet orateur, ce dialecticien retors et non moins passionné que retors, est devenu le lypémaniaque des *Confessions*, des *Dialogues*, des *Rêveries d'un promeneur solitaire.* — D'après lui, il faut attribuer, dans le développement de la folie de Rousseau, bien plus d'importance au manque d'éducation première, d'éducation morale surtout, qu'à un certain défaut de conformation physique, sur la nature et les effets duquel a insisté le docteur Mobius, de Leipzig. — Une autre cause de la monomanie délirante de Jean-Jacques, c'est son hyperesthésie, ce sont les aberrations de sa sensibilité générale, comme l'établissent Esquirol dans les *Maladies mentales*, le docteur Falret dans l'article *Folie*, du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, et M. Maudsley dans la *Pathologie de l'esprit.* — Ajoutez à « cette perversion de la manière de sentir », dont Rousseau est certainement responsable, l'empire tout puissant d'une imagination exaltée, dont Malebranche a si bien marqué la fatale influence sur la volonté (1), dans cette partie de la *Recherche de la vérité*, où il analyse « la communication contagieuse des imaginations fortes » ; ajoutez encore la *mégalomanie*, espèce classée d'aliénation mentale, dont l'orgueil est le caractère essentiel, sinon le principe, et l'*autophilie*, comme dit M. Charles Ball, dans ses *Leçons sur les maladies mentales*, c'est-à-dire la tendance à tout rapporter à soi-même, à s'imaginer que tous les événements qui se passent dans ce vaste univers ont un rapport direct et immédiat avec la propre histoire » de chacun (2) ; ajoutez enfin les critiques amères et les outrages sanglants de Voltaire, de Diderot, de Grimm, de d'Alembert, de Marmontel, de tous les garçons « de la grande boutique encyclopé-

(1) « Je n'ai de volonté que pour ne pas vouloir », disent les lypémaniaques.

(2) « Il n'y a rien, dit M. Brunetière, qui convienne mieux à la folie de Rousseau. »

Digitized by Google

dique », et vous comprendrez qu'un névropathe, un « déséquilibré » comme Rousseau ait, à l'occasion de l'affaire de l'*Emile*, en 1761-62, franchi le pas qui lui restait à franchir pour devenir la proie de la *lrpémanie*, de la folie de la persécution, qui, pendant seize ans, lui fit croire qu'il y avait une conspiration formée contre sa réputation, son honneur d'homme, son repos, sa vie même.

Il y a des traces de folie dans l'*Héloïse*, dans l'obscénité naïve et l'inconsciente grossièreté de certaines lettres; il y en a dans l'*Emile*, dans cet étalage du moi, ce besoin d'exhibitionnisme dont le docteur Mobius a montré l'empreinte en parcourant les œuvres de Rousseau. Les *Rêveries*, les *Dialogues* et les *Confessions* sont l'œuvre de la folie de Jean-Jacques, et peuvent même servir à en marquer les progrès, ou pour mieux dire, les alternatives : les *Confessions* sont du début de la lypémanie; les *Dialogues* doivent être rapportés au paroxysme du délire, et les *Rêveries* ont été composées dans un moment d'accalmie, vers la fin de 1777, si bien, conclut M. Brunetière, « qu'elles suffiraient toutes seules presque à prouver que Rousseau ne s'est pas suicidé. C'est l'opinion du docteur Mobius, et nous la partageons » (1).

(1) Quelques auteurs anglais et hollandais, dit M. Beaudouin dans une note (t. II, p. 154), pensent que la folie de Rousseau fut plutôt l'*absence de sens moral*, ou, plus exactement, l'*absence de volonté morale*. Il leur était facile d'invoquer, pour soutenir cette thèse, la vie de notre personnage (qu'ils paraissent d'ailleurs avoir connue assez imparfaitement). — Assurément, Rousseau était d'une grande faiblesse de volonté; il était faible surtout contre lui-même et contre ses passions. Cela tenait à son caractère, à son éducation, à ses habitudes, à son système. Que sa liberté ait été plus ou moins atteinte par ces diverses causes et sa responsabilité diminuée d'autant, c'est certain; qu'*elle ait été complètement détruite et annulée, cela nous paraît insoutenable*. — Il est assez de mode aujourd'hui chez les médecins, les avocats et quelques criminalistes (Lombroso, Garofalo, Tarde) de confondre le crime avec la folie et de faire de tous les coquins autant de fous irresponsables, sur lesquels la loi perd ses droits; si l'on y joint encore les gens faibles, il ne restera plus de coupables, mais seulement des égarés, et l'humanité ne sera plus qu'un grand hôpital de fous. — Quant à Rousseau, il savait parfaitement distinguer le bien du mal et rien n'autorise à penser qu'il fût forcé de faire l'acte qu'il savait être mauvais. Il est même responsable, ce que ne dit

Digitized by Google

A ces causes scientifiquement déduites de la folie de Rousseau, qui réalise tous les symptômes notés par le docteur Legrand du Saulle, dans son livre sur le *Délire des persécutions*, le Père Delaporte en ajoute une autre avec infiniment de raison : « le *vice*, la *conduite ignoble* » de Jean-Jacques. Il n'était pas dénué de sens moral ; mais chez lui le sens moral était dévoyé. Julie dit quelque part à Saint-Preux une parole que Rousseau peut prendre pour lui-même : « Vous voulez les plaisirs du vice et l'honneur de la vertu. » Jean-Jacques a été toute sa vie cyniquement immoral, voluptueux, libidineux (1). Enfant, il passe son temps à lire des livres obscènes et se livre à des polissonneries avec une petite fille de son âge, M^lle^ Goton. Domestique et laquais, il contracte toutes les souillures du vagabondage, de l'office et de l'adultère. Il a des aventures avec M^me^ Bazile, dont le mari le met à la porte, avec la Merceret, avec M^lles^ de Galley et de Graffenried. Plus tard, il s'éprend des jeunes filles qu'il a pour mission d'enseigner ; il se livre avec sa bienfaitrice à de honteuses amours, compliquées d'un « inceste moral » ; il oublie M^me^ de Warens dans les bras de M^me^ de Larnage. A Venise, il fréquente chez la Padoana et Zulietta (2) ; il élève avec un ami une enfant pour la séduire. Amoureux de M^lle^ de Breil chez le comte de Gouvon, de M^me^ de Mably, à Lyon, de M^me^ Dupin, à Paris, il rencontre par hasard dans cette ville, une fille de bas étage qu'il corrompt, dont il envoie les enfants à l'hôpital, et avec laquelle il passe, sans l'épouser, trente années de sa vie. Ses habitudes infâmes restent les mêmes (3),

pas assez M. Beaudouin, des causes qui ont amené ses faiblesses et sa folie, et qu'il aurait fallu présenter dans leur ordre logique.

On voit par là ce qu'il faut penser de M. Jules Lemaitre écrivant dans ses *Impressions de théâtre* (6^e^ série), *Jean-Jacques Rousseau et le théâtre*, que toutes ses fautes « doivent être mises sur le compte de la maladie et à la fin de la folie. » — Une pareille théorie est la négation de toute morale.

(1) L'abbé Jacques. *Enseignement chrétien*, 1^er^ mai 1891.

(2) Comment M. Lintilhac ose-t-il écrire « qu'on est plus tenté de le *féliciter* que de le blâmer », quand il va chez ces viles courtisanes ? — Voir la *Revue critique*, du 25 janvier 1892.

(3) H. Beaudouin, t. II, p. 513 : « Il a des habitudes honteuses qu'il garde toute sa vie. »

Digitized by Google

après comme avant ce qu'il appelle pompeusement sa réforme. Il se laisse aller à un amour furieux, insensé, pour Mme d'Houdetot, qu'il cherche à voler à son ami Saint-Lambert. — Ses livres enfin, ses livres sont des compositions immorales, puisque l'*Héloïse* n'est qu'une suite de tableaux enflammés et que les *Confessions* contiennent des pages d'une obscénité révoltante. Comprend-on que M. Lintilhac ait pu écrire pour de jeunes rhétoriciens « qu'une seule faute n'est pas vénielle, dans la jeunesse » immonde de Rousseau, « c'est celle du vol d'un ruban qu'une fausse honte l'empêcha d'avouer, et dont il chargea une pauvre jeune fille, domestique comme lui chez Mme de Vercellis »; mais que c'est tout, et qu'après cette faute vénielle de son mensonge de laquais, après cette faute si grave, mais partagée et même provoquée (1) de l'abandon de ses enfants, il ne reste rien dans sa vie qui légitime les répugnances que certains affichent encore si hautement et qui *discréditent ses meilleures idées.* » Ah! voilà le grand mot lâché : on voudrait fermer les yeux sur les turpitudes inavouables de Rousseau, parce qu'on sent que ses *idées*, ses sophismes perdent singulièrement à tomber des lèvres et de la plume d'un « vaurien, d'un polisson », comme il s'appelle lui-même, d'un homme à la cynique et révoltante impudeur. Mais l'histoire est là, vengeresse impitoyable, pour nous dire que Rousseau était au pied de la lettre « un vilain fou », comme le disait Voltaire, « un animal immonde », comme l'écrivait Mme de Boufflers, « un vilain sire », comme l'affirme M. Brunetière (2), à qui ne donnent que trop raison les misères morales d'une vie flétrie par les « ordures » les plus dégradantes.

Ainsi donc une *sensibilité excessive et pervertie*, une *intelligence lente et dominée par une imagination* exaltée et toute-puissante, une *volonté détraquée*, quelques *qualités* de caractère, bienveillance, désintéressement, aspirations

(1) Nous avons vu qu'il n'en est rien, et que c'est *malgré* Thérèse que Rousseau a envoyé ses enfants à l'hôpital.

(2) *Revue des Deux Mondes*, juillet 1886.

Digitized by Google

vers la vertu, des *défauts énormes*, un égoïsme, une autophilie, une hypertrophie du moi incroyable, un orgueil monstrueux, une détestable ingratitude, une humeur farouche et atrabilaire, une folie, une lypémanie aux accès intermittents, mais terribles, enfin une conduite ignoblement scandaleuse : — voilà la caractéristique du « grand Rousseau », comme l'appelle M. Rocheblave, de l'homme qui, au début des *Confessions* ose défier l'Eternel de trouver un homme qui, après lui avoir ouvert son cœur, lui dise : « Je fus meilleur que cet homme-là ! »

Meilleur que vous, ô sophiste superbe ! mais tout enfant l'est qui fait ses écoles et son apprentissage, sans s'échapper et s'enfuir pour devenir coureur de grands chemins !

Meilleur que vous ! mais tout domestique l'est qui ne vole pas ses maîtres et ne cherche pas à séduire leurs filles !

Meilleur que vous ! mais tout précepteur, tout professeur l'est qui respecte ses élèves et ne les traite pas comme votre Saint-Preux, c'est-à-dire vous, traitez votre Julie !

Meilleur que vous ! mais tout chrétien, catholique ou protestant, tout juif, tout musulman l'est qui ne troque pas sa religion contre un morceau de pain, sauf à la reprendre sans conviction et sans dignité !

Meilleur que vous ! mais tout citoyen l'est qui n'abdique pas ce nom glorieux pour s'affranchir des devoirs qu'il impose envers la patrie !

Meilleur que vous ! mais tout honnête homme l'est qui ne fuit pas les devoirs de la famille et qui trouve, dans le sanctuaire d'un foyer respecté, le courage et la joie d'élever les enfants que la Providence lui donne, au lieu de les vouer lâchement à la honte d'une « éducation publique » !

Ah ! pour être meilleur que vous, ô charlatan de vertu, il ne faut avoir ni l'héroïsme du missionnaire, ni le sublime dévouement de la sœur de charité, ni la douceur infinie d'un François de Sales, à qui l'on regrette qu'un lettré fin et délicat comme M. Faguet (1) ose vous comparer !

(1) *Dix-huitième siècle*, p. 333 : « d'où résulte un optimiste misanthrope, un Sedaine satirique, un *François de Sales*, qui est un Juvénal. »

Digitized by Google

Il suffit d'avoir cette probité, cette dignité vulgaire, qui, grâce à Dieu, n'est pas rare parmi nous ; il suffit de n'être ni un fou, ni un vaurien, ni un polisson ; il suffit de n'être pas « le plus subtil des sophistes, le plus éloquent des rhéteurs, le plus cynique des impudents ! (1)

Quant à ceux qui déclarent « qu'il est impossible de ne pas aimer Jean-Jacques Rousseau », qu'ils s'appellent Sainte-Beuve, Jules Lemaitre (2) ou Lintilhac (3), il faut leur répondre, en s'inspirant de M. Brunetière (4) : « Oui, on peut aimer le style, l'éloquence, la poésie de Jean-Jacques Rousseau ; car le génie est un don de Dieu et calomnier le génie, c'est calomnier la nature humaine. Mais aimer *l'homme* qui, dans un passage fameux de ses *Confessions*, se déclare « méprisable et vil », jamais, au grand jamais, tant que le cœur aura le noble souci de ne pas prostituer son affection ! »

VI

L'*œuvre* de Rousseau est inséparable de sa personne. La Harpe l'affirmait en 1778 (5), et M. Lintilhac (6) le reconnaît, sauf à grandir l'homme pour donner plus de crédit à l'*œuvre* et aux idées. Pourquoi donc, dans la *Revue critique* (7), reproche-t-il à M. Beaudouin de n'avoir pas divisé son livre en deux parties, « dont l'une aurait pour objet la vie et l'autre les œuvres de son auteur » ? M. Beaudouin

(1) La Harpe, article du *Mercure* (1778).
(2) *Journal des Débats*, 29 juin 1891.
(3) *Supplément aux études*, p. 187.
(4) *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, t. I, p. 240.
(5) Article du *Mercure*.
(6) « Si ce n'était pas, dit-il *(Supplément*, p. 87), un procédé devenu familier à la critique que d'interroger d'abord, dans tout écrivain, l'homme pour expliquer l'auteur, il faudrait l'inventer en abordant Rousseau. »
(7) Numéro du 25 janvier 1892, p. 38.

Digitized by Google

répondait à l'avance à cette critique, quand il disait dans l'*Introduction* de son ouvrage (p. VIII) : « On (1) ne manque pas de gens qui feraient volontiers deux parts de Rousseau et sacrifieraient l'homme sans trop de regret, à la condition de conserver le philosophe et l'écrivain ; mais c'est un partage qu'il est impossible d'accepter. L'homme explique l'écrivain. Si les grandes pensées viennent du cœur, que d'utopies, que d'aberrations en viennent aussi! Les ouvrages de Rousseau ne seraient-ils pas tout autres, si sa conduite avait été honnête et pure ? Il est bon d'écouter toutes les excuses, de tenir compte, autant que le comporte l'équité, du caractère, des circonstances, du milieu, de l'éducation; mais sur le terrain des doctrines, là où sont engagés l'honneur de la vérité, les lois de la morale ou de la société, ce serait se rendre le complice de l'erreur que de l'approuver; ce serait prendre la responsabilité des idées antimorales de l'auteur que de ne pas les flétrir. »

M. Beaudouin a su le faire avec toute la sagacité « d'un critique de vrai talent, d'un philosophe hautement chrétien, comme l'a très bien dit M. l'abbé Devaux (2), et capable de nous apprendre tout ce qu'il est nécessaire de savoir sur Jean-Jacques et de juger ses systèmes au nom de la doctrine catholique et du bon sens. Les maîtres de l'enseignement chrétien seront particulièrement heureux de trouver enfin, pour une étude difficile et pourtant nécessaire, un guide aussi bien informé sur les faits que sûr dans les principes. » Le philosophe chrétien est doublé en M. Beaudouin d'un jurisconsulte savant, et ce n'est pas un mince avantage pour quelqu'un qui doit juger les théories politiques et sociales du *Discours sur l'origine de l'inégalité* et du *Contrat social*. Il est vrai que M. Lintilhac dit que « c'est en politique surtout que M. Beaudouin paraît avoir été plus dur pour Rousseau que de raison » (3). Mais l'autorité d'un magistrat, éclairé par un lumineux bon sens, paraîtra

(1) Il vaudrait mieux dire : « *Il* ne manque pas de gens. »
(2) *Moniteur bibliographique*, 25 février 1892, p. 112.
(3) *Revue critique*, loc. cit., p. 77.

Digitized by Google

d'autant moins suspecte de dureté excessive que, toutes les fois qu'il s'agit d'un fait controversé ou d'une intention contestable, Rousseau n'a pas à souffrir de sa mauvaise réputation auprès d'un historien comme M. Beaudouin. « Au contraire, on dirait que c'est un motif au critique pour se tenir en garde contre la prévention, et examiner les choses de plus près ; on citerait plus d'un exemple où la clairvoyance de M. Beaudouin venge Rousseau de telle imputation qui remonte à Grimm, à Diderot, à Voltaire, ou qui est d'origine plus récente (1). » On peut donc être certain que, si un pareil juge est sévère, même dur, c'est que Jean-Jacques l'a amplement mérité. L'examen de ses principaux ouvrages donnera pleinement raison à M. Beaudouin.

Il n'y a pas encore d'édition définitive des *Œuvres de J.-J. Rousseau*. Celle d'Auguis (Paris, Dalibon, 1822) en 25 volumes, et celle de Musset-Pathay (Paris, Werdet et Lequien, 1827) en 20 volumes, ont besoin d'être complétées par les publications de M. Streckeisen-Moultou, *Œuvres et correspondances inédites de J.-J. Rousseau* (1 v.) et *J.-J. Roussseau, ses amis et ses ennemis; correspondance* (2 vol., Paris, Lévy, 1861-1865), comme aussi par les *Fragments inédits* de M. Albert Jansen (Paris, Sandoz, 1882), et par les *Lettres de Rousseau à M^me^ Boy de La Tour*, qui viennent de paraître.

Nous ne parlerons que pour mémoire des œuvres de Rousseau sur la *musique*, dont Michelet a si étrangement exagéré l'influence sur la sensibilité et le tempérament de Jean-Jacques, en écrivant : « Tous les germes de Rousseau sont là ! » Non, Rousseau n'est en germe — ni dans le *Projet concernant les nouveaux signes de musique*, qui fut lu à l'Académie des sciences en 1742 (2), et dont on dit à l'auteur, après un an d'examen, qu'il était bon pour la vocale, mauvais pour l'instrumentale, tandis que Rameau montrait qu'excellent en théorie et pour apprendre vite à déchiffrer,

(1) L'abbé Devaux, *loc. cit.*, p. 112.
(2) Il avait été composé à Chambéry et aux Charmettes en 1741.

Digitized by Google

il exige dans la pratique une opération de l'esprit qui ralentit l'exécution (1), — ni dans la *Dissertation sur la musique moderne*, qui parut au début de 1743, et qui n'est que l'explication adressée au public du système exposé dans l'ouvrage précédent et qui n'avait paru ni neuf ni utile à l'Académie (2), — ni dans la musique des *Muses galantes*, honorée de la jalousie de Rameau (1745), — ni dans celle des *Fêtes de Ramire* (22 décembre 1745), (3) dont le succès finit d'aliéner Rameau à Jean-Jacques, mais commença à lier celui-ci avec Voltaire, — ni même dans celle du *Devin du village* (1752), qui valut à l'auteur honneur et profit, mais qui a vieilli et serait aujourd'hui difficilement appréciée (4), — ni dans la *Lettre à M. Grimm* au sujet des remarques ajoutées à sa *Lettre sur Omphale* (1752), encore pleine de ménagements pour *notre* musique, — ni dans la *Lettre sur la Musique française* (1753), où il soutient que la France n'a pas de musique, parce que la langue française avec ses syllabes muettes, sourdes ou nasales, est absolument impropre à l'expression de l'art musical, paradoxe étrange qui, selon le mot de Grimm, mit le feu aux quatre coins de Paris (5), — ni dans l'*Examen de deux principes avancés par Rameau*, écrit en 1755 et publié après la

(1) M. Beaudouin juge très favorablement ce système de notation musicale qu'il expose tome Ier (p. 145-151) : « En résumé, la musique (de Rousseau) est exprimée par des signes moins nombreux et plus simples; elle conserve toujours le même nom aux mêmes caractères; elle représente les intervalles et leurs rapports par les caractères mêmes des notes ; elle distingue plus nettement les notes, les temps et les silences ; elle indique mieux le mode; elle est à la fois plus claire, facile à noter, plus aisée à apprendre, moins volumineuse et moins diffuse, moins coûteuse à acheter. »

(2) « Voilà comment ma fontaine de Héron fut encore cassée, » dit à ce sujet Rousseau, en faisant allusion à ses aventures d'industriel forain.

(3) Cet opéra, composé hâtivement par Voltaire et Rameau pour les fêtes qui suivirent la bataille de Fontenoy, s'appelait d'abord *la Princesse de Navarre*.

(4) M. Beaudouin, tome I, p. 275.

(5) Rousseau a exagéré, selon son habitude, le bruit qui se fit alors et qui aurait empêché une révolution d'éclater (??). Mais il est certain qu'on le brûla en effigie, qu'on lui refusa brutalement ses entrées à l'Opéra, et qu'on ne saurait compter les brochures publiées contre lui.

Digitized by Google

mort de l'auteur, — ni dans l'opéra de *Pygmalion*, composé très probablement à Motiers (1763-1765) (1), et représenté à Lyon et à Paris, en 1770, avec le plus grand succès (2), — ni enfin dans le *Dictionnaire de musique*, qui parut en 1767 et qui est un livre médiocre, un livre banal, comme tous les dictionnaires, et de plus un livre très incomplet, si bien que Rousseau lui-même écrivait à Coindet (3) que ce livre ne paraîtrait toujours que trop tôt, et que les partisans de Jean-Jacques en sont réduits, pour le faire valoir, à citer les articles qui ne traitent pas de la musique, par exemple, l'article *Génie* (4).

Après la musique, la plus grande passion de Rousseau était la botanique, qu'il cultiva à Chambéry, aux Charmettes, à Montmorency, à Motiers, à Paris et à Ermenonville. Il parle bien de son ignorance en botanique; mais il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il en dit ; il ne le pensait pas lui-même : autrement, il n'aurait pas tant écrit sur cette science. Voici, d'après M. Beaudouin (5), la liste de ses travaux sur la botanique, qui n'ont été publiés qu'après sa mort :

1° Quinze *Lettres à M^me^ la duchesse de Portland* (1766-1776);

2° Une *Lettre à Liotard*, le neveu, jardinier à Grenoble (7 novembre 1768);

3° Une *Lettre au botaniste Gouan* (26 décembre 1769);

4° Neuf *Lettres à M. de la Tourette* (1769-1773);

5° Trois *Lettres à M. de Malesherbes*, la première en 1762, les deux autres en 1771;

6° Huit *Lettres à M^me^ Delessert* (1771-1773);

(1) Rousseau voulait le faire jouer a Strasbourg : *Lettre à Dupeyrou*, 17 nov. 1765.

(2) « On parle beaucoup, dit Bachaumont, le 7 juillet 1770, de l'opéra de *Pygmalion*, genre unique : un acte, une scène, un acteur, en prose, sans musique vocale, déclamation dans le goût des drames anciens, avec accompagnement de symphonie. »

(3) *Lettre à Coindet*, 26 déc. 1767, citée par Beaudouin, tome II, p. 259.

(4) Beaudouin, t. II, p. 259.

(5) Tome II, p. 483-4.

Digitized by Google

7° Une *Lettre à l'abbé de Pramont* (13 avril 1778);

8° Une *Lettre à Linné* (21 septembre 1771);

9° Enfin un *Dictionnaire*, ou, pour parler plus exactement, des *Fragments* d'un *Dictionnaire des termes d'usage en botanique.*

La plupart de ces lettres sont de simples causeries; les meilleures semblent être celles que Rousseau écrivit pour Mme Delessert (1), ou plutôt pour sa fille, une enfant, à qui il donne des leçons élémentaires, claires, précises, pleines de charme et de poésie. Quant au *Dictionnaire*, s'il était plus complet, on pourrait dire que c'est un assez bon cahier d'élève (2).

A côté des travaux botaniques de Rousseau, il faut placer ses *Œuvres poétiques et dramatiques*. Jean-Jacques a rimé, à différentes époques de sa vie, des poèmes très médiocres; ce n'est qu'en prose qu'il est poète; la forme du vers, qui aide puissamment certains esprits, gênait celui de Rousseau. Son premier essai semble avoir été le *Verger des Charmettes* (1738-1740); quelques citations en apprendront plus long que toutes les remarques :

> Verger cher à mon cœur, séjour de l'innocence (?),
> Honneur des plus beaux jours que le ciel me dispense,
> Puissé-je, heureux verger, ne vous quitter jamais!..
> . . . . . .
> *Vertueuse* Warens, c'est de vous que je tiens
> Le vrai bonheur de l'homme et les solides biens.

Il nous dit qu'il fait des promenades philosophiques et astronomiques en compagnie de Montaigne, La Bruyère, Socrate, Platon, la Hire, Cassini, Huyghens, Fontenelle. La liste des auteurs qu'il lit est fort longue, et l'on voit défiler Leibniz, Malebranche, Newton, Locke, Képler, Wallis, Barrow, Raynaud, Pascal, Archimède, l'Hôpital, Descartes, Pline, Nieuwentit, Fénelon, Cléveland, Spon, Racine, Horace :

(1) Mme Delessert était la fille de Mme Boy de La Tour, que Rousseau appelait *ma tante*, comme il appelait Mme Delessert *ma cousine*.
(2) Beaudouin, t. II, p. 485.

Digitized by Google

Clarville, Saint-Aubin, Plutarque, Mézerai,
Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, Barclai,
Et vous, trop doux Lamothe, et toi, *touchant* Voltaire,
Ta lecture à mon cœur restera toujours chère (1).

A la même époque (1738-1740), Rousseau commença la tragédie-opéra *Iphis;* il ne nous en reste que des fragments médiocres, où l'on voit Anaxarête, de sang royal, éprise d'Iphis, simple officier du roi, sacrifier son amour à sa gloire, comme une héroïne de Corneille.

La Découverte du Nouveau Monde, tragédie-opéra en trois actes, inachevés pour la musique, fut composée par Rousseau à Lyon (1740-1741). Elle est remarquable, non par la versification, qui est, d'après M. Lintilhac, d'un apprenti médiocrement doué, mais par la première expression qu'on y trouve des idées que l'auteur devait soutenir si brillamment sur l'état de nature et la vie sauvage (2). Colomb, à son arrivée en Amérique, se trouve en présence d'un cacique, modèle de toutes les vertus; ce héros de la simple nature est résolu à sauver son honneur par les armes; mais il est trahi par une femme dont il a dédaigné l'affection et qui, pour se venger, offre son cœur à un des lieutenants de l'étranger. Colomb vainqueur se laisse toucher par le repentir de la femme, la fierté du cacique, et pardonne à tous.

L'*Epître à M. Bordes*, composée aussi à Lyon, est consacrée à défendre l'union de la vertu et de la pauvreté :

(1) « Le *Verger de Charmettes*, dit M. Beaudouin, nous fait pénétrer assez intimement dans la vie de Rousseau. Nous y voyons ses méditations et ses promenades, le fouillis de ses études, ses inquiétudes de santé, ses embarras d'argent, les accrocs à la réputation de Mme de Warens, accrocs qui menaçaient d'aller jusqu'à lui faire supprimer sa pension. »

(2) Voici les vers de la fin :

Vante-nous désormais ton éclat prétendu,
Europe; en ce climat sauvage,
On éprouve autant de courage;
On y trouve plus de vertu.

Digitized by Google

Restes trop précieux de ces antiques temps
Où, des moindres apprêts nos ancêtres contents,
Recherchés dans leurs mœurs, simples dans leur parure,
Ne sentaient de besoins que *ceux de la nature.*

Il y dit aussi que « son cœur sincère et franc abhorre la satire » : ce qui ne l'avait pas empêché, quelque temps auparavant, d'adresser au même M. Bordes une satire des plus mordantes contre le luxe et la pompe mondaine des autels, les parfums, la musique, les chanteuses, le moine ignorant et ses *oremus*, « la dévote piquante au teint frais, à l'œil tendre et doux », qui vient offrir à la Vierge « tous les vœux qu'elle attend de nous ».

On trouve dans des *Vers pour M^me^ de Fleurieu* la manie de se croire toujours malheureux, qui se produit dès lors chez Rousseau :

Mes maux se comptent par mes jours.

L'*Epître à Parisot* (1741) jette un certain jour sur la manière dont Rousseau vivait à Lyon pendant son précepteorat : l'amour le fait soupirer ; mais

L'innocence est le bien le plus cher à *ses* yeux ;

cependant,

Rien ne doit être outré, pas même la vertu.

D'ailleurs, Rousseau se déclare nettement républicain et fait de sa patrie un éloge peu mérité :

Etre juste est chez nous l'unique politique.

Arrivé à Paris en 1741, il composa en 1742 une comédie en prose et en un acte, *les Prisonniers de guerre*, pièce de circonstance avec des allusions sympathiques aux malheurs que la France venait d'éprouver dans la campagne de

Digitized by Google

Bohême (1), peut-être aussi l'*Arlequin amoureux malgré lui*, comédie encore inédite et conservée à la bibliothèque de Neufchâtel.

Les vers des *Muses galantes* (1745), intitulées « ballet », sont assez coulants, dit M. Lintilhac, « et d'une grâce qui est assez sévère dans la scène d'Hésiode, assez dramatique dans celle d'Ovide, assez épicurienne dans celle d'Anacréon ». Les amours de ces trois poètes, en effet, fournissent à Rousseau les sujets de trois parties ou de trois genres différents de musique, avec des personnages allégoriques ou mythologiques, Apollon, la Gloire, l'Amour, les Muses, avec des ballets et des vers langoureux, le tout bien pauvre.

L'Engagement téméraire, en trois actes et en vers, fut composé à Chenonceaux dans l'automne de 1747 ; c'est la meilleure des œuvres dramatiques de Rousseau. L'intrigue, qui n'est pas sans défaut, est ce qu'il y a de plus louable dans cet adroit et joli « pastiche de Marivaux » (2), si bien que M. Lintilhac pense que l'une des scènes de *l'Engagement téméraire* (act. II, sc. v) a servi de modèle à l'auteur du *Barbier de Séville*, lorsqu'il nous présente Rosine simulant un évanouissement pour laisser prendre une fausse lettre à Bartholo (3).

L'*Allée de Sylvie*, également datée de Chenonceaux (1747) est incontestablement la meilleure pièce poétique de Rousseau ; ce qui n'empêche pas Saint-Marc-Girardin d'y

(1) Dorante, jeune officier français prisonnier en Hongrie, se montre à la fois brave, galant et spirituel, et finit par épouser la fille d'un gentilhomme de ce pays, en supplantant un gros et lourd Allemand.

(2) Isabelle fait contracter à Dorante l'engagement de se tenir en garde pendant vingt-quatre heures contre l'objet qu'elle lui désignera ; il doit fixer le prix de la gageure. Or, cet objet, c'est... elle-même. Elle excite la jalousie de Dorante, jusqu'à lui faire signer son contrat avec Valère. Mais le nom est en blanc, et c'est celui de Dorante qu'y écrit Isabelle conquise.

(3) « Cette comédie, dit M. Lintilhac, nous révèle un Rousseau gai, de style presque fringant, et si curieux à comparer avec l'autre que cette pièce mériterait d'être mieux connue. »

Digitized by Google

reconnaître à peine quelque vers harmonieux et respirants la rêverie :

Que je me plais sous ces ombrages !
Que j'aime ces flots argentés !...
. . . . . .
Douce et charmante rêverie,
Puissiez-vous toujours me charmer.
De ma triste et lente carrière
Rien n'adoucirait la misère,
Si je cessais de vous aimer !

Le *Devin du village* (1752) est une fade pastorale qui ne mérite pas sa célébrité, quoi qu'en dise M. Lintilhac. « Un berger qui boude sa bergère, un vieillard qui les réconcilie, voilà tout. » On y chercherait en vain une intrigue, des caractères, de l'esprit, de grands effets : il n'y a peut-être pas un vers à citer. Rousseau exagère donc singulièrement, quand il voit dans Colette « une sœur de Julie », et M. Lintilhac, quand il croit qu'on peut répéter le mot de Chamfort : « On disait de Jean-Jacques Rousseau : c'est un hibou. — Oui, reprit quelqu'un, mais c'est le hibou de Minerve, et quand je sors du *Devin du village*, j'ajouterais : déniché par les Grâces ! »

Narcisse ou l'amant de lui-même ne fut joué qu'en décembre 1752 ; toutefois, cette comédie en un acte et en prose avait été composée par Rousseau, non pas à l'âge de 18 ans, comme il l'affirmait dans la Préface, qu'il appela plus tard un « mensonge », mais à Chambéry ou aux Charmettes (1732-1741), probablement vers 1734. Cette pièce « est presque partout d'un si gauche marivaudage, qu'on y chercherait en vain la trace des remaniements que Marivaux lui-même, au dire de l'auteur, lui aurait indiqués, sauf peut-être dans une scène piquante entre Valère et Frontin (sc. III). » D'ailleurs, l'auteur passe condamnation dans ses « *Confessions* » sur l'insuccès de cette pièce, dont il fit son *peccavi*, « humblement ou fièrement », au café Procope.

Les fragments de *Lucrèce* (1754) ne sont qu'une esquisse informe qui ne permet pas seulement de juger ce qu'aurait

Digitized by Google

été la pièce : comment peuvent-ils faire regretter à M. Lintilhac que « Rousseau n'ait pas poussé cette ébauche, où se démêlent des accents tragiques? » Il fallait vraiment que ceux qui livrèrent à la publicité en 1792 de pareilles incohérences fussent possédés par ce fanatisme qui goûte jusqu'aux essais les plus insignifiants de l'auteur aimé (1).

Pygmalion (1763-65) a pour sujet une fable bien connue : le statuaire contemple Galathée, son chef-d'œuvre, et se désespère de ne pouvoir lui donner la vie; tout à coup, Galathée s'anime, dit quelques mots; Pygmalion est en extase... et le rideau tombe. « Le sujet est impossible et mal choisi, dit M. Beaudouin;... à notre époque, on n'en fera jamais une œuvre sérieuse et pathétique », quoi qu'en pense M. Lintilhac.

Voilà donc le théâtre de Rousseau : quatre comédies, les *Prisonniers de guerre* (1742), *Arlequin amoureux malgré lui*, l'*Engagement téméraire* (1747) et *Narcisse ou l'amant de lui-même* (1752); trois ébauches de tragédie : *Iphis* (1738-40), la *Découverte du Nouveau Monde* (1740-41) et *Lucrèce* (1754); enfin, trois opéras, les *Muses galantes* (1745), le *Devin du village* (1752) et *Pygmalion* (1763-65). Toutes ces œuvres sont médiocres, comme les essais en vers de Jean-Jacques : il fut toujours trop plein de lui-même pour caractériser fortement des personnages étrangers (2), son talent et son génie étaient trop *subjectifs* pour réussir dans un genre essentiellement *objectif*, comme le genre dramatique.

Avant de passer aux grandes œuvres de Rousseau, signalons divers *Opuscules*, qui en sont ou le prélude ou la conséquence, ou qui simplement leur ont servi comme d'intermède : — le *Récit de ses aventures* écrit pour M. de La Martinière (1730); — le *Mémoire au gouverneur de Savoie* pour lui demander une pension (1738 ou 39); — le *Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie* (3) (1740), qui contient des règles dont les unes sont sages (4), les autres

(1) Beaudouin : t. I, p. 309.
(2) Lintilac : *Supplément aux études*, p. 181.
(3) Le fils aîné de M. de Mably.
(4) Songer aux mœurs avant de songer aux études; préférer

Digitized by Google

contestables, mais n'offre rien de neuf; — le *Mémoire au P. Boutet pour servir à la vie de l'évêque d'Annecy* (1741), qui contient un éloge pompeux de Mme de Warens et que Fréron dénichera plus tard pour le malin plaisir de montrer Jean-Jacques déposant en faveur de l'authenticité d'un miracle; — le premier et unique numéro d'une revue critique, le *Persifleur*, qu'il devait rédiger avec Diderot; — l'*Oraison funèbre du duc d'Orléans* (1749) pour l'abbé Darti, qui ne la prononça pas; — un *Discours sur la vertu la plus nécessaire aux héros*, composé en 1750 pour l'Académie de Corse à laquelle il ne fut pas envoyé et publié en 1768, à l'insu de l'auteur (1); — la *Traduction* de Tacite (1754); — l'*Essai sur l'origine des langues* ou *sur le principe de la mélodie*, qui traite à la fois du langage et de la musique, de la société et de ses origines (2); — l'article *Economie politique*, inséré au tome V de l'*Encyclopédie* (1755) (3), et qui peut être considéré, ainsi que l'indiquait son premier titre d'*Institutions politiques*, comme la suite du *Discours sur l'inégalité* et l'introduction du *Contrat social* (4); — la *Reine fantasque* (1755), conte de fées, gai, amusant, bien tourné, mais qui, s'il « n'étale pas du phœbus à des marmots », présente « plus de rapprochements à faire avec les récits scabreux de Mlle de la Force qu'avec l'inimitable naïveté des *Contes de ma mère l'Oye* (5); — la *Lettre à M.*

en religion et en morale les principes solides aux préceptes multipliés.

(1) Il appelait ce discours un *barbouillage*, un *chiffon*, etc.

(2) Ce petit ouvrage, qui ne fut imprimé que plus tard, doit se placer entre le *Discours sur les sciences* et le *Discours sur l'inégalité* (1750-55).

(3) Il fut imprimé à Genève en 1758 sous le titre de *Discours sur l'Economie politique*.

(4) La première partie de l'article est consacrée au principe de la souveraineté et aux règles du gouvernement; la deuxième, aux moyens de faire régner la vertu ou d'obtenir que les volontés particulières se rapportent à la volonté générale; la troisième, à l'économie politique, qui est traitée de manière à faire sourire nos savants actuels.

(5) Musset-Pathay croit que ce conte fut écrit pour soutenir une gageure faite chez Mlle Quinault : composer un conte gai sans grivoiseries. — M. Beaudouin pense avec raison que Rousseau l'écrivit pour le *Choix littéraire* de Vernes, son ami.

Digitized by Google

de Voltaire sur la Providence (1756), où l'éloquence déborde presque d'un bout à l'autre (1), mais dont l'auteur défend la cause de Dieu par des raisonnements qui manquent de base, parce qu'il n'a pas su tenir un juste milieu entre le *tout est bien* de Leibniz et le *tout est mal* de Voltaire (2); — les *Extraits* du *Projet de paix perpétuelle* et de la *Polysynodie*, de l'abbé de Saint-Pierre (1757), que Rousseau analysa moitié de gré, moitié de force, pour faire plaisir à Mme Dupin, et à propos desquels Grimm disait que « Saint-Pierre et Rousseau étaient deux fous logés aux deux extrémités des petites maisons », et regrettait que le philosophe doux et débonnaire eût pour interprète un misanthrope austère et injuste; — la *Morale sensitive ou le Matérialisme du sage*, recueil de 77 pensées détachées dans le genre de celles de Pascal et qui ont pour objet de chercher les causes des variations morales des hommes (1757) (3); — les *Lettres sur la vertu et le bonheur*, composées en 1757 pour Mme d'Houdetot et pleines d'éloquentes aspirations vers Dieu, au nom de la morale incomplète du sentiment; — les *Amours de Claire et de Marcellin* et le *Petit Savoyard*, deux nouvelles inachevées (1757); — le petit écrit intitulé *De l'imitation théâtrale*, destiné d'abord à faire partie de la *Lettre à d'Alembert*, puis à entrer dans le *Choix littéraire*, et qui n'est qu'un extrait de divers ouvrages de Platon; — les *Aventures de Milord Edouard*, que Rousseau composa pour la maréchale de Luxembourg avec le portrait d'une marquise au caractère très odieux, dont quelques traits pouvaient s'appliquer à la bienfaitrice de l'auteur (1759); — le *Lévite d'Ephraïm* (1762), que Jean-

(1) « Non, dit Rousseau en terminant, j'ai trop souffert en cette vie, pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'âme et d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir. » — Malheureusement, cette conclusion n'est pas contenue dans les prémisses.

(2) *Poème sur le désastre de Lisbonne, ou examen de cet axiome : Tout est bien* (1755).

(3) Cet écrit a été publié par Villenave en 1826.

Digitized by Google

Jacques écrivit en fuyant vers la Suisse, qu'il appelle un chef-d'œuvre au frais coloris, aux peintures naïves, à l'antique simplicité, et qui n'est qu'un petit poème en prose où l'on trouve un écho de la Bible, dont l'auteur faisait alors son livre de chevet ; — le *Projet de constitution pour les Corses*, qu'il rédigea en 1763 sur les instances d'un agent de Paoli lui-même, projet qui a été imprimé en 1861 pour la première fois et tombe à chaque pas dans le socialisme d'Etat (1) ; — enfin les *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*, écrites au printemps de 1772 et rendues inutiles par le premier partage de la Pologne le 5 août de la même année.

Le premier en date des grands ouvrages de Rousseau, c'est le *Discours sur les sciences et les arts*, écrit en 1749, couronné et publié en 1750. — Quoique, au dire de l'auteur lui-même, « cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument de logique et d'ordre, et soit le plus faible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie » de tous ceux qui sont sortis de sa plume, on y trouve en germe le sophisme fondamental, qui est « la clé de toutes les opinions » de Rousseau et qu'il fera appeler plus tard (2) par un de ses porte-paroles « son grand principe : que la nature a fait l'homme heureux et bon, mais que la société le déprave et le rend misérable. » Ce sophisme, — car c'en est un et il sera toujours vrai de dire avec Pascal que « l'homme est plus inconcevable sans le mystère (du péché originel et de ses conséquences pour notre nature déchue) que ce mystère n'est inconcevable à l'homme (3) » — ce sophisme, que nous avons signalé dans les premières productions de Rousseau, la *Découverte du Nouveau Monde*, les *Epîtres à Bordes* et *à Parisot*, s'affirme de plus en plus, arrive à l'état d'idée fixe, se retrouve dans tous les ouvrages de Rousseau et déborde dans plusieurs. « Les plus

(1) L'annexion de la Corse à la France par Choiseul (1768) fit demeurer à l'état de projet la constitution étrange rêvée par le Lycurgue genevois.

(2) *Dialogues.*

(3) *Pensées.*

Digitized by Google

célèbres, dit excellemment M. Beaudouin (1), n'en sont que l'application systématique, et, d'après lui, la confirmation, dans les conditions diverses de l'humanité. De même que, dans son premier mémoire, il met la perfection originelle de l'homme en opposition avec la littérature et les arts, dans le *Discours sur l'inégalité* et le *Contrat social*, il la mettra en opposition avec la société et ses lois ; dans l'*Emile* en opposition avec l'éducation ; dans la *Nouvelle Héloïse*, en opposition avec le monde, ses usages et ses préjugés. » — Pourquoi donc M. Lintilhac se plaint-il amèrement que les critiques des idées de Rousseau aient méconnu leur unité systématique, sur la foi de Diderot écrivant à M^lle^ Voland : « Rien ne tient dans ses idées, » et malgré la déclaration qu'on lit dans l'*Emile :* « Toutes mes idées se tiennent ; mais je ne saurais les exposer toutes à la fois ? » M. Paul Janet n'est pas le seul à s'être avisé de cette unité systématique, dans son *Histoire de la science politique*, et M. Baudrillart écrivait, il y a quarante ans déjà, en 1852, que le *Discours* de Dijon forme « le premier anneau dans la *chaîne* de déductions logiques qu'offrent les ouvrages » de Jean-Jacques (2). Ainsi donc « la chaîne de leur contenu » dont parle Rousseau dans ses *Dialogues* et que M. Lintilhac croit être presque le seul à avoir ressaisie, n'a échappé à aucun critique éclairé, ni à M. Bersot, ni à Saint-Marc-Girardin, ni à Byron, ni à Voltaire lui-même, que M. Lintilhac accuse trop lestement ou d'avoir exagéré les paradoxes et les contradictions de Rousseau, ou de n'avoir lu que les mêmes œuvres et les mêmes pages « du sophiste sauvage (3) », ou même d'être effrayés par le fracas des vérités, des contre-vérités et des erreurs qui se heurtent sous leurs yeux, au point de renoncer à savoir si leur éloquent auteur les conciliait sincèrement dans son esprit,

(1) Tome I^er^, p, 223

(2) *Dictionnaire des sciences philosophiques* : art. *Rousseau.* — Voir aussi plus haut ce qu'en a dit Villemain, qui salue dans le *Discours* de Dijon le « génie même » de Rousseau.

(3) Le mot est de lord Byron.

Digitized by Google

ou s'il ne fut le plus souvent qu'un charlatan (1). Quand on a montré, comme le fait M. Lintilhac, « le lien qui unit les unes aux autres les idées de Rousseau en un corps de doctrine très cohérent, du moins dans sa tête, » on n'a pas changé la nature de ces dangereuses erreurs : des paradoxes logiquement enchaînés n'en sont pas moins des paradoxes, et c'est précisément contre la pernicieuse logique et la séduisante éloquence de Rousseau qu'il faut prémunir de jeunes esprits. M. Lintilhac expose et analyse très bien, mais ne critique pas ou presque pas des sophismes, qu'il importe d'autant plus de détruire qu'ils sont plus captieux.

Le *Discours* de Dijon a pour épigraphe : *Decipimur specie veri*, l'apparence de la vérité nous trompe, et il se compose de deux parties. La première est *historique* et montre, à la lumière de l'expérience interprétée par Rousseau, comment les sciences et les arts préparent la décadence et l'asservissement des nations. La seconde est *théorique* et condamne les sciences et les arts dans leur origine, leur objet et leurs effets désastreux pour les mœurs, les croyances, les vertus guerrières, toutes les forces sociales (2). L'Egypte, la Grèce, Rome (3) saines et fortes dans leur ignorance, ont été avilies et vaincues le jour où elles se sont fait un nom dans les lettres. La rusticité eût conservé chez elles la pureté des mœurs, comme chez les Scythes, les Spartiates, les Suisses. Si les Français eux-mêmes étaient restés fidèles au vœu de la nature, Louis XII, Henri IV, sortis du tombeau, ne chercheraient pas en vain

(1) *Supplément aux études littéraires*, p. 114-5.

(2) Toutefois, ce plan n'est suivi qu'en gros et l'ordre des arguments en est assez confus.

(3) « Depuis que les savants ont commencé à paraître parmi nous, disaient les philosophes romains (Sénèque), les gens de bien se sont éclipsés. » Jusqu'alors les Romains s'étaient contentés de pratiquer la vertu, tout fut perdu, quand ils commencèrent à l'étudier.

« O Fabricius, qu'eût pensé votre grande âme, si pour votre malheur rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras ?... Dieux ! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu ? Quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine ? etc.

Digitized by Google

leurs sujets dans les Français amollis et dégénérés. — Les sciences et les arts doivent leur naissance à nos vices : l'astronomie, à la superstition ; l'éloquence, à l'ambition, à la flatterie ; la géométrie, à l'avarice ; la physique, à une vaine curiosité ; la morale, à l'orgueil humain. Les lettres et les arts n'ont fait que substituer l'hypocrisie à la grossièreté ; sous cette urbanité si vantée, se cachent les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison. « C'est le fruit naturel de la pratique des arts, de la culture des sciences et des lettres. On a vu la vertu s'enfuir à mesure que leur lumière s'élevait sur notre horizon, et le même phénomène s'est observé dans tous les temps et tous les lieux... Corruptrices dans leurs effets, vaines dans leur objet, elles ne sont qu'un triste monument de notre dégradation. Elles étendent des guirlandes de fleurs sur les fers dont vous êtes chargés, étouffent en vous le sentiment de cette liberté originelle pour laquelle vous sembliez nés, vous font aimer l'esclavage et forment de vous ce qu'on appelle un peuple policé. Que vos cœurs mieux instruits redemandent au ciel la pauvreté et l'ignorance ! »

On ne dit pas assez que le brillant paradoxe de Rousseau n'a pas même le mérite de l'originalité ; on le trouve à la fin du chapitre XXIV^e^ du 1^er^ livre des *Essais*, *Du pédantisme*. Montaigne y cite le mot de Sénèque si bien exploité par Rousseau : *Postquam docti prodierunt, boni desunt ;* il oppose Athènes où « l'on apprenait à bien dire », à Lacédémone, où l'on apprenait « à bien faire » ; il montre par les exemples mêmes qu'allègue Jean-Jacques, « que l'étude des sciences amollit et efféminе les courages plus qu'il ne les fermit et aguerrit ». « Je trouve Rome plus vaillante, dit-il, avant qu'elle fût savante. Les plus belliqueuses nations, en nos jours, sont les plus grossières et ignorantes : les Scythes, les Parthes, Tamburlan, nous servent à cette preuve. » Seulement, ce qui n'est qu'une boutade chez Montaigne, ce qui ne s'applique en somme (1) qu'à la science « mal di-

(1) « C'est un grand ornement que la science, dit Montaigne (liv. I^er^, ch. XXV), et un outil de merveilleux service. »

Digitized by Google

gérée, que les pédantes vont pillotant dans les livres », devient chez Rousseau un thème à déclamations, à prosopopées, à diatribes violentes contre la société et la civilisation de son temps. Car, en réalité, comme l'a très bien compris Villemain (1), ce que Rousseau « attaque bien plus que les lettres elles-mêmes, c'est l'esprit général du XVIII^e^ siècle. »

Ah! s'il s'était contenté de s'élever contre les abus de la science, de montrer qu'elle ne saurait remplacer la vertu et qu'elle n'est pas le tout de l'homme ; s'il avait prouvé, l'histoire à la main, qu'une civilisation où l'on prise une belle statue plus qu'une bonne action est une civilisation menteuse, il aurait fait une œuvre utile, ce qui ne l'aurait pas empêché de la faire éloquente (2). Mais proscrire absolument la science, l'art, la littérature, l'imprimerie, « cet art terrible », n'est-ce pas aussi insensé que de vouloir arracher la langue aux enfants, parce que beaucoup d'hommes s'en servent pour médire ? Un esprit généreux veut l'homme grand; un esprit sain le veut grand dans la vertu : Rousseau, qu'on donne comme un hardi novateur, le veut petit et misérable (3), sans rien de ce qui fait la gloire du « roseau pensant » de Pascal.

« On ne peut, dit Jean-Jacques, réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se *rappeler* l'image de la simplicité des premiers temps. » Se rappeler ! Il l'a donc connue ? Doutez-en, si vous le voulez, vous qui avez le sens droit et la notion de l'histoire ; lui, il n'en doute pas, il n'en doutera jamais. Rien n'est plus vrai pour lui que ses chimères, comme il nous l'avoue. Tout ce qu'il nous plaît d'appeler progrès, il lui convient à lui de l'appeler décadence, et sans s'inquiéter si ce n'est pas là une absurdité, il va pour-

(1) *La Littérature au* XVIII^e^ *siècle*, 23^e^ leçon.

(2) BEAUDOUIN, t. I, p. 227.

(3) « Peuples, sachez donc une fois que la nature a voulu *vous préserver* de la science, comme une mère arrache une arme dangereuse aux mains de son enfant; que tous les secrets qu'elle vous cache sont autant de maux dont elle vous garantit et que la peine que vous trouvez à vous instruire n'est pas le moindre de ses bienfaits. » — Autant vaut Voltaire félicitant La Chalotais « d'avoir proscrit l'étude chez les laboureurs ». *Lettre* du 28 février 1763.

Digitized by Google

suivre son chemin et s'égarer d'autant plus qu'il met au service de ses erreurs de plus puissantes facultés.

Que l'abbé Raynal, M. Gautier, le roi Stanislas, Bordes (1751-1752) lui fassent remarquer les dangers de l'état sauvage, les guerres sans merci et les tueries sans pitié ; qu'ils lui montrent tout ce qu'il y a de chimérique dans les tableaux fantaisistes d'une innocence qui n'existe que dans l'imagination, ce qu'il y a d'odieux dans le parallèle de l'état de nature avec la civilisation qui, suivant la belle définition d'un grand penseur (1), « est le développement de l'activité sociale et de l'activité intellectuelle » : Rousseau n'en continuera pas moins à dire que la science, toute belle qu'elle est, n'est pas faite pour l'homme ; qu'il a l'esprit trop borné pour y faire des progrès et trop de passions dans le cœur pour ne pas l'employer à un mauvais usage. D'ailleurs, comme la logique est le moindre des soucis de Rousseau, il invoque contre son royal adversaire l'Ecriture, les saints Pères, les arguments théologiques, tout l'appareil de cette science qu'il réprouve. Il a commencé par dire que la science est bonne en soi ; il a affirmé ensuite qu'elle est mauvaise dans son usage ; il conclut en soutenant qu'il faut la protéger et la répandre, quoique mauvaise (2). « Contradiction, disait Pascal, mauvaise marque de vérité » (3). Mais qu'importe à Rousseau, dont l'éloquence grandit avec la renommée, et qui, d'ailleurs, obéit à ses rancunes démocratiques encore plus qu'à ses convictions, en infligeant un blâme amer à cette élégante société du XVIII^e^ siècle, contre laquelle l'orgueil du plébéien est irrité par le souvenir de sa misérable jeu-

(1) M. GUIZOT : *Histoire de la civilisation en Europe*, 1^re^ leçon.

(2) « Laissons donc les sciences et les arts adoucir en quelque sorte la férocité des hommes qu'ils ont corrompus ; les lumières du méchant sont encore moins à redouter que sa brutale stupidité ».

(3) « Lorsqu'on réfute Rousseau, dit Joseph de Maistre dans une de ses boutades, il s'agit moins de prouver qu'il a tort, que de prouver qu'il ne sait pas ce qu'il veut prouver. » *Examen d'un écrit de J.-J. Rousseau*, *Œuvres* de J. DE MAISTRE, tome VIII de l'édition de 1884.

Digitized by Google

nesse d'apprenti, de sa fuite sans asile et sans pain, de sa conversion forcée, de ses métiers de laquais, de séminariste, de pauvre musicien, de truchement d'un moine quêteur, de copiste, de secrétaire et enfin de commis de caisse à Paris, sans pouvoir arriver à rien qu'à vivre à force de travail ? (1).

(1) VILLEMAIN : *La Littérature au* XVIII^e *siècle ;* 23^e leçon.

Digitized by Google

EDMOND ET CHARLES TULASNE [1]

Ils étaient deux frères : ils furent continuellement unis. Pendant une longue existence honorée par le culte de la science et la pratique du dévouement envers le prochain, ils ne se quittèrent jamais. C'était une intimité parfaite et bien rare. A peine se peut-il dire que la mort les ait séparés. Ils auraient dû mourir le même jour. Cette grâce ne leur fut pas accordée ; mais pour celui qui eut la douleur de survivre, les heures de l'attente n'ont pas été longues. Après un an et quelques mois, il rejoignait son compagnon de voyage.

Sollicité par quelques amis de faire revivre les souvenirs d'une étroite liaison avec ces âmes d'élite, celui qui écrit ici, moins que quiconque, aura garde de les séparer. Aussi bien à qui ne les vit jamais l'un sans l'autre, cela serait-il impossible.

Pénétrer le secret de ces deux vies, s'appliquer à l'interpréter, à le comprendre, c'est après tout l'analyse d'un rare phénomène de psychologie. Il perdrait sa valeur, son charme, son originalité même pour qui, ne s'attachant qu'aux divergences d'apparences, voudrait reproduire deux figures distinctes, considérant chacune d'elles en dehors de leur étroite union.

(1) Edmond Tulasne, membre de l'Institut, Académie des Sciences, Section de botanique.
Charles Tulasne, docteur en médecine.

Digitized by Google

C'est dans cette collaboration de chaque instant, que nous les avons vus accomplir cet étonnant travail, ces merveilleuses recherches qui, ouvrant à la science des domaines nouveaux, lui ont livré le secret de maints phénomènes.

Ils se révèlent de même et plus identifiés peut-être l'un à l'autre, dans cette mutuelle inclination de leurs cœurs vers les œuvres de charité. C'est bien alors qu'il est permis de dire: Ils vibrent à l'unisson, ils n'ont qu'une âme, qu'une même pensée, qu'une même pitié pour les déshérités de ce monde et les affligés qu'ils ont si généreusement secourus.

Dans l'ordre de la science, Edmond, l'aîné des deux frères, était assurément le premier. A lui l'intelligence créatrice, l'initiative de l'investigateur, la pensée dirigeante dans la voie des découvertes. Charles, le plus jeune, s'inclinait devant cette supériorité de nature. Tout d'abord il la proclamait avec une touchante insistance. La parole du Frère, c'était pour lui l'autorité immédiate. Je ne suis qu'un manœuvre, disait Charles : c'était de sa part trop de modestie, alors que, sous la direction de son aîné, il produisait ces desseins admirables qui mettent en pleine lumière les conceptions du naturaliste en leur communiquant une clarté peu commune. Cette part de coopération, Edmond n'était pas assurément pour la méconnaître. Il jouissait infiniment de se voir si bien compris, complété même. Il s'élevait alors entre les deux frères un combat amical pour régler les attributions respectives. Ce ne fut qu'après de longues instances, et usant de son autorité, qu'Edmond décida Charles à voir sur le frontispice de leurs livres, son nom placé au-dessous de celui de son frère et maître.

On comprend maintenant que, pour nous, ces deux existences n'en fassent absolument qu'une seule. C'est dans leur association constante que nous aimerons à contempler leur double évolution vers le beau et le bien : car, si, à vrai dire, le progrès dans le domaine de la science est une noble conquête, s'il sollicite toute notre admiration, combien cette marche en avant sur le chemin des découvertes, pénétration hardie dans les territoires ignorés, n'est-elle pas pour émouvoir davantage, alors que les deux savants nous appa-

Digitized by Google

raissent entourés de cette auréole de sympathie, de respect, de dignité éminente ; pour eux la juste récompense d'avoir uni le culte du spiritualisme traditionnel dans la science à l'humble et austère pratique du christianisme en action !

LES PREMIÈRES ANNÉES — L'ENTRÉE EN CARRIÈRE

I

C'est dans une famille de la bourgeoisie de Touraine que sont nés nos deux amis : Edmond, l'aîné, le futur membre de l'académie des sciences, le 12 septembre 1815, à Azay-le-Rideau; Charles, celui qui devait être docteur en médecine, à Langeais, en novembre 1817.

Leur mère mourut jeune, à peine ses enfants l'ont-ils connue : elle ne tient aucune place dans leurs souvenirs. Cette absence est d'autant plus à regretter que ses fils étaient bien nés, animés des dispositions morales les plus heureuses. Il y a tels côtés de la sensibilité et de la nature intime de l'homme qui ne s'éveillent qu'au contact de la sollicitude maternelle. Sous le regard de sa mère, Edmond fût devenu plus expansif, moins enclin peut-être à certaines périodes de mélancolie ; Charles, plus contenu dans ses vivacités et plus attrayant encore dans l'expansion d'un cœur aimant et dévoué.

M. Tulasne, leur père, était un propriétaire qui vivait dans l'aisance. De bonne heure il plaça ses fils au collége de Poitiers. Ils y firent des études assez fortes et couronnées de succès, surtout pour Edmond, car à dix-sept ans il entrait à l'école de droit, muni d'une culture classique peu ordinaire. Nous en retrouverons la trace dans ses œuvres, écrites en un latin plus distingué qu'on ne le rencontre à l'ordinaire chez les botanistes de sa génération. Les études de Charles furent moins brillantes, cependant, au temps voulu, il était reçu bachelier.

De cette période scolaire nous ne possédons d'autres

Digitized by Google

documents que des lettres adressées de l'internat du collége de Poitiers par nos jeunes gens à leur père à Langeais, aux grands-parents à Azay et à d'autres membres de la famille en Touraine. Dès ces jeunes années, les deux frères correspondent entre eux, aussitôt que la moindre circonstance les sépare, ne fût-ce que pour quelques jours. Cette intimité épistolaire précoce est à noter; c'est un trait particulier : elle commence entre douze et quatorze ans.

Ces lettres d'enfants sont, d'ailleurs, ce que l'on peut croire. Quels incidents pouvaient agiter leur vie calme, après tout heureuse ? des promenades à la campagne pendant les vacances, les récoltes, les vendanges, des visites chez des parents excellents, mais dont la vie uniforme n'est pas pour favoriser le développement de l'imagination, non plus que la vue des campagnes de la Touraine, à qui, pour les animer, n'évoque pas les chroniques de ses monuments et de son histoire.

Malgré tout, elles ne sont point banales, ces lettres de MM. Tulasne jeunes. Ne leur demandez pas le mouvement, il est absent de leur vie ; pour autant, il n'y a pas de sécheresse, on s'abandonne à cette lecture, si vite et si heureusement elle vous place dans une atmosphère exquise de salubrité morale. Les sentiments s'épanchent calmes et réservés, mais si candides et si honnêtes; rien là en quoi que ce soit qui sente l'effort.

En s'adressant aux chefs de la famille, la déférence, le désir de bien faire. Ici encore, tout est naturel et coule de source : c'est la marque de la tradition transmise du vrai et du bien.

Touchant la religion, rien de convenu, rien d'imposé, à peine en passant quelques paroles, pas de mention de leur première communion, aucun souvenir pour l'aumônier du collége. De l'évêque d'alors il n'est pas question. Ce silence assurément ne tire pas à conséquence, mais il contraste avec la profonde admiration que plus tard les deux frères vouèrent au cardinal Pie, au prélat qui, dans son temps, fut par excellence l'évêque de Poitiers, comme Mgr Dupanloup était l'évêque d'Orléans.

Digitized by Google

Cependant avec le temps les impressions arrivent plus abondantes, les sentiments se dilatent et avec eux le besoin de les répandre. L'expression de leur mutuelle sollicitude va s'accentuant toujours davantage, à cet égard ils sont au-dessus de leur âge, comme ,aussi bien, sont-ils supérieurs au milieu qu'ils fréquentent.

A dix-huit ans, Edmond écrivant à son jeune frère, il arrive qu'il lui parle de religion. Pour la première fois, ce sujet grave s'introduit dans la correspondance. Le soir, au retour des fastidieuses journées du clerc de notaire, Edmond Tulasne lisait alors le *Génie du christianisme*, il était subjugué. C'était, après combien d'autres, une preuve irrécusable de l'impression produite par ce livre sur la société de son temps. On a voulu contester cette impression, le dénigrement systématique, la passion politique sont intervenus. Peine perdue. Du livre de Chateaubriand date un réveil du sentiment religieux, dont la France contemporaine porte encore la trace.

Cette lecture est déterminante pour notre ami, elle l'arrache à la rêverie où si souvent il s'attarde : il ne peut s'en taire, il s'en ouvre à son frère. A mots couverts, avec une réserve qui fait sourire, il se reproche d'avoir négligé ses devoirs religieux, il pense y revenir et insinue auprès de Charles la même pensée. Cherchant à se rendre compte de cet éloignement, il ne sait y voir que de l'indifférence, qu'un oubli passager, c'est tout ; désormais à cet endroit la correspondance reste muette.

Est-ce à dire que chez MM. Tulasne la pensée religieuse soit absente ? Loin de là, mais pour un temps cette région de l'âme demeure un sanctuaire fermé. Leur nature élevée les préserve, ils passent à côté du danger, ils traversent la foule, aucun contact ne les atteint.

Charles, au sortir du collége vint résider à Paris, pour suivre les cours de l'école de médecine. Parfois il s'indigne des propos qu'il entend, mais il a garde d'insister. Pas de tumulte, pas d'orage dans les carrières de ces deux jeunes gens, chacun se destinant au travail. Les années périlleuses s'écoulent, ne laissant après elles que de bons souvenirs.

Digitized by Google

L'idéal moral depuis l'enfance inculqué dans leur âme y demeure intact.

II

En suivant immédiatement l'excellent Charles à Paris où il avait pris ses premières inscriptions à l'École de médecine, nous avons quelque peu devancé les temps. Il faut savoir qu'Edmond l'y avait précédé et qu'il occupait chez un notaire une place de clerc. Il ne devait pas y rester. A l'ennui d'y mener une vie qui ne lui plaisait guère se joignait le regret d'avoir laissé en province son père, seul et déjà valétudinaire, si bien que, le sentiment du devoir l'emportant, le retour d'Edmond à la maison paternelle fut résolu.

Ces alternatives multiplièrent les lettres échangées, elles y apportent avec du mouvement des vues nouvelles. L'union des deux frères se consolide et va se caractérisant de plus en plus. Ils devaient bientôt se revoir à Paris; mais avant de parler de cet établissement, qui sera définitif, deux années doivent se passer dans le Poitou. — Années importantes pour nos amis, car elles seront signalées par les premiers pas d'Edmond Tulasne dans la carrière scientifique qu'il devait illustrer.

Sous des dehors calmes et contenus, Edmond n'était pas dépourvu de facultés imaginatives. Elles avaient trouvé quelque satisfaction au collège, dans les classes de rhétorique et de philosophie. Il n'en fut pas de même, paraît-il, à l'école de droit de Poitiers, où l'enseignement était donné avec toutes les aridités autorisées par l'usage. C'était à peine alors, vers 1835, si, dans la faculté de Paris, l'histoire et la philosophie des législations, par le prestige de Rossi et de quelques maîtres nouveaux, commençaient à tempérer les rigueurs du code civil et du droit romain.

Rossi, exilé d'Italie comme libéral, avait été accueilli à Genève avec faveur. Nommé professeur à l'école de droit, il donnait en outre des cours libres d'histoire moderne.

Digitized by Google

Ayant entendu quelques-unes de ses leçons, j'avais été frappé de la finesse, de la profondeur de ses jugements, du relief intense de ses portraits, de l'allure pittoresque de ses récits. Rossi parlait un français passablement incorrect, mais le ton de son langage était si marqué d'originalité, que, loin de s'en offusquer, l'auditeur y trouvait un charme de plus.

Retrouvant Rossi à Paris en 1841, j'entraînai Tulasne à venir l'entendre. Mon grave ami fut très surpris mais non moins captivé par cette manière de présenter le droit dans ses rapports avec la politique. Aussi voua-t-il une vive sympathie à Rossi alors que, devenu ministre de Pie IX, il fut assassiné à Rome, sur les marches du Palais législatif.

Sans précisément s'en rendre compte, Tulasne avait souffert de cet enseignement de Poitiers, l'acceptant comme une nécessité. Quant aux longues heures employées dans les bureaux d'un notaire à transcrire des testaments et des ventes, il y fallait encore plus de vertu.

Aussi Edmond s'accordait-il, sous forme de distraction, des échappées sur divers sujets. La musique devint pour lui une récréation, une occupation innocente, comme l'on disait alors dans la province. Notre ami n'avait pas de voix; il chantait quand même. Sa passion était de faire sa partie dans des chœurs, sous la direction d'un prêtre du pays. Il participait à l'exécution de messes en musique. Le futur académicien apprend à jouer du flageolet, un instrument facile, dit-il; il se risque même avec lui dans une société de musique d'ensemble présidée par une dame qui pinçait de la harpe — musique bien enfantine pour nos oreilles d'aujourd'hui —. Plus tard, il aborda le violon : Je l'entendis un jour s'attaquer aux études de Kreutzer, mais il n'acquit aucune virtuosité dans l'exécution.

Tout au moins aurait-on pu croire qu'Edmond, si élevé par l'intelligence et si méditatif, allait se prendre de passion pour l'exécution des œuvres classiques des grands maîtres. Il n'en fut rien; mais si chez lui le sentiment musical ne grandit pas, il ne cessa de croître en vertu et en ferveur religieuse. Qu'un jour par esprit de mortification il se soit interdit la culture de la musique comme étant un art

Digitized by Google

à tendances profanes, redoutant son expression souvent emportée vers le sensualisme, il n'y aurait rien là pour surprendre.

Vers le même temps, toujours en quête de délassement et voulant apprendre l'anglais, Edmond Tulasne eut un moment de passion pour la méthode Jacotot. Les promesses de la mnémotechnie l'avaient séduit.

III

L'attrait qui porta Edmond Tulasne vers la botanique fut plus sérieux, plus décisif surtout ; car cette science allait devenir la maîtresse affaire de sa vie. C'est encore en cherchant une distraction et presque comme d'un art d'agrément qu'il en aborde l'étude.

Tulasne, tout en faisant son droit, suivait des cours à la faculté des sciences de Poitiers ; celui de botanique l'avait particulièrement attiré. Avec le flot des élèves, il avait suivi les herborisations du professeur : comme plusieurs, il avait desséché des plantes dans les feuillets d'un herbier.

Or, il se trouva que, sous le regard et les encouragements d'un vrai botaniste qui savait aussi être un maître habile, M. Delastre, l'auteur de la *Flore de la Vienne*, l'élève se sentit pénétré d'une curiosité plus haute que le commun des collectionneurs.

Bientôt il ne se tint pas pour satisfait d'avoir déterminé des espèces et classé ses plantes par familles. La vie dans les plantes, les phénomènes intimes de leur croissance, les lois de leur reproduction le captivèrent. Il donna la mesure de son désir de pénétrer plus avant dans les mystères des phénomènes physiologiques en abordant très vite l'étude des cryptogames : les mousses, les lichens, les champignons, les algues : ces végétaux dont la physiologie ne sollicite pas tout d'abord l'attention du botaniste débutant.

Charles, qui n'avait témoigné d'aucune inclination pour la musique et la mnémotechnie, subit ici l'entraînement de

Digitized by Google

son frère ; il se lança dans la botanique par goût, s'y abandonnant avec d'autant plus de sécurité de conscience que la connaissance des plantes entre dans le programme des matières indispensables aux futurs médecins.

Grâce à la coopération de Charles, l'herbier devint une collection importante. Par la voie des échanges il mit rapidement M. Tulasne en relation avec les principaux botanistes du Poitou, de l'Anjou et des bords de la Loire jusqu'à Nantes.

Enhardis par le succès et la passion grandissant avec lui, nos amis songent à faire un voyage à pied sur les côtes de Normandie et de Bretagne.

La permission sollicitée fut bientôt accordée. M. Tulasne père qui, d'ailleurs, avait si fort à se louer de ses fils, commençait à comprendre, dit Edmond dans une de ses lettres, de quelle importance était la botanique pour le salut de leur santé morale et physique, plus encore peut-être que pour le développement de leur intelligence.

Le point de départ était Paris, où Edmond avait eu hâte de rejoindre son frère. Quels charmants récits ils envoient à leur père ! C'est un enchantement que de les suivre, accomplissant modestement leur itinéraire, s'émerveillant à chaque découverte. C'est leur première entrevue avec les richesses de la nature maritime, un monde inconnu d'êtres vivants et dans tous les règnes que révèlent les flots de la mer à qui explore ses rivages, et combien de surprises plus grandes encore, quels conflits de problèmes mystérieux au fond de l'abîme, sous la cloche du plongeur !

Les algues, les fucus s'accumulent dans l'herbier, auprès des espèces phanérogames. Munis de chaudes recommandations de M. Delastre, les voyageurs forment des relations aussi agréables qu'utiles. Ils reviennent ravis. Ils ont vu de vrais botanistes. A l'accent de leurs lettres on sent que l'intelligence s'anime, et tout ce qu'elle acquiert sous le souffle vivifiant de l'esprit de recherche et de la curiosité scientifique.

Edmond Tulasne est encore parfaitement inconscient de sa destinée ; cependant, à travers sa rêverie habituelle, on

Digitized by Google

voit poindre ces facultés d'observation et d'expérimentation qui, plus tard, sous le feu du travail et de la méditation, dévoileront en lui le tempérament de l'homme de science complet.

Les deux frères sont dans la ferveur du début. On sent chez eux un enthousiasme latent et contenu : c'est dans leur nature modeste et discrète. Ils jouissent du commerce établi avec ces savants qu'ils ont visités. Ils les jugent. Leur part d'expérience personnelle est bien récente; elle leur permet cependant d'apprécier en eux les qualités qui font les maîtres et les hommes de valeur.

Nos amis sont parvenus à âge d'hommes; désormais la botanique devient dans leur vie tout autre chose qu'un passe-temps agréable : elle réclame une place de plus en plus considérable dans les préoccupations. Quant à croire que cette science va être pour eux une carrière et le but définitif assigné à l'exercice de leurs facultés, ils ne s'en doutent pas encore.

IV

Pendant les mois d'été de l'année 1840, j'étais élève externe de l'hôpital de la Charité, à Paris, dans le service du professeur Velpeau. Il arrivait souvent, leur office terminé, que les élèves des autres salles venaient suivre la clinique du célèbre chirurgien. Un jour, pressé par l'heure de la leçon, je me trouvais attardé auprès d'un malade : un étudiant inconnu de moi jusqu'alors, m'offrit obligeamment son aide. Le pansement terminé, la conversation établie, il m'apprit qu'il était de Touraine et qu'il avait fait ses études à Poitiers. Lui disant que je venais de Genève, il me demanda si j'avais herborisé dans les Alpes, ajoutant qu'il avait un frère aîné passionné pour la botanique. Sur la demande que je lui fis de son nom, il me répondit : Charles Tulasne.

Le lendemain, j'apportais à mon nouvel ami — tout

Digitized by Google

d'abord il m'avait demandé de l'appeler ainsi — un fascicule de plantes des hauts sommets : une série de gentianes aux brillantes couleurs ; des exemplaires de la *Saussurea alpina*, cette belle composée, dédiée par Pyramus de Candolle au premier explorateur du Mont-Blanc ; enfin, la *Primula farinosa :* celle-ci recueillie sur les crêtes du Jura ; toutes espèces inconnues à qui n'avait herborisé que dans les plaines basses de la Saintonge et du Poitou. Charles me remercia chaudement, ajoutant aussitôt : Venez voir mon frère, il sera charmé de vous connaître.

MM. Tulasne occupaient alors un modeste logement dans l'étroite rue Mezière, à l'ombre des tours de Saint-Sulpice. Ma première visite ne se fit pas attendre ; tel fut le début de notre liaison : elle devait durer quarante-six ans.

Charles Tulasne, dans sa courte taille un peu forte, non plus que par les traits de son visage, n'avait rien pour fixer l'attention ; mais après quelques instants il captivait par son allure accorte et aimable ; c'était, unie à la courtoisie, la bonté en personne.

Tout autre se présentait le *Frère* Edmond : de stature plus élevée, sérieux et grave ; une belle figure, dont le relief eût été plus marqué, si une extrême myopie n'avait atténué l'expression du regard. Il avait tout à fait l'air de quelqu'un au milieu des groupes d'étudiants qui bourdonnaient autour de lui : très digne dans ses manières, d'une réserve telle, qu'en présence d'un étranger ou d'un simple inconnu, elle allait jusqu'à la timidité. Notre ami s'exprimait en phrases courtes, mais sans recherche ; son langage était toujours distingué. De temps à autre un sourire gracieux tempérait cette apparente froideur. Les premiers instants d'embarras surmontés, on n'était pas d'un commerce plus agréable.

Tel le premier jour m'apparut Edmond Tulasne, tel je l'ai connu jusqu'au dernier, immuable dans cette sérénité bienveillante. Les intimes parfois discernaient des temps de mélancolie et de silence. Ce n'était point affaire d'humeur, mais le signe de souffrances passagères.

Edmond, dès l'abord, me parla de Pyramus de Candolle,

Digitized by Google

alors en Europe le botaniste le plus en évidence. En France, à cette époque (1840), Alexandre de Humboldt et lui étaient les deux naturalistes étrangers qui se partageaient l'attention des savants. L'entreprise de décrire dans son *Prodromus* tous les végétaux connus était fort admirée et l'entourait d'un grand prestige.

La supériorité si visible d'Edmond Tulasne était inhérente à son éducation classique, dont il avait conservé une empreinte profonde. Il en portait la marque dans la correction élégante de sa langue, dans le choix de ses pensées. Il faut cependant reconnaître ici un trait obstiné du caractère français, chez lequel le cosmopolitisme, rare aujourd'hui encore, l'était bien plus alors.

Tulasne devait cultiver la botanique, et la grandir en dignité et en importance. Combien voudront prétendre, de cette science d'observation comme de toute l'histoire naturelle, qu'elle doit être indifférente à la philosophie et à la littérature ? A cela les faits et l'expérience répondent que le recrutement — que la sélection, comme l'on dit aujourd'hui — des savants qui ont le plus honoré les sciences, s'est toujours opéré dans les milieux de l'humanisme le plus distingué. Qu'étaient-ils, sinon les plus remarquables produits de l'humanisme et de la littérature classique, ces génies de première grandeur que l'histoire nomme Kepler, Leibniz, Newton, et après eux, mais bien grands encore, les Linné, les Buffon, les Jussieu, les Haller, les Cuvier, les Candolle, pour ne citer, comme le dit saint Augustin, que les premiers venus dans les palais de la mémoire?

Pour qui veut pénétrer les phénomènes de la nature et les lois qui les gouvernent, ce n'est pas tout que de s'en approcher et de les contempler; cet exercice de l'intelligence exige l'emploi de méthodes; elles ont été inventées et codifiées par les maîtres, nos grands instituteurs. Il y a des méthodes pour l'observation des faits; il y en a pour établir ces mesures d'ordre indispensables, — quoiqu'elles présentent d'inévitables lacunes — qui se nomment des classifications. Autant de règles, autant de lois qui se réclament de la logique et de la philosophie.

Digitized by Google

V

Quand commencèrent mes relations avec MM. Tulasne, leur établissement à Paris, cette existence à deux qui jusqu'au terme de la vie devait être la leur, datait seulement de quelques mois. Leur père était mort l'année précédente (1839), les laissant libres de leurs actions et de la disposition de leur fortune. L'état de leur maison était des plus simples. Une ancienne domestique de la famille qui avait consenti à les suivre y remplissait tous les offices.

Ce paisible intérieur était bien la reproduction de la maison de Béthanie. Edmond la tête dirigeante, Charles prenant à sa charge les soins matériels. La santé de son frère exigeait des ménagements; sa sollicitude touchante ne prenait pas de repos. Les lumières du médecin, secondant la vigilance fraternelle, eurent bientôt compris l'hygiène réclamée par cette existence de savant où le travail de la pensée méditative se combinait sans relâche avec l'application la plus assidue.

A ce moment, une grande résolution fut prise. Edmond abandonna l'étude de l'avoué pour se consacrer exclusivement à la science.

Le voyage de Normandie avait mis MM. Tulasne en rapport avec plusieurs botanistes éminents. Depuis l'installation à Paris, ces relations s'étaient multipliées. De proche en proche, Edmond fut introduit dans les galeries du Jardin des Plantes. Il venait y travailler. C'est là qu'il fit connaissance de M. Auguste de Saint-Hilaire. Cette rencontre fut décisive pour son avenir.

M. Auguste de Saint-Hilaire, homme du monde, du commerce le plus agréable, déjà connu des botanistes par de savants travaux d'organographie, arrivait du Brésil, un long voyage d'exploration. Les recherches étaient alors très fructueuses pour les botanistes dans ce vaste empire où il y avait encore tant de régions ignorées. M. de Saint-Hilaire, qui rapportait des collections considé-

Digitized by Google

rables, était en quête d'un collaborateur pour l'aider à mettre ses richesses en bon ordre, déterminer les espèces nouvelles et les classer par familles. M. Ad. Brongnart et ses collègues du Muséum, qui voyaient Tulasne à l'œuvre et avaient apprécié ses mérites, le désignèrent à l'attention de M. de Saint-Hilaire. L'accord fut promptement conclu.

Il n'y avait pas un an de son entrée au muséum, que notre ami (1842), publiait dans les *Annales des sciences naturelles* un premier mémoire sous ce titre : *Revue de la Flore du Brésil méridional*, par Auguste de Saint-Hilaire et Louis-René Tulasne (1).

Ce travail mit définitivement son auteur en évidence. L'année suivante Ad. Brongnart l'appelait auprès de lui comme assistant, ce qui lui donnait le titre très recherché d'aide d'histoire naturelle au Muséum (1843).

Voilà Edmond Tulasne définitivement entré dans la voie qu'il avait choisie. Pendant trente ans il va consacrer à la botanique toutes les aptitudes de sa belle intelligence.

Déjà, en 1841, avant d'inaugurer sa collaboration avec M. de Saint-Hilaire, il avait publié dans les *Annales des sciences naturelles* un mémoire immédiatement distingué sur les *Elaphomicées*, un genre de la classe des champignons. C'est Charles qui est l'auteur des planches de ce premier mémoire. Dès ce moment nous voyons s'établir le travail en commun entre les deux frères.

Charles n'était pas né dessinateur. Il n'avait qu'à un faible degré le sentiment artistique. C'est la puissance de l'affection, le désir de favoriser dans toute la mesure du possible le travail d'un frère dont il pressentait le génie, qui lui mirent à la main le crayon du dessinateur et le burin du graveur.

Mais avant tout, pour ménager la vue délicate de son frère, il fallait s'initier au maniement du microscope. Charles se soumit à cette longue étude préliminaire. Ceux qui connaissent les secrets de ce travail peuvent apprécier

(1) Tulasne s'appelait Louis-René. Il signait ainsi ses travaux imprimés. Dans l'intérieur de la famille on lui donnait le nom d'Edmond. Nous ne cesserons pas de le désigner ainsi.

Digitized by Google

les efforts d'attention et de patience exigés pour produire ces planches si nettes, si élégantes, si scrupuleusement sincères, si secourables pour le lecteur, ou plutôt si absolument nécessaires à qui veut approfondir ces sujets difficiles.

Mais ce qui frappe le plus dans cette intervention de Charles, s'est son abnégation parfaite. Aucune recherche d'effet personnel, il ne pense qu'à son frère, qu'à aplanir les difficultés qui surgissent à chaque pas devant lui. Quel auxiliaire et qui pourra dire tout ce dont la science lui est redevable !

Le mémoire sur les *Elaphomycées* était un premier pas dans l'étude de la structure et de la physiologie des champignons souterrains, où plus tard MM. Tulasne trouveront les titres les plus solides de leur renommée.

Le catalogue des publications scientifiques de nos amis contient 57 mémoires; ces travaux ne sont pas tous d'égale importance, mais dans leur nombre il faut distinguer des œuvres que l'opinion des savants a déclarées de premier ordre. Tout à l'heure nous chercherons à apprécier la valeur et la haute portée de l'œuvre des deux frères.

Très rapidement Tulasne se fit une position des plus honorables au Muséum. Il y était fort considéré. Pour l'étude cette institution du Jardin des Plantes de Paris est un milieu incomparable. C'est un foyer où a pris naissance une tradition scientifique féconde, perpétuée par des maîtres illustres : tradition qui ne se transmet pas seulement par l'enseignement oral, mais plus encore par les contributions assidues des professeurs, de leurs élèves et de la foule des travailleurs qui se groupent autour d'eux.

Le Muséum, l'Académie des sciences, la Sorbonne, le Collège de France, autant de centres d'attraction pour les savants du monde entier. L'élite des représentants de la science française est là.

C'est dans ce milieu si propice qu'Edmond Tulasne est admis. Les mérites rares de son esprit inventif et observateur y seront vite appréciés.

Digitized by Google

VI

Ces deux années de 1840 à 1842 furent décisives pour la carrière scientifique d'Edmond et de Charles Tulasne. Ils prirent aussi à la même époque des déterminations importantes eu égard à leur vie domestique et leurs rapports avec le monde.

On a vu quelle était, entre quinze et vingt-cinq ans, touchant la religion, l'attitude des deux frères — un sentiment intérieur très déterminé, un respect constant, des moments d'adhésion fort sensible, pas d'habitudes religieuses assidues, mais aucune opposition systématique. — Il n'était que trop visible ; à ce moment, la question religieuse, dans le sens élevé du terme, dans ses rapports quotidiens avec la conscience, dans sa connexion avec les sciences, la philosophie et la politique, ne tenait qu'une place restreinte dans les préoccupations de nos amis. Dans le cercle de la famille vraisemblablement il en avait été de même : ces sujets troublants n'y étaient point agités. — Leur mère, on l'a vu, n'avait jamais pris place au foyer. — Quant à leur père, propriétaire assidu à ses affaires, toujours assuré de la docilité et du respect de ses fils, il ne paraît pas avoir été dans sa nature d'exercer, par le rayonnement expansif des convictions, cette impulsion dominante, cachet des familles patriarcales.

Chez les collatéraux, pas de figure en relief : ils expriment le courant monotone de la vie positive, pas autre chose. Seul un vieux parent écrit une fois, avec quelque abondance, d'une mission qui se prêchait à Langeais — cela n'a pas de suite. — Aucun souvenir de la période révolutionnaire, ce qui est pour surprendre dans une contrée si proche de la Vendée. Pas plus d'exaltation libérale que d'entraînement légitimiste.

Telle était, au moment de leur établissement à Paris, la quiétude quelque peu indifférente de MM. Tulasne. Ils se

Digitized by Google

la reprochaient trop ouvertement plus tard pour qu'il y ait indiscrétion à le rappeler ici.

Puis il devint manifeste qu'ils avaient plaisir à se trouver dans un milieu chétien. Leur conversation témoignait de l'attrait pour les questions religieuses. Aucune disposition vers la controverse : loin de là, leur attitude impliquait plutôt de l'acquiescement et une curiosité sympathique.

Spectacle bien propre à captiver que ce mouvement de conversion de deux intelligences si droites vers les vérités maîtresses de la vie, — mais comment songer à reproduire ici les alternatives de cette période d'initiation? — Il n'y avait pas de combat, pas de rupture douloureuse à accomplir : ces âmes s'ouvraient paisiblement à la lumière, s'y disposant par l'étude, des lectures et des entretiens fructueux. Les digressions, les tours imprévus de ces conversations entre jeunes gens ne se racontent pas. — L'histoire, les sciences, les arts, la politique y prenaient place tour à tour. — Disons seulement que la gravité toujours indulgente d'Edmond et l'enjouement communicatif de Charles leur donnaient un grand charme.

En présence de telles dispositions, je demandai à Charles, puis à Edmond, s'ils consentiraient à faire partie de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.—Tout d'abord ils arguèrent de leur ignorance touchant cette association; ils voulurent être informés. — Bientôt le règlement des conférences fut entre leurs mains : ce court règlement qui à lui seul, dans le monde entier, a conquis tant d'adhérents. — Nos amis, touchés de sa simplicité, témoignèrent le désir d'assister à une des séances. Je partageais alors avec M. Ambroise Rendu (1) les fonctions de Secrétaire de la conférence Saint-Sulpice. Un soir ils montèrent avec moi dans cette salle, affectée aux réunions de charité, pratiquée dans le portail de la grande église qui domine la rue Servandoni. Leur adhé-

(1) Fils de M. Rendu, membre du conseil royal de l'instruction publique, cousin de la sœur Rosalie et frère de M. Eugène Rendu, connu par divers écrits sur des questions de politique et de pédagogie.

Digitized by Google

sion fut immédiate. A la séance suivante la Société de Saint-Vincent-de-Paul comptait deux membres de plus qui devaient grandement l'honorer.

On sait que la seule clause stricte du règlement est l'accomplissement du devoir pascal. Il ne vint point à la pensée des deux membres qui présentèrent MM. Tulasne à la conférence de Saint-Sulpice de leur demander si pour eux cet article de la règle serait un obstacle. — C'était alors le temps du carême. Edmond et Charles suivaient assidûment à Notre-Dame les prédications du P. de Ravignan. — Quelques jours après Pâques, Charles confessait en souriant que son frère et lui avaient quelque peu transgressé le règlement; mais que depuis lors ils étaient dans l'ordre et qu'ils espéraient bien y demeurer toujours. — S'abandonnant à un mouvement d'expansion, Charles ajouta d'une voix émue qu'ils devaient à la Société de Saint-Vincent-de-Paul d'avoir été ramenés à la pratique régulière de la religion.

VII

Contre toute attente, vers 1833 une réaction religieuse s'était produite en France. Qui l'aurait imaginé sitôt après le sac de l'Archevêché et de Saint-Germain-l'Auxerrois, après les scandales d'impiété si complaisamment autorisés par les premiers ministères de Juillet!

La Société de Saint-Vincent-de-Paul, fondée par quelques étudiants, fut un instrument important de ces retours vers les notions d'ordre moral et de respect pour les consciences.

La foi se manifestant par les œuvres et dans l'exercice de la charité; l'intervention directe des laïques; tel était le caractère spécial, jusqu'alors inusité dans l'Eglise, que les Conférences inaugurèrent.

Se souvenir aussi que la pensée des fondateurs était née d'un conflit des Saints-Simoniens avec ce groupe d'étu-

Digitized by Google

diants catholiques. Entraînés par Frédéric Ozanam, ces jeunes gens avaient accepté le défi porté aux doctrines de l'Eglise par cette secte socialiste. La lutte n'avait pas duré longtemps. Bientôt le Saint-Simonisme disparaissait, mais la pensée de foi qui avait animé ces orateurs improvisés ne devait pas périr. — Leurs conférences hebdomadaires se transformèrent en une œuvre permanente, où l'on se proposait de travailler au bien-être et à la régénération morale des malheureux que les apôtres du Père Enfantin conviaient à un retour vers le paganisme. « Prêchons par l'exemple, disait Ozanam ; propageons la doctrine du sacrifice et du retranchement volontaire, en face de l'appel à la jouissance et aux amours libres. »

La société de Saint-Vincent-de-Paul était fondée. La conférence primitive devait se multiplier et avec la bénédiction de l'Eglise se répandre dans l'univers entier. Ces débuts ont été souvent racontés ; mais ce que l'on n'a pas fait assez ressortir, c'est l'esprit nouveau suscité par ces adjurations au zèle : c'est un courant de sympathie chaleureuse répandu dans la jeunesse française, un besoin de se dévouer jusqu'alors inconnu. Où, depuis cinquante ans, s'est-on appliqué avec le plus de ferveur à creuser les problèmes économiques, dès lors si continuellement agités sous le titre de questions sociales ? N'est-ce pas dans l'atmosphère des conférences que le vicomte de Melun et Augustin Cochin ont conçu le dessein de leurs œuvres ? L'un ses projets pour atteindre la misère aux différents âges de la vie ; l'autre ses recherches sur l'ouvrier et ses contacts avec l'industrie.

Ceux-ci ne furent-ils pas les utiles précurseurs des enquêtes savantes de Leplay et de ses disciples ; des cercles de MM. de Mun et la Tour du Pin, des ateliers chrétiens de Harmel, enfin de la création des bureaux d'information pour la fédération des forces sociales, par M. Léon Lefébure ? N'est-ce pas Augustin Cochin qui, en présence de ces pressions exorbitantes des industries sur l'ouvrier, a lancé cette grave parole, à elle seule toute une révolution : « Qui se sert des hommes s'en charge et en répond. »

Un de ses panégyristes, Mgr Bougaud, évêque de Laval, a

Digitized by Google

dit de saint Vincent de Paul, qu'en présence de la Lorraine et de la Champagne, ruinées et affamées par la guerre de Trente ans, pour les nourrir il avait levé les grandes armées de la charité. Ne se pourrait-il pas dire aujourd'hui, en France et dans toute la chrétienté, de la société de Saint-Vincent-de-Paul, qu'elle est l'armée de secours permanente au service des misères universelles ?

VIII

MM. Tulasne avaient été admis dans la conférence de Saint-Sulpice, une des premières branches séparées du tronc d'origine. Ils trouvèrent là un heureux mélange d'hommes du monde, de professeurs, d'étudiants, d'artistes ; en outre, quelques industriels et des commerçants du quartier. Mais ce qui lui donnait une valeur et un cachet spécial, c'était son président, M. Leprevost, simple chef de bureau dans un ministère, très lettré et du commerce le plus aimable. Ce président modèle était alors en voie de devenir un grand initiateur, un créateur d'œuvres ingénieux et fécond.

L'on a peine à se rendre compte de la puissance d'insinuation, de séduction même dont disposait cet homme frêle et d'apparence chétive pour faire agir cette assemblée de quatre-vingts à cent membres qui, chaque mardi soir, de sept à huit heures, composait la conférence de Saint-Sulpice. Pour, sans qu'il y paraisse, exercer une telle action, il faut une véritable force de volonté, de la suite dans les résolutions, de la mesure ; il faut aussi du tact et beaucoup d'esprit. M. Leprevost possédait ces qualités réunies à un degré rare. Son art consistait à pressentir les hommes et à les pénétrer ; son habileté à tirer parti de la part de bonne volonté de chacun et à la faire naître. Aussi obtenait-il beaucoup, presque sans paraître rien demander.

Fort bien accueillis à la conférence, MM. Tulasne s'y firent bientôt leur place. Charles, expansif, vite attiré par

Digitized by Google

les visites des pauvres et des malades, passait des heures de ses matinées auprès des sœurs, dans les bureaux de charité du quartier Saint-Sulpice. Edmond, plus réservé dans ses rapports avec le monde, ne fut pas moins captivé. Il voua, dès l'abord, à la société de Saint-Vincent-de-Paul un attachement inaltérable ; il lui était surtout reconnaissant d'y avoir rencontré quelques âmes d'élite qui l'initièrent à la plénitude de la vie chrétienne. Il ne tarda pas à entrer dans les voies de la haute piété, y apportant une part de mysticisme qui était dans sa nature et dont il ne se départit jamais.

Edmond attacha ses préférences aux œuvres accessoires que le génie industrieux de M. Leprevost avait fait surgir dans la société. Il avait une prédilection pour les assemblées de la *Sainte-Famille :* ces réunions crées par M. Leprevost et le P. Milleriot, dans le but de procurer aux indigents les joies du culte en famille, à Paris, inconnues ou plutôt impossibles pour eux. La caisse d'épargne pour les loyers, les bibliothèques populaires l'attirèrent aussi ; mais ses sympathies les plus durables allèrent aux maisons de patronage pour les apprentis. Qui ne connaît ces institutions, dont la prospérité croissante a provoqué la fondation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul ; ce foyer d'amour de Dieu dans les pauvres dont M. Leprevost avait eu la première pensée !

L'esprit de condescendance et de tolérance mutuelle qui régnait dans la Société avait frappé MM. Tulasne. La politique en était strictement exclue. Nos amis ne sortaient pas d'une famille légitimiste. Leurs parents, sous la Restauration, avaient, paraît-il, été offusqués par quelques procédés de propagande religieuse trop ouvertement liés à la politique, ils avaient conservé quelques chose de ces impressions fâcheuses, mais une fois en contact avec des légitimistes profondément religieux — il y en avait un grand nombre sur le terrain des œuvres — ils s'empressèrent de reconnaître qu'ils y apportaient, avec l'expérience traditionnelle des familles chrétiennes, cette exquise urbanité dans les formes qui en double le prix.

Digitized by Google

Il y avait d'autres éléments encore dans la conférence de Saint-Sulpice. Quelques-uns des ex-Saint-Simoniens attestaient par leur présence que les joutes oratoires dirigées par Ozanam, n'avaient pas été sans résultats ; mais parmi les échappés des sociétés secrètes se distinguait un groupe particulièrement sympathique : ceux-là s'étaient détachés des disciples de Buchez. Il était arrivé, phénomène étrange, que Buchez, le chef de la secte — une intelligence de valeur — avait conçu le dessein grandiose d'une conciliation entre la doctrine catholique et les utopies républicaines d'alors. Nombre d'esprits ingénus et de volontés droites, dont l'attitude hostile ou indifférente n'avait d'autre excuse que l'ignorance, s'étaient rangés autour de lui. Buchez avait cru n'emprunter à l'Eglise que les lignes idéales d'une construction philosophique. Or il se trouva qu'inconsciemment il avait amené ses auditeurs jusqu'au seuil du temple ; Buchez manifestant ainsi que son école a été la plus chrétienne des sectes socialistes de notre siècle.

Encore que singulière, cette préparation évangélique avait été efficace : si bien qu'après de longs combats, plusieurs se demandèrent pourquoi l'on n'entrait pas dans le sanctuaire, l'adhésion des esprits étant parfaite et le cœur non moins conquis. Ce fut alors dans le cénacle buchézien, et durant de longs jours, la plus troublante dispute et le curieux spectale d'un maître en garde contre des disciples refusant de déduire la légitime conséquence des prémisses posées par lui.

La rupture devait s'accomplir — Buchez se replia vers les extrémités irréligieuses de son parti. — En 1848 les républicains de la veille le tirèrent un instant de l'oubli ou il était tombé pour l'élire président de l'Assemblée nationale (1).

Les dissidents s'en furent auprès de l'abbé Des Genettes, lui demandant conseil. Le vénérable curé de Notre-Dame

(1) Buchez est mort à Rodez en 1865, réconcilié avec l'Église par l'abbé Abbas, son ancien collègue à l'Assemblée nationale, qui l'assista à ses derniers moments.

Digitized by Google

des Victoires, se souvenant du passage du P. Lacordaire au journal *l'Avenir* et de ses relations avec Lamennais, lui confia ses néophytes républicains. L'inspiration était heureuse. Les buchéziens convertis se répandirent dans les conférences de St-Vincent-de-Paul, où par le fait de leurs précédents et leurs expériences de la vie politique et sociale ils constituèrent un élément des plus intéressants. Plusieurs unissaient à la chaleur de leurs convictions nouvelles les distinctions d'intelligences lettrées. Il y avait parmi eux des hommes de science, des médecins, des artistes. Le P. Lacordaire recruta dans leurs rangs ses premiers novices pour l'ordre de Saint-Dominique.

MM. Tulasne furent donc engagés dans le mouvement catholique français de 1840 à 1848, si honorable et si fructueux pour l'Eglise : s'initiant de grand cœur aux entreprises qui surgirent des nécessités de cette période d'expansion et de combat, Edmond accorda une grande part de coopération à la fondation du cercle catholique d'étudiants d'abord établi rue de Grenelle, aujourd'hui rue du Luxembourg.

Jusqu'alors, touchant l'histoire et la philosophie, Edmond avait vécu de ses souvenirs universitaires. Il les jugea bien vite insuffisants. Les conférences du P. de Ravignan et du P. Lacordaire à Notre-Dame, celles de l'abbé Bautain au cercle catholique, changèrent son horizon intellectuel et l'agrandirent. Entre les lectures d'auteurs modernes qui décidèrent de sa nouvelle ligne de conduite, il faut citer les lettres échangées entre M. Bautain, alors professeur de philosophie à Strasbourg, et ses disciples, la plupart des protestants et des juifs convertis, publiées sous le titre de *Philosophie du christianisme* par l'un d'eux, l'abbé de Bonnechose, depuis archevêque de Rouen et cardinal.

Les traités du P. Gratry sur la *Connaissance de Dieu* et la *Connaissance de l'âme* lui avaient communiqué une forte impression ; mais il attribua une action plus décisive encore, comme serrant de plus près les faits scientifiques, à ses polémiques avec M. Vacherot sur la *Sophistique contemporaine*. Comme livre de fond, il appréciait infiniment les *Etudes sur le christianisme*, d'Auguste Nicolas.

Digitized by Google

La nature méditative d'Edmond Tulasne le défendit toujours des entraînements de la politique proprement dite. Charles, plus ardent, y aurait incliné davantage. Pour autant ils ne se désintéressaient pas des questions où, de près ou de loin, se trouvaient engagés les intérêts de l'Eglise. Ils avaient pris fortement parti dans la campagne pour la liberté d'enseignement si glorieusement ouverte par Montalembert et Lacordaire en 1832, et reprise avec un nouvel éclat et une persévérance si bien récompensée en 1843, avec le concours unanime de l'épiscopat.

(A suivre.) Dr Edouard Dufresne.

Digitized by Google

LES CONFESSIONS

DE SAINT AUGUSTIN

Suite (1)

IV. — SAINTE MONIQUE ET SAINT AUGUSTIN

Saint Augustin a écrit ses *Confessions* avec une réserve mêlée de honte. Tandis que les récits sont multipliés dans les *Confessions* de J.-J. Rousseau et dans les *Confessions d'un enfant du siècle* d'Alfred de Musset, ils sont rares dans les *Confessions* de saint Augustin. Encore faut-il ajouter que dans ses récits saint Augustin se montre avare de détails. Il tait le nom de ses deux concubines; il reste muet sur leur rencontre; leur séparation se fait sans bruit, sans cris, sans éclat. On n'y trouve rien qui ressemble au roman, ou qui même le rappelle. Saint Augustin a parlé des épisodes les plus scabreux de sa vie de désordres avec toute la décence du style chrétien. Au contraire, J.-J. Rousseau et Alfred de Musset prodiguent les charmes féminins, quand ils parlent de leurs maîtresses. Au moment où ils écrivent, l'aventure leurplaît encore, autant qu'elle leur a souri au moment où elle s'est nouée. Les scènes de rupture et de séparation prennent

(1) Voir les numéros d'avril, de mai et de juin.

Digitized by Google

sous leur plume un intérêt romanesque, parce que leur plume n'est pas chaste. Les femmes qu'ils nous montrent restent filles d'Eve, et quelques-unes les pires parmi les filles d'Eve. Rousseau n'a que de l'oubli pour les quatre enfants qui naissent d'une union coupable ; l'hôpital est le seul asile pour ces êtres innocents. Au contraire, la concubine de saint Augustin se donne à Dieu, puisque Augustin lui manque, et Adéodat, né de leur union, reçoit le baptême à côté de son père. C'est là le premier exemple que l'histoire nous fournisse d'un chrétien qui trouve dans la foi le moyen d'accomplir des devoirs en apparence contradictoires, l'amour d'un fils naturel, et l'amour de Dieu que sa naissance a offensé. La décence du style, la sobriété des récits, la manière dont les aventures se dénouent donnent aux *Confessions* de saint Augustin une supériorité éclatante sur tous les ouvrages similaires. A le lire, on se sent même meilleur, et on éprouve un attrait réel, moral, d'une nature particulière. Cependant les caractères que nous avons déjà essayé de dégager de cette œuvre ne suffisent pas à expliquer le charme souverain qu'elle exerce sur le cœur. Où en est le secret ? Il me paraît être dans la sensibilité exquise répandue dans tout l'ouvrage et de laquelle découlent, comme de la source des saines inspirations, la décence du style, la sobriété des récits, la réserve que nous avons déjà admirée. Ces hautes qualités de cœur apparaissent avec tout leur éclat et toute leur force dans les nombreux passages où saint Augustin parle de ses amis et de sa mère. Le plus important des personnages dont le ravissant tableau se déroule dans les *Confessions* est assurément sainte Monique. Arrêtons-nous d'abord devant cette figure, telle que l'antiquité chrétienne n'en a pas connu de plus grande, sans oublier que l'objet propre de cette étude n'est pas sainte Monique, ne s'arrête pas à elle ; ce que nous voulons connaître, c'est saint Augustin, mais saint Augustin nous parlant de sa mère, à laquelle, résumant sa pensée dans un mot, il déclare tout devoir. Encore ici la comparaison avec les œuvres similaires nous servira beaucoup, projettera une lumière intense sur notre sujet.

Digitized by Google

I

Au début des *Confessions*, J.-J. Rousseau a écrit : « Je naquis infirme et malade ; je coûtai la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs (1). » En parlant ainsi, Rousseau cédait à la sensiblerie de son temps. Cependant il disait vrai. Sa mère lui manqua. Il nous assure, non sans un léger retour de vanité, qu'elle survécut en lui ; son père le croyait du moins (2). Il lui disait même : « T'aimerais-je ainsi si tu n'étais que mon fils (3)? » Sans se douter que son père se mettait par là même dans le cas de ne pas évoquer une telle image, il continue : « Quarante ans après l'avoir perdue, il est mort dans les bras d'une seconde femme, mais le nom de la première à la bouche, et son image au fond du cœur. »

Une tante lui servit de mère. Voici en quels termes il parlait d'elle : « Hors le temps que je passois à lire ou écrire auprès de mon père, et celui où ma mie me menoit promener, j'étois toujours avec ma tante, à la voir broder, à l'entendre chanter, assis ou debout à côté d'elle, et j'étois content. Son enjouement, sa douceur, sa figure agréable, m'ont laissé de si fortes impressions, que je vois encore son air, son regard, son attitude ; je me souviens de ses petits propos caressants ; je dirois comment elle étoit vêtue et coiffée, sans oublier les deux crochets que ses cheveux noirs faisoient sur ses tempes, selon la mode de ce tems-là (4). »

Et c'est tout.

Plus tard donc Jean-Jacques Rousseau ne se souvint que des charmes extérieurs de sa tante. En tout cas, c'est à eux qu'il s'arrêta ; là était le souvenir le plus vif qui lui restât d'elle. De son esprit, de son cœur, de sa religion, il

(1) Liv. I, p. 7.
(2) *Ibid.*, p. 7.
(3) *Ibid.*, p. 8.
(4) *Ibid.*, pp. 17, 18.

Digitized by Google

ne nous dit rien. C'est là le trait d'un homme superficiel et léger. Rousseau veut nous faire entendre sans doute qu'il resta l'enfant de la nature.

II

Alfred de Musset ne dit rien de sa propre mère. Chose singulière, en fait de femmes il ne parle que de ses maîtresses. Jean-Jacques Rousseau se complaît, enfant, dans les promenades avec sa « sa mie » ; et nous venons de le voir, il ne dédaignait pas d'évoquer l'image de sa tante. A ne lire que les *Confessions d'un enfant du siècle*, on dirait que la famille d'Alfred de Musset était veuve de femmes. Ce récit nous le montre perdant son père au cours de sa vie désordonnée. La manière dont il nous dit qu'il apprit son état désespéré ne laisse pas de surprendre. Il se trouvait avec son ami Dégennais, type du débauché. L'horloge sonna. Il pensa aussitôt qu'il y avait juste un an, à pareil jour, à pareille heure, il avait découvert que sa maîtresse le trompait. « Entendez-vous cette horloge ? s'écria-t-il, l'entendez-vous ? Je ne sais ce qu'elle sonne à présent ; mais c'est une heure terrible et qui comptera dans ma vie. »

« Je parlais ainsi, continue-t-il, dans un transport et sans pouvoir démêler ce qui se passait en moi. Mais presque au même instant un domestique entra précipitamment dans la chambre; il me prit la main, n'emmena à l'écart, et il me dit tout bas : « Monsieur, je viens vous avertir que votre père se meurt, il vient d'être pris d'une attaque d'apoplexie, et les médecins désespèrent de lui » (1).

La recherche de l'effet à produire est ici dans l'opposition des choses. Elle se trahit dans la suite du récit. « Mon père, dit encore Alfred de Musset, écrivait un journal où il avait l'habitude de consigner tout ce qu'il faisait jour par jour. Le journal était sur la table, et je vis qu'il était ouvert; je m'en approchai et je m'agenouillai; sur la page

(1) Pag. 137.

Digitized by Google

ouverte étaient ces deux seuls mots : « Adieu, mon fils, je « t'aime et je meurs » (1).

Sous la plume de Musset, cet amour était une absolution, ou peut-être une approbation dont il avait besoin. Il représente son père comme « un modèle de vertu, de calme et de bonté ! » On peut donc croire que cet amour ne voulait être qu'une monition suprême, un appel d'outre-tombe à la dignité de la vie et à la vertu.

Le premier sentiment que le héros de Musset éprouva en s'asseyant auprès du lit de son père mort, c'est qu'il n'était qu'un enfant sans raison, qui ne savait rien et ne connaissait rien. Il resta à la campagne quelque temps. Il allait souvent s'asseoir sur un petit banc dans l'intérieur du tombeau de son père. Sous le coup d'une douleur physique, il ne pensa d'abord à rien, « ni au passé, ni à l'avenir ». Une langueur mortelle avait succédé aux douleurs furieuses des derniers mois ; c'était comme une fatigue sans trêve et une indifférence de tout. Il avait un livre à la main, mais ne lisait guère ; il ne savait à quoi il rêvait. Il résolut de passer l'été, seul, à la campagne, où des lettres vinrent le consoler. Et voici le bénéfice moral qu'il retira du malheur qui venait de le frapper : « Je commençai, dit-il, à sentir cette vérité que dans tous les maux il y a toujours quelque bien, et qu'une grande douleur, quoi qu'on en dise, est un grand repos. Quelle que soit la nouvelle qu'ils apportent, lorsque les envoyés de Dieu nous frappent sur l'épaule, ils font toujours cette bonne œuvre de nous réveiller de la vie, et où ils parlent tout se tait ; les douleurs passagères blasphèment et accusent le ciel ; les grandes douleurs n'accusent ni ne blasphèment, elles écoutent. »

C'est une des pensées les plus fortes de ce roman de la vie d'Alfred de Musset. Ecouta-t-il longtemps les « envoyés de Dieu » ? Ce qui est certain, c'est que le roman se poursuit. Pendant cet été passé à la campagne il fait la connaissance de Brigitte, dont l'aventure remplit plus de la moitié, la

(1) Pag. 140.
(2) Pag. 143, 144.

Digitized by Google

seconde, de l'ouvrage. Si nous l'en croyons, les vrais maîtres de son adolescence et de sa jeunesse furent Gœthe dans Werther et Faust, et Byron dans son poème sur la Grèce, qu'il ne put cependant s'empêcher de maudire : car, dit-il, « quand les idées anglaises et allemandes passèrent ainsi sur nos têtes, ce fut comme un dégoût morne et silencieux, suivi d'une convulsion terrible » (1).

Dans ce récit, il ne dit rien de sa mère, à laquelle ce pendant, enfant, il avait été très soumis, et qui lui survécut. Adolescent, il s'affranchit. La communauté de vie qui dura jusqu'en 1850, les soins et l'intérêt le plus tendre ne réussirent pas à donner à sa mère une autorité quelconque pour la direction de sa vie. Alfred de Musset mourut, en 1857, ayant donné à la littérature française des chefs-d'œuvre ; dans sa vie il ne s'était pas élevé à la hauteur de l'idéal chrétien. « L'exercice de nos facultés », avait-il écrit dans un papier intime, « voilà le plaisir ; leur exaltation, voilà le bonheur » (2). Cette « exaltation » ne dépassa pas la sphère des conceptions purement humaines. Le poète qui avait voulu goûter à tout, ne goûta pas au vrai bonheur.

III

Le *Manuscrit de ma mère*, par Lamartine, est, au contraire, un livre tout rempli de la pensée de Dieu ; de même, dans *les Confidences*, le souvenir de la mère du grand poète revient souvent sous sa plume. Alix des Roys, fille de la gouvernante des enfants du duc d'Orléans, était, à la vérité, chrétienne. Que de mères chrétiennes prennent sainte Monique pour patronne ! La mère de Lamartine ne s'en tint pas à une vague et stérile confiance envers ce grand modèle. Le 17 décembre 1802, elle écrit dans son journal : « Je lis toujours les *Confessions* de saint Augustin ; c'est bien à propos. Je veux imiter, autant qu'il sera en moi, sa

(1) Pag. 15.
(2) Paul de Musset, *op. cit.*, p. 241.

Digitized by Google

mère sainte Monique, et, à son exemple, prier sans cesse pour mes enfants » (1). Et, en effet, certaines pages de ce journal non seulement reflètent les pensées de saint Augustin, mais reproduisent ses expressions, si bien qu'on n'a vraiment pas de peine à le reconnaître. Je citerai, par exemple, ce passage, où l'on croit entendre saint Augustin lui-même : « Rien ici-bas ne peut la satisfaire (l'âme). C'est en vain qu'elle se tourne et retourne ; tout la rappelle à son Dieu : ce n'est que là qu'elle peut se reposer et trouver la fin de son agitation et de ses inquiétudes » (2). Ailleurs, elle dit, en reproduisant, sans s'en douter, les pensées, la doctrine des *Confessions* de saint Augustin : « Ce ne sont pas les plaisirs du monde qui rendent heureux, mais la sécurité de la conscience et l'accomplissement de ses devoirs, quelque pénibles qu'ils soient. On est toujours content à la fin de la journée, quand on l'a employée utilement selon sa condition et ses forces. On se sent dans l'ordre actif de la volonté de Dieu. Si on était bien convaincu de cette vérité, que tout ce qui concourt avec soumission et même avec peine à la portion d'ordre dans laquelle il est placé, s'unit et participe ainsi à la divine volonté, on se trouverait bien partout, on se laisserait, sans s'agiter, conduire doucement par les circonstances et par les personnes qui ont droit de nous gouverner. Depuis que j'ai commencé à prendre ce parti, je suis infiniment plus heureuse. Il y a eu un temps où je voulais que tout me cédât, où je voulais absolument tout subordonner à ma volonté ; j'étais alors sans cesse tourmentée du jour et du lendemain. J'ai souvent reconnu depuis que si ma volonté eût été faite, c'eût été pour mon malheur. A présent que je m'abandonne à la Sagesse infinie et souveraine, je me sens en paix extérieure et intérieure. Dieu soit loué éternellement ! Il est le seul sage, il doit régner (3) ».

Le grand principe de la soumission à la volonté de Dieu

(1) *Le Manuscrit de ma mère*, p. 127.
(2) *Ibid.*, p. 141.
(3) *Ibid.*, p. 101.

Digitized by Google

revient souvent dans *le Manuscrit de ma mère* (1); il ne se sépare pas de cet autre principe de sa providence envers les hommes. C'est là le premier fonds, le fonds le plus solide d'une âme religieuse. La mère de Lamartine n'arriva pas du premier coup à le comprendre. Mais elle en eut toujours le sentiment. Elle fut une maîtresse de maison et une mère chrétienne. Le 3 juillet 1801, elle écrit : « Après le dîner, j'ai lu, j'ai travaillé à l'aiguille, j'ai fait une lecture de l'Evangile médité à mes domestiques. Je vais aller tout à l'heure achever le jour à l'église, dont les ténèbres m'inspirent plus de piété et de recueillement » (2). Le 5 septembre 1802, elle écrit encore : « Nous venons d'établir chez nous la prière en commun. C'est un usage bien touchant et bien utile, si l'on veut que sa maison soit, suivant l'expression de l'Ecriture, une maison de frères. Rien ne relève autant l'esprit des serviteurs que cette communion quotidienne avec leurs maîtres par la prière et par l'humiliation devant Dieu qui ne connaît ni grands ni petits » (3). La mère de Lamartine cependant pensait d'abord à ses enfants, elle priait pour eux, s'efforçait d'exercer sur eux une action chrétienne. Le 26 novembre 1809, elle écrit : « Notre vie est celle d'un couvent, nous faisons ensemble le matin une lecture de piété, puis nous étudions ensemble l'histoire ancienne, elle m'intéresse autant que mes enfants. Après le dîner, on travaille à l'aiguille ; à la tombée de la nuit, nous récitons ensemble le chapelet, » etc. (4).

A cette date, Lamartine avait dix-sept ans. Sa mère n'avait cessé de veiller sur sa religion. Les Jésuites de Bel-

(1) 2 septembre 1801 : « La volonté de Dieu soit faite ! C'était la dernière phrase par laquelle je terminai ce journal à sa dernière date; c'est la première par laquelle je rouvre cette page aujourd'hui. Nous avons été, hier, horriblement maltraités par un grand orage; la grêle a achevé de détruire toute notre récolte. Nous devions faire une année superbe; à peine nous restera-t-il de quoi subsister et faire subsister nos pauvres familles de cultivateurs ! J'en suis malade de saisissement et d'inquiétude.... Mais Dieu le veut : cette pensée doit me suffire pour me consoler de tout » (Page 111).

(2) *Le Manuscrit de ma mère*, p. 97.

(3) *Ibid.*, p. 123.

(4) *Ibid.*, p. 160.

Digitized by Google

ley s'étaient chargés de lui. « C'est un excellent enfant, écrit sa mère en 1806 ; les Jésuites, ses maîtres, se louent de ses facultés. Il revient chargé de premiers prix... Ce qui me fait plus de plaisir encore, c'est qu'il paraît avoir de l'inclination à la piété » (1). Il ne devait pas persévérer dans cette « inclination ». Du moins sa mère parvint à l'arracher du gouffre des premières séductions (2). A l'aurore de l'adolescence de son cher Alphonse, elle s'était écriée dans un moment de réflexion solitaire : « Mon Dieu, qu'il est difficile de faire un homme ! » (3). Plus tard, elle écrivait : « Tout ce que je demande à Dieu sans cesse pour lui, c'est d'en faire un bon chrétien » (4). Le poète resta chrétien malgré tout. C'est avec raison que Mgr Perraud, évêque d'Autun, dans le discours prononcé dans l'ancienne cathédrale de Mâcon, à l'occasion des dernières fêtes en l'honneur de Lamartine, a revendiqué pour l'Eglise cette brillante mémoire (5). La croix qui avait salué son berceau ombrage sa tombe. Sa mère avait eu une religion vive. Les sentiments les plus élevés s'échappaient naturellement de son âme comme les eaux pures des sommets qui ne sont visités que par le soleil. Lamartine dit quelque part qu'il se reconnaissait en elle, qu'il la retrouvait en lui. Elle avait à un degré supérieur une âme de poète, l'attendrissement facile et le sens du beau. Mais peut-être le développement complaisant de ce sens des beautés de la nature, si légitime et si élevé en lui-même, a-t-il nui au développement du sens proprement chrétien. En 1801, Lamartine n'ayant encore que 10 ans, sa mère écrit : « Je fais lire à Alphonse tous les matins un chapitre d'un bon livre d'un prêtre allemand, pour lui enseigner le sentiment religieux émané de la nature » (6). Qu'est-ce à dire? Elle s'en expliqua plus nettement dans la suite. Elle écrivait dans son journal, sous la date du 17 juin 1814 :

(1) *Le Manuscrit de ma mère*, p. 151.
(2) *Ibid.*, p. 176.
(3) *Ibid.*, p. 154.
(4) *Ibid.*, p. 186.
(5) *Ann. de l'Académie de Mâcon*, n° Sér., tom. VIII, p. 145.
(6) *Le Man. de ma mère*, p. 119.

Digitized by Google

« Je lisais hier, dans Mme de Staël, que, pour la bien goûter, cette belle nature, il fallait l'amour ou la religion. Supprimons la première partie, mais gardons bien la dernière. Oh ! oui, il faut de la religion pour jouir parfaitement des bienfaits dont Dieu nous environne. D'ailleurs cette religion ne remplit-elle pas tout le cœur ? n'est-elle pas tout amour ! Oh ! combien je plains les âmes froides, sèches, qui ne sont jamais échauffées par ce divin enthousiasme ! »(1) Lamartine nous dit bien que plusieurs pages du journal de sa mère sont remplies du détail de ses défauts. Mais il n'a pas livré ces pages, où probablement éclatait le « divin enthousiasme » pour les beautés de la nature, pour les bienfaits de Dieu créateur et providence. « Mon âme, écrivait-elle, ne trouve de repos que dans ce qui la rapproche de Dieu » (2). Mais l'échelon qui la rapprochait de Dieu, c'était le ravissement de la grandeur des choses de la création. Pour Lamartine, il s'arrêta à ce « divin enthousiasme. » Cette disposition d'esprit et d'âme à ne voir que le beau dans les êtres éclate dans chaque page du *Manuscrit de ma mère* et des œuvres de Lamartine. Disposition heureuse à une époque surtout où le « divin enthousiasme » s'est éteint dans un si grand nombre d'âmes. Mais même ici : *Ne quid nimis*, Mme de Lamartine semble n'avoir vu que les charmes naturels de ses enfants, tant elle admire leur beauté physique, tant elle en est fière. Bien des mères adorent cette idole : est ce une excuse ? Lamartine, comme conséquence de cette même disposition, eut une sorte de culte pour cette grâce des proportions harmonieuses qui embellissait tout son être. Voici le portrait qu'il nous a laissé de sa mère, nommée à l'âge de seize ans au chapitre de Salles : « Elle est représentée dans son costume de chanoinesse. On voit une jeune personne grande, élancée, d'une taille flexible, avec de beaux bras blancs sortant à la hauteur du coude, des manches étroites d'une robe noire. Sur la poitrine est attachée la petite croix d'or du

(1) *Le Man. de ma mère*, p. 191.
(2) Pag. 140.

Digitized by Google

chapitre. Par-dessus ses cheveux noirs tombe et flotte, des deux côtés de la tête, un voile de dentelles moins noires que ses cheveux. Sa figure, toute jeune et toute naïve, brille seule au milieu de ces couleurs sombres » (1).

Si nous en croyons Lamartine, cette beauté d'enfant prit avec l'âge du caractère et même de l'éclat. Elle n'en perdit rien avec la naissance de chacun de ses nombreux enfants, qu'elle enrichit, au contraire, de son trésor. Lamartine était l'aîné : il va sans dire que, dans sa pensée, il fut de tous le plus favorisé des dons de sa mère. La beauté qu'il reçut d'elle, noua entre le fils et la mère des liens particuliers. Il faut l'entendre parler de la douleur qu'il éprouva à sa mort.

« Il me sembla, dit-il, que la terre se dérobait sous moi, et que toute base manquait à mon existence dans le passé, dans le présent, dans l'avenir. Mon âme suivit d'un élan au ciel celle qui avait été ma vie ici-bas, et sans laquelle je n'avais jamais même compris qu'un jour je devrais vivre encore. Elle était si belle, elle paraissait si vivante, si jeune et si inépuisable de vie, que l'idée de la séparation éternelle ne s'était jamais présentée à moi que dans un lointain adouci par la gradation de l'âge et par la brièveté du temps que j'aurais à passer moi-même dans le monde, après cet adieu lentement et pieusement prolongé. La séparation était venue, et elle était venue sans gradation et sans adieu. Le matin, je vivais véritablement dans deux cœurs, et le soir je n'en avais plus qu'un pour le torturer dans mon sein, pour crier, pour gémir et pour ne plus vivre que de la moins bonne moitié de ma vie » (2).

Lamartine se voyait donc bien lui-même dans sa mère, dans cette créature qui était une vraie perfection physique. Piété filiale tant qu'on voudra. Mais rien peut-être n'est plus propre que cette inclination à développer les germes de vanité qui lèvent tous les jours dans notre âme. Rien, après l'attachement direct au péché, ne nous aveugle davantage sur nous-même. La mère de Lamartine, très attachée

(1) *Le Man. de ma mère*, pp. 35, 36.
(2) Pag. 317.

Digitized by Google

à la religion, n'eut pas l'âme pénitente, le sentiment vif des fautes de l'homme et de la justice de Dieu. Elle eut peur sans doute pour l'enfant et le jeune homme, elle eût voulu voir briller en lui la religion et l'honneur. Mais bientôt la gloire du poète l'enivra. On en resta à l'admiration mutuelle. Cette haute futilité sentimentale ne nous rapproche pas des *Confessions* de saint Augustin, que, un moment, la mère de Lamartine nous avait fait entrevoir.

IV

Aussi bien, nous n'avons pas fini d'exposer le premier terme du rapprochement, de la comparaison que nous poursuivons. *Le Manuscrit de ma mère* de Lamartine fut publié en 1872. Trois ans après paraissait, à la librairie Tolra, un volume, aujourd'hui à la 11e édition, de Mgr de Ségur, intitulé: *Ma mère. Souvenir de sa vie et de sa sainte mort.* Nous sommes ici en plein pays chrétien, pas cependant dès le début. Sophie Rostopchine était née dans le schisme grec, à Saint-Pétersbourg, le 19 juillet 1799. Sa propre mère, la comtesse Catherine Prolassow, se fit catholique en 1806, ayant alors 32 ans. Ses nombreux entretiens avec l'archimandrite de Moscou, qu'elle mettait régulièrement au pied du mur, donnèrent l'éveil à l'enfant, qui demanda des livres et renonça au schisme, en 1814. Mariée à Paris avec le comte de Ségur, à 20 ans (14 juillet 1819), elle eut, elle aussi, une nombreuse famille, huit enfants, dont Mgr de Ségur fut l'aîné. Elle les aima beaucoup; elle les éleva chrétiennement. Ses enfants lui rendirent amour pour amour; et pour ne parler que des deux qui sont morts, Gaston, l'aîné (Mgr de Ségur), et Sabine, devenue religieuse de la Visitation sous le nom de sœur Jeanne-Françoise, la foi catholique la plus pure les marqua à son coin. La comtesse de Ségur a écrit de nombreux volumes destinés aux enfants: ils continuent à arroser doucement ces jeunes pousses. Son fils nous a laissé deux portraits d'elle. Le premier est du plus jeune âge. « D'après tout ce que

Digitized by Google

j'ai pu recueillir en Russie, dit-il, et d'après les quelques lettres qui nous restent de cette époque, ma mère montra, dès ses plus jeunes années, un esprit remarquable, très original, très fin, très sérieux ; à un excellent cœur, plein de générosité et de tendresse, elle joignait un charmant caractère; elle était toujours joyeuse, d'humeur égale; elle avait pour l'étude autant de facilité que d'attrait... J'ai vu à Moscou un portrait d'elle à cet âge. C'était une bonne grosse petite fille, au visage tout épanoui et souriant ; ses cheveux d'un beau blond cendré étaient coupés court, à la Titus ; ses yeux vert-brun assez clair pétillaient d'esprit ; on remarquait déjà les éléments d'une robuste constitution et d'une tournure gracieuse. Les pommettes étaient un peu saillantes, les yeux très grands, la bouche un peu grande, le teint blanc et rose, éblouissant de fraîcheur; en un mot, un vrai type d'enfant russe » (1).

Le second portrait est de l'âge de la pleine maturité : « Elle avait conservé sa noble tournure, ainsi que ses magnifiques cheveux, devenus, avec l'âge, châtain-cendré. Quand elle était plus jeune, elle était svelte et agile, se mêlant à nos jeux ; et, quand le mauvais temps nous empêchait de sortir, elle nous contait mille petites histoires, trouvant toujours de nouveaux moyens de nous amuser. Sans être régulière de visage, elle avait un si bon, si aimable et si fin sourire, ses grands yeux avaient tant d'expression et de vie, la bonté, l'esprit, la franchise, éclataient si bien en elle, qu'elle était sympathique à tous ceux qui l'approchaient. Nos oncles, nos tantes et nos autres parents l'appelaient habituellement la bonne Sophie » (2).

Encore donc ici le portrait physique. Mgr de Ségur ne l'a pas négligé. Il serait souverainement injuste de lui attribuer, au moment où il écrivait, quelqu'une des préoccupations de retour personnel qui se dissimulent à peine sous la plume exubérante de Lamartine. On peut croire sans doute qu'il n'a mis sur pied devant nous la personne

(1) *Ma Mère*, pp. 7, 8.
(2) Pag. 22, 23.

Digitized by Google

physique que pour mieux montrer la personne morale. Cependant la peinture des formes extérieures d'une mère chrétienne par un fils si profondément pieux ne laisse pas d'étonner. Il s'agit bien de cela parmi les enfants de Dieu! Nous semblons méconnaître la force de ce vigoureux appel de l'évangile à la réalité seule aimable : *Regnum coelorum intra vos est.* Le monde grec, le monde romain ne voyaient, ne cherchaient et n'admiraient que la réalité extérieure et sensible. De là cette sorte de culte pour l'harmonie, la proportion, la symétrie du corps de l'homme ; l'art semble n'être pour les artistes de l'époque classique que la recherche, la réalisation de l'harmonie des formes. Nous admirons l'habileté des artistes grecs, sans songer que l'âme est trop absente de ces têtes aux lignes si pures. Dès l'origine, l'art chrétien, même quand il cherchait encore sa voie, eut plus le souci de l'expression : l'âme s'y trouve, embellie, fortifiée, transformée par l'enseignement évangélique. Le christianisme, en appelant l'homme au dedans de lui-même, donna une nouvelle direction à ses sentiments : c'est pour enrichir son âme du trésor des vertus que le chrétien travaille, qu'il prie, qu'il se mortifie; le corps, considéré plutôt comme un obstacle, est soumis à l'austère discipline de l'ascèse ; destiné à obéir, il n'est quelque chose pour l'âme qu'autant qu'il lui sert d'instrument pour s'exercer aux saints renoncements. Le corps aussi bien ira bientôt se perdre dans la terre pour des siècles, tandis que l'âme s'envolera dans les régions de l'éternelle réalité. Aujourd'hui, encore une fois, nous semblons méconnaître toute la force, toute la puissance de ces idées par lesquelles le monde ancien passa à une civilisation nouvelle et supérieure, divine dans son principe. Nous opérons des diversions, innocentes si l'on veut, mais qui laissent un regret. Nous aimons à regarder au dehors, à voir le paysage, à jeter un coup d'œil furtif sur les physionomies, parce que nous aimons à nous attendrir et aussi à jouir des grâces partout où elles se rencontrent. Pendant ce temps, nous oublions un peu le principal, nous nous mettons du moins dans le cas de l'oublier.

Digitized by Google

J'ai hâte de reconnaître que Mgr de Ségur tombe à peine sous ce reproche; c'est pour cela même que j'ai pu m'exprimer avec une entière et libre franchise. Le portrait physique de sa mère a été tracé d'une plume discrète. Du reste, il passe de suite à des objets d'une grâce toute chrétienne. C'est d'abord le récit de la dernière maladie et de la mort de la Sœur Jeanne-Françoise au monastère de la Visitation de la rue Vaugirard. Elle avait vécu en religieuse très fervente, elle expira dans la grâce de Dieu, entourée des siens, et en prononçant ces mots d'un christianisme si pur et si vrai : « C'est trop bon de mourir » (1). C'est ensuite le récit de la dernière maladie, ou plutôt du long supplice de sa mère. Elle supporta des souffrances capables d'ébranler les plus forts avec une patience de héros, qui ne se démentit pas un instant. Ce récit occupe la plus grande partie du volume. Mgr de Ségur s'est attaché à y retrouver les paroles, les mots de sa mère pendant un grand mois, chaque jour paraissant devoir être le dernier. C'est à peu près toujours la même chose : « Je vous bénis tous... Je m'en vais, je m'en vais avec le bon Dieu... L'amour !... Mon Dieu, que je meure vite ! Vite ! » et autres paroles semblables. « Une joie surnaturelle, dit Mgr de Ségur en terminant le récit, dominait en mon cœur la douleur filiale ; je sentais ma mère sauvée, sauvée éternellement. » Ce petit livre prouve qu'il ne se trompait pas. Il peut apprendre à bien mourir. Mgr de Ségur a parlé de sa mère en des termes qui font croire à sa vertu et écartent tout soupçon d'exagération. Il a réussi à nous édifier, c'est beaucoup. Il ne faut pas y chercher plus que l'édification qui résulte d'une sainte mort. Tout le monde, même les humbles, peuvent le lire et le comprendre. C'est un livre simple, vrai, mais, le dirai-je ? quelque peu superficiel. Un des plus jolis mots, le plus joli mot peut-être de ce récit, est de Mgr Pie, évêque de Poitiers : « Cher ami, dit-il à son ami orphelin, on devient vieux, à partir du jour où l'on n'a plus de mère (2).»

(1) *Ma Mère*, p. 59.
(2) Pag. 166.

Digitized by Google

Ceci, si vrai soit-il, n'est pas applicable à saint Augustin; en perdant sa mère, il n'eut plus l'obéissance qui continue à faire de nous des enfants ; mais il entra dans l'âge de la maturité chrétienne, bonheur suprême qu'elle avait rêvé pour lui. Nous avons à montrer maintenant comment il a parlé d'elle, avec quel tact, quel sens supérieur et quel charme pénétrant.

V

Un sentiment que nous n'avons pas rencontré encore domine les rapports de sainte Monique et de saint Augustin. « J'ai consommé dans le siècle toute mon espérance, lui disait sa mère dans son dernier entretien. Une seule chose me faisait désirer de rester encore dans cette vie, c'était de vous voir chrétien catholique avant de mourir. Mon Dieu me l'a donné avec surabondance, puisque je vous vois mépriser toute félicité terrestre pour le servir. Que fais-je encore ici ? » (1)

Et, en effet, sainte Monique avait pour mission de convertir saint Augustin. A toute mère incombe le devoir étroit de veiller sur la foi de ses enfants. Pour sainte Monique il y eut davantage : Dieu lui confia le soin de ramener à lui ce génie sur lequel il comptait. Sainte Monique n'arriva pas du premier coup à remplir cette difficile tâche. Elle suivit, inconsciemment ou non, une tactique habile, consommée. C'est, par exemple, à une sorte de calcul divin qu'il faut attribuer ses premières lenteurs, si l'on songe surtout que plus tard elle se montra si impatiente du résultat désiré. Sans doute, à peine sorti du sein de sa mère, il fut marqué du signe de la croix : car la mère avait mis en Dieu toutes ses espérances (2). Mais encore enfant, il tomba malade ; et sa mère ne lui fit pas donner le baptême, que, se croyant à la mort, il demandait : il en fait lui-même la réflexion :

(1) *Conf.*, lib. IX, cap. x, n° 26.
(2) Lib. I, cap. xi, n° 17.

Digitized by Google

« les rechutes dans le fossé des péchés sont plus graves et plus dangereuses au sortir du bain céleste » (1). Sainte Monique fut donc ici prudente.

Comment s'y prit-elle, cependant, pour soustraire son fils à l'influence du père, qui seul ne croyait pas ? Saint Augustin le laisse entrevoir dans un langage compréhensif et modéré : « Son autorité (l'autorité de son père), dit-il, ne put jamais prévaloir en moi sur les droits de la piété maternelle, ni me détourner de cette foi en Jésus-Christ qu'il n'avait pas encore. Ma mère faisait tous ses efforts, ô mon Dieu ! pour que vous fussiez mon père plutôt que lui-même ; et en cela vous l'aidiez à triompher de son mari, dont elle était la servante, bien qu'elle fût plus vertueuse que lui, parce qu'en lui obéissant, c'est à vos ordres qu'elle obéissait » (2). Donc, d'une part, elle s'ingénia à prendre une grande autorité sur le cœur de l'enfant ; c'est ce que saint Augustin appelle « les droits de la piété maternelle ». Elle y réussit. D'autre part, elle se montra si vertueuse, si soumise envers son mari, que le droit de s'occuper de la religion de son fils et de veiller sur elle lui fut reconnu. Elle céda cependant sur un point : la famille n'était pas riche, elle connaissait le terrible *res parva domi*. Une situation à lui donner fut un prétexte pour son père de former les desseins les plus ambitieux ; la mère entra dans ces vues. Il fut entendu qu'il étudierait pour parvenir. Quelle ne fut pas toutefois sa pieuse terreur quand elle fut avertie par la joie du père des premiers signes de la puberté d'Augustin (3) ! Elle engagea dès lors une sorte de lutte avec l'esprit du mal. Rien ne faisait prévoir encore une carrière ecclésiastique pour cet adolescent. Il était donc destiné à devenir le chef d'une famille. Ce fut avec une sollicitude extrême que sa mère lui recommanda en secret de fuir tout amour impudique, surtout l'adultère. Elle ne réussit pas à faire accepter ces conseils, « conseils de femmes aux-

(1) Lib. I, cap. XI, n° 17.
(2) Lib. I, cap. XI, n° 17.
(3) Lib. II, cap. III, n° 6.

Digitized by Google

quels j'eusse rougi d'obéir » (1), dit-il. Se découragea-t-elle? ou bien, n'était-elle pas encore suffisamment convaincue de sa mission ? Non seulement elle ne pensa pas au mariage pour préserver son fils des dangers qui le menaçaient (2), mais encore, on lâcha pour lui les rênes. Dans un même naufrage, saint Augustin perdit les mœurs et la foi : il se trouva tout à coup manichéen. Le grand malheur, c'est qu'il eût perdu la foi. Sainte Monique le comprit. L'état de son fils l'alarma, l'affligea, la blessa dans sa dignité de mère et de chrétienne, au point qu'elle « repoussa sa présence » : ce qui signifie, sans doute, qu'elle le força à s'éloigner, qu'elle le chassa d'auprès d'elle. Elle considéra cet état comme une mort. Elle se tourna vers Dieu. Avec quelle foi et quelle confiance, saint Augustin l'a montré dans le récit du songe dont Dieu la consola.

« Elle se voyait debout sur une règle de bois, quand vient à elle un jeune homme rayonnant de lumière, serein et qui souriait à sa douleur morne et profonde. Il lui demande la cause de sa tristesse et de ses larmes journalières de ce ton qui ne s'informe pas, mais qui veut instruire; et sur sa réponse qu'elle pleurait ma perte, il lui commande de ne plus se mettre en peine, et de faire attention qu'où elle était, là j'étais aussi, moi. Elle regarda, et me vit à côté d'elle, sur la même règle, debout ! » (3)

La confiance renaît dans le cœur de la mère en pleurs, non pas une confiance vague et complaisante, mais une confiance ferme, qui devient une conviction. Elle sait maintenant que son fils viendra là où elle est. Elle s'en exprime avec une netteté absolue. Dans la lutte engagée avec Augustin, elle lui annonce même sa propre victoire, avec tant de force et d'assurance qu'il est surpris, étonné, ému (4). Cette émotion, l'impression qu'il éprouva de la réponse de sa mère furent comme la pierre d'attente de l'édifice qui, neuf ans plus tard, s'éleva dans son âme

(1) Lib. II, cap. III, n° 7.
(2) Lib. II, cap. II, n° 4.
(3) Lib. III, cap. XI, n. 19. Trad. Moreau.
(4) Lib. III, cap. XI, n° 20.

Digitized by Google

convertie, comme le premier ébranlement de sa raison égarée.

VI

Sainte Monique savait donc que son fils reviendrait à la foi. Elle ne désarma pas cependant. Elle continua à pleurer devant Dieu, et à prier. Il fallait, d'une part, presser la toute-puissance de Dieu d'agir, et d'autre part, hâter le moment. Les mères sont impatientes, sainte Monique le fut plus que toute autre. Comptant sur Dieu seul, elle chercha des auxiliaires tout désignés dans les ministres de Dieu. « Mais vous avez rendu un autre oracle, dont je me souviens, continue plus bas saint Augustin. Il est des choses que j'ai oubliées, il en est que je passe sous silence, pour courir à celles qui me pressent de vous rendre témoignage. Cet oracle, vous l'avez rendu par la bouche d'un évêque, votre serviteur, nourri dans votre église, exercé au maniement de vos Ecritures. Elle le priait un jour de vouloir bien entrer en conférence avec moi, pour réfuter mes erreurs, me faire désapprendre le mal et m'enseigner le bien (elle sollicitait ainsi toute personne qu'elle trouvait capable); mais il s'en excusa avec une prudence que j'ai reconnue depuis, et lui répondit que j'étais encore indocile, étant tout plein des nouveautés de cette hérésie, et des succès de disputes où j'avais, lui disait-elle, embarrassé quelques ignorants. — Laissez-le, ajouta-t-il. Seulement priez le Seigneur pour lui. Lui-même reconnaîtra par ses lectures toute l'erreur et toute l'impiété de sa créance. — Ensuite il raconta que lui aussi, tout enfant, avait été livré aux Manichéens par sa mère qu'ils avaient séduite; qu'il avait non seulement lu, mais transcrit de sa main presque tous leurs ouvrages, et que sans dispute, sans lutte d'arguments il avait vu tout à coup combien cette secte était à fuir; il l'avait fuie. Comme ma mère, loin de se rendre à ses paroles, le pressait d'instances et de larmes nouvelles, pour qu'il me vît et discutât contre moi. — Allez, lui dit-il, avec une certaine impatience; laissez-moi et faites toujours

Digitized by Google

ainsi. Il est impossible qu'il périsse... l'enfant de telles larmes. — Ma mère, dans nos entretiens, rappelait souvent qu'elle avait reçu cette réponse comme une voix sortie du ciel » (1).

Sainte Monique se décida donc à attendre, rassurée qu'elle fut de nouveau.

Un rapprochement s'opéra entre la mère et le fils, qui restait cependant manichéen et qui vivait avec une concubine. La mère courut à Carthage, où il était alors, ou du moins, si elle s'y trouvait déjà, elle voulut habiter avec lui. A ce moment, Augustin enseignait la rhétorique. La présence de sa mère semble l'avoir contrarié, gêné, bien qu'il commençât à se désabuser du manichéisme. Blessé aussi par les procédés trop libres des étudiants, et cherchant une chaire plus fructueuse, il partit pour Rome, malgré sa mère, qui le suivit jusqu'à la mer. « Elle s'attachait convulsivement à moi, dit-il, pour me retenir ou pour me suivre ; et je la trompai, sous le prétexte de ne pas abandonner un ami prêt à faire voile au premier vent favorable. Et je mentis à ma mère, et à quelle mère ? et je pris la fuite... Et comme elle refusait de s'en retourner sans moi, je lui persuadai, non sans peine, de passer la nuit dans un monument dédié à saint Cyprien, non loin du vaisseau. Cette même nuit, je partis à la dérobée, et elle demeura à prier et à pleurer. Le vent souffla, il remplit nos voiles, et déroba le rivage à nos regards. Elle vint le matin au bord de la mer, folle de douleur, remplissant de ses plaintes et de ses gémissements votre oreille inexorable à ce désespoir [ô mon Dieu], et vous m'entraîniez par la main de mes passions, où je devais en finir avec elles, et votre justice meurtrissait du fouet de la douleur sa charnelle tendresse. Elle aimait ma présence auprès d'elle comme une mère et plus que beaucoup de mères ; et elle ne savait pas tout ce que vous lui apprêtiez de joies par cette absence. Elle ne le savait pas. Et de là ces pleurs, ces sanglots, ces angoisses, qui accusaient un reste de l'hérédité coupable d'Eve ; elle

(1) Lib. III, cap. XII, n° 21. Trad. Moreau.

Digitized by Google

cherchait en pleurant ce qu'elle avait enfanté dans les pleurs. Mais après s'être répandue en plaintes sur ma faute et ma cruauté, elle se remit à vous prier pour moi, rentra dans son intérieur tandis que je voguais vers Rome » (1).

Sous quelque jour favorable que s'annonçât l'avenir, le coup ne laissait pas d'être dur ; bien des mères ne résistent pas à l'épreuve du genre de celle qui soudain s'abattit sur le cœur de sainte Monique. La mère d'Alfred de Musset ne s'était-elle pas éloignée de Paris pour aller, en Bretagne, vivre auprès de sa fille, mère de famille rangée, laissant son fils qu'elle abandonna aux soins d'une gouvernante ? Sainte Monique fit entendre une plainte légitime contre un tel procédé, cruel et équivoque. Mais, soutenue par le ciel, elle ne perdit pas confiance. Dieu la favorisa de visions et de réponses ; et elle eut la hardiesse de les présenter à Dieu comme des titres, des promesses, des engagements (2). Il ne fallait pas moins que ce secours pour soutenir sa constance. Car, enfin, Augustin était parti, mal disposé, éloigné plus que jamais de la pensée du baptême (3). Ne semblait-il pas perdu pour toujours ? Elle passa par des angoisses mortelles. C'est peut-être à ce moment de la lutte que se rapportent principalement ces paroles si compréhensives d'Augustin : « Je ne puis assez dire quel était son amour pour moi et combien les angoisses de mon enfantement spirituel lui étaient plus cruelles que les douleurs qu'elle avait ressenties en m'enfantant à la vie du corps (4). » Elle ignora la maladie de son fils à Rome (5). Bientôt, elle apprit qu'il était à Milan, elle partit pour l'y rejoindre, c'est-à-dire pour y poursuivre sa mission. « Elle était accourue, continue le fils, forte de sa piété, me suivant par mer et par terre, sûre de vous dans tous les dangers. Au milieu de tous les hasards de la mer, elle encourageait les matelots mêmes qui encouragent d'ordinaire les novices affronteurs de l'abîme,

(1) Lib. V, cap. VIII, n° 14. Trad. Moreau.
(2) Lib. V, cap. IX, n° 17.
(3) Lib. V, cap. IX, n° 16.
(4) Lib. V, cap. IX, n° 16.
(5) *Ibid.*

Digitized by Google

et leur promettait l'heureux terme de la traversée, parce que, dans une vision, vous lui en aviez fait la promesse. Elle me trouva dans le plus grand des périls, le désespoir de rencontrer la vérité. Et cependant, quand je lui annonçai que je n'étais plus manichéen, sans être encore chrétien catholique, elle ne tressaillit pas de joie, comme à une nouvelle imprévue ; son âme ne portait plus le deuil d'un fils perdu sans espoir ; mais ses pleurs coulaient toujours pour vous demander sa résurrection, sa pensée était le cercueil où elle me présentait à celui qui peut dire : « Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi (1), » afin que le fils de la veuve, reprenant la vie et la parole, fût rendu par vous à sa mère.

« Son cœur ne fut donc point troublé par la joie en apprenant qu'une si grande quantité de larmes n'avaient pas en vain coulé ! Sans être encore acquis à la vérité, j'étais du moins soustrait à l'erreur. Mais certaine que vous n'en resteriez pas à la moitié du don que vous avez promis tout entier, elle me dit avec un grand calme, et d'un cœur plein de confiance, qu'elle était assurée en Jésus-Christ qu'avant de sortir de cette vie, elle me verrait catholique fidèle (2). »

VII

Il y avait neuf ans déjà, qu'Augustin était passé au manichéisme ; maintenant il s'en était détaché. L'obstacle principal avait donc disparu. L'âme d'Augustin s'ouvrait à la vérité. C'était la moitié de la victoire. Sainte Monique comprit tout. Mais elle ne désarma pas, au contraire. La lutte se poursuit, mais elle prend une direction quelque peu différente. Elle redouble ses prières et ses larmes ; elle est assidue à l'église plus que jamais. Elle y rencontre Ambroise, qui a par ses discours si fort contribué à désabuser Augustin. « Elle aime cet homme comme un ange.

(1) Luc, VII, 14, 15.
(2) Lib. VI, cap. 1.

Digitized by Google

de Dieu (1). » « Quant à lui, continue Augustin, il aimait ma mère pour sa grande piété, pour son assiduité à l'église, pour sa ferveur spirituelle dans l'exercice des bonnes œuvres. Souvent même lorsqu'il me voyait, il ne tarissait pas en éloges sur son compte, me félicitait d'avoir une telle mère. Il ne savait pas quel fils elle avait en moi, qui doutais de tout ce qu'elle croyait et ne pensais pas qu'on pût trouver le chemin de la vie (2). »

Augustin cependant était déjà engagé dans le chemin de la vie. Pour l'aider à marcher, saint Ambroise devint l'auxiliaire de sainte Monique. L'évêque lui fit comprendre la doctrine du salut. La lumière de la foi se leva sur son âme. Le plein jour s'annonça même. Il ne restait plus qu'un obstacle sérieux : c'était la concubine d'Augustin, c'est-à-dire que, pour hâter le baptême, il fallait obtenir qu'Augustin sortît de la fausse situation dans laquelle il se trouvait. Il était naturel qu'on pensât au mariage. On y pensa, en effet. Sainte Monique entra absolument dans ces vues. Elle lui chercha une épouse ; elle en trouva une. Pour le plein succès de l'affaire engagée, il fallait renvoyer la concubine; elle partit pour l'Afrique. Augustin demanda une jeune fille, dont la main lui fut accordée. Mais à cause de son âge il fallait attendre deux ans. Il prit alors une seconde concubine. Mais cet obstacle fut bientôt enlevé. Ce n'est pas elle qui empêcha le mariage arrêté; l'obstacle vint d'ailleurs et de plus haut. Alypius ne resta pas étranger au projet. Il le combattit absolument. Il connaissait l'âme d'Augustin soulevée sans cesse par l'inquiet désir de la sagesse. La continence lui paraissait être le moyen le plus sûr, le seul direct, d'arriver à l'acquisition de la sagesse. Une vraie discussion s'éleva entre les deux amis sur la question du célibat et du mariage ; nul doute que les raisons d'Alypius, auxquelles Augustin ne voulut point céder, n'aient cependant fait impression sur son esprit. Une conséquence pénible pour les deux amis, c'est

(1) Lib. VI, cap. I.
(2) Lib. VI, cap. II.

Digitized by Google

que « le mariage d'Augustin allait les séparer (1). » Le cœur d'Augustin fut comme incliné vers le célibat. Mais ce n'est pas l'amitié qui seule le décida dans cette grave circonstance. Le motif qui entraîna Augustin est d'un ordre plus élevé.

« On pressait activement mon mariage, dit-il. J'avais fait une demande ; j'étais accueilli ; ma mère s'y employait avec zèle, d'autant que mon mariage devait me conduire à l'eau salutaire du baptême; elle sentait avec joie que je m'en approchais chaque jour davantage, et ma profession de foi allait accomplir ses vœux et vos promesses [ô mon Dieu]. Mais lorsque, à ma prière et selon l'instinct de son désir, elle vous suppliait, de l'accent le plus passionné du cœur, *de lui révéler en songe quelque chose de cette future alliance, vous n'avez jamais voulu l'entendre.* Elle voyait de vaines et fantastiques images rassemblées par la vive préoccupation de l'esprit; elle me les racontait avec mépris; ce n'était plus cette confiance qui lui attestait l'impression de votre doigt. Certain goût ineffable lui donnait, disait-elle, le discernement de vos révélations et des songes de son âme » (2).

Le ciel, qui avait déjà donné tant de preuves de sa protection pour Augustin, semblait donc se prononcer. Deux ans le séparaient encore du mariage. Ce retard le sauva. Car c'est alors que s'opéra définitivement sa conversion, que nous aurons à exposer dans un prochain chapitre. Sainte Monique triomphait donc. Mais sa tâche n'était pas encore finie. A Cassiciacum, elle se mêlait aux disputes philosophiques de l'école de son fils, prenant de la maison un soin affectueux et empressé. Augustin n'entre pas dans le détail de ces soins maternels. Mais à travers ses pages sobres et grandes, on la voit qui vole, qui bondit de joie ; elle prend de l'autorité. Augustin est plus que jamais frappé de la portée philosophique de son esprit. Il nous la montre discutant avec une sagesse particulière. Le jour du baptême arriva. Dans le récit de son baptême, saint Augus-

(1) Lib. VI, cap. XII.
(2) Lib. VI, cap. XIII. Tr. Moreau.

Digitized by Google

tin, nous l'avons vu, ne dit rien d'elle; il ne parle que de son fils. Piété et non ingratitude : car Dieu était le seul auteur de la merveille.

Cependant la mission de sainte Monique n'était pas terminée. Elle avait la tâche de faire goûter à son fils, et de goûter avec lui sur la terre le bonheur du paradis; d'en avoir, de lui en donner l'avant-goût. Ici, il faut renoncer à décrire, ou à analyser, il faut citer. C'est la page la plus sentie, la plus majestueuse, la plus grande de tout ce livre, si grand lui-même. Saint Augustin s'adresse toujours à Dieu : « A l'approche du jour, dit-il, où elle devait sortir de cette vie, jour que nous ignorions et connu de vous, il arriva, je crois, par votre disposition secrète, que nous nous trouvions seuls, elle et moi, appuyés contre une fenêtre, d'où la vue s'étendait sur le jardin de la maison où nous étions descendus, au port d'Ostie. C'est là que, loin de la foule, après les fatigues d'une longue route, nous attendions le moment de la traversée.

« Nous étions seuls, conversant avec une ineffable pouceur et dans l'oubli du passé, dévorant l'horizon de l'avenir, nous cherchions entre nous, en présence de la Vérité que vous êtes, quelle sera pour les saints cette vie éternelle « que l'œil n'a pas vue, que l'oreille n'a pas entendue et où « n'atteint pas le cœur de l'homme » (1). Et nous aspirions des lèvres de l'âme aux sublimes courants de votre fontaine, « fontaine de vie qui réside en vous » (2), afin que, pénétrée, selon sa mesure, de la rosée céleste, notre pensée pût méditer une chose si grande.

« Et nos discours arrivant à cette conclusion, que la plus vive joie des sens dans le plus vif éclat des splendeurs corporelles, loin de soutenir le parallèle avec la félicité d'une telle vie, ne méritait pas même un nom; portés par un nouvel élan d'amour vers Celui qui est, nous nous promenâmes par les échelons des corps jusqu'aux espaces célestes, d'où les étoiles, la lune et le soleil nous envoient leur lumière; et montant encore plus haut dans nos pen-

(1) I Cor., II, 9.
(2) Ps. XXXV, 10.

Digitized by Google

sées, dans nos paroles, dans l'admiration de vos œuvres, nous traversâmes nos âmes pour atteindre bien au delà cette région d'inépuisable abondance où vous rassasiez éternellement Israël de la nourriture de vérité, et où la vie est la sagesse créatrice de ce qui est, de ce qui a été, de ce qui sera ; sagesse increée, qui est ce qu'elle a été, ce qu'elle sera toujours, ou plutôt en qui ne se trouvent ni avoir été ni devoir être, mais l'être seul, parce qu'elle est éternelle; car avoir été et devoir être exclut l'éternité.

« Et en parlant ainsi, dans nos amoureux élans vers cette vie, nous y touchâmes un instant d'un bond de cœur, et nous soupirâmes en y laissant captives les prémices de l'esprit, et nous redescendîmes dans le bruit de la voix, dans la parole qui commence et finit. Et qu'y a-t-il de semblable à votre Verbe Notre-Seigneur, dont l'immuable permanence en soi renouvelle toutes choses?

« Nous disions donc : Qu'une âme soit en qui les révoltes de la chair, le spectacle de la terre, des eaux, de l'air et des cieux fassent silence, qui se fasse silence à elle-même; qu'oublieuse de soi, elle franchisse le seuil intérieur, songes, visions fantastiques, toute langue, tout signe, tout ce qui passe venant à se taire ; car tout cela dit à qui sait entendre: Je ne suis pas mon ouvrage; Celui qui m'a fait est celui qui demeure dans l'éternité. Que cette dernière voix s'évanouisse dans le silence, après avoir élevé notre âme vers l'auteur de toutes choses, et qu'il parle lui seul, non par ses créatures, mais par lui-même, et que son Verbe nous parle, non plus par la langue charnelle, ni par la voix de l'ange, ni par le bruit de la nuée, ni par l'énigme de la parabole ; mais qu'il parle lui seul que nous aimons en tout, qu'en l'absence de tout il nous parle ; que notre pensée, dont l'aile rapide atteint en ce moment même l'éternelle sagesse, immuable au-dessus de tout, se soutienne dans cet essor, et que, toute vue d'un ordre inférieur cessant, elle seule ravisse, captive, absorbe le contemplateur dans ses secrètes joies; qu'enfin la vie éternelle soit semblable à cette fugitive extase qui nous fait soupirer encore; n'est-ce pas la promesse de cette parole : « Entre dans la joie de

Digitized by Google

« ton Seigneur » (1)? Et quand cela? Sera-ce alors que « nous « ressusciterons tous, sans néanmoins être tous chan- « gés » (2)?

« Telles étaient les pensées, sinon les paroles de notre entretien. Et vous savez, Seigneur, que ce jour même où nous parlions ainsi, où le monde, avec tous ses charmes, nous paraissait si bas, elle me dit : « Mon fils, en ce qui me « regarde, rien ne m'attache plus à cette vie. Qu'y ferais-je ? « Pourquoi y suis-je encore ? J'ai consommé dans le siècle « toute mon espérance. Il était une seule chose pour la- « quelle je désirais séjourner quelque peu dans cette vie, « c'était de vous voir chrétien catholique avant de mourir. « Mon Dieu me l'a donné avec surabondance, puisque je vous « vois mépriser toute félicité terrestre pour le servir. Que « fais-je encore ici (3) ? »

Comme les pages que nous avons lues de Rousseau, d'Alfred de Musset, de Lamartine, de Mgr de Ségur lui-même, paraissent maigres, pauvres, faibles, à côté de cette page magistrale, d'un vol si haut, si sûr et si ferme !

VIII

Cependant, à quelque cinq ou six jours de là, sainte Monique tomba malade. Saint Augustin a raconté les derniers jours de son admirable vie : « Un jour, dans sa maladie, dit-il, elle perdit connaissance, et fut un moment enlevée à tout ce qui l'entourait. Nous accourûmes : elle reprit bientôt ses sens, et nous regardant, mon frère et moi, debout auprès d'elle, elle nous dit comme nous interrogeant : « Où étais- « je? » Et à l'aspect de notre douleur muette : « Vous laisserez « ici votre mère ! » Je gardais le silence et je retenais mes pleurs. Mon frère dit quelques mots exprimant le vœu qu'elle achevât sa vie dans la patrie plutôt que sur une terre

(1) Math., xxv, 21.
(2) I Cor., xv, 51.
(3) Lib. IX, cap. x. Trad. Moreau.

Digitized by Google

étrangère. Elle l'entendit, et le visage ému, le réprimant des yeux pour de telles pensées, puis me regardant : « Voyez « comme il parle », me dit-elle ; et s'adressant à tous deux : « Laissez ce corps partout, et que tel souci ne vous trouble « pas. Ce que je vous demande seulement, c'est de vous « souvenir de moi à l'autel du Seigneur, partout où vous « serez. »

« Nous ayant témoigné sa pensée comme elle pouvait l'exprimer, elle se tut, et le progrès de la maladie redoublait ses souffrances. Alors, méditant sur vos dons, ô Dieu invisible, ces dons que vous semez dans les cœurs de vos fidèles pour en récolter d'admirables moissons, je me réjouissais et vous rendais grâce au souvenir de cette vive préoccupation qui l'avait toujours inquiétée, de la sépulture, dont elle avait fixé et préparé la place auprès du corps de son mari, parce qu'ayant vécu dans une étroite union, elle voulait encore, ô insuffisance de l'esprit humain pour les choses divines ! ajouter à ce bonheur, et que l'on dît parmi les hommes qu'il lui avait été donné, après un voyage d'outremer, qu'une même terre couvrît leur poussière conjugale.

« Quand donc ce vide de son cœur avait-il commencé d'être comblé par la plénitude de votre grâce? Je l'ignorais, et cette révélation qu'elle venait de faire ainsi, me pénétrait d'admiration et de joie. Mais déjà, dans notre entretien à la fenêtre, ces paroles : « Que fais-je ici? » témoignaient assez qu'elle ne tenait plus à mourir dans sa patrie. J'appris encore depuis qu'à Ostie même, un jour, en mon absence, elle avait parlé avec une confiance toute maternelle, à plusieurs de mes amis, du mépris de cette vie et du bonheur de la mort. Admirant la vertu que vous aviez donnée à une femme, ils lui demandaient si elle ne redouterait pas de laisser son corps si loin de son pays : « Rien n'est loin de Dieu, « répondit-elle, et il n'est pas à craindre qu'à la fin des « siècles il ne reconnaisse pas la place où il doit me resssus- « citer » (1).

(1) Lib. IX, cap. XI.

Digitized by Google

IX

Augustin ferma les yeux de sa mère. Et dans son cœur affluait une douleur immense. Il sentait se déchirer en lui cette vie qui s'était formée « des deux nôtres confondues ensemble », dit-il, *quae una facta erat ex mea et illius* (1). Cependant des cantiques d'actions de grâce devaient seuls accompagner une telle mort. Adéodat, incapable de comprendre de quel prix elle était devant Dieu et devant les hommes, se mit seul à éclater en sanglots. Augustin resta calme et grand pendant la cérémonie des funérailles. Il ne versa pas une larme. Cette attitude sévère lui convenait seule. Il parle à un endroit des *Confessions* de la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas. Les dons de Dieu sont sans repentance. Mais nous ne voyons pas que Dieu se plaise à répéter les mêmes prodiges. Augustin lui aussi devait rendre à la cause sainte les plus grands services. Dans l'antiquité chrétienne, il dresse sa haute taille immédiatement après les apôtres. Assurément Dieu aurait pu l'arrêter sur un autre chemin de Damas. Il préféra se servir du cœur de sa mère pour accomplir ce grand œuvre. Sainte Monique se sacrifia à ce dessein ; elle réussit ; elle fut l'instrument visible de Dieu. Saint Augustin le montre à chaque page du récit de la lutte. Pleurer sur cette mort eût été, pour ainsi dire, méconnaître ou affaiblir l'excellence, la grandeur d'une telle vie ; c'eût été manquer de respect et de gratitude envers Dieu, blasphémer le don divin. Mais ce devoir supérieur accompli, le lendemain des funérailles ou l'un des jours suivants, il donna un instant un libre cours à sa douleur de fils. « Repassant, dit-il, son pieux amour pour vous, sa douce et sainte tendresse pour moi, tendresse dont j'étais privé tout à coup, je trouvai doux de pleurer en votre présence sur elle et pour elle, sur moi et pour moi. Je donnai un libre cours à mes pleurs, que je

(1) Lib. IX, cap. XII, nº 30.

Digitized by Google

retenais, et leur permis de couler à loisir pour en faire à mon cœur comme un lit de repos » (1). Encore ici saint Augustin trouve le secret de concilier deux devoirs difficiles: louer Dieu de ses bienfaits sur lui au moment où il lui ravissait celle qui avait été sa mère selon la nature et selon la grâce, et à laquelle il devait un respect aussi long que sa propre vie.

La mission que sainte Monique reçut de Dieu, la manière héroïque et heureuse dont elle s'acquitta de sa difficile tâche devaient donc amener Augustin à parler d'elle dans ses *Confessions*, puisqu'elle avait été l'instrument de la miséricorde de Dieu. Ce serait se tromper du tout au tout que de voir dans le récit de la vie et de la mort de sainte Monique quelque chose comme un épisode. Je dirai, sans exagération, que c'est le cœur même du sujet, du livre. Cette remarque tend à faire comprendre deux caractères que présente ce récit : la plénitude de la pensée et la délicatesse du sentiment. C'est ici que saint Augustin s'élève vraiment à la hauteur de son sujet, qui est de montrer la miséricorde divine en vue de la louange à rendre à Dieu. Aussi, pas de colifichets ; en vain chercherez-vous dans l'œuvre une peinture plastique de sainte Monique. Cependant, avant de raconter sa mort, saint Augustin a raconté sa naissance et son éducation; il l'a montrée dans son ménage, a loué ses vertus (2). L'occasion se présentait de dépeindre la femme. Je crois que saint Augustin n'a pas eu même à écarter cette tentation. Il nous la montre modeste, tempérante, chaste, douce et charitable, patiente envers sa belle-mère dont les domestiques réussirent un moment à surprendre la bonne foi, l'humble servante de son mari qu'elle parvint par son tact exquis à gagner à Dieu. Voici les belles paroles par lesquelles cet éloge se termine :

« Elle était aussi la servante de vos serviteurs, (ô mon Dieu.) Tous ceux d'entre eux de qui elle était connue vous louaient, vous glorifiaient, vous chérissaient en elle, parce

(1) Lib., IX, cap. XII, n° 33.
(2) Lib. IX, cap. VIII, cap. IX.

Digitized by Google

qu'ils sentaient votre présence dans son cœur, attestée par les fruits de sa sainte vie. « Elle n'avait eu qu'un mari ; elle avait acquitté envers ses parents sa dette de reconnaissance et gouverné sa famille avec piété ; ses bonnes œuvres lui rendaient témoignage ». Ses fils, qu'elle avait nourris, elle les enfantait autant de fois qu'elle les voyait s'éloigner de vous. Enfin, quand nous tous, vos serviteurs, mon Dieu, puisque votre libéralité nous permet ce nom, vivions ensemble avant son sommeil suprême dans l'union de votre amour et la grâce de votre baptême (1), elle nous soignait comme si nous eussions été tous ses enfants, elle nous servait comme si chacun de nous eût été son père » (2).

En résumé, saint Augustin n'a su parler de sa mère que de cette manière large, pleine et saisissante, qui convenait à un pareil fils et à une telle mère, et qui ne s'est plus retrouvée. Jamais on n'a entendu un tel langage, une forme d'éloge aussi magnifique et plus voisine de la vérité. Augustin y est toujours fils par la tendresse, écrivain ravissant par la délicatesse, la sûreté et le tact de l'expression, chrétien converti par le récit fidèle de la lutte dans laquelle il a succombé, docteur dans l'Eglise par la générosité du sentiment et la hauteur de la pensée. A aucun autre endroit de ses œuvres, les facultés de son génie puissant et complexe n'ont trouvé à se mieux déployer. Il y a laissé le meilleur de sa grande âme, tout son cœur.

(1) Allusion au séjour de saint Augustin et de ses disciples à Cassiciacum.

(2) Lib. IX, cap. IX, n° 22.

(*A suivre.*) C. DOUAIS.

Digitized by Google

L'ESPRIT MODERNE

Qu'est-ce que l'esprit moderne?

Si j'essaie de le définir d'un mot qui, sans en représenter les faces diverses et multiples, dans la précision de tous leurs contours, en traduit néanmoins, de façon vague, il est vrai, l'essence intime et la tendance générale, je n'en trouve pas qui rende mieux ma pensée que ce terme vaste : largeur d'esprit.

Esprit large et universel, voilà, en deux mots qui n'en font qu'un, l'esquisse idéale de l'esprit moderne.

I

N'avez-vous pas remarqué la place que tient le mot *universel* dans le langage moderne? Depuis la morale indépendante, qui n'est autre chose, dans la pensée de ses partisans, qu'un essai de morale universelle au-dessus des dogmes locaux et contradictoires, jusqu'à ces rêves de langue universelle, d'heure universelle, de République universelle, les indices abondent de cette aspiration vague à l'universalité. Ce grand système de l'évolution, qui tourne actuellement tant de têtes, à quel prestige doit-il son succès, si ce n'est à l'apparente universalité de sa gigantesque synthèse, qui, allant de l'atome à l'astre, de l'infusoire à

Digitized by Google

l'homme, de la chimie à la pensée, entraînant tout dans un même élan, satisfait (extérieurement, du moins) ce besoin d'unité et de grandeur que notre siècle porte en son esprit inquiet ?

Et si tant d'intelligences ouvertes et distinguées, tant de nobles cœurs n'ont pas de religion positive et se condamnent à flotter toute une vie dans l'indécision doctrinale, n'est-ce pas, très souvent, qu'ils croiraient, en se fixant, limiter leur horizon, s'emprisonner en quelque chose d'étroit, de partiel, d'exclusif, et renoncer à tout le reste? Car enfin, se disent-ils inconsciemment à eux-mêmes, le catholicisme est sans doute une religion belle et bonne, mais c'est *une* religion. Il en est tant d'autres! Le catholicisme n'est pas le protestantisme. Adhérer à l'une, c'est repousser l'autre, c'est rejeter une idée, c'est faire acte antilibéral. Arrière les partis et les systèmes! La vérité est large, et je suis un esprit large : je ne m'emprisonnerai pas, même en un palais. — Voilà ce qui est au fond de leurs pensées.

Et de quelque côté que nous creusions l'esprit moderne, nous y trouvons ces tendances. Les principes de 89, la tolérance théorique, l'indifférence pratique, n'en sont que des applications. Je viens de parler d'acte antilibéral. Qu'est-ce que le *libéralisme ?*

Précisément la doctrine de cette tendance, la philosophie mal entendue de la largeur d'esprit mal comprise. L'esprit libéral, qui est le fond de l'esprit moderne (bien qu'il ne soit pas son dernier mot), l'esprit libéral a triomphé au XIX^e^ siècle dans toutes les nations du globe et toutes les sphères de l'esprit humain.

C'est au cri magique de : Liberté ! qu'on a fait toutes les révolutions, qu'on a soulevé les masses enthousiasmées et frémissantes.

Qu'est-ce que le romantisme, sinon le libéralisme littéraire, la révolte contre la tyrannie et les exclusions classiques ?

> Je fis une tempête au fond de l'encrier,
> Je mis le bonnet rouge au vieux dictionnaire...
>
> (Victor Hugo.)

Digitized by Google

Qu'est-ce que l'hégélianisme, sinon la théorie profonde et raisonnée du libéralisme? Hégel et Hugo sont les héros de l'esprit large — et ses victimes — l'un en métaphysique, l'autre en littérature.

Et partout c'est au nom du libéralisme que le catholicisme est attaqué. La Franc-maçonnerie, cette association universelle et admirablement habile, étonnamment intelligente, qui s'empare de l'esprit d'un siècle et en emploie toutes les forces parce qu'elle en épie toutes les tendances, la Franc-maçonnerie s'est emparée du XIX^e^ siècle pour s'être incarné le libéralisme. Et c'est par lui qu'elle triomphe, c'est de lui qu'elle colore ses lois les plus tyranniques, et sous le couvert du mot magique tout passe. Le libéralisme est le pavillon universel, qui protège les pirates eux-mêmes, si les pirates l'arborent.

Et la politique des politiciens est la philosophie des philosophes. Ce que ceux-là font par les lois, ceux-ci le font par les idées. Le fin scepticisme de l'auteur de la *Vie de Jésus* et des *Etudes d'histoire religieuse*, n'est pas autre chose qu'un hégélianisme délicat et francisé, c'est-à-dire la forme la plus subtile du libéralisme intellectuel. Ce libéralisme est dangereux parce qu'il parodie la largeur d'esprit véritable, qui sera probablement la philosophie du XX^e^ siècle.

Si nous pouvions lire dans l'âme d'un Renan et des ennemis les plus fameux de l'Eglise catholique au XIX^e^ siècle, nous y verrions — et ne la voyons-nous pas dans leurs œuvres — une dédaigneuse fierté d'esprit large en face des prétendues étroitesses et puérilités de nos croyances. L'incrédulité, presque toujours, est faite de cette fierté dédaigneuse; presque toujours c'est comme étroite et puérile que la foi est rejetée. Le mot « cléricalisme » n'est-il pas l'expression vulgaire de ce mépris suprême, qui fait de la religion une sacristie? Ainsi rapetissé par la parole, le christianisme est jeté en pâture au ridicule: car le peuple le sent, ce qui est petit n'est pas divin.

La vérité c'est l'immensité. Et voilà pourquoi, sous la plume brillante d'un Flammarion par exemple, l'Astronomie moderne se pose si fièrement en religion de l'avenir,

Digitized by Google

et regarde de si haut les religions terrestres. L'astronomie c'est l'immensité, et cette immensité matérielle, simple image de l'immensité philosophique de l'idée universelle, suffit à éblouir bien des lecteurs et à leur masquer le catholicisme.

Tout l'effort de l'astronomie incrédule se porte à lier les destinées de la foi chrétienne à celles du vieux système de Ptolémée, dont la science a fait éclater la mesquine petitesse. De même, toute l'habileté de la politique incrédule consiste à identifier les deux causes de la foi chrétienne et de l'ancien régime social, pour rapetisser celle-là aux proportions et à la durée de celui-ci. Tactique ingénieuse qui entretient le malentendu entre le catholicisme et l'esprit moderne.

Je n'en finirais pas s'il me fallait retourner sous toutes ses faces, philosophique, politique, scientifique, populaire, la grande objection de l'esprit large, du *faux* esprit large, contre l'Eglise orthodoxe, honnie et repoussée par le siècle non comme fausse en ses dogmes et ses préceptes (si admirablement vengés de Voltaire par d'éminents apologistes), mais comme étrangère au mouvement, à la vie, à la liberté, au progrès, à la science, à tout ce qui constitue les aspirations modernes, laïcisées par le fait de cette séparation. Des sectaires poursuivent la laïcisation universelle, c'est-à-dire la séparation de l'Etat, non seulement de l'école et de l'éducation, non seulement de la science, de la morale et de l'art, mais de toute chose vivante. Alors ils la présenteront au siècle nue et dépouillée sur son grabat, échouée en un coin comme une épave inutile, et montrant d'un côté la lumière, la civilisation, toutes les grandeurs, toutes les splendeurs, de l'autre cette éplorée ridicule, ils diront au monde en la désignant du doigt : — La voilà, leur Eglise universelle !

Car c'est là que le libéralisme, le faux libéralisme, aboutit : à la persécution du catholicisme. Sous le libéral, le sectaire. Sous la conciliation apparente, la haine masquée. Le libéralisme, ce Janus à deux visages, souriant au bien, souriant au mal, manque essentiellement de franchise.

Digitized by Google

Sous sa forme la plus haute, qui est la philosophie d'Hégel, il n'est autre que la *contradiction* même, la double face, l'Etre-Néant.

Tout d'abord, c'est l'*Etre* qui apparaît : c'est l'embrassade des peuples et des principes, c'est la conciliation universelle, c'est 89 qui éclate, triomphant et joyeux. Puis la médaille se retourne ; voici l'autre face, le *Néant !* 93 ! L'histoire est la philosophie vivante. Mais l'expérience n'a pas suffi et nous l'avons reprise en grand.

Qu'est-ce que le XIX^e^ siècle ?

Le siècle du libéralisme, c'est-à-dire une application immense des principes de 89. (J'entends par principes de 89, par libéralisme, la liberté du vrai et du faux, leur égalité, leur fraternité devant la loi, ou pour mieux dire (car où est le vrai ? où est le faux ?) l'indifférence philosophique et religieuse. Voilà le dogme des temps modernes, la base de nos constitutions. Et qu'en sort-il de cette magnifique impartialité apparente ? Comment se clôt le grand siècle libéral ? Nous le voyons : par la persécution la plus raffinée, par la tyrannie légale. C'est l'étranglement en règle du catholicisme.

Le siècle du libéralisme expire dans les crochetages et les expulsions.

Et partout la haine. L'armée immense du travail s'agitant au fond de la société, comme un océan de colères mouvantes ; le paupérisme débordant de toutes parts ; la foule asservie à quelques barons juifs, maîtres de l'or et de la presse, et, par eux, du monde ; la liberté aboutissant au règne de la pornographie universelle, et dans la boue, où germe la graine des Marat et des Robespierre (car les hommes de la chair sont les hommes du sang), l'espoir d'un 93 européen dont le premier peut-être n'aura été que la pâle aurore.

Alors l'expérience suffira, je l'espère. L'expérience, qui creuse les idées à coups de tonnerre, creusera l'idée moderne, et l'on comprendra. Alors s'ouvrira par le vrai 89, par le véritable embrassement des principes, le XX^e^ siècle, qui n'aura pas de 93, — parce que le vrai 89 n'a pas de 93. La lumière n'a pas de sang dans ses rayons.

Digitized by Google

Ce sera, non pas la mort, mais le triomphe de l'esprit moderne vrai et légitime, purifié et agrandi. L'esprit moderne ! Beaucoup de catholiques semblent avoir peur du mot, sans doute parce qu'ils ont peur de la chose, identifiée à leurs yeux avec la Révolution. Ils la croient condamnée par les papes et se retirent saintement, quitte à s'attirer le quolibet de *réactionnaires*. Cette prudence est fâcheuse, car les catholiques doivent marcher en tête de leur siècle et non pas en queue. Laissé aux mains de l'ennemi, le mouvement tourne à l'impiété et va se perdre dans les sables de l'athéisme après d'irréparables ravages.

II

Est-ce à dire que le mouvement moderne soit mauvais pris en lui-même ? Pas le moins du monde. Nous avons, au début de cette étude, résumé les tendances de l'esprit nouveau dans ce mot : *largeur d'esprit.*

L'esprit moderne est un esprit de conciliation universelle.

Or, cette conciliation est-elle possible ?

Oui.

Non seulement elle est possible, mais en plus d'un esprit elle est faite ; dans la nuit actuelle, elle apparaît comme une blancheur à l'horizon du XX^e^ siècle. Et comme l'a dit le poète :

Cette blancheur est plus que toute cette nuit,

car c'est la lumière, c'est le soleil de demain.

Peut-être qu'en parlant ainsi j'étonne plus d'un lecteur catholique. Il en est si peu qui soupçonnent jusqu'où peut aller la magnificence, la munificence de leur religion. Qu'ils se rassurent. La philosophie catholique par excellence est par excellence la philosophie moderne.

Qu'est-ce que la largeur d'esprit ?

Digitized by Google

La réponse à cette question est aujourd'hui d'une importance capitale. Ce mot mal compris c'est l'hérésie actuelle, le faux libéralisme; ce mot bien compris, c'est le véritable esprit catholique de tous les temps, l'esprit de l'avenir, le libéralisme vrai.

L'hérésie s'attache aux idées comme la franc-maçonnerie à la république, comme le matérialisme à la science : dépouillons de cette vermine qui les ronge toutes ces choses splendides et respectables, et nous les verrons resplendir.

Nous sommes à une époque de *confusion universelle*, précédant une époque d'*harmonie universelle.* Il faut faire la lumière d'abord, et du chaos peu à peu naîtra le monde.

Or, la lumière se fera peut-être par la persuasion que voici :

Ce qu'on appelle aujourd'hui le *libéralisme* n'est que la contrefaçon du libéralisme; ce qu'on appelle aujourd'hui l'*esprit moderne* n'est que l'hérésie de l'esprit moderne. Hégel est un masque de ténèbre qui cache un visage de clarté :

Le masque, c'est l'hégélianisme. Le visage, c'est l'idée universelle.

Je m'explique.

L'esprit sent aujourd'hui le besoin d'échapper aux affirmations partielles, étroites, systématiques, le besoin de respirer *au large*, et certes il n'a pas tort, car tout système, toute dispute, toute discussion, tout dissentiment, tout désaccord ont un père commun : l'esprit étroit (dans l'un ou dans l'autre des discuteurs, si ce n'est dans tous les deux).

L'esprit étroit, voilà l'ennemi.

Analysez une discussion quelconque, si vive, si mouvementée soit-elle : au-dessous des emportements de la forme, au-dessous des chicanes extérieures, des contradictions de surface, que trouvez-vous au fond? Une double vérité.

Une vérité à deux faces.

Chacun des deux adversaires, des deux disputeurs, voit une face de la vérité. Son contradicteur voit l'autre face.

Digitized by Google

C'est ce que remarque fort bien le penseur Hello dans son chapitre sur l'*esprit de contradiction* (1) :

« Si je considère toutes les personnes ou toutes les choses de ce monde, je peux les considérer sous plusieurs faces, et vous aussi.

« Paul voit une chose d'un certain côté; il la voit blanche.

« Pierre voit la même chose d'un autre côté; il la voit noire.

« Tous deux ont raison, tous deux ont tort, car la chose est blanche d'un côté et noire de l'autre.

« Elle est blanche ! s'écrie Paul.

« Elle est noire ! s'écrie Pierre.

« Et voilà deux ennemis.

« Paul et Pierre, au lieu de s'entr'aider et de compléter le regard de l'un par le regard de l'autre, s'acharnent l'un et l'autre à nier ce qu'il ne voit pas lui-même.

« C'est l'esprit de contradiction qui ferme les yeux et qui aigrit le cœur, qui aveugle et sépare les âmes.

« Plus Paul voit la chose blanche, plus Pierre la voit noire.

« Pierre la voit horriblement noire, parce que Paul l'a vue excessivement blanche.

« Leurs regards, au lieu de se prêter secours, s'irritent les uns contre les autres.

« C'étaient deux hommes intelligents, faits pour s'entendre.

« Ce sont maintenant deux ennemis, stupidement entêtés, stupidement aveuglés, parce que le serpent de la contradiction a levé sa tête entre eux deux » (2).

Tel est peut-être le spectacle qui a inspiré l'hégélianisme. Hégel, dont Hello aimait la vaste largeur d'esprit, a pressenti, je le crois, une des grandes lois de la vérité.

Cette loi, la voici :

La vérité totale est faite de l'union de deux vérités contraires.

(1) Dans les *Plateaux de la Balance*.
(2) *Plateaux de la Balance*, p. 365.

Digitized by Google

La vérité est ronde et elle a deux pôles, comme la terre, — deux pôles comme la pile électrique, où la lumière jaillit du choc des deux courants opposés.

En toutes choses la perfection est dans l'union des contraires, dans la conciliation des extrêmes. Il serait intéressant mais un peu long de faire le tour du monde et de la réalité pour démontrer ce que j'avance.

Je parle du monde. Qu'est-ce que le monde? Un équilibre. — Qu'est-ce que le mouvement des astres? Une conciliation des deux forces centripète et centrifuge. — Qu'est-ce que la physique du globe? Un balancement des forces physiques. — Qu'est-ce que la santé? Un balancement des forces vitales. — Qu'est-ce que la morale? La morale est dans l'union des deux extrêmes : la loi, d'une part, et la liberté de l'autre. Otez l'un des deux termes de l'opposition, la morale disparaît : vous n'avez plus qu'un esclave qui se soumet de force, ou un libertin. Faire le bien, mais le faire librement : voilà la perfection morale.

Vous la trouverez partout, cette loi des contraires : dans le mouvement de l'atome, dans le battement du cœur, dans la respiration animale, dans le flux et le reflux de la mer, dans l'alternance des nuits et des jours, des hivers et des étés; dans la musique, faite de souffle vague et d'arithmétique austère, la musique, ce *sentiment chiffré;* dans le vers, ce cri d'âme dont il faut compter les syllabes; dans la phrase, faite d'esprit et de mots, de vétilles grammaticales et de pensées sublimes. Vous la trouverez dans les deux pôles de la politique : l'Autorité et la Liberté, dans les deux pôles de l'âme : la Raison et l'Amour, comme dans les deux pôles de la pile électrique.

Telle est donc la loi universelle : l'union des contraires.

Qu'en a conclu Hégel? Cette chose absurde : la *contradiction* universelle.

Il en a conclu que la contradiction était la loi de l'être et de la pensée, ce que M. Scherer traduisait ainsi dans la *Revue des Deux Mondes* (février 1861) : « Un principe s'est emparé avec force de l'esprit moderne ; c'est ce principe en vertu duquel une assertion n'est pas plus vraie que l'asser-

Digitized by Google

tion opposée. Cette découverte est le fait capital de l'histoire de la pensée contemporaine. » Ce qui signifie, comme le fait remarquer Hello : « Pensons au hasard n'importe quoi. » Il n'y a plus de vrai ni de faux : destruction de la métaphysique. Il n'y a plus de bien ni de mal : destruction de la morale ; plus de beau, plus de laid : destruction de l'art. M. Scherer, d'ailleurs, ne s'en cache pas : « Aujourd'hui, dit-il, rien n'est plus parmi nous vérité ni erreur. Il faut inventer d'autres mots... Nous ne connaissons plus la religion, mais des religions ; la morale, mais des mœurs ; les principes, mais des faits. Nous expliquons tout, et comme on l'a dit, l'esprit finit par approuver ce qu'il explique. La vertu moderne se résume dans la tolérance. »

En deux mots : indifférence intellectuelle, indifférence morale, voilà l'esprit moderne, d'après la *Revue des Deux Mondes*. Mais qu'est-ce que cela, sinon la suppression même de la pensée et de la vertu, la destruction universelle ?

III

Grâce à Dieu, nous avons de l'esprit moderne une plus haute idée que cela. Et cette idée, noble, grande, magnifique, Hello nous la donne dans toute sa pureté.

Non, la largeur d'esprit n'est pas l'indifférence, n'est pas le scepticisme, n'est pas la tolérance béate et bête, cette vertu du règne minéral et inanimé. La largeur d'esprit n'est pas la destruction de la pensée ; elle est, au contraire, la pensée même, la plénitude de la pensée, la pensée intégrale et complète allant d'un pôle à l'autre de toute question et de toute idée ; elle est l'intelligence grande ouverte, volant, toutes ailes déployées, à tous les aspects du vrai, à tous les points de vue de la lumière. La largeur d'esprit a pour devise ces vers de Victor Hugo :

Digitized by Google

Tous ont la déraison de voir la vérité
Chacun de sa fenêtre et rien que d'un côté,
Sans qu'aucun d'eux, tenté par ce rocher sublime,
Aille en faire le tour et monter sur sa cime.

La largeur d'esprit c'est cet apologue trouvé dans un manuscrit d'Hello :

« Trois aveugles désiraient *voir* un éléphant.

« La chose n'était point facile. On leur amène un de ces animaux ; ils s'en approchent. L'un touche la trompe, l'autre le pied, le troisième la queue.

« — Il ressemble à un pilon, s'écrie le premier.

« — A un mortier, riposte le second.

« — Mais non, mes amis, reprend le troisième, c'est tout le portrait d'un balai.

« — Qui avait raison ? Tous, et pas un. Car tous avaient jugé le détail et personne ne connaissait l'*ensemble.* »

Hello ajoute : « Les traditions orientales ne contiennent peut-être pas de leçon plus profonde. Comme les trois aveugles ressemblent bien aux hommes, et comme l'éléphant ressemble bien à la vérité !

« Chacun la touche et personne ne la voit. Chacun la touche par le côté qui se rapproche de sa personne ; personne ne la voit dans sa grandeur et dans sa totalité. »

Voir la vérité dans sa grandeur et dans sa totalité, sans en refuser un rayon, voilà la largeur d'esprit.

Mais qu'est-ce que la vérité?

Précisément cette doctrine totale et universelle, qui ne détruit rien parce qu'elle est assez forte pour tout embrasser, qui n'exclut rien parce qu'elle concilie tout ; celle qui dans l'immensité de son sein généreux et prodigieusement libéral nourrit en paix les contraires eux-mêmes, comme la terre porte ses pôles, unis par les milliers de lieues qui les séparent.

Les systèmes ont fait leur temps, la discussion est usée depuis quatre mille ans qu'elle dure. Il ne reste plus que deux partis à prendre : ou tout nier, et jeter au monde un ricanement comme Voltaire : c'était la tendance du XVIII^e^ siècle, c'est le scepticisme. Ou tout accepter, sans rien exclure,

Digitized by Google

s'ouvrir à toute idée et à tout rayon, remplacer le ricanement par la générosité absolue de l'intelligence : c'est la tendance du XIX^e^ siècle, c'est le libéralisme.

Grand progrès assurément, et je n'hésite pas à le dire : l'esprit moderne est à cent pieds au-dessus de l'esprit voltairien. Mais j'ajoute : à quoi servirait ce progrès, s'il ne devait pas aboutir ? L'esprit moderne est un esprit de transition, car c'est un esprit de confusion. Il prépare l'avenir, comme le chaos prépare le monde. Le chaos est supérieur au néant ; mais je le demande, en quoi le chaos serait-il supérieur au néant, si le monde ne devait pas en sortir ? J'aimerais autant le scepticisme vide et fermé du siècle de Voltaire que le libéralisme moderne, ce scepticisme ouvert à tout vent et à toute idée, si de ce pêle-mêle des éléments qui se heurtent, de cette tolérance toute passive de l'esprit, si de cette affirmation confuse et négative, ne devait jaillir enfin l'harmonie, et la conviction, et la plénitude positive de l'affirmation et de la pensée. La largeur d'esprit, c'est le cadre. Il s'agit de le remplir, et notre siècle broie les couleurs ; il entasse les pierres : mais qui fera le tableau ? qui élèvera l'édifice ? qui satisfera ce besoin moderne de largeur et de plénitude ?

Quelle est-elle, la philosophie de l'esprit large, la religion de l'esprit large ? Existe-t-elle, la doctrine de conciliation universelle, de lumière totale, rêvée par le siècle des lumières ?

Elle existe ; et j'étonnerais peut-être bien des libéraux, — et bien des catholiques — en la nommant : *c'est le catholicisme.*

Oui, le catholicisme, le vieux catholicisme éternel, mais vu dans une lumière nouvelle, car, bien que la vérité soit immuable, elle apparaît aux hommes sous des aspects qui peuvent être nouveaux, et verse ses trésors à mesure des besoins et des siècles. C'est le progrès dans l'immutabilité.

Au dernier siècle, elle eût pu dire aux *philosophes :* « La philosophie c'est moi. » Aujourd'hui elle peut dire aux libéraux et aux esprits larges : « La largeur d'esprit, c'est moi. Je suis le vrai libéralisme. »

Digitized by Google

La vérité est la conciliation universelle. Il y a là, ce me semble, un aspect qui n'a jamais été développé dans sa majestueuse ampleur. Pour ma part, je ne l'ai entrevu que dans Gratry, cet esprit admirablement vaste et synthétique, et dans Donoso Cortès *(Essai sur le catholicisme)*. Bien d'autres, sans doute, l'ont effleuré, car parler du catholicisme c'est parler de synthèse et de conciliation universelle. Mais beaucoup, et principalement les lutteurs, Veuillot par exemple, n'ont pas l'air de s'en douter. Ils montrent l'autre face de la vérité : l'intransigeance.

Car la vérité, qui concilie tout, concilie aussi ces deux contraires : l'intransigeance et le libéralisme, et nous verrons dans quelle harmonie. La vérité est la largeur d'esprit même et l'intolérance même, je l'expliquerai ailleurs ; elle n'est pas un mélange des deux, une atténuation de l'un par l'autre ; elle est l'un et l'autre, dans toute la force des deux termes opposés, et c'est la gloire du catholicisme de n'avoir jamais rompu cet équilibre superbe.

X... est un intransigeant, Y..., un libéral. Le catholique vrai et complet est plus libéral que X..., et plus intransigeant que Y... Mais ces mots, il les ignore, car il n'est l'homme d'aucun *parti*. Les nuances se fondent chez lui dans la splendeur de la lumière une et pure, et il est simplement *catholique* parce qu'il est simplement *universel*.

Joseph SERRE.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

I. Depuis quelques semaines déjà, grâce à la diligence de la commission chargée de publier le *Compte rendu du Congrès scientifique international des catholiques* (1), cet important recueil a été distribué aux adhérents. Il se compose de huit fascicules distincts, dont l'exécution typographique est excellente, et qui sont munis chacun d'une table. Un index alphabétique général se trouve en tête du premier. Je n'ai pas à m'occuper ici de plusieurs d'entre eux, les sujets traités étant tout à fait en dehors de ma compétence, mais je crois devoir signaler à nos lecteurs les travaux d'histoire recueillis dans les autres : trois dans la IV^e^ section (sciences juridiques) ; trois aussi dans la II^e^ (sciences religieuses) ; dix-sept dans la V^e^ (sciences historiques). Ce dernier fascicule comprend à la vérité vingt-deux mémoires, mais quatre d'entre eux ont pour objet des questions d'archéologie, et le cinquième est purement géographique.

J'ai eu un instant la pensée d'analyser successivement chacune de ses vingt-trois communications, d'en discuter la méthode et d'en reproduire les conclusions. J'ai même commencé ce travail auquel j'ai dû renoncer, en raison des

(1) Paris, Alphonse Picard, 1891. In-8 de VIII-112, 308, 292, 284, 288, 195, 388 et 240 p. — Les non souscripteurs peuvent se procurer au prix de 20 fr. ces huit fascicules — aucun d'eux ne se vend séparément, — soit à l'Institut catholique de Paris, 74, rue de Vaugirard, soit chez l'éditeur, 82, rue Bonaparte.

Digitized by Google

proportions inattendues qu'il prenait. Les quelques pages dont je dispose n'y auraient pas suffi. Je me contente donc, quoique à regret, d'une simple nomenclature que je ferai suivre de quelques réflexions d'une portée générale.

IV^e^ section, p. 35, 36, *De l'influence des Fausses Décrétales sur le droit public ecclésiastique, au point de vue apologétique*, par M. l'abbé Tilloy (le compte rendu donne seulement ses conclusions) ; p. 37-53, *le Bénéfice sous les deux premières races*, par M. L.-J. Clotet ; p. 180-203, *les Contributions de la France à cent ans de distance, 1789-1889*, par M. le comte de Luçay.

II^e^ section, p. 113-133, *la Transformation du paganisme romain au* IV^e^ *siècle*, par M. P. Allard ; p. 167-180, *les vestiges du Culte impérial à Byzance et la querelle des Iconoclastes*, par M. l'abbé Beurlier ; p. 181-186, *Étude d'hagiographie arienne ; la Passion de saint Lucien d'Antioche*, par M. l'abbé Batiffol.

V^e^ section, p. 1-51, *les Populations primitives de la Grèce*, par M. H. Francotte, professeur ordinaire à l'université de Liège ; p. 69-94, *l'Organisation des Églises chrétiennes au* III^e^ *siècle*, par le R. P. Ch. de Smedt, bollandiste ; p. 103-109, *le Cursus, ou rythme prosaïque dans la liturgie et dans la littérature de l'Église latine, du* III^e^ *siècle à la Renaissance*, par M. L. Couture, doyen de la faculté libre des lettres de Toulouse ; p. 110-124, *le Faux Diplôme de Charlemagne pour Aix-la-Chapelle*, par M. le docteur H. Grauert, professeur à l'université de Munich ; p. 125-147, *la Lèpre en Occident avant les croisades*, par M. G. Kurth, professeur à l'université de Liège ; p. 148-162, *les Hérétiques du comté de Toulouse dans la première moitié du* XIII^e^ *siècle, d'après l'enquête de 1245*, par M. le chanoine Douais, professeur aux facultés catholiques de Toulouse ; p. 162-169, *Hermann le Dalmate et les premières traductions latines des traités arabes d'astronomie au moyen âge*, par M. l'abbé Clerval ; p. 170-184, *l'Évangélisation de l'Amérique avant Christophe Colomb*, par M. le D^r^ Luka Jelié, de Spalato ; p. 185-194, *la Légende de Skanderbeg*, par M. l'abbé Pisani, professeur à l'institut

Digitized by Google

catholique de Paris; p. 195-204, *les Jésuites et les procès de sorcellerie avant Frédéric de Spée*, par Mgr Janssen; p. 205-212, *Traité d'Antoine de Bourbon avec le chérif de Fez et tentative d'expédition au Maroc*, par M. J. Pierrot-Deseilligny; p. 213-220, *De l'autorité des « Mémoires » de Vieilleville*, par M. l'abbé Ch. Marchand, professeur aux facultés catholiques d'Angers; p. 221-228, *Histoire de la Constitution* Unigenitus *dans le diocèse de Nevers*, par M. l'abbé Marillier, vicaire général; p. 229-240, *Voyage de Pie VI à Vienne en 1782*, par M. l'abbé Gendry; p. 241-248, *l'Œuvre scolaire de la Révolution*, par M. le chanoine Allain, archiviste du diocèse de Bordeaux; p. 249-256, *la Situation des curés avant la Révolution*, par M. l'abbé Sicard. — Les mémoires d'archéologie sont dus au commandeur de Rossi, à M. l'abbé Duchesne, à Mgr Wilpert et à M. l'abbé Constantin.

Presque toutes les communications dont je viens de donner les titres sont des œuvres originales, basées sur des documents de première main ou même totalement inédits; beaucoup de leurs auteurs jouissent d'une grande notoriété; quelques-uns sont des savants dont l'autorité est très considérable. On remarquera que, le plus souvent, ils ont fait au congrès œuvre de science pure; mais en même temps on constatera dans cet ensemble une grande dispersion d'efforts et d'idées. Ce système réalise-t-il l'idéal? Je me permets de croire qu'il n'en est rien. Il me semble que, tout en laissant une certaine part à l'initiative individuelle, les organisateurs du prochain congrès (1) feraient œuvre utile en établissant pour chacune des sections un programme nettement délimité. La commission de permanence proposerait aux recherches des savants catholiques quelques problèmes historiques et scientifiques présentant un sérieux intérêt, soit en eux-mêmes, soit en raison des efforts actuels des ennemis de notre foi qu'on suivrait sur le terrain où ils établissent de préférence leurs machines de guerre contre la vérité chrétienne et les institutions de

(1) Il se réunira à Liège en 1894.

Digitized by Google

l'Église. On obtiendrait sûrement par ce procédé un certain nombre de mémoires approfondis où chaque question serait traitée par des hommes ayant fait leurs preuves; quand ces mémoires viendraient en séance, la discussion pourrait être beaucoup plus sérieuse et la lumière se ferait plus éclatante. Ce système n'empêcherait pas les recherches personnelles sur des sujets choisis en dehors du programme. On pourrait leur réserver des réunions moins nombreuses et moins solennelles, celles du matin par exemple. C'est, depuis quelques années, la pratique des réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne, et l'expérience l'a surabondamment justifiée.

Quoi qu'il en soit de ces vues personnelles tendant à une concentration que j'estime, sinon absolument nécessaire, du moins fort utile, je suis heureux, après avoir pris une connaissance suffisante des huit fascicules du congrès de 1891 et après avoir étudié de près les travaux d'histoire et d'archéologie qu'ils renferment, d'y trouver la preuve expérimentale de la grande utilité de l'institution, solidement assise dès à présent.

Que se proposaient les organisateurs des congrès scientifiques internationaux catholiques ? Trois choses, ce me semble : démontrer par des faits accomplis au grand jour que, loin d'être incompatibles, comme le répètent sans cesse nos adversaires, la foi et la science s'attirent et se servent l'une l'autre; apporter une contribution actuelle et puissante à l'apologétique contemporaine; provoquer et développer parmi nous l'activité scientifique. Par surcroît, ces réunions internationales ont un quatrième avantage, secondaire il est vrai, mais appréciable, et que l'illustre évêque d'Angers a fait ressortir heureusement dans un de ses discours : « Des assemblées comme celle-ci n'auraient-elles d'autre but que d'encourager et de mettre en évidence tant d'hommes de talent dont la modestie égale le savoir qu'il faudrait encore y applaudir. Car sous ce rapport, je le dis à regret aux publicistes qui m'écoutent, la presse catholique est loin de remplir tout son devoir. Soit timidité, soit excès de désintéressement, nous sommes les pre-

Digitized by Google

miers à ne pas savoir reconnaître et publier le mérite des nôtres... Eh bien ! Messieurs, il est bon, il est utile que le peuple chrétien sache que, dans n'importe quel ordre de connaissances, l'Église compte, parmi ses fils, une élite de penseurs qui n'ont à redouter aucune comparaison » (1).

Laissant ce côté particulier de la question, je viens aux trois motifs de l'ordre le plus élevé qui ont déterminé l'institution des congrès scientifiques catholiques.

D'abord ces assemblées constituent une démonstration pratique de ce principe établi par le Concile du Vatican que « la foi et la raison s'aident mutuellement ». Depuis des siècles, les ennemis du christianisme s'appliquent à provoquer entre elles un divorce irrévocable. On a proclamé, on proclame tous les jours qu'elles s'excluent formellement, que la recherche sincère de la science est incompatible avec la soumission au dogme révélé. Jamais l'Église n'a laissé passer ce sophisme sans protestation. Le Concile du Vatican notamment a formulé dans une admirable synthèse la nature et les affinités de la raison et de la foi (2), et Mgr Freppel a repris son enseignement dans le superbe discours par lequel il a clos le congrès de 1891 (3). A cet enseignement, les savants catholiques réunis à Paris pour la seconde fois ont donné avec éclat une confirmation nouvelle. Ils étaient là, nombreux, venus de presque toute l'Europe. Il en était parmi eux dont les œuvres ont singulièrement contribué aux progrès de la science ; quelques-uns même jouissent sans contestation de la plus haute autorité et sont les rivaux redoutés des plus célèbres entre les ennemis de nos croyances. Les mémoires recueillis dans le *Compte rendu du Congrès* ont témoigné éloquemment de ce fait d'expérience que la soumission éclairée et inébranlable aux doctrines révélées s'associe fort bien avec l'ardeur et la sagacité dans la recherche de la vérité scientifique, avec la liberté d'esprit la plus entière dans la critique des théories, des textes

(1) *Compte rendu*, I, 88.
(2) *Constitutio de Fide catholica*, cap. IV.
(3) *Compte rendu*, I, 92-99.

Digitized by Google

et des faits. Qu'il s'agît de philosophie, de jurisprudence et d'économie politique, d'histoire et d'archéologie, de sciences mathématiques, physiques et naturelles, de philologie même, les savants catholiques se sont montrés armés de toutes pièces, fidèles aux méthodes rigoureuses, au courant des progrès réalisés, auteurs même plus d'une fois de ces progrès, et, comme a pu le dire l'évêque d'Angers, dans leurs assemblées « on a vu les droits et les devoirs de la science se concilier dans une harmonie parfaite » (1). Les huit fascicules où sont réunis les travaux du congrès sont donc un monument de l'action scientifique vraiment féconde des savants catholiques de tous les pays.

Ils sont, de plus, pour les défenseurs de notre foi un précieux instrument d'études et un arsenal bien garni d'armes fortement trempées. Beaucoup des grandes questions qui préoccupent les esprits en ce temps y ont été abordées résolument, et plusieurs d'entre elles y sont traitées à fond. Il ne faut pas se le dissimuler : plus que jamais notre foi doit compter avec ce que saint Paul appelait déjà *oppositiones falsi nominis scientiæ*. On nous reproche parfois de ne pas aimer la science pour elle-même et d'aborder ses problèmes innombrables avec des préoccupations apologétiques. Mais nos adversaires sont-ils plus désintéressés que nous et cherchent-ils autre chose, dans leurs investigations savantes ou prétendues telles, que des moyens de trouver en défaut la Révélation ? Ils affirment bien que c'en est fait depuis longtemps de l'enseignement catholique et que nul esprit éclairé n'y saurait plus souscrire. Mais il faut croire que le cadavre est récalcitrant, puisqu'on s'applique incessamment à lui porter des coups mortels.

Les ennemis de la vérité ne désarmant donc pas, il est du devoir des croyants de suivre attentivement l'évolution de la science athée, de lui faire face sur tous les terrains où elle porte l'attaque, de contrôler ses affirmations, de dévoiler ses erreurs, de répondre à ses objections sophistiques. Mais si nous voulons y réussir, il faut que les moyens dont

(1) *Compte rendu*, 99.

Digitized by Google

nous disposons pour la défense soient identiques à ceux qu'employent les assaillants. Chaque période de cette guerre éternelle est signalée par un perfectionnement dans les armes, par des modifications dans la tactique. C'est un des plus grands avantages des congrès scientifiques catholiques de mettre au courant de ces perfectionnements et modifications les chrétiens auxquels Dieu a départi quelques lumières. Sous ce rapport aussi, l'utilité de la dernière assemblée est manifeste, et on ne saurait douter que son *Compte rendu* ne soit appelé à rendre d'éminents services.

Les congrès scientifiques catholiques ont un dernier avantage, celui de développer parmi nous le goût des hautes études et l'ardeur au travail, et, à ce point de vue, c'était un heureux symptôme que le nombre des ecclésiastiques présents aux réunions de 1891, et assidus spécialement aux laborieuses séances des sections. Les huit fascicules du compte rendu donnent les preuves manifestes de leur féconde activité. Je voudrais qu'ils eussent, dans le clergé surtout, une large diffusion. Constatant le zèle admirable de tant de savants laïques, de tant de religieux distingués, et aussi la science approfondie dont bon nombre des nôtres ont donné la preuve, nos confrères se sentiront portés à développer largement leur culture intellectuelle, chacun selon son attrait particulier et ses aptitudes. Le champ est immense, les ouvriers y sont encore clairsemés. Bien des places sont donc à prendre. Prenons-les résolument.

C'est notre devoir de prêtres, notre devoir absolu, de défendre la vérité et d'étendre son règne. Pour y réussir, il en faut avoir une connaissance non pas superficielle mais sérieuse et profonde. Il est très certain que nous ne passons pas pour fort savants ; bien des gens nous accusent même de nous tenir systématiquement en dehors du mouvement scientifique. Je ne veux pas discuter cette opinion, cette calomnie si l'on veut. Je constate seulement (et qui pourrait le nier ?) qu'elle est fort répandue. Or, dans un temps comme le nôtre, où l'engouement pour la science est énorme, où tout le monde prétend y être plus ou moins

Digitized by Google

initié, cette opinion perfidement entretenue est un obstacle évident à notre action sur la société et à l'efficacité de notre ministère. Le meilleur moyen de renverser cet obstacle, c'est évidemment de prouver par des faits indéniables le mal fondé de l'accusation portée contre nous. Donc, *laboremus !*

II. Les études relatives à l'histoire de la Révolution sont toujours nombreuses et continuent à passionner les esprits. L'évolution commencée à la fin du siècle dernier se poursuit inflexiblement de nos jours ; il est évident que la société française et l'Europe entière, ébranlées dans leurs fondements par l'explosion de 1789, n'ont pas encore retrouvé leur centre de gravité. Quoique nous en ayons, nous vivons, nous mourrons peut-être, des conséquences logiques de cette commotion gigantesque, et c'est pourquoi il est pour nous d'un intérêt actuel et poignant d'en rechercher les causes et d'en préciser les phases.

Arriverons-nous à une pleine conception, à une appréciation tout à fait équitable de la politique générale, de l'organisation religieuse, civile, judiciaire, scolaire, diplomatique, militaire du gouvernement de la Révolution ? Peut-être. En tout cas nous y tendons, grâce aux travaux vraiment scientifiques de Tocqueville, de M. Taine, du regretté Albert Duruy, de Mortimer-Ternaux, de M. Wallon, de M. Sorel, de plusieurs autres encore. Certes leurs entreprises étaient hardies et d'un accomplissement difficile, en raison de l'extrême abondance et de la dispersion des documents, en raison aussi de la quasi-impossibilité d'atteindre l'impartialité objective. Quel est le Français qui peut réussir, malgré les plus louables efforts, à s'abstraire totalement des préoccupations, des sympathies et des antipathies du parti politique auquel il appartient ? Ces partis subissent des évolutions successives, ils sont soumis à des classements divers, ils se subdivisent à l'infini, mais ils existent et nous avons chacun le nôtre. Malgré tout, les éléments du jugement définitif s'acquièrent et se sérient. Mais quelle hauteur de vues, quel désintéressement, quelle critique

Digitized by Google

pénétrante et vigoureuse il faudrait pour en dégager la vérité intégrale !

J'ai à parler aujourd'hui de l'ouvrage capital de M. Albert Sorel sur les relations extérieures de la France pendant la Révolution (1). Longtemps, malgré mon goût très vif pour le talent de l'auteur et l'estime que je fais de sa science si large et si complète, j'ai reculé devant cette tâche particulièrement ardue. L'histoire diplomatique est toujours difficile à entendre et à apprécier, surtout dans le cas présent, où il s'agit de suivre des négociations et des combats engagés à la fois dans presque tous les pays d'Europe. Et puis, je le dirai sans détour, l'impression que j'ai ressentie du livre de M. Sorel a toujours été très complexe. S'il a forcé mon admiration par son savoir, sa conscience et son bonheur dans la recherche, l'ordre et la netteté de sa composition, ses rares qualités de style, j'ai éprouvé plus d'une fois de la répugnance à admettre ses théories et ses jugements sur les choses et sur les hommes. En outre, il ne fallait pas songer à analyser en détail ces quatre gros volumes où tant de documents sont mis en œuvre, où figurent, dans des attitudes successives très diverses, tant de personnages; où tant de faits d'une importance capitale et encore actuelle sont appréciés et jugés. Je vais m'en tenir aux grandes lignes.

De même que M. Taine emploie le premier volume de ses *Origines de la France contemporaine* à formuler une synthèse puissante — et discutable en certaines de ses parties — de l'*Ancien régime*, M. Sorel, avant de s'engager dans le récit des événements qui ont transformé l'Europe de 1789 à 1795, en a voulu fixer, dans un tableau d'ensemble, *les Mœurs politiques et les Traditions*, à la veille de la Révolution. Toute cette première partie, très étendue, et très instructive, converge vers une thèse accepta-

(1) L'*Europe et la révolution française*. I. *Les Mœurs politiques et les Traditions*, 1885, in-8 de 562 p. — II. *La Chute de la Royauté*, 1887, in-8 de 574 p. — III. *La Guerre aux rois*, 1891, in-8 de 556 p. — IV. *Les Limites naturelles*, 1892, in-8 de 492 p. — Paris, Plon et Nourrit.

Digitized by Google

ble dans une assez large mesure. Pour M. Sorel, ce prodigieux épisode de notre histoire qui s'appelle la Révolution française, n'a pas le caractère d'un événement extraordinaire et unique, d'un brusque hiatus dans la vie de notre pays et celle du monde civilisé; c'est simplement une phase légitime et nécessaire — on pourrait dire fatale, et fatale à la date où elle s'est produite — de leur évolution politique et sociale. De plus, et M. Sorel insiste constamment sur ce point, capital selon lui pour l'intelligence des événements, les révolutionnaires de 1789-1795 n'ont pas fait autre chose que de continuer, en les appliquant jusqu'au bout, en les exagérant quelque peu, tout au plus, les traditions de l'ancien régime, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il est difficile de nier, après avoir suivi les explications savantes et la démonstration fort habilement menée de M. Sorel, qu'il y ait dans cette thèse une bonne part de vérité; mais plus d'un lecteur pensera — et c'est mon sentiment — qu'elle est poussée parfois au delà des strictes limites de la réalité historique. Et, comme l'ont dit de bons critiques, dans ses explications des faits et gestes des révolutionnaires, notre auteur a quelque peu abusé des « souviens-toi » et des rappels aux pires excès des gouvernements absolus. Puisque, au dire de ses coryphées, la Révolution devait ramener sur la terre le règne de la raison, de la justice et de la liberté, ses juristes avaient bien mauvaise grâce à ressusciter le système de gouvernement de Louis XIV, et à recommencer, en les élevant à la dernière puissance, la révocation de l'Édit de Nantes, les dragonnades, etc.

Dans ce même premier volume, M. Sorel nous renseigne abondamment et sûrement sur l'état des diverses puissances de l'Europe en 1789-90, sur la force de leurs armées, les vues et les ambitions des cours et des gouvernements, sur la politique extérieure de la France dont il retrace les desseins successifs en remontant très haut dans le passé. Après avoir lu ces longs chapitres dont l'intérêt est fort considérable, on est en mesure de suivre, en connaissance de cause, les saisissantes péripéties du drame qui va commencer.

Digitized by Google

Le tome II, *la Chute de la Royauté*, est proprement l'exposé du prologue fort embrouillé de ce drame. Rarement les diplomates ont eu plus de soucis et ont ouvert à la fois autant de négociations délicates. Ce qui se passe en France éveille, dès le principe, l'attention soupçonneuse de l'Europe, et nos dissensions intimes réagissent puissamment au dehors. D'où la nécessité, non pas de refaire toute l'histoire intérieure de la France durant la révolution, mais d'en détacher nettement les événements principaux, de déterminer leur caractère, d'approfondir leurs conséquences. M. Sorel n'a pas manqué de s'y appliquer consciencieusement. Et ici je dois faire observer qu'il est ouvertement favorable — et de plus en plus à mesure que progresse son œuvre — aux idées maîtresses de la Révolution. Il estime qu'elle s'imposait absolument et que la France, aussi bien que l'Europe, lui doit des biens précieux. Ici encore il faudrait faire le départ entre les vérités certaines et l'exagération de l'esprit de parti.

Je ne puis suivre ici évidemment M. Sorel dans son exposé de la lutte des partis au dedans, durant les premières années de la Révolution, et celui qu'il nous donne, avec beaucoup de netteté et d'ampleur, des négociations diplomatiques très nombreuses ouvertes durant cette période. Ici surtout il est dans son élément : il connaît à fond les pièces et débrouille avec une étonnante dextérité l'écheveau compliqué des intrigues ourdies par les cabinets et conduites par les ambassades et par les intrigants de tout acabit qui pullulent aux époques troublées : diplomates officiellement accrédités, agents secrets des rois et des ministres, agents des princes émigrés sont également pour lui des personnages familiers qu'il pénètre à fond et dont il met toutes les pensées, tous les agissements au grand jour de l'histoire.

Personne ne contestera la richesse de ses informations et le caractère définitif de son récit. Mais il y aura divergence quand il s'agit de ses théories et de ses jugements. Cependant, plus d'une fois, s'ils examinent les choses de près et apportent à la critique des faits les distinctions nécessaires, les hommes les moins suspects de préjugés ré-

Digitized by Google

volutionnaires pourront souvent se rapprocher de lui. Il est, par exemple, extrêmement dur pour la première émigration, et tout d'abord on est porté à trouver sa sévérité excessive. Il n'en est pas moins vrai qu'au fond les intrigues du comte d'Artois, de Calonne, de Conzié et *tutti quanti* étaient à la fois coupables, maladroites et désastreuses. Où M. Sorel excède, à mon sens, c'est quand il apprécie uniquement avec les idées — d'ailleurs absolument justes — de notre temps sur les devoirs envers la patrie, la conduite d'hommes qui la confondaient avec le roi et se flattaient de servir l'une et l'autre dans les rangs de l'étranger. J'estime que leur erreur était totale, mais elle peut s'expliquer dans une certaine mesure et l'histoire peut par conséquent leur accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. — Je ne crois pas non plus possible de nier que Louis XVI et Marie-Antoinette, dans la situation désespérée où les avaient mis les progrès de la Révolution, *ont* souhaité, provoqué même l'intervention étrangère. Les documents diplomatiques sont là pour le prouver. Mais, enfin, les augustes captifs des Tuileries, M. Sorel le reconnaît, en vinrent seulement à cet expédient suprême — et déplorable — lorsque toute autre chance de salut eut été perdue, et l'historien découvre aussi le fond de la pensée du roi, qui voulait uniquement recouvrer sa liberté, se réservant de l'employer tout d'abord à apaiser la coalition, à rétablir ensuite l'ordre et la paix intérieure. Allons au fond des choses et interrogeons les faits. Qui a poussé efficacement à la guerre ? Les Girondins et à leur tête un aventurier qui s'était fait une spécialité des louches intrigues diplomatiques, Brissot. Pourquoi ont-ils entraîné dans cette sanglante aventure la France et l'Europe ? Pour satisfaire leurs passions personnelles, pour garder le pouvoir, pour conduire la Révolution. C'est entre les deux fractions du parti révolutionnaire, Jacobins et Girondins, une rivalité dans la violence, et la *guerre aux rois* n'est qu'un expédient pour en finir plus tôt avec *le Roi* et dominer bien moins l'Europe que la France.

En réalité, cependant, la guerre était inéluctable. La révo-

Digitized by Google

lution qui triomphe en France menace l'Europe tout entière par sa propagande, et on estime impossible de l'enrayer autrement que par les armes. Le grand duel va commencer, et il semble que l'issue du conflit n'est point douteuse. La France est affaiblie par ses discordes intestines, l'émigration a décapité son armée ; elle est seule en présence d'une coalition formidablement armée. Mais cette coalition elle-même manque de cohésion intime. Trop de passions égoïstes troublent ses chefs, trop d'intérêts divergents les divisent. Le 14 juillet 1792, tandis que le malheureux Louis XVI est traîné une dernière fois au Champ de Mars pour y figurer dans la ridicule parade de la Fédération, le cortège impérial du nouvel empereur d'Allemagne, François II, déroule dans les rues de Francfort ses pompes surannées, et c'est pour la dernière fois aussi. La désorganisation par la violence de la vieille France sera, à brève échéance, la cause de la ruine de la vieille Europe. Il faut lire le chapitre vraiment profond qui termine le second volume de M. Sorel et précise la situation en 1792. L'historien aurait pu lui donner pour conclusion ces mots du poète antique : *Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo !*

Le troisième tome a pour sujet *la Guerre aux rois* et pour cadre chronologique les derniers mois de 1792 et toute la terrible année 1793. Les seuls titres des chapitres indiquent bien nettement la progression des événements, la marche ascendante, le débordement des grandes eaux révolutionnaires. C'est d'abord *la guerre d'Indépendance nationale*, la résistance à l'invasion prussienne, la journée de Valmy (1), les négociations et la retraite de l'étranger

(1) A propos de ce fait de guerre, M. Sorel dit fort justement : « Si l'on ne regarde qu'au sang versé, c'était une escarmouche ; si l'on mesure les conséquences, c'est un des grands événements de l'histoire... Valmy fit passer toutes les forces morales du côté des Français ; on le sentit au camp prussien : « Nous avons perdu plus qu'une « bataille, dit le major Massenbach. Le 20 septembre a changé la tour- « nure de l'histoire. C'est le jour le plus important du siècle. » Le soir, autour du feu de bivouac, Gœthe interrogé par ses compagnons sur la portée de l'événement, leur répondit : « De ce lieu et de ce jour « date une nouvelle époque de l'histoire du monde et vous pourrez « dire : J'y étais. »

Digitized by Google

qui en est la conséquence; puis *la guerre d'Affranchissement* ou du prétendu affranchissement des pays voisins, pays du Rhin, Savoie, Nice, Genève; puis *la guerre d'Expansion*, conquête de la Belgique, après Jemmapes, efforts pour se maintenir à Mayence; *la guerre de Révolution* inaugurée par le meurtre du roi, crime politique dont les conséquences politiques sont incalculables et qui fera couler le sang de millions d'hommes; *la guerre de Conquête*, la France ne se contentant plus d'affranchir même théoriquement les peuples, mais résolue — avec quelques intermittences selon les fortunes diverses de ses armées — à se donner ses « limites naturelles », le Rhin, les Alpes, les Pyrénées. Tout cela embrasse quelques mois. Puis vient, ou plutôt s'organise la Terreur, bien inutile, quoi qu'en aient pu dire ses panégyristes, à la défense et à l'expansion nationales. C'est la trahison de Dumouriez, l'organisation solide du Comité du salut public, la lutte sanglante entre Girondins et Jacobins, puis entre Dantonistes et Robespierristes, et comme conclusion, la France tout entière en armes contre l'Europe, l'Europe tout entière soulevée contre la France. A l'heure où se clôt cette seconde période de l'histoire si largement tracée par M. Sorel, « au mois de janvier 1794, le territoire de la France était délivré, l'armée vendéenne écrasée, les séditions royalistes étouffées, les insurrections fédéralistes anéanties, Louis XVI et Marie-Antoinette n'existaient plus, les frères de Louis XVI étaient reniés et abandonnés de l'Europe, les émigrés dispersés ou enrégimentés en mercenaires, la France les exécrait, l'Europe les délaissait. La nation française tout entière était en armes, les troupes se formaient rapidement, sous des chefs consacrés par la victoire. « L'année d'épreuves était terminée, rapporte Soult, « maintenant les rôles étaient changés. » Les armées républicaines étaient mûres pour l'offensive et elles s'y disposaient. La coalition, un moment formidable, vacillait et se lézardait. Si la Terreur avait été un instrument de salut public, la raison d'État ne l'imposait plus; mais le salut public n'avait jamais été que le prétexte de la Terreur; le salut des terroristes et leur tyrannie en avaient été la seule

Digitized by Google

raison d'être ; elle redoubla donc par l'effet de sa propre cause ; elle devint plus féroce à mesure qu'elle parut plus inutile, et, comme pour découvrir elle-même sa monstruosité, les ennemis de la république étant abattus, elle s'acharna sur les républicains.

Les quinze mois embrassés par ce troisième volume sont donc remplis par des événements inouïs : faits de guerre, luttes sanglantes des partis, intrigues et négociations. Fidèle à son programme, M. Sorel résume et expose sommairement les premiers et met les seconds en lumière suffisante pour accomplir complètement son dessein qui est proprement l'histoire diplomatique. Les critiques lui ont été presque tous favorables, même ceux qui, comme moi, sont loin d'admettre ses idées essentielles sur la Révolution. Ceux-ci lui ont adressé deux reproches : ils l'ont trouvé trop favorable à Danton, ils l'ont accusé de théories fatalistes en histoire. Sur le premier point je suis de leur avis et j'avoue ne pas partager au moindre degré la sympathie réelle et presque sans réserve de M. Sorel pour l'organisateur juré des journées du 20 juin et du 10 août, pour le ministre de la justice des journées de septembre, pour le créateur du tribunal révolutionnaire. Ses avocats officieux ont eu beau faire, Danton n'a jamais été lavé de la large tache de sang qu'ont fait rejaillir sur sa mémoire les crimes abominables de l'Abbaye et des Carmes ; pas plus que sa vénalité cynique ne peut être révoquée en doute. Mais il fut patriote, nous dit-on. Sans doute il le fut, mais bien d'autres le furent autant que lui, et une vertu, même à un degré peu ordinaire, peut coexister dans une âme avec les vices les plus odieux, sans qu'elle les efface ou même les atténue aux yeux d'un juge intègre. Mais ajoute M. Sorel, et il porte sur ce point l'effort d'une démonstration habilement conduite, Danton a su s'élever au-dessus des préjugés et des illusions de ses associés à l'endroit de la politique extérieure, et ses conseils tendaient à la modération dans le succès et à un équilibre international stable et rationnel. Est-ce bien exact ? D'une façon intermittente assurément. Mais quel effet réel ont eu sur les événements ces lueurs de

Digitized by Google

bon sens ? Aux jours même de sa puissance, Danton a-t-il réellement conduit l'action diplomatique du gouvernement révolutionnaire ? Des critiques sagaces et bien informés l'ont nié et leur démonstration me semble concluante (1).

Reste la tendance au fatalisme historique qu'on a prétendu découvrir dans la grande œuvre de M. Sorel. J'ai eu la bonne fortune de l'entendre discuter par lui-même et je dois dire qu'il la répudie énergiquement. « Sans doute, me disait-il en substance, j'estime que certains événements graves une fois posés, *il est impossible qu'ils ne produisent pas certaines conséquences* extrêmement graves elles-mêmes, que les auteurs des faits le veuillent ou non. Mais ces événements qui deviennent des causes, ils les ont voulus, ils les ont librement accomplis, ils en sont responsables devant leur conscience et devant la postérité. » Et ceci, je l'avoue, me semble absolument vrai.

J'arrive au quatrième volume : *les Limites naturelles* (1794-1795). Durant cette période la Convention lutte et négocie alternativement. Jusqu'au 9 thermidor, elle lutte plus qu'elle ne négocie ; le mouvement contraire se produit après la chute de Robespierre, et, cette fois, grâce surtout à un survivant de l'ancien régime, à un « diplomate de carrière », Barthélemy, ambassadeur en Suisse de la République française, on arrive à des résultats pratiques et tangibles, aux traités de Bâle, très honorablement conclus avec la Prusse, la Hollande, certains princes d'Allemagne et l'Espagne. Il est bien évident que les négociations de nos plénipotentiaires ont été singulièrement facilitées par le génie de nos généraux et l'héroïsme de nos soldats. Il est juste de reconnaître aussi que le Comité de salut public, épuré largement après Thermidor, mérite sa part d'éloges pour les résultats obtenus. M. Sorel nous fait bien connaître les hommes d'affaires qui s'y succédèrent, leurs vues et leurs efforts. Déjà, dans une série d'articles fort remarqués, publiés, il y a quelques années, dans la *Revue histo-*

(1) Cf. dans la *Gazette de France* (feuilleton du 11 janvier 1892) un travail considérable de M. Edmond Biré sur cette question.

Digitized by Google

rique, il avait étudié à fond et séparément chacune des grandes négociations de l'époque. Il était donc fort bien préparé à en présenter, dans son livre, la suite et la synthèse. Malheureusement je ne suis pas préparé du tout à analyser ces longs chapitres que j'ai pourtant lus avec beaucoup d'attention et dont l'intérêt m'a paru tout à fait grand.

Je parlais tout à l'heure de la réaction nécessaire des crises intérieures du gouvernement révolutionnaire sur sa politique extérieures, et de l'obligation où M. Sorel s'était trouvé d'en tenir grand compte dans son exposé. Dans son quatrième volume, il a rencontré la révolution de Thermidor an II. Il lui consacre tout un chapitre, un des plus vivants et un des plus profonds, assurément, de l'ouvrage. L'enchaînement des causes, la suite des événements y sont retracés de main de maître, et ces pages, extrêmement remarquables, suffiraient à la réputation d'un historien.

J'en dirai autant du dernier chapitre : *La France et l'Europe en 1795*. Leur situation réciproque y est magistralement précisée. A cette heure très grave, toutes les causes des événements qui vont suivre sont déjà posées et actives, et les théories qui ont prévalu chez nous, notamment celles des « limites naturelles », portent en elles-mêmes notre destinée future, celle de nos alliés et celle de nos ennemis. C'est la guerre sans fin, l'hégémonie indispensable à la France pour se maintenir dans ses premières conquêtes, hégémonie qui nécessitera perpétuellement de nouvelles entreprises, parce qu'elle est à la merci du premier échec grave. De là les armements gigantesques, l'afflux de toutes les forces vives du pays aux armées ; la prépondérance de celles-ci, la dictature militaire ayant en elle, par sa nature même et ses excès nécessaires, le principe de sa propre ruine et de l'abaissement de la France après la défaite.

Après avoir complètement et éloquemment rempli son premier dessein en conduisant jusqu'à la séparation de la Convention l'histoire diplomatique de la Révolution, M. Sorel nous annonce qu'il poursuivra son œuvre jusqu'en 1815, c'est-à-dire jusqu'au dénouement de la sanglante tra-

Digitized by Google

gédie. Il faut souhaiter qu'il l'achève en effet. Des livres comme le sien sont vraiment utiles, parce qu'ils sont pleins d'enseignements. On peut en contester quelques parties, en discuter certaines idées. Ils restent pourtant, et peuvent exercer sur les hommes politiques réfléchis et sur tous ceux que préoccupent les destinées de la France, une profonde influence. N'est-ce pas Cicéron qui qualifiait l'histoire de « maîtresse de la vie » ? Dans l'instabilité présente, nous avons singulièrement besoin de ses leçons.

III. Je me suis fort étendu, il y a un an, sur les deux premiers volumes des *Mémoires de Talleyrand;* je serai plus bref sur les trois derniers (1), leur intérêt me paraissant bien moindre. Il est vrai qu'ils se réfèrent à des événements de la plus haute portée, soit pour l'histoire de notre pays, soit dans la carrière du prince de Bénévent; mais il faut observer que nous n'y trouvons guère de détails nouveaux, d'observations et d'impressions personnelles, mais presque uniquement des pièces diplomatiques, dont la plupart ont été imprimées ou le seront dans des recueils déjà livrés en partie à la publicité. Ces derniers volumes ont donc été une véritable déception, dont au surplus on ne saurait rendre responsable l'éditeur littéraire, M. le duc de Broglie, qui s'est parfaitement bien acquitté de sa tâche, mais Talleyrand lui-même et les premiers dépositaires de ses *Mémoires*, qui ont bien mal à propos surexcité l'opinion par des précautions de secret vraiment excessives, étant donné leur objet réel.

Que trouvons-nous, en somme, dans ces tomes III-V ? 1° la suite de la correspondance du congrès de Vienne; 2° les souvenirs très nets de Talleyrand sur la seconde Restauration et son ministère en 1815; 3° un appendice où il tente de se disculper de toute participation dans le meurtre du duc d'Enghien et de toute connivence avec l'aventu-

(1) *Mémoires du prince* de TALLEYRAND, publiés avec une préface et des notes par le duc de BROGLIE, t. III-V. Paris, Calmann-Lévy, 1891-1892. 3 vol. in-8 de 469, 429, et XXIII-650 p., avec trois portraits.

Digitized by Google

rier Maubreuil; 4° un récit extrêmement détaillé et très riche en documents de son ambassade de Londres en 1830-1834, et des négociations relatives à la Belgique; 5° un morceau historique de haut goût sur le ministère du duc de Choiseul.

Nous connaissions déjà, sauf quelques variantes, le plus souvent peu importantes, la correspondance de 1815. La neuvième partie des *Mémoires (Deuxième Restauration et dernier ministère)*, ne nous apprend rien que nous ne sachions, pas même le mauvais vouloir et l'aigreur de M. de Talleyrand contre le duc de Richelieu, dont la valeur morale était infiniment supérieure à la sienne, mais qui avait eu le tort, irrémissible à ses yeux, de lui succéder aux affaires, après lui avoir refusé sa collaboration dans le ministère de 1815. Peut-être aussi les très grands services qu'il rendit au pays, ne sont-ils pas étrangers à la malveillance très évidente des *Mémoires* à son endroit.

La primeur de l'*Appendice* apologétique où Talleyrand a essayé de démontrer qu'il n'a pas eu la moindre part à l'enlèvement du malheureux duc d'Enghien et à l'horrible tragédie qui s'en est suivie, avait été réservée à la Société d'histoire diplomatique. Si l'on en croit le bruit public, les hommes distingués qui la composent, n'ont pas trouvé concluante cette défense, pourtant conduite avec un art consommé, et je partage leur sentiment. Il faut lire la dissection impitoyable qu'en a faite M. Welchinger (1), qui, mieux que personne, connaît les données de ce douloureux problème historique.

Une partie du tome III, le tome IV en entier et presque tout le tome V sont remplis par la douzième partie, relative à la *Révolution de 1830* et à la dernière *ambassade de Londres*. C'est la période de sa carrière sur laquelle Talleyrand s'est étendu avec le plus de complaisance. Il commence par se défendre d'avoir désiré la chute de Charles X et la substitution de la branche cadette à la branche aînée, et d'y

(1) Voir ses intéressants feuilletons dans *Le Monde* du mois de juillet 1891.

Digitized by Google

avoir contribué en quoi que ce soit; il explique comment, — toujours par patriotisme ! — il ajouta un nouveau serment à la longue série de ceux qu'il avait prêtés et se mit, sans hésitation et sans retard, au service de Louis-Philippe. Puis il entre dans le détail de ses négociations. Ici, la part du récit est infime; le plus souvent il ne s'agit que de quelques lignes reliant entre elles des centaines de pièces officielles, dont l'intérêt est le plus souvent fort grand, mais où, comme on s'en doute bien, les redites ne manquent pas. M. Pallain en avait commencé la publication l'année dernière, d'après les archives des affaires étrangères; mais il y a dans les *Mémoires de Talleyrand* bon nombre de documents qui ne figurent pas dans l'autre recueil, et M. de Broglie a encore enrichi le sien en donnant, en appendice, une multitude de lettres intimes de l'ambassadeur lui-même, de M^me^ Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, de M^me^ de Dino, etc. Comme toujours, l'annotation est abondante et substantielle, mais très sèche et ne comportant guère que le *cursus honorum* des personnages, ministres, militaires, diplomates, etc, dont le nom figure dans les documents publiés.

J'ai dit plus haut que le fragment où M. de Talleyrand s'est appliqué à faire connaître et à juger la personne et les actes du *duc de Choiseul* est un morceau de haut goût. Je viens de relire ces pages brillantes et mordantes, et cette nouvelle lecture m'a confirmé dans mon opinion. M. de Talleyrand s'y rapproche beaucoup, avec plus de correction et moins de vigueur de style, de la manière de Saint-Simon. Le récit des faits est constamment entremêlé de brefs portraits vivement enlevés, où la malice spirituelle du grand seigneur se donne toute licence. Il s'y explique avec une entière et excessive liberté sur les intrigues immorales de Louis XV et de son entourage, sur celles de Choiseul et des siens, et nous fait entrer dans tous les secrets de la Pompadour et de la Du Barry. Il ne manque pas, en sa qualité de diplomate alors *in partibus*, de formuler souvent, sauf à s'en excuser avec une désinvolture hautaine, des considérations étendues de politique

Digitized by Google

internationale. Il faut noter son opposition très nette à l'alliance russe. Ses démêlés personnels avec l'empereur Alexandre, qui ne l'estimait ni ne l'aimait, peuvent bien avoir influé sur son jugement en la matière.

M. le duc de Broglie est revenu, dans une préface placée en tête du tome V, sur la question si bruyamment débattue de l'autenticité substantielle des *Mémoires de Talleyrand*. Son exposé m'a paru judicieux et démonstratif. Après avoir attentivement pesé ses raisons et celles des tenants de l'opinion opposée, je reste persuadé que M. de Bacourt s'est acquitté d'une manière satisfaisante de la tâche que lui avait imposée la confiance du prince de Bénévent. La *Revue historique* est revenue, dans son numéro de mai-juin, sur ce problème. Elle a donné l'hospitalité à un article aigre et dur de M. Flammermont qui prétend démontrer « 1° que Talleyrand a laissé à Mme de Dino et à M. de Bacourt un véritable manuscrit de ses *Mémoires ;* 2° que, en résumé, les *Mémoires de Talleyrand*, tels qu'ils nous ont été transmis par M. de Bacourt, sont indignes de l'homme dont ils portent le nom. Faut-il, ajoute M. Flammermont, aller jusqu'à dire qu'il aurait fallu leur donner ce titre : *Mémoires du prince de Talleyrand, revus et corrigés, mutilés et augmentés par M. de Bacourt ?* J'en suis convaincu, mais je dois avouer loyalement que je ne suis pas encore en mesure de le prouver comme je le désirerais. C'est pourquoi je me bornerai à reprendre aujourd'hui la conclusion de mon premier article : La suppression du manuscrit original est une grave présomption contre l'authenticité *intégrale* du texte publié par M. le duc de Broglie d'après la copie autographe de M. de Bacourt. » Le principal argument présenté en faveur de cette thèse par M. Flammermont est tiré de la publication défectueuse faite autrefois, par l'exécuteur testamentaire de Talleyrand, de la Correspondance de La Marck avec Mirabeau. Dans la préface du tome V, M. de Broglie réfute cet argument précédemment invoqué ; et la *Revue historique* elle-même, dans une *note de la rédaction*, en a montré l'insuffisance et la faiblesse. Après avoir cité un article très sensé de M. P. Bailleu

Digitized by Google

dans l'*Historische Zeischrift* (1892, p. 60) qui est en faveur de l'authenticité substantielle, les directeurs la soutiennent à leur tour et n'acceptent pas qu'on accuse M. de Bacourt d'une falsification dont les motifs ne sont pas rationnellement acceptables. Voici leur dernier mot : « Les *Mémoires* que nous possédons répondent parfaitement, par leur imperfection même, à ce que nous savons de la manière de travailler de Talleyrand et des diplomates en général, et au but que Talleyrand s'est proposé en les écrivant. Comme enfin M. de Bacourt, dont personne ne conteste l'honorabilité, nous affirme que sa copie est conforme à l'original qu'il a vu, nous n'avons pas de motifs sérieux de mettre en doute cette affirmation, tout en regrettant vivement que les originaux soient supprimés ou séquestrés. Cette suppression laisse planer une suspicion sur les *Mémoires*, et permet de supposer des mutilations dues à une autre main que celle de M. de Bacourt. Les *Mémoires* d'ailleurs n'ont qu'une médiocre valeur historique, et doivent être contrôlés et corrigés à chaque ligne ; mais la faute en est à Talleyrand lui-même, et non à M. de Bacourt. »

Ajoutons que M. le duc de Broglie a coupé court à toute critique, en ce qui concerne son rôle d'éditeur, par le dépôt à la Bibliothèque nationale de la copie qu'il avait accepté de donner au public et qu'il lui a donnée en effet, avec une scrupuleuse fidélité et en l'accompagnant des éclaircissements nécessaires.

IV. Si les *Mémoires du prince de Talleyrand*, annoncés mystérieusement depuis si longtemps, ont été fort loin de réaliser les espérances qu'on en avait conçues, ceux du général de Marbot (1), dont l'existence n'était connue que de très peu de gens, ont été pour le public une très agréable surprise et une véritable révélation. Leur succès a été complet et, en quelques mois, ils ont atteint la 16e

(1) *Mémoires du général baron* DE MARBOT. Paris, Plon, 1891. 3 vol. in-8, de XII-390, 495 et 446 p., avec 2 portr., une héliogr. et 1 fac-simile.

Digitized by Google

édition. Étant donné le goût déplorable de notre temps où seuls les romanciers — surtout quand ils sont pornographes — peuvent se flatter de faire leur fortune et d'enrichir leurs libraires, cette vogue extraordinaire d'un ouvrage volumineux, et très sérieux en somme malgré le piquant de nombreuses anecdotes, constitue à elle seule un préjugé en sa faveur.

Ce préjugé se transforme vite en un jugement bien motivé, dès qu'on a pu lire les premiers chapitres du livre. On est tout de suite charmé par la bonne humeur vaillante de Marbot, par la précision et aussi par la noble simplicité de ses récits. Il avait grandi au milieu des orages de la Révolution et avait été élevé à Sorrèze par les ci-devant bénédictins, devenus républicains de bonne marque. A dix-sept ans, il s'engage dans un des régiments de cavalerie de la division de son père et devient rapidement officier. Dès lors commencent pour lui une longue série d'années singulièrement pleines et agitées où, sans interruption, il court l'Europe entière, portant des ordres, car il sert longtemps dans les états-majors, et mettant aussi, constamment, le sabre à la main. Il s'élève, assez lentement pour l'époque, dans la hiérarchie, payant chacun de ses grades de plusieurs blessures, et devient enfin, pendant la campagne de Russie, colonel du 23e de chasseurs. Les fonctions d'aide de camp qu'il a remplies et les missions dont il a été chargé lui ont permis de bien voir la plupart des grandes scènes de l'épopée consulaire et impériale. Il a été souvent en rapports avec l'Empereur, constamment avec les maréchaux. Il avait du coup d'œil, un sens d'observateur très développé, une excellente mémoire, à laquelle au surplus il venait en aide en prenant, au jour le jour, des notes précises sur les événements auxquels il était mêlé. Exilé après la seconde restauration, il se mit à recueillir ses souvenirs, du siège héroïque de Gênes, où il était enfermé avec son père, qui y mourut, jusqu'à l'effondrement suprême de Waterloo. Il n'avait pas manqué une campagne. « Constamment envoyé du nord au midi et du midi au nord, partout où on se battait, je ne passai pas, dit-il

Digitized by Google

avec un légitime orgueil, une seule des dix années de 1805 à 1815 sans aller au feu, sans arroser de mon sang quelque contrée de l'Europe. » Il servit en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Russie, en France, en Belgique. Les noms glorieux de Gênes, Austerlitz, Eylau, Madrid, Essling, Torrès-Vedras, Polotsk, la Bérésina, Leipzig, Waterloo, victoires inouïes, défaites sanglantes, qui figurent au frontispice de ses trois volumes, marquent les étapes principales de cette course incessante au danger et à l'honneur.

Non seulement on trouvera dans les *Mémoires de Marbot* les portraits vivants des hommes de guerre illustres qui l'admirent dans leur intimité, le récit détaillé des épisodes *quorum pars fuit*, des anecdotes innombrables tour à tour émouvantes et comiques ; mais des tableaux d'ensemble, des vues générales et de nombreuses rectifications historiques. Sans doute il ne faudrait pas, pour se faire une idée absolument juste de l'époque, s'en tenir à ces trois volumes : Marbot, tout dévoué à l'Empereur, n'écrit pas *sine studio*, mais ses souvenirs apportent à l'histoire de son temps une contribution des plus importantes et on ne pourra, dès à présent, se dispenser d'y recourir.

En attendant, on les lit beaucoup et il convient de s'en féliciter, car ils débordent de patriotisme et d'ardeur guerrière; ils donnent les plus belles leçons d'abnégation et de dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme. On y apprend aussi comment les batailles se perdent et comment les armées se dispersent, justement aux jours où soldats et chefs cessent de pratiquer les grandes vertus militaires, facteur indispensable des grands succès.

V. Les souvenirs du duc de Tarente (1) n'ont pas le panache et l'attrait pittoresque des *Mémoires* de Marbot ; ils n'en constituent pas moins un document de première

(1) *Souvenirs du maréchal* MACDONALD, *duc de* TARENTE, avec une introduction et des notes par Camille ROUSSET, de l'Académie française. Paris, Plon, 1892, in-8 de XCVI-423 p. avec deux portraits.

Digitized by Google

valeur. Dans l'esprit de leur auteur, ils n'étaient pas destinés à la publicité, ayant été écrits, sans prétention littéraire et sans une rature, uniquement pour son fils. C'est M. Camille Rousset qui s'est chargé de les présenter aux lecteurs, et il s'est excellemment acquitté de sa tâche dans la longue et belle introduction qu'on trouvera en tête du volume.

« Un Alceste soldat », c'est ainsi que le savant académicien caractérise son héros. Ce mot est parfaitement juste. Si, au point de vue militaire, Macdonald ne vient qu'après Masséna, Lannes, Davout et Saint-Cyr, dans la brillante pléiade des lieutenants de Napoléon, il y fait cependant grande figure. Mêlé aux plus grands événements de son époque, divisionnaire à trente ans, il se révèle dans ses *Souvenirs* comme un homme d'un beau caractère et d'une admirable élévation morale.

Franc jusqu'à la rudesse, même avec le maître omnipotent, inébranlablement fidèle à ses affections, il ne fut jamais courtisan du succès ; aussi Napoléon lui tint-il rigueur de son intimité avec Moreau. Mis à l'écart durant les quatre premières années de l'Empire, Macdonald ne reçut que sur le champ de bataille de Wagram son bâton de maréchal.

L'intérêt de ses *Souvenirs* est soutenu d'un bout à l'autre. En raison de la solidité et de l'importance considérable du fond, les lecteurs sérieux lui pardonneront facilement ses négligences de style, son récit presque toujours froid et parfois confus.

Naturellement Macdonald a vu de plus haut que Marbot les principaux événements de son temps, et là où l'aide de camp a dû se borner à porter des ordres et à faire le coup de sabre, le maréchal a eu toute la responsabilité du commandement. On doit ajouter qu'il l'a toujours noblement portée, alors même que la fortune adverse a traversé ses desseins et trahi son courage.

Il y a dans ses *Souvenirs* deux parties capitales et qui sont tout à fait de la grande histoire : la campagne de 1813, les dernières luttes de 1814 dont, malgré des combinaisons militaires admirables et d'héroïques efforts, le résultat fut

Digitized by Google

l'abdication de Napoléon. Les récits de 1813 nous montrent l'Empereur désorienté, las, mal obéi et mal servi. Le rôle de Macdonald fut en 1814 et 1815 des plus importants et son témoignage à leur endroit est capital. Il fit preuve, en ces circonstances singulièrement critiques, de grande intelligence et de haute dignité. Sa loyauté fut parfaite. Il fut le dernier à quitter l'Empereur et à se rallier aux Bourbons, mais dès lors sa fidélité au serment qu'il leur prêta fut inébranlable.

Naturellement Macdonald s'est expliqué longuement dans ses *Souvenirs* sur ses insuccès de la Trebbia et de Katzbach. Peut-être trouvera-t-on qu'il n'a pas réussi entièrement à se justifier de ces deux batailles malheureuses, mais enfin il faut l'entendre et tenir compte des éléments nouveaux de son récit.

VI. Le marquis de Costa de Beauregard a eu en main les papiers d'une des plus intéressantes victimes de la Révolution, le comte de Virieu, député à l'Assemblée constituante, tué à Lyon, lors de la prise de cette ville malheureuse par les troupes de la Convention. Au lieu de publier, en les annotant, ces documents d'importance, il en a fait la trame d'un récit touchant où il nous raconte en détail la vie singulièrement traversée de son héros (1). Le titre est bien choisi, et c'est un vrai « roman » que ce volume. Entendons-nous pourtant, vrai roman par la variété, le caractère touchant et l'imprévu des épisodes, roman vrai, parce que les événements terribles de 1789-1793 y sont retracés avec une exactitude rigoureuse et sans que les textes mis en œuvre y aient subi la moindre « sollicitation ». On connaît par les précédents ouvrages de M. Costa de Beauregard, son procédé de composition et les qualités de son style. On les retrouvera ici, avec quelque exagération peut-être. C'est plutôt la manière littéraire que la manière historique. Les

(1) *Le roman d'un royaliste sous la Révolution. Souvenirs du comte de* Virieu, par le marquis Costa de Beauregard. Paris, Plon, 1892, in-8 de 11-414 p., avec deux portraits.

Digitized by Google

critiques dont le goût est prononcé pour l'érudition proprement dite et les ouvrages austères s'en plaindront quelque peu. Le sentiment de la majorité des lecteurs sera tout autre.

Le comte de Virieu appartenait à la noblesse « éclairée » et libérale qui a inconsciemment avancé la Révolution et qui, dans la Constituante, apporta au Tiers et au Clergé du second ordre l'aide considérable de son talent et de son influence. Il avait passé par les loges maçonniques. Il n'émigra pas. Son loyalisme fut parfait. Il fut chargé d'une mission secrète auprès des princes. Il était au 30 août auprès de Louis XVI et c'est à grand'peine qu'il échappa au massacre. La mort devait le frapper réconcilié avec Dieu, à la dernière heure de la défense de Lyon. Quelle furent ses douleurs, ses misères de toutes sortes, son dénuement durant les dernières années de sa vie, quelle fut l'horreur suprême du siège de Lyon, M. Costa de Beauregard nous l'a dit en des pages vivantes qui donnent l'intense impression de la réalité. On y retrouve sans cesse les lettres tour à tour enflammées et découragées, mais toujours nobles et touchantes de Virieu. On y admire la belle âme de sa femme, on y compatit aux effrois et aux souffrances de ses enfants.

Malgré mon faible pour l'érudition méthodique, je dois avouer, et je le fais volontiers, que ce *Roman d'un Royaliste* est de l'histoire, de l'histoire vivante qui, tout en m'émouvant fort, m'a beaucoup instruit.

Ernest ALLAIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Aristote ou la Constitution d'Athènes, traduite par B. Haussoullier, directeur adjoint à l'école pratique des Hautes Etudes, in-8°, xv-112. *Paris*, Emile Bouillon, éditeur.

En 1890, une importante découverte vint jeter l'émoi dans le monde savant. M. Kenyon, si remarquable par ses travaux d'érudition retrouva sur un papyrus le texte de l'ouvrage d'Aristote sur la constitution d'Athènes. Cet ouvrage était déja connu par de nombreux fragments. En 1880, on en comptait quatre-vingt quatorze. Les anciens l'avaient en grande estime. Plutarque en cite de nombreux passages, et il y puise des renseignements pour la vie de Thésée et de Solon. Les scoliastes et les grammairiens le mettent souvent à contribution. Mais quelque nombreux que fussent ces débris, nous ne pouvions juger ni de l'importance ni du mérite de l'œuvre. Le public lettré a accueilli avec une extrême avidité la première édition donnée par M. Kenyon en 1891 à Londres et à Oxford. Deux éditions critiques ont suivi; l'une de G. Kaibel et M. de Wilamowitz-Mœllendorf, à Berlin, l'autre à Leyde, de H. Van Herweden et J. Van Leewen. D'autres sont en préparation. Il a été traduit en quatre langues.

Il y eut d'abord quelques doutes sur l'authenticité. De fait, plusieurs parties sont certainement interpolées, entre autres le ch. 4 relatif à la constitution de Dracon, le début du ch. 8 sur le système électoral introduit par Solon, la plus grande partie du chapitre 25 sur le rôle joué par Thémistocle dans la campagne contre l'Aréopage. On a signalé aussi des contradictions avec Thucydide et, ce qui est plus grave, avec la politique d'Aristote.

Digitized by Google

La démonstration sur le véritable auteur n'est pas encore faite, quoique la tendance générale soit d'en laisser la paternité à Aristote. Nous ne faisons qu'indiquer ces objections, et nous voulons surtout mettre en relief tous les secours que la science peut tirer de ce livre pour la connaissance des institutions athéniennes.

Il est divisé en deux parties. La première est consacrée à la revue des diverses constitutions que la capitale de l'Attique s'est données depuis son origine. C'est une histoire détaillée, très claire et très précise de cette illustre cité. La seconde expose en détail les institutions d'Athènes au IVe siècle.

L'ouvrage n'est pas complet. Il nous manque les deux premières époques, celle d'Ion et celle de Thésée. C'est une lacune extrêmement regrettable, car l'auteur devait nous apporter des documents de haute valeur sur des événements qui nous sont à peine connus. Dans la traduction de M. Haussoulier, on a essayé de réparer cette perte à l'aide de textes empruntés à Aristote et recueillis dans divers auteurs. Nous avons donc un souvenir d'après le philosophe de ce qui s'est passé dans l'Attique, jusqu'à la tentative de Cylon.

Aristote, au ch. 41, résume lui-même cette première partie, et il ne signale pas moins de onze modifications (μεταβολαί) qu'a subies la constitution d'Athènes. 1e Ion, 2e Thésée, 3e Solon, 4e Pisistrate, 5e Clisthène, 6e ruine de l'Aréopage, 8e gouvernement des Quatre Cents, 8e Restauration de la démocratie, 9e Les Trente tyrans, 10e les Dix, 11e Restauration de la démocratie.

Cette introduction historique nous révèle d'abord des faits que nous ne connaissions pas. Ainsi nous apprenons que la constitution de Dracon est une constitution démocratique, fondée sur le cens, qu'elle comprenait une assemblée, un conseil de 401 membres et l'Aréopage. Nous étions mal renseignés sur le rôle de l'Aréopage après les guerres médiques. Nous savons par cet ouvrage que ce sénat conservateur dirigea la politique d'Athènes durant les vingt années qui suivirent. Nous y trouvons des dates très précieuses pour l'histoire de la Grèce et des chiffres qui peuvent intéresser. Ainsi, au ch. 24 est indiqué un tableau des citoyens que faisait vivre le gouvernement d'Athènes. Il y a en outre plusieurs points obscurs sur lesquels il projette une lumière plus vive. La fameuse révolte de Solon par exemple était connue d'une manière assez imparfaite. Au début du ch. 6, il nous

Digitized by Google

explique le sens véritable du mot σεισάχθεια. Il ne s'agit de rien moins que d'une abolition des dettes (χρεῶν ἀποκοπή). Il supprima en même temps la contrainte par corps, et fut le libérateur du peuple. Cette réforme précéda les lois et la réforme des poids et des mesures.

La seconde partie est une étude approfondie des institutions de la cité au IVe siècle. Voici le plan suivi par l'auteur : Il y traite d'abord du droit de cité, de l'inscription sur les registres du Dème et de l'Ephébie. Puis viennent les magistratures, celles qui sont désignées par le sort et celles qui sont confiées aux suffrages des citoyens. Un chapitre sur le salaire des fonctionnaires offre quelques détails curieux. La fin du livre comprend un certain nombre de questions relatives aux tribunaux. C'est d'abord le procédé employé pour l'élection des juges, l'ensemble des conditions requises pour exercer cette fonction, le mobilier nécessaire à la répartition des juges dans les tribunaux, et l'utilité des tablettes sur lesquelles on inscrivait leur nom, celui de leur père, etc. Ensuite l'auteur nous introduit dans l'organisation intime des tribunaux, et décrit avec exactitude et un vif intérêt les diverses phases de la procédure. Malheureusement ces derniers chapitres ont éprouvé des mutilations fâcheuses.

Tel est l'ensemble de cet ouvrage. On remarquera que l'auteur a parcouru dans tous ses détails le cercle des institutions, et qu'il procède suivant les règles de la méthode péripatéticienne. Il y a une vue d'ensemble; c'est la démocratie qui peu à peu se fait jour et arrive à pénétrer dans tous les ressorts de l'administration. Elle finit par tout absorber dans l'Etat. Pour faire ressortir cette idée, il trace l'histoire des divers changements survenus dans la constitution. Ensuite il en poursuit toutes les ramifications, les analyse avec clarté et profondeur, et nous montre comment la plèbe gouverne avec une autorité absolue. C'est bien la méthode employée par Aristote dans sa rhétorique et dans sa politique.

Disons un mot de la traduction. Elle est très exacte et très fidèle. Il y avait d'assez grandes difficultés en bien des endroits. Les auteurs se sont aidés de tous les travaux récents. Ils ont eu sous les yeux les trois éditions qui ont paru. Mais, surtout, ils se sont attaqués au papyrus lui-même, qu'ils ont étudié avec soin. Ils ont eu soin de renvoyer souvent à la politique d'Aristote ou de mettre au bas des pages des citations empruntées à cet ouvrage. Ces notes, comme ils le disent dans la préface, ont

Digitized by Google

un double avantage. Elles peuvent inspirer aux étudiants le désir de recourir au texte de la politique d'Aristote, et les introduire dans la connaissance de cet important ouvrage. En outre, ils fourniront la preuve d'une vérité contestée par plusieurs, mais hautement proclamée par d'autres, qu'il n'y a pas contradiction, mais accord entre la *Politique* et la *constitution d'Athènes*.

Cette traduction est faite avec beaucoup de soin, et rend plus vif le désir de voir paraître l'édition que prépare et que promet M. Haussoullier.

Ph. GONNET.

Le Dogme de la vie future et la libre-pensée contemporaine, par le R. P. LESCŒUR, de l'Oratoire; chez Poussielgue, éditeur: 15, rue Cassette, Paris : un volume in-12.

I. Nous venons de lire, sous ce titre, un très remarquable ouvrage d'apologétique religieuse, qui est tout à la fois et une lumineuse réfutation du matérialisme contemporain et une démonstration sans réplique possible du dogme de la vie future.

On a défini notre XIX^e^ siècle : « un grand mouvement scientifique dont la direction a été faussée ». C'est, croyons-nous, l'un de ses traits les plus saillants.

Après avoir ébranlé, chez un grand nombre d'âmes, la foi en Jésus-Christ, à l'Evangile et à l'Eglise, au nom de la critique historique, de l'exégèse rationaliste et de la philologie, la libre-pensée moderne livre aujourd'hui un suprême assaut à tout l'ordre moral et social, en s'attaquant, au nom de *la science*, à nos immortelles destinées qui en sont, pratiquement du moins, la pierre angulaire.

C'est au nom de *la science ;* non pas de la science d'autrefois, telle que celle de Képler et de Newton ; ou de la science, au sens de certains philosophes spiritualistes de la première moitié de ce siècle, comme Maine de Biran, Jouffroy ou Saisset ; mais de la science matérialiste et athée de notre temps, de la science de Büchner et de Molleschott, de Berthelot et de Wirchow : c'est au nom de cette science qui ne connaît ni cause première, ni question d'origine et de fin, qu'on a écrit des pages comme celles-ci :

« L'âme n'est qu'un nom collectif désignant les différentes fonctions qui appartiennent au système nerveux, et, chez les animaux des espèces supérieures, au système nerveux central, au cerveau... L'organe est-il entièrement détruit, la fonction cesse aussitôt... Le corps meurt-il, l'âme meurt également... C'est pourquoi

Digitized by Google

la science ne reconnaît pas de survivance de l'âme à la destruction de l'organisme » (1).

Et encore : « La mort nous dépouille de notre conscience, de notre sensibilité, de notre activité, en un mot, de tout ce qui constitue notre individualité propre..... Aussi, la science n'a jamais pu constater aucun phénomène de vie après la mort. Le dogme de notre immortalité n'est donc qu'un rêve de la métaphysique platonicienne et de la scolastique du moyen âge » (2).

Et ces abjectes théories se traduisent audacieusement dans la presse, sous toutes les formes, depuis l'article satirique du folliculaire et le roman cyniquement réaliste jusqu'aux savantes dissertations des membres de l'Institut. Elles règnent en souveraines, dans presque toutes les chaires de philosophie de l'Etat. Et, à certains jours plus solennels, elles revêtent même une sorte de caractère officiel.

Le ministre de l'instruction publique, M. Bourgeois, s'adressant, il y a deux ans, aux lauréats du concours général des lycées de Paris et de Versailles, n'a-t-il pas osé dire, en pleine Sorbonne, en présence et aux applaudissements des maîtres les plus renommés de la jeunesse française, ces inconcevables paroles qui sont la négation matérialiste, à peine voilée, des éternelles destinées de l'homme : « Rien ne se perd dans ce vaste univers, vous le savez, et la vibration des moindres atomes communiquant son mouvement à l'atome voisin, se répercute à l'infini. Le moindre des actes de justice et de bonté ajoute de même quelque chose au mouvement du progrès humain... Que votre effort soit un effort joint à l'effort de tous. Votre effort ne sera pas perdu, et cette part de vous-même que vous avez mise au service de l'évolution éternelle, c'est votre part d'immortalité » (3).

Et c'est cette nébuleuse, cette vague immortalité, commune à l'atome et à l'animal, qui constitue, pour le grand maître de l'Université de l'Etat et pour la plupart de ses auxiliaires, toute la sanction de l'ordre moral et social !

II. Un homme de cœur, écrivain, érudit et logicien de premier ordre, a vaillamment entrepris de répondre à toutes ces audacieuses négations. Dans ce but, il a instruit, d'après toutes

(1) Carl Wogt : 5e *leçon d'anthropologie.*
(2) *Citation empruntée à l'Apologie scientifique* de M. Duilhé de Saint-Projet.
(3) *Discours prononcé au Concours général de 1890.*

Digitized by Google

les formes juridiques et dans les termes les plus courtois et les plus corrects, *le procès de la science matérialiste.*

Et, dans ce réquisitoire complet et décisif, qui ne comprend pas moins de deux cents pages, d'une analyse doctrinale minutieuse et profonde, comme nous n'en connaissons pas, on ne peut récuser ni la compétence ni la loyauté du juge. Il a étudié à fond toutes les questions dont il traite; il les a étudiées chez les représentants les plus autorisés des doctrines qu'il expose, et il ne les juge et ne les condamne que sur leur propre témoignage.

Nous n'essayerons pas d'analyser ici ce qui n'est déjà qu'une analyse. Nous nous bornons à observer que cette savante étude, qui forme toute la première partie du livre, nous a paru un vrai chef-d'œuvre, au point de vue de l'érudition, de la clarté et de la logique.

Quelle érudition longtemps amoncelée n'a-t-il pas fallu à l'auteur pour tracer cet immense tableau des égarements de l'esprit humain, où aucune des innombrables formes de la négation contemporaine ne manque !

Quelle remarquable puissance de réflexion, pour ramener à une genèse et à une formule communes cette variété presque infinie de systèmes !

Quelle merveilleuse clarté dans l'exposition des théories les plus abstraites et les plus obscures ! Avec quelle sûreté il projette la lumière sur les ténèbres doctrinales qu'il est obligé de traverser !

Il montre avec évidence et sans effort à tous ses adversaires, aux Renan et aux Ribot, aux Guyau et aux Fouillée, aux Herbert Spencer et aux Wirchow, qu'il entend mieux qu'eux leurs propres systèmes, et ne les réfute, le plus souvent, qu'avec leurs propres armes.

Son œuvre, digne des bénédictins de notre grand siècle, déchire enfin tous les voiles et met à nu tout ce qu'il y a de contradictoire, d'illogique, de faux, d'odieusement hypocrite et finalement d'*antiscientifique*, dans ces mots fatidiques de *science*, de *science libre*, de *science séparée*, de *science positiviste.*

III. Après avoir ramené la fausse science à sa juste valeur, l'éminent oratorien démontre le grand dogme de notre immortalité; c'est l'objet de la seconde partie du livre. La destinée d'un être est une conséquence de sa nature. C'est ainsi qu'étant donnés tels ou tels organes d'un animal, le naturaliste en conclut sans

Digitized by Google

hésiter que cet animal est destiné à vivre ou dans les eaux ou dans les airs, au milieu des glaces du pôle ou sous le soleil des tropiques. Il en est de l'âme humaine comme de tous les êtres: on juge de ses destinées par ses facultés. Il suffit de savoir exactement ce qu'elle est, pour conclure sûrement ce à quoi elle est appelée.

La question de l'immortalité de l'âme peut donc se ramener à l'étude toute expérimentale des phénomènes qui sont les manifestations naturelles de ses facultés propres. Ainsi entendu, le grand problème de nos destinées devient une simple question d'observation interne qui offre toutes les garanties des sciences expérimentales si en honneur de nos jours.

C'est pourquoi toute la seconde partie de l'ouvrage consiste à prouver expérimentalement que *l'intelligence*, le *cœur* et la *conscience* de l'homme réclament et proclament hautement son immortalité : *son intelligence*, qui est tourmentée du besoin de connaître, et dont l'ardente soif de vérité ne saurait être satisfaite, au milieu des obscurités de la vie présente ; *son cœur*, qui a besoin d'un amour et d'un bonheur qu'il ne peut trouver nulle part ici-bas ; enfin, *sa conscience*, qui lui dit que le bien n'étant souvent, en ce monde, *qu'un vaincu*, la loi morale, la justice, la sagesse, la bonté de Dieu ne peuvent plus être que de vains mots, s'il n'existe pas une autre vie qui lui rende à jamais la victoire. — Il y a des souffrances imméritées ! Ce sera toujours l'invincible, l'indéracinable argument de la vie future !

Qu'on nous permette de citer ici une page prise, au hasard, dans cette seconde partie, pour donner une idée de la façon magistrale dont elle est traitée :

« Chez tous les êtres, une aspiration naturelle appelle et désigne un but ; et ce but existe ; et leur loi est de l'atteindre ; et cette loi se vérifie sans cesse. Peut-il en être autrement de l'homme ? Lui, le roi de la création, serait-il donc malheureux, parce qu'il est grand, parce que son esprit a soif d'une vérité pleine dont il ne voit ici-bas que les ombres, parce que son cœur aspire à un amour, à un bonheur que rien d'humain ne satisfait ? »

« Un rivage hospitalier accueille l'oiseau voyageur qu'emmène au delà des mers son irrésistible instinct.... Et pour l'homme, il n'y aurait rien au delà de cette misérable terre, rien qui corresponde jamais à la soif de vérité qui le consume, au besoin d'aimer qui le dévore ? Et, comme ces besoins généreux

Digitized by Google

sont plus grands, dans les âmes, à mesure qu'elles sont plus élevées, plus dignes de leur Créateur, c'est pour celles-là, pour les meilleures, que le supplice serait plus grand ! »

« Non ! non ! cela n'est pas possible ! Dieu n'a pas mis ce désordre monstrueux dans son œuvre de prédilection ; et, parce qu'il a créé toutes les facultés de l'homme avec le désir, l'instinct de l'immortalité, l'âme de l'homme est immortelle » (1).

La vie présente n'est donc pas ce que pensent et disent certains rêveurs contemporains. Elle n'est pas un but, elle n'est qu'un chemin difficile, qui conduit par la mort à l'éternité. L'homme une fois entré dans la vie n'en sort donc plus ; et s'il touche au néant, parce qu'il a commencé, il appartient à l'infini, parce qu'il ne doit jamais périr.

Les pages lumineuses que nous venons d'analyser sommairement sont, à tous les points de vue, une œuvre de maître, et de maître éminent. Nous ne saurions en recommander trop vivement la lecture. On ne trouve nulle part, nous l'affirmons sans crainte d'être démenti, une exposition plus complète et plus loyale, ni une réfutation plus claire, plus éloquente et plus victorieuse de la grande erreur moderne.

G. Canet,

Aumônier de la Visitation de Mâcon, docteur en philosophie, et ès lettres de l'Université de Louvain.

Par monts et par vaux, par Jean Vaudon.— 1 vol. in-12, VI-349 pages. *Paris*, Téqui, éditeur. 1892. *Prix :* 3 francs.

L'auteur dédie ces *Impressions de voyage* aux « enfants de nos Ecoles catholiques et aux chers jeunes gens de nos Petits Séminaires et Collèges libres », en quoi il a deux fois raison : d'abord, parce que son livre est tout indiqué pour devenir un « livre de Prix » et remplacer utilement tant d'ouvrages sans valeur qui s'affublent prétentieusement de ce titre et qu'on a le grand tort de distribuer trop complaisamment à la jeunesse ; et ensuite, parce que cet excellent petit livre, quel qu'en doive être du reste exactement le sort, ne peut que beaucoup aider à « élever une âme » et à « lui faire voir Dieu ».

C'est en Lorraine, au pays aimé de Jeanne d'Arc, que le P. Vaudon entraîne, en premier lieu, ses jeunes lecteurs. Mais ce n'est pas pour leur montrer Vaucouleurs ou Domrémy, ni

(1) *Le Dogme de la vie future et la libre-pensée contemporaine*, p. 275-76.

Digitized by Google

faire revivre les héroïques et pieux souvenirs de la vaillante Bergère qui sauva, au xv^e^ siècle, Charles VII et la France; c'est pour les promener de Borny à Gravelotte, leur faire accomplir un bienfaisant pèlerinage aux champs de bataille de l'année terrible, et leur parler, à eux qui adorent l'enthousiasme et la bravoure, des poètes, V. Hugo, Théodore de Banville, Laprade, Bornier, O. Ducros, etc., qui trouvèrent alors de si magnifiques accents pour clouer au pilori les bandits d'outre-Rhin et relever le courage des vaincus; c'est aussi pour leur faire les honneurs de la capitale de la Lorraine et de ses environs, leur conter quelques-unes des exquises légendes locales, et leur esquisser, à propos d'une visite à la bibliothèque de Metz, tout un cours de littérature contemporaine.

Les chapitres suivants : *la Moselle*, *Trèves*, *dans le Luxembourg*, *l'Eifel*, offrent un caractère plus prononcé encore de « notes de voyage » : la leçon morale se dégage toujours infailliblement, au terme du récit; mais le récit tient ici la première place, et ce récit est celui d'un touriste, aussi avisé que perspicace, qui prend partout son bien, butine sans relâche et rentre à la maison les mains pleines et le carnet bourré d'observations. L'on apprend, chemin faisant et sans fatigue, à la suite d'un si aimable guide, une foule de détails piquants sur ce coin de l'Allemagne; et, dans ce panorama où l'histoire concourt, avec la géographie et la littérature, à parfaire le tableau, le cœur et l'esprit trouvent également leur compte.

Il ne nous semble donc pas douteux que les lecteurs de *Par monts et par vaux* ne demandent au charmant conteur de réunir, une fois encore, ses « feuilles éparses » et d'en « lier, en volume, une seconde liasse ». Nous l'en prions instamment, pour notre part, et, à l'avance, nous le remercions du plaisir que ce prochain volume ne peut manquer de nous procurer.

J. C.

Les Poètes de la Foi au XIX^e^ siècle, par l'Abbé Stanislas Gamber, Licencié ès Lettres, avec une *Introduction* par A. de Pontmartin. *Deuxième édition*, 1^re^ série. — 1 vol. in-12, xxiv-311 pages, dans la Collection in-12 des « livres de Prix » publiée par la librairie E. Vitte, à Lyon. *Prix :* 2 fr. 50.

Pour qui connaît les tendances contemporaines, un volume qui, avec un pareil titre, obtient les honneurs d'une *deuxième*

Digitized by Google

édition, est un volume « à succès » et définitivement « coté ». En prenant place, avec l'édition *nouvelle* dans la très intéressante *Collection* publiée par la maison E. Vitte, les *Poètes de la Foi au XIX^e^ siècle* verront encore grandir et se confirmer leur succès de la première; et bientôt, si nos pressentiments ne nous abusent, M. l'abbé Gamber sera mis en demeure de livrer au public, qui la lui réclamera avec impatience, la *seconde* série de ses « Poètes ».

A la prendre telle quelle, l'édition qui vient de paraître se recommande en effet de deux façons : par les solides études elles-mêmes que l'auteur consacre aux cinq écrivains, dont il analyse les œuvres et apprécie le caractère; et par l'excellente introduction qu'un bon juge des choses de l'esprit, A. de Pontmartin, écrivait, quelques jours avant sa mort, sur ces études d'une fine et pénétrante critique littéraire.

E. Turquety, P. Reynier, J. Reboul, V. de Laprade et Marie Jenna, voilà les Poètes qui ont attiré l'attention de M. l'abbé Gamber, et dont il nous a donné, non pas, comme il le dit trop humblement quelque part, des « esquisses », mais bien plutôt d'admirables *portraits*. Dessin et couleur, expression fidèle de la vie, ressemblance parfaite, rien n'y manque pour rendre ces toiles durables. Aussi bien ne sont-ils pas tous, ces Poètes, des défenseurs de la même cause? N'ont-ils pas, malgré les différences de leur style respectif, parlé tous la même langue? Ne sont-ils pas, sinon frères, du moins très proches parents, par les aspirations et les idées; et, avec je ne sais quoi de voilé et de mystique qui leur sied à merveille, n'y a-t-il pas, entre eux tous, ce qu'on est convenu d'appeler un air de famille ?... Si nous en risquons la remarque, c'est pour montrer que, malgré la division apparente du sujet, il y a unité absolue dans l'œuvre : le titre du livre s'y justifie donc d'un bout à l'autre; et, du commencement à la fin, sous la généreuse impulsion de l'écrivain qui glorifie ses héros et commente leurs vers, s'élève un hymne de foi à tout ce qui est grand, beau, digne d'être chanté, et capable d'enthousiasmer les hommes.

La lecture de ces pages, bienfaisantes pour tous, le sera particulièrement pour les jeunes gens. L'auteur, qui les connaît bien et qui les aime, a le secret de les intéresser; sans prendre jamais le ton de la chaire ni les allures du prédicateur, il reste constamment apôtre; il a le don si rare, qu'on nomme « l'intelligence » de la Jeunesse, et il sait s'en faire écouter. C'est, en

Digitized by Google

vérité, un magnifique rôle qu'il s'est choisi, et dans lequel il se meut à l'aise. Qu'il poursuive donc sa tâche, sans arrêt ni défaillance; qu'il donne le dernier coup de pinceau aux nouvelles toiles qu'il nous prépare,et que, à cette chère jeunesse, dont il est un des maîtres respectés, il sache, longtemps encore, comme disait Paul Reynier,

Par les grâces du beau lui faire aimer le bien !

J. C.

Jerusalem, its history and hope by Mrs Oliphant, in-8° de xxiii, 514 pages. Londres, Macmillan, 1891. — 26 fr. 25.

Parmi les beaux livres dont s'est enrichie l'année dernière la librairie anglaise, il faut signaler en première ligne la *Jérusalem* de Mistriss Oliphant. L'aspect extérieur en est magnifique, le papier est beau, l'impression très nette et très soignée, les caractères élégants; enfin, cinquante-deux belles gravures sur bois d'après des dessins inédits ou des photographies, illustrent le texte.

Si ensuite nous étudions l'ouvrage lui-même, nous ne serons pas déçu. Le titre cependant ne doit pas nous faire illusion sur le contenu du livre; ce n'est pas une description topographique de Jérusalem, ou une histoire complète et détaillée de cette ville, qui nous sont offertes ici. Jérusalem est envisagée au point de vue de ses destinées messianiques, et nous voyons passer sous nos yeux tous les personnages qui ont joué un rôle actif dans cette histoire. C'est d'abord David, le berger de Bethléem, Salomon et ses successeurs, puis, les prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, les hommes de la restauration, Zorobabel, Esdras, Néhémie, les héros de l'indépendance, les Maccabées, enfin, Jésus-Christ, le Messie, fils de David. Le récit se termine au Calvaire. C'est une histoire du Messianisme, figuré par des événements dont Jérusalem a été le théâtre principal.

Mistriss Oliphant déclare dans son Introduction qu'elle n'a prétendu en aucune façon attirer l'attention des savants, qu'ils peuvent même se dispenser de perdre à lire son livre dix secondes de leur temps précieux. Elle n'a, ajoute-t-elle, tenu aucun compte des travaux de l'école critique contemporaine ; et à ce propos, elle juge en quelques mots les théories bibliques des Wellhausen et des Kuenen. Elle ne les a d'ailleurs pas étudiées,

Digitized by Google

elle nous l'affirme, mais s'en est rapportée au résumé qu'en ont donné ses compatriotes, et surtout à l'exposé qu'en a fait M. Renan, dont elle tient les paroles pour moins que rien.

C'est donc la Bible, telle que nous l'a transmise la tradition juive et chrétienne, qui est le seul guide de Mrs Oliphant, et nous devons reconnaître qu'elle a su en tirer un récit vivant et intéressant des événements qui ont marqué la destinée messianique de la ville sainte, et un portrait attachant des personnages qui ont été les symboles ou les porte-paroles de cette destinée.

E. Jacquier.

S. Ignatius Loyola and the early Jesuits, by Stewart Rose; in-4° de xv, 632 p. — Londres, Burns and Oates, 1891.

Cette Vie illustrée de saint Ignace de Loyola n'est pas, à proprement parler, un ouvrage entièrement nouveau, puisqu'il est en grande partie la reproduction d'un travail précédent de M. Stewart Rose. Il nous suffira donc d'indiquer le caractère général du livre, et ce qui en fait l'originalité. Nous ne pensons pas d'ailleurs que l'auteur ait cru présenter sur les origines de la Compagnie de Jésus des aperçus inconnus avant lui ; il a soin, au contraire, de suivre fidèlement les traces des biographes de saint Ignace, ses devanciers. Son œuvre n'est cependant pas de seconde main, car il a consulté les sources les plus authentiques et les plus autorisées ; le *commentarium de origine Societatis Jesu* par Simon Rodriguez, les mémoires du F. Manare *de Rebus Societatis Jesu Commentarius*, les lettres de saint Ignace, *Las Cartas de San Ignacio*, dont il a tiré un excellent profit.

Nous suivons saint Ignace depuis sa naissance en 1491 jusqu'à sa mort en 1556, et l'on sait si sa vie a été remplie d'événements ; mais ce n'est pas une simple biographie du saint qui nous est présentée ici, c'est une histoire détaillée des origines de la Compagnie qu'il fonda. Saint Ignace est la figure centrale qui domine l'œuvre, vers qui tout converge, mais, autour de lui, viennent se grouper tous ceux qui ont été ses compagnons et ses collaborateurs. Le livre en est ainsi plus vivant ; le cadre s'agrandissant, l'œuvre devient d'intérêt général. Le récit, largement fait, est écrit d'un style simple et élégant ; il est coupé de fréquentes anecdotes qui font ressortir les traits distinctifs du saint, peignent son caractère, éclairent sa méthode de gouvernement, expliquent le secret de son influence.

Digitized by Google

Ce qui dans ce livre est bien nouveau et mérite d'attirer l'attention, ce sont les nombreuses gravures qui illustrent le texte. Elles sont dues au crayon de MM. Louis Wain, H. V. et H. C. Brewer, et ces artistes ont mis tous leurs soins à reconstituer exactement les scènes principales des événements, à reproduire les monuments dans leur état primitif, à nous donner le portrait fidèle des personnages. Ils ont visité les lieux qu'ils ont dessinés ; nous en avons un garant dans cette note souvent répétée : *d'après une esquisse faite sur les lieux*. Pour retrouver les monuments ils ont fouillé à Oxford, à Rome, à Manresa les cartons où sont enfouies les gravures anciennes ; ils ont pu, en les reproduisant, nous donner ainsi un commentaire pittoresque du récit. Les portraits doivent être fidèles, car, s'ils ne l'étaient pas, le bienheureux Pierre Canisius aurait bien à se plaindre de l'artiste, qui a transmis sa figure à la postérité. Ces gravures, où l'exactitude de l'ensemble et des détails le dispute à la finesse et à l'élégance du dessin, donneront un prix tout nouveau à un livre déjà excellent. Nous sommes heureux de recommander cet ouvrage aux familles chrétiennes qui s'intéressent aux origines de la Compagnie de Jésus.

E. Jacquier.

Christus bei Josephus Flavius, von G. Ad. Muller, in-8 de 53 pages. *Innsbruck*, Wagner, 1890.

C'est à l'envi que critiques et historiens ont discuté le fameux texte des *Antiquités judaïques* (XVIII, III) où Josèphe parle de Jésus, de ses actions, de sa mort et de ses disciples. Il est impossible, a-t-on dit, qu'un Juif pharisien et surtout que Josèphe, dont on connaît les opinions, se soit ainsi exprimé ; il ne croyait pas à la messianité de Jésus-Christ ; c'est Origène qui l'affirme. Et cependant dans ce texte il déclare nettement que Jésus était le Christ : « Ὁ Χριστὸς οὗτος ἦν ». Doit-on même l'appeler un homme ? « εἴγε ἄνδρα αὐτὸν λέγειν χρή ». Assurément, quoique l'on dût s'attendre à ce que Josèphe parlât de Jésus, ce ne sont pas des affirmations aussi nettement chrétiennes, que l'on pouvait espérer. D'un autre côté ce texte a pour lui l'évidence externe, tous les manuscrits le possèdent ; Eusèbe, saint Jérôme et d'autres encore l'ont connu.

La conclusion qui, au dire de notre auteur, s'impose, est que Josèphe a parlé de Jésus, mais que son texte a été remanié par

Digitized by Google

une main chrétienne. Il étudie donc ce court passage dans toutes ses parties, il les compare avec les différentes recensions que nous en avons, et le rétablit de la manière suivante : « En ce temps-là il y avait (un certain) Jésus, faisant des œuvres merveilleuses, qui avait attiré à lui beaucoup de Juifs et d'Hellénistes ; celui-ci était celui qui a été appelé le Christ. Sur la dénonciation des principaux hommes d'entre nous, il fut condamné à la croix par Pilate, mais ceux qui l'avaient aimé dès le commencement ne l'oublièrent pas, et la tribu des chrétiens, ainsi appelée d'après son nom, n'a pas encore jusqu'à présent cessé d'exister. »

E. Jacquier.

Die Therapeuten, von Dr J. Nirschl, in-8 de 56 pages. *Mainz*, Fr. Kirchheim, 1890.

Seul, le juif Philon dans son traité « *de Vita contemplativa* » nous a parlé des Thérapeutes. C'est donc, au sujet de ceux-ci, un double problème qui est à résoudre. Le traité est-il bien de Philon ? Qu'étaient-ce que les Thérapeutes ? C'est à étudier ces deux questions que M. Nirschl a consacré son opuscule. Après avoir traduit ce qui concerne les Thérapeutes, il examine le *de Vita contemplativa* et conclut à son authenticité. C'est l'opinion qu'avait soutenue M. Massebieau après une discussion approfondie de ce livre et sa comparaison avec les autres œuvres de Philon. Notre auteur passe ensuite en revue les diverses opinions qui ont été émises au sujet des Thérapeutes. C'était une branche des Esséniens, ou des philosophes de l'école de Philon, des néopythagoriciens, des philosophes et des ascètes juifs, des ascètes chrétiens. Les vues de Lucius sont discutées à part. M. Nirschl réfute les objections qu'il a faites contre l'authenticité du *de Vita contemplativa*, mais il accepte son opinion sur les Thérapeutes. Il croit que ce sont des ascètes chrétiens. Pour expliquer leurs pratiques singulières, il suppose que les Thérapeutes étaient d'anciens prêtres juifs, que les Apôtres avaient convertis à Jérusalem, eux et leurs familles (*Actes des Apôtres*, VI, 7). Tout en étant chrétiens, ils avaient conservé et pratiquaient leurs usages juifs. C'est, il est vrai, l'unique mention que nous possédions de semblables pratiques chez les Juifs.

E. Jacquier.

Digitized by Google

Dr. Emil Michael S. J. Ignaz von Döllinger, eine Charakteristik, 2e éd., augmentée, Innsbruck, 1892, librairie Rauch, in-8, XIII-600 pages.

Est-ce Döllinger ou Lamennais ? Telle est la question qui se pose à l'esprit en ouvrant, à la première page, le livre du P. Michael. Le portrait de Döllinger qui s'y trouve, présente avec les portraits de Lamennais une ressemblance étrange. C'est la même tête très intelligente, pleine de vie, au regard vif et quelque peu en dessous, pensive, au pli de lèvre irascible et dur, au grand front entêté. Jamais à la similitude de la physionomie ne répondit mieux la similitude du caractère. Döllinger est le Lamennais allemand. A défaut des ardeurs d'éloquence et des envolées géniales de Lamennais, il possède une ampleur et une force de savoir voisines du génie.

Comme Lamennais, Döllinger donna d'abord aux catholiques les plus belles espérances. Pas plus que Lamennais, il ne fut un théologien sûr : il était, dit le P. Michael (p. 4), moins théologien que savant. Des idées regrettables percent dans ses ouvrages : *Kirche und Kirchen*, *die Papst-Fabeln des Mittelalters*. Le discours *sur le passé et le présent de la théologie catholique* accentue une tendance qui inspire des inquiétudes à la saine orthodoxie. De 1863, date de ce discours, à 1869, s'accomplit peu à peu ce que le P. Michael appelle (p. 4) « la chute intérieure du professeur de Munich ».

La révolte ne tarda pas d'éclater au dehors. Lamennais, condamné par Grégoire XVI, avait demandé un jour à Döllinger ce qu'il avait à faire. Döllinger lui avait répondu : « Vous n'avez qu'à vous soumettre » (cf. Michael, p. 133). L'orgueil de Lamennais ne put se résoudre à la soumission. Condamné à son tour, Döllinger, dont l'orgueil n'était pas moindre, refuse de même d'obéir.

Il combat, comme Lamennais, l'Eglise qu'il avait d'abord défendue comme lui. Lamennais avait entassé volumes sur volumes pour répandre ses doctrines ; Dollinger multiplie, dans le même but, les livres, les brochures, les articles, les discours. *Immer tiefer*. C'est ainsi que le P. Michael intitule (p. 421) le dernier chapitre de son ouvrage. A l'instar de l'apostat français, l'apostat allemand descend toujours plus profond. Il meurt, comme lui, dans l'endurcissement final. Et, au spectacle de ces deux morts, on se répète le mot de Mme Swetchine sur Lamennais : « Il n'y a qu'un ange et qu'un prêtre qui puissent tomber si

Digitized by Google

bas » (*Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine*, 4e éd., 1865, p. 90).

Döllinger était assez mal connu en France. Grâce au P. Michael, le docte professeur d'histoire de l'Eglise à l'université d'Inspruck, nous le connaîtrons mieux. Sa *caractéristique* de Döllinger est une œuvre touffue, riche en informations.

Elle a paru d'abord dans l'importante *Zeitschrift für Katholische Theologie* (années 1891 et 1892). Ce qui a décidé le P. Michael à l'entreprendre, ç'a été la publication, faite par M. F.-H. Reusch, des *Briefe und Erklärungen von I. v. Döllinger über die vaticanischen Decrete 1869-1887* (Munich, 1890) et des *Kleinere Schriften* de Döllinger (Stuttgard, 1890). Enfouis dans la revue, les articles du P. Michael couraient risque d'échapper à beaucoup de lecteurs. De là l'excellente idée de les réunir, non sans les compléter, en volume.

Disons cependant que ce volume n'est pas une biographie, au sens restreint du mot. Le P. Michael néglige l'homme pour s'occuper du savant. Il passe en revue les nombreux travaux historiques de Dollinger à partir de l'année 1861 ; il en dégage la portée, il en signale les faiblesses, les lacunes, et surtout les erreurs. Là est son mérite, et le mérite est grand.

Félix VERNET.

Conciliengeschichte nach den Quellen bearbeitet von CARL VON HEFELE, bischof von Rottenburg, fortgesetzt von J. CARDINAL HERGENRÖTHER (*Histoire des conciles, par Hefele, continuée par le cardinal Hergenröther*), 9e volume, Freiburg im Breisgau, librairie Herder, 1890, in-8, VIII-972 pages.

C'est un peu tard pour parler du volume que nous présentons à nos lecteurs. Mais il n'a rien de commun avec ces ouvrages qui vieillissent en un ou deux ans et perdent tout mérite en perdant celui de la nouveauté.

L'*Histoire des conciles* d'Hefele est devenue un livre classique en Allemagne et hors d'Allemagne. Aussi le monde savant a-t-il bien accueilli le projet de l'éditeur d'en publier une deuxième édition, beaucoup plus complète que la précédente. Les quatre premiers volumes ont été revisés par Mgr Hefele lui-même. Un de ses élèves, M. le Dr Knöpfler, de Munich, a donné ses soins aux 5e et 6e volumes et à la première partie du 7e, et le cardinal Hergenröther s'est chargé de la suite. Hélas ! il n'aura pas réa-

Digitized by Google

lisé tout son dessein : la mort l'a enlevé à ses chères études, en même temps que paraissait le 9e volume, sans lui permettre de retracer l'histoire du concile de Trente, qui doit terminer cette œuvre monumentale.

Le 9e volume contient les prolégomènes du concile de Trente. Nous y suivons les phases diverses du protestantisme depuis les débuts de Luther et ses thèses sur les indulgences jusqu'aux premiers temps du pontificat de Paul III, en passant par les pontificats de Léon X, d'Adrien VI et de Clément VII.

Disons, pour que nul ne s'y trompe, que le cardinal Hergenröther s'attache surtout à faire connaître le protestantisme allemand. Il ne touche guère ou il ne touche point aux origines et aux progrès de l'hérésie protestante dans la France, l'Angleterre et l'Italie. La Suisse est un peu moins sacrifiée, probablement à cause de son contact avec l'Allemagne. Ceci, du reste, n'est pas un cas isolé. D'ordinaire, les érudits allemands — et nous aussi peut-être — mêlent plus que de juste l'histoire de leur pays à la trame de l'histoire générale.

Cette demi-réserve faite, le 9e volume de l'*Histoire des conciles* nous semble très digne d'éloges. Il se distingue par une science abondante et du meilleur aloi. L'auteur n'ignore aucune des sources qui sont utiles à consulter. De cette masse énorme de matériaux il extrait avec art ce qui s'adapte à son but ; l'accessoire est relégué à une place inférieure, et il met dans un relief convenable les faits et les doctrines qui doivent fixer l'attention.

Nous recommandons la lecture de ce volume : il est fort instructif.

Félix Vernet.

De l'Esprit et de l'Esprit philosophique, par Claude-Charles Charaux, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Grenoble.

Parmi les rares philosophes spiritualistes chrétiens que l'Université compte dans son sein, dans l'enseignement supérieur, il faut placer en bon rang M. Charaux, professeur de philosophie à la faculté des Lettres de Grenoble. Depuis de longues années il occupe cette chaire avec distinction et autorité, et tout le monde se plaît à rendre hommage aux rares qualités d'esprit de l'éminent professeur. M. Charaux est un catholique convaincu; mais il défend ses principes avec une urbanité si exquise,

Digitized by Google

un si grand savoir, une loyauté, une délicatesse si parfaite que les esprits les plus prévenus ont pour lui un profond respect. Pour tous, il est non seulement un parfait honnête homme, mais l'honnête homme, le *vir bonus dicendi peritus*. Du reste, son enseignement est instructif et attrayant. M. Charaux a laissé depuis longtemps dans les greniers les vieux cadres d'une philosophie routinière et surannée qui ne faisait que se répéter. Il a suivi avec le plus vif intérêt le mouvement philosophique contemporain : ceux qui ont lu dans les Annales de philosophie chrétienne ses articles, ont pu s'en convaincre. Il a admiré surtout la haute direction que Léon XIII a su donner avec tant d'ampleur et tant de profondeur de vues aux études philosophiques. Mais il n'a pas perdu de vue tout le profit que la psychologie expérimentale pouvait tirer des beaux travaux de la physiologie. M. Charaux est un penseur et un penseur de l'école des grands penseurs chrétiens. Il a lu et relu, étudié, approfondi les grands philosophes de l'antiquité et des temps modernes. Il s'est ensuite replié sur lui-même dans de longues et de graves méditations. Il n'a pas oublié les grands enseignements de la foi, persuadé, avec raison, que la philosophie aurait tort de se passer de son concours. Comme dans toutes ces études il porte un esprit uste, modéré, pondéré, un sens chrétien exquis, sa philosophie est forte, sûre et suggestive. Depuis longtemps, ses nombreux auditeurs de Grenoble apprécient toutes ces qualités ; cependant M. Charaux a voulu, par le livre, s'adresser à un public plus étendu. Grâce à la notoriété, à la haute considération dont il jouit, à son talent d'écrivain, à d'illustres suffrages, il s'est acquis de nombreux et fidèles lecteurs qui ont vu avec plaisir, il n'y a pas longtemps, l'Académie française couronner un auteur qu'ils honorent. L'année passée, M. Charaux a publié *la Cité chrétienne*. Ce livre a été apprécié beaucoup à cause des qualités de style et de l'élévation des pensées. Avec une simplicité charmante, un aimable laisser-aller, un talent descriptif très ferme, comme en se jouant, le philosophe nous a fait penser, et nous lui avons su gré de nous faire réfléchir, sérieusement réfléchir, sans nous fatiguer. M. Charaux vient de publier un nouvel ouvrage, qui me paraît être un des meilleurs sortis de sa plume : *De l'Esprit et de l'Esprit philosophique*. Ce livre convient aux esprits sérieux : il est substantiel et d'une lecture facile. Il se compose de trois parties : dans la première, l'auteur

Digitized by Google

nous parle de la définition et des éléments de l'esprit philosophique. Il fait des réflexions courtes mais instructives sur la méthode, les sciences, la pensée et la parole. Il nous explique très bien ce qu'est un homme d'esprit, en quoi diffère l'esprit sophistique du véritable esprit philosophique; il nous montre le rapport de l'esprit religieux avec l'esprit philosophique. L'auteur termine par un plan de traité de l'esprit philosophique, qui est d'un homme habitué aux vastes synthèses.

Dans la deuxième partie, il y a cinq chapitres. En voici les titres : la culture de l'esprit; la curiosité de l'esprit; la liberté d'esprit; la mesure; l'amour de l'ordre et de son principe.

Ces chapitres conviennent à tout le monde, mais spécialement aux jeunes gens, qui ont besoin de se faire une haute idée de l'importance qu'il y a à discipliner ses facultés, à les mettre sous le joug tutélaire de la règle.

Le troisième livre comprend trois chapitres : de l'esprit socratique; le règne de l'esprit; pensées sur l'esprit.

Les pensées sur l'Esprit sont pleines de concision et de profondeur. Citons-en trois ou quatre prises au hasard :

« C'est le signe d'une grande force de volonté et d'une âme bien faite de ne pas abuser de son esprit. »

« Eût-on tout l'esprit du monde, on manque d'esprit si l'on n'a pas de bonté. »

« La bonté peut, à la rigueur, dispenser de l'esprit, non, l'esprit de la bonté. »

« Ce serait une merveille qu'on pût être vraiment poli sans un peu d'esprit et de bonté. Il faut de l'un et de l'autre, si faible qu'en soit l'apport, dans une politesse qui ne se dément jamais. »

Je demande pardon à mon vénéré maître, d'avoir, à son insu, recommandé son ouvrage aux lecteurs de l'*Université*; je sais que non seulement il a écrit de belles choses sur la bonté, mais qu'il est surtout très bon lui-même. L'abbé GRANGE.

Tractatus canonicus de Matrimonio, auctore Petro GASPARRI, sacerdote, in Instituto catholico Parisiensi textus canonici professore, olim Romæ professore Institutionum canonicarum in collegio Urbano de Propaganda fide, et sacræ theologiæ sacramentariæ in scholis Pontificii seminarii Romani ad S. Apollinarem. 2 vol. in-8 de XIII-550 et 603 pages. Paris, secrétariat de l'Institut catholique, 74, rue de Vaugirard. 1891. (Prix, franco : 11 fr.)

Mgr Gasparri, professeur à l'institut catholique de Paris, vient de publier sur le mariage un ouvrage vraiment magistral

Digitized by Google

et qui fera certainement époque. Le cardinal Richard l'approuve en ces termes élogieux, que personne ne trouvera exagérés : *Eximium opus soliditate et perspicuitate doctrinæ, necnon juri Pontificio omnino consentaneum, ac proinde valde utile theologis et juris peritis.*

Tout le monde sait combien la législation ecclésiastique sur le mariage est considérable. C'est peut-être, d'ailleurs, la partie du droit canonique qui donne lieu au plus grand nombre de difficultés théoriques et pratiques, et ceux qui étudient les actes du Saint-Siège savent que presque chaque jour les congrégations romaines donnent de nouvelles décisions ou jugent des procès ayant trait au mariage. Il est donc absolument nécessaire aux officialités diocésaines, aux professeurs, aux curés, vicaires et confesseurs d'avoir continuellement sous la main un manuel autorisé, complet, et tout à fait au courant de la législation. Ils le trouveront dans le remarquable ouvrage de Mgr Gasparri.

La pratique des affaires ecclésiastiques, autant que l'enseignement, a marqué son empreinte dans cet ouvrage remarquable.

L'ordre adopté par le savant auteur, pour présenter toutes les matières concernant le mariage, s'écarte un peu, et c'est là un mérite, de celui des Décrétales. Voici du reste la distribution de l'ouvrage en neuf chapitres : 1° les fiançailles; 2° les autres préliminaires du mariage, baptême et confirmation, procès d'état libre, publication des bans, instruction des fiancés par le curé, réception des sacrements; 3° notions générales sur le mariage; 4° empêchements et dispenses; 5° consentement; 6° forme du mariage; 7° temps et lieu de la célébration; 8° conséquences du mariage, vie commune, divorce; 9° mariage nul, revalidations, causes matrimoniales. Vient ensuite un appendice étendu sur le mariage civil, avec toutes les récentes décisions qui y ont rapport, notamment en ce qui concerne la coopération du maire, du juge, de l'avocat, la demande en divorce. L'ouvrage se termine par 150 pages de documents précieux et importants sur la matière, tels que l'encyclique de Léon XIII : *De Matrimonio christiano;* l'instruction de la Propagande du 14 janvier 1821; les procès d'état libre; les formules relatives aux dispenses; un catalogue, qui ne renferme pas moins de 40 pages, de tous les lieux où est en vigueur le décret *Tametsi;* l'encyclique de Benoît XIV sur les *mariages de conscience.*

L'ouvrage s'achève par une excellente table alphabétique.

On n'attend pas de nous une étude détaillée de chacune de

Digitized by Google

ces parties. Qu'il nous suffise d'apprécier l'ouvrage et de signaler ce qu'il offre de caractéristique.

Remarquons d'abord que nous avons ici un traité *canonique* et non *théologique*. C'est pourquoi les notions générales sur le mariage, qui appartiennent au dogme, sont peu développées. C'est, avant tout, de discipline ecclésiastique qu'il s'agit.

Considérée à ce point de vue, l'œuvre de Mgr Gasparri ne laisse véritablement rien à désirer.

Chaque question est présentée sous ses plus larges aspects, par exemple au point de vue de l'Eglise d'Orient aussi bien que de l'Eglise d'Occident, des missions lointaines et des pays où la hiérarchie est organisée. Signalons en passant un grand nombre de décisions de la congrégation de la Propagande. Mgr Gasparri habite la France, et il n'oublie pas de traiter de la discipline ecclésiastique spéciale à notre pays; soit, entre autres points, le chapitre *De sponsalibus in Gallia*.

La sûreté de la doctrine a pour garantie, outre l'autorité personnelle de l'éminent professeur, celle des canonistes les plus considérables sur lesquels il s'appuie. Mais ce qui fait le principal mérite de ce nouveau *traité du Mariage*, c'est certainement le nombre considérable de décisions des congrégations romaines qu'il renferme. Mgr Gasparri a mis largement à contribution toutes les collections existantes, et a pu même se procurer beaucoup de décrets peu connus. La discussion se trouve ainsi éclairée de lumières toujours précieuses et souvent décisives. Nous ne craignons donc pas de dire qu'il serait difficile d'être mieux informé que lui, et que son traité est, à l'heure actuelle, le dernier mot de la science canonique sur le mariage. Ses conclusions sont justes et modérées, bien que quelques-unes puissent être sujettes à controverse. Mais, dans la discussion, l'auteur est toujours loyal, courtois et même modeste. Les réponses des congrégations romaines sont interprétées avec sagesse et perspicacité, mais sans exagération et avec le soin constant de ne pas leur donner plus d'étendue et de portée qu'elles n'en ont véritablement.

Mgr Gasparri promet, dans sa préface, que si son traité est bien accueilli, il en publiera d'autres qu'il a déjà fait lithographier à l'usage de ses élèves. Nous prenons acte de sa promesse qu'il sera obligé, nous en sommes sûr, de remplir bientôt en nous donnant d'autres ouvrages canoniques, qui, comme celui-ci, feront le plus grand honneur à leur auteur ainsi qu'à l'institut catholique de Paris.

C. CHAMBOST.

Digitized by Google

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Livres à l'Index. — II. Le culte de la Sainte Famille. — III. Plusieurs indulgences peuvent être attachées au même chapelet.

I. — La S. Congrégation de l'Index a condamné les livres suivants, le 7 avril 1892 :

Conte Luigi Panciani. — *La Roma dei Papi illustrata* (La Rome des Papes illustrée). — E. Perino editore. — Roma.

Les Erreurs scientifiques de la Bible. Par Emile Ferrière. — Paris, ancienne librairie Germer-Baillière et C^ie^, Félix Alcan éditeur, boulevard Saint-Germain, 108. — 1891.

Les Apôtres, Essai d'Histoire religieuse, d'après la méthode des sciences naturelles. Par Emile Ferrière. — Paris, librairie Germer-Baillière et C^ie^, boulevard Saint-Germain, 108. — 1889.

Paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone. Par Emile Ferrière. — Paris, ancienne librairie Germer-Baillière et C^ie^, Félix Alcan, éditeur, boulevard Saint-Germain, 108. — 1884.

L'Ame et la fonction du cerveau. Tome premier. — Tome second. Par Emile Ferrière. — Paris, ancienne librairie Germer-Baillière et C^ie^, boulevard Saint-Germain, 108. — 1883.

La Matière et l'énergie. Par Emile Ferrière. — Paris, ancienne librairie Germer-Baillière et C^ie^, Félix Alcan, éditeur, boulevard Saint-Germain, 108. — 1887.

La Vie et l'âme, par Emile Ferrière. — Paris. Ancienne

Digitized by Google

librairie Germer-Baillière et Cie. Félix Alcan éditeur, boulevard Saint-Germain, 108. — 1888.

Emile Ferrière. — *Le Darwinisme.* — Paris. Ancienne librairie Germer-Baillière et Cie, Félix Alcan éditeur, boulevard Saint-Germain, 108.

Catholicisme et spiritisme, par J. Jesupret fils. — Paris, à la librairie des sciences psychologiques, rue Chabanais, 1. — 1891.

Adauctus. — *I Dominatori della Chiesa.* — Venezia, tipografia dell'Ancora, 1. Merlo editore, 1891. *Decreto S. Off. Feria IV die 9 Martii 1892.* — *Auctor* (Domenico Penzo) *laudabiliter se subjecit et Opus reprobavit.*

Sopra una pastorale vescovile contro il monumento al Rosmini : Osservazioni storiche. Milano, tipografia L. F. Cagliati, 1889. *Decreto eodem.* — *Auctor* (Domenico Penzo) *laudabiliter se subjecit et Opus reprobavit.*

La Riforma del Clero secondo il Concilio di Trento, del Sac. Virginio Marchese, Canonico Prevosto di Carde nella diocesi di Saluzzo. Torino, 1884. *Decr. eodem.*

Difesa del libro : La Riforma del Clero secondo il Concilio di Trento, del Sac. Virginio Marchese, Canonico Prevosto di Carde nella diocesi di Saluzzo. Torino, 1884. *Decr. eodem.*

La Conversione dei protestanti per mezzo del Concilio di Trento, del Sac. Virginio Marchese, Canonico Prevosto di Carde nella diocesi di Saluzzo. Torino, 1885. *Decr. eodem.*

Il Diaconato cattolico et la questione sociale, del Sac. Virginio Marchese, Canonico Prevosto di Carde nella diocesi di Saluzzo. Torino, 1891. *Decr. eodem.*

Ruggero Bonghi : *Vita di Gesù Cristo, illustrata de 86 artistici disegni.* — *Decreto S. Off. Feria IV die 16 Martii 1892.*

L'auteur de l'ouvrage : *les Congrégations romaines*, guide historique et pratique, par Félix Grimaldi, Sienne, imprimerie San Bernardino, 1890, condamné par un décret du Saint-Office, en date du 29 avril 1891, s'est soumis et a réprouvé son ouvrage.

— On nous a demandé si les ouvrages d'Alexandre Dumas

Digitized by Google

étaient à l'Index. Nous transcrivons ici la mention du catalogue officiel.

« Dumas (Alexandre, père et fils). Tous les romans, (*scripta omnia romanensia*) publiés par l'un et par l'autre, sont prohibés, en toutes les langues. Décret du 22 juin 1863 ».

Les seuls romans, mais tous les romans, publiés jusqu'en juin 1863, sont donc à l'Index. Les autres ouvrages, et les romans postérieurs à cette date, n'ont pas été condamnés.

II. — On sait que Léon XIII, par plusieurs actes récents, a recommandé spécialement le culte de la Sainte Famille.

Voulant maintenir l'unité entre les diverses associations, fondées depuis trente ans en l'honneur de la Sainte Famille, le Souverain Pontife vient de faire rédiger un règlement qui sera obligatoire pour toutes et qui les place sous une même autorité.

Rome est désignée pour être le siège et le centre de toutes ces associations ; le Cardinal Vicaire en sera le protecteur et le directeur, et il sera aidé dans la direction par deux prélats de son choix et un secrétaire.

Dans chaque diocèse, l'évêque nommera un directeur diocésain, et les curés, dans leur paroisse respective, auront la mission d'inscrire les familles désireuses de se mettre sous la protection de la Sainte Famille, modèle de toutes celles qui se forment sur la terre. Le curé en enverra les noms au directeur diocésain, et celui-ci les transmettra au siège de l'Association à Rome.

Les associations qui existent déjà devront se conformer toutes au nouveau règlement, et les curés seuls, à l'exclusion de toute Congrégation religieuse, auront le droit d'y admettre les fidèles.

III. — On nous a demandé si on peut appliquer au même chapelet plusieurs indulgences à la fois, par exemple, celles du saint Rosaire, celles de sainte Brigitte, celles des Pères Croisiers, et les indulgences Apostoliques.

Nous trouvons la réponse dans un décret *Urbis et Orbis*,

Digitized by Google

de la S. Congrégation des Indulgences, en date du 29 février 1820, ad 3.

« Peut-on à un seul et même objet, par exemple à un chapelet, appliquer des indulgences diverses, comme les indulgences de sainte Brigitte et les indulgences Apostoliques?

Affirmativement, pourvu que pour les gagner on renouvelle les œuvres prescrites qui peuvent se répéter. »

Ainsi, le même crucifix peut recevoir les indulgences Apostoliques (parmi lesquelles se trouve l'indulgence plénière à l'article de la mort), et celles du Chemin de la Croix; c'est donc sans raison que certains missionnaires ont exigé que les fidèles se procurassent deux crucifix pour ces deux indulgences diverses.

De même, un seul et unique chapelet peut recevoir toutes les indulgences applicables aux chapelets. C'est le sentiment de tous les auteurs qui ont traité de la matière des indulgences. On ne peut pas cependant gagner toutes les indulgences différentes par une seule et même récitation; mais il faut la répéter et accomplir toutes les conditions prescrites pour le gain de chaque indulgence. Pour gagner les indulgences du Rosaire, il faut méditer les mystères, et réciter au moins un chapelet à la fois. Pour gagner les indulgences des Pères Croisiers, cinq cents jours pour chaque *Pater* et pour chaque *Ave*, il n'est pas nécessaire de réciter le chapelet en entier, ni de méditer les mystères.

C. CHAMBOST.

Propriétaire-Gérant: P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon

Digitized by Google

UN PRÊTRE ARTISTE

L'ABBÉ GUÉTAL

Le 1er mars 1892, le petit séminaire du Rondeau, et — on peut le dire sans exagération — le diocèse et la ville de Grenoble faisaient à M. l'abbé Laurent Guétal, chanoine honoraire, professeur au petit séminaire, artiste peintre, des funérailles qui semblaient tenir à la fois du deuil public et du triomphe. La chapelle du séminaire, qui a les proportions d'une église, réunissait non seulement les plus hauts représentants du clergé diocésain, les délégués des communautés religieuses et des maisons d'enseignement, les amis, les condisciples et les élèves du grand artiste, mais encore les membres les plus éminents de l'administration civile, de la magistrature, du barreau, de l'armée, de l'Université grenobloise et de l'Académie delphinale. C'était l'élite du Grenoble officiel entourant le cercueil d'un prêtre; éloquent témoignage de l'action que ce prêtre avait exercée autour de lui par son art et par ses relations personnelles. Mgr Fava, dans une oraison funèbre élevée et émue, rappelait ce que l'art de l'abbé Guétal devait à la religion et ce qu'il lui avait donné l'inspiration du prêtre et la gloire de l'artiste. Du Rondeau au cimetière Saint-Roch, le long du cours Saint-André et à travers les rues de la ville, c'était une autre manifestation qui montrait toute la popularité du

Digitized by Google

défunt; une foule considérable, plus sympathique encore que curieuse, faisait au cortège funèbre une double haie presque ininterrompue. Au cimetière, après les prières religieuses, M. le docteur Gaché, maire de Grenoble, et M. Marcel Reymond, vice-président de la société des Amis des arts, disaient, au nom de la municipalité et des artistes, un éloquent adieu à celui qui avait tant honoré la ville de Grenoble et l'art dauphinois. Ces hommages laïques n'allaient pas qu'à l'artiste; M. Marcel Reymond proclamait hautement, avec l'émotion du chrétien et de l'ami, que cette tombe était la tombe d'un prêtre pour qui l'art n'avait été qu'une fonction sacerdotale. En même temps, la presse locale reflétait, dans un accord que nos divisions politiques font si rare, l'union qui s'était produite, dans toutes les classes de la société, autour de ce cercueil et de cette tombe.

Ce concert unanime de regrets et d'hommages n'a certes pas étonné les Dauphinois qui savaient quelle place l'abbé Guétal avait su conquérir dans l'estime de ses compatriotes aussi bien que dans l'art dauphinois. Mais en dehors de sa province, le récit de ses funérailles triomphales a été pour beaucoup une sorte de révélation. C'est que son talent artistique — quelques-uns ont dit son génie — ne s'était vraiment affirmé que depuis dix ans à peine, et son grand succès ne datait que de six ans. Si l'on excepte ceux qui s'intéressent spécialement aux manifestations artistiques, on peut dire que le grand public, en France, n'a appris l'existence, à Grenoble, d'un prêtre qui était un grand artiste, que par la nouvelle de sa mort. Mais sa gloire, pour tardive qu'elle soit, est de bon aloi et solidement assise; elle ne risque pas de s'évanouir dans le rayonnement éphémère d'une apothéose funèbre. L'exposition rétrospective de ses œuvres, qui a eu lieu en mai et juin, au Musée de Grenoble, a prouvé qu'il était vraiment parvenu à la maîtrise, et que son art, profondément original, était de ceux qui méritent de susciter l'imitation. On ne pourra désormais peindre la grande montagne sans le consulter et s'inspirer de son exemple; sa gloire semble bien devoir être celle d'un

Digitized by Google

initiateur. Aussi son histoire n'intéresse-t-elle pas que le Dauphiné; elle touche à celle même de l'art français au dix-neuvième siècle.

Sans doute on a écrit beaucoup déjà sur l'abbé Guétal, à l'occasion de sa mort et de l'exposition de son œuvre; mais on écrivait sous le coup des regrets, au lendemain d'un deuil inconsolé, avant d'avoir pu recueillir des documents précis sur ses premiers débuts et sa lente formation. De là, parfois, des généralités vagues, des exagérations oratoires, et, ce qui est plus grave au point de vue de son développement artistique, des inexactitudes chronologiques. L'histoire de l'abbé Guétal ne peut être écrite d'une manière définitive que par un critique d'art; elle le sera certainement; la voix publique a même désigné l'historien dès le premier jour. En attendant, il appartient aux amis de l'abbé Guétal, à ceux qui ont vécu dans son intimité et conservé quelques-unes de ses lettres, de noter leurs souvenirs, de dépouiller sa correspondance, de signaler les détails caractéristiques de sa vie de prêtre et d'artiste, en un mot, de recueillir les éléments de son histoire future.

Le travail présent n'a pas d'autre but ni d'autre prétention. Celui qui écrit ces lignes ne se souvient pas sans émotion d'avoir été le collègue et l'ami de l'abbé Guétal. Il a vécu douze ans à ses côtés, dans une intimité d'un charme inoubliable, et quand les événements les ont séparés, une correspondance assidue a continué entre eux les confidences du Rondeau. Les lettres que je possède de l'abbé Guétal se rapportent à l'année 1871-72, où il vécut loin du séminaire, et aux dernières années de sa vie, de 1877 à 1892. J'ai dû demander aux amis de Guétal des suppléments d'information pour combler les lacunes de mes souvenirs et de cette correspondance. Je remercie tous ceux qui ont répondu à mes sollicitations, surtout M. le chanoine Ginon, curé de Saint-Joseph, un des premiers et des plus chers amis de Guétal, qui a mis à ma disposition, avec la plus gracieuse complaisance, les lettres qu'il conserve de notre ami commun. Comme ces lettres sont presque toutes antérieures à 1871, date où commencent les miennes, la notice

Digitized by Google

présente pourra s'appuyer à peu près sans interruption sur la correspondance de Guétal (1). Obligé, à l'occasion, d'apprécier l'artiste, j'abriterai mon incompétence sous l'autorité des critiques d'art, particulièrement de M. Marcel Reymond, qui a écrit sur l'ensemble de la vie artistique de l'abbé Guétal quelques pages sommaires, mais qui sont les plus précises que nous possédions (2).

I

Laurent Guétal naquit à Vienne, le 12 décembre 1841, d'une modeste et honorable famille de jardiniers, originaire des environs de la Tour-du-Pin ; son père était de Saint-André-le-Gua, et sa mère de Saint-Genis-d'Aoste (3). Ceux qui ont connu la distinction presque aristocratique de l'abbé Guétal, la noblesse et la délicatesse de ses sentiments, ne pouvaient soupçonner qu'il fût fils de paysan. Il l'était et le disait à l'occasion, mais tout simplement, sans rougir de son humble naissance, et sans se vanter, comme Horace, « d'avoir déployé des ailes plus grandes que son

(1) Dans les références, les lettres sans mention du destinataire sont celles qui m'ont été adressées.

(2) *Catalogue de l'exposition Guétal*, Grenoble, 1892. — J'ai pu visiter l'exposition Guétal pendant de longues heures avec M. Marcel Reymond, et faire mon profit des observations de ce fin critique, le meilleur des guides, à coup sûr, dans une exposition artistique.

(3) Voici l'acte de baptême de Laurent Guétal, copié sur les registres de Saint-Maurice : « Le 13 décembre 1841, j'ai baptisé Laurent, fils légitime de Ennemond Guétal et de Marguerite Valin, son épouse. Le parrain a été Laurent Charlin, la marraine Marie Collet. En présence d'Antoine Charlin et de Jean Romain, soussignés avec moi. Laurent Charlin, Marie Collet, Ennemond Guétal, Gabert, vicaire (communication de M. l'abbé Claude Bouvier). » — A remarquer que la signature du père, comme à l'état civil de Vienne, est très lisiblement *Guétal*. C'est donc le père de l'abbé Guétal qui, établi à Vienne, a modifié l'orthographe de son nom de famille, qui était *Guétat*, nom assez fréquent dans le voisinage de la Tour-du-Pin. Ce nom, de caractère populaire, rappelle la servitude ou la corvée du *guet;* en dialecte dauphinois, *gaita* veut dire sentinelle.

Digitized by Google

nid ». Cette origine devait cependant laisser une empreinte sur le caractère de Guétal; il fut âpre au travail; il mania le pinceau comme le paysan manie la pioche, avec cette obstination têtue que la lenteur des premiers défrichements ne peut faire fléchir. Aîné de la famille, il reproduisait mieux que ses deux frères, au moral et au physique, le portrait de sa mère; il semblait avoir hérité particulièrement de sa sensibilité exquise, de sa bonté, de sa douceur, de son agile activité; jusqu'aux années d'adolescence, il conserva dans les traits du visage quelque chose d'un peu féminin, la grâce délicate du visage maternel. Cette mère, solidement chrétienne, veilla avec un soin jaloux sur l'éducation d'un fils en qui elle se voyait revivre.

Le premier instinct intellectuel qui se soit éveillé chez l'enfant est celui de la peinture; on se rappelle encore dans sa famille qu'à l'âge de sept ans il réclamait à son père, en guise de jouets, des couleurs et un pinceau; on ajoute même que le premier usage qu'il fit du cadeau désiré fut de copier, dans le jardin paternel, un petit laurier (1). Un laurier! Au temps des horoscopes, on n'eût pas manqué de voir dans cette première *étude* le signe d'une vocation déterminée et l'emblème prophétique de ses succès. L'instinct avait besoin d'être guidé; c'est à l'école des Frères, sous la direction du frère Nostrien, que Guétal reçut les premières leçons de dessin. Il arrivait même que le petit Laurent eût des intuitions qui déconcertaient l'art un peu routinier du bon frère (2).

La vocation artistique s'annonçait chez Guétal; il est probable que ce fut à l'époque de sa première communion que se fit pressentir sa vocation ecclésiastique. En tout cas, un des vicaires de Saint-Maurice, M. l'abbé Marion, aujourd'hui curé de Pont-Evêque, avait remarqué sur les bancs du catéchisme cet enfant d'une piété si douce et d'une intelligence si déliée. Prêtre aussi dévoué que perspi-

(1) HAREUX, *L'abbé Guétal, souvenirs intimes* (*Revue des Alpes*, 15 avril 1892).
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

cace, il s'offrit à être son premier maître de latin. La généreuse proposition fut acceptée, avec joie par l'enfant et sa mère, avec résignation par le père, qui perdait l'espoir de faire de son aîné un jardinier. Le maître était bon, et l'élève docile ; au bout de trois ou quatre ans, en 1856, M. l'abbé Marion put envoyer Laurent Guétal au petit séminaire du Rondeau et le faire entrer, en bon rang, dans la classe de seconde. Le jeune viennois était à peine dépaysé au point de vue des personnes; il trouvait au seuil du Rondeau deux compatriotes, son professeur d'humanités, M. Ponthon, et son supérieur, M. Debut, qui devait l'aimer d'une si paternelle affection. Il n'en était pas de même au point de vue du site.

On sait que cet établissement, si connu et si apprécié dans tout le Sud-Est et jusque dans le Midi, est situé dans un des plus beaux paysages de France. Le massif de la Grande-Chartreuse, l'immense chaîne de Belledonne, le Taillefer, les montagnes du Trièves et du Villard-de-Lans forment autour de Grenoble un cirque grandiose, qui enserre une plaine admirablement fertile, mollement découpée, au nord-est, par les sinuosités de l'Isère, et violemment déchirée, au sud-ouest, par les eaux impétueuses du Drac. Qu'on reste dans la plaine ou qu'on monte sur les hauteurs voisines, de quelque côté qu'on se tourne, on a devant soi un tableau d'une majestueuse grandeur, qui ne peut laisser indifférent que le spectateur incapable de sentir et de rêver. Quand Laurent Guétal, après une nuit passée en voiture, s'éveilla, un beau matin d'octobre, au milieu de ce superbe panorama, il dut se croire transporté au pays des rêves, où la plus riche nature champêtre aurait le plus féerique décor. Que n'avons-nous le récit de ses premières impressions! Toujours est-il qu'il s'éprit dès les premiers jours pour ces montagnes qui allaient former le cadre définitif de sa vie, et dont il devait si bien redire la solennelle poésie. Ses condisciples ont gardé le souvenir de ses admirations, j'allais dire de ses extases, devant la révélation des beautés alpestres (1).

(1) Le chanoine S. Pouchot, *Souvenirs sur l'abbé Guétal* (*Les Alpes illustrées*, 12 mars 1892).

Digitized by Google

On conçoit que ce milieu ait dû donner une nouvelle impulsion à son penchant pour la peinture. Pendant les trois années qu'il passa comme élève, au Rondeau, « il faisait de l'art, autant qu'un élève en peut faire » (1), autant du moins qu'un élève qui ne peut demander à la bourse paternelle le petit supplément de finance nécessaire aux leçons particulières. Laurent Guétal en était réduit à accompagner d'un regard d'envie ses condisciples plus fortunés qui, deux fois par semaine, se rendaient à la salle de dessin. Il se dédommageait comme il pouvait, à l'aide des dessins qu'un de ses condisciples, Gustave Ginon, lui prêtait au retour des classes, manière de répétition qu'il pouvait payer en amitié. Dès cette époque, Guétal savait brosser des décors pour le petit théâtre et peindre des transparents pour le mois de Marie, de façon à étonner ses condisciples. Mais l'art le distrayait à peine de l'étude ; il eut des succès de classe, et, chose digne de remarque, particulièrement en mathématiques. Il remportait d'emblée les prix d'algèbre, de géométrie, de physique et de chimie. On aurait pu prévoir dès lors que, le jour où il se vouerait à la peinture, il serait plus soucieux de la ligne que de la couleur, et, dans la couleur même, plus de la justesse que de l'éclat.

C'est en 1859 que Guétal entra au grand séminaire. Quelque empire que les préoccupations artistiques eussent pris déjà sur son esprit, il est certain qu'elles n'apportèrent aucun obstacle à ses études théologiques, pas plus qu'à sa formation spirituelle. Il est vrai que la règle sulpicienne, suivie au grand séminaire de Grenoble et appliquée par des maîtres aussi vigilants et fermes que l'étaient M. Orcel et M. Rivaux, n'aurait pas aisément souffert chez un étudiant les incursions immodérées dans le domaine de l'art. Mais l'abbé Guétal avait à peine besoin, à cet égard, du frein de la règle ; « se sentant, avant tout, appelé au sacerdoce, il ne s'occupait d'art qu'autant que cela ne nuisait pas à cette vocation, qu'il a toujours mise à son vrai rang » (2). Les trois années qu'il passa au grand

(1) Lettre de dom Valéry Rey, 23 avril 1892.
(2) Id.

Digitized by Google

séminaire furent pour lui un noviciat sérieux, qui donna à son âme la trempe sacerdotale. Il fut appelé parmi les premiers de son cours à la tonsure et aux ordres mineurs; ces appels privilégiés montrent suffisamment l'idée que ses maîtres se faisaient de sa piété et de son application aux études essentielles. Toutefois, l'instinct artistique, chez l'abbé Guétal, n'était en quelque sorte que bridé; à l'occasion, il avait quelques échappées, bien timides encore, à la lisière du terrain défendu. Après le temps strictement réservé aux devoirs du séminariste, l'art restait sa distraction favorite. On a pu voir, à l'exposition des œuvres de Guétal, une collection de sept dessins, à la mine de plomb ou à la sépia, qu'il avait faits, en 1860, d'après un livre illustré. Quand les sacristains voulaient donner un éclat particulier à quelque fête, ils ne manquaient pas, avec la permission des supérieurs, de recourir au pinceau de l'abbé Guétal; on devine si ces occasions étaient saisies comme autant de bonnes fortunes. C'est ainsi que pour orner un reposoir du jeudi saint, il peignit sur carton une *Descente de croix* de quatre mètres de hauteur, laquelle, au dire de ses condisciples, « produisit un effet superbe ». Les vacances, malgré les examens de théologie à préparer pour les rentrées, laissent une assez large place au travail de prédilection, ou, si l'on veut, de fantaisie; l'abbé Guétal consacrait ces heureux loisirs à la peinture. A la rentrée de 1861, avant que la règle eût fermé les portes des cellules, ses condisciples allaient admirer dans sa chambre un beau tableau de fleurs, exécuté pendant les vacances. Ajoutons que la correspondance de Guétal, à cette époque, signale dans sa cellule des livres de dessin et de peinture à côté des livres classiques (1).

L'abbé Guétal, qui n'avait pas encore, en juillet 1862, l'âge canonique pour le sous-diaconat, dut se séparer de son cours et aller attendre dans l'enseignement l'époque des appels. Il eut la joie de retourner au Rondeau, cette maison tant aimée déjà, et qu'il devait aimer si fidèlement jusqu'à

(1) Lettre à M. Ginon, 10 févr. 1862.

Digitized by Google

sa mort. Autour de son ancien et bien cher supérieur, M. Debut, il retrouvait la plupart de ses maîtres et quelques amis d'élite qui l'avaient devancé dans le professorat; c'est dire qu'il rentrait chez lui, dans le paysage de ses rêves et dans le centre de ses affections. Il est curieux d'observer qu'à cette époque il n'avait pas encore des idées bien nettes sur sa vocation artistique; il redoutait l'emploi de surveillant, qui pouvait lui donner des loisirs pour la peinture, et désirait une chaire de professeur, qui aurait absorbé tout son temps (1). Heureusement, c'est une surveillance qui lui échut; il y réussit à merveille et on ne songea pas, les années suivantes, à lui donner une classe. C'est cette circonstance toute fortuite qui décida de son avenir. Surveillant, l'abbé Guétal pouvait disposer de cinq à six heures par jour, et, de temps à autre, d'une journée complète. Il acheta bien vite un chevalet, organisa sa petite chambre en atelier et se mit à peindre avec ardeur. Pourquoi peignait-il? Voulait-il faire de la peinture l'occupation de sa vie, ou simplement satisfaire un impérieux besoin artistique? Pendant trois années au moins, l'abbé Guétal ne songea pas qu'il pût être en peinture autre chose qu'un dilettante, comme il l'était en musique; c'est à la longue, en croyant ne cultiver qu'un art d'agrément, qu'il prit conscience de sa vraie vocation. En attendant, il peignait, mais sans autre maître que la nature, sans autre leçon que la critique de ses amis, notamment MM. Perroud et Ginon. Tous deux aimaient la peinture, la jugeaient avec goût; M. Ginon la cultivait même aux moments perdus, et possédait sur l'abbé Guétal l'avantage d'avoir reçu d'excellentes leçons de dessin, leçons dont Guétal, ainsi que nous l'avons dit, avait profité déjà par ricochet. De tous les critiques du séminaire, M. Ginon était le plus écouté de l'abbé Guétal, parce que, en outre de sa compétence, une vive amitié lui permettait d'être le plus sévère. Les conseils de M. Ginon, pendant trois années de vie commune et plus tard encore

(1) Lettre à M. Ginon, 10 févr. 1862 : « Il faudra me résigner à une surveillance; tant pis, mais avant tout que j'aille au Rondeau; c'est tout mon désir. »

Digitized by Google

dans une correspondance suivie, ont exercé sur les progrès de Guétal, particulièrement pour le dessin, une réelle influence ; Guétal disait volontiers qu'à cette période de sa vie son ami avait été sa conscience artistique. Les trois années de 1862 à 1865 furent des années d'essais, de tâtonnements et de lent progrès.

Du reste l'abbé Guétal avait alors une autre préoccupation, celle de sa préparation sacerdotale. Cette vocation était bien solide chez lui, car elle triompha d'une délicate épreuve, qui ne fut connue que de ses amis intimes. Aux vacances de 1864, une proposition deux fois séduisante lui était faite qui, en l'unissant à une très honorable famille, lui aurait assuré le moyen de se livrer à son art sans le souci du lendemain. L'abbé Guétal sut se défier de la fortune et de son cœur; « il alla consulter M. Oriol, curé de Saint-Maurice, et la réponse fut le sous-diaconat quelques mois après » (1). Ses supérieurs se préoccupaient naturellement de son attrait pour la peinture, et se demandaient si les deux vocations étaient suffisamment compatibles. Mgr Ginoulhiac, mis au courant de ces inquiétudes, trancha la question avec sa largeur de vues ordinaire ; l'abbé Guétal fut appelé aux ordres sacrés, sans qu'on lui demandât le sacrifice de l'art. En raison des services qu'il rendait au Rondeau, il fut dispensé de son quatrième cours au grand séminaire. Il compléta ses études théologiques sous la direction de M. Debut, prépara consciencieusement ses examens, et fut admis au diaconat en mars 1866, à la prêtrise au mois de juillet suivant.

Dans la vie du prêtre, c'est le moment solennel par excellence, d'une importance capitale, et d'une émotion profonde, d'essence ineffable comme le mystère qui la fait naître. Cette émotion reste, dans ce qu'elle a de plus intime, le secret de la vie sacerdotale ; mais elle essaie parfois de se traduire dans les confidences de l'amitié, et ces épanchements, tout incomplets qu'ils soient, ont encore le charme et le parfum du mystère deviné. Quand on fait la biogra-

(1) Lettre de dom Valéry Rey, 23 avril 1892.

Digitized by Google

phie d'un prêtre, c'est une bonne fortune de rencontrer dans sa correspondance cette émotion de la première heure qui garde encore, après tant d'années, la fraîcheur de l'onction sacerdotale. C'est à son ami, M. Ginon, alors curé de Sérezin, que l'abbé Guétal dévoilait ce coin de son cœur. Au lendemain de son diaconat il lui écrivait : « Me voilà donc diacre, et bientôt prêtre : que cette dernière ordination a rapproché le sacerdoce ! Cette pensée m'épouvante et m'absorbe entièrement ; car pour te dire du latin à mon tour, tu sais qu'on le nomme un fardeau, *onus*, et mes épaules ne sont pas encore bien solides. Mais le bon Dieu m'aidera, et toi aussi en continuant pour moi le souvenir que tu m'as donné pendant la retraite » (1). Le sacerdoce, si redouté et si désiré, arriva bien vite; l'abbé Guétal fut ordonné prêtre le 8 juillet, et dit sa première messe, le lendemain, dans la chapelle du Rondeau. Le 13, il écrivait à son ami : « Les jours de fête sont bien beaux, mais ils passent comme les autres. J'ai compté les jours, puis les heures ; celles de la dernière nuit sont venues et se sont écoulées lentement, une à une, et quelques instants après, c'était fini. Mais quels beaux jours ! les cœurs sont pleins, et la joie rayonne à l'entour pour former une atmosphère de bonheur. Oui, mon cher ami, j'ai bien pensé à toi, j'y ai pensé encore après, et j'y veux penser souvent. Mon souvenir, du reste, ces jours derniers, s'est reporté sur tous ceux dont la bonne amitié m'avait donné des jours heureux. Enfin, je ne sais que te dire, sinon que je suis au ciel toute cette semaine.

« Je n'ai pas pris ta lettre pour un sermon, car je pense comme toi ; les obligations du sacerdoce sont immenses : Dieu m'aidera. J'y pense tous les jours au commencement de ces journées qui sont nourries et abreuvées par le corps et le sang de Jésus-Christ. Je lui demande de ne me laisser jamais aller à l'esprit matériel et orgueilleux du monde, de faire que je regarde toujours en haut, bien convaincu que je suis qu'il n'y a de vraiment grands et élevés que ceux qui

(1) 21 mars 1866.

Digitized by Google

voient après la vie. Dieu nous a donné deux grandes choses pour nous tenir à la hauteur où nous devons être : la pureté de la vie pour élever notre intelligence, et, pour la volonté, les grandes consolations que donnent les mystères que nous traitons. »

Dieu m'aidera ! ce cri qui s'échappe du cœur de l'abbé Guétal, à chacune de ses ordinations, peut être considéré comme la devise de sa vie de prêtre. C'est, sous une autre forme, la maxime de saint Paul, la formule de l'humilité chrétienne, témoignage de notre faiblesse en face de l'idéal à atteindre et de notre inébranlable confiance en Dieu dont la grâce fait notre force. L'abbé Guétal aura toujours cette humilité foncière, faite de la défiance de soi et de la confiance en Dieu, et qui, dans la poursuite de l'idéal, dans cet effort pour regarder *en haut* et voir *au delà*, prévient ou corrige les défaillances de la nature.

II

Les succès de l'abbé Guétal dans la surveillance le fixaient dans cette fonction comme un homme indispensable ; après sa prêtrise, il devint premier surveillant de la grande division et le resta quatre ans, quatre ans de fructueux loisirs pour la peinture. Jusqu'en 1865, il avait peint un peu en amateur, sans croire encore qu'il fût entré dans sa carrière ; ses progrès l'avaient amené à une certaine habileté de main, à une correction de dessin et à une entente de la couleur, surprenantes sans doute chez un peintre qui n'avait pas eu de maître, mais qui ne dépassaient guère l'acquis d'un bon élève d'atelier. Cependant, un œil d'artiste pouvait discerner déjà dans ses petites toiles un sentiment délicat de la nature, une poésie pénétrante, la promesse d'un talent personnel. Un beau matin, en coupant la revue *le Dauphiné*, l'abbé Guétal, qui s'était risqué à exposer un petit tableau à une vitrine de Grenoble, eut la surprise de lire l'appréciation suivante, sous la signature

Digitized by Google

de *Zampa d'Agnello*, pseudonyme du peintre Diodore Rahoult : « Je croyais avoir tout vu, quand, dans un coin, un tout petit paysage gai, coquet, m'arrêta. Au milieu d'une verdure d'un ton vigoureux, empâtée avec amour et qui se perd dans le cadre, une pelouse va s'étalant jusqu'au centre de la toile où le soleil fait miroiter le vert émail avec un éclat d'émeraude. Au-dessus, des nuages dont la lumière étincelle comme un feu d'artifice — et c'est tout. Je vous assure qu'il y a dans cette toile, grande comme deux fois cette feuille, une fraîcheur, une jeunesse, un entrain qui ont réjoui Zampa et lui ont fait l'effet d'un rayon de soleil après deux jours de pluie. J'ai cherché en vain le nom du peintre dans les hautes herbes du premier plan, je n'ai pu le découvrir. Je viens d'apprendre que l'auteur est un jeune abbé, professeur au petit séminaire. Il se nomme Guétal. Tant pis, Monsieur Guétal, si votre modestie s'effarouche, mais je souhaite à frère Athanase, par qui j'ai commencé ces zigzags, d'avoir la conviction que vous avez mise dans votre paysage. Faites-nous-en, Monsieur l'Abbé. Il y a une certaine gaucherie charmante, de l'hésitation, et ces fameux repentirs de l'homme qui ne se contente pas de suite et qui fouille son effet sans l'affadir. Continuez avec cette passion d'artiste que vous avez enchâssée dans ce petit cadre, et toujours face à face avec le ciel, les prés et les arbres du bon Dieu » (1).

Sans s'effaroucher, la modestie de l'abbé Guétal souffrit quelque peu d'un éloge qui le mettait en vue, et avant son compatriote et ami, frère Athanase (Grellet); mais c'était le premier sourire de la critique publique, il lui fit bon visage. « Voilà qui m'a joliment ennuyé, écrivait-il, mais que veux-tu ? J'ai tout de même du plaisir à recevoir un brevet de capacité de la main de M. Rahoult; on a beau se bourrer de modestie, rien ne fait plaisir comme un compli-

(1) Dans une réunion d'amis qui avait pour but de fêter la seconde médaille et le camail de l'abbé Guétal, M. Ginon eut la délicate attention d'exhiber ce petit tableau aux regards de ses convives en donnant lecture de l'appréciation de D. Rahoult. (*L'Isère*, 7 août 1889.)

Digitized by Google

ment » (1). Il n'est pas téméraire de rattacher à cet incident la résolution qu'il prit de travailler de plus en plus, et aussi de plus en plus sur nature. La vocation s'affirmait irrésistible. « Le tort que je me trouve, disait-il dans l'hiver de 1865-66, est seulement de me sentir complètement incapable d'obéir, si on me défendait d'en faire (de la peinture) d'une manière absolue. Heureusement que ma position s'accommode très bien avec mes goûts » (2). C'était la seule insoumission dont il se sentît capable, mais c'en était une; ses supérieurs, qui le savaient bien, ne le soumirent jamais à cette épreuve. C'est donc, avec l'année 1865, une période nouvelle qui commence pour le peintre : sa carrière se détermine et ses progrès sont assez marqués pour que les artistes de Grenoble saluent en lui un peintre d'avenir. Non pas qu'il soit encore sorti de la période d'apprentissage, tant s'en faut ; si l'on prend pour critérium l'admission au Salon de Paris, il lui faudra travailler dix-sept ans encore. Mais il n'est plus un écolier, travaillant sans but précis, isolé devant son chevalet; il sait où il veut aller, reçoit enfin les conseils des artistes de profession, et commence à prendre part aux expositions provinciales.

L'article de D. Rahoult l'avait mis en relation avec cet artiste délicat; il ne tarda pas à s'en faire un ami. D'autres diront si les conseils de Rahoult n'eurent pour Guétal que des avantages, s'ils ne le ralentirent pas quelque peu dans sa marche vers le paysage vrai et sincère. On lit dans la correspondance de Guétal une phrase un peu surprenante : « M. Rahoult trouve mes études trop réalistes; il voit un défaut là où M. Ravanat et M. Jouve trouvent une qualité » (3). Au demeurant, D. Rahoult était très encourageant, par amitié comme par bienveillance naturelle; il contribua beaucoup à donner à l'abbé Guétal cette confiance en soi, qui est indispensable pour se produire : « Il prétend, dit-il, dans la même lettre, que j'ai le genre et la

(1) Lettre à M. Ginon, s. d. (1865).
(2) *Idem*, le 28 ? (1865-6).
(3) *Idem*, nov. 1865.

Digitized by Google

couleur de Decamps, et en plus une touche plus nette et plus accentuée que celle de ce peintre. » C'est sur les instances de Rahoult que Guétal se présenta pour la première fois à l'exposition de Lyon, en décembre 1865 ; son tableau fut reçu. Dès lors, l'abbé Guétal entre dans le monde des artistes ; ceux qu'il fréquente le plus, avant 1870, sont, après Rahoult, Ravanat, qu'il imite plus d'une fois, et Blanç-Fontaine, avec lequel il lui arrive de travailler en pleins champs.

Au moment où l'abbé Guétal va entrer dans la carrière artistique, il est bon de savoir quelles facultés il y apportera. On a pu pressentir par ce qui précède qu'il avait, au sens le plus vrai du mot, ce qu'on appelle un tempérament d'artiste : une sensibilité d'une exquise délicatesse, une imagination au voi aisé et rapide, un goût fin et sûr, une activité ardente; le don de sentir jusqu'à l'émotion, de voir la réalité et de rêver l'au-delà, d'agir presque sans trêve.

Non seulement il sentait la nature, mais il l'aimait ; à cet égard, il était bien de son siècle, et je ne sais s'il a existé beaucoup d'âmes qui aient vibré comme la sienne à l'unisson de la nature. L'arrivée du printemps l'émeut presque jusqu'à la fièvre ; il éprouve le besoin de quitter l'atelier et d'aller visiter les bords du Drac, seul, comme on visite un ami à qui on a de « mystérieux secrets » à dire. Et comme sa plume peint ce qu'il sent : « Les premières feuilles des ronces sont venues se poser, fraîches, élégantes, sur les broussailles rousses et fauves ; elles ressemblent à des fleurs, premiers avant-coureurs d'une agréable saison. Je la sens venir et j'en suis pénétré » (1). Quand viendra l'automne, il oubliera bien vite que le printemps est la saison la plus belle : « Comme c'est donc la saison que j'aime ! Mon cher ami, comme tout est beau maintenant ! Je voudrais te faire admirer les magnifiques tons de nos arbres ; comme la couleur chaude et variée du feuillage fait une heureuse harmonie entre le ciel gris, les montagnes violettes et les prairies vertes comme l'émeraude » (2). A vrai

(1) Lettre à M. Ginon, printemps 1867.
(2) *Idem*, 24 octobre 1868.

Digitized by Google

dire, il n'aime pas une saison plus que l'autre ; ce qu'il aime, c'est cette nature, œuvre et temple de Dieu, belle à son réveil, belle à son déclin, belle encore en son apparent sommeil. Il faut convenir que l'expression de ce sentiment revêt parfois sous la plume de Guétal quelque chose du sentimentalisme de nos romantiques, comme, par exemple, quand il écrit : « Lorsque tu iras sur les bords du Drac, pense aux amis qui les ont fréquentés avec toi, regarde tous les petits coins pittoresques, dis-toi que *je leur ai donné un peu de mon âme, et peut-être qu'en posant la main sur telle ou telle pierre elle te parlera de moi* » (1). Il n'y a rien là de factice ; ce n'est pas un sentiment de commande ni une réminiscence, inconsciente ou non, de ses lectures : il s'exprime comme il sent, avec candeur. Si l'expression nous étonne, il est bon de se rappeler que le bel équilibre qu'on admirait entre les facultés de Guétal aux dernières années de sa vie a été un peu lent à s'établir.

Comme les poètes, il fut longtemps jeune ; longtemps les facultés sensibles dominèrent en lui. Il était, suivant une expression vulgaire, homme d'impression, recevant jusque dans les profondeurs de l'âme la secousse du dehors, capable, dans la joie, de s'exalter jusqu'au lyrisme, et, dans la tristesse, de s'attendrir jusqu'aux larmes. Son visage, d'une mobilité extrême, reflétait comme un pur miroir les états mouvants de son âme ; sous l'impression d'une pensée heureuse, l'œil, limpide et profond, s'illuminait d'un vif et joyeux éclat ; la pensée était-elle triste ou inquiète, sous l'assombrissement du regard et la contraction des traits sa physionomie prenait une frappante expression de douleur. Jusqu'au delà de la trentième année, la proportion existait rarement chez lui entre la cause et l'effet ; c'était la faute de l'imagination ardente et mal contenue encore qui grossissait le réel et projetait violemment le présent dans l'avenir. Il se connaissait bien et comprenait parfaitement les dangers de l'impression et du rêve pour une nature comme la sienne ; dans une lettre, d'ailleurs tirant au noir, il disait :

(1) 25 nov. 1871.

Digitized by Google

« Dieu m'a donné certains dons difficiles à porter, et qui me font trop souvent aller du plaisir à la peine, du bonheur aux larmes. Je ne dois pas me plaindre, car rien de mauvais n'en est sorti encore, et Dieu aidant, n'en sortira jamais, sinon pourtant une vie fiévreuse, agitée, ardente, et qui demande à chaque instant quelque chose à dévorer; et cela, mon ami, je le sens très bien, jusqu'à la fin, jusqu'à ce que je tombe épuisé comme un cheval après une course folle (1). »

Après Dieu dont l'abbé Guétal invoquait l'aide, ce fut le travail personnel, l'action qui amena l'équilibre intellectuel et moral, et avec cet équilibre, la pleine maturité. Chose en effet particulièrement remarquable, dès qu'il avait le pinceau en main, il semblait tenir le gouvernail de la raison; même aux années où la folle du logis aimait à s'ébattre dans le rêve, il savait la dompter dans le travail. On n'aperçoit jamais dans ses premières pas plus que dans ses dernières œuvres ces exagérations d'effet qui dénotent chez l'artiste la prédominance de l'imagination sur la raison. Au contraire, tout est réglé, contenu, sobre. Le mathématicien se retrouve devant la toile du peintre; il vise à reproduire la précision des contours et l'harmonie des teintes que lui offre la nature, sans s'égayer jamais dans la fantaisie. Décidément, c'est le bon goût, le bon sens, la raison qui tient le pinceau. Quand on a connu dans l'intimité cet homme si facile au rêve, d'une plasticité si souple à l'impression du dehors, on est bien forcé de voir dans ce contraste entre sa nature si sensible et sa peinture si sage une des caractéristiques les plus saillantes de son talent. Oui, même à ses débuts, il possédait un goût d'une remarquable finesse et un bon sens d'une rare fermeté. Il savait voir dans la nature le coin pittoresque, le coin enveloppé de poésie, le coin qui faisait tableau; jamais son choix n'a porté sur un sujet banal. Ce don d'observer, de bien voir et de bien choisir ne fera que s'affiner avec l'âge, mais il l'a toujours possédé. Son choix fait, il se pénétrait de l'impression émanée de la nature, et de l'émotion naissait le besoin de reproduire.

(1) Lettre à M. Ginon, janv. 1870.

Digitized by Google

A la besogne, cette émotion personnelle fortement contenue semblait n'agir que sur la volonté à laquelle elle communiquait une tension singulièrement énergique. L'abbé Guétal peignait avec une obstination acharnée, non seulement pour donner un emploi à son activité qui demandait toujours « quelque chose à dévorer », mais pour arriver, dans un tableau commencé, à la précision et à la netteté. Il eut toujours horreur de l'à peu près (1) ; dès ses premières toiles, il avait « ces fameux repentirs » que remarquait D. Rahoult ; il lui arrivait d'effacer cinq à six fois avant d'être satisfait. Combien d'artistes ont été aussi difficiles pour eux-mêmes ? Sans doute, il n'était pas à l'abri de ces découragements qui font lâcher l'œuvre entreprise, sans cela il n'aurait pas été artiste ; mais grâce à sa persévérante énergie, le nombre des toiles inachevées, jetées au rebut ou recouvertes de céruse, était en somme peu considérable dans son atelier. On peut se faire une idée de l'effort de concentration qu'il apportait à sa peinture par le détail suivant : « Croirais-tu que ma peinture m'a tellement préoccupé que pendant toute la semaine je n'ai pu penser à autre chose ni dire un mot à ceux qui vivent avec moi ? Je ne sais pas si tu sais quel genre de fatigue cela constitue, mais j'ai énormément souffert » (2). C'est ainsi que les facultés sensibles, si aiguisées chez l'abbé Guétal, trouvaient leur contrepoids dans l'action ; dans la peinture, elles se subordonnaient harmonieusement à la raison et restaient d'énergiques moteurs pour la volonté. En même temps et par là même, l'art jouait, à l'égard de sa sensibilité et de son imagination, le rôle d'un puissant régulateur.

Le portrait de l'abbé Guétal, à l'époque qui nous occupe, serait incomplet, si l'on ne signalait pas les difficultés matérielles au milieu desquelles il était condamné à se débattre. Les dépenses qu'entraîne l'entretien d'un atelier, si

(1) Lettre à M. Ginon, 25 janv. 1868 : « Je ne puis me passer de cette rectitude et précision de détails qui est plus dans mon caractère que tu ne penses. »

(2) *Idem*, 18 mai 1868.

Digitized by Google

modeste soit-il, constituent pour un budget de surveillant une lourde charge, et l'abbé Guétal n'avait pas d'autre ressource sous le soleil que son modique traitement. Au lieu de trouver, aux jours de détresse, un appui dans sa famille, il était obligé de la secourir; il poussera même jusqu'au scrupule ce devoir de piété filiale et fraternelle. De ses dépenses personnelles et de ses charges de famille résultait pour lui une situation singulièrement gênée; le traitement était englouti avant d'être gagné. Peut-être bien y avait-il une fortune au bout de son pinceau, mais en attendant la fortune problématique, il fallait au moins pour le pinceau de la toile et des couleurs. C'était un cercle vicieux tracé autour de lui pour de longues années. En 1878, il pourra écrire encore : « La préoccupation de mon travail me rend la tête lourde. Et cependant, ça presse, il faut de l'argent; c'est toujours le même problème avec les mêmes données et, hélas ! la même solution. » Sa correspondance laisse, sur ce point, une impression poignante. Sous la pression du besoin, on verra l'abbé Guétal, plusieurs années de suite, demander quelques ressources aux leçons particulières, soit pendant l'année scolaire, soit pendant les vacances; ce sera la meilleure partie de son temps perdue pour la peinture. Mais en dehors de ce ralentissement fatal, le besoin ne fut pour lui que bienfaisant. Il le regardait comme un stimulant providentiel : « Le besoin, disait-il en 1865, surexcite mon ardeur » (1). Malgré les années noires à traverser, il acceptait avec une belle crânerie sa situation d'artiste besogneux, était le premier à s'appliquer le proverbe de la profession, et sous l'aiguillon, travaillait avec une obstination croissante, en escomptant toujours l'avenir. Il paraît bien que les conditions les plus favorables à l'éclosion de l'art n'ont pas changé depuis l'âge de fer :

> Tum variæ venere artes : labor omnia vicit
> Improbus, et duris urgens in rebus egestas (2).

(1) **Lettre à M. Ginon.**
(2) VIRG., *Georg.*, I, 145.

Digitized by Google

L'abbé Guétal les a bien connues toutes deux : le besoin pressant aussi bien que le travail opiniâtre.

Ce n'était pas trop de cette nature si richement douée et si puissamment aiguillonnée pour suppléer à l'enseignement direct qui lui manqua toujours et lui permettre d'arriver néanmoins à la maîtrise.

(A suivre.) A. DEVAUX.

Digitized by Google

POÉSIE LITURGIQUE

DU

MOYEN AGE

Suite [1]

HISTOIRE [2]

Le mot *hymne* vient du grec (ὕμνος, ὑμνέω, chanter, célébrer); il désigne dans cette langue tout chant poétique en l'honneur de la Divinité. Les auteurs latins n'en usèrent pas dans ce sens : chez eux les pièces de ce genre portent le nom d'*odes*, également pris aux Grecs et conservé dans la liturgie Byzantine.

Dès l'origine de l'Eglise, les chrétiens donnèrent le nom d'hymnes à de petits poèmes consacrés à la louange de Dieu et des saints. C'est ce qu'attestent, à des intervalles éloignés, saint Augustin, Isidore de Séville, Walafrid Strabon et les correcteurs du Bréviaire romain au XVII[e] siècle.

Le recueil des Psaumes de David et des Cantiques de

(1) Voir le numéro de juin.

(2) Cette esquisse chronologique, privée des notes qui l'accompagneront dans les *Mémoires de l'Académie de Lyon*, paraîtra insuffisamment documentée; l'auteur a eu crainte, en prolongeant le même sujet, d'abuser de l'hospitalité de la *Revue* et de la bienveillance de ses lecteurs.

Digitized by Google

l'Ancien et du Nouveau Testament constituent le premier livre hymnologique de l'église chrétienne.

La plus ancienne esquisse de l'*hymnographie* aux temps primitifs du Christianisme se trouve dans un canon du IV[e] concile de Tolède (633). Il en fait remonter l'histoire à la rédemption : au témoignage de l'Evangile, Jésus termina sa dernière cène avec les apôtres par une hymne (d'action de grâces), puis se rendit avec eux au mont des Oliviers. Quelle fut cette hymne? De leur temps, les Priscillianistes prétendaient en posséder le texte et le comprenaient dans leur canon des Ecritures. Saint Augustin connaissait cette pièce fabriquée et la rangeait au nombre des Apocryphes. Quatre siècles plus tard, la curiosité scientifique de Charlemagne lui faisait interroger sur ce point scripturaire son précepteur Alcuin ; le docte abbé opina que l'hymne en question se trouve dans le chap. XVII de saint Jean : c'est la prière que le Christ adressa à son Père pour ses disciples dans cette même cène. Il paraît certain que c'était une formule du rit judaïque, probablement la dernière partie du *Hallel* (psaumes CXII à CXVII), prescrit pendant le repas pascal.

Quoi qu'il en ait été, l'exemple donné par le Sauveur fut suivi. A plusieurs reprises, saint Paul exhorte les premiers chrétiens à mêler dans leurs chants, aux psaumes de l'antique Israël, les hymnes de la nouvelle loi.

Tous les peuples ont chanté leurs joies et leurs tristesses. Le Christianisme apportait au monde trop d'idées nouvelles, la vie des premiers fidèles fut trop comprimée au dehors pour que, dans les réunions intimes, leurs pensées ne se traduisissent pas en hymnes « pneumatiques » ou spirituelles. On a prétendu que, jusqu'à l'époque des Antonins, la langue des chrétiens était trop embarrassée pour lui permettre d'éclater en compositions poétiques : les lettrés tournaient autour du bercail, mais n'y entraient point encore. Il s'agit cependant ici d'une inspiration individuelle et les commentateurs de saint Paul l'ont tous compris dans ce sens. Le fait sera attesté plus tard par Tertullien et Eusèbe.

Digitized by Google

On a encore fait remarquer ce qu'il y a parfois de lyrique dans les épîtres du grand apôtre, ses doxologies surtout. L'Apocalypse, cette sorte de « liturgie du ciel », est pleine de cantiques de victoire.

Nous aurions pour le 1er siècle une preuve importante de l'usage des hymnes parmi les chrétiens, s'il était possible d'accepter sans contrôle le témoignage de Philon au sujet des Thérapeutes. Mais il paraissait établi que le livre de la *Vie contemplative*, qui porte son nom, appartient à une époque postérieure, au IIIe siècle probablement. D'ailleurs les Thérapeutes étaient-ils chrétiens? La chose ne ferait plus doute si on rapporte ce qui en est dit à deux siècles plus tard : la description du Pseudo-Philon s'adapterait aux premières communautés de moines Egytiens. Telle était l'opinion développée et soutenue par M. P. E. Lucius. Mais la question semble depuis avoir changé de face : M. L. Massebiau et M. Nirschl se sont chargés de défendre a paternité de Philon, l'un sous le rapport philologique, l'autre au point de vue historique. Ces hymnes pouvaient donc être en usage vers l'an 55 ou 60 de l'ère chrétienne.

Bien qu'elles ne remontent pas directement aux apôtres, qu'il soit même difficile de les attribuer au pape saint Clément, les *Constitutions apostoliques* datent, pour leurs six premiers livres, de la fin du second siècle ou du commencement du suivant. C'est là qu'on trouve la première forme, plus développée, de l'hymne angélique : Δόξα ἐν ὑψίστοις Θεῷ *(Gloria in excelsis Deo)*, qualifiée ailleurs de grande doxologie, prière ou psaume de l'aurore. Bernon, abbé de Reichenau au XIe siècle, en attribue les premières prescriptions aux papes Télesphore et Symmaque. Saint Athanase ou l'auteur, quel qu'il soit, du livre de la *Virginité*, le mentionne expressément.

Les mêmes *Constitutions* contiennent aussi la forme primitive, également plus développée, de la petite doxologie : Αἰνεῖτε παῖδες Κύριου : c'était l'hymne du soir.

La doxologie simple ou hymne angélique : *Gloria Patri*, doit remonter aux premiers temps de l'Eglise : saint Basile est formel à cet égard : les témoignages de Clément et

Digitized by Google

Denys d'Alexandrie, de saint Irénée, Jules l'Africain, Origène, Firmilien de Césarée et Grégoire le Thaumaturge sont un sûr garant de sa parole. Baronius a soutenu que la particule *Sicut erat* fut ajoutée à partir du concile de Nicée : il est plus exact de dire que le pape Damase en prescrivit l'addition à la fin de chaque psaume.

Dans son *Traité du Saint-Esprit*, saint Basile rapporte qu'il était de tradition de ne pas laisser allumer en silence les flambeaux du soir, mais de rendre grâces à Dieu dès leurs premières lueurs. Ce cantique, que tout le monde savait, mais dont personne ne pouvait plus indiquer l'auteur, était déjà ancien (ἀρχαίαν τὴν φωνήν). On croit le retrouver dans l' Ὕμνος ἑσπέρινος : Φῶς ἱλαρὸν (lumen hilare) ἁγίας δόξης, conservé dans les *Constitutions apostoliques* et dans l'*Eucologe* des Grecs.

L'abrégé Clémentin des gestes de saint Pierre fait mention des hymnes que le successeur du prince des apôtres enseignait au peuple. Je sais que cette œuvre ne jouit pas d'un grand crédit auprès des critiques, mais la pénurie où l'on est en documents du premier siècle, dissuade de passer sous silence un fait qui n'a rien d'invraisemblable, pourvu qu'on le restreigne à une dévotion facultative et privée.

Les plus généreux efforts ne parviendront pas à rendre authentiques les divers ouvrages attribués à saint Denys l'Aréopagite : ils ne sauraient être antérieurs au v^e^ siècle. D'après le livre des *Noms divins*, saint Hiérothée, précepteur et prédécesseur prétendu de saint Denys sur le siège d'Athènes, aurait composé une hymne aux funérailles de la vierge Marie ; saint Jean Damascène et le Ménologe des Grecs, qui reproduisent le même fait, l'ont puisé à cette source. Plus loin, le pseudo-Denys attribue encore à Hiérothée des hymnes *amatorii*. D'après le livre de la *Hiérarchie céleste*, il aurait composé lui-même tout un volume sur les hymnes : inutile d'ajouter qu'on n'en trouve pas trace ailleurs.

D'après l'historien Nicéphore Calliste, saint Ignace d'Antioche introduisit le premier parmi les fidèles le chant

Digitized by Google

alternatif de l'hymne à la Sainte-Trinité. Les actes de son martyre (107) nous le montrent apparaissant après sa mort aux chrétiens de Rome, qui pleuraient sa perte, pour adoucir leur douleur et changer leurs hymnes sépulcrales en chants joyeux.

Récemment nommé propréteur de la province de Pont et de Bithynie, Pline le Jeune s'empressa, au printemps de l'an 112, de se renseigner sur la situation des hétairies ou sociétés secrètes dont les chrétiens étaient accusés de faire partie. Sa lettre à Trajan et le rescrit de l'empereur à ce sujet sont célèbres : « ils avouent leur coutume de s'assembler à un jour fixe, avant le lever du soleil, et de chanter alternativement un hymne au Christ, comme à leur dieu. » Ce n'est pas que la sincérité de ce texte n'ait été attaquée ; mais qui ne sait combien le P. Hardouin, accusant les moines du moyen âge d'avoir fabriqué tous les classiques, a eu de successeurs !

Le persiflage habituel du sophiste Lucien contre les chrétiens lui a fait attribuer le dialogue intitulé *Philopatris*. Un des interlocuteurs, Tryphon, après avoir décrit une assemblée chrétienne, mentionne une prière qui commençait par le nom du Père et finissait par une hymne, comprenant un grand nombre de noms. Fabricius a cru qu'il s'agissait simplement de la doxologie : le texte original ne se prête guère à cette interprétation. Une opinion récente ne le fait remonter qu'au x^e^ siècle : ce serait une œuvre de polémique byzantine.

Dès le second siècle, les hérétiques profitèrent de cette coutume pour propager leurs erreurs dans le vulgaire. Le premier semble avoir été Valentin, qui vint à Rome vers l'an 153, bien que Tertullien ne parle que des psaumes de sa composition. Bardesane, surtout son fils Harmonius, cherchèrent sous Antonin à répandre chez les Syriens l'hérésie des Gnostiques à l'aide de cantiques de leur façon, au nombre de 150 ; nous en avons des témoignages multiples : Théodoret, Sozomène, Nicéphore et les actes de saint Ephrem, bien qu'ils varient dans les détails. A la fin du siècle suivant, un autre hérésiarque, Hiérax, fabriquera de nou-

Digitized by Google

veaux psaumes, comme nous l'apprend saint Epiphane. Dans son *Histoire ecclésiastique,* Eusèbe rappelle aux partisans de l'hérésiarque Artémon ces psaumes, ces cantiques des frères, écrits depuis longtemps par les fidèles et qui attestaient leur foi en la divinité de Jésus-Christ.

Dans son *Apologie* à l'empereur Antonin, saint Justin, philosophe et martyr (en 168), parle des pompes convenables que célébraient les chrétiens et des hymnes qu'ils récitaient. Ailleurs il loue le chant ecclésiastique ; il donne même, dans son *Exhortation aux Grecs*, le fragment d'un hymne qu'un oracle aurait composé au Dieu tout-puissant et dont on conservait des copies.

A toutes ces œuvres impersonnelles succéderait le nom du premier poète chrétien, révélé par saint Basile, s'il était possible de fixer exactement son époque : « Si quelqu'un sait l'hymne qu'Athénogène a laissée à ses disciples comme un héritage, en se dirigeant vers le bûcher qui devait consommer son épreuve, celui-là connaît en même temps la foi des martyrs au Saint-Esprit. » Deux questions se posent ici : quel est cet Athénogène ? où retrouver son cantique ? Baronius et Tillemont ont proposé de l'identifier avec l'apologiste Athénagore, à cause de la ressemblance des noms : de pareils rapprochements sont rarement sûrs. D'autres savants, Cotelier et Maran, inclinaient à croire que cet Athénogène est le martyr de Sébaste qui souffrit, sous Dioclétien, le 17 juillet. J'y verrais plus volontiers le théologien qui fut mis à mort dans la province du Pont, à une époque incertaine, le 18 janvier. M. Bouvy a montré que l'hymne d'Athénogène ne saurait être le cantique des flambeaux (Φῶς ἱλαρὸν) des *Constitutions apostoliques ;* a-t-il été aussi heureux en croyant y reconnaître la petite doxologie du même recueil ? je n'oserais l'affirmer.

C'est à la fin du IIe siècle qu'il faut fixer l'épiscopat d'un Egyptien, nommé Népos, qui, bien qu'attaché à la secte des Millénaires, obtint plus tard les louanges de saint Denys d'Alexandrie, pour avoir composé des psaumes et des hymnes, que certains fidèles se plaisaient encore à chanter.

Nous touchons au IIIe siècle. Dans son *Exhortation aux*

Digitized by Google

Gentils, CLÉMENT d'Alexandrie parle du cantique des chrétiens, qui est une hymne au roi de l'univers. Il exhorte ceux-ci, dans son *Pédagogue*, à chanter les louanges de Dieu avant le repas. Le livre se termine par une hymne magnifique au Christ Sauveur (τοῦ Σωτῆρος Χριστοῦ), que l'on considère à bon droit comme le plus célèbre monument en ce genre que nous ait légué l'antiquité chrétienne.

La chaire en marbre de l'évêque saint Hippolyte, conservée à la bibliothèque du Vatican, mentionne parmi ses écrits : [ὠ]δαι εἰς πάσας τὰς Γραφάς. D. Guéranger croit que ces chants sur les diverses parties des Ecritures étaient destinés au service divin. Quel que soit l'auteur du *Discours sur la fin du monde*, attribué par les manuscrits au même Hippolyte, il renferme un passage dont l'importance est indépendante de l'autorité dont il émane. JÉSUS-CHRIST, au jugement dernier, reproche au pécheur l'abus qu'il a fait des grâces de Dieu : « J'avais donné la voix à vos lèvres pour qu'elles me glorifient par des louanges, des psaumes et des chants spirituels, et vous l'avez profanée par l'outrage, le parjure et le blasphème. »

Décrivant la cène des chrétiens avec les restrictions qu'imposait encore la discipline du secret, Tertullien mentionne l'eau lustrale et l'allumage des lampes : « On lit ensuite les saintes Ecritures, ou même chacun peut improviser un chant à Dieu ». Parlant ailleurs des parents chrétiens : « Ils se provoquent à qui célébrera mieux par des psaumes et des hymnes les louanges de Dieu. »

Origène, dans sa polémique contre Celse, revendique pour les chrétiens l'honneur de chanter des hymnes à Dieu seul et à son fils unique Verbe et Dieu.

Saint CYPRIEN de Carthage est-il bien l'auteur de l'hymne *de Pascha Domini*, que les histoires littéraires lui attribuent avec quelque hésitation? En tous cas, il approuvait le chant et la musique dans les agapes des chrétiens.

Les compositions poétiques entraient dès lors dans les habitudes liturgiques. Paul de Samosate, élevé sur le siège d'Antioche en 260, s'efforça de proscrire, à cause de leur nouveauté, les hymnes qu'on avait coutume de chanter en

Digitized by Google

l'honneur de Jésus-Christ. Inutile de dire par quoi il les fit remplacer à la prochaine fête de Pâques. Sa tentative fut solennellement réprouvée par un concile tenu dans sa propre ville épiscopale en 269-270.

Au commencement du siècle suivant, nous retrouvons des schismatiques compositeurs d'hymnes, les Mélétiens qui les chantaient en dansant et en frappant des mains.

Le grand hérésiarque du IVe siècle, Arius, ne pouvait manquer d'imiter ses prédécesseurs : saint Athanase lui reproche les chants efféminés de sa *Thalie,* coulés en vers sotadiques.

L'empereur Constantin, dans son discours à l'assemblée des saints (concile de Nicée), dit qu'on chante à la gloire des martyrs des hymnes, des psaumes et des louanges au souverain inspecteur, Dieu.

Chaque année la légende du Bréviaire nous rappelle qu'après la mort de saint Paul ermite, Antoine enveloppa son corps dans le manteau d'Athanase, chantant des hymnes et des psaumes, suivant la coutume chrétienne.

C'est sans doute à l'instabilité du chant, produite par l'introduction continue de pièces nouvelles, que le concile de Laodicée (tenu entre 360 et 381) voulut mettre un frein par son 59e canon, qui prohibe de faire entendre dans les églises des psaumes ἰδιωτικοὺς. Le sens de ce mot n'est pas clair : il peut s'entendre aussi bien des pièces en langue vulgaire, que de celles qui avaient pour auteurs des particuliers. On croit généralement que cette défense visait les compositions d'Apollinaire de Laodicée, car Sozomène reproche précisément aux Apollinaristes de chanter, en dehors des hymnes approuvées par l'Eglise, des cantiques de leur fabrication. Cette réaction, si radicale fût-elle, ne dura pas : l'usage primitif ne pouvait être violemment supprimé à l'occasion d'inconvénients locaux et passagers.

L'ordre chronologique, jusqu'ici suivi, va nous transporter d'Orient en Occident. On ne saurait y remonter, pour le sujet qui nous occupe, au delà de saint Hilaire, évêque de Poitiers, le plus vigoureux champion de la foi orthodoxe contre l'Arianisme († 367). Isidore de Séville

Digitized by Google

dit formellement que ce fut lui, dans l'Eglise latine, qui le premier composa des hymnes : son séjour en Asie lui en avait montré l'utilité pour maintenir la foi du peuple et battre l'hérésie sur son propre terrain. Saint Jérôme mentionne aussi parmi ses œuvres un livre d'hymnes. Comme au sujet de plusieurs des auteurs qui vont suivre, on est très embarrassé pour préciser avec quelque sécurité les pièces qui lui appartiennent : toute base manque à la critique. On a souvent reproché aux Bénédictins le soin médiocre qu'ils ont apporté dans leurs éditions des Saints Pères — si méritoires d'ailleurs — à déterminer avec certitude les auteurs des pièces liturgiques : cette insuffisance n'est peut-être que l'aveu implicite de l'inutilité de leurs efforts. Ces compositions ne nous ont guère été transmises anciennement que par les livres liturgiques, lesquels omettent assez invariablement les noms des auteurs. La prière, mise dans notre bouche par l'Eglise, cesse d'être la parole de l'homme : elle doit être impersonnelle. N'était-ce point aussi pour imposer silence aux hérétiques, qui reprochaient à ces hymnes leur nouveauté ? C'est bien tardivement que la curiosité scrupuleuse des érudits chercha à rendre à chacun son bien, *cuique suum* : la tradition verbale était éteinte. Pour revenir à saint Hilaire, il parle à plusieurs reprises dans ses œuvres des hymnes liturgiques. On lui a jusqu'ici attribué les cinq suivantes :

1. Lucis largitor splendide, envoyée à sa fille Abra.
2. Beata nobis gaudia.
3. Jesu quadragenariæ.
4. Jesus refulsit omnium.
5. Hymnum dicat turba fratrum.

La dernière seule paraît documentée, et encore l'autorité qui l'appuie, sans être méprisable, est d'une époque assez basse.

Certains manuscrits assignent à Hilaire la pièce mélancolique : *Ad cœli clara non sum dignus sidera :* elle est plutôt de Paulin d'Aquilée. On voudrait encore lui donner le *Te Deum*, qui n'est certainement, comme on le verra bientôt, ni de saint Ambroise ni de saint Augustin.

Digitized by Google

Les choses en étaient là, quand M. G. F. Gamurrini découvrit, en 1884, dans la bibliothèque de la confrérie de Santa-Maria à Arezzo, un manuscrit provenant du Mont Cassin dont la célébrité est devenue bientôt européenne. Outre un pèlerinage aux saints lieux, sur lequel je vais revenir, ce précieux codex renfermait le traité de saint Hilaire sur les mystères, mentionné par saint Jérôme, et trois hymnes alphabétiques (ou abécédaires), malheureusement incomplètes. La première (*Felix propheta David primus organi*) a pour objet la divinité du Christ; la seconde (*Fefellit sævum verbum, factum et caro*), sa résurrection ; la troisième (*Adæ cernis gloriam et caduci corporis*) est une invective contre Satan. Quelques critiques n'admettent l'authenticité d'aucune des hymnes attribuées à saint Hilaire, sous ce spécieux prétexte que la quantité prosodique n'y est pas scrupuleusement observée. On a déjà vu ce qu'il faut penser de cet argument à l'endroit des hymnes primitives ; il n'y a pas lieu d'ailleurs de lui attribuer une grande valeur à l'égard d'un auteur que l'on constate, dans ses traités en prose, plus préoccupé de l'exactitude théologique que des règles de la grammaire.

On a publié parmi les œuvres du rhéteur africain C. F. Marius Victorinus († 370) trois hymnes à la Trinité, qui n'appartiennent à aucun mètre, à aucun rythme : à peine si on trouve dans la première quelque tendance au syllabisme.

L'heureuse découverte de M. Gamurrini a enrichi la littérature liturgique d'un monument incomparable. La grande dame Gauloise (Silvie, sœur du ministre Rufin), qui fit le pèlerinage des lieux saints d'Orient entre 385 et 388, donne les détails les plus circonstanciés sur les cérémonies en usage à Jérusalem. Dans l'office de matines, elle mentionne le chant alternatif des *ymni et psalmi et antiphonæ*. Ces hymnes doivent être des cantiques bibliques ; ailleurs le même mot a le sens de psaumes.

Juvencus (vers 330), ce « nobilissimi generis Hispanus presbyter », comme l'appelle saint Jérôme, connu pour sa métrification de l'Evangile, aurait-il fait en outre des hymnes,

Digitized by Google

comme l'affirme un de ses éditeurs? Si erreur il y a dans cette supposition, elle doit venir d'un passage de saint Jérôme, énumérant parmi ses productions : « nonnulla metro ad sacramentorum ordinem pertinentia ».

Le comm. de Rosi a restitué avec une admirable sagacité le texte de beaucoup d'inscriptions en vers dont le pape Damase († 384) avait orné les tombeaux des apôtres et de nombreux martyrs dans les catacombes. Ses poésies renferment en outre quelques hymnes, dont plusieurs entrèrent postérieurement dans la liturgie :

1. Martyris ecce dies Agathæ.
2. Decus sacrati nominis.
3. Jamdudum Saulus procerum præcepta secutus.

Les doutes émis sur leur authenticité, à raison de leur versification rythmique et des assonances, ne sont rien moins que légitimes.

Saint Ambroise de Milan peut être appelé le père de la poésie hymnologique en Occident, autant par le nombre de ses compositions qu'à raison de son initiative pour l'introduction des chants dans la liturgie. A son égard nous sommes exceptionnellement renseignés par son fils spirituel, saint Augustin. Dans ses *Confessions*, le grand évêque d'Hippone rappelle l'influence salutaire sur son âme des hymnes et des cantiques qui résumaient suavement à son oreille les merveilleux conseils de Dieu pour le salut du genre humain. Cet usage s'était récemment introduit à Milan. Séduite par les doctrines des Ariens, l'impératrice Justine, mère du jeune Valentinien II, persécutait l'évêque catholique Ambroise (385); le peuple lui faisait garde dans l'église. Pour soutenir le courage des fidèles et rompre la monotonie de l'attente, on leur fit chanter des hymnes et des psaumes à la manière des Orientaux. L'évêque en était l'auteur : il ne s'en défend pas. On lui reproche de tromper le peuple par ses chants : il se fait gloire d'y avoir confessé la Trinité, d'avoir amené les fidèles à honorer quotidiennement le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il ne faudrait pas croire cependant que cette innovation portât sur la composition des hymnes ou leur récitation, conformément au

Digitized by Google

dire de son biographe Paulin ; non, elle consista seulement dans l'introduction du chant alternatif : le texte de saint Augustin est formel. Dans sa *Chronique*, Prosper d'Aquitaine dit clairement qu'on adopta alors, pour la première fois, dans les églises latines, non les paroles, mais la mélodie.

« Les hymnes de saint Ambroise, dit Ozanam, sont pleines d'élégance et de beauté, d'un caractère encore tout romain pour leur gravité, avec je ne sais quoi de mâle au milieu des tendres effusions de la piété chrétienne. » La difficulté est grande de déterminer avec certitude celles qui lui appartiennent en propre. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont oublié d'exercer leur critique à cet égard. Dans leur édition des œuvres du grand docteur de Milan, les Bénédictins lui en attribuent douze seulement; D. Ceillier les a suivis, appuyé sur les autorités que j'indiquerai en notes en les complétant :

1. Æterne rerum conditor.
2. Deus creator omnium.
3. Jam surgit hora tertia.
4. Veni redemptor gentium.
5. Illuminans altissimus.
6. Bis ternas horas explicans.
7. Splendor paternæ gloriæ.
8. Æterna Christi munera.
9. Somno refectis artubus.
10. Consors paterni luminis.
11. O lux beata Trinitas.
12. Fit porta Christi pervia.

Le rénovateur des études de poésie liturgique au milieu de notre siècle, Adalb. Daniel, n'a pas osé tracer nettement une ligne de démarcation entre les hymnes qui sont l'œuvre propre de saint Ambroise et celles qui, par imitation du mètre et de la mélodie, ont été qualifiées d'Ambrosiennes. Mais en 1862 parut un travail spécial, dont on pouvait beaucoup attendre. Il a pour titre : *Inni sinceri e carmi di s^to^ Ambrogio, vescovo di Milano, cavati specialmente da monumenti della chiesa Milanese e illustrati*, et pour auteur l'abbé Luigi Biraghi, de la bibliothèque Ambrosienne. Il déclare authentiques 18 hymnes : les n^os^ 1, 2, 3, 5, 7 et 8 ci-dessus, plus

13. Intende qui regis Israel.
14. Hic est dies verus Dei.
15. Agnes beatæ virginis.
16. Victor Nabor Felix pii.
17. Grates tibi Jesu novas.
18. Apostolorum passio.

Digitized by Google

19. Apostolorum supparem.
20. Amore Christi nobilis.
21. Nunc sancte nobis Spiritus.
22. Rector potens verax Deus.
23. Rerum Deus tenax vigor.
24. Jesu, corona virginum.

Il récuse le témoignage d'Hincmar; celui des manuscrits Ambrosiens, fût-il unanime, est-il plus sûr? Toutes ces pièces figurent dans le bréviaire Ambrosien de 1487 : cette autorité n'est pas suffisante. On conçoit que de pareilles hésitations aient amené le dr Ebert à cette conclusion radicale : les quatre hymnes indiquées par saint Augustin sont seules authentiques. Elle ne satisfera que les hypercritiques. A qui fera-t-on croire qu'un auteur aussi fécond, initiateur du chant des hymnes en Occident, ait borné son talent de composition à un si petit nombre de pièces? Comme argument péremptoire, on affirmait qu'elles étaient « écrites dans un mètre régulier et avec un grand respect de la quantité » ; il n'a pas été difficile d'y trouver des infractions aux lois prosodiques ; ce critérium n'est donc pas infaillible. J'ai essayé de faire dans les hymnes Ambrosiennes la proportion des assonances, avec l'espoir de constater que celles qui n'en renferment pas sont précisément de saint Ambroise. Le résultat ne permet pas cette conclusion rigoureuse; on peut seulement dire, en règle générale, que les plus anciennes en contiennent moins.

Même en attribuant encore avec une médiocre probabilité à saint Ambroise :

25. Christe qui lux es et dies.
26. Summæ Deus clementiæ.
27. Tu Trinitatis unitas.
28. Obduxere polum nubila cœli.
29. Squalent arva soli pulvere multo.

il reste près de soixante-dix pièces dont la date demeure incertaine entre le ve et le viie siècle.

Hincmar rapporte encore à saint Ambroise cinq doxologies. Quant au *Te Deum*, s'il est vrai qu'après le baptême d'Augustin il l'improvisa avec son néophyte, on ne comprendrait pas que celui-ci n'en ait pas consigné le souvenir dans ses *Confessions*. Mais cette légende a une origine connue : elle se trouve dans la Chronique faussement pu-

Digitized by Google

bliée sous le nom de Dace, évêque de Milan en 530. On l'a attribué à saint Hilaire de Poitiers, à saint Nicet de Trèves, au moine Sisebut, et, en dernier lieu, à saint Nicétas d'Aquilée et saint Abundius de Côme. Il est du moins certain qu'on n'en trouve pas trace avant son insertion dans l'office monastique de saint Benoît et dans la règle que saint Césaire donna au monastère établi à Arles par sa sœur sainte Césarie.

Bien que les débuts poétiques de l'espagnol PRUDENCE coïncident avec la mort de saint Ambroise (397), on ne pourrait dire qu'il en ait été l'imitateur. C'est encore un classique, qui a mérité le titre de prince des poètes chrétiens. Ses deux principaux recueils, le *Cathemerinon* (prières quotidiennes) et le *Peristephanon* (louanges des martyrs), ne semblent pas avoir été composés en vue de l'usage liturgique ; il est cependant à croire que plusieurs de ses compositions furent admises par les églises d'Espagne avant le célèbre concile de Tolède (633). Le rit romain lui a tardivement emprunté de courts morceaux et, au XVI^e^ siècle seulement, les hymnes de l'Epiphanie. Sa dogmatique n'est pas toujours irréprochable, soit que la doctrine ne fût point encore solidement fixée sur ces points, soit qu'il y faille voir des licences de poète. « Prudence, dit un littérateur autorisé, brille par la force, la grandeur et la vérité des pensées, par le charme, la beauté et l'éclat des images et des peintures ; il a des connaissances variées, un jugement exquis, une imagination vive et féconde... ; mais... ce qui le place bien au-dessus des autres poètes, c'est cet enthousiasme profond et soutenu qu'il éprouve pour les dogmes et la morale, pour les saints et les martyrs du Christianisme. » C'est cependant de ce grand poète que le P. Jouvency a eu le triste courage d'écrire qu'il composait « barbaro sæpe... carmine » !

Devenu évêque, saint AUGUSTIN dut, dans sa lutte contre les Donatistes, suivre ces schismatiques sur leur terrain et opposer des cantiques religieux à leurs compositions profanes. Il fit contre eux, vers 393, un chant alphabétique : *Omnes qui gaudetis de pace, modo verum judicate.* Un pas-

Digitized by Google

sage de ses *Rétractations* nous fixe à la fois sur la pensée qui lui dicta cette pièce et sur la transformation qu'allait subir la poésie religieuse. Tous les vers ont seize syllabes, partagées en deux hémistiches égaux, et se terminent invariablement en *e* : c'est le principe de l'assonance. Ailleurs il nous indique ses sentiments sur le chant comme partie intégrante de la liturgie. On a intercalé parmi ses œuvres une pièce : *Ad perennis vitæ fontem*, qui est de saint Pierre Damien. Bien que la bénédiction du cierge pascal n'ait pas une forme poétique déterminée, elle offre un lyrisme si prononcé que les recueils d'hymnes n'ont pas manqué de comprendre l'*Exultet jam angelica turba cœlorum*.

Saint Paulin, évêque de Nôle, — qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme de Milan, biographe de saint Ambroise, — mourut un an après saint Augustin (431). Il avait composé, au rapport de Gennade, un Sacramentaire et un Hymnaire, qui ne sont pas venus jusqu'à nous.

Sedulius, dont on ne connaît exactement ni la patrie ni l'époque, paraît avoir vécu en Achaïe dans le second quart du v^e^ siècle. Outre son *Carmen Paschale* et diverses autres poésies, il composa, sous le titre de *Vita Christi*, une hymne alphabétique : *A solis ortus cardine*, à laquelle l'Église a emprunté deux morceaux pour les fêtes de Noël et de l'Epiphanie ; il recherchait les consonances sans s'en faire une loi. L'introït *Salve sancta parens* (sainte Vierge) et l'antienne *Genuit puerpera regem* (Noël) proviennent également de ses vers.

Claudien Mamert, prêtre de Vienne (†473), a dépossédé pendant deux siècles — depuis 1651 — Fortunat de la paternité du *Pange lingua gloriosi prælium certaminis*. Les manuscrits du célèbre évêque de Poitiers sont cependant formels et concordants : la pièce y occupe invariablement le n° 2 du second livre de ses poésies. Comment s'était opéré ce revirement dans l'opinion des critiques ? Dans une réponse à Claudien, Sidoine Apollinaire fait un pompeux éloge d'une hymne que son ami venait de lui communiquer : on crut y reconnaître trait pour trait le *Pange lingua* de Fortunat. A cette preuve s'en ajouta bientôt une

Digitized by Google

plus convaincante : un texte plus complet de la notice que Gennade a consacrée à Claudien lui attribuait formellement la pièce en question. Par malheur les raisons philologiques alléguées sont loin d'être péremptoires et même exactes; de plus, le passage de Gennade est interpolé dans le seul manuscrit qui le renferme.

En dehors de ses travaux pour la constitution de l'office liturgique, le pape s[t] Gélase I[er] († 496) passe pour avoir composé des hymnes ; le témoignage du *Liber pontificalis* permettrait difficilement de révoquer la chose en doute.

Ennodius, évêque de Pavie († 521) en fit aussi. Sirmond a publié sous son nom douze hymnes, dont quelques-unes figurent dans le bréviaire Mozarabe : on ne les retrouve dans aucun autre. On a encore de lui deux bénédictions du cierge pascal, différentes de celles en usage dans les rits Romain, Ambrosien et Gallican.

L'Eglise a fait à Elpis (femme de Boèce?) l'honneur de lui emprunter son hymne : *Aurea luce et decore roseo* pour la fête des apôtres Pierre et Paul ; malheureusement le texte original est à peine reconnaissable sous les changements sans nombre que les correcteurs du xvii[e] siècle lui ont fait subir. L'autre hymne pour la même fête : *Felix per omnes festum mundi cardines*, qu'on lui attribue aussi, paraît être plus probablement de Paulin d'Aquilée.

Le poème d'Arator, sous-diacre de l'église Romaine, sur les Actes des apôtres fut agréé par le pape Vigile en 543 et, sur son ordre, récité à différentes reprises dans l'église de Saint-Pierre ad Vincula.

Sans le témoignage formel de saint Grégoire de Tours, on aurait peine à croire que le roi de Soissons Chilpéric composa des hymnes, fit même des messes : personne ne voulut s'en servir, « *quia nulla ratione recipi possunt* ».

Les coutumes de Cluny, rédigées par Udalric au xi[e] siècle, mentionnent une hymne : *Tellus ac æthra jubilent*, due à Flavius, évêque de Châlon-sur-Saône (-591); le texte s'en est conservé.

Venance Fortunat, d'abord chapelain de Sainte-Croix à Poitiers, devint évêque de cette ville en 599. Elégant

Digitized by Google

et recherché dans ses poésies badines, il est toujours austère, parfois sublime dans ses chants sacrés. Zélé pour l'observance des lois de la versification métrique, il les délaisse volontiers suivant les exigences du rythme. Un certain nombre de ses compositions ont été en usage dans les offices liturgiques, plusieurs le sont encore aujourd'hui :

1. Agnoscat omne sæculum.
2. Fortem fidelem militem.
3. O redemptor sume carnem.
4. Pange lingua gloriosi præl. cert.
5. Quem terra pontus æthera.
6. Salve festa dies toto venerabilis ævo.
7. Vexilla regis prodeunt.
8. Tibi laus perennis auctor.

On pourrait croire, d'après l'éloge de saint Léandre, évêque de Séville, par son frère et successeur saint Isidore, qu'il avait composé des poésies religieuses.

Le lecteur aura déjà remarqué combien l'humilité des auteurs qui n'ont pas signé leurs œuvres — en prenant soin eux-mêmes de les recueillir et d'en multiplier les exemplaires par les copistes — rend pénible et souvent infructueuse la tâche de la critique. Cette observation sera justifiée par ce qui vient à dire de saint Grégoire le Grand. Il semblerait qu'on dût être exactement fixé sur les hymnes dues au grand restaurateur de la mélodie liturgique en Occident : il n'en est rien. Grancolas a même fait valoir contre celles que le témoignage constant de la tradition lui attribue, leur mention dans la règle de saint Benoît. Au lieu de se borner à répondre avec M. Pimont que « cette hymne peut très bien avoir été insérée postérieurement dans le recueil bénédictin », il y a lieu de constater que le texte primitif de la règle de saint Benoît ne donne pas l'incipit des hymnes proposées à la récitation ou au chant des moines : c'est dans une règle Anglo-Saxonne du x^e^ siècle qu'on les rencontre tout d'abord. Rien n'empêche de supposer que Grégoire composa ses hymnes, avant son élection au souverain pontificat, pour l'usage spécial du monastère qu'il avait fondé à Rome et qu'il gouverna de 585 à 590.

Digitized by Google

On peut lui attribuer avec quelque certitude les pièces suivantes:

1. Primo dierum omnium.
2. Nocte surgentes vigilemus omnes.
3. Ecce jam noctis tenuatur umbra.
4. Lucis creator optime.
5. Clarum decus jejunii.
6. Audi benigne conditor.
7. Magno salutis gaudio.
8. Rex Christe factor omnium.

Plusieurs ne sont sorties du bréviaire Romain qu'au XVII^e^ siècle. « Nul n'a mieux trouvé, dit Montalembert, grâce aux secrets de sa vocation primitive, les expressions nouvelles qu'il fallait au génie nouveau du Christianisme, à ces vertus nouvelles inconnues de la langue comme du cœur des païens. Nul n'a plus le droit à être regardé comme le créateur de ce grand style chrétien, qui pénètre dans l'âme par des voies inaccessibles à l'émotion profane, et la domine en l'enveloppant de la lumière d'en haut ».

JEAN, évêque de Saragosse († 631) « in ecclesiasticis officiis quædam eleganter et sono et oratione composuit ».

Saint ISIDORE de Séville, à qui toutes les sciences divines et humaines sont profondément redevables, à dû composer bon nombre des hymnes qu'il plaça dans le bréviaire Gothique ou Mozarabe; on lui attribue positivement celle de l'office de sainte Agathe :

Adesto plebs fidissima. et Festum insigne prodiit.

CONANTIUS, évêque de Palencia († 539), « composa de nouvelles hymnes pour l'office Gothique et y adapta des modulations musicales. »

Alcuin attribue à saint EUGÈNE II, évêque de Tolède, la prière métrique :

Rex Deus immensi quo constat machina mundi.

On a aussi publié sous son nom une hymne à saint Denys de Paris :

Cœli cives applaudite.

La troisième partie des œuvres de son successeur, saint ILDEPHONSE, comprenait des messes, des hymnes et des sermons.

Un auteur récent a cru pouvoir affirmer que le pape

Digitized by Google

saint Léon II († 683) écrivit des hymnes sacrées : sa légende dans le Bréviaire et surtout le *Liber pontificalis* ne permettent pas d'être aussi catégorique ; il semble s'être borné à réformer le chant.

Saint Julien, évêque de Tolède († 690), « de officiis quamplurima dulcifluo sono composuit » ; il fit aussi un livre de poésies, qui renfermait des hymnes.

Le vénérable Bède († 735) précise lui-même, dans l'*Indiculus suorum operum*, qu'il avait composé tout un livre d'hymnes de divers mètres ou rythmes ; Tommasi lui attribue les suivantes :

1. Hymnum canentes martyrum.
2. Hymnum canamus gloriæ.
3. Emitte Christe Spiritus.
4. Præcursor altus luminis.
5. Præcessor almus gratiæ.
6. Apostolorum gloriam.
7. Adesto Christe vocibus.
8. Nunc Andreæ solemnia.
9. Primo Deus cœli glorium.

Paul Warnefrid, diacre d'Aquilée († 797 ?), s'est fait comme poète une certaine réputation par son hymne harmonieuse en l'honneur de saint Jean-Baptiste : *Ut queant laxis resonare fibris ;* je n'apprendrai à personne que les syllabes initiales des sept hémistiches de la première strophe ont eu l'honneur de fournir les noms des notes de la gamme inventée, trois siècles après, par Guy d'Arezzo. Il en fit encore d'autres sur saint Benoît, sainte Scolastique, la passion et la translation de saint Mercure, un alcaïque dactylique sur l'Assomption, etc.

Walafrid Strabon nous apprend que saint Paulin, patriarche d'Aquilée († 802), accompagnait la célébration privée des saints mystères d'hymnes, composées par lui et par d'autres. Tommasi et son éditeur Madrisi lui en attribuent sept en grands ïambiques, en y comprenant celle de la fête des apôtres Pierre et Paul : *Felix per omnes*, mise parfois sous le nom d'Elpis.

Alcuin composa des poésies pieuses et même des hymnes.

On donne communément à son disciple qui restaura

Digitized by Google

l'empire en Occident, CHARLEMAGNE, l'hymne célèbre : *Veni creator Spiritus*. Le lecteur sera peut-être curieux de lire ce qu'en dit l'auteur de la Vie du bienheureux Notker. Le plus ancien témoignage remonte à la fin du siècle précédent (vers 898) : on le trouve dans la translation de saint Marcoul. Les manuscrits rapportent à divers papes des poésies liturgiques, qu'ils se sont bornés à approuver, à rendre obligatoires ou à enrichir d'indulgences. L'attribution du *Veni creator* à Charlemagne n'implique pas forcément qu'il en soit l'auteur. On le sait, par les soins de ce prince très chrétien un concile fut réuni à Aix-la-Chapelle, en 809, pour confirmer la doctrine de l'Eglise en Occident sur la procession du Saint-Esprit. Un poète, moine ou autre, aura cru devoir célébrer cette décision par une hymne précisant la double procession du Père et du Fils, qui venait d'être définie; il garda l'anonyme, comme on le fit si souvent au moyen âge. La postérité reconnaissante attribua volontiers à Charlemagne et la tenue du concile et l'hymne qui en perpétuait le souvenir dans la liturgie.

C'est sans conteste possible à THÉODULPHE, évêque d'Orléans, qu'on doit les beaux distiques : *Gloria laus et honor*, dont l'Eglise chante encore les douze premiers vers à la procession des Rameaux, en souvenir de la marche triomphale de JÉSUS-CHRIST vers Jérusalem. Loup de Ferrières, qui vivait peu après, l'insinue assez. On a toutefois remarqué qu'Alcuin (mort en 804) en fait déjà mention dans son livre *De divinis officiis*. Fût-il bien de lui, — ce dont il est permis de douter à la suite de l'*Histoire littéraire de la France* et de son éditeur Fröben — la pièce pourrait encore être de Théodulphe (évêque dès 788), mais nous y trouverions un argument péremptoire contre la légende invétérée qui en explique ainsi l'origine : détenu dans une des tours d'Angers pour avoir conspiré contre l'empereur, le prélat aurait fait entendre, à travers les barreaux de sa prison, ce chant délicieux aux oreilles de Louis le Pieux, pendant la procession des Rameaux, et en aurait ainsi obtenu la liberté. Au XVII^e^ siècle ce récit était déjà traité de fable. L'itinéraire du prince établit rigoureusement qu'il n'est passé à Angers

Digitized by Google

qu'en l'an 818 et sans aucune pensée de clémence, aux mois de juillet et d'octobre, lesquels ne sauraient correspondre à la fête des Rameaux. Dans tous les manuscrits cette pièce comprend dix-huit distiques au plus : Sirmond a cru la publier complète en l'augmentant de plus du double. On n'a pas encore découvert le « Jérôme Vignier » qui l'a rendu victime d'une supercherie : ces vingt et un nouveaux distiques n'ont aucun lien avec les précédents, et se heurtent à des impossibilités historiques et géographiques, comme l'a démontré M. Cél. Port.

Raban Maur, abbé de Fulde, puis archevêque de Mayence († 856), a laissé bon nombre d'hymnes, dont plusieurs sont célèbres parmi celles que l'Eglise a comprises dans sa liturgie :

1. Christe sanctorum decus angelorum.
2. Festum nunc celebre magnaque gaudia.
3. Christe redemptor omnium.

Durant la persécution que les chrétiens d'Espagne eurent à souffrir de la part des Maures à Cordoue, saint Euloge (archevêque de Tolède en 859) enseigna à ses disciples l'art des vers métriques, ignoré des plus savants espagnols de son temps : il venait de découvrir un manuscrit des poésies d'Horace ! De ses lointains pèlerinages il avait aussi rapporté un recueil d'hymnes catholiques. La pièce en son honneur, qui se lit à la fin de sa vie, est en vers asclépiades : elle a probablement pour auteur son biographe Paul Alvare.

Servat Loup, abbé de Ferrières (- 862) a laissé deux hymnes à la louange de saint Vigbert.

Hartmann, moine de Saint-Gall au milieu de ce siècle, nous introduit dans une littérature nouvelle, qui lui doit son origine. Il composa toute une série de petits poèmes, auxquels on donna le nom modeste de *versus* : c'étaient généralement des distiques, avec ou sans refrain. Ses confrères émerveillés les chantèrent bientôt dans l'office, surtout à la procession ou avant l'évangile. Il inventa aussi des litanies rimées.

Un autre religieux de Saint-Gall, Ratpert († 901), fut son

Digitized by Google

émule dans la composition de ces *versus*, « d'où la vraie poésie, dit M. L. Gautier, — qui n'est pas tendre pour toute addition aux textes primitifs de la liturgie — n'est pas absente et qui, avec un caractère sévèrement classique, ont toujours un certain air de grandeur ». Il fit aussi pour la fête de saint Gall une cantilène allemande, qu'on dut ensuite traduire en latin.

Tutilon, autre bénédictin de Saint-Gall, tout en cultivant les *versus*, fit faire un nouveau pas aux interpolations liturgiques : c'est lui qui est le véritable inventeur des tropes; il eut comme collaborateur l'empereur Charles le Gros.

Le lecteur n'a pas sans doute oublié l'origine des proses, racontée plus haut (p. 187) d'après leur inventeur, le bienheureux Notker le Bègue, moine à Saint-Gall comme les précédents († 912). Il eut pour maîtres Marcel et Ison, pour condisciples Tutilon et Ratpert : « illi tres inseparabiles », dit un chroniqueur du monastère. On lui est reconnaissant d'avoir fait un recueil des séquences dont il est l'auteur : on en connaît plusieurs exemplaires; la dédicace à Liutward, évêque de Verceil, archichancelier ou archichapelain de Charles le Gros, en place la date entre 880 et 887. Dans un travail spécial M. W. Wilmans, après avoir discuté les vues de Daniel et de Schubiger, attribue avec plus ou moins de certitude à Notker les quarante-et-une proses suivantes (une * désigne celles qui paraissent douteuses) :

1. Natus ante sæcula Dei Filius.
2. Hanc concordi famulatu colamus.
3. Joannes Jesu Christo multum.
4. Laus tibi Christe, patris optimi nate.
5. Gaude Maria virgo Dei genitrix.
6. Festa Christi omnis christianitas.
7. Iste dies celebris constat.
8. Virginis venerandæ de numero.
9. Concentu parili hic te Maria.
10. Nostra tuba regatur fortissima.
11. Laudes Salvatori voce modulemur.
12. Christe Domine lætifica.
13. Agni Paschalis esu.
14. Grates Salvatori ac regi.

Digitized by Google

15. Laudes Deo concinat orbis.
16. Carmen suo dilecto ecclesia.
17. Hœc est sancta solemnitas.
18. Judicem nos inspicientem.
19. Laus tibi sit, o fidelis Deus.
20. En regnator cœlestium terren.
21. Lætamente canamus Deo.
22. Summi triumphum regis.
23. Christus hunc diem jucundum.
24. O quam mira sunt, Deus.
25. Sancti Spiritus adsit nobis.
26. Sancti baptistæ Christi.*
27. Petre summe Christi pastor.*
28. Rex regum domine noster.
29. Laurenti David magne martyr.*
30. Congaudent angelorum chori.*
31. Stirpe Maria regia procreata.
32. Ibant pariter animis.*
33. Angelorum ordo sacer.
34. Dilecte Deo Galle perenni.*
35. Psallat Ecclesia mater illibata.
36. Tu civium Deus conditor.
37. Omnes sancti Seraphim.
38. Sacerdotem Christi Martinum.
39. Laude dignum sanctum canat.
40. Protomartyr Domini Stephane.
41. Laudes Christo redempti voce modulemur.

Il serait pieusement à désirer, dit Kehrein, qu'on en fît une édition critique, texte et musique. D. Guéranger impute encore à Notker des hymnes : Il en existe deux. S'il est vrai de dire que ses séquences « ne sont pas employées dans les offices de l'Eglise », on ne saurait oublier que bon nombre ont été universellement en usage depuis leur composition jusqu'au XVII^e siècle : elles figurent encore dans un *Missale romanum* de 1647 ; serait-ce en suite de l'approbation que le pape Nicolas I^er leur aurait accordée, au témoignage d'Ekkehard, reproduit par Durand de Mende et Trithème ?

Radbod, évêque d'Utrecht, outre le chant d'un office pour la fête de saint Martin, laissa deux pièces métriques en l'honneur de saint Switbert et saint Lebwin.

Digitized by Google

ETIENNE, évêque de Liège (920), composa un office complet pour la fête de la Sainte-Trinité : Rome en a tiré une grande partie de celui qui est encore en usage ; il en fit également le chant. On lui doit un autre office pour l'invention de saint Etienne.

HUCBALD, moine de Saint-Amand en Pevele (*Elnon.*), outre ses traités sur l'art musical, composa pour les religieux de Saint-Thierry de Reims tout un office de leur patron, avec deux hymnes ; d'autres sur sainte Célinie, mère de saint Remy, semblent perdues.

ODON, qui avant de devenir abbé de Cluny avait été chanoine à Saint-Martin de Tours, composa douze antiennes et deux hymnes pour la fête de ce saint ; il en fit une autre sur sainte Marie-Madeleine.

En 962 mourut en Espagne SALVE, abbé d'Albelda ; ses hymnes et autres compositions liturgiques portaient à la componction autant qu'elles satisfaisaient l'esprit.

EKKEHARD l'ancien, doyen de Saint-Gall (958-973), composa plusieurs séquences.

On en attribue une ou deux à EKKEHARD le jeune ou palatin, qui, après avoir été écolâtre du même monastère, devint prévôt de Mayence († 990).

Ceux qui attribuent à Notker, ou plutôt NOTGER, évêque de Liège († 1008), un recueil de séquences, le confondent avec son célèbre homonyme.

FULBERT, évêque de Chartres († 1029), composa pour la nativité de Marie trois répons en vers, dont le roi Robert aurait fait le chant. On lui doit surtout des séquences et des hymnes, dont plusieurs furent adoptées dans un grand nombre d'églises, par exemple : *Chorus novæ Jerusalem*, pour le temps Pascal.

La main d'un anonyme a rapporté à un moine HENRI, qui vivait vers 1030 dans un monastère inconnu de la basse Allemagne, la prose *Ave præclara maris stella*, donnée communément à Hermann Contract.

A la tête des liturgistes du XI^e^ siècle D. Guéranger n'hésite pas à placer le roi ROBERT surnommé le Pieux : « Il composa des séquences pour diverses fêtes. Outre celle

Digitized by Google

de la Pentecôte : *Sancti Spiritus adsit nobis gratia*, que plusieurs ont confondue avec l'hymne : *Veni, Creator Spiritus*, qui est de Charlemagne, il en composa d'autres, pour Noël, Pâques, l'Ascension, la Nativité de la sainte Vierge, les fêtes de saint Martin, de saint Denys, de saint Agnan, évêque d'Orléans, etc. » J'avoue n'en avoir rencontré aucune trace. Quant à la prose *Sancti Spiritus*, elle est de Notker le Bègue ; par contre on en attribue communément à Robert une autre sur la même fête : *Veni, sancte Spiritus*, qui se chante encore.

Godescalc, qu'il ne faut pas confondre avec l'hérétique du même nom condamné en 859, était prévôt d'Aix-la-Chapelle (1039) ; il est l'auteur d'un certain nombre de séquences :

1. Cœli enarrant gloriam Dei filii.
2. Dixit Dominus ex Basan convertam.
3. Laus tibi Christe qui es creator et redemptor.
4. Psallite regi nostro psallite psallite ; etc.

Héribert, évêque d'Eichstädt († 1042), a composé des hymnes, dont plusieurs sont entrées dans des liturgies particulières.

Bernon devint abbé de Reichenau *(Augia Dives)* en 1008, après avoir été moine à Fleury et à Prüm ; il mourut en 1048. En dehors de ses traités sur le chant, deux séquences portent son nom.

La critique actuelle donne le *Victimæ paschali laudes* à Wipon, chapelain de l'empereur Conrad II : c'est Schubiger, je crois, qui a mis le premier son nom en avant ; l'attribution à saint Bernard était d'ailleurs insoutenable.

Au dire du chroniqueur Sigebert, le pape saint Léon IX († 1054) composa des chants en l'honneur des saints.

Hermann de Voringen, surnommé Contract parce qu'il était perclus — ce qui ne l'empêcha pas d'être un des hommes les plus savants de son temps, — se fit moine à Reichenau, après avoir passé quelque temps à Saint-Gall. On lui doit les antiennes *Salve regina*, *Alma redemptoris ;* les séquences :

1. Ave præclara maris stella.
2. Grates, honos, hierarchia.

Digitized by Google

3. Rex omnipotens die hodiernâ;

le répons *Simon Barjona,* d'autres pour sainte Marie-Madeleine, l'Annonciation, les saints Anges « et cætera millia », comme dit Mezler. Il est aussi un des prétendants à la paternité du *Veni sancte Spiritus.*

Saint Pierre Damien, archevêque de Ravenne († 1072), composa un rythme sur les gloires du Paradis : *Ad perennis vitæ fontem mens sitivit arida*, qu'on a longtemps attribué à saint Augustin, auquel il emprunte des expressions; le dernier volume de ses Œuvres, dans l'édition de Const. Gaetano, en renferme d'autres, ainsi que des *cantiones* et quantité d'hymnes.

Le cardinal Albéric, sorti du Mont-Cassin, fit aussi bon nombre d'hymnes, au témoignage de Pierre diacre ; elles avaient pour objet Pâques, l'Ascension, la Croix, le Jugement, l'Enfer, le Paradis, l'Assomption, saint Paul, saint Apollinaire et saint Nicolas : je ne sache pas qu'elles aient été publiées.

Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry († 1109), est-il bien l'auteur des poésies qu'on lui attribue, entre autres de l'*Omni die dic Mariæ*, qui a longtemps couru sous le nom de saint Casimir de Pologne ? Cette dernière attribution est absolument erronée : le P. Ragey n'a pas eu de peine à le démontrer. A-t-il été plus heureux en le restituant à saint Anselme ? les arguments qu'il a fait valoir n'ont pas paru péremptoires aux érudits qui ont pris la peine d'étudier la question. D'autres pièces paraissent plus sûrement de lui.

Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, puis archevêque de Tours († 1133), est l'auteur d'un grand nombre de poésies, qui sortent en général de ce cadre. Elles ont été l'objet de travaux critiques de la part de M. B. Hauréau.

Pierre Abailard († 1142), outre des poésies qui ne nous intéressent pas, composa — sans précédent connu dans le moyen âge — tout un Hymnaire pour être adapté aux offices de l'année entière dans l'abbaye du Paraclet. Il s'en est conservé deux manuscrits, d'époque et de contenu différents. Le plus ancien, celui de Bruxelles (bibl. de Bourgo-

Digitized by Google

gne, n° 10158, f^os^ 81-96), est de la fin du XII^e^ siècle ou du commencement du suivant. Les hymnes des féries, du temps et des saints y sont partagées en trois livres, précédés chacun d'une préface, dans laquelle le réformateur liturgique précise avec intérêt le but qu'il a poursuivi. Ce recueil est certainement incomplet ; le nombre des pièces qu'il permit de mettre au jour est de 95. L'autre manuscrit, de la fin du XV^e^ siècle au plus tôt (245 ff.), se trouve à Chaumont. C'est un Diurnal à l'usage du Paraclet, non moins complet qu'un Bréviaire au point de vue hymnologique, parce que, dans le plan d'Abailard, les hymnes des trois nocturnes et de laudes servaient, réunies deux à deux, aux premières et aux secondes vêpres. Il offre 38 pièces qui manquent au précédent manuscrit : c'est donc un total de 133 hymnes, toutes rythmiques, sauf une en l'honneur de saint Benoît.

La préface des sermons d'Abailard nous apprend qu'il avait également composé un livre de proses, dont il semble n'être rien resté, car celles pour l'Annonciation : *Mittit ad Virginem*, et pour la conversion de saint Paul : *Tuba Domini Paule*, pourraient bien n'être pas de lui.

Le nombre des poésies attribuées à saint BERNARD est incalculable : les copistes mettaient volontiers les pièces anonymes sous le couvert d'un nom célèbre, à l'effet de leur donner plus de relief. M. Hauréau n'a pas eu de peine à le déposséder d'une foule d'hymnes, de cantiques, de proses, etc. que les manuscrits ou les éditeurs lui avaient induement rapportés. Ainsi, ni l'*Ave maris stella*, ni *Jesu dulcis memoria*, ni *Salve mundi salutare*, ni *Summe summi tu Patris unice*, ni la prose *Lætabundus* ne sont de lui. Mais, en refusant toute paternité à saint Bernard dans ce genre de littérature, M. Hauréau a certainement excédé, comme l'a démontré M. l'abbé Vacandard, si compétent en tout ce qui touche au grand abbé de Clairvaux. Lui-même nous apprend, dans une lettre à l'abbé de Montiéramey (*Arremarensis*), qu'il fit à sa prière, en l'honneur de saint Victor, martyr de Cologne, une hymne saphique, qui n'avait de commun avec ce mètre que le nombre des syllabes. Une autre sur saint Malachie est dans le même cas.

Digitized by Google

La *Bibliotheca Cluniacensis* n'a livré au public qu'une partie des rythmes, proses, vers et hymnes de PIERRE LE VÉNÉRABLE, abbé de ce monastère († 1158); le *Fonds de Cluni*, de M. Léop. Delisle, en signale quelques autres.

METELLUS, bénédictin à Tegernsee (vers 1160), a rédigé sur le martyr saint Quirin des odes en mètres horatiens.

Mone donne à sainte HILDEGARDE, abbesse de Disibodenberg († 1179), trois séquences : *fides penes eum*.

L'ordre des temps nous amène au plus grand poète du moyen âge, ADAM DE SAINT-VICTOR. Il a subi le sort de bien des génies : son œuvre est restée, sa vie est à peu près inconnue. On le croit breton d'origine ; son existence dans le monastère fondé par Guillaume de Champeaux n'est fixée par aucune date ; celle même de sa mort (1192) n'est pas certaine. Il est, à proprement parler, le créateur des proses de la troisième époque ; c'est lui qui en fixa les règles, aussi judicieuses qu'harmoniques, et personne ne l'a dépassé. Au témoignage — trop tardif pour être indiscutable — de Jean de Toulouse, ses proses auraient été approuvées par le pape Innocent III au concile de Latran (1215). Quoi qu'il en soit, elles se répandirent bientôt dans toute l'Europe. La preuve de ce magnifique élan d'admiration, de cette approbation presque unanime de la chrétienté n'a jamais été faite. Voici donc la liste, incomplète encore, des églises qui introduisirent les proses d'Adam dans leurs missels (les métropoles sont en italique) : Abo, Ainay, *Aix*, Amiens, Angers, Aoste, *Aquilée*, *Arles*, Arras, Autun, Auxerre, Avranches ; Bâle, Bamberg, Bayeux, Bayonne, Beauvais, Belley, *Besançon*, *Bordeaux*, *Bourges*, *Brême*, Brixen ; *Cambrai*, Carmes, Célestins, Cerne, Chalon-s.-Saône, Châlons-s.-Marne, Chartres, Clermont, Cluny, *Cologne*, Compiègne (St-Corneille), Constance, Coutances ; Die, Dijon (St-Etienne), Dol, Dominicains, *Drontheim* (Nidros.), Dublin ; Eichstädt, Evreux ; Fontevrault, Franciscains, Freisingen ; Genève, Glabdach, Grenoble ; Halberstadt, Hambourg, Hereford, Hospitaliers ; Jumièges ; Langres, Laon, Lausanne, Léon (St-Pol de), Liège, Limoges, Lisieux, « Longoret. », Lubeck, *Lund*,

Digitized by Google

Lyon; Mâcon, *Magdebourg*, Mans (le), Marmoutier, *Mayence*, Meaux, Melun, Metz, Minden, Montiérender, Munster; Nantes, *Narbonne*, Naumbourg, Neuhausen, Nevers, Nîmes, Noyon; Olmutz, Orléans; Passau, Paris, Poitiers, Posen, *Prague*, Prémontrés ; Ratisbonne, Rennes, *Rome, Rouen* ; St-Amand-en-Pevele, Saint-Brieux, Saint-Denys, Sainte-Geneviève de Paris, Saint-Jacques-de-l'Epée, Saint-Magloire, Saint-Malo, Saint-Martin de Tours, Saint-Victor de Paris, Saintes, Salisbury, Séez, Senlis, *Sens*, Sion, Soissons, Strasbourg, Strengnaes; Tarantaise, Térouanne (Morin.), Toul, *Toulouse*, Tournai, *Tours, Trèves*, Trinitaires, Troyes; Ultramontan. (chevaliers Hongrois), *Upsal*, *Utrecht*, Uzès; Vannes, Verdun, *Vienne;* Westminster, Wurtzbourg (Herbipol.); *York.* Ce sont donc l'Allemagne (14), l'Angleterre (6), l'Autriche (2), la Bavière (6), la Belgique (2), la Bohême (1), la Danemark (1), la France (63), la Hollande (1), la Hongrie (1), l'Italie (4), la Norvège (1), la Pologne (1), la Suède (3), la Suisse (4), des ordres religieux (8) et des monastères (15), en total 133 églises; il n'y manque que l'Espagne, pays réfractaire dès l'origine à l'introduction des proses.

La première édition collective de celles d'Adam fut due à un docteur de Navarre, Josse Clichtove; on la trouve dans la dernière partie de son *Elucidatorium ecclesiasticum* (1515); il y en a 37. A différentes reprises on en a donné un choix. Il était réservé à M. Léon Gautier de publier les *Œuvres poétiques d'Adam de Saint-Victor*. Cette édition, précédée d'une « préface pleine d'érudition et de verve », accompagnée de notes philologiques, littéraires, théologiques même, n'était que trop complète; M. l'abbé Misset n'a pas eu beaucoup de peine à le prouver : 52 proses sur 103 ont été démontrées apocryphes. Il est rare que, dans une discussion semblable, on arrive à convaincre son adversaire : la compétence particulière de M. Misset, la courageuse droiture de M. Gautier ont doté le public d'une nouvelle édition des proses d'Adam, exactement réduites à celles qui sont son œuvre incontestable. Il y a lieu d'en

Digitized by Google

donner la liste (une * désigne celles qui restent douteuses) :

1. Animemur ad agonem.*
2. Ave, mater Jesu Christi.*
3. Ave, virgo singularis, mater.
4. Ave, virgo singularis, porta.
5. Cor angustum dilatemus.
6. Corde, voce pulsa cœlos.
7. Cordis sonet ex interno.
8. Ecce dies celebris.
9. Ecce dies præoptata.
10. Ecce dies triumphalis.
11. Ex radice charitatis.
12. Exultemus et lætemur.
13. Gaude prole, Græcia.
14. Gaude, Roma, caput mundi.
15. Gaude, Sion, et lætare.
16. Gaude, Sion, quæ diem recolis.
17. Genovefæ solemnitas.
18. Gratulemur ad festivum.
19. Gratulemur in hac die.
20. Heri mundus exultavit.
21. In excelsis canitur.
22. In natale Salvatoris.
23. Jubilemus Salvatori, quem.
24. Jubilemus Salvatori, qui.
25. Lætabundi jubilemus.
26. Laudemus omnes inclyta.
27. Laudes crucis attollamus.
28. Laus erumpat ex affectu.
29. Lux advenit veneranda.*
30. Lux est ista triumphalis.*
31. Lux illuxit dominica.
32. Lux jucunda, lux insignis.
33. Mundi renovatio.
34. Nato nobis Salvatore.*
35. O Maria, stella maris.
36. Postquam hostem et inferna.
37. Profitentes unitatem.
38. Prunis datum admiremur.
39. Qui procedis ab utroque.
40. Rex Salomon fecit templum.
41. Roma Petro glorietur.
42. Salve, dies dierum gloria.
43. Salve, mater Salvatoris.
44. Sexta passus feria.
45. Simplex in essentia.
46. Splendor Patris et figura.
47. Stola regni laureatus.
48. Supernæ matris gaudia.
49. Templum cordis adornemus.
50. Virgo, mater Salvatoris.
51. Zyma vetus expurgetur.

Il ne paraît pas discutable que PIERRE DE CORBEIL, mort archevêque de Sens en 1222, ne soit l'auteur de l'office de la fête de l'âne, qui a si fort diverti certains esprits au XVIII^e siècle. On lui doit aussi une séquence sur la Trinité : *Trinitas, deitas, unitas æterna,* « accumulation d'épithètes,

Digitized by Google

de qualifications majestueuses et sonores tirées des Saintes Ecritures ».

D'après Wadding, le cardinal THOMAS DE CAPOUE serait l'auteur de la prose à saint François d'Assise : *Lætabundus Francisco.*

A qui attribuer le *Dies iræ?* La lumière, l'accord du moins semblent faits sur cette question, et l'opinion commune aujourd'hui désigne THOMAS DE CELANO (- 1250) pour son auteur. Cette pièce, dit M. F. Clément, « surpasse en sombre énergie et en vérité d'expression tout ce qu'anciens et modernes ont composé sur le même sujet. Les saisissantes images de l'épouvante de l'âme prête à paraître devant son Juge, et de la foi qu'elle conserve dans les promesses de la miséricorde divine, s'emparent avec une égale force du cœur et de l'imagination... Le *Dies iræ* doit sa majesté, sa perfection et toutes ses qualités poétiques à la langue énergique et simple du moyen âge et au rythme choisi par le poète. Les rimes ternaires, qui font entendre le même son à trois reprises successives, émeuvent l'âme en même temps qu'elles frappent l'oreille, et prolongent, par leur sourde harmonie, l'impression produite par les pensées et par les images. » On donne au même franciscain deux autres séquences sur saint François et ses stigmates.

En instituant la solennité de l'Eucharistie (1264), Urbain IV chargea saint THOMAS D'AQUIN d'en composer l'office. Je ne rappellerai rien des discussions qui se sont produites à ce sujet entre Bollandistes et Dominicains. Thomas a-t-il connu l'office antérieur usité à Liège du temps de sainte Julienne? On ne saurait nier chez lui des réminiscences d'Adam de Saint-Victor; on a cru en voir de l'*Imitation*, ce qui la supposerait antérieure. Quant à la mélodie du *Lauda Sion*, on la trouve note pour note sous la prose *Zyma vetus* d'Adam.

Qu'y a-t-il de vrai dans une délicieuse légende, qui nous représente saint Thomas et son ami Bonaventure chargés simultanément de rédiger cet office de la Fête-Dieu? Admis en présence du pape, celui qu'on appellera l'ange de l'école

Digitized by Google

commence la lecture de son manuscrit : le premier nocturne n'était pas achevé, que le docteur séraphique déchirait son parchemin et s'avouait vaincu. C'est que, pour se borner à la partie hymnique, le *Pange lingua*, le *Verbum supernum* et le *Sacris solemniis* sont admirables. Dans sa forme majestueusement scolastique, la séquence *Lauda Sion* est un « véritable traité de l'Eucharistie, dans lequel le dogme est exposé avec une clarté, une précision, une propriété d'expression qui en fait un monument unique et inimitable ». — Le pape Pie V a formellement revendiqué pour saint Thomas les hymnes d'un office de saint Augustin, au sujet duquel tous les doutes ne sont pas éclaircis.

Saint Bonaventure a écrit de superbes poèmes en vers sur la sainte Vierge, dont plusieurs morceaux ont été employés dans les livres liturgiques. Il y a une séquence sur la Croix : *Recordare sanctæ Crucis*, bien digne de lui.

Albert le Grand († 1280) ne figure comme auteur de la prose : *Ave præclara maris stella* (d'Hermann Contract) qu'à travers une légende du milieu du XV^e^ siècle, conservée dans les collations des frères de Notre-Dame d'Osnabruck.

L'incomparable *Stabat mater dolorosa* doit la célébrité dont il jouit, à son mérite exceptionnel d'abord, mais aussi à sa conservation dans le Missel romain. Le même auteur — Jacques de Benedictis, de Teramo, ou Jacopone de Todi — a fait deux *Stabat :* celui de la Crèche (*Stabat mater speciosa*) et celui du Calvaire, un chant d'allégresse et un chant de douleur, tous deux sur les mêmes mesures et les mêmes rimes. Le premier, sans être inédit, comme le croyait Ozanam, reste enfoui dans la poudre des bibliothèques ; l'autre, sans être aussi original — il offre plus d'une réminiscence de *planctus* antérieurs, — le dispute au *Dies iræ*. « La liturgie catholique n'a rien de plus touchant que cette complainte si triste, dont les strophes monotones tombent comme des larmes ; si douce, qu'on y reconnaît bien une douleur toute divine et consolée par les anges ; si simple enfin, dans son latin populaire, que les femmes et les enfants en comprennent la moitié par les mots, l'autre moitié par le chant et par le cœur. » Jacopone a encore composé sept

Digitized by Google

livres de rythmes, d'hymnes et de proses, « stylo, a dit Cas. Oudin, valde rudi, qualis insanienti convenit » : un religieux apostat pouvait seul écrire cette *insanité*. Cent pages d'Ozanam ont réhabilité pour toujours ce fou mystique.

Jean « Gallicus », écolâtre à Wurtzbourg vers 1340, est d'après Mone l'auteur de la séquence *Adoranda veneranda*.

Conrad de Haimburg, prieur de la chartreuse de Gaming au milieu du XIV^e^ siècle, a composé en l'honneur de la Vierge Marie et des saints soixante-et-dix proses et hymnes, qui, exhumées en partie par Mone de la poussière des manuscrits, ont eu la bonne fortune de trouver naguère un éditeur.

Un autre chartreux de la fin du même siècle, Albert de Prague, est l'auteur de trente compositions analogues, plusieurs acrostiches, la plupart d'une interminable longueur, sans souffle poétique ; on les a retrouvées dans son « libellus » *Scala cœli*.

Henri Pistor, docteur en théologie et chanoine régulier à Saint-Victor de Paris, passe pour avoir composé quelques séquences :

Athleta Sebastianus. Præcursori et Baptistæ.

Ulric Stöcklin, de Rottach (Souabe), abbé bénédictin de Wessobrunn (1438-43), entre autres poésies pieuses, nullement liturgiques, a fait trois séries de pièces abécédaires et deux de rosaires.

M. A. de Coussemaker a publié les chants liturgiques de Thomas a Kempis, l'auteur chaque jour moins contesté de l'Imitation de J.-C.

On trouve dans les œuvres d'un autre chartreux, Denys de Ryckel, dit le docteur extatique, des proses théologiques, qu'il aurait voulu rendre mnémotechniques.

Mentionnons pour mémoire saint Casimir de Pologne, auquel on a induement attribué l'*Omni die dic Mariæ*, et arrêtons cette liste, incomplète sans doute, des poètes liturgiques chrétiens : la fin du moyen âge est atteinte.

Toutes les religions ont célébré en vers leur dogme, leur morale, leurs héros : le Christianisme ne le cède à aucune pour la noblesse des sentiments, parfois même pour la

Digitized by Google

beauté de l'expression. Au cours des siècles, l'Eglise n'a eu qu'à faire choix parmi les pièces que l'inspiration privée avait fait éclore. Les belles compositions des Ambroise, des Fortunat, des Grégoire reviennent chaque année sur les lèvres du prêtre, mais, hélas ! que de changements dans les textes primitifs se sont produits, moins par la faute des copistes, que par la volonté de ceux qui s'étaient engoués du mètre classique. Sous Léon X et Clément VII, la Renaissance tenta avec Zacharie Ferreri une révolution qui devait aboutir à faire tomber à jamais toute cette poésie dans l'oubli : Dieu garda son Eglise d'une pareille ruine. Une réforme légitime et régulière eut lieu sous Urbain VIII : j'ai eu l'occasion de dire dans quelles conditions. En France, au XVII^e^ siècle, une autre réforme fut tentée au nom de principes contestables : elle a dû céder de nos jours devant le principe de l'unité. Mais il a toujours été plus facile de renverser que de construire. Celui qui a contribué plus que personne à accomplir la première partie de la tâche, a été impuissant à la seconde. Et cependant son but unique n'était point l'effondrement des modernes liturgies gallicanes. Dans la pensée de D. Guéranger, sur le terrain préalablement déblayé devait s'élever une reconstruction grandiose, où sur le « fonds inviolable des prières de la chrétienté » serait rétablie « cette partie nationale de la liturgie qui a ses racines dans l'ancien rite gallican, et que les siècles du moyen âge ont ornée de tant de fleurs, complétée par de si suaves mélodies ». Il a assez vécu pour voir le résultat négatif de ses efforts ; il est mort sans avoir vu commencer cette « magnifique restauration », qui « réclamait une sage lenteur, une rare discrétion, un goût peu commun des choses de la prière, un complet désintéressement de tout système et de toute vue personnelle, une piété à la fois érudite et scrupuleuse ». Cette œuvre que l'abbé de Solesmes a seulement entrevue, la génération actuelle en contemplera-t-elle l'exécution ? On oserait l'espérer, s'il se produisait dans chaque diocèse de remarquables travaux comme ceux dont j'aurai le plaisir de parler ici dans un prochain article.

Ulysse CHEVALIER.

Digitized by Google

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

D'APRÈS LES DERNIERS TRAVAUX DE LA CRITIQUE ET DE L'HISTOIRE

Suite (1)

Le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, composé en 1754 et publié en 1755, a une tout autre portée que le *Discours* de Dijon, « qui, d'après M. Faguet, ne serait qu'un chapitre du *Discours sur l'inégalité* » (2).— Les idées de ce *Discours* avaient été ébauchées dans la *Préface* de *Narcisse* (1753). « Dans un Etat bien constitué, y est-il dit, tous les hommes sont si bien égaux que nul ne peut être préféré aux autres comme le plus savant ni même comme le plus habile, mais tout au plus comme le meilleur: encore cette dernière distinction est-elle souvent dangereuse ; car elle fait des fourbes et des hypocrites ». L'auteur déclare dans le même opuscule une guerre acharnée au principe d'émulation, et ne paraît reconnaître d'autre mobile légitime d'action que le dévouement. La condamnation absolue de la concurrence, dont il trace le plus sombre tableau, la pensée partout impliquée que la supériorité in-

(1) Voir les numéros de juin et juillet.

(2) Il semble bien pourtant que « tout Rousseau » est déjà dans le *Discours sur les sciences et les arts* aussi bien que dans le *Discours sur l'inégalité.*

Digitized by Google

tellectuelle et morale confère des devoirs et non des droits, trouvent déjà un interprète résolu dans l'auteur de cette *Préface.*

Le *Discours sur l'inégalité* comprend deux parties. — La première est le tableau idéal de l'état de nature, où l'homme à peine arraché à sa condition primitive s'animait à l'impulsion de la perfectibilité et, cessant d'être un animal errant dans les forêts, sans industrie, sans parole, sans domicile, sans guerre et sans liaisons, sans nul besoin de ses semblables, comme sans nul désir de leur nuire (1), tenait un juste milieu entre l'indolence de ce premier état et la pétulante activité de notre amour-propre. « Telle était, dit-il, la véritable jeunesse du monde; telle dut être l'époque la plus heureuse du genre humain ; tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce ». — La deuxième partie est consacrée à montrer comment ce qui constitue l'état social, ce qui fait naître l'inégalité parmi les hommes, c'est l'établissement de la *propriété.* Les termes emportés et amers par lesquels Rousseau accueille sa première apparition sur la terre sont dans toutes les mémoires (2). Le grand coupable, c'est le riche : « semblable à ces loups affamés, qui, ayant une fois goûté de la chair humaine, rebutent toute autre nourriture et ne veulent plus que dévorer les hommes », il a provoqué par ses usurpations insatiables les brigandages des pauvres. « Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de ce que vous avez de trop et qu'il *vous fallait un consentement exprès du genre humain* pour

(1) Il avait pour devise cette formule instinctive : « *Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible* ».

(2) « Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant les fossés, eût dit à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne ! »

Digitized by Google

vous approprier sur la subsistance commune tout ce qui allait au delà de la vôtre ? » L'état de guerre, au dire des Rousseau, a suivi immédiatement dans le monde la propriété et l'inégalité ; c'est pour mettre un terme à ces luttes anarchiques que les hommes ont établi d'abord les lois et le droit de propriété, puis la magistrature, enfin un pouvoir arbitraire substitué au pouvoir légitime. L'inégalité, « qui consiste dans les privilèges dont quelques-uns jouissent au préjudice des autres », a quatre causes principales : la richesse, la noblesse ou le rang, la puissance, le mérite personnel, ce dernier étant la cause première des inégalités et la richesse les condensant toutes à la fin (1). Vient ensuite l'effroyable chaîne de maux et de crimes qui dérivent de ces inégalités et que multiplie « le monstre » — lisez l'Eglise catholique — que Rousseau fait surgir « du sein de ces désordres et de ces résolutions, élevant par degrés sa tête hideuse » (2). En somme, « un assemblage d'hommes artificiels et de passions factices ; de l'honneur sans vertu ; de la raison sans sagesse et du plaisir sans bonheur, voilà la société aux yeux du sage » (3) : or, « il est manifestement contre la loi de nature, de quelque manière qu'on la définisse, qu'un enfant commande à un vieillard, qu'un imbécile conduise un homme sage, et qu'une poignée de gens regorge de superfluités, tandis que la multitude affamée manque du nécessaire.

Cette conclusion révolutionnaire est bien digne d'un discours dont l'éloquence puissante, la dialectique vigoureuse, la solidité du style, la poésie des images et les peintures éclatantes ne sauraient faire oublier les sophismes et les paradoxes extravagants. « L'état de réflexion, d'après Rousseau, est un état contre nature, et l'homme qui médite est un animal dépravé » : de pareilles insanités se réfutent par elles-mêmes. — Quant à *l'état de nature*, où Rousseau en a-t-il

(1) LINTILHAC, *Supplément aux études*, p. 123.

(2) La réminiscence d'une page de Lucrèce à propos de la superstition, évoquée par M. Lintilhac, ne diminue pas l'odieux de ce passage blasphématoire du *Discours sur l'inégalité*.

(3) LINTILHAC, *loc. cit.*

Digitized by Google

trouvé le modèle, puisque, en fait, les hommes ont toujours vécu en société ? Qu'est-ce que cet état « qui n'existe plus, qui *n'a peut-être point existé*, dit-il (1), qui probablement n'existera jamais, et dont il est pourtant nécessaire d'avoir des notions justes pour bien juger de notre état présent? » Qu'on l'appelle un roman, une fiction, un jeu de l'imagination ; mais une histoire, mais la nature, c'est-à-dire une chose existante et réelle, jamais ! D'ailleurs, si *l'état de nature* avait été naturel aux hommes, comment auraient-ils pu en sortir ? Comment auraient-ils pu violenter cette nature et lui imposer un genre de vie contraire à ses penchants ? On n'empêche pas les fleuves de couler selon leur pente ; on n'empêche pas davantage les instincts de suivre leur loi fatale et invincible. — Que M. Lintilhac cite maintenant en faveur de Rousseau et de la réalité de l'état de nature l'opinion de Hobbes, celle de Montesquieu, de Burlamaqui et même de Buffon : il ne prouve qu'une chose, à savoir que le naturalisme a de tout temps admis les hypothèses les plus absurdes plutôt que d'accepter les données de la révélation et de la foi. Prétendre aussi que Rousseau « désigne avec une précision parfaite les deux principaux facteurs du transformisme (2), à savoir « *le laps de temps* qui compense le peu de vraisemblance des événements », et « la puissance surprenante de causes très légères, lorsqu'elles agissent sans relâche », c'est modifier singulièrement les théories évolutionnistes, qui parlent surtout de la sélection naturelle et de la lutte pour la vie ; c'est prêter à Rousseau un système qu'il ne soupçonnait même pas, ou plutôt qui est tout à fait contraire à ses idées, puisqu'au lieu de soutenir que les êtres vont sans cesse en progressant, il affirme que tous les soi-disant progrès des hommes ont été autant de pas « vers la décrépitude de l'espèce? » — Et que dire de la *méthode* de Rousseau ? Au lieu que Montesquieu se vante « d'avoir d'abord examiné les hommes, tiré ses principes,

(1) Il regarde comme évident, par la lecture des livres sacrés, que « le premier homme, ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières et des préceptes, n'était point lui-même dans cet état ».

(2) LINTILHAC, p. 123.

Digitized by Google

non de ses préjugés, mais de la nature des choses » (1) et qu'il mérite à ce titre d'être regardé comme le digne successeur d'Aristote et le chef de l'école expérimentale en politique, le premier qui ait appliqué aux faits sociaux l'esprit scientifique, l'esprit moderne, en débutant par l'observation pour s'élever aux lois par l'induction, Rousseau, lui, commence par « écarter tous les faits comme ne touchant point à la question » ; il fait de la politique une science de déduction ; il est le chef de l'école *a prioriste*, qui assimile la tâche de gouverner les nations à celle de résoudre un problème d'algèbre, et poursuit le secret de les rendre heureuses comme une solution mathématique, par le seul effort du raisonnement individuel. — Les erreurs qui découlent d'une pareille méthode doivent être monstrueuses, et elles le sont en effet. D'abord les diatribes de Rousseau contre la *propriété* font incontestablement de lui, au dire de M. Paul Janet, « le fondateur du communisme moderne... C'est de lui qu'est née cette haine contre la propriété et cette colère contre l'inégalité des richesses qui alimentent d'une façon si terrible nos sectes modernes (2) ». Et puis, qu'est-ce que ces *lois* frappées de tous les anathèmes, viciées jusque dans leur racine, dépouillées de tout droit au respect? Qu'on rapproche la conclusion du *Discours* du passage dans lequel Rousseau indique comme nécessaires « de nouvelles révolutions pour dissoudre tout à fait le gouvernement ou le rapprocher de l'institution primitive, » et l'on se convaincra qu'il regarde l'insurrection comme « le premier des droits et le plus saint des devoirs » : il oublie ainsi que, « si mauvais que soit le gouvernement, il y a quelque chose de pire, c'est l'absence de gouvernement; car c'est grâce à lui que les volontés humaines font un concert, au lieu d'un pêle-mêle. Il sert dans une société à peu près comme le cerveau dans une créature vivante. Incapable, inconsidéré, dépensier,

(1) *Esprit des lois : Préface.*

(2) *Les origines du Socialisme contemporain : Revue des Deux Mondes*, 1er août 1880.

Digitized by Google

absorbant, il abuse de sa place, il surmène le corps, qu'il devrait ménager et guider ; mais à tout prendre, quoi qu'il fasse, il fait encore plus de bien que de mal ; car c'est par lui que le corps se tient debout, marche et coordonne ses pas » (1). — Mais la meilleure réfutation que l'on puisse opposer au *Discours de l'inégalité*, c'est Rousseau lui-même qui la donne dans la 1re *Lettre sur la vertu et le bonheur*, adressée à Mme d'Houdetot : « Tout en moi, dit-il, dépend du concours de mes semblables. Je ne suis plus un être individuel et isolé, mais partie d'un grand tout, membre d'un grand corps... Un avantage infiniment supérieur à tous ces biens physiques et que nous tenons incontestablement de l'harmonie du genre humain, c'est celui de parvenir par la communication des idées et le progrès de la raison jusqu'aux idées intellectuelles, d'acquérir les notions sublimes de l'ordre, de la sagesse et de la bonté morales, de nourrir nos sentiments du fruit de nos connaissances, de nous élever, par la grandeur de l'âme, au-dessus des faiblesses de la nature (2)... Soit besoin d'aimer, soit désir de plaire, soit amitié, confiance ou orgueil, l'habitude du commerce avec les autres nous rend ce commerce tellement nécessaire qu'on peut douter s'il se trouverait un seul homme qui, sûr de voir d'ailleurs tous ses souhaits prévenus, fût sûr en même temps de ne revoir jamais ses semblables, sans tomber dans le désespoir. Tels sont les liens indissolubles qui nous unissent tous... J'ai contracté une dette immense envers le genre humain... Mes bienfaiteurs peuvent mourir; mais tant qu'il y a des hommes, je suis obligé de rendre à l'humanité les bienfaits que j'ai reçus d'elle ».

(1) Taine: *La Révolution*, tome I ; liv. I; ch. III, sect. 1.

(2) Que devient dès lors ce beau rêve de l'état de nature, où tout était perfection et vertu, cette « panacée sociale » qu'il faut retrouver et qui « donne envie de marcher à quatre pattes », comme le disait spirituellement Voltaire? — M. Lintilhac a beau faire remarquer que la conformation physique de l'homme s'oppose à cette allure et que sa conformation morale, œuvre des siècles, ne s'y oppose pas moins. Il reste toujours vrai de dire qu'il est absurde de vanter aux hommes une chimère irréalisable pour en venir à conclure « qu'ils doivent respecter les sacrés liens des sociétés dont ils sont les membres ».

Digitized by Google

Qu'est donc devenue, ô sophiste, votre conviction que l'homme primitif est bon naturellement et que tout ce que lui ajoute la société ne fait que le pervertir ?

La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* parut en 1758 avec cette épigraphe : *Vitam impendere vero.* — « J'ai sous les yeux, avait écrit Rousseau au pasteur Vernes, un petit écrit sur l'article *Genève* de M. d'Alembert. Le conseil qu'il nous donne d'établir une comédie me paraît pernicieux ; il a réveillé mon zèle et m'a d'autant plus indigné que j'ai vu clairement qu'il ne se faisait pas un scrupule de faire sa cour à M. de Voltaire à nos dépens. » Voilà l'origine de la *Lettre à d'Alembert :* c'est la jalousie contre un rival heureux, beaucoup plus que le souci de la morale, qui l'a provoquée (1). — En tout cas, cette *Lettre* est un appendice éloquent et ingénieux du *Discours sur les sciences et les arts :* on y sent l'inspiration de la *République* de Platon, qui bannissait les poètes au nom de la morale, et l'influence du calvinisme, qui fermait les théâtres, après avoir dépouillé de tableaux et de statues l'intérieur des églises. — Dans la première partie (2), Rousseau attaque le théâtre en lui-même et l'accuse d'être une école de mauvaises mœurs. Il reprend et renouvelle, en les marquant du sceau de son génie, les raisons invoquées par Nicole dans les *Visionnaires* et les *Pensées sur les spectacles,* par le prince de Conti dans son *Traité sur la comédie* et par Bossuet dans ses *Maximes et Réflexions sur la comédie.* Jamais le théâtre ne fut plus vivement attaqué, pas même par les théologiens ; jamais raisonnements plus captieux ne furent employés contre lui. La séduction de l'amour rendue plus irrésistible par l'énergie des vers et la pompe de la représentation, la mollesse qui se répand dans les cœurs, l'abandon du foyer domestique qu'on délaisse pour courir à des joies malsaines, les désordres des actrices, leur empire sur la jeunesse, la terreur, la *pitié stérile,* qu'engendre la tragédie, qui « purge les

(1) Rousseau, en effet, s'était montré très indifférent aux alarmes des pasteurs de Genève : ses lettres à Vernes en font foi.

(2) La composition de la *Lettre* n'est pas très rigoureusement ordonnée et il y a bien des digressions.

Digitized by Google

passions qu'on n'a pas et fomente celles qu'on a (1) », l'inutilité des comédies dont les meilleures ne valent rien, puisque celle qui contient la plus saine morale, le *Misanthrope* (2), est absolument inexcusable, les ravages que le théâtre exercerait parmi les *Montagnons*, tout cela est exposé avec l'austérité du directeur de conscience le plus sévère et l'art accompli d'un grand écrivain. Pourquoi faut-il qu'alors même que Rousseau plaide pour la saine morale et qu'il a, pour une fois, l'honneur de se rencontrer avec Pascal (3) et Bossuet, il gâte par ses exagérations et ses paradoxes une thèse qui pouvait si bien se défendre ? Pourquoi faut-il qu'après avoir constaté que les sujets des tragédies grecques, Œdipe, Atrée, Médée, étaient horribles, il ajoute : « Les massacres des gladiateurs n'étaient pas si barbares que ces affreux spectacles. On y voyait couler le sang, il est vrai ; mais on ne souillait pas son imagination de crimes qui font frémir la nature ? » Pourquoi faut-il qu'il proscrive le théâtre en bloc, sans distinguer entre les pièces morales et celles qui ne le sont pas, pour en venir à écrire un an après

(1) Le P. Porée, en 1733, avait prononcé à Louis-le-Grand, devant le nonce du Pape et deux cardinaux, un discours où il montrait que le théâtre a une grande force pour corriger les mœurs et donner des leçons de vertu. — C'est lui surtout que vise Rousseau.

(2) « Vous ne sauriez me nier deux choses, dit-il : l'une qu'Alceste dans cette pièce est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien ; l'autre, que l'auteur lui donne un personnage ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Molière inexcusable ». Quant à Philinte, « le sage de la pièce, c'est un de ces honnêtes gens du grand monde, dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons... qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim. »

Rousseau attaque encore le *Légataire universel* de Regnard, l'*Avare* de Molière. « C'est un grand vice assurément d'être avare et de prêter à usure ; mais n'en est-ce pas un plus grand à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui adresser les plus insultants reproches, et quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ?... La pièce où l'on fait aimer un fils insolent n'est-elle pas une école de mauvaises mœurs ? »

(3) *Pensées :* « Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne ; mais entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soient plus à craindre que la comédie, etc... »

Digitized by Google

à son jeune ami Moultou : « Je me suis trompé dans ma *Lettre à d'Alembert :* je ne croyais pas nos progrès si grands, ni nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède : il ne nous faut que des palliatifs et la comédie en est un. » — Dans la seconde partie de la *Lettre à d'Alembert*, Rousseau développe les raisons spéciales qui s'opposaient à l'introduction d'un théâtre dans la ville de Genève : « Quand le peuple est corrompu, les spectacles lui sont bons, et mauvais quand il est bon lui-même ». Bâtissez, tant que vous voudrez, des théâtres à Paris : on y fera moins de mal que dans les tripots et les mauvais lieux ; mais bannissez-les de Genève, la ville du travail et de la vertu, la ville des affaires et des affections de famille, la république aux mœurs simples et austères : le théâtre, s'il y pouvait durer, en ferait disparaître toute vertu républicaine, tout esprit national, pour la réduire à n'être qu'une plate contrefaçon des grandes capitales.

D'Alembert et Marmontel ne furent pas plus embarrassés pour réfuter les exagérations de la *Lettre* que Charles Bonnet (Philopolis), le P. Castel, Grimm et Fréron ne l'avaient été pour répondre aux paradoxes du *Discours sur l'inégalité :* cependant ils s'attaquèrent plutôt aux détails qu'à la thèse générale et rabattirent certaines branches excentriques (1) plutôt qu'ils n'entamèrent l'arbre même. Rousseau, d'ailleurs, admet des spectacles « républicains », comme ceux de Lacédémone; il fait le récit d'une soirée où tout un régiment s'était mis à danser à la lueur des flambeaux, où les femmes, les enfants, les servantes avaient pris part à la fête, qui s'était terminée par des rires, des santés, des embrassements. C'est, à l'avance, le programme des Fêtes de la Révolution ; mais la Pudeur est-elle toujours respectée

(1) Ainsi, il y a, dans la *Lettre à d'Alembert*, une longue digression sur la *condition des femmes :* Jean-Jacques en dit beaucoup de mal ; il redoute leur empire, leur refuse le génie, la profondeur et jusqu'au sens artistique. Il s'indigne contre les fadeurs de la galanterie. Les *cercles d'hommes*, où l'on joue, où l'on s'enivre, où l'on tient des propos licencieux ne lui déplaisent pas plus que les *sociétés de femmes*, où l'on cause des scandales de la ville; le grand mal, c'est que les hommes et les femmes se réunissent au théâtre ou dans les salons.

Digitized by Google

et son éloquent champion n'oublie-t-il pas un peu trop ses droits sacrés?

Ce n'est là du moins qu'une peccadille et le vengeur « de la vertu » a sur la conscience une œuvre autrement immorale : *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, ou *Lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J. J. Rousseau* (1761)(1).—Jamais auteur n'avait annoncé son ouvrage avec une si étrange franchise et un plus superbe dédain de ses lecteurs : « Il faut, disait-il dans sa *Préface*, des spectacles dans les grandes villes et des romans aux peuples corrompus. J'ai vu les mœurs de mon temps et j'ai publié ces lettres ; que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu !... Ce livre n'est point fait pour circuler dans le monde, et convient à très peu de lecteurs ». Il ne convient pas aux filles chastes : « Celle qui en osera lire une seule page est une fille perdue » ; mais qu'elle n'impute point sa perte à ce livre ; le mal était fait d'avance. Puisqu'elle a commencé, qu'elle achève de lire ; elle n'a plus rien à risquer. « Le style (de ce livre) rebutera les gens de goût ; la matière alarmera les gens sévères ; tous les sentiments seront hors de la nature pour ceux qui ne croient pas à la vertu. Il doit déplaire aux dévots, aux libertins, aux philosophes ; il doit choquer les femmes galantes et scandaliser les honnêtes femmes ». — Pourquoi, dès lors, le publier? demandera-t-on à Rousseau. — Ah! répondra-t-il, parce qu'il *me plaît à moi* et que j'aime à y étaler l'image de mon âme, de mon esprit et de mon cœur. « La *Nouvelle Héloïse*, dit M. Faguet, c'est tout le cœur de Rousseau » ; ce sont plutôt ses passions et ses sens, ses extravagances et ses utopies. — Quel singulier roman, en effet, que la *Nouvelle Héloïse!* Une jeune fille, Julie d'Etanges, et son précepteur, Saint-Preux, se prennent d'amour ; Claire, la cousine de Julie, est leur confidente ; Milord Edouard Bormstom, qui prétend à la main de Julie et qui va se battre avec Saint-Preux, apprend, de la bouche de la

(1) Rousseau y avait travaillé depuis 1757, sous le coup de sa folle passion pour Mme d'Houtetot.

Digitized by Google

jeune fille, qu'elle a cédé à l'entraînement de la passion et il travaille au mariage des deux amants. Mais le père de Julie ne veut point pour gendre un roturier et signifie à sa fille de ne plus adresser la parole à Saint-Preux. Il quitte le pays et Julie se résigne à accepter l'époux que lui impose la volonté paternelle : c'est M. de Wolmar (1), homme d'un âge un peu mûr, mais d'une haute, froide et sereine sagesse. Julie se voue tout entière à son nouveau rôle d'épouse et de mère. Mais elle ne peut anéantir en elle le souvenir de l'ancien amour, et si elle rougit de sa faute, elle ne renie pas son inclination pour Saint-Preux. Celui-ci, qui, dans son désespoir, avait voulu mettre fin à ses jours et qui en avait été empêché par Milord Edouard, revient après un long voyage d'exploration, et, chose étonnante, Wolmar lui-même, l'époux de Julie, qui sait tout, l'accueille à bras ouverts et le choisit pour précepteur de ses enfants. Ni Julie ni Saint-Preux ne sauraient trahir tant de générosité ; mais l'épreuve leur est cruelle et Julie ne trouve que dans la religion le refuge dont elle a besoin contre les surprises de son cœur. Elle voudrait marier Saint-Preux à sa cousine Claire ; mais il s'y refuse, et au moment où Julie sent se réveiller en elle son irrésistible passion, elle meurt victime d'une maladie qu'elle a contractée en sauvant un de ses enfants, qui se noyait dans le lac Léman.

On comprend sans peine tout ce qu'il y a dans ces situations de hardiesse et d'invraisemblance. « Tous les personnages, dit M. Faguet, y sont dans une position fausse et, je ne dirai point, n'en souffrent point, mais cependant ne laissent pas de prendre plaisir à s'y sentir. Ils sont dans le faux comme dans l'atmosphère naturelle et l'aliment de leur esprit. Ils font des gageures contre le sens commun et goûtent je ne sais quelle jouissance à les tenir. Un mari, d'une haute raison en tout le reste, retire chez lui l'ancien amant encore aimé de sa femme pour les guérir tous deux ; la femme, devenue honnête et vertueuse, consent à cette

(1) Mme d'Epinay dit dans ses *Mémoires* que Rousseau voulut faire le portrait du baron d'Holbach dans le caractère de Wolmar.

Digitized by Google

combinaison ; l'amant, honnête et loyal, l'accepte ; tous font de concert, avec réflexion, gravement et solennellement, la plus grande folie qui se puisse. » Dans la crainte d'être comme tout le monde, ils sont follement romanesques, si bien que, leur situation étant naturellement inextricable, il faut un accident, un hasard pour amener le dénouement « de leur entreprise contre le sens commun ». — Que si, de l'*intrigue*, nous passons aux *personnages*, aux caractères, quelles étranges aberrations n'avons-nous pas à y relever ! Voyez Julie, le type idéal de la femme, d'après Rousseau : elle fait, il est vrai, grand étalage de sentiments et de vertu ; mais elle n'a ni vertu véritable, ni délicatesse, ni pudeur ; elle parle des choses les plus scabreuses dans des termes qui effaroucheraient une courtisane ; elle est raisonneuse et sermonneuse (1) : la pédanterie dépare toute sa personne ; c'est la femme de la philosophie ; ce n'est pas la femme de la nature, et on ne comprend pas que M. Lintilhac puisse écrire que dans la scène de l'église, où elle tente d'arracher son amour de son cœur, « sous l'œil éternel qui voit tout », elle touche au sublime et par la situation « rappelle la Pauline de Polyeucte, par le pathétique Bérénice. » C'est profaner l'immortelle et idéale création de Corneille que d'en prononcer le nom à propos d'une femme sans pudeur comme Julie. Saint-Preux, « faible, flottant, sensuel et lyrique, sophiste de l'amour et rhéteur de la vertu » (2), nous fatigue par la longue continuité d'un même sentiment et par ses exclamations éloquentes et subtiles, quand elles ne sont pas capiteuses et passionnées, qui se répètent pendant des années et remplissent des volumes. « Wolmar est décidément fantastique et n'a aucune réalité (3) ». M. d'Etanges, avec ses préjugés, Milord Edouard, avec son caractère chevaleresque, Claire, avec sa gaieté de confidente, qui de demi-amoureuse devient insensiblement amoureuse, ont quelque chose de naturel et de vrai ; mais leur rôle

(1) Les *longs sermons de la Suissesse* sont un mot du XVIII[e] siècle.
(2) FAGUET : *Le Dix-huitième siècle*, p. 367.
(3) ID., *ibid.*

Digitized by Google

n'est que secondaire et parfois étrange. « Les voilà donc, ces personnages où Rousseau a mis tout son goût du faux, ces personnages vertueux, qui sont immoraux, candides et naïfs, qui sont déclamateurs, pleins de haute raison, qui font d'insignes folies. Les personnages de Rousseau sont des paradoxes comme ses idées... Et, dernier paradoxe enfin, ces personnages amoureux du faux et épris du simple et du naïf, ne manquent pas tous de vérité (1) ». — Et que dire de la *moralité* de cette œuvre détestable, dont toute la première moitié est « un hymne délirant à la passion selon la nature », à la force inéluctable « de la beauté fatale », aux ivresses des sens dans « l'union libre et coupable (2) ? » Que de lieux communs de *morale lubrique*, d'intempérances voulues de ton et de style, au lieu de la sereine et solide vertu de Richardson, dans *Paméla*, ou de la décence exquise de M^me^ de La Fayette dans cette *Princesse de Clèves*, avec laquelle Rousseau lui-même provoque la comparaison ! — On conçoit donc que Fréron se soit montré impitoyable pour la *Nouvelle Héloïse :* caractères défectueux, hors nature, mal soutenus, intrigue vicieuse ; peu de faits, beaucoup de raisonnements et de hors-d'œuvre ; action faible et sans lien, sans cesse coupée et interrompue ; roman personnel, où l'auteur parle toujours, jamais son héros ; abus de la métaphysique, style souvent emphatique, incorrect, énigmatique, précieux, ignoble, mêlé de jargon et de bel esprit, préface révoltante : voilà pour les défauts. Et au milieu de tout cela, goût exquis de la nature, descriptions admirables, éloquence entraînante, douce mélancolie, passion brûlante, don des larmes taries depuis Racine, génie mâle et flexible, voilà ce que les contemporains de Rousseau applaudirent à outrance, malgré Voltaire et ses fureurs contre ce « roman sot, bourgeois, impudent, ennuyeux », malgré les duretés de Grimm pour « ce livre sans génie, sans goût, sans bonne foi, dont les paradoxes déjouent toutes

(1) *Le Dix-huitième siècle*, p. 366-67.
(2) LINTILHAC, p. 145.

Digitized by Google

les prévisions » (1). Aujourd'hui, la *Nouvelle Héloïse* est difficile à lire, et on n'en connaît que les belles pages contre le duel (2), contre le suicide (3), sur la danse, sur les mauvaises compagnies, sur le respect humain, sur Paris, les Parisiens et les Parisiennes (4), sur l'éducation, les vendanges et le caractère des Genevois (5). La saine morale ne dira jamais avec M. Brunel (6) que Rousseau nous « peint de belles âmes » dans l'*Héloïse*, et « qu'elle nous trouble, mais nous ravit et nous élève ». Non, elle nous montre simplement les tristes défaillances de la sagesse humaine et de la morale sans Dieu.

Le succès de la *Nouvelle Héloïse*, dont les femmes s'enivrèrent, fit concevoir à Rousseau l'ambition d'une gloire plus haute que celle de remuer les âmes : celle de les changer tout à fait. C'est dans ce but qu'il publia en 1762 son fameux traité *Du contrat social ou principes du droit politique*. — M. Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Lyon, a montré (7) que le manuscrit de 80 pages, acquis en 1884 par la Bibliothèque de Genève et auquel il assigne la date de 1754, a été la souche primitive du *Discours sur l'économie politique* et du *Contrat social*, qui n'est que l'abrégé d'un ouvrage beaucoup plus étendu sur les *Institutions politiques*, détruit par Rousseau lui-même. Le manuscrit de Genève serait la clé des incohérences du *Contrat social :* ce manuscrit était relativement modéré, clair, exact ; mais l'abus des abstractions, l'amour du paradoxe, le désir d'atteindre à la rigueur mathématique, la crainte de paraître ressembler à Montesquieu, engagèrent l'auteur dans des remaniements déplorables, des argumentations étranges et l'entraînèrent « à

(1) *Correspondance littéraire* 1er février, 15 mai, 15 juin 1761.
(2) 1re partie, let. LVII.
(3) IIIe partie, let. XXII.
(4) IIe partie, XVI et XVII.
(5) VIe partie, let. V.
(6) *Extraits de J.-J. Rousseau*, p. 65.
(7) *Le texte primitif du Contrat social.*

Digitized by Google

se rendre laborieusement inintelligible ». Il semble bien, pourtant, qu'il faut chercher l'expression de la vraie pensée de Rousseau, non pas dans un premier travail, que lui-même a voué à l'oubli, mais dans l'œuvre capitale qu'il a livrée au public comme un des principaux monuments de son génie (1).

D'après M. Beaudouin, la théorie de Rousseau peut être ramenée à trois chefs : 1° du *contrat,* considéré comme base de la société; 2° de la *volonté générale* et de la souveraineté; 3° du *pouvoir exécutif* et du gouvernement.

« L'homme est né libre, dit Rousseau au premier chapitre, et partout il est dans les fers !... Comment ce changement s'est-il fait? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? » A cette question Jean-Jacques répond : la convention, le libre engagement de ceux qui s'obligent, « le *contrat social*, dont l'unique clause est la suivante : aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté. » Alors, en effet, l'apport de chacun est égal, et comme l'abandon de tout soi-même est réciproque entre tous, « il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi; on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd et plus de force pour conserver ce qu'on a. » — Mais, dira-t-on, c'est la tyrannie de tous sur chacun et l'abolition de toute liberté personnelle (2)?— Tel est bien le point de départ de la société, du moins pour un moment; car la liberté va être reconquise. En effet, dit Rousseau, la *volonté générale*, nécessairement droite, puisqu'elle est désintéressée (et que l'homme naît toujours droit et bon : c'est un postulat que Jean-Jacques met à la base de tout), la volonté générale qui constitue le *souverain*, réduit au minimum la servitude des contractants ou des *sujets,* et les laisse libres en tout ce qui n'est pas nécessaire au maintien de la société. La *souveraineté* appartient donc à tous les membres du corps social, et elle est inaltérable et

(1) Beaudouin : tome II, pages 5 et 6, notes.
(2) Brunel. *Extraits*, page 94.

Digitized by Google

« indivisible en elle-même et dans son principe... La volonté générale fait la loi et la change, la perfectionne à son gré ; elle est toujours droite, et tend toujours à l'utilité publique. » La souveraineté de tous, ou la volonté générale, est la source du *droit* et demeure libre de le modifier selon les nécessités reconnues de la communauté. On voit les conséquences : en théorie, l'Etat est omnipotent, et son infaillibilité est la seule garantie que son omnipotence ne deviendra pas tyrannie ; car rien ne saurait être tyrannique de ce qui est nécessaire à la conservation du corps social. C'est l'idéal des républiques anciennes : *salus populi suprema lex esto.* — Une fois constituée, la société vit par les lois « qu'un peuple est toujours le maître de changer », et par le *gouvernement*, qui n'est qu'un intermédiaire établi entre les sujets et le souverain, c'est-à-dire la nation, et chargé de l'exécution des lois et du maintien de la liberté, tant civile que politique. Que ce gouvernement soit la *démocratie*, l'*aristocratie* ou la *monarchie*, les gouvernants ne sont que des « commissaires de la nation » (1). La souveraineté ne peut être aliénée, et les députés ne sont pas les représentants de la nation. Voilà pourquoi, afin d'éviter toute usurpation, toute tyrannie, toute violation du pacte social, il faut recourir à l'exercice fréquent, imprescriptible, de la souveraineté par le peuple réuni en conseil : la volonté générale, qui se manifeste aujourd'hui, ne s'engage pas pour demain ; elle est sans limites, et peut tout changer ou conserver à son gré. Quant aux rapports de l'Etat et de la religion, Rousseau demande la séparation de l'Etat et des églises particulières ; mais il veut maintenir une sorte de religion naturelle et civique. « Il y a, dit-il, une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain, c'est-à-dire à la nation, de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon

(1) Rousseau livre tous les gouvernements à la haine du peuple : « Ils sont plus ou moins *dévorants*, dit-il... Tout concourt à priver de justice et de raison un homme élevé pour commander aux autres... Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes, etc. »

Digitized by Google

citoyen ou sujet fidèle. Sans obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat quiconque ne les croit pas : il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable... Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les lois. »

On a donc pu dire en toute vérité que, « sous l'enseigne trompeuse de la liberté et de la souveraineté populaire, le *Contrat social* est un système de servitude et de despotisme plus oppresseur que les législations les plus tyranniques de l'antiquité. » « Il n'y a pas un atome de liberté ni de sécurité dans ce système, remarque M. Faguet. C'est l'organisation la plus précise et la plus exacte de la tyrannie. »

Le *Contrat social* nous apparaît comme un livre austère, impitoyable, divisé en chapitres courts, au style impérieux, aux axiomes tranchants, aux saillies amères : plus de déclamations passionnées, plus de prosopopées pour séduire l'imagination et la sensibilité, mais une flamme sombre, qui anime ces pages que dévoreront tant de sectaires. « Il me semble, dit Paul Albert, que ce livre n'est pas un produit de notre terre de France : il a comme un parfum étranger, sauvage même ; on dirait qu'il nous vient de la Sparte de Lycurgue ou de la Genève de Calvin. » — Telle est bien son origine : car si le *Contrat social* est, en apparence, une œuvre politique hautement et purement spéculative, en réalité, il est conçu tout entier dans un dessein d'opposition à l'oligarchie, qui tendait à se constituer dans la République de Genève, et il n'est pas étonnant qu'il y ait été fort mal reçu.

Le point de vue de Rousseau est absolument l'opposé de celui de Montesquieu. L'*Esprit des lois* est l'œuvre d'un vrai savant, qui se place en présence des faits, qui les classe, qui en cherche les rapports, les causes et les conséquences, en tenant compte de la dignité de l'homme et de la valeur morale des législations. — Rousseau, lui, commence à fermer les yeux sur les faits existants, sur l'histoire, et il procède à *priori*, en suivant une méthode hypothétique, anti-scientifique.

Digitized by Google

Pourquoi ce *contrat* initial(1) qu'il donne pour fondement à la société, alors que la société a toujours existé, si loin que l'on remonte dans la nuit des temps? — Et puis, le contrat ne saurait être la base de l'ordre social ; il y en a nécessairement une autre, la justice; car un contrat injuste ne peut obliger, et Rousseau a tort de renverser la justice du trône sur lequel elle commande à l'humanité. — Quelle imprudence, d'ailleurs, de donner à la société un fondement précaire comme un contrat, soumis au flux et au reflux de l'opinion, livré à la merci d'un vote! — Le contrat social, tel que l'entend Rousseau, sacrifie la liberté à la chimère d'une égalité irréalisable; quoi qu'en dise M. Lintilhac, c'est l'absorption de l'individu par l'Etat, de l'homme par le citoyen (2) ; c'est le despotisme de la loi créée par la volonté générale. — Et cette volonté générale elle-même, de quel droit commande-t-elle à la volonté individuelle? Si elle n'est pas basée sur la raison et la justice éternelles, il ne faut voir en elle que la force brutale, la force du nombre ; or, la force n'est pas le droit et « la liberté, disait La Fayette, est une chose si sacrée qu'une nation tout entière n'aurait pas le droit d'en priver un seul homme. » — La grande erreur de Rousseau vient de ce qu'il oublie qu'au-dessus de la volonté il y a la raison, qui lui trace des règles et lui dicte ses devoirs, d'où émanent tous les droits de l'individu comme des sociétés. « L'homme n'a pas d'autre droit que celui de faire son devoir. » L'idolâtrie de la volonté générale, censée juste, clairvoyante, infaillible par nature, livre le droit à tous les hasards et compromet les libertés les plus sacrées, jusqu'à la liberté religieuse. Malheur, dans le système de Rousseau, aux minorités opprimées! Il suffit d'être dans l'Etat pour n'avoir aucun recours, même moral, contre l'Etat. — Faire de la loi « l'expression de la volonté générale, » c'est légitimer toutes les tyrannies, toutes les violences,

(1) Le contrat social n'a pas de réalité historique : « L'histoire, a-t-on dit, qui a vu naître tant d'Etats, ne connaît aucun exemple d'Etat contracté par les individus. »

(2) « C'est toujours, dit Paul Albert, la Sparte de Lycurgue que l'on exhume et que l'on propose comme idéal. »

Digitized by Google

comme le dit éloquemment Cicéron dans le premier livre du *De Legibus* : « Le comble de l'absurdité, c'est d'estimer juste tout ce qui est contenu dans les institutions et les lois des peuples : *jam vero illud stultissimum existimare omnia justa esse quæ scita sint in populorum institutis aut legibus.* Que si les ordres des peuples, les décrets des princes, les sentences des juges constituaient le droit, ce serait un droit que le brigandage, un droit que l'adultère, un droit que la falsification des testaments, pourvu que les suffrages et les votes de la multitude les approuvassent. *Quod si populorum jussis, si principum decretis, si sententiis judicum jura constituerentur, jus esset latrocinari, jus adulterare, jus testamenta falsa supponere, si hæc suffragiis aut scitis multitudinis probarentur.* » Avant Cicéron, Socrate avait compris qu'autre chose est la *justice* et autre chose la *légalité*, qu'autre chose est la *loi* et autre chose le *droit*, et il s'efforçait de le faire comprendre au sophiste Hippias (1). — « La souveraineté du peuple » n'est pas un dogme, quoi qu'en dise M. Lintilhac : toute puissance émane de Dieu : *Non est potestas nisi a Deo*, et le peuple n'est que le canal par lequel elle arrive à l'élu de la volonté générale, roi, empereur, président de république. — Et ce « souverain », qui renouvelle sans cesse le contrat social par son intervention directe dans toutes les lois, sous les yeux d'un gouvernement qui n'est que le délégué, l'officier, le commis de la nation, qu'est-ce autre chose que le témoin de l'anarchie sociale ?

Ainsi, considéré dans son ensemble, le *Contrat social* est une utopie irréalisable (2) : il détruit le droit, la liberté,

(1) *Les Mémorables* de Xénophon : livre IV ; chapitre IV.

(2) Il serait injuste, pourtant, de ne pas faire remarquer avec M. Beaudouin (tome II, page 3-4-5-6) que Rousseau, si hardi dans la région des idées, devient timide, quand il faut passer de la théorie à l'application. Il dit que chaque forme de gouvernement « est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres ». Il examine avec beaucoup de sagacité, quoique avec une pointe d'esprit systématique, les mérites comparés des diverses formes de gouvernement. Il reconnaît que la monarchie convient mieux aux grands Etats. Il déclare que le meilleur gouvernement est celui sous lequel, toutes choses égales d'ailleurs, la population s'accroît davantage. — Mais, entre les principes enflammés du *Contrat social* et ses réserves timides, la

Digitized by Google

l'autorité, et contient une foule de contradictions. Rousseau avouait lui-même à Dusaulx (1), un ami de la dernière heure, « que ceux qui se vantaient d'entendre le *Contrat social tout entier*, étaient plus habiles que lui. C'est un livre à refaire, ajoutait-il, mais je n'en ai plus ni la force ni le temps. » Néanmoins, c'est à tort que M. Faguet, — qui juge d'ailleurs fort bien le *Contrat social* et montre admirablement que la volonté générale, la foule, le nombre est un pur tyran, un tyran dans toute la force du terme, un tyran plus capricieux, plus irresponsable et plus despote qu'un roi absolu, — pense que le *Contrat social* est comme isolé dans l'œuvre de Rousseau, ne s'y rattache que par une phrase, la première, et ne tient pas à l'ensemble des idées du philosophe: « Le *Contrat social* de Rousseau, dit-il, est en contradiction avec ses idées générales, à moins qu'on ne préfère dire que tous les écrits de Rousseau sont en contradiction avec le *Contrat social*, ce à quoi je ne m'oppose point. » — Eh bien, non : il y a dans le *Contrat social*, comme dans tous les ouvrages de Rousseau, ces sophismes fondamentaux : l'homme est né bon, l'état social l'a dépravé; pour améliorer cet état, il faut le rapprocher de l'état de nature par l'observation loyale des conditions que les hommes mirent jadis à leur soumission au joug d'un gouvernement, devenu nécessaire dans le déplorable état social auquel ils se sont condamnés.

C'est de la même idée — l'idée de refaire l'humanité pour le plus grand bien de tous, en l'améliorant — qu'est sorti l'*Emile ou de l'Education* (1762). Il comprend cinq livres, fort difficiles à analyser ; car si, dans l'*Esprit des lois*, par exemple, l'abus des subdivisions nuit à l'harmonie de l'œuvre, en morcelle l'unité (2), il y a dans l'*Emile* l'abus tout

partie est trop inégale. Allez conseiller la modération après avoir soufflé la révolution ! Allez dire au peuple : Voici tes droits; mais je t'engage à n'en pas user. Pour éteindre l'incendie qu'on a allumé, il ne suffit pas d'y verser soi-même quelques gouttes d'eau !

(1) *De mes rapports avec J.-J. Rousseau.*

(2) Ce qui manque à presque toutes les grandes œuvres du XVIII[e] siècle, au *Siècle de Louis XIV* comme à l'*Histoire naturelle*, c'est la composition.

Digitized by Google

contraire : le manque de divisions et de repos, quelque chose de trop compacte, l'accessoire et le principal mis sur le même plan, un manque de perspective et d'agencement. « Lecteurs, dit Jean-Jacques à plusieurs reprises, avec une fierté dédaigneuse, j'entends vos murmures et je les brave. » — Il prend l'enfant au moment de sa naissance, que dis-je? le précepteur d'Emile s'empare de son élève avant même qu'il soit né : « S'il ne préside pas à l'accouchement, il n'est pas loin, et il y dit son mot »; il conduit Emile progressivement jusqu'à son mariage, et il y dit encore son mot avec une suprême indélicatesse, ou plutôt une suprême impudeur. Il y a *cinq périodes* dans le développement de l'enfant, d'après l'auteur de l'*Emile*, et chacune d'elles est l'objet d'un des livres de l'ouvrage.

Le premier traite de la *première enfance* et parle du nouveau-né, du nourrisson. C'est là que se trouvent les passages bien connus en faveur de l'allaitement maternel (1), et contre l'emmaillotement. Le précepteur d'Emile surveille sa nourrice et l'empêche d'altérer chez le nourrisson, soit par incurie, soit plutôt par des soins intempestifs, le développement normal des premières sensations et des premières habitudes. Lorsque l'enfant sait manger, marcher, parler, il est enlevé aux femmes, et le précepteur se charge de tout.

Le second livre conduit Emile depuis l'usage de la parole jusqu'à *la douzième année*. L'enfant est alors un être purement sensitif, dépourvu de raison et de conscience; l'éducation doit donc être, dans cette période, une *éducation négative*. Le précepteur vit à côté du jeune élève; seulement, son intervention se borne à très peu de chose : il ne doit enseigner ni la vertu ni la vérité, mais seulement préserver le cœur du vice et l'esprit de l'erreur. Point d'instructions ni de prescriptions : l'expérience est la seule maîtresse d'Emile. L'utilité des choses sentie peu à peu lui révèlera

(1) « Que les mères daignent nourrir leurs enfants: les mœurs vont se réformer d'elles-mêmes, les sentiments de la nature se réveiller dans tous les cœurs; l'Etat va se repeupler; ce premier point, ce point seul va tout réunir. L'attrait de la vie domestique est le meilleur contrepoison des mauvaises mœurs... Qu'une fois les femmes redeviennent mères : bientôt les hommes reviendront pères et maris. »

Digitized by Google

la *nécessité* d'apprendre ce dont il a besoin pour sa sauvegarde ou son amusement. C'est ainsi que, tout seul, il saura bientôt lire, dessiner, analyser les propriétés de la matière et observer la succession des phénomènes. Quant à la morale, l'instinct lui en procurera les premiers linéaments. Il se heurtera aux autres hommes, comme il s'est heurté aux objets matériels; ainsi naîtra chez lui, par l'effet de la *nécessité* subie et constatée, le respect de la volonté d'autrui, la distinction du tien et du mien. C'est au précepteur de lui préparer ces épreuves, à l'enfant d'en tirer les conclusions. Mais surtout point de sagesse précoce! N'attachez pas trop d'importance à des saillies plus ou moins heureuses. « Un instant, vous diriez c'est un génie, et l'instant après, c'est un sot. Vous vous tromperez toujours : c'est un enfant. C'est un aiglon qui fend l'air un instant, et retombe l'instant d'après dans son aire... Ne lui brouillez point la tête avec plusieurs langues; car les têtes se forment sur les langages; les pensées prennent la teinte des idiomes. » Ce n'est pas d'ailleurs parler plusieurs langues que de parler plusieurs dictionnaires. « Emile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de La Fontaine, toutes naïves, toutes charmantes qu'elles sont; car les mots des fables ne sont pas plus les fables que les mots de l'histoire ne sont de l'histoire. Comment peut-on s'aveugler assez pour appeler les fables la morale des enfants, sans songer que l'apologue, en les amusant, les abuse; que, séduits par le mensonge, ils laissent échapper la vérité? « On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand ils les entendraient, ce serait encore pis; car la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu. » D'ailleurs, à cet âge, le corps croît plus vite que l'esprit : ne troublons pas cet ordre (1). Qu'Emile commence par être

(1) Emile est élevé à la campagne « loin de la *canaille* des valets, les *derniers des hommes après* leurs maîtres ». Il est élevé à la dure; il marche pieds nus en toute saison; on le fait travailler à la terre; on l'endurcit au froid et au chaud; on l'habitue à boire de l'eau

Digitized by Google

« un polisson ». La grande règle n'est pas « de gagner du temps, mais d'en perdre. »

Le troisième livre parle de « l'enfant fait » et de la troisième période de son éducation, de *douze à quinze ans* (1). *A quoi cela est-il bon?* Voilà désormais le mot sacré, le mot déterminant entre lui et moi. « Il va étudier, mais non pas dans les livres : l'enfant qui lit ne pense pas ». La première leçon de cosmographie lui sera suggérée par un lever de soleil ; un bâton à moitié plongé dans l'eau et paraissant brisé lui fera trouver l'optique, « un bâton en travers d'une chaise », la statique, etc. La méthode est perpétuellement celle des leçons de choses. L'élève observe, compare, raisonne, découvre la vérité, mais ne la reçoit jamais toute formulée. Le grand point, c'est « qu'il sache trouver l'*à quoi bon* sur tout ce qu'il fait et le *pourquoi* sur tout ce qu'il croit ». La littérature lui reste absolument étrangère : Emile n'a qu'un livre, *Robinson Crusoé*. « C'est le vrai château en Espagne de cet heureux âge, où l'on ne reconnaît d'autre bonheur que le nécessaire et la liberté. » Robinson installé dans son île est le portrait d'Emile : celui-ci apprend un métier en prévision des révolutions futures et pour rendre à la société l'équivalent de ce qu'il en reçoit ; il travaille avec son maître, chez un menuisier. A quinze ans, il ne sait « ni histoire, ni métaphysique, ni morale. Il connaît les rapports essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rapports moraux de l'homme à l'homme. Il sait peu généraliser d'idées... Quelques figures de géométrie, quelques signes d'algèbre, voilà les seuls supports de ses observations. » En revanche, il « est laborieux, patient, ferme, plein de courage...; il a le corps sain, les membres agiles »; il est bon à tout et propre à rien, sauf à être menuisier!

froide, même étant en sueur. « J'aimerais mieux, dit Rousseau, qu'il fût quelquefois malade que sans cesse attentif à sa santé. »

(1) Rousseau affirme qu'alors le cœur sommeille encore et que les facultés, dépassant les besoins, laissent disponible un supplément de force applicable à l'avenir, c'est-à-dire à l'étude, qui constitue pour l'homme une réserve, un luxe relatif, inconnu du pur sauvage.

Digitized by Google

Mais « nous ne sommes pas seulement apprentis ouvriers, nous sommes apprentis hommes » ; cet apprentissage est l'objet du quatrième livre, qui conduit Emile *de la quinzième à la vingtième année*. Il est adolescent ; les passions le guettent. « Ulysse, ô sage Ulysse, crie Rousseau au gouverneur, prends garde à toi ; les outres que tu fermais avec tant de soin sont ouvertes ; les vents sont déjà déchaînés ; ne quitte plus un moment le gouvernail, ou tout est perdu. » Aux yeux de Rousseau, la morale consiste, non dans une règle intérieure et supérieure à l'homme, mais dans l'épanouissement de sa sensibilité ; il n'obéit pas à la morale, il l'engendre naturellement. Dans la crise de l'adolescence, le précepteur est là, épiant, pour la diriger, l'effervescence du cœur. La tendresse d'Emile se tourne d'abord en pitié pour la souffrance humaine. De là naissent en lui la bonté, la justice, tous les sentiments honnêtes, le penchant aux actes vertueux, l'instinct moral efficace, les joies de la conscience satisfaite. C'est le moment de montrer à Emile dans l'histoire l'image de l'humanité et de lui faire étudier les auteurs qui s'abstiennent de juger pour laisser parler les faits, surtout ceux qui, comme Plutarque, abondent en anecdotes. Les fables serviront aussi à la formation morale d'Emile adolescent, à condition pourtant qu'on en retranchera les moralités, qui sont autant d'applications inutiles. Après la *crise de l'adolescence*, la *crise de l'âme*. Emile, à dix-huit ans, « approche des mystères » ; alors éclate la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, dont Rousseau croit retrouver le personnage dans les souvenirs de sa jeunesse, quand il le fait absolument à son image et à sa ressemblance. — Au lieu de dire comme Descartes, dont il s'inspire : « Je pense, donc je suis », il dit : « J'existe et j'ai des sens par lesquels je suis affecté ; voilà la première vérité qui me frappe », en d'autres termes : « Je sens, donc je sais. » La sensibilité suffit pour tout établir, et c'est de la conscience (1) et du sentiment que le Vicaire savoyard tire sa

(1) « Conscience! conscience! s'écrie Rousseau, instinct divin, immortelle et celeste voix; juge infaillible du bien et du mal et qui rends l'homme semblable à Dieu ». Et l'hymne de l'Orphée savoyard,

Digitized by Google

foi en la spiritualité de l'âme, en la liberté, en la justice divine, en la vie future, en un Dieu personnel, vivant, créateur et Providence, auprès de qui la prière est inutile. Telle est la première partie de cette fameuse *Profession de foi.* — La seconde roule sur la révélation, les Ecritures, « les dogmes obscurs », objets « d'une horrible discussion ». Le « bon prêtre » de Rousseau, après avoir déclaré, dans un passage célèbre, que « la sainteté de l'Evangile est un argument qui parle à son cœur », et que, « si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu », cherche à établir premièrement que la révélation est inutile, si elle n'est pas nuisible; secondement, qu'elle n'est fondée sur aucune preuve évidente et certaine, et que, par conséquent, elle ne saurait être obligatoire. — Une fois muni de cette religion toute naturelle, Emile peut trouver un frein pour ses passions, « philosopher sur les principes du goût, remonter aux sources de la pure littérature », dans les auteurs anciens surtout; car ils « sont plus près de la nature et leur génie est plus à eux ». La mâle éloquence de Démosthène fera dire à Emile : c'est un orateur; celle de Cicéron : c'est un avocat. Au reste, peu importe qu'il réussisse dans les lettres; l'essentiel, c'est qu'il use de ses richesses pour son bonheur : « Sur le penchant de quelque colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts, etc. »

Emile a vingt ans, la cinquième période de sa vie commence *(Ve livre).* Il s'agit pour lui de se choisir une compagne, « la femme de l'homme », comme dit Rousseau. Il la rencontre dans la personne de Sophie, une élève de la nature comme Emile, et à qui le bal, les festins, les jeux, même le théâtre, tout est permis et sans danger « pour des yeux sains ». La femme étant faite « spécialement pour plaire à l'homme », Sophie n'a jamais eu d'autre livre que Barrême et le *Télémaque;* c'est son mari qui lui apprendra

comme l'appelle M. Lintilhac, s'élève ainsi « sur une haute colline au-dessous de laquelle passait le Pô..., dans l'éloignement, l'immense chaine des Alpes couronnant le paysage ».

Digitized by Google

la philosophie, la physique, l'histoire, etc. Les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre; mais, pour éprouver leur amour, le gouverneur les sépare. Emile voyage, apprend le droit politique, revient enfin épouser sa fiancée à vingt-cinq ans, et voit son précepteur, le jour du mariage, s'interposer en tiers entre les deux époux, comme un médecin importun, maussade, impudent, qui oublie tout ce qu'on doit à la modestie d'une jeune femme.

Il en coûtait à Rousseau de quitter ce ménage préparé par ses soins : il a voulu en faire revivre les deux héros dans un roman heureusement inachevé, *Emile et Sophie, ou les solitaires*. Cette suite déplorable de l'*Emile* nous montre Emile esclave à Alger, Sophie trahissant ses devoirs, et l'épouse coupable arrosant de larmes de honte le seuil de l'atelier où son mari est venu cacher son déshonneur!

Rousseau a écrit à propos de l'*Emile* que, d'après ce que lui en dirent ou lui en écrivirent les gens les plus capables d'en juger, « c'était le meilleur de ses écrits et le plus important »; la plupart des critiques regardent l'*Emile* comme le chef-d'œuvre de Jean-Jacques, comme son plus beau titre de gloire (1), celui pour lequel un gouvernement vraiment éclairé aurait dû élever des statues à Rousseau (2). Mais cette réputation de l'*Emile* est-elle fondée? Est-ce un monument grandiose et unique, digne de fixer à jamais les regards de la postérité?

Sans doute, si l'on voulait apprécier le livre d'après un certain nombre de morceaux choisis, on ne manquerait ni de belles citations, ni d'idées originales, ni même de vues justes, ce qui est rare chez Rousseau. — Ainsi, il a eu le mérite de remettre en honneur l'allaitement maternel, et l'on vit les grandes dames du XVIII^e^ siècle emmener leurs enfants avec elles en visite, au bal et jusqu'à l'Opéra, ce qui n'était pas toujours le mieux pour les jeunes nourrissons. Mais est-ce bien là une invention de Rousseau? Sans re-

(1) M. Lintilhac appelle la *Profession de foi du Vicaire savoyard* « le chef-d'œuvre du chef-d'œuvre ». — Il a tort d'apporter en faveur de ce jugement l'autorité de Nisard, qui pense tout autrement.

(2) *Lettre à M. de Beaumont.*

Digitized by Google

monter jusqu'à Plutarque et aux saints Pères, sans remarquer que les femmes du peuple, à la campagne surtout, ont toujours allaité leurs enfants, l'auteur de l'*Émile* avait sous les yeux l'autorité de Desessartz et celle de Tronchin. Cependant, comme le disait un jour Buffon : « Tous avaient conseillé cela ; mais Rousseau seul s'est fait obéir ». Par quelle étrange contradiction dispense-t-il la mère d'Emile d'une obligation sacrée entre toutes ? — Ainsi encore, il a su protester éloquemment en faveur du respect de l'individualité personnelle et des droits de l'enfant (1), contre le maillot, contre la tyrannie de la routine, contre l'usage déraisonnable de traiter l'esprit comme une inerte capacité, contre la manie qui ne veut pas « faire d'un enfant un enfant, mais un docteur ». — Ainsi, enfin, il faut savoir gré à Rousseau d'avoir fait entendre les accents du spiritualisme le plus élevé dans un siècle où les ricanements sceptiques de Voltaire répondaient à peu près seuls aux leçons d'athéisme matérialiste de d'Holbach et d'Helvétius, de Diderot et de l'*Encyclopédie*.

Mais outre qu'il est étrange de voir se donner comme l'éducateur des enfants des autres, un homme qui ne sut jamais se montrer le père de ses enfants (2), il ne faut jamais oublier les paradoxes extravagants qui fourmillent dans l'*Emile*, depuis l'audacieuse erreur du début : « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses ; tout dégénère entre les mains de l'homme », jusqu'à cette absurdité choquante : « En ôtant aussi tous les devoirs des enfants, j'ôte les instruments de leur plus grande misère, savoir les livres. La lecture est le fléau de l'enfance..... L'enfant qui lit ne pense pas, » et jusqu'à ces théories si dangereuses sur l'éducation des femmes qui ne doivent cultiver leur esprit que comme leur figure (3) et n'appren-

(1) M. Faguet appelle l'*Émile* « une sorte de déclaration des droits de l'enfant ». Malheureusement, il y manque la déclaration de ses *devoirs*.

(2) Tout éducateur a charge d'âme et il fait une œuvre éminemment morale. Il doit donc s'en montrer digne en étant sévère pour lui-même : c'est là vraiment aimer l'enfant.

(3) Où donc M. Lintilhac a-t-il vu que Rousseau « tient, comme Molière, pour suffisantes des clartés de tout ? » — « Toute fille *lettrée*

Digitized by Google

dre que les arts d'agrément et les travaux à l'aiguille, sans descendre à ceux du ménage, qui leur gâteraient les mains. —La séparation tranchée qu'établit Rousseau entre les différentes périodes de l'éducation est absolument contraire aux faits : il n'y a rien de brusque dans la nature ; l'enfant ne passe pas à jour et à heure fixe d'un âge à l'autre. — D'ailleurs, quelle aberration de supposer qu'on puisse former successivement dans l'homme l'être sensitif (1), l'être intellectuel (2), l'être moral (3) ! L'homme est un; ses puissances, quoique distinctes, agissent simultanément et doivent se développer dans un harmonieux ensemble. « Mais l'enfant n'a pas de raison, » dira Rousseau. — La raison d'un homme, non, répond fort sensément Saint-Marc-Girardin, mais la raison d'un enfant : la confiance et l'affection lui viennent en aide, et la persuasion agit à défaut du pur raisonnement. — Mais alors vous allez faire d'Émile un autre vous-même, un homme de votre temps, de votre nation, de votre foi, et non pas un homme en soi, un « homme de la nature ? — Assurément, dira le père : c'est mon droit. Je lui ai donné mon sang; pourquoi ne lui donnerais-je pas mon âme, les idées dont je vis et qui me sont chères, mes

restera fille, dit l'auteur de l'*Émile,* quand il n'y aura que des hommes sensés sur la terre. » « Le livre des femmes », c'est le monde. — D'autre part, la Sophie de Rousseau, très coquette, nullement raisonnable, est aussi différente que possible de l'Henriette de Molière.

(1) Personne n'accordera à Rousseau que l'enfant reste jusqu'à 12 ans dépourvu de raison et de sens moral. Sans doute, ces facultés ne sont pas encore pleinement épanouies ; mais elles apparaissent beaucoup plus tôt, et les négliger si longtemps, ce serait perdre des années précieuses pour leur formation et s'exposer à de cruels mécomptes.

(2) A qui fera-t-on croire que l'élève peut, sans les livres que Rousseau abhorre, inventer toutes les sciences ? Alors même que le précepteur l'y aiderait, une seule vie d'homme ne saurait suppléer au travail des siècles passés, dont les résultats sont accumulés dans les livres.

(3) « Est-il vraisemblable, dit très bien M. Urbain (*Etudes historiques et critiques*), qu'un enfant arrive à 15 ans sans se douter qu'il doit quelque chose à autrui, sans aimer qui que ce soit au monde, sans qu'aucun chagrin ait touché son cœur, sans qu'il ait versé une larme d'attendrissement ou de pitié ? »

Digitized by Google

idées religieuses surtout ? (1) Et je n'attendrai pas qu'il ait dix-huit ans pour lui apprendre qu'il y a un Créateur, une Providence paternelle et adorable ; je ne le priverai pas du frein que la religion peut apporter à ses passions naissantes, sous prétexte qu'il ne peut avoir de Dieu une idée raisonnable et qu'il ne saurait être qu'idolâtre ou anthropomorphite ! »

On serait infini, si l'on voulait relever toutes les contradictions que renferme l'*Émile*, dont M. Brunel n'avait pas à vanter « le mérite éminent » pour en venir à y voir avec tout le monde « une utopie, un roman ». Toutefois, comment ne pas signaler l'absurdité d'une éducateur qui, après avoir solennellement déclaré que « les enfants ne sont pas faits pour être élevés, que le rôle du précepteur doit être purement négatif et expectant, que le grand art de l'éducation est surtout l'art de ne rien faire », consacre tout un long ouvrage à montrer les devoirs qui incombent à ce précepteur dont la nature n'a que faire ? Rousseau commence par nous dire que l'éducation doit être le fruit des occasions, des nécessités ; mais attendez, fait remarquer finement M. Beaudouin : ces occasions, le précepteur les fera naître ; ces nécessités, il s'arrangera de façon à les produire, si bien que cette éducation, soi-disant naturelle et spontanée, ne sera qu'une série d'artifices, de hasards savamment préparés, de « coups de théâtre pédagogiques, » et que ce gouverneur, qui semblait n'avoir qu'à regarder agir la nature, sera sans cesse occupé à la diriger ou plutôt à la contrarier. Etranges inconséquences d'un « système faux et bâtard, qui n'est ni la liberté ni l'autorité, mais une sorte d'autorité hypocrite qui n'ose se montrer ».

Rousseau s'imagine qu'avec ce système il atteindra l'idéal de l'éducation. « Vivre, dit-il, est le métier que je veux ap-

(1) Rousseau s'indigne qu'on élève un jeune homme dans la religion de son père. — C'est un malheur, lorsque cette religion est fausse ; mais le malheur est moins grand que si on élevait l'enfant en dehors de toute religion, comme Émile. Une religion, même fausse, possède une part de vérité, tandis que l'absence de la religion c'est le néant, c'est la mort de l'âme.

Digitized by Google

prendre (à Émile). En sortant de nos mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre : il sera premièrement un *homme*. » Et ailleurs, lorsque Sophie vient admirer Émile à l'atelier : « Femme, honore ton chef, s'écrie sentencieusement Rousseau ; c'est lui qui travaille pour toi. Voilà *l'homme*. » — « Non, dit Saint-Marc Girardin, voilà *l'acteur*. »

Bossuet a dit que les erreurs sont des vérités dont on abuse : l'*Émile* est un tissu de demi-vérités dont Rousseau a étrangement abusé. Parce que l'usage avait fait de l'éducation quelque chose de convenu et d'artificiel, Rousseau a voulu prendre en tout le contrepied de l'usage. — Les mères faisaient de leurs enfants des idoles et ces petits êtres, volontaires et impérieux, fatiguaient leurs parents de leurs capricieuses exigences : Rousseau a décidé que les enfants n'ont ni à commander ni à obéir, qu'ils ne doivent rien à personne et que personne ne leur doit rien. — On se hâtait de les élever : Rousseau a appris à perdre le temps. — On multipliait les livres : Rousseau les a tous supprimés. — On surchargeait leur tête de connaissances inutiles : il a mieux aimé la laisser vide. — On leur parlait de religion, de morale et de devoir : Rousseau ne leur parle que de nécessité, et Émile ignore à 15 ans s'il a une âme et s'il y a un Dieu. — On faisait, en un mot, des enfants prodiges ayant des préjugés de naissance et de fortune : Rousseau veut en faire des menuisiers ignorants, élevés dans le mépris des hommes, de l'opinion et des usages.

Nisard n'est donc que juste quand il appelle le système de l'*Emile* « un triple démenti à la nature, à la coutume et à la raison ». Les Jésuites avaient dit la même chose dans de longs articles du *Journal de Trévoux* (1), auxquels donnaient tant d'autorité leur compétence en matière d'éducation, la modération de leur langage (2) et la puissance de leur raisonnement. Le P. Gerdil, barnabite, plus tard cardinal, l'évêque

(1) Octobre, novembre 1762, janvier 1763.

(2) Ils défendent Rousseau contre la critique acerbe de l'*Émile*, faite par Bordes : *Profession de foi philosophique*.

Digitized by Google

du Puy, Le Franc de Pompignan, le Prussien Formey (1), relevèrent, après Grimm (2) et d'Alembert, les bizarreries de l'*Emile*, dont le nombre est si grand qu'on ne saurait les compter. Mme de Créqui parlait d'or, quand elle disait à Rousseau : « J'ai lu votre *roman* sur l'éducation. Je l'appelle ainsi, parce qu'il me paraît impossible de réaliser votre méthode. » Rousseau lui-même s'effrayait de voir les parents essayer de la mettre en pratique. Quelqu'un, étant venu le visiter, lui dit : « Vous voyez un homme qui a élevé son fils suivant les principes qu'il a eu le bonheur de puiser dans votre *Emile*. — Tant pis, Monsieur, lui répondit Jean-Jacques ; tant pis pour vous et pour votre fils, tant pis ! » (3)

La *Profession de foi du Vicaire savoyard*, dont la première partie contient, à côté d'erreurs dangereuses (4), des vérités exprimées en termes magnifiques, est dans sa seconde partie une attaque violente et perfide contre la révélation, le christianisme et la foi catholique. Ennemi « des philosophes », Rousseau s'y fait leur plus éloquent auxiliaire ; rien de plus pernicieux, en effet, que de déclarer toutes les religions également bonnes ou également mauvaises : la libre pensée n'a pas d'autre origine et les doctrines de Rousseau ont fait école, pour le malheur de notre siècle (5). Qu'attendre, en effet, de cette religion naturelle tant vantée par les admirateurs de Rousseau, par M. Cousin lui-même ? Des défaillances déplorables, comme celles d'un Platon, d'un Cicéron, qui glorifiaient le vice grec, ou celles d'Émile et de Sophie (6), dont l'aveu est vraiment loyal et juge le système encore mieux que l'ignoble con-

(1) Il publia l'*Anti-Émile*, l'*Émile chrétien*, et la *Profession de foi du vicaire chrétien*.

(2) *Correspondance littéraire*, 15 juin, 18 juillet et 1er août 1762.

(3) Voir aussi la lettre de Rousseau à Cramer, 13 octobre 1764.

(4) « Que la matière soit *éternelle ou créée*, déclare Rousseau, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point, toujours est-il que le tout est un. » Il accumule aussi des sophismes contre la prière.

(5) M. Lintilhac estime qu'elle « a été le catéchisme de fort honnêtes gens depuis un grand siècle. » — Est-il bien sûr de leur honnêteté ?

(6) *Émile et Sophie, ou les solitaires*.

Digitized by Google

duite de Jean-Jacques et les hontes de Julie et de Saint-Preux, déistes à la façon de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. « Je vous avoue, écrivait à Rousseau Mme de Créqui (1) à propos du *Vicaire savoyard*, je vous avoue que le manuscrit dont vous avez tiré de pareilles choses ne me paraît bon qu'à mettre les passions à l'aise... La source de toutes les méprises de ce genre, c'est de sauter à pieds joints pardessus le péché originel, et d'avoir trop de confiance dans des principes qui partent d'une nature corrompue... Vous la voyez, cette nature, mieux que moi ; mais je la sens apparemment mieux que vous, et je vous jure de bonne foi que l'idée du bien charme mon âme, mais que la pratique m'en déplaît si fort, que j'ai besoin de grands motifs pour faire des choses communes. » Cette femme du monde parlait comme la Médée d'Ovide :

... Video meliora, proboque,
Deteriora sequor.

C'est que la lâcheté incontestable du cœur humain le rend impuissant à réaliser le bien sans l'appui d'un principe supérieur que donnent seules la grâce et la foi.

C'est pour mettre en relief cette grande vérité, que le vénérable archevêque de Paris, Mgr Christophe de Beaumont, publia son célèbre *Mandement* (20 août 1762). Ce n'était pas assurément l'œuvre d'un Bossuet, et il ne paraissait ni aussi profond que la réfutation de Gerdil, ni aussi complet que celle de l'évêque du Puy ; mais outre sa valeur intrinsèque, qui est très grande, il empruntait à la situation et à la personne de Christophe de Beaumont une importance dont il fallait tenir un compte sérieux : l'archevêque de Paris était, en effet, par la sainteté de sa vie, par son orthodoxie et son savoir, éminemment propre à faire goûter sa doctrine.

Rousseau pensa « modestement » qu'il pouvait lui répondre « sans s'avilir ». Il le fit dans sa fameuse lettre : *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beau-*

(1) *Lettre* du 2 juin 1762.

Digitized by Google

mont, archevêque de Paris. — Dans la première partie, il parle de lui-même avec orgueil et se peint en raccourci. Il se pose en victime : on a abusé contre lui de toutes les règles de la justice ; on l'a mal connu, mal jugé, outragé, injurié, calomnié. Qu'on lise ses livres et il sera justifié ; il n'en est pas un seul qui ne respire les plus pures maximes de la religion et de la vertu. Il est chrétien, chrétien de Jésus-Christ et non des prêtres, chrétien des devoirs (1) et non des dogmes. — Dans la seconde partie, il s'élève avec indignation, avec éloquence, contre le reproche de mensonge et de mauvaise foi que l'archevêque lui adresse. Il prétend qu'il a droit à des statues pour avoir fait l'*Emile*. Il faut voir comme il donne à l'archevêque des leçons de religion, comme il prétend le convaincre d'être aussi peu fidèle à l'esprit du christianisme qu'aux maximes et à la pratique de la vraie religion de charité, dont lui, Rousseau, est le docteur et l'apôtre. Nul, sauf Rousseau, n'a jamais entendu le vrai christianisme ! — Mais ne peut-on pas lui répondre avec Vernes, qui pourtant était protestant : « Non, vous n'êtes pas chrétien ! Malheureux, si vous étiez chrétien, diriez-vous du christianisme tout le mal que vous en dites ? Lui contesteriez-vous ses preuves les plus évidentes, les miracles et le témoignage des hommes ? L'accuseriez-vous d'être sans influence sur la conduite, sans lien manifeste avec le bonheur de la société ? Diriez-vous que la morale est tout et la croyance rien ? Parleriez-vous comme vous le faites de toutes les religions révélées ? Affirmeriez-vous que parmi les religions qui ont été ou sont dominantes, il n'y en a pas une qui n'ait fait à l'humanité des plaies cruelles ? Remettriez-vous le culte aux mains du souverain comme une affaire de police ? Voudriez-vous vous en tenir à la religion naturelle... et encore ? Votre indifférence entre les divers cultes, est-ce le christianisme ? Non, mille fois non ! » — On ne comprend donc pas que M. Brunel trouve « triomphante » la réplique de Rousseau, estime que

(1) Rousseau, en effet, pratiquait admirablement ses *devoirs* de chrétien, d'époux et de père !

Digitized by Google

« c'est lui qui a le beau rôle dans ce débat, et qu'il n'exagère pas quand il dit qu'il « foudroya » le *Mandement* ». On applaudit, sans doute, l'éloquence du polémiste; mais le *Mandement* fut si peu « foudroyé » qu'il demeure encore fort de toute l'autorité du plus saint, du plus illustre prélat du XVIII^e^ siècle : il ne s'était pas mis à la remorque du Parlement (1), comme le dit Rousseau; il n'avait pas eu besoin qu'on lui soufflât sa réponse, et il avait trouvé dans son cœur de prêtre et d'évêque l'énergie suffisante pour répondre aux sophismes captieux d'un éloquent adversaire. — Que si l'on avait encore quelque indulgence pour la *Lettre à Christophe de Beaumont*, que Voltaire trouvait « d'une indécence impertinente » à cause des personnalités blessantes qu'elle renferme contre l'archevêque de Paris, à cause aussi de l'amour-propre ou plutôt de l'orgueil révoltant de l'auteur (2), on pourrait se rappeler ce que disait le même Voltaire, s'applaudissant du succès de la *Lettre* comme d'une affaire d'or pour la campagne acharnée qu'il menait contre l'*Infâme :* « Jean-Jacques, écrivait-il à d'Alembert, est le plus grand petit fou qui soit au monde. Il y a des choses charmantes dans sa *Lettre à Christophe*... Il y a de si bons traits, des pages si sublimes contre cette sainte religion, qu'il déclare professer, tout en la couvrant d'opprobre et de ridicule ! C'est Diogène, mais s'exprimant quelquefois comme Platon. » D'ailleurs, défense fut faite d'imprimer à Genève la *Lettre*, qui choquait les protestants eux-mêmes par son impiété blasphématrice. Ils furent amenés à proscrire d'autres livres, et Voltaire s'en plaignit amèrement : « Voilà ce que nous a valu Jean-Jacques avec sa lettre à Christophe. Ce polisson insolent gâte le métier. »

Les *Lettres écrites de la montagne* (1764) eurent pour objectif de répondre aux adversaires que Rousseau avait à Genève et qui avaient refusé de rapporter le décret rendu

(1) Mgr de Beaumont résista toute sa vie à ses tendances jansénistes. — Voir *Christophe de Beaumont*, par le P. REGNAULT, S. J. 1882.

(2) En fait de statues, Voltaire n'en prédisait qu'une à Rousseau, en place de Grève, avec un écriteau dans le goût de INRI.

Digitized by Google

le 18 juin 1762 contre l'*Emile*, le *Contrat social* et contre lui, si bien que Jean-Jacques avait abdiqué sa qualité de citoyen genevois (15 mai 1763). Les *Lettres écrites de la campagne* par le procureur général Tronchin avaient produit une vive impression, et les amis de Jean-Jacques s'étaient tournés vers lui : « Il est absolument nécessaire que vous nous aidiez, lui avait écrit Delduc ; et qui peut mieux le faire que vous, dès que nous aurons réuni les matériaux dont vous avez besoin ? » Rousseau ne demandait que cela ; mais il voulait que sa réplique fût soudaine et écrasante ; aussi la prépara-t-il en secret et avec tout son talent de polémiste incomparable. Ces neuf *Lettres* sont un chef-d'œuvre ; mais elles déchaînèrent (1) « une tempête dans un verre d'eau », — c'est-à-dire dans la République de Genève. — Dans les six premières (1re partie), Rousseau s'en prend au décret qui l'a frappé et il l'attaque éloquemment dans la forme et dans le fond : dans la forme, car il a été condamné sans être entendu, et c'est l'autorité civile qui l'a jugé pour un délit d'ordre religieux et après l'arrêt du Parlement de Paris, malgré l'adage *non bis in idem ;* dans le fond, car le système du *Contrat social*, que le Conseil de Genève a déclaré subversif de tout gouvernement, n'est que la théorie du gouvernement genevois. Quant à l'attentat contre les principes de la religion réformée, ce n'est pas Rousseau qui en est coupable, c'est le Conseil de Genève, qui a oublié que le grand principe de la Réforme, c'est la substitution du sens propre à l'autorité dogmatique dans l'interprétation de l'Evangile. Une des erreurs les plus reprochées à Rousseau dans sa *Profession de foi* était sa doctrine sur les miracles ; il la reprend et la développe dans ses *Lettres de la montagne*, et sans nier les miracles (2), il révoque en

(1) Elles sont, en effet, d'une violence inouïe, et quoique l'auteur se pique « de stoïque modération », il ne craint pas de parler du droit « du peuple souverain à s'insurger contre vingt-cinq despotes, injustes magistrats, qui se mettent au-dessus des lois ».

(2) « Dieu peut-il faire des miracles ? Cette question serait impie, si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir ; il faudrait l'enfermer. »

Digitized by Google

doute leur existence. Dieu a-t-il voulu en faire ? S'il l'a voulu, comment le savoir ? Connaît-on suffisamment les forces de la nature, les lois de la physique, pour décider si un fait est surnaturel ou non ? Toutes ces objections étaient développées avec une hardiesse brûlante de passion. A l'archevêque de Paris, Rousseau avait répondu : « Protestant, je récuse l'autorité d'un prélat catholique. » Aux pasteurs et au Conseil de Genève, il répondait : « Vous raisonnez en catholiques ; vous détruisez vous-mêmes la doctrine en vertu de laquelle vous êtes un pouvoir de l'Etat. Chrétien suivant vos propres lois, je le suis plus que vous, et c'est vous que je défends contre vous-mêmes... » (1). — Les troisdernières *Lettres de la montagne* (2e partie) sont un examen de la constitution de Genève, dans le but de montrer qu'elle est faussée par les empiétements du Conseil et tourne en instrument de tyrannie. « Rien n'est plus libre que votre état légitime, dit-il ; rien n'est plus servile que votre état actuel... Il faut que vos droits, ajoute-t-il en s'adressant à ses concitoyens, soient reconnus ou anéantis, et c'est leur évidence qui les met en péril. Il ne fallait pas approcher le flambeau durant l'orage ; mais aujourd'hui le feu est à la maison. » Oui ; seulement l'incendiaire, c'était lui. Les divisions de la République allaient amener l'intervention armée des puissances garantes, prévue et presque sollicitée par Rousseau. « N'était-ce pas là, dit M. Brunel, ce que naguère il avait lui-même appelé « le crime de Cham » ? Il avait, disait-il pour sa défense, répudié ses devoirs en même temps que sa qualité de citoyen. C'était alors un autre crime, — celui de Coriolan.

Les *Confessions* de Rousseau, composées après les *Lettres de la montagne* (1765-1771), sont peut-être issues d'une lettre du libraire Rey, d'Amsterdam (janvier 1762), qui conseillait à Jean-Jacques d'écrire l'histoire de sa vie « pour honorer sa mémoire et contribuer à corriger les

(1) On voit toute la portée du débat qui conduit directement au conflit, si fréquent en ce siècle au sein du protestantisme, entre orthodoxes et libéraux, entre la foi et le libre examen. (BRUNEL, p. 228.)

Digitized by Google

hommes ». C'était le prendre par son faible. A ce moment même, Rousseau écrivait ses *Quatre lettres à M. le président de Malesherbes*, qui lui avait montré la plus touchante bienveillance, et lui traçait « le vrai tableau de son caractère et les vrais motifs de toute sa conduite » (4, 12, 26. 28 janvier 1762). Après la *Lettre à Christophe de Beaumont*, où il s'était peint en raccourci, ses amis lui conseillèrent plus vivement de publier ses mémoires : « Il me semble que vous les aviez commencés, lui écrivait Duclos, le 24 février 1764. Je trouve dans *Héloïse* et dans *Émile* des morceaux qui sont plus copiés qu'imités de la nature. Ce n'est pas ainsi qu'on imagine. » Le *Sentiment des citoyens*, « l'infâme brochure » reçue en étrennes, le 2 janvier 1765, vint lever ses scrupules : « J'ai beaucoup à dire et je dirai tout », écrivait-il à Duclos, le 13 janvier 1765. Il se mit donc à travailler à ses *Confessions* et les écrivit par intervalles, pendant six années, de 1765 à 1771. Jamais son esprit n'avait été plus agité, ni sa vie plus nomade, ni son caractère plus aigri par le délire atrabilaire. Les premières pages des *Confessions* ont été rédigées à Motiers et à l'île Saint-Pierre ; la fin du premier livre et les suivants, jusqu'au milieu du cinquième, à Wootton ; le reste de la première partie, au château de Trye ; la seconde partie, à Monquin, sauf le douzième et dernier livre, qui ne fut achevé qu'à Paris, au commencement de 1771 (1). Les lectures qu'en fit Rousseau à Paris provoquèrent du scandale et des protestations (2), si bien que Rousseau désespéré regretta dans son *Testament* de 1771 d'avoir été dupe du « prestige de l'amour-propre ». Ses manuscrits ne devaient voir le jour qu'au XIX^e^ siècle ; mais Paul Moultou publia les six premières parties des *Confessions* en 1781, et son fils Pierre les six autres en 1788, le tout très expurgé. Dupeyrou, ayant protesté contre cette édition tronquée, donna la sienne avec une clef. Une troisième parut en 1795, avec les noms en

(1) C'est M. Jansen qui a établi ces dates dans sa savante étude : *Histoire critique de la rédaction des Confessions*, 1882.

(2) M^me^ d'Epinay usa de son influence auprès du lieutenant de police pour faire interdire ces lectures.

Digitized by Google

toutes lettres, mais sans critique aucune ; l'édition définitive est encore à faire.

Rousseau se vante d'avoir fait un « ouvrage *unique* par une véracité sans exemple ». — D'abord, les *Confessions* ne sont pas uniques dans leur genre : David a raconté son péché et saint Augustin écrit les fautes de sa vie ; Montaigne s'est peint lui-même dans ses *Essais* : « Je suis moy-même la matière de mon livre..., c'est moy que je peinds.... Je m'étale entier.... Ce ne sont pas mes actions que j'écris, c'est moy, c'est mon essence.... C'est un livre consubstantiel à son auteur, membre de sa vie.... Je m'y peinds tout entier et tout nud. » Que Pascal blâme ce dessein et s'écrie : « Le sot projet que Montaigne a eu de se peindre ! » que Voltaire lui réponde : « Le charmant projet que Montaigne a eu de se peindre naïvement, comme il l'a fait ; car il a peint la nature humaine » : Pascal et Voltaire reconnaissent avec tous les critiques que les *Essais* sont un « livre de bonne foy », et on ne voit pas pourquoi M. Lintilhac leur trouve une « fausse naïveté » et pense que Montaigne, « faisant semblant d'avouer ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables » : ni l'égoïsme, ni la vanité, ni la paresse, ni la nonchalance, ni la sensualité licencieuse que Montaigne se reconnaît trop ingénument, ne sont d'aimables défauts, et sa véracité, n'en déplaise à M. Lintilhac, est loin d'être suspecte comme celle de Rousseau. Les découvertes récentes de l'histoire et de la critique ont montré que Rousseau s'était trompé maintes et maintes fois, d'une manière consciente ou inconsciente, peu importe : ses *Confessions* ne sont rien moins qu'un ouvrage d'une *véracité sans exemple*. — Quant à la sincérité même de Rousseau, elle paraît très contestable, pour peu qu'on songe que les inexactitudes qui se comptent par centaines dans son autobiographie, sont toujours au profit de l'auteur : il semble bien n'avoir entrepris son ouvrage que pour faire l'apologie d'une vie diffamée et pour effacer devant la postérité les prétendues calomnies, dont il était l'objet, par l'autorité que son entraînante éloquence pourrait donner à ses mensonges. L'altération habile des faits et la déloyauté

Digitized by Google

de Rousseau paraissent très probables à Sainte-Beuve (1), à M. Brunetière (2), et à M. Brunel lui-même (3).

Les *Confessions*, — malgré leur titre plein d'humilité, malgré tant de passages où la révélation des pires bassesses, mensonges, larcins, ingratitude, égoïsme cynique, turpitudes écœurantes, est poussée jusqu'à la honte volontaire, — les *Confessions* sont un *monument d'insolent orgueil*. N'y cherchez pas le repentir et les regrets, sentiments qui nous édifient dans saint Augustin ou le prophète royal; ne lui demandez même pas la bonhomie souriante de Montaigne: il ne se confesse pas; il ne s'accuse pas; il se glorifie avec une cynique impudeur de toutes ses bassesses. Belle pénitence que de déclarer ses fautes en s'absolvant soi-même d'avance, suivant le mot de Nisard, et en jetant à ses semblables ce fier défi : « Qu'un seul dise, s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là ! »

Voilà pourquoi les *Confessions* ont beau être le « plus passionnant des écrits de Rousseau », comme le dit M. Lintilhac, et contenir des pages admirables au point de vue du style et du sentiment de la nature : elles n'en demeurent pas moins un ouvrage profondément immoral, d'une crudité ignominieuse (4), qui n'est bon qu'à pervertir les idées, à fausser les consciences, en présentant sous un jour trompeur et paradoxal les saintes lois de la morale, en décorant du nom de vertu et de sentiment les pires obscénités (5).

(1) « Rousseau, dit Sainte-Beuve, toutes les fois que son amour-propre et sa vanité malade sont en jeu, ne se gêne en rien pour me tir, et j'en suis arrivé à cette conviction, qu'à l'égard de Grimm il a été un menteur. »

(2) « Je ne fais pas grand état, dit M. Brunetière, de la véracité de Rousseau; je crois qu'il a souvent menti ; je me ferais fort, au besoin, de le convaincre de mensonge ou d'erreur en plus d'un point que ses fanatiques ont accepté pour certain. »

(3) *Extraits*, p. 275-277. — Rousseau avoue qu'il a complété ses souvenirs à l'aide de son *imagination;* mais il les a rectifiés au gré de son amour-propre. — Ses *Lettres* lui infligent à chaque instant les démentis les plus formels. Il en montra un jour à Diderot une qui prouvait exactement la fourberie dont celui-ci l'accusait !

(4) Voir en particulier ce qu'il dit de son séjour à Turin et des vices ignobles de ses compagnons à San Spirito; il y a là des détails d'un réalisme dégoûtant.

(5) Rousseau prie les dames de l'excuser, sous prétexte que les

Digitized by Google

Si, du moins, Rousseau avait atteint le but qu'il s'est proposé, s'il s'était justifié, réhabilité, on pourrait lui pardonner en partie son orgueil délirant et ses récits arrangés pour son apologie. Mais, comme le dit excellemment M. Beaudouin, de tous les livres qui parlent de Rousseau, celui qui donne de lui la plus mauvaise opinion est précisément « celui qu'il a écrit tout exprès pour en donner une bonne. Il ne pouvait supporter le mal que ses ennemis disaient de lui; mais nul n'en a dit plus que lui-même. Supposons les *Confessions* non écrites : que de vilaines choses resteraient ignorées!... Mais en présence d'aveux formels, d'intentions dévoilées, on est bien obligé de passer condamnation » (1).

Les *Confessions* ne racontent la vie de Jean-Jacques que jusqu'à la fin de 1765, au moment de son départ pour l'île Saint-Pierre; mais deux ouvrages leur font suite : les *Dialogues* ou *Rousseau juge de Jean-Jacques* et les *Rêveries d'un promeneur solitaire*. — Les *Dialogues* sont l'œuvre « d'une imagination effarouchée »; le délire est visible (2). Composés de la fin de 1772 au commencement de 1776, probablement en 1775, ils nous montrent Rousseau se battant contre un fantôme avec un acharnement désespéré et luttant, dans un dialogue en trois parties, contre un de ces Français qui le haïssent comme un monstre infernal. Ils poursuivent deux enquêtes parallèles, l'une sur la personne, l'autre sur les œuvres de Jean-Jacques, qui finit par avoir l'espérance que « des mains amies lui fermeront les yeux » et recevront pieusement de ses mains le dépôt de ses derniers écrits. — Les *Rêveries d'un promeneur solitaire*, le dernier écrit de Rousseau, en 1777, sont l'œuvre d'une âme désemparée, mais heureuse « de trouver encore, avant sa dernière heure, un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu ». Il ne

confesseurs s'exposent aux inconvénients du métier. — Mais d'abord les obscénités ne sont souvent que des hors-d'œuvre, chez lui; et puis, les dames lectrices de Rousseau ne sont point ses confesseurs.

(1) Tome II, p. 517-518.

(2) Rousseau voulut porter son manuscrit sur l'autel de Notre-Dame, avec cette suscription : « Dépôt remis à la Providence. » Une grille fermée empêcha l'exécution de ce projet.

Digitized by Google

discute plus comme dans les *Confessions;* il n'écrit plus une plaidoirie haletante, comme dans les *Dialogues;* non, il se réfugie dans ses souvenirs ; il « rêve » et sur toutes ses rêveries « se répand une teinte de douce mélancolie, un pâle soleil d'automne. Le style y est d'une harmonie, d'une langueur enchanteresse. C'est vraiment le chant du cygne » (1).

La *Correspondance* de Rousseau, les 1.500 *Lettres* (2) de lui que l'on avait publiées avant celles qu'il a écrites à Mme Boy de La Tour et qui viennent de paraître, n'ajoutent pas grand'chose à l'idée que nous avons de lui. — Ce n'est pas une correspondance comme celle de Voltaire, où l'on trouve l'histoire d'un homme et l'histoire d'un siècle : Rousseau est tout entier dans ses chefs-d'œuvre, l'*Émile*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Contrat social*, les *Confessions;* aucun trait de son caractère n'y reste dans l'ombre, et l'on n'a pas besoin de recourir à ses *Lettres* pour le découvrir. Quant à son siècle, il n'en a jamais reflété l'image, et on ne la trouve pas plus dans sa *Correspondance* que dans ses autres ouvrages. — Cependant, cette *Correspondance* a permis de faire la lumière sur bien des points, obscurcis ou dénaturés par les *Confessions;* elle contient le témoignage de Rousseau sur lui-même, témoignage toujours passionné, mais enfin original. — Elle fournit aussi de précieux commentaires pour les grands ouvrages de l'auteur, dont elle montre l'origine, la portée, le but. — Elle permet enfin « de suivre dans ses soubresauts et dans ses détentes momentanées la maladie mentale, la folie de persécution qui se déclare chez Rousseau, vers l'âge de quarante-cinq ans et qui, jusqu'à sa mort, ne le quitte plus. Spectacle douloureux, mais d'un singulier intérêt pour nous, comme

(1) Brunel, p. 279.

(2) Elles se répartissent très inégalement entre les diverses périodes de sa vie. — Il n'y en a guère plus de 100 qui datent de sa jeunesse et de ses premières années de Paris (1730-1750). — Elles se multiplient à partir de l'établissement à l'Ermitage (1756). Mais ce sont les années de Motiers qui en fournissent le plus (1762-1765). — Elles diminuent de 1765 à 1770, et surtout de 1770 à 1778, où il s'isole de plus en plus.

Digitized by Google

pour ses contemporains; car le délire surexcite en lui ces passions qui ont fait à la fois son malheur et son génie » (1).

Ses *Lettres* sont de deux sortes, les unes écrites à loisir, dissertations philosophiques, mémoires justificatifs, apologies personnelles, ont de la dialectique, de l'éloquence, de la poésie; mais le tour épistolaire n'y est que pour la forme, elles ont coûté à Rousseau « des heures de fatigue »; — les autres, intimes et privées, manquent de cette aimable négligence, de cette aisance heureuse, dont Rousseau nous avoue qu'il n'a jamais pu prendre le ton. Il tombe vite dans « un long et confus verbiage »; mais ce verbiage, c'est lui et, malgré l'emphase qui le gâte, il est intéressant :

Chacun pris en son air est agréable en soi (2).

Voilà, dans son ensemble, l'*œuvre* de Rousseau, aussi impartialement analysée et appréciée que semblent le permettre les derniers travaux de la critique et de l'histoire.

Rien donc ne justifie l'enthousiasme avec lequel on a quelquefois salué dans Jean-Jacques, « le découvreur de sources » (3), le révélateur et le voyant « qui montre de loin le vrai principe sur lequel doit reposer la société à venir » (4), « un de nos penseurs les plus profonds et les plus originaux » (5), le dialecticien « à la forte et pénétrante discussion, à la gradation puissante, à la logique émue » (6), « à l'aspiration indomptable vers l'idéal » (7), « un citoyen qui a retrouvé dans son cœur les élans du patriotisme antique, un malheureux persécuté qui a proclamé dans ses livres et confessé par sa vie les droits sacrés de la conscience » (8),

(1) Brunel, p. 336.

(2) Rousseau pourtant l'est moins que tout autre; il manque de souplesse et « le goût allobroge de son sel attique » avec ses épais calembours déplaisent à bon droit à M. Lintilhac.

(3) Bersot.

(4) Fouillée. *Histoire de la philosophie.*

(5) Gazier. *Petite histoire de la littérature*, p. 495.

(6) Paul Janet. *Les Maîtres de la pensée moderne*, p. 334 et 343.

(7) Bersot. *Introduction* au livre de Saint-Marc Girardin.

(8) Buisson. *Dictionnaire de pédagogie*, art. Rousseau, par Compayré.

Digitized by Google

le « saint Jean-Baptiste de la Révolution » (1), le « grand Rousseau aux sublimités héroïques » (2).

Ce Spartiate au grand cœur, qui renia seulement trois choses, « son Dieu, sa patrie et ses enfants » (3), est aussi pauvre d'idées justes que possible. « Rousseau n'a rien découvert, mais tout enflammé », disait Mme de Staël. Alors même qu'on reconnaîtrait en lui, avec toute la bonne volonté de M. Lintilhac, une *thèse :* l'homme naît bon, la société le déprave ; une *antithèse :* comme on ne peut revenir à l'état de nature, il faut se résigner à l'état social ; une *synthèse* enfin : il faut améliorer l'état social en le rapprochant de l'état de nature, — comme thèse, antithèse, synthèse, sont également fausses, on ne parviendrait pas à trouver dans le sophiste de Genève une seule théorie, une seule idée saine, grande, féconde, qu'il n'ait pas gâtée, faussée par ses paradoxes, et dont la France et le monde doivent lui faire honneur.

Rousseau n'avouait-il pas un jour, en une heure d'abandon, à David Hume, alors son ami, que, s'il était assez content de ses ouvrages pour le style et l'éloquence, il craignait toujours « de *pécher par le fond* et que toutes ses *théories ne fussent pleines d'extravagances* » ?

« Quant au fond des idées, dit Sainte-Beuve, tout est douteux chez lui, tout peut paraître à bon droit équivoque et suspect ; les idées saines se combinent à tout instant avec les fausses et s'y altèrent. » On comprend donc que Nisard voit dans Rousseau l'incarnation de « l'esprit d'utopie », et M. Faguet, « un homme d'imagination dont tous les ouvrages sont des romans, dans chacun desquels il s'est mis tout entier ». Il a fait le roman, l'utopie de l'humanité, et c'est le *Discours* contre les sciences et les arts et le *Discours sur l'inégalité ;* il a fait le roman, l'utopie du sentiment, et c'est la *Nouvelle Héloïse*, où manquent « les deux idoles qu'il voulait y mettre, l'amour et l'amitié » ; il a fait le

(1) Louis Ratisbonne.
(2) Rocheblave et Gidel : *Extraits*, p. xiv.
(3) Louis Veuillot. *Çà et là.*

Digitized by Google

roman, l'utopie de la politique et de la sociologie, et c'est son « grand système » résumé dans le *Contrat social;* il a fait le roman, l'utopie de l'éducation, et c'est l'*Emile;* il a fait le roman, l'utopie de la religion naturelle, et c'est la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, aussi insuffisante que déclamatoire; il a fait le roman, l'utopie de sa propre vie, et ce sont les *Confessions*, les *Dialogues* et les *Rêveries.* Utopiste de génie (1), romancier de génie, voilà tout Rousseau, dont les extravagances et la folie raisonnante « peuvent assurément servir, au point de vue moral, à excuser l'homme de bien des sottises, mais doivent aussi restreindre la confiance que trop souvent on accorde au jugement du penseur et de l'écrivain » (2).

(1) L'utopiste, d'après Nisard, ignore le monde et s'ignore lui-même. — Que c'est bien Rousseau!

(2) BEAUDOUIN, t. II, p. 425.

L'abbé Théodore DELMONT,
Professeur aux Facultés catholiques de Lyon.

Digitized by Google

EDMOND ET CHARLES TULASNE

Suite (1)

LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

I

L'œuvre scientifique de Tulasne est considérable : elle est de premier ordre. Ainsi en ont jugé ses collègues à l'Académie des sciences avec l'élite des naturalistes de tous les pays. — Les objets de ses études ne sont pas de ceux qui s'imposent au grand nombre. Il n'en faut pas moins proclamer — c'est là le trait le plus évident de sa renommée — que, dans l'histoire naturelle, Tulasne a reculé les limites du champ de nos connaissances. Il a pris possession de domaines inconnus, dans ces régions extrêmes où se rencontrent tant de terrains vagues intermédiaires entre les différents règnes de la nature. Il a donné la mesure d'un explorateur heureux et expérimenté. C'est dire qu'il est intervenu victorieusement dans bien des litiges. Des résultats pratiques et positifs, il en a beaucoup donné; la philosophie des sciences ne lui est pas moins redevable.

Comment apprécier dans Tulasne le savant, l'investigateur patient et sagace, sans placer ici une brève analyse de ses travaux ?

(1) Voir le numéro de juillet.

Digitized by Google

Pour la masse des lecteurs, à coup sûr ce sera la révélation d'un domaine très particulier, dont l'accès semble sinon interdit, tout au moins peu facile. Pour les hommes qui cultivent les sciences, pour les botanistes avant tout, ce sera une occasion inattendue, peut-être, de se rendre compte de la valeur très spéciale d'un savant. Pour tous, après avoir apprécié le mobile doctrinal élevé qui inspire l'auteur, ce sera un motif, en lui accordant une haute estime, de se fortifier dans le sentiment que, pour entreprendre dans le domaine de la connaissance, y réaliser des progrès et y gagner des victoires, il n'est pas nécessaire d'arborer le drapeau de la science révoltée contre l'ordre providentiel qui règle le monde, non plus que de s'inféoder à l'avance aux négations préconçues du positivisme et des évolutionnistes darwiniens.

Tulasne, à proprement parler, n'est élève de personne, pas plus à Poitiers qu'au Muséum. Avant tout il a obéi à l'impulsion de son propre génie. Aucune vue d'ambition mondaine dans cette carrière; le simple désir de connaître, mais intense et continu; aucune recherche des honneurs: ceux-ci arrivèrent à lui d'eux-mêmes.

Le professorat ne vint pas le mettre en évidence, ni ne contribua à la diffusion de ses découvertes. Sa modestie, une timidité réelle qu'il ne surmonta jamais, pour une part aussi la faiblesse de sa santé éloignèrent Tulasne de la pensée de parler en public. Les procès-verbaux de l'Académie témoignent qu'il y prit souvent la parole. Il parlait brièvement, se limitant à l'objet de sa communication. Il était toujours écouté; ses collègues savaient par expérience que si M. Tulasne se levait, c'était toujours pour exposer une découverte ou confirmer des résultats acquis.

Edmond Tulasne se défendit en botanique d'être un spécialiste voué à la culture d'un coin réservé. Il avait des vues très nettes sur l'ensemble de la science. Ses collègues, MM. Duchartre et Bornet, dans leurs notices, s'empressent de reconnaître que nul ne remplit avec plus de conscience ses devoirs de *conservateur de l'herbier national*. Aux aides naturalistes s'impose un travail continu de classement pour

Digitized by Google

les espèces nouvelles qui chaque année arrivent au Muséum par milliers. Tulasne sut trouver dans ce labeur les éléments de nombreux écrits qui contribuèrent aux progrès de la botanique en maintenant la renommée du Jardin des Plantes.

La Revue de la *Flore du Brésil,* ses fragments sur les flores de Colombie et de Madagascar, sur les légumineuses arborescentes d'Amérique attestent de ses aptitudes. A l'égal de bien d'autres, il aurait pu fructueusement collaborer au *Prodromus* de Pyramus de Candolle, mais ses inclinations et son habileté pour le maniement du microscope le portèrent de bonne heure vers les recherches d'anatomie et de physiologie végétales; il ne perdait d'ailleurs jamais de vue ses chères cryptogames.

Tulasne a donné la mesure de sa portée comme physiologiste dans deux mémoires sur la génération de l'embryon chez les végétaux phanérogames. Le premier est de juillet 1849. Le second fut présenté à l'Académie le 12 novembre 1855. Il s'agissait d'éclairer par des observations anatomiques très délicates le sujet le plus intime de la physiologie végétale, l'acte de fécondation et la formation de l'embryon.

Un botaniste allemand, Schleiden, avait proposé une théorie en vertu de laquelle l'extrémité du tube pollinique, une fois arrivée à l'ovule, aurait pénétré dans la profondeur du sac embryonnaire et serait devenue l'embryon lui-même. C'était vouloir, renversant la notion des sexes dans les plantes, réduire la fécondation et la génération des êtres organisés au fait d'un simple mélange de matière plastique; c'était, en définitive, contester l'opération mystérieuse de l'acte générateur lui-même, qui se produit au moment du conflit de l'ovule avec le liquide introduit dans le sac embryonnaire par le tube pollinique.

Tulasne avait conclu contre Schleiden et la théorie du pollen embryon.

Reprenant le même sujet, après quelques années d'attente, il confirme la conclusion de son premier mémoire en assimilant l'acte de la fécondation des plantes à celui des espèces animales.

Digitized by Google

Le sujet était d'importance : car la théorie de Schleiden n'allait à rien moins qu'à supprimer ici toute intervention d'une force vitale directrice des mouvements et les métamorphoses de la matière. C'était, dit Tulasne, se vouer systématiquement à des ténèbres volontaires. Ses démonstrations anatomiques avaient prouvé que le tube fécondateur, organe de transmission, s'arrête toujours, dans le sac embryonnaire, à distance de l'ovule d'où doit sortir un individu nouveau, l'ovule et le tube pollinique demeurant toujours distincts.

L'analyse des faits matériels ne saurait aller plus avant. Il n'y a de place désormais que pour une interprétation doctrinale. Avoir fixé la science sur un point aussi important était d'un grand mérite. Cette revendication concluante au profit d'une solution vitaliste est des plus remarquables.

Ce mémoire valut à l'auteur plusieurs lettres de félicitations. Dans l'une d'elles, fort chaleureuse, que lui écrit son collègue à l'Institut, le professeur Decaisne, il cite les noms de plusieurs botanistes étrangers qui partageaient le même sentiment, Mohl, Muller, Hoffmeister, Amici, etc.

Comme transition aux études de cryptogamie proprement dite, signalons une monographie de la famille des *Podestemées*, plantes singulières, qui ressemblent extérieurement à des mousses et à des fougères (1). Tulasne a démontré que, malgré leur simplicité apparente, ces végétaux sont pourvus d'un embryon dycotylédoné, par conséquent phanérogames.

Etablir ici une telle distinction c'était véritablement restreindre le domaine de l'inconnu, car avec ces humbles *Podestemées* nous approchons de l'extrémité des classes de l'histoire naturelle.

(1) Ces petites plantes, submergées à port, de mousses ou d'hépatiques, vivent fixées aux rochers dans les ruisseaux et dans les rivières rapides des régions tropicales.

Digitized by Google

II

L'étude de la classe des champignons devait concentrer la meilleure part de l'activité de Tulasne. Il s'y était préparé par une série de travaux d'avant-garde. Impossible de les signaler tous. Nommons, comme étant d'intérêt général, le mémoire sur l'*Evolution de l'ergot de seigle*, ce corps étranger que l'on voit se développer sur l'épi des graminées.

Pyramus Candolle avait fixé la science sur cette production, en prouvant qu'elle est de nature végétale et qu'elle est un champignon. Il la rattacha au genre *Sclerotium*. Tulasne, reprenant le sujet, a écrit une étude fort admirée des botanistes. Ce n'est rien moins que l'histoire compliquée d'un parasite dont les propriétés toxiques et médicinales sont des plus remarquables.

On serait tenté de s'étendre ici sur le parasitisme, qui chez les végétaux ne tient pas une place moins importante que chez les animaux inférieurs. Des recherches récentes ont attaché un grand intérêt à ce sujet curieux; mais il y a des bornes à tout.

En 1851, dix ans après leur premier mémoire, les deux frères firent paraître un travail d'ensemble sous le titre *Histoire et monographie des champignons souterrains (Fungi hypogei)*. Ce traité se trouva une œuvre de maître qui plaça tout d'abord Tulasne avec distinction parmi les botanistes. Il fut à l'Institut l'objet d'un rapport des plus flatteurs de la part de MM. Adrien de Jussieu et Ad. Brongnart, concluant à l'insertion dans les mémoires des savants étrangers. Cet ouvrage fondamental, ainsi le désigne le professeur Duchartre dans sa notice sur Tulasne, est enrichi de vingt et une planches qui mettent les talents de dessinateur de son frère Charles en grande évidence.

En 1854, sur la désignation unanime des membres de la section de botanique, les suffrages de l'Académie des

Digitized by Google

sciences appelèrent Edmond Tulasne au siège laissé vacant par la mort d'Adrien de Jussieu. Il prit séance à l'Institut le 9 janvier 1854, treize ans après la publication de son premier mémoire : il avait 39 ans. Désigné par ses collègues, il reçut la décoration de la Légion d'honneur.

Par l'abondance des faits nouveaux mis en évidence, le traité sur les champignons souterrains était une véritable révélation scientifique. A lui seul, écrit M. Duchartre, il aurait suffi à illustrer son auteur. Dans la pensée du nouveau membre de l'Institut, ce ne devait être qu'un fragment de son œuvre définitive.

C'est de la classe entière des champignons que l'habile naturaliste voulait écrire l'histoire. Résumant la somme des connaissances accumulées pendant vingt années dans ses nombreux mémoires, autant de pierres d'attente, Tulasne conçut le plan de son grand ouvrage. Ce dessein a été réalisé. M. Duchartre le qualifie un véritable monument scientifique.

Le beau livre qui mérite cet éloge est écrit en latin. Il a pour titre : *Selecta fungorum carpologia ; documenta et icones potissimum exhibens quæ varia fructuum et seminum genera in eodem fungo simul aut vicissim adesse demonstrent*, trois volumes in-folio. Ils sortent des presses de l'imprimerie Nationale à Paris. Dire qu'ils lui font honneur, c'est proclamer une fois de plus les mérites de noble simplicité, d'austère magnificence des caractères typographiques de ces ateliers célèbres, aussi bien que le goût exquis qui préside à leurs dispositions.

Nous retrouvons ici le fidèle Charles. Les 61 planches qui illustrent ces volumes sont son œuvre. Ces dessins merveilleusement gravés ajoutent un grand prix au luxe de l'impression.

La *Carpologia* est écrite en latin. L'auteur est passé maître dans le maniement de cette belle langue, jadis la langue universelle de la science, aujourd'hui singulièrement dépossédée de ce privilège. Edmond Tulasne s'exprime en un style si élégant, si exquis par les nuances et le choix des expressions, que l'on est tenté de le taxer de

Digitized by Google

recherche. Il n'y a pas vingt-cinq personnes dans le monde qui auront lu ce beau livre, disait un jour devant nous un des collègues de Tulasne à l'Institut. Ce qui est certain, c'est que cette détermination d'écrire en une langue morte n'est pas aujourd'hui pour rendre un livre populaire. Il est regrettable que les prolégomènes de la *Carpologia* demeurent pour tant de gens un de ces in-folio que l'on n'ouvre presque jamais. Ils ne renferment pas seulement des conclusions scientifiques de premier ordre : celles-là, les vulgarisateurs iront les en extraire, pour les livrer dans leurs manuels aux étudiants et au public amateur. Il y a, en outre, dans ces pages toute une moelle de doctrine scientifique et d'aspirations élevées. C'est un véritable traité de théologie appliquée à l'histoire naturelle, a dit de cette préface M. Naudin, le savant directeur du laboratoire d'Antibes. *Nobilium fratrum nobile opus*, s'écrie le grand botaniste bavarois *Von Martius* en parlant du travail des deux frères.

III

Pour apprécier l'importance des travaux de Tulasne, que le naturaliste veuille bien considérer un instant ce qu'était au début de notre siècle l'histoire des champignons. Il y trouvera les espèces comestibles dès longtemps vulgarisées, les bolets, les agarics, les truffes en première ligne. L'expérience avait appris combien plusieurs d'entre elles sont vénéneuses et qu'il s'en faut garder. Voilà tout. Quant à des vues d'ensemble touchant le dénombrement de ces végétaux inférieurs, leurs procédés de diffusion, leurs connexions avec les autres classes végétales ou animales : silence à peu près complet.

Après quelques traits transmis par l'antiquité, il faut assurément faire état des écrits de Bulliard, de Persoon, de Paulet, de Vittadini, de Berckley et de quelques autres. Mais, de l'aveu unanime de ses pairs dans l'ordre de la

Digitized by Google

science, depuis quarante ans, sous l'impulsion de Tulasne, cette partie de la botanique a fait de tels progrès que l'aspect en est absolument changé.

Son frère et lui ont enrichi les champignons d'un nombre considérable de genres et d'espèces, jusqu'à eux inconnus. C'était capital pour établir les limites de la famille et fixer le champ d'étude du naturaliste. Puis, concentrant son attention sur la physiologie de ces êtres singuliers, sur leurs modes de reproduction, sur leurs rapports biologiques avec les familles voisines, Tulasne a ouvert des aspects ignorés, nous initiant à autant de mystères impénétrables jusqu'à lui.

La classe des champignons est immense, dit Tulasne, dans les prolégomènes de la *Carpologia*. Leur nombre, assure-t-il, est à peu près égal à celui de tous les autres végétaux réunis. Par eux le règne animal et le règne végétal se rencontrent : *In orbem catena naturæ redit*, a dit Linné. La chaîne des êtres est un cercle; tous les anneaux s'y tiennent.

On a comparé, non sans motifs, la base d'"implantation des polypiers à celle des champignons que les botanistes nomment *mycelium*. Le polype *hydra* vit de la vie végétale, a dit il y a plus de cent ans le naturaliste genevois Trembley.

Chez les champignons les extrêmes se touchent, depuis les espèces alimentaires et celles dont on admire le port élégant, jusqu'à ces *Mucédinées* minuscules aux aspects de moisissures, composées d'un protoplasme, substance amorphe en apparence. Pendant une existence éphémère on voit ces mucédinées apparaître sur les cadavres en putréfaction, faisant, s'il est permis de le dire, renaître la vie sur ces chairs défuntes, avant qu'animaux et végétaux retournent au limon de la terre d'où ils sont sortis. Ici la mort semble, pour un instant, engendrer la vie.

D'autres mucédinées paraissent après la pluie et le brouillard comme tombées de l'atmosphère.

Par ces modes de vitalité étranges, les champignons diffèrent singulièrement des autres plantes. Les *myxomicetes* ont longtemps été pris pour une substance amorphe engen-

Digitized by Google

drée par corruption. Telles sont les incertitudes auxquelles ils condamnent les naturalistes, qu'un jour l'un d'eux, Bary, déclara qu'ils devraient être rejetés du monde végétal.

Autre perspective. De nombreux champignons sont des parasites. Les uns passent leur vie entière sur le même végétal. D'autres partagent successivement les phases diverses de leur existence avec des plantes différentes. Tulasne a révélé de bien curieuses circonstances sur les générations alternantes de ces parasites. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant.

Par l'intervention de ces espèces transitoires et de si courte durée, les champignons jouent un rôle immense dans l'économie de la création. La vie de ces êtres éphémères n'est que de quelques heures : leurs types spécifiques n'en demeurent pas moins toujours présents dans le tourbillon des échanges moléculaires qui agite perpétuellement ces extrémités des règnes de la nature, et il en sera toujours ainsi tant que le souverain Maître de la science maintiendra l'ordre qu'il a établi.

Tulasne, dans cette classe des mucédinées et dans leur voisinage, a converti en acquisitions solides bien des terrains vagues sur lesquels désormais le botaniste pourra évoluer avec moins d'incertitude. Est-ce à dire qu'il ne reste point d'inconnues sur ces confins de tous les règnes et que les essais de classification aient tout réglé? Telle n'était pas la pensée de Tulasne, si réservé toujours dans ses affirmations. Ce n'est pas non plus celle de maints micrographes exercés qui ont longtemps fixé leur objectif sur ce vaste domaine des infusoires, où, comme nous le disions tout à l'heure, retentissent souvent, sans revêtir des formes bien définies, les dernières pulsations de la matière qui a eu vie.

Les naturalistes ont donné le nom de *Protistes* à ces organismes intermédiaires où dans le mouvement de la vie on constate un singulier mélange de propriétés animales et végétales. On y a établi des classes, mais dans ces milieux combien de conjectures et d'abris provisoires!

A propos de ces plasmas amorphes, ce qui fait défaut, ce

Digitized by Google

ne sont pas les questions pendantes. L'observateur distingue souvent des phénomènes de vitalité, d'accroissement cellulaire même, mais pas d'organes reproducteurs. Tout au plus a-t-il le temps — si brève est la durée de ces existences — de discerner des multiplications par division ou fissiparité. Comment accorder toujours ces phénomènes avec l'axiome *omne vivum ex ovo?* Il y a là telles catégories de faits qui autorisent bien des doutes. C'est sur ces terres incertaines et dans leurs alentours que, pour la classe des champignons, Tulasne a opéré de véritables conquêtes.

Ainsi grandie et ses nouveaux contacts avec les êtres infiniment petits étant pressentis, la classe des champignons devait provoquer dans l'esprit des naturalistes des rapprochements entre eux et d'autres êtres microscopiques.

Les agents animés présents dans les fermentations sont des champignons. Pasteur a révélé leur génération et leur intervention nécessaire. Vous voyez, dans certaines maladies, des champignons se présenter comme produits pathologiques. Les microbes présents en si grand nombre dans les maladies de l'homme et des animaux, appartiennent à la classe des algues, les végétaux les plus voisins des champignons. Qu'on veuille bien prendre ce fait en considération : par leur nombre, par leurs rassemblements en masse, par leur persistance, par leur intervention dans un si grand nombre de phénomènes vitaux, ces êtres qui représentent des formes inférieures semblent, pour ainsi dire, constituer la base du grand édifice de la vie animale et végétale.

Considération importante exprimée par quelques naturalistes, en particulier par Wallace : dans ces milieux des êtres inférieurs, les lois de l'évolution et de la sélection naturelle sont si peu apparentes qu'ils semblent y être soustraits; si grand est le nombre de ces animalcules, si compacte est leur masse, si immuables sont leurs modes d'existence. Cette dérogation à des lois que l'on assure gouverner la nature entière est pour frapper quelque peu.

Voici tout à l'heure un quart de siècle que cette question des microbes est entrée dans le courant scientifique : pas de sol plus mouvant, pas de lieu où l'imagination des

Digitized by Google

savants se soit plus exercée. Ce n'est pas le moment de faire à leur sujet la part des résultats acquis et celle plus considérable encore des hypothèses et des solutions provisoires. Mais ce que cette campagne scientifique met avant tout en évidence, c'est, dans la science moderne des êtres vivants, l'importance grandissante du rôle des infiniment petits et des forces infinitésimales. Questions d'origine, questions d'étiologie et de causalité, de thérapeutique, de prophylaxie, enfin d'immunité, ces ouvriers invisibles que l'on nomme les microbes, touchent à tout, ils coopèrent à tout.

Entre les travaux préparatoires entrepris par Tulasne, comme pour opérer des reconnaissances et s'assurer d'un terrain solide avant de mettre la main à son grand ouvrage, il serait regrettable de passer sous silence son mémoire sur les *Lichens*. (*Annales des scient. nat.*, 1852.)

Les lichens, aujourd'hui réunis aux champignons par la majorité des botanistes, formaient alors une classe à part. Le mouvement d'opinion destiné à opérer ce rapprochement, se manifeste déjà dans le mémoire de Tulasne, avant que Schveindner de Berlin eût rendu la conjonction définitive.

Ce même mémoire de Tulasne a aussi contribué, toujours pour les lichens, à la solution d'une question de structure anatomique des plus curieuses. Il est admis aujourd'hui qu'un lichen est le résultat de l'association d'une algue et d'un champignon. Les botanistes ont donné le nom de *symbiose* (vie en commun), à ce phénomène par lequel, à l'aide de deux unités morphologiques, se constitue une seule unité physiologique. C'est une association pour les conditions de l'existence, à bénéfice réciproque, profitable aux deux plantes. Ce qui ne va pas à dire que les bénéfices soient toujours égaux.

Il y a d'autres exemples de cette vie en commun. Les grands arbres de nos forêts, le chêne, le hêtre, le châtaignier, abritent et nourrissent dans la couche périphérique de leurs jeunes racines un champignon, le *mychoriza*, lequel en retour absorbe pour eux l'eau et les matières solubles du sol environnant. Ce sont là de brefs aperçus : ils suf-

Digitized by Google

fisent cependant pour faire apprécier l'importance de l'intervention, et en nombre si considérable, des champignons dans l'économie des influences réciproques des règnes de la nature (1).

Ces faits de symbiose, les cellules végétales et animales reconnues comme centres de vitalité spéciaux ; autant de questions qui touchent à la doctrine de l'être en même temps qu'à celle du rôle des composés organiques dans les corps vivants; ces problèmes appellent des solutions métaphysiques. Si loin qu'il porte son regard, n'ayant à apprécier que des phénomènes, le microscope seul est impuissant à les résoudre.

Mais quelle vision inattendue que le retour de ces questions de l'être et de la constitution des corps sous l'objectif investigateur du savant moderne ?

On voit quelle ampleur les travaux de Tulasne communiquent à la mycologie, à cette branche de la botanique si longtemps placée au second rang. Guidés par lui, nous avons pénétré dans ces mondes des êtres inférieurs, dans les mystères encore bien incomplètement dévoilés de leurs existences. Des perspectives absolument nouvelles pour la science nous ont été ouvertes; Tulasne les a envisagées. Il a préparé la voie aux travailleurs et l'on sait avec quelle émulation il a été suivi.

Et ne semble-t-il pas que saint Augustin, le grand docteur, ait pressenti la venue au monde de la science de ce règne des infiniment petits, alors qu'il a écrit ces paroles : *Deus magnus in magnis, maximus in minimis.*

(1) Voir le traité de botanique de Ph. Van-Tieghem, Paris, 1891.

Digitized by Google

IV

Allons plus avant dans l'œuvre de Tulasne, et, autant qu'il est permis dans un travail tel que celui-ci, apprécions sa méthode, ses procédés comme botaniste, et mettons quelques résultats en évidence.

Les champignons fuient la lumière. Presque tous naissent d'un *mycelium*, organe qui a de lointaines ressemblances avec les racines des végétaux phanérogames. Cet organe, constitué de filaments blanchâtres, est très visible sous des feuilles mortes, des écorces détachées ou des débris de bois mort. Le *blanc* avec lequel on reproduit sous couches les *agarics* comestibles en est le type vulgarisé.

Pour les champignons, les exigences de la vie extérieure sont très diverses : vous trouverez chez eux, et cela presque dans chaque famille, tous les états intermédiaires, depuis ceux qui, à un moment donné, étalent au grand jour un développement magnifique, jusqu'aux *hypogés* proprement dits, toujours confinés dans leur existence souterraine.

Tulasne fut tout d'abord attiré par les *hypogés*. Les clartés absolument neuves qu'il répandit sur cette famille lui furent d'un grand secours pour la description et la classification des genres voisins. Les champignons souterrains, encore bien qu'ils contiennent les truffes, c'est-à-dire les espèces comestibles déjà connues des anciens, avaient, incident singulier, à peine fixé l'attention des botanistes. Ils étaient si mal connus, qu'au début du siècle, Persoon n'en décrivait que quatre espèces. En 1831, Vittadini, de Milan, le précurseur immédiat de Tulasne dans cette histoire des champignons souterrains, énumère soixante-trois espèces réparties en treize genres.

MM. Tulasne ont porté les hypogés à vingt-cinq genres

Digitized by Google

et à cent vingt-quatre espèces. Ils ont ajouté soixante-onze espèces à la flore française.

Nous avons dit tout à l'heure ce que l'on entend par le *mycelium*. Avant Tulasne, on croyait que les *tubéracées* (truffes), dépourvues de *mycelium*, provenaient directement de leurs spores, qui se seraient simplement dilatées en tous sens. Cependant il avait constaté le *mycelium* dans des genres très voisins des truffes. Il avait assisté à sa formation, ayant suivi sortant des spores en germination les filaments déliés qui par leur entrecroisement tissaient peu à peu le *mycelium* lui-même.

Puis, procédant par voie de rapprochement entre des espèces limitrophes et par la considération des organes à l'état rudimentaire, il arriva à démontrer que les truffes, elles aussi, avaient leur *mycelium*. Mais ici l'organe ne se présente plus à l'état de filaments étendus sur le sol; c'est une enveloppe complète qui, dans son jeune âge, entoure la truffe entière comme d'un voile. Cette tunique feutrée se détruit assez vite; alors apparaît la truffe complètement isolée dans le sol.

Cette évolution du *mycelium* est une révélation de Tulasne. Après cette découverte, s'attaquant à la structure intime du tissu de la truffe, il décrit dans son intérieur un régime de canaux pour la circulation de l'air.

L'observateur enfin étudie le système reproducteur des hypogés. Les champignons souterrains comme les autres procèdent d'un corps particulier que l'on nomme spore, qui chez eux affecte un mode de développement spécial. Entrer ici dans plus de détails sur ce système reproducteur serait trop compliqué. Disons seulement que ces spores ne sont pas de petites truffes toutes formées, comme le croyaient les botanistes avant Tulasne.

Digitized by Google

V

Si par les mucédinées l'étude des champignons nous fait toucher aux agents de la fermentation ainsi qu'aux problèmes les plus délicats de la bactériologie, par les hypogés, par les truffes en particulier, nous abordons — un tout autre ordre d'idées — des questions d'agriculture, de négoce et d'échanges internationaux. Sans doute ici la part d'intervention de Tulasne ne sera ni aussi fréquente ni aussi magistrale. Il ne pouvait se faire cependant que la note de son esprit observateur ne s'y retrouvât. Il arrive, on va le voir, tels moments où l'œil du savant transforme un sujet vulgaire d'apparence en y introduisant les données d'une solution scientifique,

Laissons aux traités spéciaux la nomenclature et la distribution géographique des truffes comestibles; disons seulement qu'autant par d'heureuses dispositions climatériques du sol que par le génie industrieux des propriétaires, le commerce des truffes est une question toute française. Ces humbles végétaux sont devenus un élément important de la richesse nationale (1); on ne sème pas des truffes comme du froment; on ne les multiplie pas par division comme la pomme de terre; on est arrivé cependant à les propager.

Il y a pour ces tubercules des contrées privilégiées. Le Périgord, le bas Poitou, le Comtat d'Avignon produisent les plus estimées. Il y a 80 ans, l'observation a révélé que les localités propices à la production des truffes sont à l'or-

(1) En 1868, la France récoltait une moisson de 500,000 kilogrammes de truffes, et leur prix était de 10 fr. par kilo. En 1890, la récolte a dépassé deux millions de kilogrammes, et le prix dépasse 15 fr; soit une récolte s'élevant à 30 millions de francs par année. — Ces chiffres officiels sont extraits du savant traité sur la truffe que vient de publier M. Chatin, membre de l'Académie des sciences, Paris, 1892.

Digitized by Google

dinaire des collines à terrain maigre et caillouteux. La présence d'arbres sur le sol est indispensable. Le plus souvent ce sont des chênes blancs ou verts, par exception des noisetiers, des châtaigniers ou d'autres essences. En définitive, le terrain étant choisi, c'est en semant des chênes que l'on a obtenu les truffes.

C'est en 1834, au congrès scientifique de Poitiers, que le botaniste qui fut le premier maître de Tulasne, M. Delastre, dénonça au monde savant cette découverte empirique de la spéculation. On cria au paradoxe : mais l'expérience ayant été immédiatement contrôlée, dès lors la production artificielle des truffes est tombée dans le domaine usuel de l'agriculture.

Edmond Tulasne refusait d'assimiler à une véritable culture, les truffières artificielles. Il a proposé de désigner sous le nom poétique de *colonies* les établissements créés auprès des racines de chênes. Attirer une plante souterraine, déterminer sa présence en lui organisant un milieu propice : voilà peut-être un expédient ingénieux, plutôt que de l'agriculture dans le sens usuel du terme. C'est tout au moins une heureuse trouvaille et le paysan de Vaucluse l'estime telle.

Maintes questions affluent encore. Les truffes sont-elles ou non des plantes parasitaires ? le sont-elles pendant toute leur existence ou seulement durant quelques périodes? Il n'y a pas à s'attarder ici ; de l'aveu même de Tulasne, la part des conjectures est trop grande.

VI

L'histoire des champignons souterrains est sans contredit, l'œuvre la plus originale de Tulasne. Dans un sujet circonscrit, jusqu'à lui à peu près inconnu, il a fait une étude de biologie des plus curieuses. Avec une faculté d'intuition supérieure, il ne laisse inexploré aucun des aspects du

Digitized by Google

domaine qu'il s'approprie. Ainsi se manifestent les vrais maîtres de la science; tour à tour classificateur, anatomiste, physiologiste, dirigé par une prévision pénétrante, son microscope lui révèle les secrets les plus intimes. Il discerne un plan complet d'organisation. La loi d'accroissement, celle de la reproduction, les mœurs, les phénomènes de la vie végétative; rien ne lui échappe.

Après ce beau travail, Tulasne, d'ailleurs encouragé par ses collègues du Muséum et de l'Institut, fut pris de l'ambition, fort louable, d'écrire une histoire générale de la classe entière des champignons. C'était, résumant ses travaux antérieurs, les produire fécondés par des vues d'ensemble et les notions philosophiques qui caractérisent le naturaliste de race.

C'est alors que Tulasne conçut le plan de son grand ouvrage *Selecta fungorum carpologia*. Le titre indique la pensée de l'auteur. Il a choisi la fructification, c'est-à-dire la conclusion de l'évolution embryogénique pour l'idée mère, directrice de son travail.

Mettant en œuvre son érudition, unie à une somme immense d'observations, ayant étudié un nombre d'espèces bien plus grand qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui, Tulasne observe chaque espèce d'une étape biologique à une autre, saisissant le moment de l'apparition des organes reproducteurs et les accompagnant jusqu'à complet développement dans les phases successives de leur durée.

De pareilles observations ne se font pas en herborisant et en soumettant au scalpel de l'analyse, des individus recueillis dans les champs. Pour, autant qu'il se peut, suivre les temps successifs de la morphologie de ces végétaux inférieurs, les botanistes ont imaginé de les faire naître et de les cultiver sous leurs yeux. Edmond Tulasne, son frère Charles surtout, étaient fort habiles dans ces cultures domestiques. Ils furent des premiers à pratiquer cette agriculture de laboratoire, indispensable pour obtenir les préparations réclamées par le microscope.

Pour l'étude des organes reproducteurs, s'il ne se fût agi que de constater la présence d'une série d'états succes-

Digitized by Google

sifs sur le même individu, tout au plus sur deux, comme dans les phanérogames dioïques, la poursuite des phénomènes est déjà suffisamment compliquée. Mais à propos des champignons, les recherches de Tulasne ont révélé de bien autres mystères et des incidents inattendus.

Dans les végétaux d'ordre inférieur, comme dans les classes de même ordre du règne animal, se présente ce phénomène auquel les naturalistes ont donné le nom de *polymorphisme*. Les champignons, qui sont de ces êtres inférieurs et y tiennent une grande place, sont polymorphes à un très haut degré. Tulasne l'a démontré, c'est-à-dire qu'il a montré qu'à des phases diverses de leur existence, ils affectent par alternance des formes très différentes, si différentes que plusieurs fois elles ont été décrites comme des espèces distinctes.

Jusqu'à Tulasne, dit le professeur Duchartre dans sa notice sur son collègue, lue à l'Académie des sciences (28 décembre 1885), « les botanistes avaient décrit comme autant d'espèces, souvent même de genres, toutes les formes sous lesquelles s'offraient à eux ces êtres innombrables dont beaucoup descendent jusqu'aux limites de la simplicité de structure et presque de la visibilité; tandis que d'autres, plus complexes en organisation, prennent des proportions plus fortes et des configurations aussi étranges que variées.

« Suivant pas à pas un grand nombre de ces végétaux pendant toute leur existence, notre regretté confrère a prouvé que chez eux les organes reproducteurs, loin d'être d'une seule sorte, sont divers, et que, par suite, la création d'un grand nombre de prétendues espèces n'avait été basée que sur la diversité des formes sous lesquelles peut se présenter un même être aux diverses phases de son évolution.

« Il a établi enfin ce fait remarquable que si beaucoup de champignons parasites, une fois fixés sur un végétal nourricier, ne le quittent plus et atteignent sur lui leur développement complet, d'autres envahissent l'un après l'autre des végétaux différents et ne peuvent produire que sur l'un

Digitized by Google

ou l'autre de ceux-ci, l'un ou l'autre des organes reproducteurs.

« Ces notions fondamentales sur les alternances qui jusqu'alors n'avaient pas été soupçonnées, ont complètement changé la face de la mycologie. »

Ces paroles sont doublement autorisées et par la clarté de la langue et par la notoriété de celui qui les a écrites.

Cet ensemble de phénomènes de variabilité qui est le propre du polymorphisme complique visiblement la notion des types spécifiques, mais il ne la fait pas disparaître. On comprend l'importance qu'a dû acquérir le polymorphisme depuis que cet élément de divergences intervient dans l'étude des microbes pathogènes et celle des agents de la fermentation, dans les associations de végétaux différents pour la vie en commun (symbiose ou parasitisme).

Avoir aplani ces difficultés, constaté l'existence de cette mutabilité des aspects d'un même individu; avoir dans ces métamorphoses reconnu le lien biologique, la loi de fixité qui gouverne ces formes successives, voilà bien une œuvre d'un mérite supérieur. Ce n'était rien moins en effet que livrer à la science positive une part inconnue de l'histoire naturelle.

VII

Ce qui distingue Edmond Tulasne comme naturaliste, c'est le génie de l'observation. Son habileté pour lier les faits entre eux était sans égale. Le sujet choisi, son but déterminé, il allait de l'avant d'un pas sûr, établissant méthodiquement ces lois qui l'ont illustré; autant de conquêtes révélatrices du plan supérieur qui, dans le monde des êtres vivants, régit la chaîne des rapports.

La méthode qui conduit Tulasne à ses résultats n'est pas autre que la pure méthode anatomique. La continuité tissulaire des organes, dit M. Bornet, son successeur à l'Insti-

Digitized by Google

tut, c'est là toujours l'argument probant, irréfutable, de ses démonstrations. Ce n'était pas seulement le catalogue des êtres dans la nature qu'il augmentait. Par ses analyses savantes, par ses dissections poursuivies avec une dextérité infinie sous l'objectif du microscope, combien de problèmes de structure anatomique et de physiologie n'a-t-il pas résolus?

Il procédait ainsi pas à pas dans l'étude de la structure des organes internes des végétaux, déduisant les unes des autres leurs formes organiques. Il étonnait par sa faculté de pressentir les aspects divers d'un sujet, de l'embrasser en totalité et de s'y orienter. Rien ne lui échappait.

Voyez pour les champignons souterrains, en dix mémoires il épuise la matière. Ces travaux, dit M. Bornet, sont devenus le code actuel de la mycologie. Sans rien perdre de leur valeur, ils ont subi l'épreuve de la vérification tardive opérée avec des instruments perfectionnés. Aussi Tulasne est cité partout, son nom est une autorité, vous le trouverez appelé en témoignage à chaque page par l'auteur anglais Coock dans l'histoire des champignons publiée par lui, il y a quelques années, sous la direction de Berkley.

VIII

Une question peut être posée : Tulasne était-il un homme de doctrine? Si l'on entend par là de Tulasne qu'en dehors du courant général de la science il avait des opinions systématiques préconçues, et qu'à l'exemple de Haeckel, de Lamarck, de Darwin, il travaillait dans le but de les faire prévaloir, il n'en était rien. Personne, moins que lui, ne visait à inventer une cosmogonie ou à créer un système du monde.

Tulasne n'avait pas d'autre dessein que celui de lire dans le livre de la nature et d'en être l'interprète. Pour lui, toute recherche expérimentale dans ce monde visible supposait

Digitized by Google

avant tout la foi intime à l'ordre providentiel établi, par conséquent à Dieu qui en est le régulateur suprême. Pour l'auteur de la Carpologie, faire une découverte c'était — par une faveur dont il sentait tout le prix — déchiffrer quelques fragments inconnus dans le grand ensemble du monde que nous habitons. C'était, par un travail récompensé, retrouver une part de ce domaine de la connaissance où l'homme avant la chute marchait dans la lumière. Aussi, loin de prendre orgueil de ses découvertes, n'y voyait-il, à l'exemple de Linné, qu'une preuve de la libéralité du Créateur, un motif pour s'anéantir dans une effusion de reconnaissance. Alors, dans son enthousiasme, il invoquait l'Ecriture et d'abondance il en citait des passages. C'était, après le travail, comme un acte de louange et un cantique d'action de grâces. Ainsi faisait de même Cauchy, le savant géomètre, en posant sa plume après la solution d'un de ses grands théorèmes.

Il y a dans cette conception du travail scientifique autant de grandeur que de véritable humilité. Pour Tulasne la science n'est jamais finie, c'est un champ dont l'ouvrier même le plus privilégié ne doit pas voir le terme.

Ceci va paraître une contradiction. Très circonspect, Tulasne avait l'esprit positif, en ce sens qu'il se tenait plutôt en défiance à l'égard des conceptions imaginatives. Les hypothèses avaient sur lui peu de prise immédiate. Il résistait volontiers aux plus séduisantes. Combien de fois ne l'avons-nous pas entendu protester par exemple contre l'hypothèse des métamorphoses de Gœthe, si ingénieuse cependant pour interpréter l'évolution des organes de la plante? C'était ici affaire de tempérament de sa part, incliné qu'il était par la nature de son esprit à déduire par degrés la transformation des plasmas et des cellules en organes, plutôt qu'habitué à s'inspirer à l'avance de vastes conceptions idéales. Cette méthode conforme à sa modestie, autant qu'à son esprit judicieux et pondéré, ne l'a pas empêché de travailler avec grand profit pour la science. Si d'ailleurs il se montrait difficile touchant l'usage de l'instrument logique de l'hypothèse, ce n'est pas à dire qu'il le

Digitized by Google

voulût proscrire. Tulasne n'aurait pas accordé une sympathie aussi entière à l'enseignement de Blainville sur l'anatomie comparée, s'il n'eût agréé la conception systématique du célèbre professeur sur la série zoologique et les organes rudimentaires.

A plus forte raison se tenait-il en garde contre les spéculations hautaines insurgées contre la science traditionnelle, qui prétendent s'imposer à titre de principes dominateurs et de philosophie indépendante. Son adhésion raisonnée à la doctrine catholique, fortifiée par les études de l'âge mûr, le défendit contre les négations banales de l'athéisme scientifique; elle le préservait davantage encore des systèmes à prétentions absolues. Ceux-là se sont produits avec trop d'éclat, ils ont soulevé des controverses trop bruyantes pour qu'un savant tel que Tulasne, mêlé comme il devait l'être au mouvement scientifique de son temps, pût en ignorer et ne fût pas à leur égard mis en demeure de manifester.

Les négations froides et calculées d'Auguste Comte touchant l'ordre qui régit les destinées de tous les êtres créés étaient pour lui un blasphème.

Herbert Spencer blessait plus encore peut-être sa conscience religieuse. Ses théories évolutionistes lui faisaient l'effet d'une échappatoire inventée pour contester la présence du souverain Maître.

IX

En 1859 parut le traité de Darwin sur l'origine des espèces. On sait avec quel éclat ces doctrines firent irruption dans toutes les branches de l'histoire naturelle. Immédiatement transformé en instrument de polémique par des commentateurs suspects, le darwinisme combiné avec la doctrine de l'évolution n'a guère été connu dans le monde que sous la formule d'une attaque aux solutions du spiritualisme chrétien.

Digitized by Google

Les évolutionistes darwiniens suppriment le dogme de la création; ils proclament que l'univers que nous habitons est le produit d'une *génération spontanée*, enfin ils nient *les espèces naturelles*, une erreur capitale en philosophie et en biologie. Cette erreur a été basée par Darwin sur la célèbre hypothèse de la sélection naturelle. Ce n'est pas le lieu d'en contester la fortune prodigieuse : mais le souvenir d'une observation de Tulasne sur le terme de sélection naturelle ne sera pas déplacé en ce moment; il l'estimait inexact, s'il doit exprimer simplement la lutte des êtres vivants contre les éléments naturels et les circonstances de milieu dont en ce monde tous sont fatalement entourés. Ce n'est assurément pas mettre en évidence un fait extraordinaire, que de dire des plus forts qu'ils sont les plus aptes à soutenir le combat. En définitive, les types des espèces demeurent vainqueurs, car, en dépit des variations infinies qui leur incombent et malgré les énormes destructions qu'ils subissent, quand même ils persistent toujours. S'ils n'existaient pas, il n'y aurait plus d'histoire naturelle possible. La concurrence vitale tend à maintenir les types spécifiques, plutôt qu'à les changer.

A travers ce tumulte, Tulasne ne se livra point. Il conserva une attitude froidement réservée à l'égard du naturaliste anglais. Nul pourtant n'était mieux que lui préparé pour juger Darwin et pour apprécier à leur valeur les catégories de faits, si ingénieusement observés, qu'il avait accumulées à l'appui de sa thèse. Aussi bien à cet endroit lui a-t-il rendu pleine justice. Mais si Tulasne ne livra jamais au public une seule ligne sur Darwin, dans le particulier il n'hésitait pas à s'élever contre nombre de ses conclusions qu'il estimait forcées, contre celles surtout qu'il autorisait chez ses commentateurs par un étrange silence; les chronologies fabuleuses gratuitement échafaudées sur la théorie des sélections naturelles l'indignaient.

En 1878, l'Académie des sciences décerna à Darwin le titre de membre correspondant étranger. Tulasne n'était pas à Paris. Voici en quels termes il s'exprime, touchant

Digitized by Google

cet événement, en écrivant à un ami (1) : « Vous me parlez de la nomination du trop fameux Darwin. Je m'étais élevé autant qu'il m'a été possible contre ce choix malheureux : mes protestations sont demeurées sans effet. Il faut cependant que j'ajoute, à la décharge de la section de botanique, qu'en tant que botaniste, M. Darwin ne mérite que des éloges ; mais que ce savant ne pouvait être partagé en deux et qu'aux yeux du public, la section serait responsable de sa personne tout entière et de sa triste célébrité. »

X

L'épreuve de la critique, le temps écoulé, des recherches nouvelles ont apaisé l'ardeur des débats primitifs en modérant les ambitions trop exaltées. La réserve de Tulasne en sort justifiée. Si la finesse et la fertilité du génie observateur de Darwin demeurent justement appréciées, d'autre part le grand courant scientifique se sépare de plus en plus des théories de la création telles que celle de Haeckel, sur laquelle se greffent les sélections darwiniennes pour instituer le système positiviste de l'évolution.

Beaucoup d'esprits répugnent absolument à croire que la vie et la marche progressive dans la série des êtres organisés puisse émaner d'une cellule initiale, par le simple contact de la lumière et des éléments chimiques. Il y a là trop visiblement à l'œuvre une force nouvelle qui va au delà et en dehors des changements chimiques. Cette force, c'est la force vitale, et elle ne saurait se produire sans l'intervention du directeur suprême.

Dans le milieu des savants qui cultivent les sciences, il faut distinguer le gros de l'armée qui marche à la conquête des mondes nouveaux lentement mais sûrement. Là est le dépôt des résultats acquis, vérifiés, qui peu à peu obtien-

(1) Lettre à M. Dauchez, 1878.

Digitized by Google

nent le consentement universel. Il y a aussi, et à ses côtés, les troupes légères, pourvues d'une arme qui, pour être souvent efficace, n'est pas toujours, comme l'a dit l'anthropologiste anglais Huxley, une arme de précision, l'*imagination scientifique*. Ceux-ci sont les précurseurs. Tout n'est certes pas à blâmer dans les incursions aventureuses de ces éclaireurs. Ils lancent des idées, des hypothèses qui font leur chemin, parfois avec bonheur.

Il faut convenir aussi que trop souvent dans ce groupe des précurseurs se rencontre — sous le couvert d'une rupture plus ou moins affichée avec le spiritualisme traditionnel, lequel, quoi qu'on dise, a présidé au développement de toutes nos connaissances — cette tendance à vouloir constituer sous le nom de science une puissance anonyme à laquelle serait dévolue une sorte d'infaillibilité, avec droit de juridiction, presque de contrainte.

Quelques-uns de ces imaginatifs n'ont-ils pas parfois la présomption de croire que, jusqu'au moment où ils sont entrés dans la carrière, la science est restée dans l'enfance?

La liberté scientifique se soulève contre ces prétentions; car sous ce terme abstrait, la science, s'abritent des idées qui ne sont, après tout, que des opinions particulières ou collectives d'individus trop enclins à se persuader qu'ils représentent la science elle-même.

Que l'on ne s'y trompe pas, alors que l'on dit *la science*, il s'agit toujours de la science de quelqu'un; c'est-à-dire d'une opinion, de la solution de tel personnage à faire prévaloir et que l'on voudrait imposer à tous comme la vérité absolue, avec le caractère de nécessité d'un principe de physique ou de géométrie.

Tulasne était du gros de l'armée scientifique avec son allure mesurée, ne livrant rien à l'imprévu. Dans les rangs positivistes, Hæckel n'apparaît-il pas comme un type de ces soldats de troupes légères si joliment définies par Huxley?

Six ans sont écoulés depuis la mort de Tulasne, et ce qui se passe dans le monde où se débattent les doctrines n'est-il pas pour justifier de plus en plus sa réserve à l'égard du dar-

Digitized by Google

winisme et de l'évolution ? La protestation muette d'un homme tel que lui, est à elle seule une force. Les esprits sont partagés plus que jamais, et ce n'est pas seulement dans le testament scientifique du regretté Quatrefages qu'éclatent leurs divisions.

Impossible de ne pas le reconnaître, en France un mouvement d'opinion contre le positivisme est dans l'air. — On le voit poindre chez des savants déjà classés par les suffrages de leurs contemporains, adoptés par les académies. Ceux-là, comme Tulasne, ont subi la période d'engouement, laissant passer une doctrine qui répugnait à leur conscience autant qu'à la tradition scientifique. Mais, qui l'aurait pu croire ? c'est dans la jeunesse universitaire qui se prépare à aborder la carrière des sciences physiques et naturelles, chez les docteurs qui convoitent les chaires de philosophie, c'est dans ce milieu d'intelligences actives, animées par des perspectives nouvelles, que nous voyons les défiances et les désillusions s'exprimer à l'égard de l'évolutionisme matérialiste.

Les annales de la science, celles de la philosophie, celles de la médecine sont remplies de ces conflits de doctrines. Déterminer l'origine et les causes de ces crises n'est pas toujours facile. Ici, comme dans tous les mouvements de cette nature, les influences morales, politiques, religieuses se font sentir; l'imagination aussi s'y donne carrière. Ici la révolte a été d'autant plus accentuée, qu'à leur ordinaire les évolutionistes avaient procédé avec des allures impératives. Ne disaient-ils pas qu'ils étaient la science elle-même, la science officielle ?

Aussi bien faut-il reconnaître que dans les rangs évolutionistes des signes de défaillance étaient apparus, assurément propres à justifier la réserve des uns et les attaques des autres.

Dans son discours d'ouverture au congrès anthropologique de Vienne en 1889, Wirchow, jadis un transformiste résolu, a reconnu que le trait d'union qui devait rattacher l'homme au singe, la science l'ignore; que les exhumations préhistoriques des paléontologistes n'ont pas

Digitized by Google

réalisé les espérances fondées sur elles ; que les séries zoologiques et végétales n'apparaissent que par débris fragmentaires ; que les hypothèses inventées pour combler les déficits sont bien chimériques ; enfin que l'on considère comme acquise l'absence de toute modification essentielle dans les types spécifiques depuis cinq mille ans.

Voilà bien des divergences. Il y en a d'autres encore.

D'aussi loin que l'on fasse venir l'homme dans la série animale par l'évolution progressive, il arrive toujours un moment où se présentent ces facteurs nouveaux, le langage et l'intelligence : comment croire que cette suprême adaptation de la vie intellectuelle et morale sorte de la sélection naturelle comme un simple effet de développement ?

Telle était cependant la conviction d'évolutionistes purs, celle de Haeckel, Vogt et d'autres.

Huxley, Topinard, pour ne parler que des meilleurs, s'arrêtent devant les manifestations mentales. Elles ont, dit Wallace, une origine autre que l'énergie plastique qui engendre la série animale. Il invoque pour elles « *une cause adéquate dans l'univers invisible de l'esprit.* »

La doctrine de l'évolution est une conception naturaliste du développement des forces de la nature. A cette conception le spiritualisme traditionnel en oppose une autre qu'il reçoit de la philosophie de S^t^ Thomas : celle de l'Etre, unie à celle de la permanence des espèces naturelles, chaque être vivant, depuis le plus infime des infusoires jusqu'à l'homme, n'existant qu'en vertu d'une loi particulière, manifestation du plan providentiel établi par l'Etre créateur qui gouverne tout. Pas de formule plus propice à l'étude des sciences naturelles.

A suivre plus avant ces mouvements d'opinion, où la fortune se montre diverse et alternante, il y aurait profit et intérêt ; mais ne serait-ce pas se lancer dans une bien grande entreprise ?

Aussi bien n'y a-t-il aucun motif pour introduire le nom de Tulasne dans la mêlée des combats sur l'évolution. Il ne figura dans aucune polémique. Avant tout, il doit paraître

Digitized by Google

ici avec l'autorité de ses découvertes et comme témoin de la tradition spiritualiste dans l'histoire des sciences. Pas de convictions moins agressives, plus dépourvues d'égoïsme personnel que les siennes. — Les suffrages réitérés de ses collègues du Muséum et de l'Institut lui suffisaient; jamais il ne prétendit s'imposer à autrui.

Aux attaques contre ce que les adversaires appellent avec tant de libéralité les préjugés religieux de la philosophie chrétienne, comme portant atteinte à la liberté scientifique, Tulasne opposait volontiers, dans le cours des entretiens familiers, l'exemple des grands fondateurs, nos maîtres, si fidèles à toutes les convictions chrétiennes : Cauchy qui l'avait honoré de son amitié : le professeur de Blainville et Adrien de Jussieu, son prédécesseur à l'Académie.

Voilà Edmond Tulasne, tel qu'il nous est apparu dans la dignité et la simplicité de son caractère de savant.

(A suivre.) Dr Edouard Dufresne.

Digitized by Google

REVUE D'ARCHÉOLOGIE

I. H. Bazin, Villes antiques. Vienne et Lyon gallo-romains. — II. Mgr Vilpert, Die Katakombengemælde und ihre alten Copien. — III. P. Berthier. La porte de Ste-Sabine à Rome. — IV. Ficker. Die altchristlichen Bildwerke im christlichem Museum des Laterans. — V. Mélodies de chant grégorien. — VI. Truchet. Le B. Ayrald, chartreux, évêque de Maurienne. — VII. Bibliographie archéologique.

I. M. H. Bazin, déjà connu par de sérieux travaux d'archéologie, a entrepris dans un ouvrage (1) dont nous voulons entretenir le lecteur « de reproduire la physionomie de Vienne et de Lyon pendant la période gallo-romaine en empruntant les traits de son esquisse à l'histoire, aux monuments antiques, à l'épigraphie et à l'archéologie ». Il donne tout d'abord un résumé de l'histoire de Vienne : on ne peut fixer la date de sa fondation, mais cette cité existait déjà à l'époque celtique; comblée de faveurs par César, elle fut ruinée par Valens, général de Vitellius, qui exigea d'elle 300 sesterces (60 fr.) pour chacun de ses soldats. Passant aux monuments l'auteur les étudie tour à tour : suivons-le dans cette excursion archéologique. L'enceinte fortifiée dont les murs atteignaient parfois 5 m. d'épaisseur fut bâtie par ordre d'Auguste durant un de ses voyages en Gaule; la citadelle qui en occupe le centre repose sur des substructions considérables qui ont pour but d'enserrer le monticule mouvant

(1) Villes antiques. Vienne et Lyon gallo-romains. Paris. Imp. Nationale. Hachette éditeur, 1891, in-8°, XII-407 pages.

Digitized by Google

du Pipet. L'amphithéâtre, dont il ne reste presque rien, « l'emportait en grandeur et en beauté sur celui de Nîmes » (Juste-Lipse) : le grand axe mesurait 91 m. et la hauteur totale des gradins 20 m.; son arène n'a pas vu ainsi qu'à Rome et à Lyon des combats de bêtes féroces, mais seulement des luttes de gladiateurs. Plusieurs aqueducs amenaient l'eau à Vienne : le plus considérable dérivé de la Suze atteignait deux mètres de largeur. Parmi les temples de la vaste cité, l'*Augustanæum* occupait la première place; il existe encore mais a été l'objet de réparations malheureuses; il mesure 27 m. de longueur, 15 de largeur et 17 de hauteur. Signalons ensuite le monument qu'on nomme l'*Aiguille* ou le *Tombeau de Pilate* : des fouilles exécutées en 1851 ont fixé les savants sur la nature de cet édifice : ce n'est pas un cénotaphe mais un monument appartenant à la décoration intérieure du cirque; on a retrouvé en effet tout proche les fondements des gradins et la *spina*.

M. Bazin ne montre pas moins d'érudition dans l'étude des institutions : il dégage de l'épigraphie viennoise le nom des divinités curieuses de la région, les fonctions des magistrats, la liste et la nature des diverses corporations, les caractères de la famille; le musée archéologique lui fournit des matériaux pour d'intéressants chapitres sur l'architecture, la décoration des maisons, la statuaire, les mosaïques et la céramique.

L'auteur s'est servi de la même méthode et du même plan pour Lyon que pour Vienne : il commence par une bibliographie sérieuse et un résumé de l'histoire de Lugdunum. Rappelons quelques faits : la fondation remonte à l'an 43 avant Jésus-Christ; Auguste, qui avait des vues étendues sur cette cité, lui donnera une garnison sous prétexte de garder l'hôtel de la monnaie; il créera de grandes routes aboutissant l'une à Saintes sur l'Océan, l'autre à la Manche, la troisième sur le Rhin, la dernière à la Méditerranée par la Narbonnaise; il fera de Lyon la capitale des trois Gaules, Aquitaine, Belgique, Celtique, et le siège de l'association des soixante cités ou centre d'administration locale. Lyon dès lors comptera deux villes : la romaine, située

Digitized by Google

à Fourvière, la Gauloise, établie à la Croix-Rousse. La première a été circonscrite par une enceinte qui, partant de la Quarantaine, laissait en dehors le cimetière de Loyasse et finissait à Pierre-Scize. Le forum (*Forum vetus*, d'où Fourvière) en occupait le centre. Le plus bel édifice de Lugdunum était la *domus Juliana*, située à l'endroit où se trouve actuellement l'Antiquaille, c'était la demeure du gouverneur et parfois des empereurs ; il n'en reste plus que la prison où furent enfermés saint Pothin et ses compagnons. L'amphithéâtre qu'on croyait devoir placer à Ainay ou à la Croix-Rousse, était de fait à Fourvière : la découverte en mars 1887 des substructions à l'angle des rues du Juge-de-Paix et Kléberg ne permet plus de doute. A moins de 100 mètres de là, se trouvait le théâtre : on en voit des restes importants chez les dames de la Compassion ; enfin le cirque devait être derrière le théâtre.

Nous passons sous silence les monuments de moindre importance décrits par l'auteur, pour arriver à la ville gauloise de la Croix-Rousse. Le principal monument en était le temple de Rome et d'Auguste, situé en arrière de l'église Saint-Polycarpe, et élevé en témoignage de la gratitude des populations gauloises envers la divinité de Rome et de l'empereur. Deux gigantesques colonnes, aujourd'hui dans l'église d'Ainay, l'encadraient et soutenaient la statue dorée de la Victoire. Au temple était fixée la Table de Claude : « c'était le texte du discours prononcé par lui à la curie de Rome pour appuyer la demande faite par la Gaule chevelue d'avoir le droit de fournir des membres au Sénat ». Citons enfin l'amphithéâtre gaulois de 140 m. sur 117, situé au Jardin des Plantes où ne se donnaient que des jeux pacifiques.

L'espace nous manque pour résumer même sommairement les chapitres traitant des institutions : magistratures diverses et spéciales à Lyon, corporations des bateliers, des sapeurs-pompiers, des négociants en vins qui avaient leurs entrepôts à Ainay. L'auteur a su mettre à profit l'épigraphie lyonnaise pour donner d'intéressants détails sur le caractère de nos ancêtres, la constitution de la famille, etc. En

Digitized by Google

somme l'ouvrage de M. Bazin, d'une érudition incontestable, est un livre vraiment scientifique; les belles illustrations de Barqui, ainsi que les deux plans archéologiques, serviront également à lui assurer le succès qu'il mérite.

II. Il existe à la Bibliothèque vaticane trois manuscrits (cotés 5407-5409), et à la Vallicellanne un autre (coté G. 6) qui contiennent des dessins coloriés fort curieux reproduisant un grand nombre de peintures catacombales. M. de Rossi avait déjà signalé ces manuscrits (*Roma sotterranea* I 15-25), et établi certains points, relativement à leur origine, mais une étude spéciale s'imposait. Mgr Wilpert s'est chargé de ce travail et vient de consigner, dans un volume important (1), le résultat de ses recherches. Un savant qui s'est fait un nom dans diverses branches de la science ecclésiastique, Ciacconio, s'était occupé également des catacombes; le premier et unique volume, très rare, d'un de ses ouvrages intitulé : *De cœmeteriis vetustis urbis Romæ, intra quæ ss. martyrum et Christi confessorum corpora in primitiva ecclesia sepeliebantur et de illorum vestigiis et ruinis nuper repertis*, imprimé à Paris, longtemps après sa mort, en 1731, atteste son goût pour l'archéologie chrétienne; or, c'est aussi à lui qu'ont appartenu en majeure partie les manuscrits dont nous avons parlé.

Avec une patience d'archéologue, le mot est de circonstance, Mgr Wilpert a reconstitué la part qui revient dans ce recueil aux divers artistes; il a reconnu six mains différentes et, recourant aux originaux, lorsque cela a été possible, il a montré les inexactitudes de copie commises par chacune d'elles; il faut avouer qu'elles abondent et que ces dessinateurs se contentaient volontiers de l'à-peu-près.

Parmi eux, le Flamand Philippe de Winghe a droit à une mention spéciale, parce que ses dessins ont servi de type aux illustrations de la *Roma sotterranea* de Bosio,

(1) Die Katakombengemælde und ihre alten Copien; Freiburg im Breisgau, 1891, grand in-4, 81 pp. et 28 planches en phototypie. 20 marks.

Digitized by Google

éditée par Severano (1632-1634). Mais Bosio lui-même avait fait copier, pour son propre compte, un grand nombre de peintures; on sait aujourd'hui qu'il avait confié ce travail à Angelo Santini, surnommé Toccafondo, et à Santi Avanzini de Sienne. Mgr Wilpert établit la part que chacun d'eux a prise et montre que certains dessins, comme dans le recueil de Ciacconio, sont peu fidèles; mais il prouve en même temps, et ce n'est pas là un des moindres mérites de Bosio, que cet archéologue ne voulut pas se servir indistinctement de toutes les copies; il choisit celle qu'il jugea être les plus ressemblantes; puis, les collationnant sur les peintures originales, prit soin de les corriger de sa propre main. Bien plus, la fameuse scène du cimetière de Priscille, représentant la Vierge portant l'enfant Jésus, et que M. de Rossi affirme être de la fin du premier siècle, a été copiée entièrement par Bosio lui-même et non sans talent. Le souci de l'exactitude dont était pénétré le savant archéologue du dix-septième siècle ne fut pas la qualité maîtresse de tous ses successeurs : l'auteur prouve, par exemple, que les relevés de Séroux d'Agincourt sont parfois d'une rare inexactitude.

Ce qui distingue les ouvrages de Mgr Wilpert, c'est qu'il ne néglige rien pour les mettre au niveau de la science archéologique contemporaine; les nombreuses planches qui terminent le volume en sont une preuve incontestable. Ces phototypies, fort bien venues, reproduisent avec exactitude les copies de certaines peintures catacombales qui, en partie, sont malheureusement perdues pour l'histoire de l'art chrétien. En somme, on retrouve dans cet ouvrage l'érudition déployée par l'auteur dans ses *Principienfragen* (1), et qui va s'agrandissant chaque jour dans ses travaux.

III. Il n'est personne, parmi ceux qui ont fait le voyage de Rome, qui n'ait visité plus ou moins superficiellement la basilique de Sainte-Sabine, sur le mont Aventin, à laquelle est joint un des plus anciens couvents dominicains.

(1) Voy. *Université catholique*, tome VI (15 mars 91), pag. 469.

Digitized by Google

Le P. Berthier, actuellement recteur de l'Université de Fribourg, a entrepris d'écrire l'histoire de l'église et du monastère; récemment, à l'occasion des fêtes pour le soixante-dixième anniversaire du commandeur de Rossi, il détachait de son manuscrit et publiait le chapitre concernant la célèbre porte de la basilique (1). Aussi bien le sujet en vaut-il la peine : par son antiquité et au point de vue esthétique, elle réclame l'attention de l'archéologue et de l'artiste chrétien.

Une description sommaire est ici nécessaire : la porte, en bois de cyprès, se compose de quatre battants égaux qui renferment chacun sept panneaux : trois plus grands mesurant 0,80 de hauteur sur 0,33 de largeur, et quatre plus petits ayant la même largeur sur 0,24 de hauteur.

De quelle époque date cette porte ? Séroux d'Agincourt et, sur la foi de sa gravure défectueuse, plusieurs savants allemands attribuent ce travail au temps d'Innocent III (commencement du XIII^e^ siècle), mais les maîtres de l'archéologie chrétienne, de Rossi, Kondakoff, Garucci, assignent à ce monument la date du VI^e^-VII^e^ siècle, peut-être même du V^e^. En effet, les panneaux sculptés « montrent la plus pure tradition du bas-relief, tel que le comprenait l'art antique. La rareté des figures, leur groupement, la concision vraiment plastique qui a présidé à la représentation des édifices, du sol, des paysages : ce sont là autant de traits qui rappellent les premiers siècles ». D'autre part, dit M. Kondakoff, les deux manières différentes dont le Sauveur est représenté accusent l'antiquité du monument : « tantôt le Christ est jeune, imberbe, comme dans les peintures des catacombes, ou sur les sarcophages : tantôt il porte la barbe et laisse tomber ses cheveux sur ses épaules; dans ce dernier cas son visage a quelque chose de grossier et de vulgaire. Or, ce dualisme est bien conforme à l'esprit du V^e^ siècle, c'est-à-dire de cette époque de transition où les portraits historiques tendaient à se substituer aux figures idéales des premiers âges ».

(1) *La Porte de Sainte-Sabine à Rome*. Etude archéologique. Fribourg (Suisse), 1892. Grand in-8, 90 pages.

Digitized by Google

Les panneaux-bas-reliefs représentent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Primitivement il y en avait 28; dix ont été enlevés par les barbares de la Renaissance, probablement sous Sixte V; sur les dix-huit conservés actuellement quatre ont été refaits vers le IX^e^ siècle, mais les autres demeurent dans leur antique intégrité. Les scènes de l'Ancien Testament sont : la vocation de Moïse, le passage de la mer Rouge, les miracles du désert, l'enlèvement d'Habacuc; celles du Nouveau : l'histoire de Zacharie, les Mages, le miracle de Cana, la transfiguration, l'agonie, le Christ devant Caïphe, le reniement, le Christ devant Pilate, le crucifiement, l'apparition de l'ange aux deux Marie, celle du Christ aux trois disciples, celle aux saintes femmes, enfin Jésus-Christ glorieux. Nous ne suivrons pas l'auteur dans la description et l'interprétation des scènes. Disons que ce travail est fait consciencieusement et savamment. Aux connaissances archéologiques le P. Berthier joint une science théologique dont nous n'avons pas à faire l'éloge, mais qui lui a rendu ici des services incontestables. Des photogravures permettent de suivre avec fruit et de contrôler les explications. En somme, nous croyons pouvoir affirmer que c'est un travail définitif.

IV. Le musée chrétien du Latran, le plus important du monde entier pour ce qui touche à l'archéologie chrétienne, fut fondé par le P. Marchi, puis agrandi par le commandeur de Rossi qui lui donna une disposition méthodique. La salle d'en bas contient de précieux sarcophages des IV^e^ et V^e^ siècles sur la plupart desquels sont représentées des scènes tirées de l'ancien et du nouveau Testament. Aux galeries du premier étage sont fixées les inscriptions provenant de diverses catacombes et rangées dans l'ordre suivant : piliers 1-3, inscriptions de martyrs; piliers 4-6, inscriptions datées années 238-557), 8-9, inscriptions doctrinales; 10-13, évêques, prêtres, diacres et autres personnages; 14-16, inscriptions symboliques; 17 et suivants inscriptions diverses.

Bien que plusieurs travaux existassent déjà sur le musée

Digitized by Google

chrétien, M. Ficker (1) a néanmoins repris le sujet en s'occupant spécialement des sarcophages. Chaque numéro est traité d'après une méthode identique : L'auteur donne les mesures du monument funéraire, rappelle le lieu de la découverte, cite minutieusement les ouvrages où on peut voir la représentation des bas-reliefs et enfin s'étend longuement sur les représentations elles-mêmes. S'agit-il d'une inscription, il la rapporte correctement, donne ensuite les *variæ lectiones* ou fautes de lecture commises à son endroit par les auteurs qui s'en sont occupés. Quatre tables détaillées terminent le volume : index général, tables des inscriptions et monogrammes, des lieux où ont été faites les découvertes, et des objets représentés. L'auteur du présent article a comparé un certain nombre d'inscriptions qu'il a lui-même relevées au Latran, à l'aide de la plombagine, avec l'ouvrage de M. Ficker : dans toutes celles qu'il a examinées il n'a trouvé aucune faute. C'est dire avec quel soin le volume a été fait ; la bibliographie abondante est aussi un sûr garant du travail de l'auteur. Nous formulerons cependant une légère critique sur les deux planches placées à la fin du livre : elles paraissent avoir été gravées par des procédés tout à fait primitifs. En somme nous pensons que cet ouvrage rendra des services à ceux qui s'occupent d'archéologie chrétienne, mais qui ne peuvent pas se transporter constamment au musée du Latran.

V. C'est avec plaisir que les amis du plain-chant grégorien voient paraître les *Mélodies* (2). Ce recueil témoigne d'un louable effort pour faire regagner au plain-chant le terrain qu'il a perdu dans nos églises, dont parfois même il est banni. Des maîtres viennent de montrer qu'il n'est pas impossible de lui appliquer certaines théories d'accompagnement, sobre d'ailleurs, de la musique moderne.

(1) Die altchristlichen Bildwerke Museum des Laterans. Leipsig, Seemann, 1890. In-8, 213 pages et 2 planches.

(2) *Mélodies de chant grégorien* tirées des anciens missels pour les saluts du T. S. Sacrement, avec accompagnement d'orgue. 3 livraisons. Poitiers, Baudoux, éditeur.

Digitized by Google

M. Busschaërt a écrit l'accompagnement de l'*Ecce panis*, M. Gigout de l'*Homo quidam*, M. Tinel, le savant directeur de l'école de musique religieuse de Malines, le *Dei matris cantibus* (pour la fête du Saint Rosaire). Nous devons à M. Desmet un éloge spécial : il s'est surpassé, à notre avis, dans l'*Attende Domine* (pour le temps du Carême) et surtout dans le *Dies iste* (en l'honneur de l'Immaculée Conception). M. Guilmant voudra bien nous permettre une critique : son accompagnement du *Media vita* manque parfois à la classique règle d'or que ses confrères ont bien observée. Tous se sont pénétrés de la théorie des notes de passage et méritent à cette occasion nos félicitations. Le plus grave reproche que nous ayons à adresser se rapporte au choix des morceaux : pourquoi s'est-on servi de mélodies tirées des *Variæ preces?* Ce recueil est fort peu connu et par conséquent peu chanté. Il aurait été préférable de ne choisir que des morceaux parfaitement en usage, comme d'ailleurs l'éditeur l'a fait pour l'*Ecce panis*, l'*Homo quidam* et l'*Attende* et d'autres.

La seconde livraison contient les mélodies suivantes : *Lætare puerpera* (pour le temps de Noël), accompagnement sobre de Ch. Widor; *Læto cantu*, séquence en l'honneur de saint Joseph, d'Eug. Gigout, toujours égal à lui-même. Pour le *Kyrie fons bonitatis*, le P. Brault S. J. a eu l'idée d'ajouter de petites notes pour faciliter l'accompagnement; nous pensons avec lui qu'il est préférable de ne pas les exécuter, il eût encore mieux valu ne pas les placer, car elles surchargent la notation. M. Gevaert, directeur du Conservatoire de Bruxelles, a écrit pour le *Duo Seraphim* (en l'honneur de la Sainte Trinité), un accompagnement diffus et compliqué; nous en dirons autant de M. Vanhoutte dans le *Dum duceretur* (fête de saint Pierre); ce dernier est cependant plus simple dans la prose antique *Salve virgo singularis*. Enfin la célèbre prière adressée à la sainte Vierge pour les défunts, le *Languentibus* conservé dans notre liturgie lyonnaise, a trouvé un bon interprète dans le chanoine Morelot.

Digitized by Google

La publication avance rapidement : un troisième fascicule nous arrive, digne des précédents. Nous y relevons le *Venite populi* (fête du Saint Sacrement), accompagnement de l'abbé Busschaert, le *Sancti Spiritus* de Guilmant, le *Mens intenta* (fête de sainte Radegonde) de Boëlmann, organiste de Saint-Vincent de Paul à Paris. Le Père bénédictin qui dirige la publication a obtenu le concours de la plupart des sommités musicales : le maître Gounod a composé l'accompagnement du *Gaude Sion* (en l'honneur de saint Martin), Th. Dubois, organiste de la Madeleine, celui du *Nativitas Mariæ*, l'abbé W. Moreau celui du gracieux morceau *Concordi lætitia*, Van Damme celui du *Vidi speciosam;* enfin, l'*In conspectu angelorum* (encore une mélodie conservée dans notre liturgie lyonnaise), a bien inspiré E. de Groote. Nous croyons, répétons-le, que cette louable initiative produira d'heureux résultats pour la vulgarisation du plain-chant grégorien.

VI. A l'occasion de la translation solennelle des reliques du bienheureux Ayrald, M. le chanoine Truchet, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne, vient de publier un opuscule (1) sur ce saint évêque. Nous ne donnerons ici que les détails historiques absolument nécessaires pour l'intelligence de la partie archéologique, la seule qui nous concerne. Le B. Ayrald, d'une naissance illustre, frère ou neveu du pape Calixte II, d'après quelques-uns, naquit vers 1090; jeune encore, il entra à la Chartreuse de Portes, au diocèse de Lyon, dont il fut un des premiers moines; élu évêque de Maurienne avant 1134, il gouverna avec sagesse ce diocèse jusqu'à sa mort, survenue le 2 janvier 1146 (1147 nouveau style).

On plaça son corps dans un riche tombeau de marbre, et depuis lors, dit la chronique, « on a vu découler de la pierre supérieure qui le couvre, une espèce d'huile d'une merveilleuse odeur qui délivrait de plusieurs maladies et parti-

(1) *Le bienheureux Ayrald*, chartreux, évêque de Maurienne; sa vie, ses reliques, son culte. Montreuil-sur-Mer, 1891, in-12, 73 pp.

Digitized by Google

culièrement des ardeurs dévorantes de la fièvre ». Ce miracle est attesté par toute la tradition locale, par les historiens Jacques Bertrand, qui déclare avoir été guéri, Jacques Dame, qui parle des creux formés dans la pierre supérieure du tombeau par le frottement des doigts des pèlerins qu'y attirait l'huile miraculeuse, creux qu'on voit encore aujourd'hui.

Le corps du saint subit de nombreuses reconnaissances ou translations. Le 30 juin 1643, Mgr Millet de Challes fit ouvrir le tombeau : « on y trouva, dans un tas de terre, de morceaux de verre, et de pots cassés, tous les os d'un corps humain de petite taille, à l'exception de la tête, dont il ne restait que le crâne ; l'évêque fit déposer les ossements dans une caisse de bois qu'il enveloppa d'un linge et replacer dans le sépulcre. Le 16 juin 1738, translation des reliques dans une autre chapelle de la cathédrale ; en 1757, Mgr de Martiniana les fait transporter en son palais épiscopal, et le 2 mars 1761, les restitue à l'église du chapitre. Après avoir subi une horrible profanation, en 1794, le corps du saint échappa par miracle à la destruction. Enfin, en 1862, la congrégation des Rites, après un procès qui dura quatre ans, constata et confirma le culte public rendu de temps immémorial au bienheureux Ayrald.

Celui qui est familiarisé avec l'histoire des Chartreux s'apercevra facilement que le chanoine Truchet a emprunté une bonne partie de ses matériaux aux *Annales ordinis cartusiensis ;* nous ne l'en blâmons pas, car il a su les mettre en œuvre dans sa brochure de vulgarisation.

VII. Bibliographie. L'archéologie, bien que n'étant pas une science nouvelle, a pris cependant de nos jours un grand développement. Aussi, ceux qui s'en occupent habituellement, ont-ils besoin d'une bibliographie exacte. Nous signalerons dans cet ordre d'idée le catalogue de l'archéologie à la Bibliothèque nationale, département des imprimés, établi avec le soin que l'on sait (2 volumes). On trouvera également des renseignements abondants sur la

Digitized by Google

matière dans les catalogues nos XXVIII, XXXIV, XXXV, XLI, XLIX, LX, LXXI, LXXX, de Ludwig Rosenthal (de Munich). Il y a là une collection si considérable d'ouvrages, qu'elle pourrait rivaliser avec la plupart des bibliothèques universitaires ou municipales.

J.-B. MARTIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Jésus, mystère en cinq actes avec prologue et épilogue, par Joseph Fabre, in-18, p. 108. Paris, J. Leday, 10, rue de Mézières.

Harmonies chrétiennes, poésies par Jean Casier, in-18, p. xxvi, 218. Gand, A. Siffer, 1891.

La Mort, sonnets par Jean Casier, in-18, p. 33. Gand, A. Siffer, 1891.

L'Aube spirituelle, poésies par Pierre Jay. En vente chez Côte, place Bellecour, 8. Prix : 1 fr.

Faisons tout d'abord nos réserves sur la liberté que les poètes modernes se permettent envers l'Evangile. Ce n'est pas ici le lieu de comparer les mystères du Moyen Age avec ceux d'aujourd'hui, mais il sera bien permis de dire que les premiers montrent la foi de leurs auteurs, alors que les derniers ne montrent que le scepticisme de ceux qui les ont écrits. Le Mystère de M. Fabre, nous surprend agréablement, — surtout après son drame de *Jeanne d'Arc* — par un accent de sincérité et de respect que nous désespérions presque de rencontrer jamais en de telles œuvres.

L'auteur a traité le texte sacré en poète : c'est dire qu'il a supprimé quelques personnages et transposé quelques scènes. Cela ne lui a généralement pas porté bonheur. On aimerait à voir Marthe, quelque effacée qu'elle soit dans l'Evangile ; et la IVe scène du IVe acte, entre Jésus et Marie, est à supprimer tout entière. De plus, certaines idées fausses. Jésus n'enseignait-il pas dans le Temple? et alors pourquoi Rabbi-Zadok s'écrie-t-il:

Et le saint temple se dépeuple.

Ces restrictions établies, il reste la part de l'éloge, et nous la

Digitized by Google

ferons large. Des scènes comme celle (II, 4) où Jésus prêche les VIII Béatitudes et enseigne le *Pater* à ses disciples, comme celle (III, 3) où Jésus enseigne sa loi, seraient à citer tout entières. M. Fabre a choisi le petit vers de huit pieds, un peu bien sautillant pour certaines scènes graves et douloureuses, mais qui contribue à bien frapper un proverbe ou une antithèse, toutes choses en lesquelles excelle l'auteur. Prenons quelques exemples :

Jésus. . . . . Je veux faire
De la vie un baiser de frère,
De la mort un baiser de Dieu. (p. 47)...
Pour servir la famille humaine
Le sabbat vaut un autre jour,
Il ne fait pas chômer la peine,
Ne faisons pas chômer l'amour (p. 43).

Les *Harmonies chrétiennes* de M. J. Casier se divisent en trois parties : *Nature*, *Patrie* et *Religion;* et la façon dont l'auteur tire parti de ces trois thèmes, un peu bien usés, semblerait-il, n'est point du tout banale. La nature et la patrie — surtout Gand, sa ville natale — lui ont inspiré de fort beaux vers, mais les meilleurs se trouvent peut-être dans la partie : Religion. Je n'en veux d'autre preuve que cette strophe du Voyage en Italie :

Vous avez vu Milan, la blanche cathédrale
Où semble respirer dans l'œuvre sculpturale
Tout un monde vivant ;
Vous avez sillonné ces lacs, où la nature
Déroule dans des traits d'une fraîcheur si pure
Son spectacle émouvant.

C'est en chrétien que le même auteur parle de *la Mort* et son recueil de sonnets bien frappés emprunte un douloureux intérêt de la mort récente du père du poète. Il eût dû, comme il le dit lui-même, « décrire prophétiquement la mort d'un père » ; mais, tel qu'il est, son livre calmera plus d'une douleur, séchera plus d'une larme par les espérances de l'au-delà qu'il nous fait entrevoir, et c'est, j'estime, la meilleure récompense qu'ambitionne un poète catholique comme l'est M. Casier.

Pour *l'Aube spirituelle* de M. P. Jay, M. Ch. Fuster a écrit une préface dont j'extrais ces quelques lignes : « Malgré quelques exagérations et des obscurités regrettables, *l'Aube spirituelle* est un début qui conquerra à son auteur la sympathie de ce public spécial qui se nomme le jeune monde littéraire. Par la

Digitized by Google

solidité du vers, par des strophes pleines, jaillies d'un seul jet et belles comme un marbre animé, M. Pierre Jay mérite le suffrage des Parnassiens ; par l'austérité de l'idée et l'ardente pureté du sentiment, il plaira aux mystiques dont l'étoile nouvelle s'est levée. » A cela j'ajouterais que si toutes les pièces, au nombre de douze qui composent ce petit ouvrage, étaient à la hauteur, pour le sentiment et la forme, de la sixième : *le Poison*, le critique n'eût eu aucune restriction à faire. Mais combien de recueils plus volumineux, et d'auteurs plus célèbres, n'ont pas une pièce où l'inspiration se soutienne d'un bout à l'autre !

Hugues VAGANAY.

Jésus-Christ Verbe incarné, considérations tirées des œuvres du docteur angélique saint Thomas d'Aquin, par le P. Roger FREDDI, de la Compagnie de Jésus, traduites de l'italien par le P. Le Chauff de Kerguenec, de la même compagnie. Paris, J. Leday, 1891. 1 vol. in-12 de x-452 p. 2 fr. 50.

La Très Sainte Vierge Marie, mère de Jésus, — Bethléem, Nazareth, le Calvaire, — par M. l'abbé PERDRAU, ancien curé de Saint-Etienne du Mont. 1 vol. in-12 de VII-410 p. Même librairie 3 fr. 50.

I.— Parmi les œuvres chères à Léon XIII, et qui seront l'honneur de son pontificat, il faut compter le progrès des études théologiques par une connaissance plus approfondie de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin. Les plus éminents professeurs se sont fait un devoir de répondre à l'appel du souverain Pontife, et ont publié de beaux travaux en prenant pour base les enseignements du Docteur angélique. Mais personne, à notre connaissance, n'avait encore entrepris la tâche difficile de résumer ces enseignements, dans un modeste volume destiné au grand public. Le P. Freddi l'a fait, et il s'en est tiré avec honneur. Il a traité de Jésus-Christ considéré comme Verbe de Dieu, puis comme Verbe incarné. Il a dû, pour cela, toucher une foule de questions relatives à la sainte Trinité, puis exposer l'économie tout entière de l'Incarnation et de la Rédemption. Son travail est aussi complet que possible ; les enseignements du Docteur angélique sont admirablement résumés, et l'on est étonné de voir tant de choses condensées en un si petit volume. Les prédicateurs auxquels le P. Freddi destine spécialement cet ouvrage seront heureux d'y trouver des matériaux faciles à met-

Digitized by Google

tre en œuvre et une doctrine aussi sûre qu'abondante et solide. Les fidèles qui n'ont pas étudié la théologie scolastique, mais qui ont le goût des études sérieuses, aimeront ce livre, s'ils ont le courage de le lire avec suite et sans se laisser rebuter par les premières difficultés. Ils verront tout ce que la grande théologie recèle de beautés cachées et de sublimes vérités.

Nous n'avons aperçu dans ce livre que des taches très légères. Peut-être le traducteur aurait-il bien fait d'ajouter quelques mots au texte italien, pour le rendre plus intelligible aux lecteurs français et pour mieux éclairer la pensée de l'auteur. L'errata qui se trouve au commencement du volume aurait pu être complété (1). Mais nous ne voulons pas nous arrêter à ces vétilles. L'auteur dit en terminant: « Et maintenant, à vous de juger si nous avons atteint le but que nous nous proposions, de vous donner, sinon une connaissance parfaite qui n'est pas du ressort de l'intelligence humaine, du moins une connaissance plus intime, plus éclairée et plus complète de Jésus-Christ Verbe incarné. » Nous répondrons sans hésiter que ce but a été vraiment atteint, et que tous ceux qui liront l'ouvrage, ne pourront manquer de faire des progrès dans la connaissance et dans l'amour du divin Maître.

II. — Le livre de M. Perdrau, que nous devons maintenant présenter à nos lecteurs, est conçu à un point de vue tout différent. Le pieux pasteur dont Saint-Etienne du Mont garde encore le souvenir vénéré, n'a pas entrepris de résumer la doctrine de l'école au sujet de la sainte Vierge. Mais, s'aidant de l'Evangile, de la tradition, de l'histoire juive; demandant, à l'occasion, des renseignements aux archéologues et aux voyageurs, il s'est efforcé de reproduire la vie de Marie, depuis le moment où elle est fiancée à saint Joseph jusqu'à l'heure où elle adore Jésus-Christ ressuscité. Les âmes qui ont aimé les deux premiers ouvrages de M. Perdrau, liront avec bonheur ce nouveau livre, qui les complète, les rattache l'un à l'autre, et forme avec eux une pieuse trilogie. Il excitera sans doute moins de surprise chez le lecteur, qui admirait comment M. Perdrau avait pu écrire quatre cents pages sur les dernières années de

(1) Ainsi, la pensée de l'auteur et du traducteur nous paraît complètement dénaturée dans le passage suivant de la page 19 : « Cette participation à la divine filiation de Jésus-Christ est imparfaite chez les compréhenseurs et différente de celle des bienheureux voyageurs, qui est parfaite. »

Digitized by Google

Marie, quand les Actes ne disent d'elle qu'un seul mot. Ici, l'auteur a eu à sa disposition des matériaux abondants. Mais il a su les choisir, et il a mis tant d'art dans la mise en œuvre, il a traité son sujet avec tant de piété, que son dernier ouvrage sera aussi le bienvenu. Son amour filial a bien vu ce qu'il y a d'admirable et de réconfortant dans la vie de la sainte Vierge, et il en a parlé avec cette onction particulière aux dévots de Marie. Son expérience des âmes lui a suggéré une foule de réflexions pratiques, qui nous montrent combien la vie de la sainte Vierge est remplie pour nous d'enseignements. Aussi, sans essayer de résumer ce livre, terminerons-nous en remerciant M. Perdrau de nous l'avoir donné, et en lui souhaitant beaucoup de lecteurs.

A. L.

Jésus (*l'Epopée humaine*, *deuxième cycle des civilisations*) par J. STRADA. Paris, Paul Ollendorff, 1892, in-12, XII-391 pages.

M. Strada est un modeste. Ecoutez plutôt : « La logique me force de dire (et cela sans orgueil, ceux qui me connaissent le savent) : Je suis l'aiguilleur de l'avenir, comme Descartes a été celui des deux siècles écoulés » (p. XI). Que serait-ce s'il avait un tantinet de superbe ?

Or, ce modeste est un poète. Il a publié quelque cent mille vers (*la Mort des dieux*, en 1865; *la Mêlée des races*, 1873; *la Genèse universelle*, *les Races*, *le Premier Roi*, *le Premier Pontife*, 1890; *Sardanapale*, 1891; *Jésus*, 1892), et il compte en publier quelque cent mille encore (*le Peuple de Dieu*, *la Pallas des peuples*, *Charlemagne*, *un Bon Roi*, *les Chevaliers du peuple*, *Abeylard*, *Communes et cours d'amour*). Ce poète n'écrit pas comme les autres : il a inventé « le vers de la discussion » (p. XII). Elle est jolie l'invention de M. Strada !

Nous le citerons beaucoup : c'est le meilleur moyen de faire connaître le poète et « l'aiguilleur de l'avenir ».

M. Strada cultive l'image :

> L'avenir est un trou qui serait un abîme
> S'il ne s'avançait pas vers le progrès sublime (p. 9).

Un trou qui s'avance ! Nous voilà éblouis !

> Le rôle de l'épée est de faire périr;
> Elle a ce vice en elle (p. 13).

Digitized by Google

Cette fois, nous sommes convaincus. Nous le serons moins tout à l'heure. Jésus est-il antérieur à Kristhna? M. Strada répond :

> Que Kristhna vienne avant et non pas à la suite,
> On n'en peut pas douter même si l'on hésite (p. 22).

Oh! même si l'on hésite!

> Il y en a qui croient que Jésus est un Dieu (p. 38).
> Ils tireront la conséquence peu à peu (p. 271).

Prose ou vers? Ami lecteur, ce sont des vers, « le vers de la discussion » dû à M. Strada. Il a inventé aussi une langue nouvelle. Exemple :

> C'est bon de paresser à la fraîche sous l'arbre (p. 87).

Cette langue ne redoute pas le terre-à-terre, *musa pedestris*. M. Strada imagine un passant qui demande un miracle à Jésus; c'est un camarade d'enfance.

> Eh bien! fais le miracle, entends-tu, je l'ordonne.
> La pile d'autrefois, sinon, je la redonne (p. 92).

Il place dans la bouche de Judas cette réflexion hardie :

> Moi, je vois dans les gens les moelles du cœur;
> Au fond, je ne sais pas si le cœur a des moelles (p. 113),

et cet aphorisme poétique :

> Il y a fagot et fagot, apôtre, apôtre (p. 114).

Toujours « le vers de la discussion », comme on voit. Sur les lèvres de Judas encore les paroles suivantes :

> Voyons, n'ai-je rien oublié?
> Judas a de cela! Calcul, c'est l'allié!
> Par curiosité toute simple, je cave (p. 160).

Avez-vous compris? Pas moi. M. Strada fait vibrer toutes les cordes de la lire. Passons au grandiose :

> L'enfer éternel, l'éternel vicieux,
> S'ouvrira sous vos pas, sans fin, impitoyable,
> Entendez bien : impitoyable! impitoyable! (p. 176).

Impitoyable rime avec *impitoyable*. La rime est riche. Elle l'est moins ailleurs : nous voyons rimer *Dieu* avec *enfin* (p. 255),

Digitized by Google

et *noir* avec *or* ou avec *mystère*, au choix (p. 316). Surprises du « vers de la discussion » !

Le poète use de l'ironie :

LE CENTURION

Malgré moi, ce prophète a pénétré mon cœur.

PREMIER GARDE

C'est très tendre cela. L'on peut chanter en chœur :
Dis donc, quand ça te prend, est-ce que ça te dure ? (p. 232).

Il continue d'être familier :

Je dis qu'on a bien fait de lui couper le trac (p. 233).

Après avoir entonné le « chant dernier » (p. 249), M. Strada nous fait cette offre engageante :

Continuons, quitte à vous rompre un peu la tête (p. 259).

Le fait est que son œuvre n'est pas d'une lecture facile ; il faut un rare courage pour aller jusqu'au bout.

Le poète est un devin, *vates*. M. Strada a vaticiné la guerre franco-allemande :

N'ai-je donc pas prédit à vingt ans de distance
Et la guerre et sa suite ? (p. 288).

Que nul ne s'en étonne.

Les faits creusés, analysés
Ouvrent les avenirs aux esprits condensés (p. 288),

et M. Strada est un esprit condensé !

Serait-ce parce qu'il est « un esprit condensé » que Jésus lui rappelle Robespierre (p. 311) ? Et que dis-je Robespierre ? Disons : le général Boulanger, que le poète désigne par cette élégante périphrase :

Et sous nos yeux, hier, nous avons vu la chose :
Un Robespierre éteint avant l'apothéose (p. 311).

Lecteur, vous esquissez un sourire. Vous avez tort.

Oui, Jésus était bien la Révolution.
Théocratie a pour pendant absorption,
C'était bien la Révolution sociale,
Et politique aussi sous figure idéale (p. 333).

Digitized by Google

M. Strada est sûr de ce qu'il avance. Il comprend Jésus. Renan, lui,

> Renan, l'homme excellent, et que nous aimons tous (p. 318),

ne l'a pas compris. Songez donc ! il a prétendu

> Que Jésus inventa la liberté de l'âme (p. 318)!

Comme si elle n'était pas due au « Peau-Rouge », au « fakir indien » (p. 318), et à Socrate qui

> A versé toujours et pour tous en grands flots
> Sa parole immortelle et ses divins brûlots ! (p. 319.)

M. Strada fait pourtant une concession à Jésus :

> Jésus est un poète exquis. Mais le poète
> Ne doit pas, univers, nous monter à la tête (p. 358).

Soyez tranquille, poète Strada, vous ne nous « monterez pas à la tête ». Et, qui sait ? la postérité ignorante vous rangera peut-être au-dessous de Virgile, qui pourtant vous paraît

> De peu de verve et mol de cœur (p. 368).

Nous avons commencé par la modestie de M. Strada : c'est par elle que nous finissons. Tout ce que touche M. Strada devient blasphème. Les dernières pages de son volume nous représentent Jésus arrivant au ciel, et, là, inquiet, se demandant, pour la première fois, si son œuvre est bonne ou mauvaise.

> La terreur des enfers dont il menaçait l'homme
> Le saisit. Il était blême comme un fantôme...
> Soudain il s'affaissa...
> Tous les Aryas très doux, Kristhna, Bouddha, Socrate,
> Egyptos, Avantyr, dont la douleur éclate,
> Arya, Çakia, les Femmes, Myrvéda,
> Yama, Charmia, Michol et Virgina
> Vinrent le soutenir et soulever sa tête.
> Jésus se souleva (p. 385).

Il vit Dieu, et alors il reconnut qu'il s'était trompé.

> Oh ! ce fut dans le ciel un très poignant spectacle (p. 386).

Dieu expliqua l'avenir à Jésus, et, lui montrant M. Strada, lui dit :

Digitized by Google

Tu vois cet homme, en bas, sur la vaste ruine
Qui cherche humble en son cœur toute la vérité.
Parle-lui donc toi-même et dis-lui la clarté.

Et la voix de Jésus se fit entendre :

Il a raison celui qui là-bas chante l'ode :
Le vrai lien de l'homme à Dieu, c'est la Méthode (p. 388).

« Celui qui chante l'ode », c'est M. Strada, et, quant à la Méthode (par une majuscule, je vous prie), c'est M. Strada qui l'a inventée, tout comme « le vers de la discussion » (cf. *l'Ultimum Organum*, paru en 1865, 2 volumes ; *Méthode générale*, 1867 ; *Point de départ de la pensée*, 1868 ; *Manifeste de la philosophie de l'impersonnalisme méthodique* 1868). En d'autres termes, Dieu est Dieu, et M. Strada est son prophète.

En voilà assez pour conclure que le *Jésus* de M. Strada est un livre bon... à plier du poivre. Mais peut-être les marchands de poivre le trouveront-ils cher pour cet usage.

Jean LEURHEUX.

Vie du vénérable serviteur de Dieu François-Régis Clet, prêtre de la Mission et martyr, par Mgr Charles BELLET, prélat de la maison de Sa Sainteté. — Paris, Bloud et Barral, libraires-éditeurs. 1891. (Imprim. N.-D. des Prés, Ern. Duquat, directeur, Neuville-sous-Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). 1 vol. grand in-8 de XIX-176 p. 18 héliogravures et un tableau généalogique.

Parmi la phalange des modernes apôtres qui sont allés cueillir sur des plages lointaines, avec une ample moisson d'âmes pour le ciel et de mérites pour eux-mêmes, la glorieuse palme du martyre, figure un prêtre dauphinois qui a laissé un sillon lumineux dans les immenses régions de la Chine centrale : c'est le P. François-Régis Clet, de la congrégation des lazaristes, le premier missionnaire français qui ait arrosé de son sang ces barbares contrées, après les avoir fécondées de ses sueurs. Son nom, peu connu jusqu'ici, a été mis en évidence par la béatification d'un de ses frères d'armes qui n'a fait que marcher sur ses races et continuer le sillon commencé par lui. L'ancienne capitale du Dauphiné s'est alors ressouvenue qu'elle aussi avait donné au ciel un martyr et à l'Eglise un protecteur. Désireux de faire revivre une mémoire si chère et de mettre en pleine lumière une illustration si précieuse pour son diocèse, Mgr l'évê-

Digitized by Google

que de Grenoble a chargé l'éminent auteur de l'histoire du cardinal Le Camus de faire des recherches sur le P. Clet, et d'ajouter à nos annales religieuses, qu'il a déjà enrichies de tant de savants travaux, un nouveau chapitre sur ce vénérable compatriote. Mgr Bellet s'est acquitté de cette tâche honorable avec son talent habituel et avec cette émotion douce et forte qu'éprouve un cœur bien né en présence des souvenirs d'un frère dont les grandes actions ont acquis à la famille une gloire immortelle. Nous allons donner ici une rapide analyse de cette vie si édifiante et si touchante d'un martyr et d'un saint, telle que nous l'a retracée le docte prélat dans le beau volume qu'il vient de lui consacrer.

François-Régis Clet naquit à Grenoble, le 19 août 1748, le dixième de quinze enfants. Un de ses frères aînés, François, avait embrassé la vie religieuse dans l'ordre austère des Chartreux, et la seconde de ses sœurs était carmélite au couvent de Grenoble. Lui-même se décida pour la congrégation des lazaristes, chargée des missions et des séminaires, double but pour lequel il se sentait de l'aptitude et de l'attrait.

A peine revêtu du sacerdoce, en 1773, il fut envoyé au grand séminaire d'Annecy, dont il devint supérieur, pour être, en 1788, rappelé à Paris et placé à la tête du noviciat de la maison de Saint-Lazare.

Quand l'orage révolutionnaire se fut déchaîné sur la famille du P. Clet, celui-ci alla chercher en Chine, avec la sécurité, un emploi à son zèle d'apôtre.

Parti de Lorient, le 2 avril 1791, il aborda à Macao, où il séjourna quelque temps ; puis il pénétra dans l'intérieur des terres, dissimulant sous un déguisement chinois sa qualité d'Européen et de prêtre, et s'avança à petites journées jusque dans cette province du Hou-pé, qui devait être le théâtre de son apostolat et de son martyre. Le supérieur des missions de Chine, M. Ghislain, résidant à Pékin, l'avait nommé chef de cette chrétienté, composée d'environ dix mille fidèles, disséminés sur une immense étendue de territoire. Il y avait parmi eux quelques prêtres indigènes ; M. Clet était seul Français au milieu de cette population aux mœurs primitives et au langage inintelligible.

Il passa là plus de vingt-huit ans, partageant les épreuves et la pauvreté de ses ouailles, les dirigeant comme un bon pasteur dans les voies du salut. Tout à coup une persécution aussi

Digitized by Google

violente qu'imprévue éclata sur son paisible troupeau. A la suite de phénomènes extraordinaires, dans lesquels les Chinois crurent voir un signe de la colère du ciel, la chasse aux chrétiens fut décrétée. Ceci se passait en 1818. Dès lors M. Clet courut les plus grands dangers. Il ne manquait qu'une occasion pour le faire arrêter; elle ne tarda pas à se présenter. Un païen, ayant eu à se plaindre d'un chrétien, résolut de s'en venger, et, à cet effet, il ne trouva rien de mieux que de mettre le feu à sa propre maison, et d'accuser ensuite les chrétiens d'être les auteurs de ce méfait, à l'instigation de leur chef. M. Clet se vit alors traqué comme une bête fauve. Quatre cents soldats furent lancés à sa poursuite, et sa tête fut mise à prix pour la somme de 1.000 taëls, environ 7.500 fr. Pendant plus de quatre mois, il échappa à leurs recherches, errant dans les forêts et menant une vie de dénûment et de misère. Pensant trouver plus de sûreté dans la province du Ho-nan, voisine du Hou-pé, il s'y réfugia et se tint caché dans une famille chrétienne, aux environs de Nan-Yang-Fou, capitale du pays. Mais, comme son divin modèle, il devait être livré par un traître. Un chrétien apostat, qui avait déjà vendu M. Chen, lazariste chinois, fit connaître sa retraite au mandarin de la province. Le 6 juin 1819, dimanche de la Sainte Trinité, au moment où M. Clet venait d'achever le saint sacrifice, la maison fut cernée par une troupe de soldats. L'homme de Dieu se livra sans résistance ; ceux-ci l'emmenèrent, chargé de chaînes, après avoir pillé et saccagé les biens des chrétiens qui lui avaient donné asile.

Rien de plus émouvant que le récit de cette confession de la foi, au milieu des tourments, pendant plusieurs mois que dura, la prison de l'apôtre. Enfin, dans la nuit du 17 au 18 février 1820, il consomma son martyre.

Le souverain pontife Grégoire XVI a déclaré vénérable M. Clet, le 9 juillet 1843, en même temps que plusieurs autres martyrs des missions. Le B. Perboyre, qui vint après lui cueillir la même palme du martyre dans la même mission du Hou-pé, l'a devancé dans les honneurs officiels de l'Eglise. Espérons que M. Clet ne tardera pas à le rejoindre ; le beau volume de M. Bellet ne saurait être sans portée pour cet heureux résultat.

Disons, pour finir, que ce livre est une merveille typographique.

La première illustration que l'on eût désirée dans ce volume c'eût été le portrait du vénérable ; mais comme, malgré ses re-

Digitized by Google

cherches, l'auteur n'a pu en trouver aucun d'authentique, il y a suppléé par celui de son frère le Chartreux (p. 40), et par ceux de deux de ses petits-neveux (p. 64 et 72). Parmi les autres héliogravures, nous remarquerons, outre le fac-simile de la dernière lettre du martyr, une vue de sa maison natale à Grenoble (p. 32), deux autres de l'habitation de ses ancêtres, à Varces (p. 16 et 21), un beau panorama d'ensemble (au frontispice du volume), et une vue partielle de ce village (p. 8) qui s'honore de posséder encore les représentants directs de la famille du futur bienheureux. Trente pages de pièces justificatives, dont la première est un tableau généalogique de la famille Clet, remontant à 1638, complètent le volume, qui se termine par un hommage à la mémoire de M. Emile Clet, fondateur du *Nouvelliste de Bordeaux*, petit-neveu du vénérable, mort pendant l'impression de l'ouvrage, à la composition duquel il a apporté un concours dévoué en communiquant à l'auteur les nombreux documents de famille qui étaient entre ses mains. Lui-même fut le digne neveu d'un saint, et il se montra toute sa vie l'intrépide champion de la cause de Dieu, qu'il défendit par la plume contre les mécréants de France, plus impies et plus pervers que ceux pour lesquels et par lesquels l'illustre martyr, son oncle, versa son sang.

Cyprien PERROSSIER.

L'Asie. — Choix de lectures de géographie, par L. LANIER, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Jeanson-de-Sailly et à l'Ecole des hautes études commerciales. Première partie : Asie russe, Turkestan, Asie ottomane, Iran. Deuxième partie : Indes orientales, Empire chinois, Japon. 2 vol. in-12 de XI-720 pp. et 889 pp. Paris, E. Belin, 10 fr. 50.

Tout le monde connaît la boutade de Gœthe : « Les Français, c'est un peuple qui ne sait pas la géographie ! » Dès cette époque, on aurait pu lui répondre en lui citant les noms de nos grands savants, qui avaient porté cette science si haut. Mais il aurait fallu avouer aussi que les connaissances géographiques étaient peu répandues dans les foules. Depuis ce moment, nous avons fait des progrès, et personne ne pourrait répéter le mot de Gœthe sans être injuste envers nous. Depuis 1870 surtout, les études géographiques ont pris chez nous un essor merveilleux. Nous avons refondu et amélioré nos manuels et nos livres classiques. Au lieu de ces livres ennuyeux qui effrayaient notre

Digitized by Google

adolescence par de sèches nomenclatures et des détails sans intérêt, nous avons des ouvrages rédigés avec conscience et pleins de vie. A ceux qui voudraient mettre en doute cette assertion, nous proposerions la lecture des deux volumes que M. Lanier a consacrés à l'Asie.

Essayons de résumer brièvement le mérite de cet ouvrage, véritable encyclopédie qui peut suppléer à bien des monographies.

D'abord, il est rempli d'intérêt. M. Lanier a su choisir dans les traités des géographes et les récits des voyageurs contemporains les détails les plus propres à piquer notre curiosité. Ces détails sont variés et de genres très différents. Ils concernent parfois la physionomie générale d'une contrée ; ainsi, nous sommes heureux d'apprendre ce que c'est au juste qu'une toundra sibérienne, un arroyo tonkinois ou le lœss de la Chine. Ou bien on y parle des productions d'une région et des animaux qui l'habitent; nous lisons avec plaisir ce qui concerne les pêcheries de perles à Ceylan, les mines de rubis de Mogok, les plantations de thé et de cinchona dans l'Hindoustan, et les nids d'hirondelles de la Chine. Grâce à M. Lanier, nous voyons apparaître chaque race avec le trait qui la caractérise; l'Hindou confiné dans sa caste, et, par son attitude, disant même à ses vainqueurs un obstiné *Noli me tangere;* le Coréen renfermé chez lui, mais faisant un trou dans son carreau de papier huilé pour voir ce qui se passe au dehors; le Japonais si ouvert à la civilisation européenne, le Chinois qui s'enivre d'opium et le Samoyède sibérien qui s'abrutit avec l'eau-de-vie russe. Ou bien il s'agit des monuments élevés par la main de l'homme, depuis les ruines de Baalbek et de Palmyre, jusqu'au Taj Mahal d'Agra et la Tour du silence, à Bombay.

En second lieu, ce livre est complet dans la mesure du possible. M. Lanier ne s'est pas contenté de citer des pages d'auteurs en renom, de rassembler les fragments d'une anthologie géographique; il les a fait précéder d'introductions et de préfaces, où il résume savamment, clairement et exactement tout ce qui concerne un pays : le climat, le sol, les races, la statistique, le commerce général et même l'histoire de chaque région sont exposés d'une manière brève et à peu près suffisante. Chaque morceau développe ensuite un des points signalés dans cette exposition sommaire. De la sorte, après avoir lu un chapitre, chacun a une idée à la fois vive et complète du pays étudié.

Digitized by Google

Enfin une bibliographie abondante complète le chapitre et guide les lecteurs qui voudraient pousser plus avant leurs études géographiques (1).

Le livre de M. Lanier a un troisième mérite, qui n'est, hélas! que relatif. Ce livre n'est pas l'œuvre d'un croyant. Nulle part on ne voit apparaître la foi de l'auteur, et cet oubli attriste surtout quand il s'agit de Jérusalem. Mais du moins M. Lanier sait montrer de la sympathie pour notre religion et rendre justice à nos amis. Il professe une vive admiration pour nos missionnaires, qui soutiennent en tous lieux la cause de la France, et nous font chérir partout où ils ont passé. De plus, il a le courage, assez rare aujourd'hui, de citer des extraits des écrivains catholiques, même des missionnaires, même des jésuites. Or, il faut une certaine bravoure pour ne pas pratiquer cette conspiration du silence qui s'est organisée autour de ce qui est franchement catholique, et le fait d'emprunter des extraits au *Correspondant* et aux *Etudes religieuses*, montre dans M. Lanier une loyauté que nous ne saurions trop louer.

Pour terminer, nous recommanderons ces deux volumes aux maîtres de l'enseignement secondaire. Nous voudrions les voir aussi sur la table de nos presbytères de campagne. Nos confrères n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour se procurer le volumineux ouvrage de Reclus, ni le temps de le lire; en étudiant les ouvrages de M. Lanier, ils apprendraient tout ce qu'il est utile de savoir en fait de géographie; disons plus, ils seraient bien supérieurs sur ce point à ce que l'on est convenu d'appeler le grand public.

A. LEPITRE.

The Lord's Prayer in three hundred languages, in-4° de 88 pages. *Londres*, Gilbert and Rivington, 1891.

Plusieurs fois déjà l'Oraison dominicale a été reproduite en un grand nombre de langues. Adelung, après Conrad Gesner (1555) et Chamberlayne (1715), en avait, dans son *Mithridates* (1808-1817), rassemblé un grand nombre de traductions. Son but était purement glottologique, tandis qu'Auer présenta ses

(1) La bibliographie de la Palestine pourrait être plus complète. Signalons, entre autres rectifications à faire, la suivante : le livre de M Barth sur les religions de l'Inde n'a pas été traduit de l'anglais. L'édition française — qui n'était qu'un tirage à part — a précédé au contraire l'édition anglaise, corrigée et augmentée.

Digitized by Google

traductions du *Pater* en deux cents langues, dans les caractères propres à chacune. Il voulait montrer les ressources d'impression que possédait l'Imprimerie impériale de Vienne. C'est dans le même but que l'Imprimerie Gilbert et Rivington vient de reproduire le *Pater* en trois cents langues ou dialectes. Les spécimens des langues qui possèdent une écriture particulière sont reproduits avec les caractères de cette écriture; celles qui n'en ont pas sont données en romain.

Cette publication est très intéressante; mais ce qu'elle prouve surtout, c'est la puissance d'une maison, qui, sans l'aide de son gouvernement, a pu rassembler des types d'écriture en aussi grand nombre.

E. JACQUIER.

Jahrbuch der Naturwissenschaften, 1891-1892, édité par le Dr Max WILDERMANN, avec le concours de spécialistes. — In-8 de XIV-559 p. — Fribourg en Brisgau, Herder. 7 fr. 50.

L'Annuaire scientifique que publie chaque année, depuis sept ans, le Dr Max Wildermann, avec le concours de savants spécialistes, vient de paraître. Voici les sciences dont on nous expose les progrès : *Physique* (Max Wildermann), *Mécanique appliquée* (van Muyden), *Chimie* (Dr Hovestadt), *Météorologie* (Trabert), *Astronomie* (Franz), *Botanique* (Zimmermann), *Zoologie* (Westhoff), *Minéralogie et géologie* (id.), *Economie forestière et agricole* (F. Schuster), *Hygiène, médecine et physiologie*, *Commerce et industrie* (M. Wildermann), *Géographie et ethnographie* (F. Behr), *Anthropologie et préhistoire* (J. Scheuffgen). Cette énumération prouve qu'aucune science n'a été laissée de côté. Pour chacune d'elles on indique les nouvelles découvertes et les hypothèses les plus récentes. Signalons en particulier une étude intéressante sur la race juive. Tout en faisant remarquer que l'on ne pourra porter sur les caractères physiques de celle-ci un jugement définitif, que lorsqu'on aura étudié les différentes populations juives établies en Europe, l'auteur relève des différences profondes entre juifs. Le crâne allongé paraît être un caractère distinctif du type sémitique, et cependant, en Russie, on a trouvé 62 1/2 % de juifs au crâne rond.

L'ouvrage, enrichi de 35 gravures sur bois et de deux cartes, est complété par la nécrologie des savants décédés en 1891 et par une table alphabétique des matières.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Vous voulez bien m'autoriser à adresser à votre revue des observations au sujet de quelques faits historiques mentionnés dans votre numéro de mars. Je ne viens pas *composer* un article; je suis de préférence l'ordre des faits énoncés.

La première critique que je me permettrai d'énoncer s'adresse à un maître, au R. P. Delattre, un des plus célèbres assyriologues de l'Europe. Mais, dans un article tout récent, l'éminent orientaliste emprunte un chiffre à une spécialité qui n'est pas la sienne; et c'est ce chiffre que j'attaque en ce moment.

Il a placé au XV^e^ siècle avant notre ère les règnes des Pharaons Aménophis III et Aménophis IV, avec lesquels un prince asiatique entretint des relations, énoncées dans les documents assyriens qu'on a trouvés dans les ruines égyptiennes de Tell-el-Amarna. Or, il a commis, en cela, une erreur *grave et certaine*, une erreur de deux ou trois siècles (1); erreur dont l'origine est parfaitement connue, et qui a été nettement refutée par un spécialiste, il y a environ trente ans. Il paraît qu'on l'a oublié, je vais donc y revenir en quelques mots.

C'est celle qui attribue au règne de Thoutmès III (antérieur de très peu à celui d'Aménophis III), une date astronomique appartenant à l'an 1444 ou au moins à une tétraétérie comprenant cette année-là. Un lever héliaque de Sirius ayant lieu au 28 épiphi, fait mentionné dans une inscription, représentait effectivement cette date. Elle a été trouvée dans les ruines

(1) Je dis deux *ou* trois, car il n'y a pas de date précise ni même avec approximation bien notable dans l'histoire pharaonique avant le XIV^e^ siècle, sauf le synchronisme dont je vais parler.

Digitized by Google

d'Eléphantine ; on y a aussi rencontré inscrit le prénom officiel de Thoutmès III (mutilé, mais reconnaissable). La conclusion que cette date appartenait à ce règne avait été tirée, cela était naturel. Mais M. de Rougé a, en 1865, signalé la témérité regrettable de ce rapprochement entre des fragments divers, qui n'avaient de commun que d'avoir été trouvés au même endroit. Et M. Chabas a démontré (1) par leur examen détaillé qu'ils *ne pouvaient* appartenir au même texte. Quoi qu'on en dise, cela *n'est pas une hypothèse*.

Il faut donc *renoncer* à placer au XV^e^ siècle ce gouverneur égyptien, représentant en Palestine un roi de la XVIII^e^ dynastie. C'est au XVII^e^ ou au XVIII^e^ qu'il faut reporter ces documents de Tell-el-Amarna. Au temps qu'on essaie de leur attribuer, les Hébreux étaient avec Josué en Palestine, dont la conquête en a commencé au milieu du XV^e^ siècle. Il est, en effet, impossible de placer l'exode ailleurs qu'au commencement de celui-là. L'hypothèse reproduite dans le même article, hypothèse qui la place vers la fin du XIV^e^, ne repose sur rien, si ce n'est sur la conviction rationaliste que la décadence d'une dynastie égyptienne a pu seule assurer le succès de Moïse, et sur une confusion, adoptée par Josèphe, entre le récit hébreu et un passage de Manéthon, extrait par l'historien juif, mais dont nous ne connaissons pas les aboutissants. Les 480 ans comptés par le III^e^ livre des Rois entre l'exode et le temple de Salomon sont un chiffre sans variante et que M. Oppert admet avec une assurance entière ; il est d'ailleurs confirmé indirectement par un passage du livre des Juges (chap. X-XI), qui place *trois* siècles entre l'exode et la servitude sous les Ammonites, tandis que, si l'on admettait pour l'exode la date dont je parle, il n'aurait précédé que d'environ *deux* siècles le règne de Salomon. Car, à partir du temps de David, le tissu serré de l'histoire d'Israël et de sa chronologie ne laisse de place à aucun embarras sérieux.

Je ne crois pas qu'il existe *d'annales* du vieux Sargon *babylonien* ni de son fils Naramsin. Je crois avoir montré suffisamment dans la *Revue des religions* de janvier dernier (p. 74-76), que la date du XXXVIII^e^ siècle, attribuée à ce Sargon, ne repose que sur une assertion officielle du roi plus ou moins archéologue, Nabonid, contemporain de Cyrus. Cette date, qui laisse un intervalle de quatorze siècles entre elle et toute chronologie pos-

(1) *Mélanges*, II, p. 16-55.

Digitized by Google

térieure, ne peut offrir aucune garantie. Je répéterai ici ce que j'ai dit dans mon article : *il n'y a point de chronologie sans histoire*. Si Nabonid a mis bout à bout les histoires simultanées de ces principautés que nous savons avoir existé dans différentes villes du bas Euphrate, il a fait comme les chronologistes qui ont compté une dixaine de siècles au lieu de trois ou quatre entre la VI^e^ dynastie égyptienne et la XII^e^. Le silence presque total de l'histoire sur les dynasties intermédiaires, certainement locales, et les fouilles d'Abydos, établissant, grâce à MM. Mariette et Maspero, une sorte de continuité entre la VI^e^ et la XI^e^, ont rétabli la vérité.

Autre erreur que j'ai combattue dans le même article (p. 42-3) et que je retrouve ici : M. J. Halévy n'a pas *démontré* du tout que le roi Amraphel, contemporain d'Abraham est le même que Hammourabi. C'est là un point que M. Oppert a parfaitement éclairci (1). Du reste, l'erreur persistante de M. Halévy, qui ne veut voir dans la langue sumérienne qu'une cryptographie de l'assyrien, n'est pas seulement réfutée d'une manière décisive dans le 1^er^ *Appendice* des *Hibbert's lectures* de M. Sayce (résumé aux pages 38-42 du numéro cité de la *Revue des religions*); elle est réfutée par le passage même qu'invoquait ici M. Halévy. La transcription *hébraïque* des noms d'Amraphel et de ses alliés en donne la lecture bien certaine pour tout le monde; or, on y trouve des noms sumériens, lus *en sumérien* et pas autrement. Il faut donc renoncer à cette assertion que le peuple sumérien aura bientôt « disparu de l'histoire qu'il ne faisait qu'encombrer ». Ce qui est vrai, et ce qui explique ou du moins a expliqué l'erreur de ses adversaires, c'est que, comme l'a montré en détail M. Sayce, cette langue a subsisté très longtemps, comme langue savante, chez les savants qui parlaient l'assyrien, de même que le latin a subsisté dans notre moyen âge — et même depuis. — On a reconnu dans des textes sumériens des phrases *pensées* en assyrien; eh! pourquoi pas, puisque la comparaison des textes écrits dans les deux langues indique moins une succession chronologique que le mélange de deux civilisations? Quant à ce qui concerne les préceptes moraux du Livre des Morts, je me bornerai à renvoyer aux pages 241-2 de la section des *Sciences religieuses* au Congrès scientifique des catholiques, 1891, ou à la

(1) Voyez, pour cette discussion, le *Bulletin de l'Académie des Inscriptions*, 1887, p. 320-1, 435-6, 492-97, et 1888, p. 216-20.

Digitized by Google

Science catholique de novembre 1891, pp. 1077-80. Il n'y a là *aucune hypothèse*, ce sont des faits.

Enfin c'est à M. de Rougé, c'est à un article publié par lui, il y a plus de trente ans, dans la *Revue archéologique* qu'il faut demander l'explication des noms *topographiques* de Iosep-êl et de Jakob-êl, compris dans une énumération des conquêtes de Thoutmès III en Palestine, noms dont on fait tant de bruit depuis quelque temps. Puisqu'on a ainsi oublié ce travail de mon maître, je dois en reproduire ici les passages qui concernent ces noms :

« N° 77 Ia sap-ar (Ia-She P-AR). La finale *ar* nous est connue comme correspondant à El. L'adoption de l'exception p pour B est ici forcée, car on reconnaît immédiatement le radical *Iashab*, *habitare;* d'où le nom parfaitement régulier *IashaB-El*, *habitatio Dei*, composé comme *IesheB-aB*, *sedes patris*. C'est un nom tout à fait analogue à celui de Bêth.-El, Béthel.

« N° 100 Iaakav-aar (IAKoB-aAR). La transcription hébraïque donne forcément Ia'aqoB-El, nom au sujet duquel il serait facile de se livrer à des conjectures séduisantes; il est exactement composé comme Israël et signifierait *Insidiator Dei* ou *sequens Deum*. Est-il permis de supposer que ce nom de localité conserve un souvenir d'un établissement de Jacob en Palestine? C'est ce que je n'oserais décider; toutefois il est à remarquer que la famille de Jacob ne devait pas être en Egypte depuis un temps bien considérable sous le règne de Thoutmès III. »

Il ne faut pas oublier que les *transcriptions* égypto-hébraïques des noms propres sont communément d'une minutieuse fidélité, et que les noms géographiques cananéens *s'expliquent* régulièrement par l'hébreu.

Il faut remarquer ici : 1° Qu'en égyptien la distinction entre L et R était moins tranchée ou moins invariable que chez nous. 2° Que le bras étendu n'était pas seulement voyelle, mais servait à transcrire le son de l'*aïn* hébraïque. 3° Que l'aigle qui paraît dans la dernière syllabe est ici la voyelle proprement dite, et que la feuille qui précède est, en ce cas, l'aleph des Hébreux.

F. Robiou,

correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

RÉPONSE

Dans l'article visé par M. Robiou j'avais résumé les travaux de savants autorisés sur des questions discutées entre spécialistes. Je laisse donc à ceux dont j'ai simplement rapporté les opinions le soin de répondre aux observations de M. Robiou. J'ajouterai seulement qu'à choisir entre les hypothèses que j'ai exposées et celles que l'on vient de nous développer, j'accepterais plus volontiers les premières parce que je les crois mieux fondées.

E. Jacquier.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

MAI-AOUT 1892

MAI

La Chanson de geste en action, par A. Lecoy de la Marche. . . . 5
Christophe Colomb et le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, par Alexandre Poidebard 27
Les Confessions de saint Augustin (*suite*), par C. Douais. 52
Des Signes du temps présent et de l'avènement probable d'une renaissance chrétienne en France, par Ch. Denis. 69
Jean-Baptiste de Rossi, par Félix Vernet. 114
Mélanges. — Le Centenaire de saint Bernard, par Ulysse Chevalier. 126
Revue d'Ecriture sainte, par E. Jacquier. 138
Bibliographie. — *Histoire politique religieuse et littéraire d'Edesse jusqu'à la première croisade*, par Rubens Duval, J. Tixeront. . . 153
La Souveraineté du peuple est une hérésie, par Charles Maignen. L. B. 158

JUIN

Poésie liturgique du moyen âge, par Ulysse Chevalier. 161
Jean-Jacques Rousseau, par Théodore Delmont. 191
Les Confessions de saint Augustin (*suite*), par C. Douais. 249
Mélanges. — L'Œuvre des apôtres, par E. Jacquier. 275
La Vie de sainte Brigitte de Suède, par Alexis Lepitre. 284
Revue scientifique, par Alexis Arduin. 293
Bibliographie. — *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, par André Devaux 308
Quid vere romanum lyricis Horatii carminibus insit, par A. Devaux, Ph. Gonnet. 314
Recherches sur l'évaluation de la population des Gaules et de Lugdunum, et la durée de la vie chez les habitants de cette ville, du Ier au IVe siècle, par le Dr H. Molière. P. Dadolle 316
Congrès de Lyon, publié par l'Association catholique de la jeunesse française. J. C 319
La Tour Griffe d'Or, par Charles Buet. Joseph Serre 320

Digitized by Google

JUILLET

Jean-Jacques Rousseau, par Théodore DELMONT. 321
Edmond et Charles Tulasne, par Edouard DUFRESNE. 361
Les Confessions de saint Augustin (*suite*), par C. DOUAIS. 385
L'Esprit moderne, par Joseph SERRE. 416
Revue historique, par Ernest ALLAIN 429
Bibliographie. — *Aristote ou la constitution d'Athènes*, par B. Haussoulier. Ph. GONNET 456
Le Dogme de la vie future et la libre-pensée contemporaine, par le R. P. Lescœur. G. CANET 459
Par Monts et par Vaux, par Jean Vaudon. 463
Les Poètes de la foi au XIX^e siècle, par l'abbé Stanislas Gamber. J. C. 464
Jerusalem, its history and hope, par Mistress Oliphant 466
S. Ignatius Loyola and the early Jesuits, par Stewart Rose. . . . 467
Christus bei Josephus Flavius, par G. A. D. Muller. 468
Die Therapeuten, par Dr J. Nirschl. E. JACQUIER. 469
Dr Emil Michael S. J. Ignaz von Dollinger, eine Charakteristik. . 470
Conciliengeschichte, par Hefele, continuée par le cardinal Hergenrother. Félix VERNET. 471
De l'Esprit et de l'esprit philosophique, par Claude-Charles Charaux. Abbé GRANGE. 474
Tractatus canonicus de Matrimonio, par Mgr Gasparri. C. CHAMBOST. 474
Actes récents du Saint-Siège, par C. CHAMBOST. 477

AOUT

L'abbé Guétal, par A. DEVAUX. 481
Poésie liturgique du moyen âge (*suite*), par Ulysse CHEVALIER. . . 500
Jean-Jacques Rousseau (*suite*), par Théodore DELMONT. 535
Edmond et Charles Tulasne (*suite*), par le Dr Edouard DUFRESNE. . 579
Revue d'archéologie, par J.-B. MARTIN. 607
Bibliographie. — *Jésus*, mystère, par Joseph Fabre; *Harmonies chrétiennes*, poésies, par Jean Casier; *la Mort*, sonnets, par Jean Casier; *l'Aube spirituelle*, poésies, par Pierre Jay. Hugues VAGANAY. . . 619
Jésus-Christ Verbe incarné, par le P. Roger Freddi; *la Très sainte Vierge Marie mère de Jésus*, par l'abbé Perdreau. A. L. . . . 621
Jésus, par J. Strada. Jean LEURHEUX. 623
Vie du vénérable serviteur de Dieu François-Régis Clet, par Mgr Charles Bellet. Cyprien PERROSSIER. 627
L'Asie. — Choix de lecture de géographie, par L. Lanier. A. LEPITRE. 630
The Lord's Prayer in three hundred languages, imprimerie Gilbert et Rivington 632
Jahrbuch der Naturwissenschaften, par le Dr May Wildermann, par E. JACQUIER 633
Correspondance, par ROBIOU. 634
Table des matières. 639

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30,
Imprimeur-libraire de l'Archevêché et des Facultés catholiques de Lyon

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 067478360

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google